



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

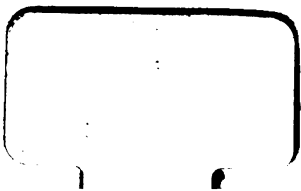
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

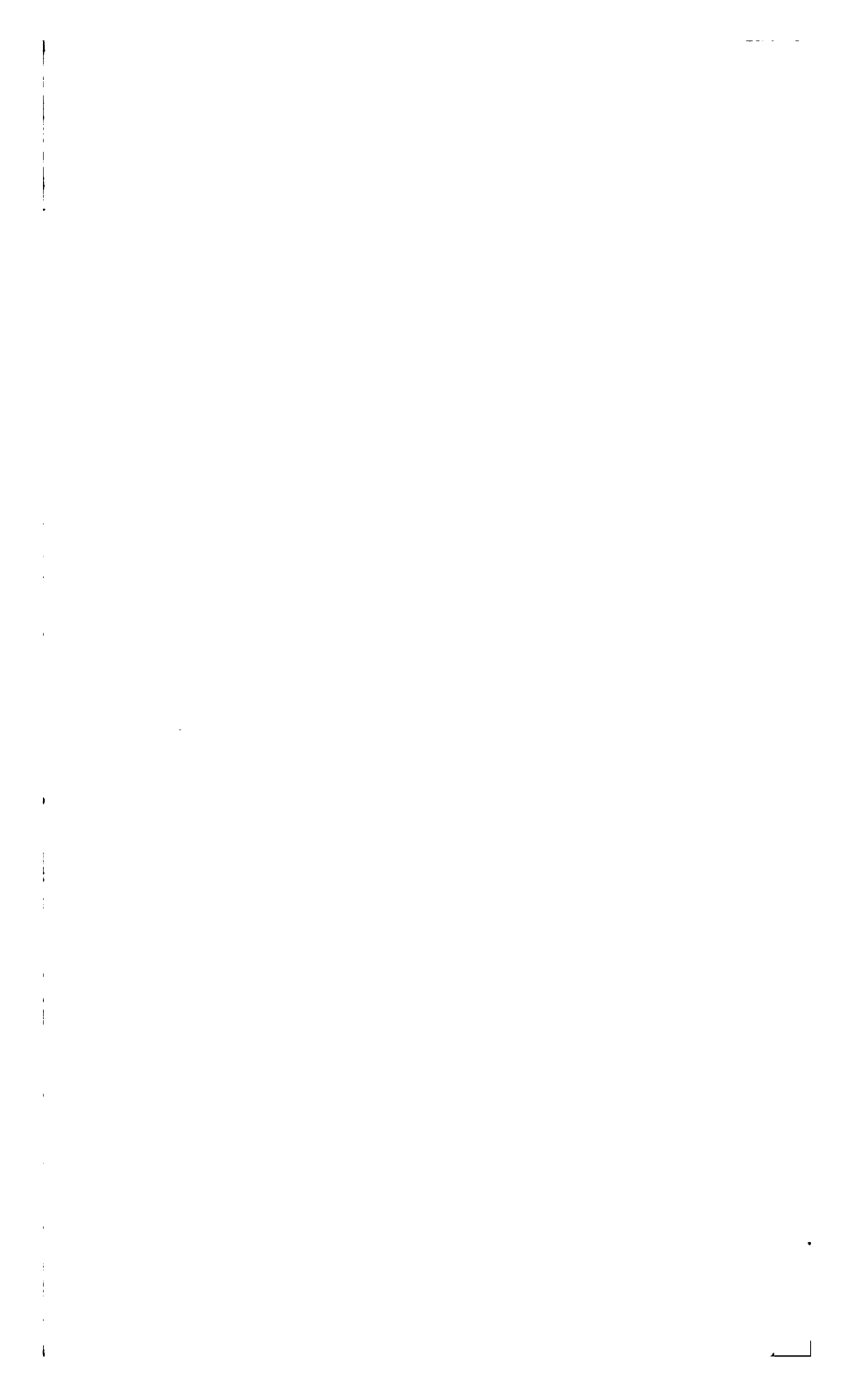
## À propos du service Google Recherche de Livres

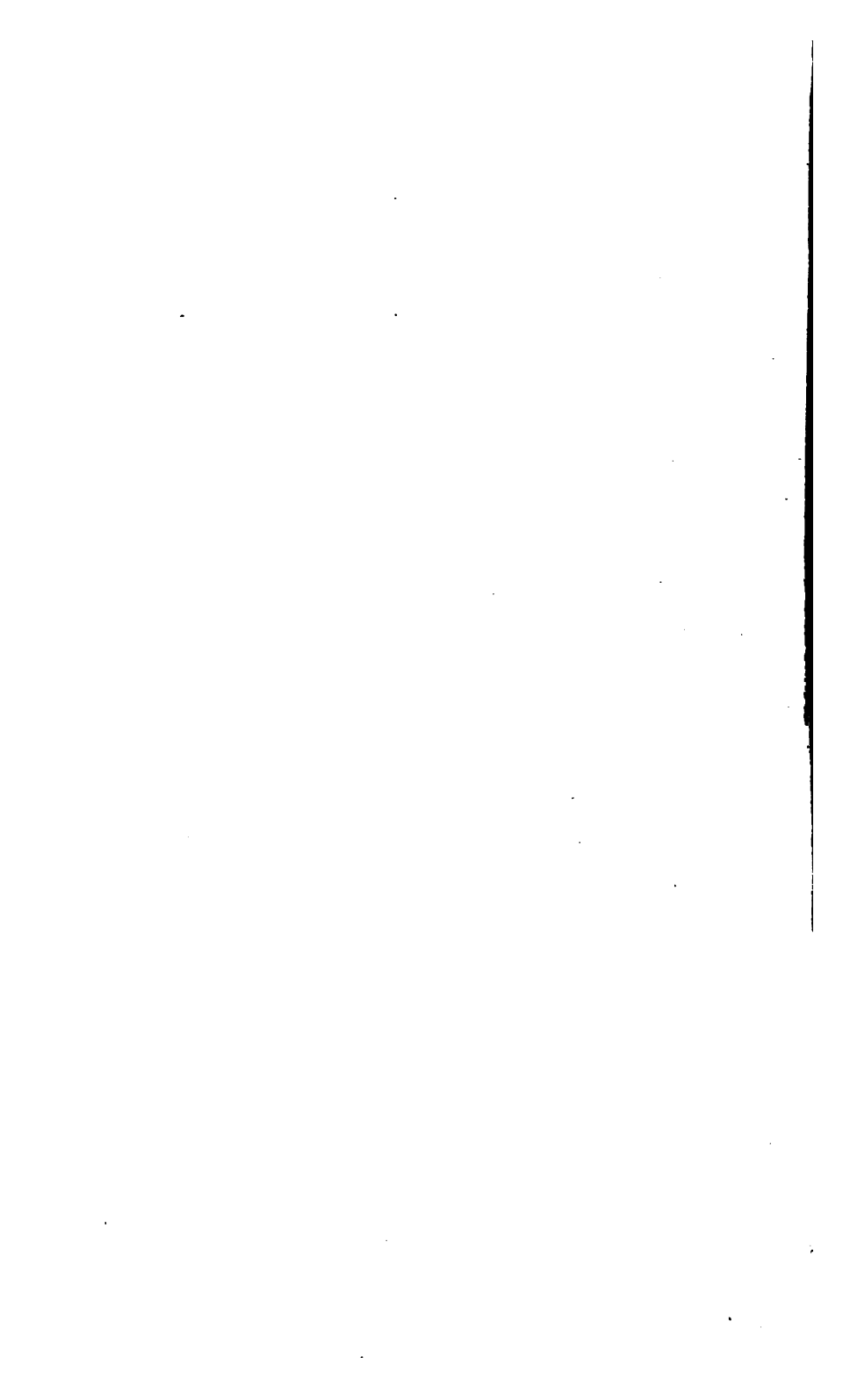
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



NAF  
Revue







**REVUE CRITIQUE**  
**DES**  
**LIVRES NOUVEAUX**



---

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

---

# REVUE CRITIQUE

DES

# LIVRES NOUVEAUX

RÉDIGÉE

PAR JOËL CHERBULIEZ

---

**SECONDE SÉRIE. — 4<sup>ME</sup> ANNÉE**

29<sup>ME</sup> année de la collection

---

PARIS

CHEZ JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE

RUE DE LA MONNAIE, 10

GENÈVE

MÊME MAISON, GRANDE RUE 2

1861

11  
28  
51  
74  
97  
120  
143  
166  
189  
212  
235  
258  
281  
304  
327  
350  
373  
396  
419  
442  
465  
488  
511  
534  
557  
580  
603  
626  
649  
672  
695  
718  
741  
764  
787  
810  
833  
856  
879  
902  
925  
948  
971  
994

570  
19

Genève, le 1<sup>er</sup> Janvier 1861.

Il y a trente ans une révolution littéraire s'est accomplie. Quelques novateurs, hardis et doués de talents remarquables, osèrent s'écarter des routes battues, des traditions jusque-là respectées. Ils ne craignirent pas de proscrire comme tyranniques les lois qui, depuis le dix-septième siècle, avaient gouverné la littérature française.

Ce fut une révolte dans laquelle, comme il arrive toujours, on procéda brutalement. Les droits du bon sens, les principes du beau et du vrai reçurent de graves atteintes ; on prétendit les rendre responsables des règles abusives dont il fallait briser le joug.

L'homme, en général, n'abandonne un système que pour en adopter un autre non moins exclusif et non moins absolu. Le désir de la liberté produit l'anarchie, et l'horreur qu'inspire celle-ci ramène au despotisme. C'est la marche ordinaire du progrès, mais ce peut être également celle de la décadence.

Auquel de ces deux résultats ont abouti les efforts dans le domaine des lettres ?

C'est ce que nos successeurs apprécieront beaucoup mieux que nous. Mais, en attendant, il peut être utile d'examiner l'influence exercée par les nouveaux principes sur les œuvres littéraires de notre époque.

Le but des novateurs était d'affranchir la pensée et de rendre à l'art toute sa liberté. Ils y travaillèrent avec un zèle non moins fécond qu'ardent ; aussi le succès couronna leurs efforts.

Ce fut certainement une brillante période que celle où tant de productions remarquables virent le jour. La littérature, depuis si longtemps stérile, se réveillait pleine de sève et de vigueur. A la stérilité succédait l'abondance. Il y eut sans doute bien des écarts fâcheux dans ce mouvement. La passion s'en mêla. D'une part on prétendit faire table rase de tous les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle, et de l'autre les adorateurs de la routine s'obstinèrent à condamner tout ce qui s'écartait des règles établies. Mais cette lutte même était un progrès. Au milieu des vives discussions qu'elle fit naître, le talent pût prendre un essor très-fécond.

Il est évident que, pour tirer les lettres de leur apathie, une secousse était nécessaire. En jetant un coup d'œil sur la littérature froide et pâle des vingt premières années de notre siècle, on a de la peine à comprendre comment elle trouva des défenseurs. Il y en eut cependant. Plusieurs académiciens rompirent des lances contre les idées nouvelles, et leur indignation était bien justifiée, il faut le reconnaître, par le dédain avec lequel on traitait les chefs-d'œuvre du génie national. Malheureusement ils montrèrent dans ce débat aussi peu de tact que de largenr. L'observation servile des formes consacrées par l'usage semblait être pour eux l'unique source du beau et du vrai. Leurs plaidoyers en faveur du genre classique ne brillent ni par les idées ni par le style. On y trouve plutôt des signes non douteux de la décadence littéraire qu'avait produite cette espèce de ser-

vilisme d'imitation auquel on prétendait soumettre le génie lui-même.

A défaut de bons arguments, on employa, de part et d'autre, des armes peu courtoises. Ce fut un feu roulant de personnalités offensantes, de quolibets, d'épigrammes, et la jeunesse, aux poings vigoureux, demeura bientôt maîtresse du champ de bataille.

Un pareil triomphe n'était pas de nature à modérer l'outrageance des novateurs. Aussi leurs prétentions devinrent-elles de plus en plus ambitieuses. A la place de la liberté qu'ils réclamaient d'abord pour tous, ils voulurent bientôt rétablir un autre joug, différent de l'ancien, mais non moins despotique.

Toutes les révolutions se ressemblent. La royauté déchue est remplacée par la dictature, soit d'un seul, soit de plusieurs, ce qui est encore pire. Boileau, pour s'être permis de formuler en excellents vers les règles de la poésie observée de son temps, n'était plus bon à donner aux chiens ; mais lorsque M. Victor Hugo, dans la lourde et solennelle prose de ses préfaces, décrétait des lois nouvelles, toute l'école applaudit en criant anathème sur quiconque refuserait d'emboîter le pas du maître. En vain le bon sens protestait ; l'engouement public fit taire sa voix, et la théorie du laid régna triomphante.

M. Victor Hugo, poète, romancier, dramaturge, sut exploiter cet étrange paradoxe avec beaucoup de talent. L'originalité seule de ses ouvrages aurait suffi pour les faire réussir, même sans le secours d'une puissante camaraderie qui vint leur prêter main-forte au théâtre et dans les journaux. Malheureusement les succès exaltèrent chez lui l'orgueil du chef de secte. Il prit goût toujours plus à rendre des oracles, et tout, jusqu'à ses moindres défauts, trouva des admirateurs frénétiques. L'écrivain en conclut naturellement qu'il pouvait, sans crainte du ridicule, donner libre essor aux caprices de son imagination.

En effet, le public ne se montra pas trop difficile, et les écarts même les plus monstrueux furent accueillis comme des traits de génie. Mais ces taches qui, chez M. Victor Hugo, sont accompagnées de grandes beautés, devinrent presque l'unique but vers lequel tendirent les efforts de ses imitateurs. N'ayant pas la puissance lyrique du maître, ils voulurent du moins rivaliser avec lui d'audace et d'aplomb.

Le laid, le grotesque, l'ignoble prirent place parmi les éléments indispensables de toute œuvre littéraire. Le drame et le roman surtout en furent saturés. Avec un pareil régime, la délicatesse du goût s'é mouss e vite, et, sous peine de paraître fade, on doit sans cesse augmenter la dose de ces excitants. C'est ce qui arriva jusqu'en 1848. On eut peur alors en voyant les résultats pratiques d'une littérature si désordonnée, et pendant quelque temps les anciens principes semblèrent appelés à reprendre leur empire.

Cette réaction ne pouvait pas bien être sérieuse, car aux estomacs nourris de poivre et d'eau-de-vie, les meilleurs vins paraissent insipides. Pour combattre cette habitude il aurait fallu des chefs-d'œuvre. Or les chefs-d'œuvre sont toujours assez rares, et plus que jamais au milieu des agitations révolutionnaires. La littérature subit à peu près les mêmes phases que la politique, avec cette différence pourtant qu'elle ne versa que des flots d'encre. Elle fut du reste entraînée par le mouvement général des esprits, et les idées démocratiques trouvèrent en elle un actif instrument de propagande.

Mais les lettres veulent être cultivées pour elles-mêmes; autrement elles périssent bientôt. Quand le drame se fait thèse ou le roman plaidoyer, adieu les muses! Au lieu de sentir et de peindre, l'écrivain argumente, discute, ergote, et trop souvent aussi l'inspiration cède la place au calcul, car, pour avoir chance de succès, il faut plaire, soit en flattant les instincts de la foule,

soit en piquant la curiosité par des hardiesses sophistiques ou paradoxales.

De là cette activité prodigieuse, mais non moins stérile, qui caractérise surtout le mouvement littéraire des dix dernières années. On dirait que le mérite des productions diminue en raison directe de ce que leur nombre augmente. Ce qui manque, ce n'est ni le talent, ni l'esprit, c'est l'indépendance ou la véritable originalité. On se soucie assez peu des principes, on rejette leur empire comme un joug, mais c'est pour se rendre esclave de la mode. Des écrivains sans conviction, qui ne poursuivent d'autre but que le succès lucratif, doivent avant tout captiver la multitude. La portée morale n'est rien pour eux. Ils cherchent des consommateurs et, par conséquent, choisiront toujours de préférence la voie sur laquelle ils espèrent en rencontrer le plus grand nombre.

Dans ce but, la littérature se met au service des passions bonnes ou mauvaises, caresse les penchants quels qu'ils soient dont l'exploitation lui semble avantageuse, et devient une industrie préoccupée uniquement de la vente de ses produits. S'il arrive que l'opinion publique soit favorable aux idées larges et généreuses, aux nobles aspirations, à l'essor d'une liberté sage et féconde, tant mieux; la littérature, alors, secondera puissamment cette bienfaisante tendance.

Mais, dans le cas contraire, elle secondera de même la tendance opposée, car l'intérêt qui la guide est étranger aux considérations de l'ordre moral. Il lui faut des acheteurs et non pas des disciples; ses efforts visent à délier les cordons de la bourse plutôt qu'à satisfaire les scrupules de la conscience.

Avec une pareille tendance, la littérature ne peut plus remplir sa mission. Aussi voyez ce qu'elle est devenue depuis une dizaine d'années.

La défaite de l'anarchie, le retour aux idées d'ordre et de



sécurité, peut-être même les entraves imposées à la presse politique semblaient devoir favoriser l'essor des lettres. Il était assez naturel, en effet, de penser que, parmi tant d'intelligences absorbées jusqu'alors par la rédaction des journaux, surgiraient quelques écrivains remarquables. Mais cette supposition ne se réalisa pas. Aucun talent supérieur n'est venu combler les vides que la mort faisait dans l'élite des célébrités littéraires. La jeune génération a bien prétendu créer une école nouvelle. Son rôle devait être de mettre à profit la victoire du romantisme et de prouver par des chefs-d'œuvre l'excellence de ses principes. Malheureusement elle ne s'éleva guère au-dessus de la médiocrité. Ce qui domine dans ses productions c'est la recherche du cachet excentrique. Chacun veut être original et croit y réussir en donnant libre cours à tous les caprices de sa fantaisie, quels qu'ils soient. De là cette abondance d'enfantillages, de fariboles, de niaiseries, vraies charges d'atelier ou d'estaminet, qui s'étalent, soit en prose soit en vers, avec un aplomb étonnant.

Quelques écrivains cependant ont eu la prétention de faire école en reproduisant avec la plus minutieuse exactitude les scènes de la vie réelle. Prenant pour base de leur système un paradoxe de Victor Hugo, ils se sont attachés de préférence à peindre ce qu'il y a de laid, de trivial et d'ignoble dans l'espèce humaine. Leurs œuvres peuvent se comparer aux produits du daguerréotype, où l'art et la poésie font également défaut.

Rien ne prouve mieux la stérilité de l'imitation servile, fort adroite à copier les formes extérieures, mais qui n'en saisit ni l'esprit ni la vie. Sans doute le réalisme est vrai, puisqu'il choisit ses modèles dans la nature ; seulement c'est une vérité matérielle, incomplète, à laquelle manquent les conditions nécessaires pour éveiller nos sympathies et captiver notre intérêt. Dans un roman surtout qu'importe la perfection de la copie, si

l'original ne valait pas la peine d'être copié? Le talent du littérateur ne consiste pas à faire des procès-verbaux ou des inventaires. On lui demande autre chose que la description minutieuse de petits détails plus ou moins vulgaires qui forment le fond du commérage des petites villes. Du moins faut-il que ceux-ci viennent se grouper autour d'une action intéressante et bien conduite. Dans la littérature encore plus que dans l'art, l'idée est essentielle. Or, les réalistes font trop souvent comme ce personnage des *Proverbes* de Leclercq, à qui l'on demande quel est le titre d'une scène imaginée par lui, est-ce une comédie, est-ce un proverbe? « Mais vous le voyez bien, » répond-il toujours, « c'est un maître qui croit que sa cuisinière le vole. » Ils photographient la société dans laquelle ils vivent, et ne se mettent point en frais d'imagination pour amuser le lecteur. La ressemblance du tableau doit lui suffire; peu importe que le sujet soit insignifiant ou même ennuyeux.

Cette manière de traiter le réalisme est encore la plus anodine, la plus innocente, car un pareil système devient fort dangereux entre les mains d'exploiteurs sans scrupules, qui ne craignent pas de spéculer sur les mauvais penchants de l'homme. Il peut conduire tout droit aux peintures licencieuses, et de la pire espèce. Pour piquer la curiosité publique, on va prendre ses modèles en des lieux où quiconque se respecte ne pénètre jamais, on étale au grand jour les turpitudes secrètes du monde réel. Je n'ai pas besoin de rappeler ici quelles détestables productions furent tirées naguère de cette fange. Après un succès scandaleux elles sont déjà presque oubliées, comme tant d'autres caprices de la mode; mais leur influence dure encore. Quand une œuvre a fait quelque bruit, la foule des imitateurs est toujours grande et suit longtemps l'impulsion. Ainsi les misères de la société parisienne, petites et grandes, fournissent une mine inépuisable pour nos jeunes littérateurs. On nous a

fait passer en revue le demi-monde, le quart de monde, les lo-  
rettes et les roués. Maintenant c'est le tour du quartier latin,  
des grisettes, des héroïnes de l'estaminet, de la danse ou de  
l'orgie. Les nouveautés de cette espèce tiennent une grande  
place dans les publications de la dernière année, et peu de li-  
vres ont obtenu le succès des *Mémoires de Rigolboche*. Triste  
symptôme de décadence, en vérité, car il serait difficile d'ima-  
giner quelque chose de plus pitoyable à tous égards. L'esprit  
même, cette qualité si commune chez les Français, y fait complé-  
tement défaut. Ce ne sont que lazzis équivoques ou sottises louan-  
ges à propos d'une femme dont la photographie, placée en tête  
du volume, ne brille ni par l'élégance, ni par la grâce, ni par la  
beauté. Chez les Grecs, l'art idéalisait jusqu'aux bacchantes ; nos  
réalistes l'entendent autrement et, pour être vrais, ils ne reculent  
pas devant le plat fac-simile de l'ignoble ou de la laideur. Plus  
d'un sans doute protestera contre cette assertion en disant que  
les chefs de l'école ne la méritent point. D'accord, mais leur  
doctrine peut-elle s'en défendre aussi bien ? Si la littérature n'a  
pas d'autre but que d'offrir l'image exacte des scènes du monde,  
l'écrivain doit naturellement choisir ses modèles dans son en-  
tourage, parce qu'il sera plus sûr de les rendre avec toute la  
fidélité voulue. L'art du copiste étant l'essentiel, et la portée es-  
thétique ou morale un simple détail accessoire, chacun peint  
les objets qui lui sont familiers. C'est une question de milieu.  
Que M. Champfleury préfère les mœurs de la petite bourgeoisie  
des petites villes, que tel autre choisisse celles d'une jeunesse  
par trop émancipée, et tels autres descendent plus bas encore  
dans les sentiers de la corruption parisienne, au point de vue  
du réalisme ils ne diffèrent que par le plus ou moins d'habileté  
imitative. La perfection du genre serait d'égaliser l'industrie chi-  
noise, qui reproduit une pièce d'étoffe avec ses moindres dé-  
fauts, ses trous et ses reprises.

On doit bien dire aussi que c'est un peu la faute du siècle. Au milieu des préoccupations industrielles ou financières, il ne reste plus guère de place pour la poésie ni pour les idées. La chose importante est de gagner beaucoup d'argent, afin de pouvoir se procurer beaucoup de bien-être. Pour un très-grand nombre les jouissances matérielles valent mieux que la gloire, et, retournant le proverbe, ils estiment ceinture dorée fort au-dessus de bonne renommée. C'est l'écueil des gens de lettres. Le développement de leur intelligence les rend plus accessibles que d'autres aux séductions de la fortune, et, pour y résister, de solides principes leur seraient indispensables. Or, c'est précisément là ce qui manque chez eux. Sauf quelques exceptions, la jeunesse lettrée a fort peu d'enthousiasme et se passe volontiers de croyances. Elle navigue indifféremment dans les eaux ultramontaines et dans celles du matérialisme, au gré de ses fantaisies ou de son intérêt. Nulle conviction sérieuse ne la gêne. En religion, comme en politique, elle adopte le pavillon qui couvre le mieux sa marchandise et ne craint pas d'en changer toutes les fois que la mode l'exige. Quant au but moral, dès que les acheteurs y tiendront, elle s'empressera de les satisfaire, soyez-en sûrs. C'est le trait caractéristique de notre époque.

La littérature, au lieu de prendre les devants, se laisse remorquer à la suite du waggon social. Que celui-ci déraile, elle partagera le sort des voyageurs. Si l'avenir appartenait aux réalistes, nous risquerions de voir les lettres anéanties par quelque catastrophe de ce genre.

Heureusement il reste encore d'autres éléments plus vivaces, qui persistent malgré tout ce qu'on a fait pour les détruire. La nouvelle école ne représente en définitive qu'un vieil antagonisme dont le nom seul est changé. Sous son drapeau se rangent les adorateurs de la matière, qui croient assurer ainsi le succès de leur propagande. Sans bien se rendre compte de ce

qu'ils veulent, car chez beaucoup d'entre eux l'entraînement irréflecti domine, ils travaillent à tuer l'idée, et ne songent pas qu'une fois l'idée morte, il n'y aurait plus d'écrivains ni de lecteurs. Mais l'idée ne meurt pas. Tandis que les sociétés se métamorphosent, déclinent, ou même périssent, les principes demeurent et comptent toujours çà et là quelques partisans fidèles.

Une élite d'esprits distingués conserve avec soin les bonnes traditions de l'art d'écrire. On trouve chez eux tout ce qui fera sans doute le mérite littéraire de l'époque actuelle. Les débris des anciennes écoles y sont réunis par la nécessité de défendre le culte du beau contre nos Vandales modernes. En face du péril s'effacent les anciennes divergences, le drapeau de l'idéalisme groupe autour de lui bien des théories ou des systèmes jadis ennemis, et devient pour eux le signe du salut commun. Il en résulte sans doute un peu d'anarchie ; l'absence d'unité se fait sentir, et davantage encore le manque de convictions fortes et courageuses. La logique est chose rare aujourd'hui. Chez le plus grand nombre elle cède le pas aux convenances sociales. On repousse le joug de l'autorité sans admettre sérieusement le libre examen. Les uns entendent rester catholiques de nom, quoique sans vouloir ni des doctrines, ni des pratiques de l'église, les autres inclinent au panthéisme, d'autres encore éludent avec soin ces questions importantes de crainte apparemment de se compromettre. Dans la sphère politique même incertitude et mêmes hésitations. Rien de plus rare qu'une opinion franche qui ne recule pas devant les épreuves ou les sacrifices. Il faut le reconnaître, l'affaïssement des caractères entraîne celui de la pensée ; les individualités semblent avoir perdu leur énergie et la persécution même les trouve plus ou moins indifférentes.

C'est un signe fâcheux, on ne peut le nier. Cependant il faut tenir compte des suites inévitables du mouvement révolution-

naire que nous signalons en tête de cet article et qui n'a pas encore cessé tout à fait. Dans la république des lettres l'ordre se rétablit moins vite que dans les monarchies. La littérature est une arène libre, ouverte à toutes les tendances. Le seul frein qui pût entraver leur essor serait l'opinion publique, et celle-ci flottante, incertaine elle-même, a besoin qu'un homme de génie vienne la fixer et lui tracer sa route. En dépit du principe démocratique la force morale reste toujours individuelle. Une impulsion est nécessaire pour déterminer les masses à se mouvoir dans un sens quelconque. Autrement l'instinct seul domine et le matérialisme pratique finit par étouffer la pensée.

Nous n'en sommes pas là, c'est vrai, mais nous y pourrions arriver si les convictions se laissaient réduire au silence, faute de courage et de vigueur pour la lutte. Heureusement notre époque, malgré ses faiblesses, fournit des exemples propres à nous rassurer sur ce point.

La décadence est peut-être plus apparente que réelle. Les formes extérieures, indécises et mobiles, cachent encore d'énergiques facultés qui se manifestent de temps en temps lorsque l'occasion leur en est donnée. Mais de telles occasions deviennent plus rares à mesure que la tolérance pénètre dans les lois et dans les mœurs.

Jadis chacun devait avoir en quelque sorte sa devise gravée sur son front et toujours être prêt à la défendre. Cette nécessité forçait les plus timides ou les moins convaincus à faire presque journallement preuve d'énergie. Si les caractères semblaient en général mieux trempés, c'est que l'empire des principes était aussi beaucoup plus tyrannique. A côté de ses avantages, la liberté a certains inconvénients dont le principal est d'enlever aux principes une grande partie de la force que leur donnait l'oppression. La même doctrine pour laquelle on se faisait poursuivre, condamner, proscrire, n'offre pas autant d'at-

trait lorsqu'elle s'enseigne publiquement et sans le moindre péril. Les convictions peuvent être encore très-vivantes, mais restent davantage renfermées dans le for intérieur. Elles ne sont plus stimulées par l'aiguillon du pouvoir absolu. Les gouvernements aujourd'hui répugnent à recourir aux mesures violentes qui jadis étaient presque partout usitées. Leur tactique plus habile évite le bruit, l'éclat, préfère séduire plutôt que persécuter, et s'attache à rendre la résistance ridicule ou du moins indifférente aux yeux du public. Cette marche est fort dangereuse pour les principes, qui se trouvent ainsi de part et d'autre presque tout à fait abandonnés. Le bien-être matériel devient l'unique objet du débat, et la foule, toujours plus prompte à comprendre les intérêts que les idées, regarde comme de vrais Don Quichotte ceux qui refusent de se taire, de se donner ou de se vendre.

Il faut donc une assez forte dose d'indépendance pour échapper à l'esprit industriel et mercantile de notre époque; l'abnégation n'est pas moins nécessaire, car on ne recueillera sur cette voie ni les sympathies de l'opinion publique ni la palme du martyr.

L'écrivain qui veut rester fidèle à ses convictions fera bien d'éloigner toute pensée de gloire contemporaine, le témoignage de sa conscience doit lui suffire. De là viennent à la fois les défaillances et les écarts de la littérature actuelle. Soit lassitude, soit découragement, on cesse de lutter, ou bien on transige en vertu du proverbe qui dit : il faut hurler avec les loups.

C'est une phase par laquelle passent toutes les révolutions. Quand, après de courageux mais inutiles efforts, les chefs du parti vaincu se retirent de la scène, on en voit surgir à leur place d'autres plus jeunes, moins compromis, qui se montrent prêts à toutes les concessions pour tarir la source des discordes. Alors les principes sont généralement abandonnés ou du

moins chacun semble prendre à tâche de n'en point avoir. Le terrain de l'indifférence est le seul sur lequel puisse s'opérer la conciliation. La guerre s'arrête, mais il en résulte une trêve assez stérile, dont le principal trait est l'affaiblissement des idées morales.

Pour combattre cette fâcheuse tendance, on a besoin d'individualités fortes et surtout consciencieuses. C'est une grande erreur que de croire le progrès de l'esprit humain possible sans discussions ou sans combats. Au contraire, ce qui résiste à l'apaisement et du choc des systèmes jaillit la lumière, tandis qu'une fausse paix, conclue aux dépens des principes, risque plutôt de nous replonger dans les ténèbres.

Notre temps offre à cet égard quelques symptômes douteux : il manque d'ombres vigoureuses non moins que de jours éclatants. Ce crépuscule littéraire présage-t-il une aurore nouvelle ou bien les approches de la nuit ? Question redoutable, que je n'entreprendrai pas de résoudre, mais dont le simple énoncé suffit pour faire comprendre quelle responsabilité pèse sur les hommes de lettres, et pour réveiller le sentiment du devoir chez tous ceux dont le cœur est encore susceptible d'élans généreux et de nobles aspirations.

Joël CHERBULIEZ.





JANVIER 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX

---

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

THÉÂTRE de George Sand, première et deuxième série. François le Champi. — Le Démon du foyer. — Maître Favilla. — Française. — Claudie. — Lucie. — Le Pressoir. — Flaminio. Paris, Michel Lévy frères ; 2 vol. in-18 : 6 fr.

L'éminent et célèbre auteur qui a pris le nom de George Sand, donne-t-il, dans son théâtre, et en particulier dans les huit pièces que nous avons sous les yeux, un démenti formel à ceux qui déniaient aux femmes le talent dramatique ?

Le succès que ces drames et ces comédies peuvent avoir obtenu à la représentation ne serait pas à nos yeux une réponse affirmative à cette question. Ne voit-on pas, tous les jours, la foule accourir pour la deux centième fois à des œuvres pitoyables, dégoûtantes, même ? Le talent n'est plus guère qu'un accessoire ; les décors, le jeu d'un acteur peuvent faire la fortune d'un ouvrage complètement dépourvu de mérite. Il n'y a plus de public : Hippolyte Rigault et Émile Montégut ont dressé l'acte mortuaire de ce juge collectif des œuvres d'art. Ainsi, que les pièces de George Sand aient été applaudies à tout rompre, ou n'aient obtenu que ce genre d'insuccès appelé un succès d'estime, cela n'influencera notre jugement en aucune façon.

Nous ne pouvons nous assurer par nos propres yeux de l'effet produit sur la scène par les ouvrages de G. Sand ; nous vivons loin de Paris, et il y a bien des années que nous ne sommes entré dans

une salle de spectacle. Mais il est loisible à toute personne quelque peu imaginative de se procurer le divertissement d'un spectacle dans un fauteuil. Il y a deux manières de se le donner. Ou l'imagination se transporte au théâtre, allume la rampe, lève le rideau, dispose les coulisses, les décors, fait mouvoir les acteurs, ou bien elle voit dans le drame un fragment réel de la vie humaine ; au lieu de toiles peintes, elle voit de vrais arbres, de vrais intérieurs ; au lieu d'acteurs qui gesticulent et récitent un rôle appris par cœur, des hommes et des femmes qui parlent, agissent, sentent véritablement.

Ce n'est pas toujours à volonté que se produit, pour le lecteur, l'un ou l'autre de ces effets ; cela dépend surtout de l'auteur. S'il a su créer des caractères vrais, s'il a su peindre fidèlement le cœur humain, nous ne sommes plus au spectacle ; nous nous sentons en réalité dans la chambre de lady Macbeth, ou dans le salon de Célimène : prose ou vers, cela n'y fait rien. Mais, pour peu que nous voyions l'auteur courir après l'effet, après l'esprit, faire tenir à ses personnages de beaux discours qui nē conviennent point à leur situation, plus d'illusion ; nous sommes assis dans une loge ou au parterre, nous assistons à une représentation théâtrale ; les poses, le jeu muet, les airs de tête, les inflexions de voix, tout l'attirail scénique se dresse devant nous, et nous nous disons : l'acteur a dû rendre ce passage de telle ou telle façon ; ici, les spectateurs ont sans doute applaudi ; là, peut-être se sont-ils impatientés...

Que l'on n'aille pas nous accuser de déprécier l'art et de prôner le réalisme. Réunir la vérité et la beauté, élever le réel jusqu'à l'idéal, c'est le comble de l'art, c'est le secret des maîtres. Ce que l'on appelle le *réalisme*, n'est point, selon nous, la recherche du vrai, mais bien la recherche de l'ignoble et du laid.

Nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec G. Sand. « Nous sentant, dit-elle, poussé par un esprit de réaction contre le laid, le bas et le faux, nous avons suivi la pente qui nous entraînait en sens contraire. » Dans son opinion, le théâtre doit être « une aspiration aux choses élevées, un mirage poétique dans le désert de la réalité. »

Certains critiques, nous apprend-elle, l'ont blâmée de son optimisme et de sa foi au bien. Nous ne nous joindrons pas à ces critiques. Lorsque tant d'auteurs se complaisent à peindre des per-

sonnages vils et corrompus, des tableaux d'un révoltant cynisme, nous savons un gré infini à ceux qui cherchent à nous présenter de fraîches et gracieuses images, de bons et honnêtes gens, dusent-ils même les idéaliser un peu plus que de raison. L'intention est donc très-bonne. L'exécution y répond-elle ?

La critique doit aborder chapeau bas un talent tel que celui de G. Sand. Nous admirons profondément, quant à nous, l'inépuisable fécondité de cette vive et puissante imagination, qui sait tout voir, tout décrire, tout poétiser, depuis les plus vastes tableaux jusqu'aux plus humbles détails, non moins que ce style harmonieux et pur qui prend tous les tons et réunit tous les genres de beauté.

Mais c'est surtout dans le roman que se déploient à l'aise et dans toute leur richesse les belles qualités de cet auteur. Dans le genre dramatique, nous devons l'avouer, nous trouvons G. Sand au-dessous d'écrivains qui ne seraient pas dignes de délier les cordons de ses souliers. A notre avis, il lui manque le *chic*, en langage de rapin ; le *knack*, comme s'expriment les Anglais ; nous dirions à Genève : Elle n'a pas le *coup*.

L'impression générale, instinctive, que nous recevons de ces drames, est singulière ; involontairement ils nous rappellent les tableaux de Greuze, le *Père de famille* de Diderot, enfin, toute cette école quelque peu déclamatoire et sentimentale du dernier siècle, qui, la larme à l'œil et les bras ouverts ou levés au ciel, invoquait constamment la nature et la vertu.

Mais un critique ne doit pas s'arrêter à une première impression. Nous avons en esprit transporté ces drames sur la scène ; nous nous les sommes fait jouer par des acteurs que nous avons libéralement doués de toutes les qualités requises.

Eh bien ! il nous a semblé qu'en général tout cela était froid, qu'il y avait trop d'allées, de venues, de menus incidents, de petites péripéties, et malgré que nous en eussions, nous nous demandions si le rude Boileau n'aurait point placé notre auteur avec ceux qui :

débrouillant mal une pénible intrigue,  
D'un divertissement nous font une fatigue.

G. Sand nous dit qu'on lui a reproché son culte pour la simpli-

cité des moyens. Vraiment, nous sommes tenté de lui adresser un reproche tout opposé. Il nous semble que l'action dramatique doit marcher droit au dénouement, avec une rapidité croissante, et non, comme chez elle, tourner en spirale, ou faire des crochets à travers champs. Voyons comme procèdent, par exemple, un grand homme et un homme d'esprit : Molière et M. Scribe. Molière fait ses pièces avec la même situation, répétée, redoublée, renforcée de scène en scène et d'acte en acte. Rien de plus simple. Mais comme cela est vif, dégagé, bien troussé, dirait M. Jourdain ; comme l'on est, sans effort, tenu en haleine jusqu'au dénouement, sabré ou non ! M. Scribe suit une autre marche : il va d'abord dans un sens, puis, arrivé au point culminant de son intrigue, il revient en sens contraire, et dénoue à mesure ce qu'il avait noué. Dans ses bonnes pièces, cela se fait de la manière la plus piquante et la plus naturelle, sans que l'intérêt ou l'amusement se ralentisse une minute. Nous risquons de paraître bien arriéré en citant ces deux auteurs. Mais nous n'avons pas coutume de regarder aux dates pour admirer ce qui nous paraît, aujourd'hui comme hier, digne d'être admiré.

Si nous essayons de transporter hors du théâtre et dans la vie ordinaire les personnages de G. Sand, nous sommes moins frappé de cette langueur, de ce manque d'ensemble et de vivacité dans l'action. Nous considérons alors la pièce comme un roman dialogué. Mais, que l'auteur nous le pardonne, nous aimons mieux ses vrais romans.

Nous ne la chicanerons point, comme l'ont fait d'autres critiques, sur le patois berrichon du *Champi* et de *Claudie* ; nous avons tant de plaisir à retrouver nos idiotismes locaux sous la plume de Tœpffer et de Ch. DuBois ! Pourquoi l'auteur se priverait-il de ces piquantes et pittoresques façons de parler qu'il connaît et emploie si bien ?

Il est un reproche que nous adressons, non à elle seule, mais à tous les dramatises français, c'est de ne savoir faire ni drame, ni comédie, ni vaudeville, sans y fourrer un duel, projeté ou exécuté. Nous demanderons aussi pourquoi, sur ces huit pièces, il y en a six où il est question d'enfants naturels. Sans pruderie, on peut trouver la proportion un peu forte, d'autant plus que, si ces irrégularités de naissance étaient commandées en quelque sorte

par le sujet dans *Claudie* et dans *Lucie*, elles n'étaient point indispensables dans les autres. François le Champi pouvait être un orphelin, pouvait avoir gagné par son travail ou reçu en héritage les quatre mille francs qui, dans le roman comme dans la comédie, lui sont envoyés par la mère qui l'avait exposé. Le Maestro, dans le *Démon du foyer*, n'aurait-il pas pu être le père légitime de Camille, ou simplement son père adoptif ? Dans *Françoise*, ce qui regarde la mère de Henri de Frégence et les soupçons de son père, aurait pu être traité plus délicatement ou remplacé par un autre moyen.

Ce n'est pourtant pas pour braver l'opinion et les lois sociales que G. Sand endommage si souvent l'état civil de ses personnages. Evidemment elle a voulu que son théâtre fût très-moral : elle y a prodigué les sentiments généreux, les dévoûments, les sacrifices, l'héroïsme de l'amour et de l'amitié. Malgré tout cela, les juges sévères et chagrins pourraient encore trouver moyen d'épiloguer. S'ils excusaient la faute de Claudie en faveur de son extrême jeunesse et de sa bonne conduite ultérieure, ils pourraient se demander si M<sup>me</sup> Rose, la riche fermière, qui a eu des aventures pendant et depuis son mariage, qui a fait parler d'elle plus souvent que Claudie, la fille-mère, est bien, comme le dit la mère Fauveau, une personne très comme il faut, et à laquelle, selon le père Rémy, on peut tout pardonner à cause de son bon cœur et de sa grande charité ? Et le Daniel de *Lucie*, ce père qui se prête à mettre son enfant à la place d'un autre, et qui vole pour cette même enfant trois cent mille francs, son repentir et sa tendresse paternelle ne suffisent point à en faire un honnête homme. Quant à *Flaminio*, nous aurions préféré que l'auteur s'abstînt de le publier : ce n'est, sous aucun rapport, un ouvrage digne d'elle.

Certes, peu des personnages de Molière sont des modèles de droiture, et ceux de Regnard sont vrai gibier de potence. Mais on ne nous les donne pas comme d'honnêtes gens, et l'on ne nous demande pour eux ni notre estime ni notre intérêt.

Nous retrouvons donc dans le théâtre de G. Sand, fort adouci, fort amoindri, un regrettable défaut qui lui a valu, depuis qu'elle a écrit, la réputation d'un auteur immoral et dangereux.

Nous ne pouvons, nous qui écrivons ces lignes, bien savoir jusqu'à quel point cette réputation est méritée. Nous n'avons pas

lu tous ses romans; la prodigieuse et inépuisable fécondité de sa plume nous eût rendu cette tâche difficile; nous ne connaissons *Jacques* et *Lélia* que par les journaux, c'est-à-dire peu et mal; nous n'avons ouvert *Valentine* que tout récemment. Mais nous connaissons cependant assez d'autres écrits de cet auteur pour avoir pu asseoir notre opinion. L'âme d'un écrivain se reflète souvent, qu'il le veuille ou non, sur ses écrits. Il nous a semblé que G. Sand doit avoir beaucoup de bonté, de générosité, de sympathie, de l'élévation, l'amour de ce qui est bien et de ce qui est beau; mais pas assez de délicatesse et de rectitude dans le sens moral. De là, dans plusieurs de ses œuvres, une confusion, un mélange qui étonne et déroute; des actions blâmables présentées franchement comme telles, puis les mêmes actions données comme des choses toutes simples, excusées, parfois justifiées! Toutes les fois que l'auteur nous intéresse à quelque aimable et bonne héroïne, nous tremblons qu'il n'aille nous la gâter, et nous ne respirons qu'après l'avoir vue, saine et sauve, ceindre la couronne d'oranger.

Du reste, le talent hors ligne de G. Sand a donné plus de retentissement à ses récits, à ses peintures, mais nous pensons que cette indulgence pour les désordres de mœurs ne lui est point particulière, qu'elle lui est commune avec beaucoup de ses compatriotes. Nous ne sommes point disposé à la rendre responsable de toutes les sottises qui se sont faites depuis qu'elle a écrit, car sur qui mettrions-nous celles qui se faisaient auparavant? Mais nous la supplions d'employer constamment, comme elle l'a fait quelquefois, sa plume féconde et poétique à glorifier les vertus modestes, les humbles devoirs; l'auteur de la *Ville noire* a prouvé qu'elle savait prendre tous les tons.

Notre conviction intime, sauf meilleur avis, est aussi que le cadre large et libre du roman est beaucoup plus approprié à son génie que les exigences un peu artificielles du théâtre. Nous ne pouvons nous empêcher de préférer le roman du *Champi* au drame du même nom, la *Mare au Diable* à *Claudie*, et *Mauprat* à *Françoise*.

W. G.

ADAM BÈDE, par George Elliot, traduit de l'anglais, par M. D'Albert-Durade. Paris, Dentu, 1861, Genève, Georg; 2 v. in-12 : 7 fr.

L'écrivain qui se cache sous le pseudonyme de George Elliot, mérite de prendre place parmi les meilleurs romanciers de notre temps. Sa plume, délicate non moins que spirituelle, critique finement les travers des mœurs anglaises, mais sans amertume et sans injustice. Il n'a jamais l'accent impitoyable de la satire. C'est une âme généreuse, qui sympathise avec tout ce qu'il y a de noble et d'élevé chez ceux-là même dont elle rejette les opinions ou blâme la tendance. Ses efforts semblent avoir surtout pour but de mettre en relief les bons instincts, les inspirations fécondes, les sentiments vrais et purs, dissimulés tantôt sous des formes rudes ou grossières, tantôt empreints de ce cachet conventionnel qui distingue les sectes et les coteries. Les personnages qu'il esquisse intéressent précisément parce qu'ils ne sont ni trop idéalisés, ni trop vulgaires. L'auteur peint la nature humaine telle qu'elle est, composée de bien et de mal, mais il choisit de préférence des êtres bons, sincères, dévoués. Adam Bède offre un type très-remarquable du simple artisan chez lequel un sens droit et ferme s'unit aux précieuses qualités du cœur. Son défaut d'instruction est compensé par le développement moral que favorise en lui l'amour qu'il éprouve pour une charmante jeune fille qui, malheureusement, ne se montre pas digne de lui. Adam Bède cherche en vain à la relever, même après une de ces fautes que le monde ne pardonne pas. Sa noble conduite lui gagne l'affection de la belle et pieuse Dinah, ardente méthodiste, qui parcourt le pays pour convertir des âmes, prêche sur les places publiques, émeut la foule par son éloquence naïve et persuade mieux encore par son active charité. Cette héroïne exaltée contraste singulièrement avec le caractère d'Adam Bède, mais de secrètes affinités les attirent l'un vers l'autre. Malgré l'opposition apparente des vues, des goûts et des tendances, leurs deux cœurs sont faits pour se comprendre. Quoique suivant des sentiers divers, ils visent au même but et finissent par se rencontrer sur la seule route qui peut y conduire. L'intrigue n'est pas compliquée. Au lieu du choc des passions, nous avons ici les effets produits par le sentiment religieux dont les nuances



variées fournissent à l'auteur ses principales ressources. L'originalité des caractères et le charme des détails captivent du reste au plus haut degré l'attention. Ce roman obtiendra non moins de succès en France qu'en Angleterre, nous l'espérons, d'autant plus que la traduction est faite avec un talent remarquable. *Adam Bède* présentait des difficultés assez grandes ; l'auteur emploie souvent le dialecte particulier aux artisans villageois, et le cachet local d'un pareil langage ne peut pas être traduit. Aussi M. D'Albert s'abstient-il sagement de chercher à le reproduire. La simplicité du style lui a paru le meilleur moyen d'y suppléer, et ses efforts nous semblent couronnés d'un plein succès. Nous constatons avec joie la supériorité de ce travail dû à la plume d'un écrivain genevois.

---

LA FIANCÉE du ministre, par mistress H. Beecher Stowe, roman américain, traduit par H. de l'Espine. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1860; 1 vol. in-12: 2 fr. 50 c. — MARQUISE et pêcheur, par M<sup>lle</sup> Z. Fleuriot. Paris, A. Bray, 1860; 1 vol. in-12: 2 fr. — HERMINE, par L. Enault. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1860; 1 vol. in-12: 2 fr.

*La Fiancée du ministre* n'aura sans doute pas le succès de *l'Oncle Tom*, mais c'est une œuvre supérieure au point de vue littéraire. On y trouve une action bien conduite et de fort jolis détails. N'ayant pas ici de thèse à soutenir, l'auteur se consacre davantage au roman dont les péripéties doivent seules exciter l'intérêt. Il a voulu simplement peindre les mœurs américaines ; la scène se passe dans le milieu méthodiste où l'exaltation religieuse imprime son cachet à tous les actes de la vie. L'intrigue est assez simple. La douce et pieuse Marie est aimée par son cousin James, jeune marin, franc et loyal, mais qui n'a guère de penchant pour la dévotion. Elle voudrait le convertir, et, pour lui plaire, il consent à fréquenter l'église. Malheureusement au lieu de le convaincre, les sermons l'endorment. La naïve Marie n'en persiste pas moins, et, sans qu'elle en ait conscience, l'amour se glisse dans son cœur. Mais sa mère vigilante y met bon ordre, elle blâme vertement ces idées mondaines et n'entend accepter comme gendre qu'un saint homme.

C'est ainsi que Marie, résignée d'avance à tous les sacrifices exigés au nom de la foi, devient la fiancée du docteur Hopkins, ministre favori de la communauté méthodiste. En vain James plaide sa cause avec toute l'éloquence d'une affection profonde, il se voit éconduit sans miséricorde, et d'autant plus malheureux qu'il se sait aimé, lorsque le docteur, mû par un noble sentiment, renonce à Marie pour la lui donner. Cette conclusion, qui montre le caractère de M. Hopkins sous un jour très-favorable, corrige ce qu'il y a d'injuste dans l'espèce d'anathème lancé contre le jeune marin, et satisfait le lecteur. M<sup>me</sup> Beecher Stowe a marqué fort habilement ainsi la ligne que le zèle ne doit pas franchir sous peine de tomber dans les écarts du fanatisme. Malgré quelques longueurs, son roman mérite beaucoup d'éloges. Il y a de l'originalité, du tact et de l'observation. Les personnages intéressent et la trame est bien ourdie.

Dans *Marquise et pécheur*, M<sup>lle</sup> Fleuriot fait preuve aussi d'un talent assez remarquable. Ce sont quatre nouvelles, écrites avec charme et dont les incidents offrent de l'attrait. On saura gré certainement à l'auteur du bon esprit qui l'anime. Sa plume esquisse des caractères vrais, possibles, sans vertus trop hautes ni passions exagérées. Il y a de l'intérêt et de la variété dans les récits que renferme ce volume, empreint d'une imagination fort ingénieuse ainsi que de sentiments nobles et purs.

— M. Enault se propose également un but moral, d'autant plus méritoire que c'est en quelque sorte la contre-partie de ce que font presque tous les romanciers modernes. « J'ai, » dit-il, « essayé, dans une étude sincère, de peindre les orages qui bouleversent les plus belles âmes, une fois dérivées du droit chemin ; j'ai voulu montrer que, tout en gardant leur noblesse native et une partie de leur vertu, elles perdaient cependant tout leur bonheur, et qu'après la chute, ni la profondeur de leur tendresse, ni l'ardeur de leur passion, ni la générosité de leur dévouement ne parvenaient à leur rendre le calme et la paix. Les voilà condamnés à traîner, dans un trouble qui ne finira plus, chacun le souvenir de l'autre — celui-ci comme un remords, dans une nouvelle union ; celle-là comme un châtiment dans la solitude ! » C'est assurément fort bien, mais pourquoi M. Enault a-t-il choisi la forme épistolaire ? Une correspondance entraîne toujours des répétitions et

des longueurs qui nuisent beaucoup à l'intérêt du roman. Dans *Hermine* la marche de l'action s'en ressent, l'élément dramatique est presque nul, tous les personnages ont à peu près le même style, et cela jette sur le récit une teinte de monotonie qui n'existerait pas si l'auteur nous racontait lui-même cet épisode, où du reste ne manquent ni la fraîcheur de l'imagination ni le charme des détails.

---

**MORTS ET VIVANTS.** Nouvelles impressions littéraires, par Louis Ratisbonne. Paris, Michel Lévy, 1860; 4 vol. in-12 : 3 fr.

Sous ce titre, *Morts et Vivants*, l'auteur a réuni ses divers articles qui ont paru successivement de 1856 à 1860, dans le journal *les Débats*. Ainsi le veut l'usage, et nous sommes désormais condamnés à relire en gros ce que nous avons lu en détail. Mais, nous avons hâte de le dire, nous ne nous plaignons pas de ce que M. Ratisbonne a suivi l'usage. En effet, littérateur aussi aimable que profond, il sait intéresser et captiver par la facilité et la grâce du style, et en même temps contenter l'esprit par des aperçus non moins justes que variés. Ennemi des périphrases, des réflexions surannées, il va droit au but et sans fatiguer l'attention du lecteur. Il offre des croquis plutôt que des portraits, faisant admirablement valoir les vertus de ses héros, dont il tient les défauts dans l'ombre. Ce qui fit dire naguère à un critique distingué : « M. Ratisbonne a décidément trop pris au sérieux le précepte de Voltaire — *Glissez mortels, n'appuyez pas.* » Le reproche est assez fondé ; mais nous comprenons et nous approuvons les motifs qui portent l'auteur à l'indulgence. Plusieurs de ses articles sont en effet des articles de circonstance, de pieux souvenirs donnés à un ami, à un auteur qui vient de descendre dans la tombe. Et dans un tel moment l'homme qui a la religion des tombeaux, l'homme « qui adore dans les morts le souffle de Dieu, qui ne leur donne que des fleurs à respirer, » cet homme peut-il médire de ceux qui ne sont plus ? Son excuse est dans son cœur, et après avoir lu les nobles pages consacrées à Alfred de Musset, qui ne dirait avec M. Ratisbonne : « Hélas ! pour intéresser encore davantage et comme pour désarmer la critique, il s'est tu dans la force de l'âge,

et son front de poète devait ajouter à sa couronne l'auréole mélancolique d'une mort prématurée ! »

M. Ratisbonne a l'amour du bon et du beau moral, et il ne cherche pas à vous l'inculquer par preuves logiques et rationnelles ; il cherche avant tout à vous émouvoir, à vous communiquer son enthousiasme : « Le cœur, dit-il, c'est toujours lui qui résout l'énigme de l'immortalité, que de temps et de métaphysique perdus à discuter dans le monde cette question de la vie future ! Voulons-nous acquérir une bonne preuve que la mort seule est passagère et que la vie est éternelle ; ou voulons-nous avoir, ce qui vaut mieux qu'une preuve, une confiance intime dans l'immortalité, ne vivons pas seulement par le corps, mais par le cœur et par l'âme. Aimons d'amour, aimons passionnément le bien et le vrai, la liberté et la justice ; pensons, agissons, développons toutes nos énergies intellectuelles et morales ; alors, nous sentant au cœur de grandes et d'inextinguibles flammes, nous ne demanderons plus à la philosophie de résoudre par preuves convaincantes et démonstratives la question qui nous agite. » Ces lignes n'ont pas besoin d'éloges, encore moins de commentaires.

Les nobles causes, les grandes actions, trouvent en M. Ratisbonne un digne interprète. Lisez sa notice sur M. Raoussset-Boulbon. « Existence dévoyée et hasardeuse, âme inquiète que le besoin d'activité dévorait, que le repos fatiguait, et à qui il était plus facile de donner un but extraordinaire qu'un but raisonnable à sa vie. Rien en lui d'étroit, de mesquin, de vulgaire, c'est par là qu'il intéresse. Sa mort lui fait une auréole... On aura de la peine à trouver que les balles mexicaines ont bien fait de frapper ce noble cœur, et qu'elles ont eu raison de tarir, dans tout l'éclat de la force et de la jeunesse, ce beau sang chevaleresque égaré dans les veines d'un homme d'aujourd'hui. » Nous partageons volontiers l'enthousiasme de l'auteur, et encore plus volontiers sa mauvaise humeur à l'égard des hommes d'aujourd'hui.

Si M. Ratisbonne est indulgent aux *morts*, il l'est un peu moins aux *vivants* ; et en agissant ainsi il a doublement raison : car les *morts* ne peuvent lui donner la réponse, et ensuite ils ne peuvent s'amender ou se corriger : tandis que les *vivants* peuvent se défendre et riposter ; ils peuvent en outre profiter des conseils et même s'en montrer reconnaissants. Notre critique a la main lé-

gère et il ne châtie qu'en badinant : *Castigat ridendo*. — Demandez plutôt à l'auteur de la *fin du monde par la science*. — M. Taxile Delord a déjà rendu cette justice au spirituel collaborateur du *Journal des Débats*, « qu'on ne trouve point en son livre aucun de ces articles appelés en argot de presse des éreintements, ridicules éclats d'une fausse colère par lesquels tant d'écrivains essayent d'attirer l'attention sur leurs écrits. » Nous pensons et disons de même.

Après avoir parlé des morts et des vivants, M. L. Ratisbonne renferme, dans une troisième partie, divers sujets qui ont rapport à l'éducation, à la morale, à la littérature. Nous avons lu avec autant de plaisir que de profit un article *ex-professo* sur la *littérature enfantine*. Qu'ils sont vrais et qu'ils sont frais ces souvenirs évoqués par l'auteur : « Comme ils frappaient fortement, ces contes ingénus, notre imagination toute neuve ! Qui nous rendra ces joies, ces terreurs, ces curiosités, ces indicibles émotions de notre enfance fraîche et vierge ? Comme certaines phrases, certains mots s'allumaient pour nous d'une flamme étrange, prenaient un sens pénétrant ! Vous vous souvenez de : Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Quel tocsin ? notre impatience était égale à celle de la femme de Barbe-Bleue. Et comme nous les retenions sans les comprendre ces mots du vieux parler : Tournez la bobinette, la chevillette cherra. — On ne savait pas bien ce que c'est qu'une bobinette, une chevillette qui cherra, et l'on ne prenait pas la peine de le demander. » Et plus loin, quels avis et quelle leçon, doucement ironiques, à ces pères, à ces mères qui s'extasiaient devant les moindres faits et gestes de leurs enfants : « Donnez donc ces contes à vos enfants, heureux parents ! apportez ces chansons aux joyeux et chers oiseaux qui s'ébattent dans votre cage. Donnez-les à dévorer ces poèmes, à vos petits poèmes blancs et roses, à ces poèmes vivants, ouvrages charmants et prodigieux. Car les garçons et les petites filles que vous pressez dans vos bras paternels sont des prodiges, n'est-ce pas ? Vous en êtes convaincus, j'en suis sûr, pareille chose m'advint. « La première action de ma vie, dit Edgard Poë, fut d'empoigner mon nez à deux mains. Ma mère vit cela et m'appela un génie : mon père pleura de joie. » — Par les citations que nous avons faites, on peut juger des idées et de la

manière de l'auteur : elles serviront de plus à contrôler et à étayer notre critique.

L. S.

---

HISTOIRE de la maison de Savoie, par M<sup>me</sup> la princesse Chr. Trivulce de Belgiojoso. Paris, Lévy frères, 1860 ; 4 vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

M<sup>me</sup> de Belgiojoso déclare franchement dans la préface de ce volume que son but est de servir la cause à laquelle ses sympathies sont acquises. Elle veut combattre certaines préventions qui subsistent encore dans le parti de l'unité italienne, malgré les services éminents rendus par le Piémont. Il y a toujours eu peu de sympathie entre les différents Etats de la Péninsule, et les Piémontais, en particulier, ne ressemblent guère aux Italiens du centre ou du midi. C'est une autre race, qui tient davantage de la nature septentrionale. Elle a plus d'énergie, plus de courage, des caractères mieux trempés, mais aussi moins de grâce et de douceur. L'art que les Piémontais semblent avoir cultivé surtout est l'art militaire, qui donne toujours aux mœurs une certaine teinte de rudesse. La *civiltà* florentine ou napolitaine en est facilement choquée. L'unité italienne, débarrassée d'ennemis extérieurs, trouverait là peut-être son principal obstacle. De fait elle n'exista jamais, sauf sous le joug romain, encore des révoltes vinrent-elles protester contre cette union forcée. Dans l'histoire moderne, la période la plus brillante de l'Italie nous montre des républiques rivales, acharnées à se détruire les unes les autres, et leur lutte ne cesse que pour faire place à la domination étrangère. Aussi la forme fédérative semble-t-elle, mieux que toute autre, propre à résoudre le problème italien. Cependant l'idée d'un royaume unique est aujourd'hui celle qui domine, et M<sup>me</sup> Belgiojoso se propose de la populariser davantage encore, en montrant que Victor-Emmanuel mérite à tous égards d'être salué roi d'Italie. Elle pense avec raison que la gloire des ancêtres ne peut qu'ajouter un nouvel éclat aux qualités personnelles du souverain. De pareils titres sont en effet précieux pour une monarchie. Mais l'histoire de la maison de Savoie offre-t-elle bien les garanties que doit désirer

le peuple italien? Cela nous paraît douteux, car son trait principal fut une ambition héréditaire, accompagnée le plus souvent de tendances fort peu libérales. On peut dire même que, pour Charles-Albert, le progrès constitutionnel n'était qu'un expédient politique, auquel il recourut faute de mieux pour attirer sur lui les regards de l'Italie dont il méditait la conquête. Victor-Emmanuel seul est entré franchement dans cette voie, et les réformes opérées sous son règne nous paraissent des titres meilleurs que tous les exploits de ses aïeux.

---

Les **CONTES FRANÇAIS**, par M<sup>me</sup> Claudia Bachi. Paris, Ledoyen, 1860; 1 vol. in-12 : 2 fr.

On lit très-peu de vers dans le temps où nous vivons. Si l'on a raison quelquefois, il n'est pas à dire qu'on n'ait jamais tort, car la poésie est un besoin de toute société; elle exprime les grandes pensées et les rend sous une forme qui se grave plus facilement dans la mémoire en la frappant plus vivement qu'un récit ordinaire. C'est donc avec plaisir que nous saluons la production d'un nouvel ouvrage de poésie et que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un charmant livre que vient de publier M<sup>me</sup> Claudia Bachi, sous le titre de : *les Contes français*.

On se plaint généralement que la poésie n'offre aucun intérêt; il faut à nos lectrices aujourd'hui des scènes pathétiques, des descriptions palpitantes, des effets dramatiques; on est avide d'émotions qu'on ne rencontre pas souvent dans les ouvrages en vers. Le livre de M<sup>me</sup> Claudia Bachi sait intéresser sans recourir à ces grands moyens. Il y a dans ses vers de très-jolies narrations écrites d'un style pur, correct, facile, dans lequel l'intérêt n'a pas le temps de se reposer. Nous engageons surtout à lire *Jeanneton*, *M. et M<sup>me</sup> Blaise*, *le Château des araignées*, et chacun du reste appréciera sans doute le mérite de ces charmants contes qui font atteindre la fin du livre sans qu'on ait songé à le quitter.

FERNAND LAGARRIGUE.

---

TROIS ANS en Judée, par P. Gérardy-Saintine. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1860; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Depuis quelques années les voyages en terre sainte se multiplient singulièrement, et grâce aux nombreuses relations qui paraissent, la Judée sera bientôt plus connue que certains pays de l'Europe. Ce n'est pourtant pas une contrée qui présente beaucoup d'attrait aux amateurs du genre descriptif. Elle intéresse plutôt par les souvenirs historiques et religieux qui s'y rattachent, mais ce texte, déjà si souvent commenté, peut difficilement fournir matière à des considérations nouvelles. C'est une mine à peu près épuisée. On ne peut plus espérer d'y faire d'importantes découvertes, surtout depuis les consciencieux travaux de M. Titus Tobler. Les points qui restent encore obscurs ne sont à la portée que d'un petit nombre de savants du premier ordre. Il devient donc assez difficile d'écrire sur la Judée sans répéter ce que d'autres ont déjà dit. Cependant M. Gérardy a rempli sa tâche d'une manière très-satisfaisante, nous nous empressons de le dire. Il ne cherche pas l'originalité, mais la trouve tout naturellement dans un style simple, exempt d'affectation et de pédanterie. Son récit, entremêlé de remarques ingénieuses, d'anecdotes piquantes, de traits de mœurs bien observés, sera lu avec plaisir. Chez lui, rien d'apprêté, point d'enthousiasme factice ni d'exaltation conventionnelle. M. Gérardy est un de ces voyageurs aimables qui savent comprendre le charme des détails et faire partager leurs moindres jouissances. Son livre nous paraît digne d'être bien accueilli. Sans viser trop à l'érudition, il en contient une dose suffisante pour les gens du monde, et les deux jolis plans de Jérusalem ancienne et de Jérusalem moderne permettront de suivre avec intérêt la description topographique de la ville sainte, à laquelle est consacré le dernier chapitre du volume.

---

La RÉVOLTE DES CIPAYES, épisodes et récits de la vie anglo-indienne, par E.-D. Forgues. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1860; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

M. Forgues a su résumer d'une manière fort intéressante les



nombreuses publications anglaises auxquelles ont donné lieu les incidents de la révolte des cipayes. Visant surtout à l'exactitude, il n'admet que des récits authentiques et se tient en garde contre les exagérations. Dans un drame si terrible la réalité suffit. Pour des faits pareils le langage simple et vrai de l'histoire est celui qui convient le mieux. On doit même se montrer sobre de réflexions et de jugements. C'est ce que l'auteur nous semble avoir très-bien compris. Sans prétendre excuser les fautes commises, les excès de rigueur, les actes de vengeance barbare, il admire franchement la mâle énergie des Anglais. Assurément leur politique fut souvent injuste, la compagnie des Indes oublia trop les devoirs qu'elle avait à remplir. Les abus se multiplièrent dans son administration et la routine opposait une forte résistance à toute tentative de réforme. Cependant il faut tenir compte aussi des difficultés de sa tâche. L'ambitieuse tactique qu'on lui reproche était en définitive l'unique moyen de maintenir la domination anglaise sur des populations façonnées au despotisme depuis des siècles. L'accroissement de l'empire s'opéra comme une nécessité fatale et rendit toujours plus difficile à l'autorité supérieure d'exercer une surveillance active sur ses agents. Ceux-ci ne songeaient en général qu'à s'enrichir. Aussi la révolte peut-elle être attribuée, pour une bonne part, aux vexations qu'avaient à souffrir les indigènes. L'étendard du fanatisme religieux servit à grouper des mécontentements d'espèces diverses, mais cet appel obtint peu de succès hors des rangs de l'armée; il est donc permis d'en conclure que les exigences de la discipline militaire ont été l'une des principales causes du terrible conflit. Sans doute l'orgueil anglais commit une faute en montrant trop de mépris pour les soldats hindous; cependant la promptitude avec laquelle quelques régiments européens sont venus à bout de l'insurrection peut, sinon excuser, du moins expliquer ce tort. En présence du péril, presque tous les agents anglais firent preuve de force morale, de courage et même d'héroïsme. Jamais supériorité de race ne se manifesta d'une manière plus évidente. M. Forgues en cite maints exemples, remarquables surtout par le cachet d'élévation qui les distingue. La bravoure du champ de bataille pâlit devant ce calme énergique et cette noble résignation que les plus cruelles souffrances ne peuvent abattre. Dans l'ordre civil comme dans le

militaire, et jusque chez les subalternes, éclate une grandeur d'âme que la religion seule peut inspirer. Au milieu des horreurs de la lutte on éprouve une vive jouissance à voir tant de beaux caractères mis en relief. Ce sont là de véritables titres de gloire pour notre époque, car ils prouvent que la vigueur morale n'est point incompatible avec le développement matériel. Le livre de M. Forgues, rédigé dans un fort bon esprit, contribuera, nous en sommes certains, à faire mieux comprendre le saisissant spectacle dont les journaux n'ont pu nous transmettre qu'une image incomplète et plus ou moins altérée.

---

**VOYAGE dans les steppes de la mer Caspienne et dans la Russie méridionale, par M<sup>me</sup> A. Hommaire de Hell. Paris, Hachette et Cie, 1860 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.**

Ce volume renferme la partie anecdotique et pittoresque de la relation de voyage publiée par M. et M<sup>me</sup> Hommaire de Hell. La traversée des steppes de la mer Caspienne est une excursion pénible et même périlleuse que peu de femmes seraient tentées d'entreprendre. L'orage y produit des effets terribles, les stations fort éloignées les unes des autres offrent peu de ressources, les vivres font souvent défaut. Mais M<sup>me</sup> Hommaire de Hell ne paraît pas avoir beaucoup souffert de ces inconvénients. D'abondantes provisions suivaient nos voyageurs, et l'officier commandant leur escorte avait un faucon très-habile à faire la chasse aux oies sauvages. D'ailleurs cette vie singulière ne manque pas d'un certain charme dont M<sup>me</sup> de Hell savait jouir et qu'elle décrit fort bien. En Russie, malgré l'unité administrative, il y a maintes différences de coutumes, d'institutions et de mœurs qui produisent d'étranges contrastes, surtout dans les provinces éloignées de la capitale. Dans un si vaste empire, au milieu de races diverses, la centralisation ne peut pas exercer complètement son influence absorbante; elle rencontre des obstacles insurmontables. Ainsi le régime despotique se voit contraint de respecter les formes municipales consacrées par l'usage. De là résulte une variété d'autant plus intéressante qu'elle fait mieux ressortir les abus de l'admi-

nistration centrale. L'esprit observateur de M<sup>me</sup> de Hell saisit avec beaucoup d'intelligence le cachet particulier de chaque groupe et sa plume en retrace les traits distinctifs d'une manière tout à fait piquante. Ce sont des incidents de voyage, simplement racontés, mais choisis avec tact, qui peignent la société russe prise en quelque sorte sur le fait. Les contrées que parcourt M<sup>me</sup> de Hell auront pour la plupart des lecteurs tout le charme de la nouveauté, car on connaît peu ces parages lointains, et des villes telles que Ekaterinoslaw, Marioupol, Taganrok, Rostof, Novo-Tscherkask, Sarepta, Astrakan, des campements de Tsiganes ou de Kal-mouks dans le désert, les sites et les eaux du Caucase, présentent maints aspects nouveaux et piquants. M<sup>me</sup> de Hell, voyageuse excellente, jouit de tout avec bonheur. Les contrariétés mêmes n'influent point sur ses jugements ; elle y trouve toujours quelque sujet d'observations non-moins attrayantes qu'instructives. Sa plume spirituelle sait d'ailleurs donner du relief aux moindres choses ; aussi ce livre nous paraît-il digne d'être recommandé comme une lecture de l'intérêt le plus vif et le mieux soutenu.

---

JOURNAL inédit d'Arnauld d'Andilly (1614-1620), publié et annoté par Achille Halphen. Paris, Techener, 1857 ; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

La vie d'Arnauld d'Andilly peut se diviser en deux périodes distinctes : la première s'étend jusqu'en 1645 ou 1646 ; c'est la période active et énergique de sa vie ; la seconde s'écoule depuis lors jusqu'à sa mort, elle est consacrée tout entière au service d'une piété ardente et aux nombreuses controverses qui l'ont rendu célèbre. Le *Journal* publié par M. Achille Halphen se rattache à la première période. Il complète d'une manière tout à fait heureuse les *Mémoires* d'Arnauld, édités en 1734, par l'abbé Goujet. Les *Mémoires* d'Arnauld furent commencés à Port-Royal, sur les instantes demandes de son fils de prédilection, et furent terminés en sa retraite de Pomponne, en 1667, longtemps après les événements dont il retrace l'histoire. Aussi l'ouvrage se ressent-il de cette séquestration des affaires ; il y est plus personnel, peut-être

même moins complet, tandis que dans le *Journal* que M. Halphen vient de livrer à la publicité, le chroniqueur s'efface complètement, au profit des personnages qu'il dépeint et des faits qu'il raconte, et transcrit presque jour par jour, sans aucune recherche littéraire, les événements auxquels il prend part. Le *Journal* est complètement dépourvu de tout intérêt littéraire. C'est ce qui le distingue des *Mémoires* dont le principal attrait réside bien plus dans la vigueur et l'élégance du style que dans la solidité du fond. Quoi qu'il en soit, les deux ouvrages ont un mérite spécial et nous font envisager le personnage d'Arnauld sous un double point de vue. Dans les *Mémoires*, nous reconnaissons le solitaire de Port-Royal, l'ami de Saint-Cyran, le polémiste philosophe ; le *Journal* nous révèle sa carrière politique, ses succès et ses revers, résultat immédiat des intrigues de cour. L'éditeur consciencieux du *Journal* mérite nos plus sincères remerciements : sa savante préface est un chef-d'œuvre de critique intelligente et d'élégante clarté.

H. F.

---

LA CHINE et le Japon, mission du comte d'Elgin pendant les années 1857, 1858 et 1859, racontée par L. Oliphant ; traduction nouvelle précédée d'une introduction par Guizot. Paris, Michel Lévy frères, 1860 ; 2 vol. in-8 : 15 fr.

Cet ouvrage offre la relation exacte et détaillée des circonstances qui ont amené l'expédition anglo-française contre la Chine. On y voit se dérouler toutes les intrigues de la politique chinoise et les opérations militaires jusqu'au traité de Tientsin. C'est un document précieux qui fait bien comprendre les difficultés de l'entreprise actuelle, dont le succès, encore douteux, ne conduirait peut-être qu'à de nouvelles déceptions. Il en ressort évidemment que, pour conquérir la Chine, des forces très-considérables seraient nécessaires, et malgré la supériorité des armes européennes, quelques régiments anglais et français suffisent d'autant moins que la distance rendra toujours incertaine l'arrivée des renforts, tandis que l'ennemi dispose d'une immense population, peu guerrière sans doute, mais facilement exaltée par la haine de l'étranger. L'empire chinois a pour lui l'avantage de l'unité administrative

on n'y trouve pas les mêmes éléments de division qui favorisèrent la conquête du Mexique, celle du Pérou, celle des Indes. Ici point de chefs ambitieux avec lesquels on puisse faire alliance ; les insurgés mêmes, qui depuis quelques années tiennent en échec l'armée impériale, paraissent également prêts à repousser l'invasion européenne. D'ailleurs, quoique les habitants du céleste empire se montrent malhabiles à se défendre, ils ne manquent ni de courage, ni d'intelligence et craignent peu la mort. Déjà, dans plusieurs rencontres, on a pu reconnaître qu'ils avaient fait de réels progrès à cet égard. C'est un peuple essentiellement imitateur, et s'il réussit à s'approprier la tactique de ses adversaires, les troupes alliées se trouveront dans une position fort périlleuse. Le seul résultat auquel on doive prétendre est donc, comme le dit M. Guizot dans sa préface, de fonder sur les côtes un établissement solide et durable, où les puissances de l'Europe puissent avoir toujours des forces suffisantes pour protéger leur commerce. Après tant de trahisons répétées, compter sur la foi des traités serait une folie. En fait d'astuce les diplomates chinois n'ont pas leurs pareils. C'est seulement par la force qu'on leur inspire quelque crainte. Il faut que chaque perfidie puisse recevoir aussitôt sa punition. Le récit de M. Oliphant et les faits qui se sont passés ensuite ne permettent pas de conserver le moindre doute à cet égard. L'art de mentir est très-familier aux Chinois, ils ne connaissent pas les scrupules de conscience, et le sentiment de l'honneur semble leur être tout à fait étranger. Sur ces deux points les Japonnais ont une supériorité bien marquée. Ils paraissent plus susceptibles de progrès et mieux disposés à se mettre en rapport avec la civilisation européenne dont ils n'affectent pas du moins de mépriser les avantages. La mission de lord Elgin offre de curieux détails sur ce pays où les Européens avaient jadis tant de peine à pénétrer. Elle intéressera vivement les lecteurs et mérite d'obtenir en France le même succès qu'en Angleterre.

---

ESSAI SUR Marc-Aurèle d'après les monuments épigraphiques, précédé d'une Notice sur le comte Bart. Borghesi, par M. Noël des Vergers, corresp. de l'Institut, etc. Paris, Firmin Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>, édit.-impr.-libr. de l'Institut de France, rue Jacob, 56, 1860 ; 1 vol. in-8.

Ce livre de M. Noël des Vergers est une histoire épigraphique du règne de Marc-Aurèle, c'est-à-dire que l'antiquaire cherche à suppléer ou à compléter, à l'aide des monuments contemporains et surtout des inscriptions, le silence ou les imperfections des récits historiques. Ces derniers sont effectivement très-peu explicites sur le règne de l'empereur philosophe : une sèche biographie de Jules Capitolin, un extrait de Dion Cassius par Xiphilin, quelques pages d'Hérodien, d'Aurélius Victor ou d'Eutrope et les bas-reliefs de la colonne Antonine, voilà tout ce que nous avons pour les événements extérieurs. Pour l'âme de Marc-Aurèle, elle nous est révélée par le livre de ses *Pensées*.

Mais tandis que des biographes et des historiens importants manquent aux règnes de Nerva, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle, les monuments épigraphiques abondent au contraire. « Il semble, disait le comte Borghesi à M. des Vergers, que chacun ait prévu le naufrage qui devait engloutir les livres écrits à cette époque et se soit empressé de faire graver sur le marbre ou sur le bronze ses titres à l'attention de la postérité. »

M. des Vergers se disposait à écrire une histoire de l'empire romain appuyée sur les monuments épigraphiques, mais il nous apprend que c'est sur les conseils du maître dans cette science, du comte Borghesi, qu'il s'est réduit, pour le moment, à Marc-Aurèle, comme M. Borghesi s'était réduit lui-même aux fastes consulaires.

Ce genre d'histoire présente beaucoup de difficultés. Que de travaux sont nécessaires avant de sentir ses pas assurés ! Car ce n'est pas assez de connaître tout ce que peuvent donner la numismatique et l'épigraphie d'une époque, quoique ce soit là déjà un grand travail qui ne peut se faire sans beaucoup de frais et de déplacements ; il faut, de plus, déchiffrer sûrement, et l'on n'arrive à quelque sécurité dans les interprétations qu'après avoir

beaucoup vu et beaucoup comparé : il faut aussi et surtout un esprit de critique très-exercé pour ne pas être la dupe des supercheries, si fréquentes dans tout ce qui concerne les antiquités.

« C'est une tâche trop rude pour un seul homme, nous dit encore le comte Borghesi cité par M. des Vergers, d'affiner lui-même les instruments dont il doit se servir. Pendant vingt années j'ai parcouru l'Italie, visitant ses musées, compulsant ses bibliothèques. J'avais promptement reconnu dans quel état désespéré nous sont parvenues la plupart des inscriptions antiques. L'ignorance, l'incurie, la fraude en ont altéré un grand nombre. Il a fallu revoir les marbres, comparer les manuscrits, démasquer les faussaires, etc. »

Donc, conformément à ce conseil, M. des Vergers s'en est tenu aux règnes de Nerva et de Trajan, première partie d'un travail qu'il espère publier bientôt. Seulement, par une circonstance particulière, il devance l'ordre des temps et fait paraître d'abord ces quelques pages sur Marc-Aurèle.

Nous renvoyons le lecteur à cet Essai lui-même. Il y trouvera intérêt et instruction. Le récit, d'un style admirablement pur, élégant, soutenu, se fait suivre sans lasser jamais. Les discussions scientifiques sont reléguées dans les notes, dont plusieurs piquent la curiosité. Nous recommandons particulièrement celles sur les *consules suffecti* (p. 34), sur les *curateurs* (p. 49), sur les *services médicaux dans les armées* (p. 69), sur la *composition de l'armée à l'époque de Marc-Aurèle* (p. 83), et surtout celles sur les *associations et corporations* (p. 107), sur l'*apologie des chrétiens adressée à Marc-Aurèle par Méliton* (p. 119) et sur les *trois Dacies* (p. 127).

Tout en admirant Marc-Aurèle, M. des Vergers ne nous cache point les faiblesses de ce prince. « Son aveuglement pour Faustine ne peut trouver d'excuse que dans la passion ; sans elle il toucherait au ridicule. Désigné sur la scène comme un mari trompé, jamais il ne voulut se reconnaître ; c'est un autre sentiment que la reconnaissance des bienfaits d'Antonin qui lui fit garder près de lui la mère de ses enfants. Il ne la vit jamais ce qu'elle était. »

Il le faut bien, puisqu'il la fit mettre, après sa mort, au nombre des déesses. « Un des bas-reliefs de l'arc qui lui a été consacré, et qu'on voit encore dans l'escalier du palais des conservateurs

au Capitole, représenté Faustine enlevée, au ciel par une Renommée, tandis que l'empereur la suit d'un regard plein d'amour. En voyant l'image charmante de cette princesse dans ses bustes et ses statues, on se demande s'il faut pardonner à l'excès de tendresse qui voila aux yeux de Marc-Aurèle l'indigne conduite de la fille d'Antonin... Faiblesse aveugle pour ceux qu'il aimait, faiblesse coupable puisqu'elle devait laisser l'empire aux mains d'un tyran. »

Il est fâcheux aussi pour la mémoire de ce prince, débonnaire avec les coupables, qu'on doive le compter parmi les persécuteurs des chrétiens. Ce contraste, pense M. des Vergers, ne peut s'expliquer que par l'inquiétude que faisait naître dans l'esprit du chef de l'empire la diffusion rapide du christianisme, diffusion qui faisait dire à Tertullien : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous peuplons votre empire, vos villes, vos conseils, vos camps, vos tribus, le palais, le sénat, le forum, nous ne vous laissons que vos temples. Sans recourir aux armes, nous pourrions vous combattre en nous séparant de vous : vous seriez effrayés de votre solitude. » Les pages fort belles que M. des Vergers consacre à l'examen de cette question méritent d'être méditées.

La *Notice sur Bart. Borghesi* est une œuvre d'affection exécutée avec le plus grand soin ; elle a un charme auquel il serait difficile de résister et nous fait connaître une noble vie. Qu'on se garde de laisser ces pages sans les lire.

L'*Essai sur Marc-Aurèle* est donc un bel ouvrage ; les soins de l'éditeur ont remarquablement répondu à ceux de l'auteur. E. G.

---

Le LIVRE DU RECTEUR, catalogue des étudiants de l'académie de Genève de 1559 à 1859. Genève, impr. J.-G. Fick, 1860 ; 1 vol. in-8 : 10 fr.

Une personne à laquelle on annonçait la publication prochaine du *Livre du recteur*, demandait assez légèrement quelle pouvait être l'utilité immédiate de cet ouvrage et comment trois savants distingués avaient dû s'associer pour une œuvre en apparence



aussi aisée. Cette critique tombe d'elle-même pour qui a parcouru, même rapidement, le *Livre du recteur* que MM. Le Fort, Rebillod et Fick viennent de publier. Il y a là plus qu'un simple répertoire, plus qu'une sèche nomenclature de noms; il y a, pour qui sait la voir, l'histoire d'une institution qui, par son rayonnement au dehors, a répandu ses enseignements jusque dans les contrées les plus lointaines. Sur ce terrain neutre de la pensée, où les opinions les plus diverses ont été pendant trois siècles également représentées, les noms les plus disparates se trouvent rapprochés; mais ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est le nombre relativement très-restreint de Genevois qui peuplèrent, de 1559 à 1605, les bancs de l'académie. Pendant ce laps de temps, qui constitue une première période de son existence, il semble que les tendances un peu exclusivement théologiques avaient écarté la jeunesse genevoise. Peu à peu et par une attraction puissante, l'académie s'assimile ce qui l'entoure, et nous voyons reparaitre à côté des représentants des pays voisins ces vieux noms genevois qu'on ne rencontre jamais sans plaisir, parce qu'ils s'associent dans la mémoire aux pages les plus glorieuses de notre histoire nationale. Dès lors le *Livre du recteur* reflète l'histoire en quelque sorte journalière de notre pays. Tous les noms qui ont marqué dans les sciences ou les lettres se présentent tour à tour et nous retracent les souvenirs les plus palpitants. Chacun s'y retrouve et reconnaît sa vie passée et celle de sa famille. Combien n'avons-nous pas vu de vieillards dont la figure gravé et mélancolique s'éclaircissait pour quelques moments en retrouvant dans ces pages tous leurs souvenirs de jeunesse qu'ils croyaient à jamais évanouis. Si leur physionomie s'assombrissait en lisant les noms d'amis perdus ou oubliés, leurs traits respiraient une pieuse sérénité en se reportant aux temps d'heureuse et insouciante mémoire où ils traversaient en commun le stage académique.

Le *Livre du recteur* peut être considéré comme une histoire de notre académie, composée de la main même de ceux qui pendant trois siècles sont venus animer par leur présence la vieille cité de Calvin. Comme l'ont remarqué les éditeurs, ce livre sera utilement consulté par le simple citoyen rassemblant des souvenirs de famille, par le chroniqueur étudiant les annales d'une ville ou d'une province, par l'historien du protestantisme recherchant les

traces des jeunes disciples de l'Évangile qui de toutes parts accouraient à Genève et retournaient dans leur patrie propager la foi et braver le martyre. C'est aussi un service rendu au pays, parce qu'on découvre dans cet ouvrage les éléments de cette longue évolution littéraire et scientifique qui a surtout illustré Genève.

H. F.

---

### **RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.**

HISTOIRE de la prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle, par A. Vinet. Paris, 174, rue de Rivoli, 1860; - 1 vol. in-8 : 6 fr. 50.

Dans le protestantisme la prédication, formant la partie principale du culte, prit dès l'origine un essor assez remarquable. Elle offrait le moyen le plus efficace pour répandre la doctrine nouvelle ou du moins renouvelée, et les ministres comprirent bien quelle puissance ils pouvaient ainsi donner à leurs enseignements. D'ailleurs, chez eux, la foi pleine de ferveur suppléait aux ressources de l'art. Une conviction forte peut se passer des élégances de la parole. Son langage simple, grave, énergique, captive l'attention et remue les âmes. Ce n'est pas de l'éloquence didactique, mais cela produit quelquefois autant d'effet, surtout lorsqu'il s'agit de questions qui préoccupent vivement l'auditoire. Au seizième siècle, la discussion religieuse intéressait presque tout le monde, et les prédicateurs de la réforme, à défaut même de talents remarquables, eussent attiré la foule, rien que par le caractère scripturaire de leurs discours, si différents de ceux qu'on débitait du haut des chaires catholiques. Ils ne tardèrent donc pas à former une école originale, vigoureusement trempée, et dont le trait principal était l'étude approfondie de la Bible. Bientôt les persécutions vinrent stimuler davantage encore le zèle des hommes d'élite, seuls capables d'affronter les périls de la carrière pastorale. On peut dire qu'à cet égard l'épreuve fut un bienfait pour les

Eglises réformées. Elle leur servit en quelque sorte de lien et les préserva des suites fâcheuses qu'aurait entraînés l'essor trop prompt du principe du libre examen. L'énergie morale se développe en raison des obstacles qu'elle doit surmonter. « La grandeur du protestantisme est, » dit Vinet, « un des traits de la grandeur générale du dix-septième siècle, et cela même en France, bien qu'il y vécût en proscrit, exilé en dehors de ce qui fit la principale gloire du siècle de Louis XIV. Plus tard, on put méconnaître cette grandeur ; mais les principaux orateurs catholiques contemporains, les Bossuet, les Bourdaloue, ne parlaient qu'avec considération de l'Eglise persécutée. » Et certes elle le méritait en effet, non-seulement par sa persévérance, mais aussi par ses lumières. Les savants théologiens, les hommes distingués en tous genres, diplomates, guerriers, magistrats, enfin les prédicateurs éminents abondaient dans son sein. Durant cette période où les religionnaires étaient mis hors la loi, traqués comme des bêtes fauves, les règles tracées par Calvin pour l'instruction des ministres ne cessèrent point de produire leurs fruits. Le respect du savoir et l'amour des lettres furent toujours en honneur dans l'Eglise réformée, alors même que, pour obtenir les grades voulus comme pour en faire usage au service de la bonne cause, il fallait affronter l'exil, les galères et la mort. On en trouve la preuve assez frappante dans cette série de prédicateurs qui commence à Pierre Dumoulin et finit à Pierre Du Bosc, puis dont la tradition se retrouve chez les réfugiés en Hollande, au milieu desquels surtout le génie de Jacques Saurin brille d'un vif éclat. Vinet passe en revue tous ces prédicateurs et signale avec beaucoup de tact les qualités particulières à chacun d'eux. Ses remarques, appuyées sur des citations bien choisies, nous paraissent fort judicieuses, fines, spirituelles, empreintes de ce goût pur et délicat qui caractérise en général ses appréciations littéraires. Quoique toujours bienveillant, il sait être impartial et ne dissimule point les côtés faibles que présentent, au point de vue du style surtout, les sermonaires protestants. On reprochera peut-être à cette histoire de la prédication d'être incomplète. Ce ne sont, en effet, que les matériaux d'un cours que l'auteur donna deux fois, en 1842 et en 1843, et qu'il n'avait point rédigé pour la publication. Son manuscrit offrait des lacunes qu'on a dû combler avec les analyses faites par ses étudiants. Mais ce défaut

est bien compensé par la richesse des aperçus ainsi que par l'intérêt qui s'attache aux souvenirs d'une époque si glorieuse pour le protestantisme.

DE LA MORALE avant les philosophes, par L. Ménard. Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>, 1860 ; 4 vol. in-8 : 5 fr.

La morale est antérieure à tous les systèmes de philosophie, car elle forme l'un des éléments indispensables de la société. On peut dire qu'elle existe en quelque sorte à l'état d'instinct dans l'âme humaine. Ses préceptes sont mis en pratique longtemps avant d'être formulés et se trouvent partout mêlés aux traditions religieuses les plus anciennes. C'est le fond commun où puisent le législateur d'abord, puis plus tard les philosophes. La religion, les lois et l'histoire d'un peuple portent toujours plus ou moins l'empreinte de cette morale primitive. Une semblable étude offre le plus haut intérêt, surtout lorsqu'il s'agit du peuple qui, dans l'antiquité, tint la première place par son développement intellectuel. En choisissant la Grèce pour objet de ses recherches, M. Ménard a voulu montrer que l'essor de l'art et des lettres, ainsi que les grandes vertus sociales dont cette terre féconde fut le théâtre, devaient nécessairement avoir les principes de la morale à leur base. Sous les fables de la mythologie se cachent de sérieux enseignements. L'imagination des poètes a plus ou moins altéré leur sens primitif ; l'idée se perd dans les richesses de la forme, cependant elle existe et peut être retrouvée par l'observateur attentif. Dans la lutte des dieux et des Titans, il voit les forces domptées par les lois, la matière par l'intelligence ; le culte des demi-dieux ou des héros est la consécration des vertus sur lesquelles reposent l'existence et la prospérité de l'Etat ; à l'origine les mythes eurent évidemment pour but de donner à la loi morale une sanction religieuse. Dans le polythéisme grec cette tendance éclate d'autant mieux que l'homme y sert de type à tous les êtres surnaturels qui peuplent l'Olympe. Ce n'est pas la puissance vague, impersonnelle du système panthéiste ; ici l'individualité humaine s'impose aux habitants du ciel, et si les dieux ont des faiblesses, du moins ils vivent, agissent et montrent une volonté très-prononcée. L'invo-

cation, la prière, le sacrifice prennent dès lors un caractère plus significatif. L'erreur païenne partage et dissémine les attributs divins, elle multiplie les dieux, mais leur conserve un pouvoir réel, bien déterminé, dont l'influence peut avoir des résultats pratiques pour la conduite de la vie. Aussi le peuple grec devança-t-il sur la route du progrès tous ses frères de la race indo-européenne. Malgré tant de germes corrupteurs inhérents au paganisme, il atteignit un haut degré de développement intellectuel et moral : ses poètes, ses philosophes, ses artistes professèrent le culte du beau et du vrai avec une supériorité telle que leurs ouvrages sont encore aujourd'hui nos modèles, et son histoire abonde en exemples de vertus les plus dignes d'admiration. M. Ménard esquisse un brillant tableau des destinées de la Grèce en s'attachant surtout au point de vue moral. Son enthousiasme, quoique très-vif, ne paraîtra pas exagéré, car il résulte de l'étude approfondie des productions du génie grec. Mais le livre ne nous semble pas répondre complètement à son titre. Au lieu de traiter la question générale, il n'aborde guère que les traditions helléniques, et comme elles nous ont été transmises par des poètes tels que Homère, Hésiode, etc., on peut bien se demander si ceux-ci déjà n'étaient pas un peu philosophes. Pour apprécier avec exactitude la morale primitive, il faudrait des livres sacrés, comme ceux de l'Inde ou de la Chine, or, ici rien de semblable. Du reste, cette question n'empêchera point la plupart des lecteurs de se laisser captiver par le charme d'une dissertation pleine d'éloquence et d'intérêt.

---

ALCIME. Esquisses du ciel, par M. DLCDB. Paris, Cherbuliez;  
1 vol. in-18.

Que devient l'homme après la mort ? En face de cette question redoutable, le chrétien espère et se confie, le mondain détourne la vue, le matérialiste dit : Mangeons et buvons, le philosophe raisonne, et le rêveur conjecture et imagine.

A laquelle de ces classes appartient l'auteur d'Alcime ? Le lecteur en décidera.

Alcime, c'est Vauvenargues. Après sa mort, il est transporté

dans le globe du soleil, et il y devient le fils adoptif d'Épaminondas.

Ce séjour dans le soleil n'est pas encore le paradis : ce n'est pas non plus le purgatoire ; c'est un lieu d'attente. On y mène une vie très-confortable ; on habite de magnifiques villas et de splendides palais ; on est servi par des animaux parlants et intelligents appelés Thespontes ou Soumlas ; on fait des noces somptueuses ; on monte à cheval, on se promène en voiture ; on chante, on joue de la harpe ; les demoiselles brodent admirablement, et sont même un peu coquettes. En quoi la vie de ces habitants du soleil diffère-t-elle de la vie des riches habitants de la terre ? C'est que l'on voit là, réunis, des hommes de tous les temps et de tous les lieux ; la compagnie nous semble même un peu mêlée, puisque l'on y rencontre Charles Stuart, deuxième du nom, et jusqu'à l'indigne fils de Marc-Aurèle, Commode. Ce dernier, il est vrai, a passé par de longues expiations. Ce qui nous montre aussi que nous avons quitté ce globe, c'est que l'on a établi dans le soleil un système de gouvernement dont chacun est content, et que l'on n'y fait pas la guerre.

L'auteur avance toutes ces fictions pour justifier et appuyer sa croyance au perfectionnement graduel et successif de l'homme dans l'autre monde. Il nous semble qu'il aurait pu se contenter de donner ses raisons. Nous ne discuterons pas ses inventions, car nous doutons fort qu'elles soient prises au sérieux par qui que ce soit. Nous dirons seulement que ce paradis héliopolitain ressemble trop à la terre pour nous séduire. Si nous n'avions rien de mieux à espérer, ce ne serait pas la peine de ressusciter. W. G.

---

LE MARIAGE aux États-Unis, par Auguste Carlier. Paris, Hachette et Cie, 1860 ; 1 vol. in-12.

Le développement rapide et la puissance de l'Union américaine ont trouvé des admirateurs enthousiastes. Les partisans de la démocratie applaudissent avec orgueil à ce prodigieux essor ; les sectaires de toutes sortes exaltent la liberté religieuse dont les États-Unis jouissent ; la république du nouveau monde est en gé-

néral citée comme exemple du progrès moral, comme preuve de l'heureuse influence que les institutions exercent sur les mœurs. Mais il faut avouer qu'à la plupart de ces apologies manquent des pièces justificatives suffisantes pour en constater l'exactitude. Chacun s'appuie sur quelques faits plus ou moins favorables à ses vues particulières, et laisse tout le reste dans l'ombre. On ne possède pas un travail complet, où le peuple américain soit esquissé d'une manière vraiment impartiale, avec ses qualités et ses défauts, ses grandeurs et ses faiblesses. L'ouvrage même de M. de Tocqueville, malgré le haut mérite qu'on ne peut lui refuser, porte le cachet des préoccupations de l'auteur ; c'est une thèse en faveur du système démocratique. L'écrivain ne voit et n'enregistre que les faits propres à servir la cause qu'il plaide, encore se garde-t-il de les approfondir, de crainte sans doute d'y trouver autre chose. Pour apprécier convenablement la valeur de son livre, on aurait besoin d'un tableau très-fidèle de la vie américaine dans tous ses détails. M. Carlier ne prétend point accomplir à lui seul cette grande entreprise ; il se contente d'aborder une seule question, et la traite avec beaucoup de soin. C'est la meilleure méthode pour arriver à des résultats utiles. D'ailleurs, le mariage peut être considéré comme la pierre de touche de l'état social. Toute atteinte portée au lien conjugal menace la société d'une prompte décadence. Aussi M. Carlier insiste-t-il avec raison sur l'importance des lois et des coutumes qui régissent le mariage. Il compare les trois législations française, anglaise et américaine. La première est sans contredit supérieure aux deux autres, mais les mœurs ne lui permettent pas de porter tous ses fruits. En Angleterre c'est l'inverse, les principes et les usages valent beaucoup mieux que les lois. Aux États-Unis, lois et mœurs tendent également à priver le lien conjugal de ses garanties les plus nécessaires. Loin que l'esprit démocratique ait, comme le prétend M. de Tocqueville, amélioré la position sociale des femmes, il travaille plutôt à dissoudre la famille, en altérant les rapports d'affection et de solidarité qui la constituent. Le mariage n'est plus qu'un simple enregistrement pour lequel suffit la déclaration des conjoints ; on n'exige ni le consentement des parents, ni la publicité des annonces, et l'acte peut être rédigé soit par un ecclésiastique, soit par un agent subalterne de l'état civil. M. Carlier en cite de

curieux exemples. Un mécanicien de locomotive fait monter avec lui sa fiancée et le premier ministre venu, puis le voilà marié avant même d'être à la station suivante. Deux fiancés retenus par la cru subite d'une rivière qui les empêche d'aller trouver le pasteur chez lui, le font appeler sur l'autre bord, lui lancent leurs papiers au moyen d'une pierre et reçoivent en retour sa bénédiction. Les formalités exigées sont à peu près nulles. Ceux qui veulent se marier doivent savoir ce qu'ils font, cela les regarde. La loi n'intervient que pour apposer le sceau de son cachet sur leurs engagements réciproques, ou pour en exiger l'exécution, car les tribunaux américains sont volontiers sévères sur ce point et considèrent des propos amoureux comme de solennelles promesses. Il arrive même quelquefois que d'habiles coquettes réussissent à se faire adjuger ainsi des sommes assez fortes. Si le mariage a lieu sans beaucoup de formalités aux États-Unis, on n'en demande pas davantage pour le divorce. Les alliances conjugales se contractent et se dissolvent avec la même facilité. M. Cartier donne à cet égard des détails statistiques peu favorables aux mœurs américaines. Au lieu de l'influence heureuse que lui attribue M. de Tocqueville, la démocratie semble avoir détérioré les principes et les coutumes que les premiers émigrants apportèrent avec eux. Cette esquisse du mariage aux États-Unis jette un triste jour sur la société américaine. On y remarque certains symptômes de décadence morale fort inquiétants qui menacent l'avenir du régime républicain. Le danger est inévitable et grandira toujours plus, à moins qu'une réaction énergique ne vienne rétablir l'équilibre détruit par la prédominance trop exclusive des intérêts matériels.

---

### SCIENCES ET ARTS.

LE BLASON des couleurs en armes, livrées et devises, par Sicille, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon, publié et annoté par H. Cocheris. Paris, A. Aubry, 1860; 1 vol. in-12, fig.

Cet opuscule obtint au quinzième siècle une grande célébrité. Ses nombreuses éditions s'épuisèrent si bien qu'il figure aujour-



d'hui parmi les raretés que l'on paie dans les ventes au poids de l'or. Ce n'est pourtant pas un travail très-remarquable. La première partie, écrite par le héraut Sicille, « offre, » dit M. Cocheris, « un mélange bizarre d'ignorance et de pédanterie. » On y rencontre des extraits de Pline, des citations de la Bible, d'Isidore de Séville, de St. Thomas, de St. Jérôme, etc., vrai salmigondis comme en renferment la plupart des livres de l'époque. L'auteur se déclare lui-même écrivain malhabile, « sa plume est trop mal stillée de bon sens et non arrousée du jus de loquence, » et ne rachète pas ce défaut par le mérite du savoir. Son système repose sur des considérations tout à fait puériles dont il ne sait pas même tirer parti pour être du moins amusant. Mais, dans la seconde partie, le style prend une tout autre allure, les raisonnements sont plus justes, et maints chapitres contiennent des détails intéressants ou curieux qui valent la peine d'être lus. Le continuateur de Sicille n'a pas jugé à propos de se nommer, estimant plus sage, sans doute, de s'abriter derrière la renommée dont jouissait le héraut du roi d'Aragon. Ce qu'il dit du rapport des couleurs avec la qualité des personnes, peut encore fournir des applications ingénieuses aux modes de notre temps. M. Cocheris décrit dans sa préface les premières éditions de ce petit ouvrage et donne les quelques renseignements qu'il a pu retrouver sur le héraut Sicille qui paraît avoir été en outre maréchal d'armes du Hainaut. Le texte est imprimé avec une élégance de fort bon goût. En tête figure le portrait de l'auteur, gravé d'après une petite gouache peinte sur l'un des manuscrits que possède la bibliothèque impériale. Cette nouvelle édition, tirée à 350 exemplaires seulement, sera sans doute bien vite enlevée par les amateurs.

---

FORMULAIRE de la comptabilité des percepteurs et des receveurs de communes, hospices et bureaux de bienfaisance, par C. Couder. Paris, P. Dupont, 1860; 1 vol. in-8: 8 fr.

M. Couder a réuni dans ce volume la collection des modèles à l'usage des percepteurs-receveurs municipaux et des receveurs spéciaux de communes et établissements de bienfaisance. C'est

une comptabilité figurée en chiffres, d'après l'instruction générale du ministère des finances, en date du 20 juin 1859, avec des modèles d'application et des sommaires explicatifs. Quoique rédigée spécialement en vue de l'administration française, elle pourra, dans d'autres pays, servir de guide-manuel aux personnes chargées d'organiser ou de diriger des établissements du même genre. On y trouve beaucoup de renseignements utiles ainsi que des formules précieuses pour abrégé le travail sans nuire à l'ordre indispensable en de telles matières, toujours fort compliquées. Le système adopté par l'auteur, dans le but de rendre les écritures aussi claires et complètes que possible, repose sur ce principe qui forme l'article 1440 de l'instruction ministérielle : « Que le comptable doit décrire *tout ce qui se fait et rien que ce qui se fait*; qu'il doit constater les opérations *à mesure qu'elles ont lieu, sans lacune, surcharge ou rature*; que, conséquemment, les écritures faites ne peuvent jamais éprouver d'altération, et que si des erreurs ont été commises, elles doivent être rectifiées par de nouvelles écritures. »

---

## VARIÉTÉS

**MISCELLANÉES.** *Un million d'anecdotes suisses*, plaisanteries, bons mots, naïvetés, etc., recueillies par le baron de Glanville. Paris, Passard; 1 vol. in-32 : 1 fr. 50 c. Nouvelle édition, revue et fort augmentée d'un recueil qui depuis longtemps était épuisé. Parmi ces anecdotes il y en a sans doute d'apocryphes. Le caractère suisse est assez riche pour qu'on lui prête sans crainte, aussi ne s'en fait-on pas faute. Mais qu'importe? l'essentiel est que le proverbe italien : *se non e vero e ben trovato*, puisse s'appliquer aux bons mots inventés comme à ceux qui passent pour authentiques. Or, le petit volume de M. de Glanville offre bien en général ce mélange d'esprit, de franchise et de naïveté qu'on rencontre encore dans maintes parties de la Suisse. Il renferme aussi de nombreux traits qui prouvent combien sont tenus en honneur le courage et la loyauté helvétiques.

— *La correctionnelle en province*, croquis pris à l'audience d'un tribunal d'arrondissement, par A. Carro. Paris, A. Durand; 1 vol. in-18 : 2 fr. Le compte rendu des affaires correctionnelles offre

dans les journaux parisiens une lecture souvent fort amusante. Pourquoi n'en serait-il pas de même en province ? Les mêmes ridicules s'y rencontrent et quelquefois avec une certaine originalité locale de plus. On y trouve aussi des écrivains spirituels, surtout parmi les journalistes et les avocats. Malgré cela pourtant, la chronique d'un tribunal d'arrondissement n'a point ce cachet de bonne plaisanterie qui tient à l'air de Paris. Les prévenus manquent de verve, et pour leur donner du relief le rapporteur est obligé d'y mettre beaucoup du sien. Du reste, M. Carro s'en tire aussi bien que possible, et s'il ne réussit pas toujours, la faute en est moins à lui qu'à la complète nullité des personnages mis en scène.

— *De l'armée fédérale allemande*, par Léon Deluzy. Paris, Ch. Tanera ; broch. in-8 : 1 fr. Exposé des principes sur lesquels repose l'organisation de l'armée allemande et tableau des corps dont elle est formée. D'après les calculs de M. Deluzy, les contingents et réserves des différents Etats de la Confédération s'élèvent au chiffre total de 562,735 hommes, avec près de 2,000 pièces d'artillerie. C'est un ensemble assurément très-respectable qui, s'il manque peut-être d'homogénéité, n'en obéit pas moins à une même pensée.

— *Recherches historiques sur la fabrique d'armes de Liège*, par F. Henaux. Liège, L. Bernard ; broch. in-8. Nouvelle édition d'une notice fort intéressante sur la plus ancienne et la plus importante des fabriques d'armes. On ignore la date de son origine, mais Liège était déjà renommée pour ce genre de produits avant la découverte de la poudre à canon. Au temps de Charlemagne, elle fournissait les armes et les armures dont se couvraient alors les guerriers. Plus tard, ce fut de ses manufactures que sortirent les premières pièces d'artillerie, ainsi que les mousquets, les arquebuses et enfin les fusils. Pendant plus de deux siècles elle en eut le monopole, car les fabriques de France, d'Angleterre et de Prusse, etc., sont d'une époque assez moderne. De nos jours encore Liège conserve sa supériorité, soit pour le mérite des armes, soit pour la quantité, qui s'est élevée, en 1857, à plus de six cent mille. La brochure de M. Henaux renferme une foule de détails curieux, et les autorités qu'il cite prouvent combien ses recherches ont été faites avec soin.

— *Les voix du Rhône*, satires et méditations, drames et comédies, par Besse des Larzes. Lyon, Ch. Méra ; 1 vol. in-12. M. Besse des Larzes n'est pas un écrivain de profession. Le titre de son livre suffirait pour le prouver. Il a réuni divers essais, fruits de ses loisirs, et les présente sous la forme la plus modeste. On y trouve du goût littéraire sans aucune spécialité marquée. L'auteur aborde tous les genres ; sa poésie est facile, correcte, un peu froide ; il ne sait pas varier son style, en sorte que, chez lui, satire, drame, comédie, pièces lyriques ou familières, ont toujours le même accent. Du reste, ce petit volume de 144 pages exprime en général de nobles sentiments et des pensées salutaires.

— *Sermons du père Gavazzi*, chapelain de Garibaldi, traduits de l'italien par Fr. Mornand, précédés d'une notice sur le père Gavazzi. Paris, Poulet-Malassis et de Broise; 1 vol. in-12 : 2 fr. C'est un singulier prêtre que le père Gavazzi : sa soutane recouvre la chemise rouge et son bréviaire est souvent remplacé par le sabre ou le pistolet. En 1848, il fut au nombre des combattants à Rome; l'année dernière son éloquence contribua puissamment au succès de Garibaldi dans le royaume de Naples. Ce prédicateur ambulante ne brille ni par l'élevation des idées ni par la pureté de la doctrine. Ce sont choses peu nécessaires pour exploiter les passions et les instincts du peuple, surtout dans un pays où règne encore la plus crasse ignorance. De violentes diatribes contre la tyrannie, quelques phrases bien redondantes sur la nation italienne, l'unité italienne, la liberté italienne, des apostrophes à l'adresse de tous les Bourbonniens, des vivats pour le roi galant homme et pour le héros Garibaldi, le tout entremêlé de lazzi dignes des tréteaux de foire, telle est la recette avec laquelle on compose un discours révolutionnaire à l'usage de la plèbe napolitaine. Le père Gavazzi pourtant y joint parfois d'heureux traits oratoires. Il a du talent et de l'originalité, c'est incontestable; mais, dans ses sermons, l'idée religieuse joue le moindre rôle. On ne saurait même dire quelles sont ses croyances, car tantôt il démolit le pape et la hiérarchie, il prend le ton hardi du libre penseur, tantôt il caresse les superstitions populaires. Le miracle de saint Janvier lui fournit à la fois le thème d'une diatribe contre la fourberie des prêtres et le motif d'une apologie de la révolution, évidemment bénie puisque le saint n'a pas refusé d'accomplir son prodige annuel. Quant aux enseignements de l'Évangile, le prédicateur ne s'en préoccupe guère, si ce n'est pour leur donner un sens politique fort peu chrétien. On objectera qu'il veut ainsi se mettre à la portée de son public. Mais cela donne alors une bien triste idée de l'état moral du peuple napolitain, et de pareils moyens ne nous semblent pas du tout propres à l'améliorer. On saura gré néanmoins à M. Mornand d'avoir traduit quelques échantillons de cette curieuse éloquence qui forme l'un des traits caractéristiques de la révolution italienne.

— *Traité pratique de la construction des chemins de fer à chevaux*, tramways ou chemins de fer américains, par le comte A. d'Adhémar. Paris, Lacroix; 1 vol. in-8, fig. : 4 fr. Pour compléter le système des chemins de fer et rendre leur exploitation vraiment productive, il est indispensable d'établir un réseau secondaire qui mette tous les lieux de fabrique et les marchés de quelque importance en communication facile avec les lignes principales. Dans ce but on a multiplié les embranchements; mais ce sont des frais soit de construction, soit d'exploitation, beaucoup trop considérables, qui ne peuvent jamais être couverts par le produit, ou bien le roulage continuera de faire concurrence aux chemins de fer. Un procédé moins coûteux doit donc être adopté. Les Américains, avec leur sens pratique, l'ont compris les premiers, et leurs

*tramways* paraissent bien remplir le but. En effet, remplaçant la lourde et dispendieuse locomotive par les chevaux, dont le nombre est proportionné à l'importance des transports, ils réalisent une grande économie dans les frais d'établissement et dans ceux de traction. Leur coût ne s'élève guère en moyenne qu'à 22,000 francs par kilomètre. Aussi leur nombre s'accroît-il sans cesse dans les Etats-Unis. « Le seul Etat de New-York possède déjà dix-neuf de ces chemins de fer formant un total de 30,000 kilomètres environ, et rapportant à leurs actionnaires plus du 10 p. 100 du capital. » M. d'Adhémar, qui traite cette question en vue des Etats-Sardes, où les voies ferrées sont en général peu productives, expose d'une manière très-détaillée les différents systèmes de tramways et s'attache à faire nettement ressortir leurs avantages pour les lignes sur lesquelles on recherche moins la vitesse que le bon marché. Son travail, dont la partie technique est très-développée, fournira d'utiles notions aux ingénieurs appelés à diriger des entreprises semblables.

— *Testament de Pierre le Grand* ou plan de domination européenne laissé par lui à ses descendants et successeurs au trône de Russie. Paris, Passard ; broch. in-8 : 4 fr. Document assez curieux, s'il est authentique, ce que nous ignorons, car l'éditeur le publie sans aucune explication à cet égard. L'idée dominante est que les Russes sont appelés, dans l'avenir, à la domination générale de l'Europe, et comme preuve de la persistance avec laquelle les tzars poursuivent l'exécution de ce plan on a placé en tête le manifeste d'Alexandre II qui exprime le vœu d'accomplir les vœux et les desirs de ses prédécesseurs.

— *Petites ignorances de la conversation*, par Ch. Rozan, 3<sup>me</sup> édition. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. Ce petit recueil est devenu, par des améliorations successives, un ouvrage fort amusant et dans lequel se trouve expliquée l'origine de maintes locutions usuelles. L'auteur a su donner à ses recherches un tour ingénieux, les enrichir d'anecdotes piquantes et faire de l'érudition sans pédanterie. Il ne craint pas d'émettre quelquefois ses propres idées au sujet de certaines expressions populaires dont le sens est discutable, mais en ayant toujours soin de citer celles des autres écrivains qui traitèrent avant lui le même sujet. Du reste, un rapide succès a bien constaté le mérite de ce travail dont la lecture n'est pas moins utile qu'agréable, car elle met à la portée de tous les résultats de la science philologique appliquée aux termes le plus fréquemment employés dans la conversation.

— *Ceci n'est pas un livre*, par Alcide Dusolier (Etienne Maurice). Paris, Poulet-Malassis et de Broise ; 1 vol. in-12 : 2 fr. L'auteur a raison, ce n'est pas un livre qu'il nous donne, c'est un volume. De nos jours, beaucoup d'écrivains font de même et se gardent bien de le dire. Aussi pourra-t-on voir une intention satirique dans le titre adopté par M. Alcide Dusolier. En effet, la plupart des publications nouvelles se distinguent par l'absence de plan, de suite et de but. On y trouve « un assemblage disparate de pages

disparates, d'impressions au jour le jour, qui n'ont d'autre unité que celle de la couverture ! » Les salmis de boutades paradoxales, d'esquisses incomplètes, de pensées décousues sont fort à la mode chez les jeunes littérateurs, et M. Dusolier n'aurait pas tort de stigmatiser ce triste symptôme de décadence. Mais il en accuse le public, trop frivole et trop paresseux, suivant lui, pour supporter un livre. Singulière accusation, ou plutôt excuse commode à l'usage des auteurs qui n'aiment ni le travail ni l'étude et veulent s'affranchir de tout scrupule à cet égard. Dans tous les cas, le public sera peu flatté d'une pareille incartade. L'assemblage que lui sert M. Dusolier ne manque du reste pas de traits spirituels et piquants. Ce sont des articles tels qu'on en lit avec plaisir dans le *Figaro*, mais qui perdent beaucoup de leur mérite lorsqu'ils se produisent en volume. Il y a trop de jargon parisien, trop de can-cans énigmatiques pour quiconque n'est pas initié aux querelles de la Bohême littéraire. On aura souvent de la peine à comprendre, et des bluettes inintelligibles n'offrent guère d'attrait. L'auteur se console en disant qu'il n'espère que l'oubli. Mais si c'était réellement là son but, le moyen le plus simple et le plus sûr de l'atteindre eût été de garder ses articles en portefeuille. En conséquence, nous aimons mieux croire qu'il a voulu se moquer du travers à la mode.

— *L'Année anecdotique*, petits mémoires du temps, par F. Mornand. Paris, Dentu ; 1 vol. in-12 : 3 fr. Depuis que M. Figuiet a fait une année scientifique, dont le succès va croissant, on s'est mis en tête d'exploiter ce titre pour l'histoire, pour la musique, pour la littérature, pour l'art, etc., etc. Il pleut des années de toutes sortes ; on en aura bientôt autant que d'almanachs. C'est le goût du jour ; les hommes semblent n'avoir plus le temps de lire des livres, ni d'apprécier les jouissances littéraires ; il leur faut des recueils de faits, des registres où les notions qu'ils désirent soient présentées sous la forme la plus précise et la plus facile à retenir. Une pareille méthode nous paraît en général peu satisfaisante pour le cœur comme pour l'esprit. Elle réduit tout à de sèches analyses qui n'offrent guère d'intérêt. Mais M. Mornand, l'applique, avec assez de bonheur, aux petits détails de la vie parisienne, traits fugitifs, particularités, anecdotes, esquisses légères, dont l'effet serait perdu dans un grand tableau. Son but est de continuer l'œuvre des Bachaumont, des Grimm, des Chamfort, qui nous ont laissé de piquantes révélations sur les mœurs de leur temps. Mais il ne cherche pas le scandale et se borne en général à désigner par des initiales les personnages qu'il met en scène. Aussi l'*Année anecdotique* offre-t-elle une lecture vraiment attrayante. Nous sommes persuadés qu'elle fera son chemin. M. Mornand n'a pas été mal inspiré de recueillir cette petite chronique. C'est un flâneur spirituel qui, chemin faisant, glane le long des rues et des boulevards, dans les cafés, au théâtre et dans les salons, tout ce qui lui paraît propre à bien caractériser notre époque. Son volume trouvera certainement beaucoup d'amateurs.

— *Réplique au Manuel Dupin*, supplément au mémorandum des libertés et des servitudes de l'Eglise gallicane, par Alex. Guillemin. Paris, Palmé ; 1 vol. in-8 : 2 fr. 50. Manifeste anti-gallican, où M. Dupin est fort maltraité comme un véritable hérétique. On l'accuse de révolte contre l'Eglise et de nombreuses inexactitudes dans ses assertions au sujet de la papauté. L'auteur traite la question au point de vue du droit canonique et dans un sens tout à fait ultramontain.

— *Le Panlatinisme* et le mémorandum du général Garibaldi comparés. Paris, Passard ; broch. in-8 : 50 c. L'auteur du *Panlatinisme*, espèce de manifeste en opposition au Panславisme, voyant que les journaux ne rendaient pas compte de son livre, et remarquant une certaine analogie entre ses idées et celles exprimées dans le mémorandum Garibaldi, crut devoir adresser une lettre à ce sujet au rédacteur en chef de la *Presse*. Mais sa lettre ne fut pas insérée. Il la publie donc maintenant pour attirer l'attention sur l'importance d'une nouvelle division de l'Europe en analogie avec celle des races latines qui doivent s'entendre et s'unir contre l'invasion slave.



FÉVRIER 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX

---

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

---

PETITS POÈMES, par Ed. Grenier, couronnés par l'Académie française. Paris, Charpentier; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. — LA VIE CHRÉTIENNE, hymnes et poésies, par Ch. Chatelanat. Lausanne, G. Bridel; 1 vol. in-18 : 2 fr. — POÉSIES religieuses, par l'abbé H. Rompant. Paris, 1 vol. in-12. — LA SATIRE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, suivie de l'Art de la poésie, par B. Alciator. Paris, Ledoyen; 1 vol. in-12. — LES POÈTES contemporains : Achille Millien, par L. Rogier. Paris, C. Vanier; 1 vol. in-18. — LES HIRONDELLES, poésies allemandes de L. Wihl, trad. par P. Mercier. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Si la poésie produit peu de fleurs et de fruits, ce n'est assurément pas faute d'être cultivée. Les vers abondent; nous aurions pu sans peine doubler et même tripler le nombre des volumes dont les titres figurent en tête de notre article. Mais, dira-t-on, les versificateurs ne sont pas tous des poètes. Rien de plus vrai, la remarque est très-juste. Il ne suffit pas de savoir aligner des vers, il faut encore avoir de la poésie dans le cœur et l'esprit. Or, cette condition essentielle fut toujours assez rare, et peut-être notre époque manque-t-elle, plus qu'une autre, des éléments nécessaires pour l'obtenir. En effet, la société moderne porte un cachet de prosaïsme bien prononcé; l'utile et le réel y trouvent plus d'ama-



teurs que les fantaisies de l'imagination. Le bien-être matériel préoccupe à tel point, qu'on regarde volontiers comme du temps perdu les heures consacrées à la rêverie. A cet égard, pourtant, notre époque ne mérite pas, il nous semble, l'espèce d'anathème qu'on lui jette. Dans les siècles antérieurs on rencontre maintes périodes plus stériles qu'elle, et s'il était vrai, comme quelques-uns le prétendent, que le public de nos jours ne se souciât plus du tout de la poésie, pourquoi tant d'écrivains s'adonneraient-ils à ce genre ? D'ailleurs, les productions de premier ordre ne furent jamais communes, et l'on peut, en vers aussi bien qu'en prose, intéresser ou plaire sans avoir du génie. D'ingénieuses pensées, des sentiments élevés, purs, sincères, des traits spirituels exprimés avec grâce ont un charme incontestable.

Sans doute, comme le dit M. Ed. Grenier :

La lyre qui frémit sous la main des poètes,  
Même quand elle expire en notes incomplètes,  
N'est pas un instrument aux faciles accords,  
Pareil à ces claviers dont l'ivoire ou l'ébène  
Sous les doigts négligents qui l'effleurent à peine  
Résonne aussitôt sans efforts.

Il faut une âme pour lui donner la vie, pour en tirer des sons harmonieux, capables d'émouvoir et de faire vibrer les cœurs. La poésie doit être dans l'idée non moins que dans l'expression, autrement ce sont des mots rangés avec art qui flattent l'oreille sans parler à l'esprit. On sacrifie ainsi le fond à la forme. M. Grenier a su très-bien éviter ce défaut. Il est en général heureux dans le choix des sujets et les développe avec un talent remarquable. Son principal poème, la *Mort du Juif errant*, se distingue par l'originalité de la conception. Au lieu de suivre l'ornière traditionnelle, il suppose Ahasvérus vaincu par le repentir, et nous montre Jésus venant le relever de l'anathème prononcé contre lui :

« Ami ne pleure plus ! Puisque ton cœur touché  
Comprend et lave ainsi dans les pleurs ton péché ;  
Puisque l'homme outragé par toi jusqu'en Dieu même  
Est ton frère à présent ; puisque enfin ton cœur aime,  
J'apporte le pardon, prix de ton repentir.  
Sois heureux ! Maintenant tu peux enfin mourir. »

Cette donnée met fin à la légende, mais dans un sens vraiment chrétien. C'est le besoin d'aimer qui ramène Ahasvérus aux pieds du Sauveur et lui fait obtenir son pardon.

*L'Elkovan*, autre poème dont la scène se passe sur les rives du Bosphore, mérite aussi des éloges. On y trouve le cachet oriental habilement empreint dans un récit fort simple qui rappelle quelques-uns des chefs-d'œuvre de Byron. La poésie en est tour à tour gracieuse, touchante, dramatique, et passionnée sans excès.

O Bosphore ! il est doux sur tes rives fleuries,  
 A l'ombre d'un platane aux longs rameaux mouvants,  
 Devant ton horizon tout peuplé de féeries,  
 De suivre du regard le vol des elkóvans,  
 En se laissant bercer de vagues rêveries.  
 Le flot passe entraînant la pensée et les yeux ;  
 Et les flots et les jours glissent silencieux.  
 La vie est sur ces bords pour l'âme languissante  
 Un doux rêve sans fin que l'on fait éveillé.  
 Devant cette splendeur de ciel éblouissante,  
 Ces flots et ces palais, l'œil reste émerveillé.  
 Mais l'esprit cherche l'art et la pensée absente ;  
 Et, rossignol captif dans une cage d'or,  
 Pleure son ciel natal, l'air libre et son essor.

Cet esclavage doré ne suffit pas à la pensée du poète ; il lui faut des horizons plus vastes, il aspire à s'élançer dans les profondeurs de l'infini. S'il rencontre en son vol, téméraire peut-être, les anxiétés du doute, une foi consolante et ferme lui fait dire :

L'espérance descend sur mon âme embrasée  
 Et baigne mon front soucieux,  
 La paix, la foi, l'amour, invincible rosée,  
 Glissent vers moi du fond des cieux ;  
 Et je me dis : ce ciel immense où tout s'agite  
 Comme une poussière de feu  
 Ne vit jamais un astre infidèle à l'orbite  
 Que lui traça le doigt de Dieu.  
 Le même doigt nous guide. Avançons donc sans crainte,  
 D'un pied sûr, d'un cœur indompté.  
 Dieu nous remet lui-même au seuil du labyrinthe  
 Le fil d'or de la liberté.

— Le même sentiment anime l'auteur de la *Vie chrétienne*, mais

milliers, jusqu'à la gigantesque baleine, au phoque, au lamantin, pourvus de lait et de sang rouge et chaud.

Le livre troisième nous raconte la *Conquête de la mer*. Nous voyons d'abord l'Esquimau, luttant contre la famine sur une terre désolée; puis le hardi harponneur de baleines, qui a ouvert aux hommes la grande navigation. Au quinzième siècle, la soif de l'or amène la découverte du nouveau monde. Il fallait aux anciens navigateurs un courage aveugle, une résolution désespérée, car ils devaient braver d'effrayants phénomènes dont ils ne savaient pas la cause. De nos jours, on sait que ces faits terribles rentrent dans certaines formes régulières; Reid, Piddington, Maury, ont trouvé la loi des tempêtes, le moyen de calculer les présages et la distance des trombes ou cyclones, l'art de suivre et de choisir les courants. Mais la navigation, même en ce siècle, n'est pourtant pas encore exempte de tout péril. Grands surtout ont été les dangers et les maux des marins qui ont mis tant de persévérance à chercher le passage nord-ouest, ce fameux passage trouvé maintenant, mais où personne ne voudra passer.

L'histoire des voyages inspire l'admiration de l'audace, du génie avec lesquels l'homme a conquis les mers, et l'étonnement de voir que partout le navigateur est venu en ennemi et a brisé les jeunes peuples.

S'il a ainsi brisé son semblable, il n'a pas été plus clément ni meilleur pour les animaux. Il les extermine en masse, tuant pour tuer. Ainsi les races disparaissent, et les espèces les plus douces sont ensauvagées et barbarisées pour toujours. Les grandes nations devraient s'entendre pour promulguer un *Droit de la mer* et donner aux amphibiens et aux poissons une *Trêve de Dieu*.

La *Renaissance par la mer*, les bains de mer, tel est le titre et le sujet du quatrième livre. M. Michelet voit dans les bains de mer un remède à tous les maux, surtout à la langueur qui énerve notre génération, fille malade d'un siècle trop agité. Il suppose une jeune dame et son enfant, affaiblis plutôt que malades; il les envoie au bord de la mer, et il leur organise une petite vie douce et innocente. Quand, plus tard, le mari vient rejoindre sa femme, il la trouve embellie, rajeunie, guérie. Lui-même, il écoute la grande voix de l'Océan; il sympathise avec les hommes de travail, pêcheurs, marins, dont l'existence est rude, hasardeuse, de grand péril et de peu de gain.

Sous l'inspiration des dames de Florence, on vient de fonder à Viarreggio, à mi-chemin de Livourne, des bains de mer pour les enfants pauvres. M. Michelet voudrait qu'en France quelque belle jeune dame prit l'initiative d'une œuvre semblable; le pays continuerait l'œuvre. Le bienfait ne serait pas borné aux enfants. L'hôpital, encombré de travailleurs défaillants, serait transporté au bord de la mer, et le peuple, qui sue et s'use pour le monde, reprendrait ses forces à la grande piscine de Dieu.

Voilà, dépouillé des couleurs dont l'a revêtu le grand artiste, le canevas du livre. A quel point ces couleurs sont éclatantes et riches, on en jugera en le lisant. Cette lecture a été pour nous pleine d'attrait et d'intérêt. Cependant, nous n'admirons pas tout sans restriction, et nous allons, avec le respect dû à un si grand talent, mais avec notre franchise accoutumée, présenter nos remarques.

Il y a, dans ce livre sur la mer, bien des choses qui ne se rattachent à la mer qu'indirectement. En revanche, nous y cherchons en vain le tableau d'un voyage sur mer, avec ses émotions, ses langueurs, ses péripéties, tous les accidents, tous les spectacles de la vie de bord.

Nous remercions M. Michelet d'avoir été très-sobre de ces néologismes dont il s'est, ailleurs, montré si prodigue. J'ai entendu mainte dame se lamenter de rencontrer dans l'*Insecte* tant de mots que l'on ne trouve dans aucun dictionnaire, et que l'on ne peut comprendre quand on ne sait ni le latin ni le grec. Ici, elles n'auront pas les mêmes plaintes à faire. Mais elles pourront adresser à l'auteur un reproche plus délicat et plus grave.

On se souvient de ce nuage doré dont Homère enveloppe à propos le sommet du mont Ida, au quatorzième chant de l'Iliade. Eh bien ! notre auteur emploie trop souvent son souffle puissant à dissiper de semblables nuages. Dans ce livre, comme dans maint autre, historique ou philosophique, il rappelle trop fréquemment des scènes, des détails qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre. Certainement, un historien, un philosophe, un naturaliste, est obligé d'aborder les sujets les plus scabreux. Mais, au moins, qu'il n'y revienne pas sans fin et sans mesure, et qu'il les traite d'un style sérieux et chaste.

Il est vrai que, si M. Michelet ne peut s'empêcher de répandre

des flots de poésie sur les choses les moins poétiques, la faute en est, avant tout, à la vivacité, à l'énergie, à l'étendue de sa prodigieuse imagination. Il nous a toujours semblé que, chez lui, l'imagination est la faculté maîtresse. Tout à côté vient la sympathie passionnée pour les êtres souffrants et opprimés. L'imagination de M. Michelet l'entraîne forcément, en histoire naturelle, vers les systèmes aventureux. Elle fait de lui un partisan enthousiaste de la génération spontanée, doctrine contestable et contestée. Elle rend, pour lui, tout animé, tout vivant. Elle lui fait voir dans la mer un grand animal, la femelle du globe, la mère et la nourrice de tous les êtres, une femme qui se plaît à relever les autres femmes. Elle lui montre, dans les viscosités de l'eau de mer, une mer de lait, une base universelle de vie, une matière à demi organisée, absorbée vivante par des organismes nouveaux, une gelée animale où l'homme naquit et renaît, etc.

N'est-ce pas aussi cette imagination poétique et créatrice qui doue les animaux de plus de facultés et de raisonnement qu'ils n'en ont réellement ? Déjà, dans l'*Oiseau*, dans l'*Insecte*, on s'était demandé si M. Michelet n'était point trop généreux en donnant tant d'esprit aux bêtes. Dans la *Mer*, même en admettant toutes les belles qualités qu'il accorde aux cétacés, nous ne pouvons croire aussi fermement que lui aux âmes des polypes et à la sagesse des oursins. D'un autre côté, s'il élève trop la bête, souvent il rabaisse trop l'homme, et la femme surtout ; ici, comme ailleurs, il donne aux sensations, à l'organisme, une telle importance, que nous ne retrouvons plus en l'homme l'âme vivante faite à l'image de Dieu.

Dieu lui-même, le Dieu « qui a donné à la mer la nuée pour vêtement et l'obscurité pour langes, qui a placé autour d'elle des barrières et des portes et qui lui a dit : Jusqu'ici tu viendras, et pas plus loin » (Job, xxxviii), il est trop absent de ce beau livre. C'est un regret, non un reproche. Il s'écarterait mal à un protestant de se montrer intolérant et injuste pour un écrivain qui a toujours été si sympathique et si favorable au protestantisme. M. Michelet fait bien d'exposer ses croyances en toute franchise ; mais nous ne sentons qu'avec tristesse le souffle de panthéisme qui anime l'ouvrage tout entier. Nous retenons de toutes les forces de notre âme la pensée d'un Dieu personnel, créateur et conser-

vateur. Les difficultés, les obscurités, les redoutables énigmes du monde, le panthéisme les déplace, il ne les résout pas.

Le livre de M. Michelet est une magnifique poésie lyrique. Toutefois, dans un auteur bien ancien, nous en trouvons une autre, que nous ne pouvons nous empêcher de préférer :

« Que tes œuvres sont en grand nombre, ô Éternel ! Tu les as  
 « toutes faites avec sagesse ; la terre est pleine de tes richesses.  
 « Et cette grande et vaste mer ! Là se meuvent sans nombre des  
 « animaux, et petits et grands ; là se promènent les navires, et ce  
 « léviathan que tu as formé pour s'y ébattre. Tous, ils s'attendent  
 « à toi, pour que tu leur donnes la nourriture en son temps. Tu  
 « la leur donnes, et ils la recueillent ; tu ouvres ta main, et ils  
 « sont rassasiés de biens. Caches-tu ta face, ils sont tremblants ;  
 « retires-tu leur souffle, ils expirent et rentrent dans leur poussière.  
 « Renvoies-tu ton esprit, ils renaissent, et tu renouvelles la  
 « face de la terre. »

« La gloire de l'Éternel demeure à toujours. »

W. G.

---

LES PARASITES, par Ed. Pailleron. Paris, Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr. — PHYSIOLOGIE des voyageurs du commerce, étude par A. Fourgeaud. Paris, Dentu ; 1 vol. in-18 : 2 fr.

Parasites et commis voyageurs ont ensemble certains rapports. Les uns et les autres s'imposent à force d'obsessions. Le secret de leur métier consiste à se faire subir bon gré mal gré. Ils ont également besoin de recourir à la flatterie pour compenser l'ennui qu'ils procurent. Mais le parasite doit être habile à flatter, comme un esclave, tandis que l'art d'ennuyer peut quelquefois suffire au commis voyageur, qui remplit plutôt le rôle de tyran. Du reste, ce dernier mène la vie joyeuse, pratique l'insouciance, la gaudriole et le calembourg, enfin ne dédaigne point les bons repas, lorsque surtout il espère trouver entre la poire et le fromage l'occasion de placer sa marchandise. Tel était-il du moins jadis, car les choses paraissent avoir bien changé ; M. Fourgeaud le dit et, mieux encore, le prouve en écrivant un livre, ce dont certes l'ancien commis voyageur n'eût guère été capable. Les chemins de

fer ont opéré sur ce point une véritable réforme. Le commis voyageur tend à disparaître avec son camarade le conducteur de diligence. Il n'en reste plus que quelques rares exemplaires, qui vont encore, comme dit Töpffer, « assassinant d'étage en étage » les paisibles bourgeois de leur intrépide faconde. Nous en connaissons un qui mériterait d'être empaillé lorsqu'il mourra, comme dernier spécimen d'une espèce perdue. Maintenant les voyageurs du commerce ont de tout autres allures. Ils représentent beaucoup mieux, n'insistent qu'avec une certaine mesure et se montrent en général de meilleure compagnie. Le portrait qu'en esquisse leur collègue indique une complète métamorphose. Personne assurément ne s'en plaindra, car si le progrès enterre toujours quelques types originaux, il faut avouer que ceux des Gaudissart et autres pareils sont fort peu regrettables. M. Fourgeaud a su d'ailleurs faire avec esprit la part de l'éloge et de la critique, soit pour les morts, soit pour les vivants.

— Les parasites ont aussi changé, mais ce n'est pas à leur avantage, encore moins à celui du public. Autrefois c'étaient des clients de bonnes maisons, payant leur dîner en monnaie de singe. Ils n'exploitaient que les riches et vivaient aux dépens des faiblesses individuelles, sans porter grand préjudice à la société. De nos jours ce sont de malfaisants animaux qui sucent le sang du pays, corrompent les mœurs, empoisonnent la morale. Leur métier de paresseux est devenu, sous l'influence du siècle, une industrie à laquelle se vont les rebuts des autres professions. Négociants faillis, femmes émancipées, fruits secs des écoles, filles séduites ou vicieuses, épaves de toutes sortes, roués de tous genres ont trouvé le moyen commode pour s'engraisser de la substance d'autrui. Ils se sont fait les parasites du corps social. Leur troupe ignoble invente chaque jour quelques nouvelles manœuvres pour enlever au travailleur le fruit de ses efforts sans enfreindre ouvertement la loi. C'est contre cette espèce de vermine que M. E. Paileron donne essor à sa verve satirique. Il passe en revue des turpitudes que nous nous dispenserons même d'énumérer. Les vers suivants, adressés à ces poètes de la Bohême lettrée, que l'auteur appelle les *Cygnés de cabaret*, suffisent comme échantillon de sa manière d'écrire :

Sots fanfarons, de fiel et de vin parfumés,  
 Qui raillez la pudeur dans vos hoquets rythmés,  
 Dont le trouble regard confond, dans son ivresse,  
 Avec la vierge enfant quelque impure drôlesse,  
 Qui pour faire fleurir la plante au front vermeil,  
 N'usez que de fumier et jamais de soleil ;  
 Pour avoir méconnu votre mission sainte,  
 Vous resterez muets en dehors de l'enceinte ;  
 Vos déclamations n'auront pas d'autre prix :  
 Qui sème le dégoût récolte le mépris !

L'indignation déborde quelquefois un peu trop. Plus de mesure atteindrait mieux le but. L'auteur exagère au delà de ce que permet la satire et généralise à tort des mœurs et des vices heureusement exceptionnels. Ses idées ne sont pas toujours bien claires, ni ses principes très-fermes. Chez lui, le doute apparaît souvent et vient détruire en partie l'effet de cette sainte colère, qui semble ainsi plutôt instinctive que raisonnée. La poésie de M. Pailleron est du reste assez inégale : tantôt elle blesse l'oreille par ses tons rudes et discordants, tantôt elle a des accents pleins de grâce et de douceur.

---

SUPPLÉMENT au Recueil d'antiquités suisses, par le baron de Bonstetten. Lausanne, Bridel ; 1 vol. in-fol. : 35 fr.

Il y a déjà quelques années qu'un littérateur aimé du public genevois, M. Gustave Revilliod, annonçait en termes flatteurs le Recueil d'antiquités de M. de Bonstetten, œuvre consciencieuse d'un érudit infatigable. Dès lors, M. de Bonstetten n'a point interrompu le cours de ses travaux, et il vient de les compléter en offrant au public le fruit de ses recherches récentes, sous le titre de *Supplément* à son premier recueil.

Depuis plusieurs années l'attention des archéologues a été à peu près complètement absorbée par les découvertes d'antiquités lacustres ; quoique nos nécropoles antiques n'aient pas dit leur dernier mot et qu'elles offrent encore un vaste champ d'explorations, elles ont été livrées à un injuste oubli. M. de Bonstetten a profité



des ressources qu'elles pouvaient lui fournir, et son beau volume nous prouve d'une manière victorieuse qu'il n'avait point eu tort de concentrer sur ces recherches son attention exclusive. Rien de plus varié, de plus instructif que l'ensemble d'objets dont il nous révèle l'existence, et qui sont autant de documents pour l'histoire de l'industrie primitive. Un simple coup d'œil jeté sur la série si riche et si complète des planches qui enrichissent l'ouvrage, suggère de plus utiles réflexions que bien des pages de descriptions.

Les différentes pièces reproduites appartiennent au musée du canton de Berne ou à la belle collection de M. de Bonstetten ; l'auteur y a joint quelques objets provenant de musées étrangers, et servant de points de comparaison ; ils ont été choisis avec beaucoup de goût et de sagacité. Les planches sont accompagnées d'un texte explicatif, dans lequel l'auteur a su développer incidemment quelques-unes des questions les plus intéressantes de notre archéologie nationale. Le plan de l'ouvrage est simple et logique ; M. de Bonstetten a adopté, après mûr examen, la classification des archéologues du Nord, et divise la haute antiquité en trois âges successifs, l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer. C'est dans ce cadre, très-usité maintenant, qu'il fait rentrer tout ce qu'on était convenu d'appeler antiquités celtiques, gallo-romaines et burgondes. Les notes explicatives sont courtes et substantielles. M. de Bonstetten ne dédaigne aucune des sources de lumière qui peuvent éclairer sa marche ; recourant fréquemment, mais sans recherche, aux auteurs classiques, il ne craint pas de recueillir aussi à l'occasion les récits légendaires, dont le souvenir se perd de plus en plus dans nos campagnes ; il recommande avec raison l'étude des traditions locales qui ne sont, au fond, que les vestiges d'anciennes croyances. M. de Bonstetten nous fournit lui-même un exemple de l'utilité qu'on en peut retirer : « Il existait chez les habitants de Wimmis (Oberland bernois) une pratique bizarre qu'on retrouve parmi les Bauniens du temps d'Hérodote. Les gens âgés de ce village racontent que, dans leur jeunesse, les hommes parcouraient les rues du bourg, la nuit de Saint-Sylvestre, en frappant à coups de bâton les portes et les fenêtres des maisons pour en chasser les mauvais esprits, avant que la première heure de la nouvelle année eût sonné. » — « Les Bauniens, dit Hérodote (liv. I), jeunes et vieux, ayant pris les armes, commencèrent

à battre l'air de leurs javelots, et, comme s'ils eussent poursuivi quelque chose, ils allèrent jusqu'aux montagnes de la Calynde en criant qu'ils chassaient les dieux étrangers de leur pays. » Le rapprochement était intéressant à constater. Au nombre des qualités distinctives de M. de Bonstetten, il en est une qui n'est malheureusement pas l'apanage de tous nos archéologues, c'est une excessive sobriété dans les conjectures. Il recueille les moindres faits avec une scrupuleuse exactitude, il laisse au lecteur le soin de conclure, sans céder à la jouissance souvent décevante de formuler une théorie; il se contente de présenter sous une forme exacte et intéressante ses nombreuses observations.

Les recherches du savant archéologue se sont étendues à toutes les parties de notre Suisse; il interroge tout d'abord l'île à pilotis d'Inkwyl, près d'Herzogenbuchsee, puis les débris du champ de bataille de Tiefenau, enfin les sépultures burgondes de Galgenhubel. La Suisse italienne elle-même n'est point en dehors de ses investigations: l'auteur nous fournit des données curieuses sur les antiquités de Saint-Pierre, près de Mendrizio, dans le Tessin. La Suisse romande n'est point négligée: Aventicum et Urba enrichissent le recueil de pièces remarquables pour l'époque gallo-romaine. Nous voudrions pouvoir résumer, même rapidement, les questions diverses et complexes que M. de Bonstetten a si habilement traitées dans le *Supplément*; mais ici ce serait déplacé, et nous nous réservons de revenir ailleurs avec plus de détails sur ses travaux.

Parmi les objets reproduits, il en est plusieurs qui joignent à un intérêt historique et archéologique une véritable valeur artistique, tels sont, pour n'en citer que quelques exemples, la figurine de Mercure, la Victoire sur un globe (pl. xx), et surtout la statuette en pied d'un empereur romain faisant une allocution à ses soldats (pl. vi).

Critique sévère des faits et des découvertes, explications savantes et ingénieuses, exposition claire et concise, telles sont les qualités qui distinguent le *Supplément*. L'ouvrage de M. de Bonstetten prend une place honorable et méritée dans la bibliographie archéologique de notre pays, et augmente le nombre des données encore bien vagues et bien confuses que nous possédons sur les mœurs des anciens habitants de l'Helvétie. A l'intérêt purement

scientifique d'une œuvre d'érudition, l'auteur a su joindre le charme esthétique et artistique de l'exécution. Le précepte d'Horace ne pouvait trouver un plus heureux interprète. H. F.

---

**HISTOIRE** des plus célèbres amateurs étrangers, espagnols, anglais, flamands, hollandais et allemands, et de leurs relations avec les artistes, par J. Dumesnil. Paris, V<sup>e</sup> J. Renouard; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50.

Les amateurs doivent avoir leur place dans l'histoire de l'art. C'est parfaitement juste, car ils exercent une influence très-grande sur la destinée des artistes. Ceux-ci ne pourraient aller bien loin sans le concours des amateurs. Il est indispensable non-seulement pour la vente mais encore pour la bonne exécution de leurs œuvres. L'homme de génie, lui-même, a besoin d'être compris, soutenu, dirigé quelquefois dans ses efforts; autrement il risque de perdre courage ou de faire fausse route. Les produits de la peinture, quoiqu'ils ne soient pas des objets ordinaires de commerce, restent cependant soumis aux lois de l'offre et de la demande. Or, l'appréciation de leur mérite exigeant des aptitudes spéciales, c'est aux gens qui possèdent ces aptitudes qu'appartient nécessairement la direction de l'art. Le goût est en général déterminé par eux, soit qu'ils conservent le dépôt des principes traditionnels, soit qu'ils obéissent à l'impulsion de quelque artiste d'un talent de premier ordre. On comprend donc quel intérêt peut offrir l'histoire des amateurs célèbres. Elle montre les résultats d'une protection éclairée et fournit maints détails curieux sur la vie des artistes. M. Dumesnil a déjà consacré un volume à l'Italie et trois à la France. Dans celui que nous annonçons, il passe en revue l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne. La principale figure indiquée en tête de ce nouveau volume, celle du moins qui frappera le plus parce qu'on ne s'attendait guère à la rencontrer, c'est Philippe II, roi d'Espagne. Ce dur et sombre monarque, « promoteur ardent de l'inquisition et juge implacable de son propre fils, » était sensible aux beautés de l'art, et ne dédaignait pas d'écrire de sa main au Titien, pour le talent duquel il

avait la plus haute estime. Après lui, viennent don Diego Hurtado de Mendoza, poète et diplomate, qui fut en relation suivie avec le même peintre ; le comte duc d'Olivarès, premier ministre de Philippe IV, et protecteur de Velasquez de Silva ; Thomas Howard, comte d'Arundel, dont les largesses encouragèrent l'essor des arts en Angleterre, sous le règne de Charles I<sup>er</sup>, et qui fut en relation avec Van-Dyck et Rubens. Mais ce dernier eut deux protecteurs plus actifs dans ses amis Nicolas Rœckox et Gaspard Gevaërts, riches bourgeois d'Anvers. Constantin Huygens, Utenboyard et le bourgmestre Jean Six se rattachent à la carrière de Rembrandt ; Bilibulde Pirckheimer, savant allemand, protégea surtout Albert Durer et Holbein. Enfin l'illustre Winckelmann groupe autour de lui les célébrités artistiques d'une époque plus moderne, et nous introduit dans l'atelier de Raphaël Mengs où, pendant son séjour à Rome, il faisait de fréquentes visites.

L'ouvrage de M. Dumesnil, plus particulièrement destiné sans doute aux personnes qui s'occupent d'art, aura de l'attrait pour tous les lecteurs. Il est écrit d'une manière fort agréable et renferme des anecdotes, des extraits de correspondance, des relations d'ambassades ou de voyages, où se trouvent mis en scène les principaux personnages historiques des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

---

JEAN KESSLER, chroniqueur saint-gallois, notice par Edouard Fick. Genève, imprimerie de J.-G. Fick ; 4 vol. in-12 : 2 fr. 50.

Jean Kessler fut l'un des réformateurs de Saint-Gall ; il exerçait la profession de sellier, ce qui ne l'empêcha pas de faire d'excellentes études, en sorte qu'il devint plus tard professeur de grec et de latin, puis pasteur de la ville, chargé de l'administration suprême des affaires ecclésiastiques. Sa vie offre peu d'incidents, comme celle de la plupart des hommes énergiques dans lesquels, au seizième siècle, la Réforme trouva de si puissants promoteurs. Occupé des travaux de sa profession, il consacrait aux lettres ses loisirs, et l'idée lui vint de relater les événements qui se passaient autour de lui. Cette chronique, conservée dans la bibliothèque de

St-Gall, embrasse depuis l'année 1517 jusqu'en 1540. C'est un document précieux pour l'histoire des cantons suisses. Jean Kessler, après avoir suivi l'école latine de sa ville natale, se rendit à Bâle pour étudier les lettres et la théologie, et quoique ses ressources fussent très-modiques, le désir d'entendre Luther lui fit entreprendre le long voyage de Wittemberg. Un épisode de ce voyage, raconté par le chroniqueur lui-même avec une naïveté charmante, figure dans la notice de M. Fick. A son retour dans la ville de St-Gall, il se mit en apprentissage chez un sellier, obtint bientôt la maîtrise, acheta l'établissement de son patron, et travailla pour son propre compte. Mais la réforme commençait à pénétrer en Suisse. Plusieurs bourgeois de St-Gall, sachant que leur voisin le sellier avait eu des rapports avec Luther, s'adressèrent à lui pour connaître les nouvelles doctrines. Jean Kessler s'acquitta de cet enseignement avec prudence et succès. Plus tard, appelé par l'estime de ses concitoyens à remplir une chaire de professeur, il abandonna seulement alors et non sans regret l'état auquel il devait sa position indépendante. Cette existence est racontée avec simplicité, comme il convient pour une biographie dont les faits n'ont pas besoin de commentaire. Le volume se recommande aussi par une exécution typographique très-remarquable, mais on regrettera d'autant plus que l'auteur n'ait fait tirer son livre qu'à 75 exemplaires.

---

**HISTOIRE DE LA CHAUSSURE**, de la cordonnerie et des cordonniers célèbres, par Ch. Vincent, avec une introduction philosophique par Buchet de Cublize. Paris, Charliu et Huillery; 1 vol. in-8, fig. : 5 fr.

Ce titre paraît assez étrange. Quel intérêt, dira-t-on, peut offrir l'histoire de la cordonnerie, et comment surtout en faire l'objet d'une introduction philosophique? Il est certain qu'au premier abord cela rappelle un peu la plaisante enseigne du savetier qui s'intitulait « restaurateur de la chaussure humaine. » Mais, ouvrez le volume, parcourez-en un seul chapitre, et bientôt vous changerez d'avis. M. Vincent ne manque ni d'esprit ni de savoir, deux

éléments avec lesquels on féconde jusqu'aux moindres sujets. D'ailleurs la cordonnerie, comme les autres branches du costume, se rattache à l'art par certains côtés, et M. Buchet de Cublize émet sur ce point des aperçus fort ingénieux, qui tendent à rehausser le mérite de l'artisan, quelque humble que soit sa profession. La chaussure est soumise aux caprices de la mode, elle subit les variations du goût, et peut donc servir également de critère pour apprécier la marche de la civilisation chez les différents peuples dès l'époque la plus reculée, car elle est un des premiers vêtements adoptés par l'homme au sortir de l'état sauvage. La Bible nous apprend que, du temps de Moïse, les Hébreux avaient déjà des cordonniers ; dans plusieurs cérémonies civiles ou religieuses, le soulier jouait même un rôle important. Les monuments de l'Égypte, de l'Assyrie, de l'Inde, de la Chine, etc., offrent aussi maintes preuves de l'antiquité de cet usage ; on y voit même quelques dessins qui représentent des fabricants de chaussures avec leurs outils et leurs matériaux. M. Vincent donne une foule de curieux détails puisés aux sources les plus authentiques, car il ne parle que d'après les données fournies par la sculpture et la peinture des peuples anciens. Les Grecs, les Etrusques et les Romains tiennent aussi leur place dans cette revue, qui s'arrête à l'époque de l'invasion barbare. C'est un travail remarquable, dont la lecture a vraiment de l'attrait. Non-seulement il renferme des directions utiles pour l'artiste et pour l'antiquaire, mais encore les gens du monde seront captivés par ces recherches, faites avec beaucoup d'intelligence et que l'auteur entremêle d'anecdotes relatives aux célébrités historiques de la cordonnerie, ainsi qu'aux phases diverses de sa destinée.

---

L'ANNÉE HISTORIQUE ou Revue annuelle des questions et des événements politiques en France, en Europe et dans les principaux États du monde, par J. Zeller, 1<sup>re</sup> année. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. — PERSONNAGES ÉNIGMATIQUES, histoires mystérieuses, événements peu ou mal connus, par Fr. Bulau, trad. de l'allemand par W. Duckett. Paris, Poulet-Malassis et de Broise ; 3 vol. in-12 : 10 fr. 50.

Ce volume renferme le résumé des événements de l'année 1859,

fait au point de vue français, dans un esprit libéral et modéré. Naturellement la guerre d'Italie domine comme le fait capital dont l'importance ne saurait être contestée. L'auteur lui donne avec raison une grande place dans son récit. Mais ne se presse-t-il pas trop de vouloir juger les intentions politiques, de répartir la louange et le blâme à propos de résultats qui ne sont encore que des hypothèses ? Le rôle de l'histoire contemporaine doit plutôt se borner à la narration la plus exacte, sans aucun commentaire. Les appréciations risquent d'être intempestives, ou fausses, ou partiales, du moins en ce qui touche aux grandes vues de la politique. L'homme d'Etat ignore lui-même si ses entreprises atteindront le but qu'il se propose ; comment donc ceux qui ne connaissent pas seulement ce but pourraient-ils formuler une opinion de quelque valeur ? Dans une revue annuelle, surtout, il convient mieux de s'abstenir, car l'année prochaine renversera peut-être toutes les suppositions d'aujourd'hui. L'essentiel est de présenter les événements sous leur véritable aspect et, pour cela, de bien conserver à chaque pays sa physionomie nationale. Sur ce dernier point, M. Zeller laisse aussi quelque chose à désirer. Ses articles Belgique, Angleterre, Allemagne paraissent empreints d'ironie au sujet des manifestations de l'esprit public dans ces trois pays ; et nous remarquons également que plusieurs mots ou noms étrangers sont écrits d'une manière tout à fait incorrecte. En faisant disparaître ces petits défauts, l'auteur consolidera le succès de l'*Année historique*, recueil fort intéressant, auquel son format commode et son prix modique assurent de nombreux amateurs.

— L'ouvrage de M. Bulau n'en aura sans doute pas moins. Il renferme une série d'aventures extraordinaires qui peuvent rivaliser avec les inventions des plus fertiles romanciers. C'est un fait bien étrange que l'empire exercé sur la foule par tout ce qui, de près ou de loin, semble avoir quelque chose de surnaturel. En vain les lumières se répandent, on remarque toujours une disposition générale à croire aux prodiges, et ce penchant augmente à mesure que diminue la foi religieuse. Dans les époques d'incrédulité, de grossières superstitions reprennent faveur, s'emparent des esprits, et le plus audacieux charlatanisme trouve des adeptes en grand nombre. Le dix-huitième siècle offre maints exemples de cette singulière contradiction. Les prêtres étaient taxés d'im-

posture, mais on admit les mensonges d'un comte de Saint-Germain, le pouvoir mystérieux d'un Cagliostro, la possibilité de faire de l'or, les merveilles du mesmérisme, la pierre philosophale, et les prétendus miracles des convulsionnaires. Jamais peut-être il n'y eut autant de dupes et de dupeurs que dans cette société qui se disait affranchie du joug des croyances traditionnelles. M. Bulau en raconte des traits fort curieux, empruntés à l'histoire de différents pays, car ce ne fut pas seulement en France que le phénomène se manifesta. L'Allemagne prit une assez grande part au mouvement, et son histoire durant cette période offre bien des mystères encore inexplicables. Chez elle, en effet, l'organisation sociale se prêtait davantage aux secrètes menées. Plusieurs des épisodes que raconte M. Bulau montrent avec quelle facilité les nobles commettaient des actes iniques, devant lesquels l'autorité demeurait impuissante et qui n'inspiraient à la foule qu'une crainte respectueuse. Ce sont des énigmes qu'on n'a point devinées, parce que les deux ou trois personnes qui seules en connaissaient le mot sont mortes sans le révéler. Le goût du merveilleux fut exploité de cette manière au profit d'intérêts de famille ou de passions individuelles dans plus d'une circonstance. L'ouvrage de M. Bulau renferme aussi des révélations intéressantes au sujet de quelques événements politiques modernes sur lesquels règne encore une certaine obscurité. Nous signalerons, entre autres, les révolutions russes de 1762 et de 1801, la conspiration de Malte en 1764, la capitulation de Paris en 1814, la révolution de février 1848, etc. Cet ouvrage, qui porte le cachet d'un sens droit et d'un jugement ferme, offre une lecture non moins attrayante qu'instructive.

---

L'ANGLETERRE telle qu'elle est, ou seize ans d'observations dans ce pays, par A. Kervigan. Paris, A. Leclerc et C<sup>ie</sup>; 2 vol. in-12 : 7 fr.

M. Kervigan n'aime pas le parlementarisme, la liberté lui paraît pour le moins inutile quand elle n'est pas nuisible, à ses yeux le commerce et l'industrie ne représentent guère qu'une vaste exploitation organisée, aux dépens du public. On comprend qu'avec



de pareilles tendances il ait vu l'Angleterre sous l'aspect le plus déplorable. C'est un pays profondément corrompu, dans lequel règne l'anarchie, et qui marche tout droit vers la dissolution sociale. Mauvaise administration, police nulle, justice vénale; hypocrisie, égoïsme, perversité dans les hautes classes; instincts matérialistes et passions haineuses chez le peuple: tels sont les seuls traits que l'observateur a su reproduire, parce qu'ils étaient seuls en harmonie avec la disposition de son esprit. Quand on veut voir le mal et rien que le mal, on le trouve partout en abondance. Les vices, les faiblesses, les abus sont inhérents à la nature humaine et se développent plus ou moins sous tous les régimes. La république et la monarchie, le droit divin et le suffrage universel prétent également à la verve des satiristes. Pour qui veut écrire un pamphlet, la matière ne fera jamais défaut, même sous le meilleur des gouvernements possibles. Si M. Kervigan nous offre un tableau sombre et repoussant de l'Angleterre, cela tient en grande partie à la couleur de ses lunettes. Il envisage d'ailleurs les choses au point de vue d'un système préconçu. L'idée qui le domine est de montrer le parlementarisme comme une lèpre morale et politique. Cette préoccupation le rend fort exclusif. Il ne demande, soit aux institutions, soit aux mœurs anglaises, que des preuves en faveur de sa thèse et laisse de côté les faits contraires. De là résulte une absence complète d'impartialité. Le livre de M. Kervigan est décidément hostile au caractère national ainsi qu'à la foi religieuse du peuple anglais. Ses attaques portent le cachet de la passion et nous semblent peu faites pour inspirer la confiance. De telles diatribes ne sauraient être prises au sérieux; leur violence détruit même l'effet que pourrait produire la part de vérité qui s'y trouve. Il y a longtemps que l'Angleterre se voit en butte aux prophéties les plus menaçantes. Monarchistes et républicains rêvent à l'envi sa décadence, prédisent sa chute prochaine, ce qui ne l'empêche pas de vivre et de prospérer. Assurément elle peut fournir ample matière à la critique: son gouvernement est loin de la perfection absolue, sa politique extérieure manque souvent de franchise et de générosité; son caractère n'éveille point la sympathie. Mais ces défauts ne prouvent rien contre le principe constitutionnel, qui, malgré les obstacles suscités par eux, a placé l'Angleterre au premier rang parmi les nations les plus civilisées et les plus puis-

santes du monde. Les maux que signale M. Kervigan ne proviendraient-ils pas, au contraire, de l'opposition que le principe constitutionnel rencontre dans les tendances extrêmes soit de la démocratie, soit de l'oligarchie? En définitive, toutes les formes de gouvernement sont exposées à ce même péril, et nous ne sachions pas que jamais on ait inventé, pour échapper au despotisme, d'autres garanties que celles du régime parlementaire.

ÉTAT DE LA FRANCE en 1789, par Paul Boiteau. Paris, Perrotin ;  
1 vol. in-8 : 6 fr.

M. de Tocqueville et plusieurs écrivains après lui se sont efforcés de remettre en lumière le véritable caractère des institutions françaises vers la fin de l'ancien régime. L'impartialité guidait leurs plumes, et quoique partisans à beaucoup d'égards de la révolution, ils n'ont pas cru devoir admettre sans examen la sentence impitoyable qu'elle prononçait contre le passé. Leurs recherches prouvent du moins que, si les abus de l'ancien régime étaient criants et nombreux, dès l'avènement de Louis XVI on entra, non sans succès, dans la voie des réformes. La révolution vint précipiter le mouvement, mais en lui donnant un cachet politique et passionné peu favorable au progrès soit moral, soit matériel. On proclama beaucoup de principes qui ne furent guère appliqués. L'agriculture, l'industrie, le commerce en souffrirent également. C'est un fait certain que les réformes, entreprises sous le règne de Louis XVI, ne trouvèrent pas grâce devant l'exclusivisme révolutionnaire. Mais M. Boiteau refuse de l'admettre; il blâme ceux qui veulent être justes envers l'ancien régime et prétend, au contraire, que l'étude approfondie de cette époque prouve mieux encore l'urgente nécessité du grand coup d'État populaire de 1789. A ses yeux, l'égalité démocratique est le véritable fondement de la liberté, les craintes et les doutes exprimés sur ce point dénotent des âmes pusillanimes qui n'ont pas foi dans l'avenir des principes. Il entreprend donc de retracer à son tour un tableau complet de l'état de la France en 1789. Ce travail est certainement bien fait, on y trouve de nombreux détails sur l'organisa-

tion administrative dans ses diverses branches, sur la cour, sur les emplois et les sinécures qui grevaient si lourdement le budget. Que de bouches inutiles, que de sangsues nourries aux dépens du pauvre peuple ! La plus grande partie des deniers publics se gaspillait ainsi. Le népotisme et la concussion exerçaient ouvertement leur empire. Cela se comprend : le régime de Louis XIV, corrompu par la régence et par le règne de Louis XV, ne pouvait avoir d'autre résultat. Aux abus du despotisme étaient venus se joindre ceux de la licence, et l'essor que prirent les idées aux dix-huitième siècle acheva l'œuvre de décomposition. Mais il n'en est pas moins vrai que, sous Louis XVI, des vues réformatrices commençaient à se faire jour dans les conseils de la royauté. Maintes innovations heureuses, signalées par M. de Tocqueville, furent accomplies avant 1789, et, comme le démontre fort bien M. L. de Lavergne, une impulsion féconde avait été donnée à l'économie rurale. Ces écrivains disent encore avec raison que la tempête révolutionnaire enraya ce mouvement, parce qu'au lieu de réparer l'édifice social, elle le détruisit de fond en comble pour le reconstruire ensuite. Or, nous ne voyons pas en quoi le livre de M. Boiteau peut infirmer leurs assertions, car les réformes s'opèrent toujours avec lenteur et, pour en recueillir le fruit, il faut beaucoup de temps. La révolution bouleversa tout, le bien comme le mal ; elle fit table rase des vieilles institutions ainsi que des changements qu'on essayait d'y introduire. Dans ce naufrage, sans doute, les abus furent submergés avec le reste. Mais est-il bien certain qu'ils restèrent tous au fond de l'eau ? A cet égard le doute nous semble permis. M. Boiteau lance contre l'ancien régime une foule d'accusations qui s'appliqueraient aussi bien aux régimes postérieurs et plus spécialement peut-être aux différentes phases du gouvernement républicain. En effet, d'ambitieux tribuns ont laissé paraître des instincts fort despotiques, et leurs clients, sans porter la livrée, ne coûtaient pas moins à l'État que les valets de la royauté. Les lettres de cachet furent remplacés par les visites domiciliaires et la guillotine. Maints privilèges, après avoir été détruits, ressuscitèrent sous d'autres noms. Le nouveau régime ne se montra pas beaucoup plus que l'ancien exempt de favoritisme et de corruption. Sans doute on aurait tort d'en accuser les principes, c'est aux hommes qu'il faut s'en prendre ; mais cela semble

indiquer du moins que la révolution ne possède pas cette merveilleuse vertu régénératrice dont ses adeptes vantent si bruyamment l'efficacité. Tout n'était pas détestable en France avant 1789, comme tout n'a pas été depuis admirable. Les institutions humaines sont toujours mélangées de bien et de mal, et ce n'est pas en niant les défauts de la démocratie qu'on servira la cause du progrès. Mieux vaut, selon nous, étudier l'histoire sans aucune préoccupation de système. Du reste, M. Boiteau présente des faits, des données statistiques plutôt que des raisonnements, et l'état de choses qu'il décrit n'est certes pas à regretter. Son travail ne prouve point que les vues de M. de Tocqueville soient erronées, mais il leur oppose un contre-poids salutaire que nous croyons propre à maintenir dans de justes limites la réhabilitation de l'ancien régime.

ESSAIS historiques et biographiques, par lord Macaulay, traduits par G. Guizot ; 1<sup>re</sup> série. Paris, Lévy, frères ; 1 vol. in-8 : 6 fr.

Macaulay, par son *Histoire d'Angleterre*, a pris place au premier rang parmi les écrivains de notre époque. Chez lui se trouve au plus haut degré l'union du bon sens avec l'élévation des idées et la connaissance du cœur humain. On voit qu'avant de se produire comme historien, il avait beaucoup médité, beaucoup étudié surtout l'homme sous ses aspects divers ; il s'était initié, par une série de travaux préparatoires, aux mystères de la politique, ainsi qu'au jeu des intérêts et des passions qui jouent leur rôle dans la conduite de l'homme d'Etat comme dans celle du général d'armée, de l'administrateur, du publiciste ou du tribun. Ses *Essais* nous apprennent comment il a débuté dans la carrière historique. Outre leur propre valeur, ce sont des documents curieux de l'espèce d'apprentissage auquel Macaulay doit la supériorité qui le distingue. Ils servent de préface et d'appendice à son *Histoire d'Angleterre*, car ainsi que le dit M. Guizot, « ils font voir comment il s'y prépara, ils font deviner comme il l'aurait terminée ; ils mettent à la fois en pleine lumière les origines de son talent si complexe et les conclusions de son œuvre interrompue : là seulement

on le retrouve tout entier. » On est étonné que ces documents si curieux ne soient pas encore tous traduits. Quelques-uns seulement l'ont été depuis la mort de l'auteur, mais cela ne suffit point. Pour bien apprécier leur mérite, il faut en connaître l'ensemble, et d'ailleurs de tels opuscules, pleins d'intérêt et de variété, seront certainement bien accueillis par le public français. L'entreprise de M. Guizot nous paraît donc très-digne d'être encouragée, d'autant plus que sa traduction avait obtenu l'assentiment de Macaulay, qui s'était même empressé de lui fournir quelques notes pour une notice biographique destinée à paraître en tête des *Essais* sur la littérature anglaise. La première série que nous annonçons aujourd'hui renferme : Burleigh et son temps ; John Hampden ; sir William Temple ; lord Clive, et Warrens Hastings. Un second volume sera consacré à des essais du même genre, un autre à ceux qui traitent de l'histoire et deux à la littérature.

---

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

ROME ET LE CŒUR HUMAIN. Etudes sur le catholicisme, par Félix Bungener. Paris, 1861, Cherbuliez, rue de la Monnaie, 10 ; Genève, même maison ; Amsterdam, Van Bakkenes, derrière le palais, 1861 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Ces études sont un livre de controverse, c'est-à-dire de discussion entre protestants et catholiques.

Quoi ! diront certaines gens, de la controverse ! d'aigres disputes que l'on n'a pas honte d'appeler religieuses ! de la haine à propos de croyances dont personne aujourd'hui ne se soucie ! Cette triste et repoussante distraction de nos pères n'est plus de notre goût. Protestant, catholique, qu'importe ? Ce sont de vieux moules, des formes usées. Laissez tout cela, c'est mort. Sachons nous en tenir à l'utile, aux intérêts matériels. Faisons-nous le plus de sage bien-être que nous pourrons, et que chacun croie ce qu'il voudra.

Nous ne pouvons ici répondre à ces gens-là. Mais nous, à qui une assez longue expérience a fait connaître qu'il n'est pas bon d'avoir sur cette terre autre chose qu'une tente, nous qui ne pouvons être indifférent à l'espérance d'un domicile éternel, nous qui pensons que ce que la terre a de meilleur, c'est d'être, pour qui sait comprendre ce court passage, l'acheminement vers le ciel, nous nous intéressons aux croyances, et nous tenons à trouver et à garder celles qui nous donneront les espérances les mieux fondées. Nous examinerons donc, et nous retiendrons ce qui est bon.

A l'extrémité opposée, parmi les hommes à vues élevées, il est des esprits qui ne sont pas moins opposés à la controverse. Ils n'aiment que ce qui agrandit et réchauffe l'âme, que ce qui rapproche et réunit. Ils ne cherchent en toute secte que ce qu'elle a de vrai, d'édifiant, de chrétien. Ils craignent tout ce qui appuie et insiste sur les désaccords et les différences.

Ils auraient fortement raison, si la société était toute composée de cœurs généreux, d'esprits d'élite, d'âmes cherchant uniquement à se gagner les unes les autres aux choses du ciel. Mais ne sait-on pas que le plus grand nombre voit dans une croyance adoptée seulement une arme de domination et de despotisme; qui n'a vu certaines erreurs servir uniquement à fonder certains pouvoirs, qui peut se sentir une âme indépendante et fermer les yeux sur un système d'invasion et d'accaparement? En philosophie, en science, en littérature, en beaux-arts, en éducation, en politique, chacun défend son opinion, pourquoi ne la défendrait-on pas en matière religieuse? Le droit, et par conséquent le devoir imposé à chacun, est, en toutes ces choses, parfaitement le même: pourquoi y renoncer en religion? L'important, l'indispensable, c'est que le ton soit d'autant plus calme, digne, bienveillant, charitable, que le sujet de la discussion est plus grave. Cela n'a pas toujours eu lieu dans un autre âge: cela n'est pas même toujours ainsi dans le nôtre, et c'est ce qui explique les grandes répugnances que soulève le seul mot de controverse. Eh bien! corrigeons-nous de ce défaut; qu'on n'entende plus d'anathèmes ni d'injures sortir de nos bouches, mais seulement des raisons, et nous pourrons discuter sur les croyances comme sur autre chose, sur ce qui nous sépare en religion comme sur ce qui

nous sépare en philosophie. Les injures seules sont de trop. Quant à la discussion elle-même, en tout et pour tout, quelque ennuyeuse et fatigante qu'elle puisse être, il faut bien qu'elle subsiste aussi longtemps que l'homme sera l'homme, c'est-à-dire un être intelligent, aspirant à la vérité, mais sans avoir jamais la pleine assurance de la posséder tout entière.

Or, M. Bungener nous semble n'avoir jamais failli à la règle de prudence et de sagesse que nous venons de rappeler. Il appelle, il est vrai, les choses par leur nom ; il discute sans réticence, sans faux ménagement, sans mielleuse douceur, toutes les superfétations de l'Eglise romaine ; il la montre substituant partout l'homme à l'Evangile ; se fondant et se développant, non sur la parole du Maître et des apôtres, mais sur toutes les fâcheuses propensions et les redoutables faiblesses du cœur humain. Dans ce livre, pas plus que dans ceux dont il l'a fait précéder, on ne le verra semer l'injure et l'outrage, à moins que, comme l'auteur le dit lui-même dès l'entrée, on ne prenne les raisons pour des injures et les faits pour des outrages. A ce sens, à moins d'approuver ce qu'on désapprouve, ou de se taire lâchement, il faut bien *injurier* et *outrager*. Nos adversaires ne s'accordent-ils pas largement ce droit, et leur droit n'est-il pas aussi le nôtre ? Sommes-nous moins autorisés qu'eux à soutenir et à défendre ce que nous regardons comme la vérité ? Y a-t-il dans ce livre et dans les autres livres polémiques de M. Bungener, une seule ligne qui soit écrite sur le ton d'un Joseph de Maistre ou d'un Veuillot, pour n'en pas nommer d'autres ? N'y trouve-t-on pas toujours, au contraire, la dignité de l'expression, un ton calme, une discussion serrée, mais presque froide, tant l'auteur a craint que l'animation ne parût de la violence ? N'y lit-on pas enfin plus d'une fois des déclarations comme celle-ci : « Si c'est l'Eglise romaine que l'histoire offrira le plus souvent à nos attaques, nous saurons pourtant, à chaque fois, faire un retour sur notre propre cœur ; si le vieil homme a son autel à Rome, il l'a toujours aussi, plus ou moins, en chacun de nous. » Et l'auteur se permet fréquemment de ces retours, qui montrent qu'il en veut presque plus encore aux faiblesses de notre nature, qu'à l'Eglise même qui les a mises en œuvre.

Les objets sur lesquels M. Bungener porte notre attention sont l'Eglise, l'autorité, la Bible, puis le clergé, le culte, le salut.

L'Eglise visible a remplacé l'Eglise véritable, le clergé s'est fait l'Eglise. C'est l'ignorance et la paresse de l'homme qui ont amené et facilité cet empiétement auquel les clergés protestants même ne sont pas toujours restés étrangers.

L'Eglise-clergé fait semblant d'accorder la liberté, quoique en fait elle impose son autorité. Mais c'est encore dans le cœur humain qu'il faut chercher l'origine de cette usurpation. Le joug a été mis sur ceux qui l'appelaient ; c'est pour cela que la réforme a eu et a, elle aussi, ses despotes.

Bientôt la Bible a été confisquée par le clergé. A lui seul de dire ce qu'on doit y trouver. Qui écoute l'Eglise peut et doit même se dispenser de cette recherche. C'est l'homme encore qui, par son irréflexion, son indifférence, son incurable paresse, a provoqué cet insensible et honteux asservissement. C'est lui qui a craint d'aller au livre lui-même. Et les ambitieux ont encouragé et secondé ces lâchetés d'esprit et de cœur.

Dès lors le ministre, le serviteur de l'Évangile en est devenu le maître. Les préjugés, non combattus, et favorisés par l'ambition et l'intérêt, ont fait de lui un prêtre, c'est-à-dire un intermédiaire presque indispensable entre Dieu et les hommes. Le célibat en a fait l'esclave d'un chef infaillible. Réguliers et séculiers sont devenus les soldats d'une armée, employée avec habileté et suite à étouffer et à despotiser les consciences. Le culte libre de l'esprit et du cœur a été matérialisé, les rites, les cérémonies, les observances, ont obtenu le premier rang, les sacrements se sont multipliés ; on a demandé au fait seul de leur célébration, ce qu'on ne demandait plus, avant tout, au besoin vivant de croire, d'aimer et de se confier. La forme a succédé au fond, à l'essentiel. Le mémorial de l'amour pur et absolu du maître s'est changé en un fait extérieur, en une immolation réelle, sans cesse renouvelée. La piété n'a été bien à sa place que dans le lieu des cérémonies ; elle est devenue une dévotion quelquefois fiévreuse, malade, mais elle a perdu son élan, son abandon, sa spontanéité. Trop de piété individuelle et indépendante du prêtre serait un manque d'humilité et d'obéissance, presque de la révolte. Ainsi abaissée et bridée, la piété n'a plus osé s'élaner à sa source, directement vers Dieu, et même elle a perdu la confiance de le prier uniquement par le Christ et avec lui. Alors est intervenu le culte dégradant des



saints et de la vierge, ç'a été un devoir de ne plus aller audacieusement à Dieu par le Sauveur. Le salut, cette œuvre lente et successive d'un cœur qui se donne et s'épure par l'action de la foi et de l'amour, a été rendu facile, mis au niveau même des cœurs grossiers, et organisé, on peut le dire, comme une compagnie d'assurance pour l'autre vie, compagnie, il est vrai, qui ne peut être bien sûre de tenir toutes ses promesses, mais à laquelle l'ignorance et la paresse aiment à croire pour se dispenser de faire davantage.

En un mot, l'œuvre sublime du Christ est devenue une œuvre tout humaine, une œuvre humiliante, ôtant à l'âme tout élan, toute puissance, toute virtualité. Au lieu de pleurer sur vos fautes dans le fond de votre cœur, au lieu de vous confesser à Dieu qui sait toutes vos misères, mais tous vos combats, qui vous pardonnera, qui vous relèvera, mais ne vous dira jamais : Oublie, vous irez vous confesser à un prêtre, indigne comme vous, ignorant comme vous, qui ne sait lire ni dans votre cœur, ni même dans le sien, et qui, sans onction, sans trouble, du ton de l'habitude, vous dira pourtant : *Je t'absous*. Oh ! indignité de l'homme de rabaisser ainsi l'œuvre de Dieu !

Voilà le tableau que M. Bungener nous présente dans son livre. Il ne le fait pas précisément en ces mots et sous cette forme, mais c'est celui que nous avons vu devant nous après avoir lu attentivement ; c'est l'impression que nous avons ressentie avec bonheur et reconnaissance.

Puisse-t-il donc, ce livre où toutes ces graves questions sont traitées avec ordre, avec détail, avec sagesse et modération, en pleine connaissance de cause, après de longues études et avec l'habitude de descendre dans son cœur et de l'interroger, enfin, avec un calme et une dignité dont nous ne nous sentirions point capable, puisse-t-il, ce livre, ouvrir bien des yeux et surtout des cœurs à cet Évangile auquel il ne veut que conduire, à cet Évangile, la plus grande des grâces que Dieu ait faites à l'homme coupable et pécheur, à cet Évangile qui nous redonne, plein de vie et d'amour, l'unique et parfait Sauveur, car le salut c'est de connaître Dieu par Jésus, Jésus seul.

E. G.

---

**PHILOSOPHIE** de la religion, ou solution des problèmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'homme, et, comme corollaires : constitution de la philosophie absolue, et finalement accomplissement des destinées de l'humanité sous la garantie d'une politique péremptoire, par Lazare Augé. Paris, A. Durand ; 1 vol. in-8 : 7 fr.

L'auteur de ce livre est un disciple de Hoëné Wronski. Plein de zèle pour la doctrine de son maître, il veut la rendre accessible à tous les esprits sérieux. Dans ce but il passe en revue les grands problèmes philosophiques et religieux, en cherchant à prouver que leur solution définitive ne se trouve pas ailleurs que dans le système de Wronski. Les nombreux écrits de ce penseur ont le défaut d'être fort obscurs, en sorte que jusqu'à présent leur mérite n'était apprécié que par quelques rares adeptes. M. Lazare Augé se propose donc de vaincre le dédain, suivant lui fort injuste, avec lequel on traite « les travaux, prétendus incompréhensibles, » de cet écrivain.

« Donner au lecteur, » dit-il, « comme principe, une idée assez complexe de la *Découverte de la Vérité* que contiennent les ouvrages philosophiques de M. Hoëné Wronski, et donner, comme conséquence, une idée assez complexe de l'application de cette Vérité dans les différentes sphères de l'activité humaine, philosophique, morale, politique, religieuse et historique que contiennent également les ouvrages de M. Wronski, pour que le lecteur, assez éclairé par cette double idée anticipée, puisse recourir, pour la fin péremptoire que tout homme, doué de raison et avide de savoir, doit ambitionner dans la connaissance de la vérité, à la doctrine même de cet illustre philosophe ; » tel est son programme. Rien de mieux, si réellement la vérité sort de ce puits profond et si les conséquences peuvent être utiles au bonheur du genre humain. Mais le premier point nous semble douteux et le second très-contestable. Peut-être notre intelligence ne possède-t-elle pas la vigueur nécessaire pour suivre M. Augé dans son argumentation. Peut-être aussi doit-on en accuser le style de l'auteur, singulièrement diffus et surchargé de termes difficiles à comprendre. Quoi qu'il en soit, le sens de la découverte nous échappe, il nous est impossible de voir clair dans des phrases comme celle-ci, par

exemple . « Or, l'universalité du savoir ou la solution du problème du Vrai étant un fait établi dans l'être de l'homme par la découverte de la vérité, manifestée par sa rationalité créatrice, et l'individualité de l'être ou la solution du problème du Bien étant un fait établi dans le savoir de l'homme par la régénération spirituelle, manifestée par sa virtualité créatrice, leur réunion auto-statique dans l'hypostase humaine constituerait, en toute effectivité, la conscience de l'état permanent de la Réalité de l'homme dans ses deux principes infinis d'être ou d'*étendue*, et de savoir ou de *durée*, à l'instar de la Réalité de Dieu opérée, comme telle, dans son hypostase divine. » Un pareil commentaire aurait lui-même grand besoin d'interprétation et n'inspirera guère le désir d'étudier les ouvrages de Wronski. Quant aux conséquences indiquées par l'auteur, ce sont des hypothèses, des rêves, de vagues utopies dont le seul trait bien distinct est leur incompatibilité avec les idées qui dominent la société moderne. Aussi, convaincus de notre insuffisance, nous laisserons à d'autres le soin d'apprécier cette philosophie qui dépasse de beaucoup notre portée, préférant suivre en cela le conseil de M. Augé, qui déclare que le lecteur inapte à saisir de telles conceptions, « peut continuer d'appliquer ses loisirs à sa convenance. »

---

LA PHILOSOPHIE de Leibnitz, par M. Nourrisson, ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 4 vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage nous semble écrit d'une manière fort intéressante. Ce n'est pas un simple exposé des doctrines de Leibnitz, c'est l'histoire de sa pensée et des phases diverses de son développement. L'auteur nous montre sous quelles influences éducatives se forma le philosophe, nous fait connaître la famille, les maîtres, les livres, les circonstances, en un mot, le milieu dans lequel il naquit et reçut la direction première, dont le cachet persiste tous jours plus ou moins. Des habitudes pieuses et l'amour du travail secondèrent merveilleusement les dispositions précoces dont Leibnitz était doué. Chez lui la tendance encyclopédique se manifesta de très-bonne heure, en sorte que ses amis les plus clairvoyants

ne pouvaient discerner ses véritables aptitudes. Dans les universités d'Allemagne, on le vit s'appliquer « à toutes les sciences à la fois, également occupé de jurisprudence et de mathématiques, de philosophie et de théologie, attentif aux leçons de ses maîtres et aux controverses de son temps, charmé par l'antiquité et bientôt émerveillé des horizons que lui révèle ce puissant initiateur qui s'appelle Descartes. » Ses premiers écrits portent l'empreinte de cette universalité de connaissances et des hésitations qui devaient en résulter. Mais on voit bientôt le jeune philosophe employer à sa façon la méthode cartésienne ; « il n'affirme ses principes que lorsqu'il s'en croit assuré. Il les éprouve donc, si l'on peut parler ainsi, il les trempe dans le courant des âges, et, sondant avec une sagacité hardie les profondeurs les plus obscures de l'histoire de l'esprit humain, il met autant de soin à découvrir des antécédents à ses théories que d'autres à les dissimuler. » De là sort une doctrine à la fois dogmatique et critique. Leibnitz, tout en admirant le génie de Descartes, ne craint pas de discuter son système, et soutient une polémique savante contre lui, de même qu'il combat Spinoza et Locke par de hautes controverses où la physique et la géométrie s'entremêlent sans cesse aux abstractions métaphysiques et morales. M. Nourrisson analyse ces controverses avec beaucoup de clarté, puis s'attache à mettre en relief les théories principales qui constituent la doctrine de Leibnitz. C'est la partie la plus importante de son travail, et si les jugements qu'elle renferme peuvent trouver des contradicteurs, on appréciera vivement le mérite d'une étude si consciencieuse et si propre à marquer la place de Leibnitz dans l'histoire de la philosophie moderne. L'auteur conclut en citant ces paroles de M. Cousin, qui résument la tendance de son livre : « Leibnitz est un maître que les plus indépendants peuvent avouer. Placé au faite de la révolution cartésienne, Leibnitz domine et résume tout le passé, dont il possède une connaissance et une intelligence profondes. C'est l'incarnation la plus complète qui ait encore paru sur la terre du génie de la spéculation et du génie de l'histoire. »

---

**FAMILLE et collège, de leur rôle dans l'éducation, par H. Gras.**  
Paris, V. Sarlit; 4 vol. in-8 : 6 fr.

M. Gras développe ses idées sur l'éducation dans une série de lettres, dont la première partie est consacrée à la famille, et la seconde au collège. Voici le cadre qu'il a choisi : « Un père conduit l'éducation de ses fils jusqu'à dix ans, meurt et laisse à un ami le soin de continuer son œuvre. Cet ami entre dans un collège avec ses pupilles, et fait connaître les instructions données par un ancien principal aux nouveaux fonctionnaires qui doivent diriger l'établissement qu'il a fondé. » Cette forme donne dès l'abord une idée favorable des principes qui dirigent l'auteur. L'influence de la famille est à ses yeux l'élément capital. Il veut qu'elle se maintienne aussi longtemps que possible et que le collège ne la fasse pas tout à fait cesser. La division se trouve ainsi bien tracée entre l'éducation et l'enseignement. Quelque bonne que soit la méthode adoptée dans le collège, elle ne saurait point remplacer le milieu de la famille, où l'enfant se forme par l'exemple, par les affections et par l'habitude non moins puissante sur le moral que sur le physique. Au collège, la règle, l'ordre, la discipline, les leçons, puis les frottements avec des camarades, première expérience de la vie. Mais la maison paternelle seule offre au cœur l'aliment salutaire, stimule l'exercice des plus nobles facultés de l'âme, et surveille leur essor avec une sollicitude incessante. Ici pas de système, on traite chaque enfant d'après son caractère et suivant les circonstances; car, prétendre les mouler tous sur le même modèle, serait une folie. Ce sont plutôt les parents qui doivent régler leurs actes et leurs paroles de manière à ne produire autour d'eux que de bonnes impressions. Sur ces deux points, M. Gras partage notre manière de voir; son livre, au lieu de théories éducatives, renferme des conseils et des données essentiellement pratiques dont l'utilité nous semble beaucoup plus réelle. Il demande surtout aux parents une sage fermeté qui n'exclut ni la douceur, ni l'indulgence. Le grand secret de l'éducation consiste dans l'art de guider sans que cela paraisse, de se faire obéir en commandant le moins possible, d'entourer les enfants d'une atmosphère pure et saine pour l'âme comme pour le corps. Quand la famille est un séjour

de paix, d'union, d'innocentes joies, les enfants y puisent l'amour du devoir, le goût de ce qui est bien, la quittent avec peine, y reviennent toujours avec plaisir. Son souvenir leur servira de boussole au milieu des écueils du monde, et, pour préserver le jeune homme du naufrage, les plus beaux plans systématiques ne valent pas ce souvenir.

Mais la vie du collége ne se concilie pas toujours avec celle de la famille. En beaucoup de pays les colléges sont des pensionnats d'internes. Dès lors plus de sollicitude maternelle, plus de rapports intimes et journaliers entre les parents et les enfants. Le petit garçon se trouve transporté dans un milieu tout autre, et soumis peut-être à des influences fâcheuses. M. Gras tourne cette difficulté par un expédient qui n'est pas à la portée de tout le monde; nous croyons qu'en général il vaudrait mieux n'envoyer au collége que des externes. Malheureusement cela ne se peut faire partout, en sorte qu'on doit chercher à perfectionner autant que possible le régime intérieur des colléges, pour le mettre mieux en harmonie avec les principes éducatifs. Les vues de l'auteur à ce sujet nous paraissent excellentes, soit en ce qui concerne l'enseignement, soit pour ce qui regarde la surveillance morale et la direction économique. Il passe en revue toutes les branches de l'administration et n'omet aucun détail, sachant combien l'ordre et la méthode sont nécessaires au succès de pareils établissements. Cependant, pour réaliser ce programme, il faudrait un personnel d'élite bien difficile à trouver. Aussi préférons-nous la première partie du volume comme étant beaucoup plus applicable et particulièrement propre à populariser, en fait d'éducation, des idées simples, vraies et fécondes.

---

APOLOGISTES chrétiens au II<sup>e</sup> siècle, cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1859-1860, par l'abbé Freppel. Paris, A. Bray; 1 vol. in-8 : 6 fr.

Au deuxième siècle la discussion était vive entre les philosophes païens et les promoteurs de la doctrine chrétienne. De cette époque datent les premiers apologistes, en tête desquels figure saint

Justin. Il eut pour disciple Tatien, qui se distingua par sa conversion d'abord, puis par son ardeur de néophyte et sa controverse piquante. Hermias ne craignit pas davantage d'employer l'arme de la satire; ensuite vinrent Athénagore, Théophile d'Antioche, Méliton de Sardes, etc. Il est intéressant de voir avec quelle verve ces écrivains défendaient la religion nouvelle et comment ils revendiquaient le droit d'exercer leur culte. On entrevoit déjà chez eux l'idée de liberté dont le germe contenu dans le christianisme prendra plus tard son essor. Pour mettre en évidence la supériorité de l'enseignement évangélique sur les systèmes de la philosophie, il faut discuter, et la discussion entraîne quelquefois au delà des bornes que l'Église impose. Aussi plusieurs encoururent le reproche d'hérésie : les uns parce qu'ils exagéraient les principes, d'autres parce qu'ils se montraient enclins à secouer le joug de l'autorité. Ce n'est pas chose facile que de satisfaire à la fois Rome et la logique. Voyant le célibat exalté comme une vertu, Tatien proscrivit le mariage, qu'il appela une source de corruption et une invention diabolique. L'usage du vin et de la viande lui paraissait condamnable, le salut impossible pour quiconque ne partageait pas sur tous les points sa manière de voir. « Pour lui, » dit M. l'abbé Freppel, « l'Église se réduisait aux proportions d'une secte hors de laquelle il n'y avait pas de salut. » Singulier reproche assurément, car il ne faisait ainsi qu'appliquer la maxime : « Hors de l'Église point de salut, » que Rome proclame encore aujourd'hui. Mais les inconséquences ne doivent pas surprendre de la part d'un prêtre qui veut être en même temps bon catholique et libéral éclairé. Nous en pourrions citer bien d'autres exemples dans ce livre où domine surtout le désir de concilier autant que possible les tendances du siècle avec les prescriptions de l'Église. L'auteur présente le catholicisme comme favorable à la liberté. C'est la thèse du jour en dépit des faits qui ne cessent de la démentir depuis tant de siècles. Du reste, M. l'abbé Freppel possède bien l'art d'éveiller l'attention, de captiver et soutenir l'intérêt. Il analyse avec clarté les écrits des apologistes, en caractérisant chacun d'eux par ses traits principaux. Leurs adversaires païens sont aussi passés en revue d'une manière fort piquante. Au point de vue littéraire, ce livre mérite des éloges, le charme du style lui fera certainement trouver de nombreux lecteurs.

---

DE L'ORGANISATION de la justice répressive aux principales époques historiques, par J. Bécot. Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8: 5 fr. — DES FAILLITES et banqueroutes, formulaire général et résumé pratique, par F. Laroque-Sayssinel. Paris, Cosse et Marchal; 2 vol. in-8: 11 fr. — DISSERTATION sur l'accroissement entre les héritiers testamentaires et leurs colégataires aux diverses époques du droit romain, par E. Machelard. Paris, Aug. Durand; 4 vol. in-8: 5 fr.

M. Machelard publie une dissertation savante sur les lois Julia et Papia Poppæa. C'est la matière de son cours à la Faculté de droit à Paris. Le sujet présente d'assez grandes difficultés qui ne pouvaient pas être résolues avant la découverte moderne des textes originaux d'anciens jurisconsultes romains, tels entre autres que les commentaires de Gaius. Il s'agit du partage entre les héritiers testamentaires quand un ou plusieurs d'entre eux sont morts ou bien renoncent à la succession. Comment alors celle-ci doit-elle être répartie pour satisfaire soit aux vues du testateur, soit aux droits des légataires? La question paraît fort simple au premier abord. On n'a qu'à diviser la portion caduque entre les héritiers restants. Rien de plus facile, en effet, si les héritiers avaient toujours des droits égaux; mais le contraire se présente fréquemment, et les clauses testamentaires viennent compliquer beaucoup le problème par l'obligation rigoureuse de les exécuter avec la plus stricte exactitude. Le droit romain voulait avant tout que les volontés du mort fussent respectées. Ce principe eut des conséquences que le législateur n'avait pas prévues, et, pour y remédier, l'empereur Auguste promulga les lois Julia et Papia Poppæa, dont le but était à la fois d'encourager le mariage et d'augmenter les ressources du trésor. En effet, elles frappaient d'incapacité les célibataires, donnaient leur part aux héritiers pères de famille, ou bien, à défaut de ceux-ci, l'adjugeaient au fisc. Il en résulta des complications nouvelles qui durent, sans doute, fournir aux jurisconsultes romains le texte de nombreux commentaires. D'après ceux dont les œuvres ont été retrouvées, M. Machelard s'efforce de rétablir l'ensemble de la discussion, et cherche à donner la solution de tous les cas qui pouvaient se présenter



dans la pratique. Son travail, qui décèle une érudition profonde, manque un peu de méthode ; l'abondance des détails fait trop perdre de vue le plan de l'auteur. Mais ce défaut, qui tient sans doute à la nature des recherches ainsi qu'aux exigences de l'enseignement oral, n'empêchera certainement pas d'apprécier le mérite d'un semblable cours, plein de notions instructives et d'aperçus ingénieux sur la législation romaine.

— Dans le traité des *Faillites et des banqueroutes*, l'objet principal dont se préoccupe l'auteur est l'utilité pratique. On doit reconnaître avec lui qu'en cette matière l'état actuel des choses laisse beaucoup à désirer. Le plus souvent la direction des faillites est attribuée à des personnes qui n'ont ni les connaissances voulues, ni le temps nécessaire pour les acquérir. Elles sont obligées de recourir au greffier du tribunal, et celui-ci, surchargé d'occupations, se trouve, quelque bonne volonté qu'il y mette, dans l'impossibilité de suffire à tout. Il importe donc de rendre les dispositions légales relatives aux faillites, claires et facilement applicables. C'est ce que M. Laroque-Sayssinel a voulu faire en publiant son résumé dans lequel chaque article du code est suivi d'un commentaire explicatif, d'exemples, de formules, de modèles de jugements, etc. Il s'attache surtout à ce qui concerne le sauvetage des débris de l'actif, première mesure essentielle d'où dépend le sort des faillites et qu'on néglige assez fréquemment, faute de savoir comment s'y prendre. Ce manuel indique la route qui doit être suivie, puis les moyens de la parcourir le plus rapidement possible avec économie et sécurité. Nous le croyons tout à fait propre à servir de guide aux commerçants, et l'enseignement qu'il renferme pourra contribuer à diminuer soit les frais ruineux, soit les autres chances de perte que présentent la plupart des faillites.

— Le livre de M. Bécot offre un tout autre genre d'intérêt. Il esquisse d'une manière fort ingénieuse l'histoire de la justice répressive depuis les anciens Grecs, à l'époque brillante d'Athènes, jusqu'à nos jours, en nous faisant assister aux assises de chaque période avec les formes distinctives de son organisation judiciaire. C'est d'abord l'audience des *Héliastes*, où nous voyons la démocratie athénienne suivre déjà la plupart des principes en vigueur aujourd'hui, tels que le jury, la publicité, la discussion libre, orale, contradictoire ; 2<sup>o</sup> l'audience du *Préteur* dans Rome républicaine

où la forme aristocratique domine; deux classes privilégiées fournissent seules les jurés; 3° l'audience du *Préside*, au temps de l'empire, justice personnifiée, concentrée dans un homme qui instruit, accuse et juge tout à la fois; 4° l'audience du *Comte au Mal*, pendant la période barbare, où le jury se compose de guerriers, où l'offensé a seul le droit d'accusation, où tous les délits encourent la même peine, le Wehrgeld soit indemnité pécuniaire, où paraissent enfin deux nouveaux moyens de preuve: les Conjurateurs et les Ordalies; 5° l'audience du *Haut seigneur justicier*, institution féodale qui pose en principe que chacun doit être jugé par ses pairs, et rend à la peine son caractère afflictif, mais admet le combat judiciaire comme seule issue du procès dans presque tous les cas; 6° l'audience de la *Tournelle*, sous la royauté triomphante, absolue, centralisée, qui se donne dans les parlements une justice à son image, avec la procédure secrète, le huis clos, les preuves légales et la torture, triste amas de procédés iniques dont l'emploi devenu général contraste étrangement avec les progrès de la civilisation, et subsiste, malgré la marche des idées, jusque vers la fin du dix-huitième siècle; 7° l'audience de la *Cour d'assises*, forme actuelle de la justice répressive, entourée de toutes les garanties que l'étude et l'expérience ont pu suggérer au législateur.

Ce tableau fait bien connaître les différentes organisations judiciaires qui se sont succédé dans le cours des siècles, et signale en même temps leurs rapports avec l'esprit général de leur époque. Pour un pareil travail, il a fallu de longues et difficiles recherches, mais l'auteur n'en laisse voir que les résultats, présentés avec beaucoup d'art et pleins d'attraits. C'est une œuvre très-remarquable, où l'érudition et le talent de M. Bacot se montrent sous l'aspect le plus digne d'estime.

---

**MANUEL** pratique des tribunaux militaires, par P. Alla. Paris, Ch. Tanera; 4 vol. in-8 : 8 fr.

L'auteur de cet ouvrage, greffier près le deuxième conseil de guerre de la première division, a voulu mettre les fruits de son expérience à l'usage des juges qui se trouvent quelquefois très-embar-

rassés dans l'exercice de leurs fonctions. C'est rendre un précieux service aux tribunaux militaires que d'en éclairer ainsi la marche. Les délits qu'ils ont à juger proviennent en général plutôt de la fougue du tempérament et des écarts de la jeunesse que d'une perversité de cœur. Si la discipline exige qu'on soit sévère, il faut cependant tenir compte de la position spéciale faite au soldat. Les circonstances atténuantes doivent avoir ici leur place, et la carrière des armes étant pour la plupart une vocation forcée, ce ne serait pas juste d'appliquer toujours la loi dans son inflexible rigueur. Il importe donc que les hommes appelés par occasion à prononcer sur le sort de leurs semblables connaissent les adoucissements introduits par la jurisprudence des cours supérieures dont les magistrats sont beaucoup mieux familiarisés avec la procédure militaire. Le *Manuel* de M. Alla se compose de deux parties : la première, rédigée sous forme de dictionnaire, traite de l'organisation, de la compétence et de la procédure ; la seconde renferme les lois pénales, un extrait du code d'instruction criminelle, les décrets, circulaires et arrêts de la cour de cassation, enfin un formulaire contenant plus de 80 modèles d'actes de toute sorte. L'auteur a pris soin de mettre le code pénal complètement à jour et en harmonie avec les lois modificatives. Au bout d'un certain nombre d'articles se trouve indiquée la manière de poser les questions ; ceux qu'on applique le plus fréquemment sont accompagnés de citations d'arrêts ou d'auteurs en renom. Le formulaire offre, entre autres directions utiles, une série de modèles sur les jugements à rendre dans les cas d'incidents survenus à l'audience, et sur tous les actes prévus en général. En un mot, comme le dit M. Alla, « cet ouvrage contient tout ce qui est nécessaire aux tribunaux militaires, et a été conçu dans le but de dispenser les officiers susceptibles de voyager ou de faire campagne, de se charger inutilement d'autres documents de même espèce. »

---

## VARIÉTÉS

MISCELLANÉES : *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, par D. Thiébault. Paris, Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>; 2 vol. in-12 : 6 fr. Dans cette nouvelle édition, qui fait partie de la Bibliothèque des mémoires pendant le dix-huitième siècle, publiée avec avant-propos et notices par F. Barrière, on a beaucoup abrégé l'œuvre originale en élaguant des longueurs inutiles. Ce travail, fait avec intelligence, donnera certainement un nouvel attrait à la lecture des Souvenirs de Berlin. Ils offrent en effet le meilleur tableau de la cour de Frédéric II, et renferment de piquants détails, soit sur lui, soit sur maints autres personnages illustres. Thiébault joignait les qualités de l'observateur à celles de l'écrivain ; dans une certaine mesure, ses récits sont exacts, ses remarques judicieuses quoique toujours empreintes de modération, et son style a du charme. Il ne se montre ni courtisan servile, ni frondeur morose. C'est l'honnête homme, simple, modeste, mais ferme sur ses principes. On ne saurait désirer un guide plus agréable pour être introduit dans la familiarité de ce roi dont le génie militaire et les prétentions poétiques, les grandeurs et les faiblesses, font l'une des figures les plus originales de l'histoire moderne. La notice de M. Barrière esquisse, en traits spirituels et bien choisis, les résidences de Berlin et de Potsdam qui conservent encore tant de traces du héros prussien.

— *La Décadence romaine*, scènes historiques, par A. Pommier et M<sup>me</sup>. Paris, Dentu ; broch. in-12 : 1 fr. C'est le règne d'Héliogabale ou plutôt un épisode auquel se trouve rattachée la mort de cet empereur. Le premier acte nous montre le sépat avili, servile, prêt à se plier à tous les caprices du tyran. Héliogabale ne l'entretient que de fêtes, de plaisirs, de gladiateurs et le consulte sur la sauce d'un turbot. Mais l'empereur est surtout préoccupé de la passion qu'il a conçue pour une jeune chrétienne, Marcia, la fille de Probus, le seul des sénateurs auquel restent encore quelques gouttes de vieux sang romain dans les veines. Sous le nom de Pharès, il parvient à toucher le cœur de Marcia, qui l'accepte pour époux à la condition qu'il se fera chrétien. Dans le second acte, les amants se rencontrent aux Catacombes où vient un prêtre pour recevoir l'abjuration de Pharès et bénir leur mariage. Le troisième nous introduit chez Probus, lieu de rendez-vous des chrétiens, qui trament un complot, lorsque paraît Marcia déshonorée, victime de l'odieuse stratagème d'Héliogabale qui, dans le quatrième, se montre au forum excitant le peuple à se réjouir, à boire, et donnant lui-même l'exemple. En vain Probus veut-il faire appel aux antiques vertus romaines, son éloquence échoue devant l'ivresse publique ; il est raillé, bafoué, maltraité, mis à

mort par la foule furieuse. Alors éclate la révolte, et nous assistons, dans le cinquième acte, aux terreurs ignobles d'Héliogabale, qui tombe sous les coups de Marcia pénétrant la première jusqu'à lui, en tête de l'émeute triomphante. Tel est le canevas de ce drame dans lequel se trouvent assez vigoureusement peintes les mœurs de la décadence ainsi que l'action du principe chrétien, qui commençait à germer au sein de la société païenne et pouvait seul la sauver en la métamorphosant.

— *Fondements du spiritualisme*, par Besse des Larzes. Paris, Desobry et Magdeleine; 1 vol. in-12 : 1 fr. 50 c. Exposition rapide et succincte, mais assez claire pourtant, des principes de la doctrine spiritualiste. Tout le système de l'auteur repose sur l'idée de Dieu, qui lui paraît seule pouvoir servir de base à l'édifice métaphysique. Le développement moral de l'homme découle en entier de cette première cause, sans l'existence de laquelle rien ne saurait exister. Point d'effet sans cause; donc la cause et l'effet sont inséparables, et, quel que soit l'objet de nos recherches, nous arrivons nécessairement à cet anneau inconnu auquel, dit d'Alembert, se rattachent toutes les sciences. Or cet anneau, c'est Dieu, source unique du vrai, du beau, du bien. L'auteur développe cette thèse d'une manière fort ingénieuse. On trouvera dans son petit volume plusieurs démonstrations qui nous semblent propres à frapper les esprits enclins au doute et bien choisies pour satisfaire ceux qui n'acceptent que des arguments rationalistes. C'est une arme excellente surtout contre les efforts du matérialisme. D'ailleurs, l'opuscule de M. Besse des Larzes, animé de tendances larges, élevées, fécondes, mérite à tous égards les plus grands éloges.

— *Œuvres complètes de Pétrone*, avec la traduction française de Hégnin de Guerle, et précédées de recherches sur le Satyricon et sur son auteur, par J.-N.-M. de Guerle. Paris, Garnier frères; 4 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. Cette traduction, la meilleure qu'on ait encore faite de Pétrone, est celle qui figure dans la Bibliothèque latine-française publiée par Panckoucke. Devenus acquéreurs de la collection, MM. Garnier en réimpriment les divers ouvrages dans un format plus commode et plus accessible à toutes les bourses. Ils servent ainsi très-utilement la cause de la littérature classique. On trouvera peut-être que ce n'était pas bien nécessaire de reproduire le Satyricon, triste peinture des mœurs les plus dégoûtantes, et que mieux eût valu laisser aux latinistes le privilège d'en apprécier les beautés de style dans l'original. Mais l'érudition n'admet guère de tels scrupules, qui risqueraient en effet de rétrécir beaucoup le champ de ses recherches.

— *Précis de chimie pratique*, ou éléments de chimie vulgarisée, par M. Basset. Paris, Mallet-Bachelier; 1 vol. in-12, fig. L'auteur de ce précis, ayant en vue l'utilité pratique, s'abstient de discussion et cherche à grouper dans un espace très-restreint, soit les renseignements nécessaires pour guider l'étudiant dans ses recherches, soit les faits qui sont de nature à intéresser les gens du monde. C'est donc une analyse succincte des grands ouvrages modernes

sur la chimie, où se trouve exposé l'état actuel de la science dans ce qu'il offre de plus important et de mieux constaté. Dans le premier livre on a les notions préalables, les lois de composition des corps, leur nomenclature, la description très-détaillée des ustensiles d'un laboratoire. Le second renferme la description des corps simples, et le troisième celle des corps composés. La chimie organique forme le sujet du quatrième livre; le cinquième est consacré aux essais, aux analyses; enfin, dans le sixième sont passées en revue les diverses applications industrielles de la chimie. M. Basset a su très-heureusement remplir ce cadre. Ses explications se distinguent par la précision et la clarté.

— *Histoire des missions évangéliques*, par S. Descombaz; 2<sup>me</sup> édition. Paris, Meyrueis et C<sup>ie</sup>; 2 vol. in-12. Cette seconde édition est augmentée d'un assez grand nombre de faits nouveaux qui la complètent jusqu'à la dernière année. On y a joint une carte générale publiée par la Société des Missions de Bâle. Il est intéressant de pouvoir ainsi suivre pas à pas les explorateurs que le zèle religieux pousse dans les pays les plus lointains, au milieu de peuplades sauvages et barbares auxquelles ils vont porter les principes de la vraie civilisation avec le salut chrétien. Les récits des missionnaires offrent d'ailleurs une foule de détails fort curieux sur les mœurs et les institutions ainsi que sur les produits de la nature et de l'industrie des différentes contrées.

— *Les électro-aimants et l'adhérence magnétique*, par J. Nicklès. Paris, E. Lacroix; 1 vol. in-8, fig. : 5 fr. M. Nicklès a fait des électro-aimants une étude spéciale, et ses recherches sur l'adhérence magnétique l'ont conduit à constater une série de faits nouveaux fort importants, surtout pour la télégraphie et l'horlogerie électriques. Son livre est en quelque sorte une monographie des électro-aimants, divisés, suivant leurs formes et leurs propriétés, en deux classes composées chacune de plusieurs familles. On y trouvera les conditions à remplir pour tirer d'une masse de fer le meilleur parti magnétique possible, quelle est l'influence exercée par le noyau, son diamètre, sa longueur et même sa forme, le sens de l'hélice et la manière dont elle est appliquée, la forme et les dimensions linéaires de l'armature, la quantité de fer qui agit sur les pôles, l'action exercée par ceux-ci, etc.

— *Le Crédit foncier de France*, son histoire, ses opérations, son avenir, par J.-B. Josseau; 2<sup>me</sup> édition. Paris, Cosse et Marchal; 1 vol. in-8. Après des commencements difficiles et de dures épreuves, qui susciterent contre lui beaucoup de préventions, le *Crédit foncier* paraît avoir pris sa place au premier rang parmi les institutions françaises de crédit public. Sa situation financière est aujourd'hui fort bien assise; ses titres de divers genres se négocient et sont recherchés avec faveur; ses actions conservent au milieu des fluctuations de la Bourse une remarquable fermeté. M. Josseau estime donc que l'établissement est solidement fondé, qu'il peut en conséquence aborder sans crainte une nouvelle période de développement, féconde en résultats heureux, et c'est dans le

but d'en faire bien apprécier les avantages que la brochure annoncée ici présente, d'une manière très-détaillée, l'histoire du Crédit foncier, ses opérations, les services qu'il a déjà rendus et ceux qu'il est appelé à rendre encore.

— *Des maladies vénériennes* et de leur traitement homœopathique, par L. Simon fils. Paris, J.-B. Baillièrre et fils. 1 fort vol. in-12. En ce qui concerne les affections de cette nature, l'homœopathie ne partage pas la manière de voir généralement adoptée. Au lieu de les considérer comme une maladie à part, comme une spécialité, elle en fait un type auquel se rattachent les maladies chroniques et virulentes. Dès lors leur traitement n'est plus exceptionnel, il rentre sous l'empire des principes généraux d'après lesquels doit être combattue toute cette grande classe de souffrances. Pour démontrer cette analogie, M. Simon esquisse rapidement l'histoire de la syphilis, expose les notions des anciens et des auteurs du moyen âge, résume les principales doctrines, celle de Hunter, de Hahneman, de M. Ricord, voulant montrer ainsi que l'homœopathie accepte la tradition, ne repousse aucune des découvertes sérieuses de la science moderne, mais qu'elle se sépare nettement des doctrines passées et des théories régnantes dans ce que celles-ci ont de contestable et d'hypothétique. Après avoir à son tour décrit les caractères du type et montré que les lois posées par Hahneman, relativement aux maladies chroniques, lui sont parfaitement applicables, il consacre la seconde partie de son travail à la pathologie et à la thérapeutique.

— *Le Panlatinisme*, confédération gallo-latine et celto-gauloise, contre-testament de Pierre le Grand et contre-panславisme. Paris, Passard; 1 vol. in-8 : 3 fr. 50. L'auteur de ce volume propose d'établir, en opposition au panslavisme, une alliance entre les divers peuples du centre et du midi de l'Europe qui, par leur origine, se rattachent aux Latins, aux Gaulois, aux Celtes. Son but est de combattre ainsi le projet d'empire universel attribué à Pierre I<sup>er</sup>. Il s'agirait, non pas de réunir tous ces Etats sous le même sceptre, mais d'en former une confédération offrant des garanties admirables de paix et de prospérité. Aux défiances qui se manifestent trop souvent aujourd'hui succéderait la bonne harmonie fondée sur des rapports bienveillants et des intérêts communs. Chaque nation resterait d'ailleurs indépendante et trouverait dans le lien fédéral un appui protecteur contre toutes les attaques du dehors. Ce plan nous semble ingénieux plus qu'applicable. L'auteur a fait de savantes recherches sur la filiation des peuples et nul ne le lui contestera les avantages de l'alliance proposée. Mais il ne parle pas des moyens d'exécution ; or, c'est là précisément que gît la principale difficulté, celle qui, jusqu'à présent, a rendu le problème insoluble.

— *Voyage au mont Liban*, par Ch. Auberive. Paris, V. Sarlit ; 1 vol. in-12 : 1 fr. Relation intéressante d'un voyage dans des contrées sur lesquelles se dirige aujourd'hui l'attention publique. L'auteur décrit l'aspect du pays, ses mœurs, ses institutions, ses

monuments et s'attache surtout à donner beaucoup de détails relatifs aux chrétiens de Syrie.

— *Conseils aux parents sur l'éducation de leurs enfants*, par A. Rondelet. Paris, A. Leclerc et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12 : 2 fr. Ces conseils nous paraissent excellents. Ils sont le fruit de l'expérience et de l'observation. M. Rondelet regarde l'influence de la famille comme le meilleur élément éducatif et veut que l'enfant y reste soumis le plus longtemps possible. Il estime donc avantageux de multiplier les colléges d'externes qui permettent d'unir les bienfaits de l'éducation publique à ceux de l'éducation privée. Ce n'est pas seulement au point de vue moral que cette méthode lui paraît préférable, il croit aussi que l'enfant apprendra mieux à travailler en n'ayant ni sous-maître ni répétiteur pour l'aider dans ses devoirs. La plupart des pensionnats, d'ailleurs, offrent de fâcheuses lacunes auxquelles on n'a jamais pu remédier complètement. Les idées qu'expose l'auteur sont encore peu répandues en France, mais d'autres pays, où leur pratique est depuis longtemps adoptée, en obtiennent des résultats qui justifient bien la théorie de M. Rondelet. Son petit livre, écrit avec talent, contribuera, nous l'espérons, à les populariser, et c'est un service dont l'importance ne saurait qu'être vivement appréciée par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'éducation.

— *Traité des comptes courants portant intérêts*, par H. Vannier. Paris, L. Colas et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12. Dans ce volume, l'auteur traite d'une manière très-approfondie le calcul de l'intérêt commercial. Toutes les difficultés s'y trouvent résolues par des problèmes dont le nombre s'élève à 205. Plus de 40 exemples lui permettent de passer en revue les divers cas que présentent les trois méthodes usitées de comptes courants portant intérêts, qu'il expose avec beaucoup de soin. Enfin, la règle conjointe, devenue essentielle aujourd'hui, se trouve démontrée d'une manière simple et facile à comprendre. M. Vannier complète ainsi son cours d'enseignement industriel, dont l'ensemble fournira, comme il le dit, les données nécessaires « pour calculer les escomptes, les négociations, les bordereaux, les renouvellements, les comptes de retour et les inventaires; pour régler les comptes des correspondants, les comptes des objets de commerce, les comptes en commission, en participation ou de toute autre espèce; pour comprendre les opérations de change, d'arbitrages et de banque. »

— *Etudes et lectures sur les sciences d'observation et leurs applications pratiques*, par M. Babinet; 6<sup>e</sup> volume. Paris, Mallet-Bachelier; 1 vol. in-18 : 2 fr. 50. Cette nouvelle série des études de M. Babinet renferme trois mémoires. Le premier traite de l'aimant et du magnétisme terrestre; le second est une notice fort intéressante sur l'océan Islandais, rédigée d'après les observations des voyageurs les plus récents et les plus experts; dans la troisième, enfin, se trouvent passées en revue les découvertes nouvelles de l'astronomie et de la météorologie. On y retrouve ce mélange de savoir et d'esprit, de critique ingénieuse et de plai-



sante gaité, qui caractérise tous les écrits du même auteur. C'est une lecture fort attrayante, où la science apparaît sous l'aspect le plus propre à lui faire de nombreux partisans. M. Babinet possède l'art de mettre ses démonstrations et ses expériences à la portée de tous. On lui reproche, il est vrai, de ne pas garder toujours la dignité convenable. Sa verve enjouée se permet des saillies auxquelles ne nous ont guère habitués les membres de l'Institut. Quelquefois l'allure légère de son style contraste avec la nature des sujets qu'il traite. Mais qu'importe, s'il sait ainsi captiver son public et donner du charme à maintes questions ardues qui, sans cela, resteraient tout à fait ignorées en dehors des sociétés savantes. Le progrès n'y perdra rien, nous croyons même que ces causeries familières peuvent lui rendre de grands services, car, en signalant les résultats du travail scientifique, elles contribuent à faire bien comprendre l'utilité des hautes études, point fort essentiel aujourd'hui que la démocratie ne semble que trop disposée à supprimer tout ce qui la gêne ou l'offusque.

---

MITTHEILUNGEN. Recueil géographique du Dr Petermann ; livr. 11 et 12 de l'année 1860. Gotha, Justus Perthes ; in-4. Ces deux dernières livraisons sont presque entièrement consacrées à la revue des travaux topographiques de l'année 1859, rédigées par E. de Sydow, travail remarquable, très-précieux pour les personnes qui désirent être au courant de tout ce qui paraît en ce genre. Tout en rendant justice aux progrès accomplis, M. de Sydow déplore qu'on en tienne si peu de compte dans une foule de publications usuelles et remarque surtout avec raison l'insuffisance de la plupart des cartes éditées à l'occasion des événements de l'Italie. Il insiste aussi sur les avantages qu'on peut obtenir de la photographie, appliquée à la reproduction d'œuvres importantes dont il n'existe plus que quelques rares exemplaires.

On lira certainement avec non moins d'intérêt la relation du voyage de Th. von Heuglin le long des côtes de Somali, à Tedjura, Seila, Berbera, Bender, Gam et Aden. L'habile explorateur a découvert dans ces contrées deux quadrupèdes et deux oiseaux inconnus jusqu'ici. Le mérite de ses savantes observations fait bien augurer des résultats du nouveau voyage qu'il vient d'entreprendre dans l'intérieur de l'Afrique, à la recherche des documents laissés par Vogel.

Parmi les principales notions géographiques, nous signalerons le voyage du Dr Hays au pôle nord, de nouvelles découvertes dans la Polynésie, et les expéditions polaires des Américains.

Deux cartes accompagnent ces livraisons : l'une offrant les côtes de Somali et le golfe d'Aden, l'autre la Suède méridionale avec l'indication des travaux trigonométriques et cartographiques du Corps royal des topographes suédois jusqu'en 1859.

---

MARS 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX

---

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

---

OEUVRES complètes d'Auguste Brizeux, précédées d'une notice par St-René Taillandier. Paris, Michel Lévy frères, 2 vol. in-12 : 6 fr.

Auguste Brizeux est un poète plus original et plus vrai que beaucoup d'autres qui jouissent d'une renommée plus populaire. Dignement appréciés par les maîtres de la critique, ses ouvrages n'ont pas encore obtenu tout le succès auquel ils doivent prétendre. Cela vient peut-être de ce qu'en qualité de Breton il a surtout chanté la Bretagne, ses souvenirs, ses coutumes et ses mœurs. Les Français en général ont aimé assez peu ce genre de patriotisme qui se permet de voir la France ailleurs que dans Paris. Un petit nombre seulement s'intéresse aux traditions de la province et sait en goûter le charme. Et puis Brizeux avait des allures littéraires fort indépendantes. Ses poèmes ne sont pas construits selon les règles. Il s'abandonne volontiers aux caprices de la fantaisie et pour lui tout sujet semble n'être qu'un motif à d'innombrables variations dans lesquelles trois ou quatre notes seulement rappellent toujours le motif principal. De là résulte que l'intérêt se trouve souvent un peu trop disséminé ; le défaut de plan et même d'action ne permet guère aux lecteurs d'en saisir l'ensemble du premier coup d'œil. Ce sont des fragments groupés autour

d'un nom ou d'une idée, matériaux admirables sans doute, mais que l'auteur laisse épars sur le sol. Cependant, pour quiconque sait apprécier le charme de la poésie, de telles ébauches ont un irrésistible attrait. La pensée du poète s'y déploie avec plus d'ampleur et de liberté que ne le permettraient les exigences d'un récit suivi. C'est elle qui sert de lien à ses vers où l'inspiration domine sans cesse. Ainsi, dans le poème de *Marie* on trouve pour toute exposition ces quatre strophes intitulées : *Le livre blanc*.

J'entrais dans mes seize ans, léger de corps et d'âme,  
 Mes cheveux entouraient mon front d'un filet d'or,  
 Tout mon être était vierge et pourtant plein de flamme  
 Et vers mille bonheurs je tentais mon essor.

Lors m'apparut mon ange, aimante créature,  
 Un beau livre brillait sur sa robe de lin,  
 Livre blanc ; chaque feuille était unie et pure :  
 « C'est à toi, me dit-il, d'en remplir le vélin.

Tâche de n'y laisser aucune page vide,  
 Que l'an, le mois, le jour attestent ton labeur ;  
 Point de ligne surtout et tremblante et livide  
 Que l'œil fuit, que la main ne tourne qu'avec peur.

Fais une histoire calme et doucement suivie ;  
 Pense chaque matin à la page du soir :  
 Vieillard, tu souriras au livre de ta vie,  
 Et Dieu te sourira lui-même en ton miroir. »

Voilà quelle sera l'œuvre du poète : remplir ce livre en y déversant son cœur, confier chaque jour à l'une de ces pages blanches les sentiments qui l'agitent, les idées qui le préoccupent ; et fidèle à cette tâche il l'accomplit jusqu'au bout.

Nous ignorons si *Marie* est un être réel ou fictif, mais *M. Brizeux* chante sous ce nom l'idéal des rêves de jeunesse, l'amour pur, naïf, plein de grâce et de fraîcheur. Le cachet religieux est empreint dans ses vers, où règne une tendance toujours élevée qui contraste singulièrement avec les trivialités de l'école réaliste. Et pourtant il se plaît à peindre les moindres détails de la vie bretonne : travaux, plaisirs, fêtes, superstitions de cette race forte qui, mieux que nulle autre, a résisté soit au niveau révolutionnaire soit à celui de la centralisation. La vieille Armorique est sa terre de prédilection. Il en possède bien la langue, les mœurs, l'histoire,

et puise à cette abondante source maints épisodes que son talent revêt d'un charme fort séduisant. Le style simple et vigoureux s'harmonise avec le caractère de la contrée sans cesser pour cela d'être correct. M. Brizeux pense en breton mais écrit en français, et donne une élégante traduction du petit nombre de ses pièces qui sont en dialecte armoricain. D'ailleurs il y a plus d'une corde à sa lyre. Si *Marie* se distingue surtout par la simplicité et la fraîcheur, les *Ternaires* nous offrent les finesses de l'art lyrique. Brizeux rapportait d'Italie de nouvelles inspirations qui nous le montrent sous un autre aspect non moins remarquable. « De même qu'après 1830 il avait opposé au tumulte des esprits et des lettres ces doux paysages du Léta, dont rien ne troublait l'harmonie, il opposait, dix ans plus tard, au matérialisme littéraire, très-visible déjà, les délicatesses les plus fines du style et de la pensée ; on déclamaient en vers ; il fut sobre et poétiquement contenu. On faisait de grosses peintures à la brosse ; il rechercha les symboles, et prit plaisir à cacher maints trésors sous le voile léger de la muse. »

Ainsi le poète s'acquitta modestement de sa mission sans faire de bruit, sans attaquer personne, préférant la pratique à la théorie, il nous a laissé sur le livre blanc que l'ange lui avait remis, des exemples qui ne resteront pas stériles, et sa place est marquée au premier rang parmi l'élite de notre littérature contemporaine. Les trois qualités principales qui le distinguent sont l'élevation de la pensée, la noblesse des sentiments et la pureté du cœur.

32

---

**ŒUVRES** complètes de Shakspeare, traduction de M. Guizot, nouvelle édition entièrement revue, avec une étude sur Shakspeare, des notices sur chaque pièce et des notes. Tomes 1 et 2. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 2 vol. in-8 : 10 fr. L'ouvrage complet formera 8 volumes.

Le génie de Shakspeare, que Voltaire trouvait encore bien barbare, est aujourd'hui généralement admiré. Les Anglais professent pour leur poète national un véritable culte. Chez eux ce

réveil date du commencement de notre siècle et fut provoqué par l'acteur Garrick, dont le talent vint faire briller aux yeux de tous des beautés jusque-là méconnues. En France il est plus récent et n'a pas encore tout à fait vaincu les préjugés littéraires. Lorsque, sous la Restauration, de hardis novateurs brisèrent le joug classique, Shakspeare leur servit de modèle en opposition à Racine. Passant d'un extrême à l'autre, on prétendit ériger en lui l'absence de toute règle. Il en résulta que Shakspeare eut des disciples et des adversaires également passionnés. Ses écarts et ses défauts mêmes furent exaltés par les uns comme des traits de génie, tandis que les autres ne voulaient voir jusque dans ses chefs-d'œuvre que de grossières ébauches. Mais cette lutte attira sur lui l'attention et le public français apprit à le connaître. La traduction de Letourneur, revue par M. Guizot, contribua certainement à mettre en relief, de ce côté-ci de la Manche, la gloire du grand écrivain dramatique de l'Angleterre. C'est un travail fort estimable, qui se recommande par l'allure modérée du style et l'union de l'élégance avec la fidélité. D'autres traducteurs ont essayé de faire mieux en serrant le texte de plus près, en s'attachant surtout aux passages obscurs, aux bizarreries que renferme l'original et dont la plupart sont dues à la négligence des copistes ou des imprimeurs. Mais ces tentatives ne nous paraissent pas heureuses. Pourquoi mettre en relief précisément ce cachet de mauvais goût, suite inévitable de l'influence exercée sur le poète par le milieu dans lequel il a vécu ? L'essentiel est de bien marquer la part du génie, plutôt que celle de l'époque dont l'empreinte subsistera toujours suffisamment. La supériorité de Shakspeare consiste dans une connaissance parfaite du cœur humain, des passions qui l'agitent, des sentiments divers qui le dominent tour à tour, et dans l'art d'employer ces ressources à produire de meilleurs effets dramatiques. La charpente de ses drames offre souvent d'étranges fautes de proportion.

Il ne vise point à cette harmonie majestueuse dont le théâtre grec nous a laissé de si beaux modèles. Chez lui la nature se montre avec tous ses contrastes, l'imagination donne libre essor à toutes ses fantaisies, et les conditions de temps et d'espace le préoccupent fort peu. De là résulte un ensemble qui peut choquer les idées, les habitudes, les préjugés d'après lesquels se

forme notre goût littéraire, mais où la puissance de son génie brille de tout son éclat. Si quelquefois le costume, le langage, les mœurs même appartiennent à l'Angleterre du 16<sup>e</sup> siècle, sous cet accoutrement respiré, pense, agit l'homme de tous les temps et de toutes les contrées. C'est l'âme humaine que le poète a prise pour sujet de ses études, et non pas les tendances particulières de telle ou telle époque. D'ailleurs l'anachronisme se rencontre seulement dans les détails, car nul n'a poussé plus loin que Shakspeare l'observation psychologique, ni mieux su rendre ce que les caractères doivent aux circonstances qui présidèrent à leur développement. C'est un profond penseur plus frappé de la persistance du fond humain que de la diversité des formes extérieures. « Les événements, dit M. Guizot, ne sont pas ce qui préoccupe Shakspeare, il ne s'inquiète que des hommes qui les font. C'est dans la vérité dramatique, non dans la vérité historique qu'il établit son domaine. Donnez-lui un fait à exposer sur la scène : il n'ira pas s'informer minutieusement des circonstances qui l'ont accompagné, ni des causes diverses et multipliées qui ont pu y concourir ; son imagination ne lui demandera pas un tableau exact des temps, des lieux, ni une connaissance bien complète des combinaisons infinies dont se forme le mystérieux tissu de la destinée. Ce n'est là que la matière du drame ; ce n'est pas là que Shakspeare en cherchera la vie. Il prend le fait comme le lui livrent les récits, et, guidé par ce fil, il descend dans les profondeurs de l'âme humaine. C'est l'homme qu'il veut ressusciter ; c'est l'homme qu'il interroge sur le secret de ses impressions, de ses penchants, de ses idées, de ses volontés. Il lui demande non pas : — Qu'as-tu fait ? — Mais : — Comment es-tu fait ? D'où est née la part que tu as prise dans les événements où je te rencontre ? Que cherchais-tu ? Que pouvais-tu ? Qui es-tu ? Que je te connaisse, je saurai tout ce qui m'importe dans ton histoire. »

Cette appréciation, aussi juste que bien dite, marque le trait principal qui distingue Shakspeare, celui par lequel il peut et doit exercer une influence vraiment féconde sur la littérature dramatique. Son rôle est d'élever le point de vue, d'agrandir l'horizon du poète, de lui faire comprendre que les moyens scéniques ne sont que des accessoires qui ne constituent point l'intérêt essentiel du drame, quoiqu'ils en complètent quelquefois l'harmonie.

Sans les négliger donc, il faut s'abstenir de leur donner trop d'importance. L'illusion qu'ils procurent parle aux yeux, tandis que la vérité des sentiments et des passions émeut, séduit, entraîne, captive si bien qu'on n'aperçoit presque plus les détails qui peuvent blesser soit l'exactitude soit le goût. Aussi M. Guizot a-t-il raison de regarder le système de Shakspeare comme propre à fournir « les plans d'après lesquels le génie doit maintenant travailler. Seul, ce système embrasse toutes ces conditions sociales, tous ces sentiments généraux ou divers, dont le rapprochement et l'activité simultanée forment aujourd'hui pour nous le spectacle des choses humaines.

---

LES EFFRONTÉS, comédie en cinq actes en prose, par Emile Augier.  
Paris, Michel Lévy frères ; 1 vol. in-8 : 4. fr.

La comédie de mœurs est un miroir qu'on présente au public et le public s'y reconnaît, ou du moins chacun y croit reconnaître son voisin. Mais pour qu'elle produise l'effet désirable, il faut que l'image des travers et des vices, tout en étant fidèle, incline un peu vers la caricature plutôt que vers l'âpre satire. Autrement, le spectacle a quelque chose de triste, de pénible et n'atteint pas son but, qui est d'entamer la corruption par le ridicule. Manier cette arme avec non moins d'adresse que de vigueur, voilà le triomphe du genre comique. La comédie doit livrer à la risée publique les types qui par eux-mêmes n'inspirent qu'indignation ou dégoût. C'est ainsi qu'elle peut servir la cause du bien, car, jusque dans les sociétés les plus corrompues, la crainte du ridicule conserve son empire. Molière comprenait cette nécessité ; dans ses pièces les travers et les vices montrent toujours leur côté ridicule. Après lui, malheureusement, on s'est imaginé que, devenant plus sérieuse, la comédie aurait une portée morale beaucoup plus grande. Erreur déplorable, contre laquelle protesta bientôt la gaité française, mais dont nous subissons encore les conséquences. Aujourd'hui rien de plus rare que la verve pleine de vigueur et de bon sens qui distingue les chefs-d'œuvre du maître et donne à l'action ainsi qu'aux caractères une trempe si forte. L'esprit seul règne

sur la comédie. Ce ne sont que jolis mots, saillies ingénieuses, fines reparties. Pourvu que le dialogue amuse, tout le reste semble indifférent. Sans doute de telles friandises littéraires procurent une jouissance très-délicate et très-raffinée, mais à la portée du petit nombre seulement. Or, le rôle de la comédie est de parler à tous, aussi bien aux intelligences peu développées, simples ou même grossières, qu'aux intelligences d'élite. On a, suivant nous, perdu de vue la vraie destination du théâtre, en ce qui concerne du moins le haut comique.

Ces remarques générales paraîtront peut-être déplacées à propos d'une pièce éminente, digne d'être rangée au nombre des meilleures productions du théâtre moderne. Mais c'est précisément sa supériorité qui nous permet de la prendre pour exemple à l'appui de notre opinion. Les défauts qu'on y rencontre sont ceux du système et non pas de l'auteur. On regrettera que celui-ci n'ait pas secoué le joug de la mode, mais pour être compris il a sans doute jugé plus convenable d'employer le langage du jour.

Financiers sacrifiant tout, jusqu'à l'honneur, au veau d'or ; femmes que le mariage de convenance a jetées hors du droit chemin ; jeunes gens préoccupés surtout de satisfaire leurs goûts et leurs passions ; lauréats universitaires réduits à faire argent de leur conscience pour avoir de quoi vivre ; nobles aigris contre la société par le dédain qu'elle leur témoigne : voilà le tableau malheureusement trop vrai que les *Effrontés* nous présentent. Tous les personnages sont plus ou moins tarés, sauf une jeune fille, dont le rôle assez insignifiant n'éveille ni l'intérêt, ni la sympathie. L'action roule sur l'effronterie de l'un de ces manieurs d'argent qui, le lendemain de leur banqueroute, redoublent d'audace et d'impudence. Un journal qu'il achète lui sert de piédestal, au lieu d'être méprisé, c'est lui qui va devenir l'arbitre du crédit, le dispensateur de la bonne et de la mauvaise renommée. Les millions éblouissent trop la vue pour qu'on songe à scruter leur origine, et l'heureux coquin, qui sait en acquérir n'importe comment, voit le monde à ses pieds. Il a bien quelques petits déboires : des affronts peu gracieux, un duel, accompagné d'une blessure, un mariage manqué. Cependant, après tout, il demeure millionnaire et jouit impunément du fruit de ses rapines. Ce résultat, sans doute, ne choque pas la vraisemblance, on en pourrait citer main-



tes preuves dans l'histoire contemporaine. Mais il nous semble fort triste et nous cherchons vainement le sens comique de la pièce, la leçon qui devrait en ressortir. M. Augier se contente de décocher en passant une foule de traits spirituels contre les travers du jour. Il y en a beaucoup d'excellents, qui suffiraient pour faire chacun la fortune d'un vaudeville. Aussi ne sommes-nous pas étonné du succès très-légitime obtenu par cette pièce. L'esprit de bon aloi conserve toujours sa valeur. Seulement, on se demandera si de jolis mots, tout piquants qu'ils soient, peuvent grand'chose contre l'effronterie à la peau tannée, au cœur atrophié ! Molière l'eût pris corps à corps pour l'étrangler dans les étreintes du ridicule, tandis que M. Augier l'attaque en tirailleur et ses coups l'effleurent à peine.

---

HISTOIRE de la littérature des Hindous, par L. Enault. Paris, A. Durand ; 1 vol. in-8 : 3 fr. — DE LA GRADATION dans l'épopée, par J.-H. Serment. Genève ; 1 vol. in-8.

L'étude et la traduction des trésors littéraires de l'Inde ont singulièrement agrandi l'horizon de la critique. Il y a peu d'années encore on taxait de barbarie ou de mauvais goût le moindre écart en dehors de la grande route commune, et déjà ce point de vue exclusif semble n'être plus qu'une vieille erreur depuis longtemps oubliée. Personne aujourd'hui n'oserait prendre la défense des étroites règles du genre classique tel que l'entendaient les écrivains de la première période impériale. Cette réforme est due au contact des littératures étrangères en général, et l'on peut regarder la publication des livres sanscrits comme le couronnement de l'œuvre. Là se trouve, en effet, avec des idées, des sentiments et certains détails de mœurs plus rapprochés de nous que ne le furent jamais les Grecs ou les Romains, une poésie dont les formes sont tout à fait différentes des nôtres, et ne manquent ni de grandeur, ni de régularité. Tout y prend des proportions colossales. Cette littérature a des poèmes de 60,000 vers comme le Râmâyana, de 85,000 comme le Mahabarata. De pareilles œuvres offrent sans doute bien des parties faibles, où la prolixité du génie oriental se donne libre

carrière ; mais aussi que de charmantes conceptions, que d'intéressants épisodes, que de frais et gracieux tableaux on y rencontre. La muse hindoue fait vibrer, avec une délicatesse admirable, les cordes les plus sensibles du cœur, et nos meilleurs poètes modernes ne l'ont pas dépassée dans l'art de sentir et d'exprimer le mystérieux langage de la nature. Les nombreux extraits que donne M. Enault inspireront certainement un vif désir de connaître mieux ces monuments littéraires, dont il esquisse l'histoire. Sa notice, quoique très-succincte, pourra servir à populariser le résultat des savants travaux qui, depuis une vingtaine d'années, ont remis au jour tant de richesses enfouies dans les sanctuaires de l'Inde. On sera d'autant plus attiré qu'il ne s'agit pas ici d'ébauches imparfaites ou grossières. La littérature sanscrite porte le cachet d'une culture très-développée ; ses écrivains se distinguent par le mérite de la composition ainsi que par l'énergie de la pensée et les raffinements du style. M. Serment fait très-bien ressortir cette supériorité qui, pour l'épopée, par exemple, les place au premier rang à côté d'Homère et bien au-dessus de Virgile, du Tasse, etc. L'étude comparative, à laquelle il se livre, comprend l'Iliade, le Râmâyana, les Nibelungen, la Jérusalem délivrée, le roman épique d'Ivanhoé. Ces ouvrages, si différents à certains égards, ont tous le caractère de l'épopée. Mais les trois premiers seuls sont de véritables poèmes nationaux, issus en quelque sorte du sein même d'un peuple, empreints de son génie, exprimant la nature et le degré de sa civilisation. On y suit la gradation épique sous des formes assez variées, qui prouvent que le beau ne dépend pas de telle ou telle règle particulière, qu'il a sa source dans l'âme du poète et non dans l'observation rigoureuse d'un système. L'auteur expose d'une manière non moins juste qu'intéressante les titres de chacune de ces épopées à notre admiration, et marque ainsi l'heureuse influence qu'un sage éclectisme exerce nécessairement sur l'essor littéraire. Les vues de M. Serment nous paraissent larges, élevées, indépendantes ; elles dénotent une connaissance approfondie du sujet auquel sont consacrées ses recherches. Tout en estimant très-haut la valeur du Râmâyana, il ne prétend point détrôner Homère. A ses yeux, la poésie des Grecs et celles des Hindous offrent l'une et l'autre de grandes beautés, dignes d'être appréciées par quiconque a le sens esthétique suffisamment déve-

loppé. « Tels sont, » dit-il, « les effets variés de la libre allure du génie, et telle est la saveur de l'originalité créatrice qu'on ose à peine, en goûtant ces fruits divers, énoncer un jugement absolu. » On ne peut qu'approuver cette réserve, bien plus féconde pour l'art que les préjugés exclusifs qui limitent le champ de la pensée, et veulent obliger toutes les intelligences à suivre le même sentier, à se modeler dans les mêmes moules.

---

**MÉMOIRES** du Marquis de Pomponne, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères, publiés d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque du corps législatif, par J. Mavidal. Paris, Benj. Duprat; 1 vol. in-8.

Maintenant on imprime tout, même ce qui devait rester à l'état de manuscrit, pour être consulté dans les familles ou dans les archives. On réimprime aussi des œuvres mortes et bien mortes, des vieilleries qui n'étaient piquantes que sous leur vêtement de bouquin, qu'on pouvait feuilleter à l'occasion quand on les rencontrait dans une ancienne bibliothèque, mais qui nous déplaisent sous leur aspect de revenants. Sauf quelques cas fort rares, il nous semble que ce qui n'était pas né viable ferait tout aussi bien de rester enterré. Ces ressuscités ne tardent pas à mourir une seconde fois.

Telles sont les réflexions chagrines que nous nous sommes permises en parcourant d'abord légèrement ce volume. Puis, faisant mieux connaissance avec lui, nous avons senti que nous avions grandement tort et nous l'avons lu, du commencement à la fin, avec soin et attention.

Sans doute, il s'y trouve des détails fastidieux. Quelquefois on bâille, en en faisant lecture. On ne peut d'abord qu'éprouver du dépit en voyant tant de niaiseries rapportées et conservées à la postérité. Mais, lecture faite, et la réflexion intervenant, on se dit: ce serait pourtant dommage que tout cela n'y fût pas, c'est une image du temps, c'est grâce à ces particularités que nous pouvons nous faire une idée plus réelle de la vie en ce temps-là. Rien de ce qui a été n'est à dédaigner; il n'est rien d'insignifiant aux

yeux de ceux qui aiment à connaître le passé et à y vivre, si possible.

D'ailleurs les récits de M. de Pomponne contiennent des parties très-intéressantes. Nous en indiquerons quelques-unes : dans l'article sur Rome, les nominations de cardinaux et tout ce qui est relatif au conclave et aux exemptions réclamées par l'ambassade de France. Dans l'article sur Mantoue, l'histoire du comte Mathioli, que le roi fait enfermer à Pignerol, mais après avoir profité de ses friponneries. La lecture des intrigues qui ont amené et facilité la conquête de la Franche-Comté ne sera pas sans instruction pour les Suisses. Les pages sur la Pologne, sur la Hongrie, sur les négociations qui précédèrent le mariage du Dauphin avec la fille de l'Électeur de Bavière, sur les villes hanséatiques et les changements survenus dans le droit maritime, surtout le chapitre sur l'Angleterre, où M. de Pomponne pressent dès 1680 l'expulsion des Stuarts, méritent attention et captiveront tout lecteur un peu sérieux.

Le style est bien ce qu'il doit être, style du XVII<sup>e</sup> siècle, style de mémoires, simple, uni, mais élégant, modéré et digne, pas toujours correct, assez négligé surtout dans l'emploi des pronoms. Nous croyons que M. de Pomponne a très-peu pensé au public en écrivant. Ses mémoires sont comme des notes qu'il aurait rédigées pour lui-même ou quelques amis. Le ton a un certain air de bonhomie qui montre que, si le cœur du diplomate a pu souffrir quelquefois à commander certains actes, sa conscience n'en a cependant jamais assez murmuré pour le porter à la résistance ouverte, et lui faire répondre au maître : Non. Le Ministre avait fini sans doute par se dire : C'est l'affaire du Roi et non la mienne. Après quelques combats peut-être, il avait pris l'esprit de son métier. Or ce métier, voici ce que, d'après les faits contenus dans le livre, il nous paraît avoir été, en France, au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est l'esprit du livre que nous allons analyser maintenant.

D'abord on y voit qu'à cette époque, celle de la paix de Nimègue, les peuples n'étaient encore rien ; il n'en est pas plus question que s'ils n'existaient pas. C'étaient encore des enfants mineurs, régis souverainement par des tuteurs, qui oubliaient le bien-être de leurs pupilles, et prenaient leurs intérêts propres, leurs passions personnelles, pour règle de conduite et d'administration. Leur enrichis-

sement, leur agrandissement particulier, l'établissement et la consolidation de leur pouvoir, de leur influence, ou celui de leur dynastie, de leur famille, voilà ce que les rois regardaient comme le bien de leurs peuples. L'État, c'est moi, avait dit Louis XIV, et il agissait conformément à ce principe. Ses ministres furent fidèles à son esprit ; ils travaillèrent avant tout à sa grandeur, et quelquefois, quand l'occasion s'en présentait, à la leur aussi. Donnons-en un exemple. A Rome, on ne voit pas les employés de Louis veiller à ce que le pape songe sérieusement au bien de la religion, à l'avancement du règne de Christ ; non, ce qui les occupe, c'est que leur maître ait le plus grand crédit dans le sacré collège et obtienne autant de chapeaux pour les ecclésiastiques du royaume que faire se pourra. C'est à quoi tendent toutes les brigues de Lionne, qui avait précédé notre marquis dans la secrétairerie de l'État. Ce Lionne en cela ne s'oubliait point lui-même. Il brigue à toutes forces le cardinalat pour l'évêque de Laon. Qu'on ne s'en étonne pas. « Il avait fait depuis peu le mariage de sa fille avec le « marquis de Cœuvres, fils du duc d'Estrées et neveu de l'évêque « de Laon, aussi regardait-il l'affaire du roi comme la sienne propre, et pour la faire réussir il employait puissamment le nom « de Sa Majesté, ses amis et son crédit particulier. »

Si la diplomatie ne pensait qu'aux intérêts des princes et des grands, elle s'usait aussi très-souvent et se fatiguait à des vétilles. Que de longues et ridicules intrigues pour faire déclarer la promotion d'un dignitaire, pour faire nommer un nonce au lieu d'un autre, pour forcer le pape à reconnaître aux maîtres d'hôtel de l'ambassadeur le droit de faire entrer dans Rome, sur simple certificat, toutes marchandises qu'il leur plairait, quand même elles n'appartiendraient pas à leurs maîtres ! Que de pourparlers pour obtenir que l'ambassadeur soit autorisé à recevoir tel prince au lit, au lieu de faire un certain nombre de pas au-devant de lui ! En Savoie, l'ambassadrice de France n'avait eu longtemps qu'un tabouret devant la reine, mais lorsque le duc eut épousé en secondes noces M<sup>lle</sup> de Nemours, Servien exigea que le tabouret fût remplacé par un fauteuil. Le duc s'y refusa. L'affaire fut terminée par un compromis : l'ambassadrice dut se contenter d'une chaise à dos. Mêmes querelles et interminables négociations pour régler entre princes les questions de préséance et de titres. Le duc de

Savoie ayant cédé la préséance à l'électeur palatin, celui-ci promit en échange de le traiter d'Altesse Royale, etc., etc.

Ces vétilles, convenons-en, n'étaient pas toujours sans résultat. La femme du roi de Pologne Sobieski, française de naissance, désirait, depuis son élévation au trône, faire un voyage dans sa patrie. Sa santé, disait-elle, réclamait l'air natal. Elle fit donc demander à Louis XIV le traitement et les honneurs qui avaient été accordés à la reine douairière d'Angleterre. Mais Louis XIV, ne pouvant oublier qu'elle était fille du marquis d'Arquien, qui était de la maison de Monsieur et par conséquent son *domestique*, repoussa la demande, en faisant valoir une distinction entre les reines héréditaires et les reines électives. La reine de Pologne renonça au voyage, mais n'oublia rien pour détacher le plus possible son mari de la France.

On ne verra pas moins clairement, dans ces récits diplomatiques, que l'art de gouverner n'est, très-souvent, que l'art de mettre à profit les vices de ceux avec qui l'on veut traiter. Pour se faire vendre Casal, la cour de France profite de ce qu'elle appelle l'humeur magnifique du duc de Mantoue. Pour gagner l'électeur de Bavière, on fait miroiter aux yeux de l'électrice l'espérance de voir un jour sa fille assise sur le trône de France. Ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est qu'après beaucoup d'hésitations, on tint parole; le mariage se fit. Mais le Dauphin mourut, et la fille ne fut pas reine. On ne fut pas moins habile avec l'électeur de Saxe, Jean-George, prince d'un génie très-borné, qui se laissait gouverner par ses ministres, et conservait, nous dit M. de Pomponne, plus qu'aucun autre souverain d'Allemagne, l'amitié naturelle de cette nation pour le vin. « J'ai, » ajoute-t-il, « ouï dire au maréchal de Gramont qu'il lui fit naitre l'inclination pour la France en lui faisant raison de la santé de l'empereur, et en lui portant celle du roi avec trois verres en même temps. » À cette occasion, nous nous permettrons de citer la note tirée des mémoires du maréchal. « L'électeur de Saxe était un prince très-zélé pour la religion luthérienne; les jours où il communiait, il portait ce respect au sacrement de ne pas s'enivrer le matin; mais il s'en dédommageait le soir, et buvait toute la nuit jusqu'à ce qu'il tombât sous la table avec ses convives.... Les ambassadeurs de France ayant eu à se plaindre de l'électeur de Saxe; on négocia un dîner au-

« quel se trouvèrent les électeurs de Mayence et de Cologne, et qui  
 « dura depuis midi jusqu'à neuf heures du soir, au bruit des tim-  
 « bales et des trompettes. On y porta deux ou trois mille santés ;  
 « ensuite tous les convives dansèrent sur la table, qui fut étayée ;  
 « le maréchal, tout boiteux qu'il était, mena le branle, tout le  
 « monde s'enivra ; et depuis lors, l'électeur et le maréchal restè-  
 « rent toujours les meilleurs amis du monde. »

L'argent est le nerf de la guerre ; c'est aussi celui de la diplo-  
 matie. Le grand moyen, le plus sûr, c'est d'acheter. Rarement on  
 trouve les cœurs fermés à cet agent ; partout, à son aide, on fait  
 et défait les alliances.

On a beaucoup reproché aux Suisses de s'être laissé acheter. Il  
 est certain qu'ils ne sont pas sans reproche à cet égard. Outre les  
 paiements, assez minimes du reste, qui étaient assignés à chaque  
 canton pour les capitulations, des rentes étaient accordées à  
 quelques familles influentes. Mais faisons remarquer que toutes  
 ces sommes étaient soldées très-irrégulièrement, que même, au  
 temps de Louis XIV, M. de Pomponne avança l'opinion qu'il serait  
 plus politique de les devoir toujours, et que le roi, ayant décidé,  
 contre cet avis, qu'on paierait, on se contenta d'envoyer des  
 à-compte aux mieux intentionnés.

Ce que nous tenons surtout à relever, c'est que les différents  
 princes de cette époque coûtèrent beaucoup plus à la France que  
 les Suisses, et qu'on n'osa pas leur manquer de parole dans la  
 même mesure qu'à ceux-ci. Cependant, les services rendus par  
 les princes étaient en général bien moins réels.

Pour commencer par l'Eglise, on achetait les élections du con-  
 clave en prenant à solde quelques cardinaux influents. Le prélat  
 Cibo était très-attaché au roi de France, parce qu'il en recevait  
 en secret, depuis plusieurs années, une pension de 4000 écus. On  
 achetait à beaux deniers comptants les promesses de neutralité ou  
 l'intervention bénévole de petits souverains allemands. L'électeur  
 de Cologne recevait cinq à dix mille écus par mois. Celui de Ba-  
 vière, pour une levée de 9000 hommes, avait 200,000 livres et  
 16,000 écus par mois. Celui de Saxe, moyennant 30,000 écus, une  
 épée enrichie de diamants envoyée à son fils, et des présents à  
 ceux de ses ministres qui étaient favorables à la France, s'enga-  
 geait à rester neutre dans la guerre des Etats-Généraux. Même

promesse du duc de Hanovre pour 10,000 écus par mois, et de l'évêque d'Osnabruck pour 5,000. Le duc de Zell se contente d'une pension de 20,000 écus par an. On estime le duc de Neubourg à 3000 par mois. Pour un traité défensif et offensif, on accorde à l'évêque de Munster, Bernard de Gallen, 20,000 écus par mois. Ce prélat était un des plus grands batailleurs de son siècle ; il réduisit la ville de Munster sous son obéissance en 1661, prit les armes contre la Suède en 1675, déclara deux fois la guerre aux Hollandais. Il avait porté à un tel point de perfection l'art de jeter des bombes, et avait inventé de tels nouveaux feux d'artifice, qu'il croyait pouvoir réduire en cendres toutes les places. C'est de lui qu'est venue l'invention des carcasses, projectile incendiaire qui se lance avec le mortier. Nous pourrions continuer longtemps encore notre liste d'achats de princes, mais qu'il nous suffise de dire, pour la terminer, qu'aucun souverain ne coûta tant, pour si peu de profit, que Charles II d'Angleterre. Il fallut avec lui procéder par millions, et jamais argent ne fut plus inutilement dépensé : c'est que Louis XIV rencontra là, pour lui croiser le chemin, une nation et son Parlement.

Voilà nos Suisses, sinon disculpés, du moins bien surpassés ; puis n'oublions pas que l'argent payé en Suisse par la France allait presque toujours dans la bourse des différents membres de la nation, au lieu que celui qu'on payait aux princes servait à leurs plaisirs et se dispersait d'ordinaire dans les mains des maitresses et des plus vils courtisans. Rien n'en arrivait directement au pauvre peuple. Autre réflexion à faire : c'est que ces immenses sommes par lesquelles Louis XIV s'achetait des adhérents, c'est son pauvre peuple à lui qui les fournissait, ce peuple à qui Henri IV avait promis la poule au pot pour tous les dimanches, mais en faveur duquel Vauban réclama en vain un allégement, et qui, lorsqu'il ne succombait pas ou sous d'affreuses et fréquentes disettes ou dans des guerres presque toujours injustes, ou sous le glaive de la persécution, en était réduit, au témoignage d'un contemporain, à se retirer la nuit dans des tanières où il vivait de pain noir, d'eau et de racines.

Un diplomate doit se prêter à tout, aussi emploie-t-on fréquemment pour cette noble charge les grands dignitaires de l'Eglise, des évêques, des cardinaux ; l'expérience a prouvé que leur esprit est aussi fin, subtil et délié que leur conscience est



large et souple. Richelieu, Mazarin et d'autres avant eux, ont été d'excellents ministres d'Etat. Sous Louis XIV, le père de la Chaise et le jésuite Le Tellier ont eu, chacun sait, la plus grande influence. C'est un abbé d'Estrades, ambassadeur à Venise, qui est chargé de négocier, pour la remise de Casal, avec un fripon nommé le comte Mathioli; cette sale affaire est continuée par l'abbé Morel et par l'abbé Ste-Barbe. L'abbé Gravel, ambassadeur en Suisse, homme fort adroit, à ce qu'il parait, a missions sur missions à Mayence, en Bavière et ailleurs. Le cardinal d'Estrées est envoyé à la cour de Savoie. Toussaint de Forbin, évêque de Digne, puis de Marseille, puis de Beauvais, doit intriguer à la Diète de Pologne, et se voit récompensé de ses bons services par le titre de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, par le chapeau de cardinal, et enfin par la charge de grand aumônier de France. Hug. Dutems termine ainsi la notice qu'il lui a consacrée dans son ouvrage sur *Le clergé de France*: « Ce cardinal s'est rendu célèbre par son adresse à manier les esprits. »

Or, toujours d'après notre livre, un des grands devoirs de ces diplomates, ecclésiastiques ou non, c'est d'entretenir soigneusement la division au milieu des peuples chez lesquels on les envoie. A Rome ils doivent, à force d'argent et de brigue, désunir les cardinaux en conclave, aussi longtemps qu'ils ne s'accorderont pas à choisir le sujet agréable à Sa Majesté. Le candidat du roi est-il enfin élu, le ministre dira : « Le Saint-Esprit a semblé présider à cette assemblée plus qu'il n'avait fait depuis longtemps. » En Savoie, l'envoyé diplomatique se gardera d'apaiser trop complètement l'animosité ancienne et comme naturelle qui existe entre les ducs et la république de Gênes : le roi doit rester arbitre et continuer à tenir leurs intérêts opposés entre ses mains. En Suisse, il faut empêcher les cantons de s'entendre à temps, et faire oublier à plusieurs que le véritable intérêt du pays est que la Franche-Comté ne tombe pas entre les mains de la France. « Les cantons catholiques voulaient porter secours à l'Espagne, avec laquelle ils avaient un traité particulier. Ils voulaient faire marcher un corps de troupes dans la Comté, et cela aurait suffi pour entraîner l'entreprise de la France. Mais l'animosité particulière des cantons protestants contre les catholiques, particulièrement celle du canton de Berne, appuyée par l'adresse et les remon-

• trances de l'ambassadeur français Saint-Romain, porta le can-  
• ton le plus puissant à refuser le passage. Les catholiques se plai-  
• gnirent de ce refus commed'une contravention à l'accord d'union  
• qui est entre eux. Mais la Franche-Comté fut perdue avant que la  
• querelle fût décidée. » En Allemagne, il faut détacher de l'em-  
peureur le plus de princes possible, et attiser en conséquence le feu  
qui peut couvrir sous la cendre dans chacun des petits Etats. Il  
faut surtout nourrir l'animosité du Turc et le mécontentement de  
la Hongrie. Le marquis de Béthune, ambassadeur du roi en Po-  
logne, a donc commission de faire passer de l'argent et trois à  
quatre mille hommes au secours des mécontents hongrois. Il est  
vrai qu'à la paix le roi promet de ne plus assister les ennemis de  
l'empereur. « Il y satisfait en n'ayant plus de troupes en Hongrie.  
Sa Majesté a jugé toutefois à propos d'entretenir l'amitié et la  
bonne correspondance avec le prince de Transylvanie, Abbassy,  
qui a toujours été uni aux mécontents. Elle lui envoya des pré-  
sents sur la fin de 1679 par le sieur Akakia (secrétaire du comte  
d'Avaux au congrès de Munster), qui fut aussi chargé de quelques  
présents et de quelques pensions pour les comtes Tekeli, Teokeoli,  
Vesselin y et autres chefs de l'insurrection. Ainsi, conservant en cette  
sorte dans ses intérêts les chefs de ce parti, elle entretint une di-  
version toujours considérable à l'empereur, et dont elle pourra  
encore se servir utilement si l'occasion s'en présente. » L'électeur  
de Brandebourg était un des plus redoutables ennemis de  
Louis XIV : le marquis de Feuquière, pour l'empêcher d'être  
aussi utile à la Hollande qu'il l'aurait voulu, excite la jalousie de  
la Suède et la lance sur lui. Mais le jeu tourne un moment fort  
mal. L'électeur bat le connétable Wrangel et chasse les Suédois  
de la Poméranie et de l'empire.

Quant au-Palatin, comme il n'y a pas moyen de le détacher de  
l'empereur, on ravage par deux fois ses Etats. Montclar reçoit  
l'ordre d'aller piller avec sa cavalerie les bourgs qui entourent  
Heidelberg et il s'en acquitte religieusement. Les habitants, qui  
ne s'attendaient à rien de pareil, et qui furent surpris pendant la  
nuit, éprouvèrent tout ce qui accompagne l'avarice et l'insolence  
du soldat. L'électeur en porte plaintes. Mais, loin de lui accorder  
justice, on lui reproche avec indignation d'avoir fait monter  
quelques compagnies à cheval pour obliger les troupes de Sa Ma-

jesté à payer dans ses Etats. Plus tard, sur l'ordre de Louvois, dit-on, Turenne fait encore brûler cinq villes et vingt-cinq villages. Les Etats du duc de Neubourg, parent et successeur éventuel du Palatin, ne sont pas mieux traités. On y lève contributions sur contributions, quartiers y sont pris incessamment, on y fait tous les dégâts les plus capables de les ruiner pour toujours. Le feu y est mis diverses fois par des ordres exprès de la cour, et la garnison de Maëstricht est souvent commandée pour brûler de nouveau ce qui a échappé à la cruauté du soldat ou qui a été racheté de ceux à qui l'exécution avait d'abord été confiée. « Cependant ce petit pays subsiste encore, et rien n'en marque davantage la fertilité. » Telle est la réflexion de M. de Pomponne ; elle est naïve, ainsi que celle qui la suit : « A en juger par toutes ces pertes, nul prince ne doit être aujourd'hui plus éloigné de la France. Toutefois, comme il est faible, et que le voisinage de ses Etats l'expose plus aisément au ressentiment de Sa Majesté, son intérêt sera toujours de se bien conduire avec elle. »

Mais, laissons cette digression et revenons à notre thèse.

En Pologne, le trône électif étant venu à vaquer, l'évêque de Marseille, Toussaint de Forbin, reçoit l'ordre de travailler à désunir les électeurs de la Diète, d'abord pour écarter le prince Charles de Lorraine, puis pour faire bonne chance à Sobieski. Il réussit à l'aide de grandes promesses, de fortes pensions et d'une distribution de 50,000 écus faite à propos. En échange de ce bon service, le nouveau roi dut s'engager à porter la guerre dans la Prusse, contre l'électeur de Brandebourg, et à favoriser, contre l'empereur, le parti des mécontents en Hongrie.

Nous ne raconterons pas en détail tout ce que l'ambassadeur de France, le marquis de Béthune, tenta en Hongrie à l'aide de ces mécontents et du prince que Forbin venait de faire élire ; mais nous rapporterons la réflexion par laquelle M. de Pomponne termine le récit de toutes ces menées : « Le plus grand usage que la France puisse faire de la Pologne, est celui qu'elle en a fait durant cette guerre : la faire servir à donner de la jalousie à la maison d'Autriche. » Aujourd'hui l'on dirait : de l'inquiétude à la Russie.

Enfin, en Angleterre, Madame d'abord, Ruvigny ensuite, intriguent aussi vivement dans l'intérêt du roi de France que MM. de Forbin et de Béthune avaient pu le faire en Pologne et en Hongrie.

Jamais ils ne négligent la moindre occasion d'y accroître et d'y fomenter le parti catholique. Ruvigny avait acquis une telle influence auprès de Charles II et du duc d'York que, dans les affaires qui regardaient les intérêts français, ces princes suivaient aveuglément les conseils qu'il leur inspirait, et ces conseils ne tendaient à rien moins qu'à rendre le roi d'Angleterre absolu, à supprimer le pouvoir du Parlement, à rétablir la religion catholique. Courtin, Canaples, Barillon travaillaient dans le même sens, c'est-à-dire à désunir le roi et la nation. Le lieu où tous les affidés de la France étaient admis à toute heure pour conspirer contre un peuple libre, c'était le palais de la duchesse de Portsmouth (M<sup>lle</sup> de Kérouël, ancienne dame d'honneur de Madame, maîtresse française de Charles II). Ce commode rendez-vous, « ne servait pas peu, nous dit M. de Pomponne, à faciliter les négociations. »

Maintenant, pour terminer ce tableau, auquel nous aurions pu facilement ajouter quelques traits, quelques couleurs, qu'on nous permette de citer encore une de ces observations que laisse tomber si naïvement la plume de notre bonhomme de Ministre : « Cet état toujours agité de l'Angleterre est celui qui peut nous convenir davantage. Tant qu'elle sera divisée en elle-même, elle sera peu en état de se rendre considérable au dehors, et de tenir cette balance, qui semble être naturellement entre ses mains dans les démêlés de l'Europe. »

Quand donc le règne de Christ sera-t-il assez avancé sur la terre, pour que les diplomates puissent enfin, dans leurs actes et leurs paroles, suivre d'autres inspirations que celles de Machiavel !

E. G.

---

LA LIGUE et les Etats d'Orléans, scènes historiques, par L. Vitet ; nouvelle édition entièrement revue et corrigée. Paris, Lévy frères ; 2 vol. in-12 : 6 fr.

Il y a déjà plus de trente ans que parurent pour la première fois, sous le voile de l'anonyme, *Les Barricades*, scènes dramatiques empruntées aux troubles de la Ligue. Cette introduction originale du drame moderne dans l'histoire eut un grand succès, et

sembla ouvrir une voie nouvelle à la littérature. M. Vitet fit paraître dans le même cadre *Les États de Blois* et la *Mort de Henri III*. Ces études, tout en conservant la vérité historique, lui donnaient une forme plus humaine et plus vivante; elles assirent sur des bases solides la réputation de leur auteur. Plus tard, en 1849, l'illustre académicien compléta cette série par *les États d'Orléans*, scènes historiques et dramatiques, analogues mais généralement jugées inférieures à ses premières. Dans cette dernière édition des œuvres de M. Vitet, publiée cette année par MM. Michel Lévy, ces divers ouvrages viennent d'être réunis et forment un tout homogène et chronologique. M. Vitet a cherché, dans cette dernière édition, à coordonner davantage ses dialogues, à les unir par des liens plus étroits; l'auteur s'est ainsi rapproché des conditions ordinaires et indispensables du théâtre. Ces modifications dans la forme des dialogues constituent un véritable progrès, et recommandent cette nouvelle édition à l'attention des amateurs d'une saine littérature.

H. F.

---

UN HOMME de cœur, par N. Séménow. Paris, Poulet-Malassis et De Broise; 2 vol. in-32. — LES SOUFFRANCES du professeur Delteil, avec quatre eaux-fortes, par Cham. Paris, Poulet-Malassis et De Broise. 1 vol. in-12 : 3 fr.

On aura de la peine à comprendre pourquoi M. Séménow intitule son roman : *Un homme de cœur*. Le héros ne mérite point ce beau titre. C'est un homme qui fait de belles phrases sur la délicatesse des sentiments, sur l'horreur du mal, sur l'amour idéal et pur. Mais chez lui la pratique ne ressemble guère à la théorie. Il débute en devenant amoureux d'une princesse russe qui, bien qu'abandonnée par son mari, ne veut pas s'écarter de la ligne du devoir, et là-dessus il la quitte avec colère et mépris, malgré l'affection sincère qu'elle lui témoigne. C'est une lorette qui le console de ce premier échec. Il s'en fatigue bientôt et trouve plus amusant de faire la conquête d'une coquette du grand monde, qu'il n'aime pas, mais à laquelle il veut donner une leçon, en la traitant comme la dernière des créatures. Enfin, à celle-ci succède une jeune femme dont il devient l'amant, et qu'il malmène sans

cesse parce qu'elle ne peut souffrir qu'on insulte devant elle le nom de son mari. Cette conduite ne nous semble pas précisément celle d'un homme de cœur. Il est vrai qu'entre deux intrigues le héros va se battre deux fois pour la cause de l'indépendance italienne, et meurt finalement d'une balle reçue à la bataille de Calatafimi, dans les rangs des garibaldiens. Mais ce ne sont là que des épisodes accessoires sans liaison avec le sujet principal. L'amour de la liberté préoccupe fort peu le cœur de Gianino, qui songe à l'Italie seulement lorsqu'il se trouve n'avoir pas de maîtresse. L'auteur s'est proposé cependant un but moral, et même, d'après ce qu'il dit dans sa conclusion, un but de haute portée. « Lorsqu'on a des croyances profondes, lorsqu'on s'y dévoue corps et âme, on sait résister aux rigueurs du sort. Il faut aimer sur terre, et une idée est moins fragile qu'une femme. » Voilà ce que M. Séménow a voulu mettre en relief par l'histoire de Gianino. Malheureusement, le sens de l'apologue n'est pas très-clair. On pourrait aussi bien en inférer que l'idée révolutionnaire doit servir d'excuse à tous les écarts de la passion. C'est du reste l'écueil ordinaire des romans destinés à soutenir une thèse quelconque, et M. Séménow avait prévu ce résultat, car il répond d'avance aux critiques en disant : « Tout le monde ne comprend pas ce qu'il lit. »

— Comment les *Souffrances du professeur Delteil* ont-elles obtenu l'honneur d'une seconde édition, illustrée par le crayon de Cham ? Nous l'ignorons, car c'est peut-être le plus médiocre des ouvrages de l'auteur. On y trouve le récit de ces polissonneries qui se transmettent de génération en génération dans les collèges depuis que les collèges existent. Le sujet offre en lui-même peu de ressources et, pour en faire un roman, il fallait y coudre quelque intrigue plus ou moins compliquée. Mais M. Champfleury ne regarde point comme nécessaire d'embellir la réalité. Peindre les choses telles qu'elles sont, voilà sa méthode. Le professeur Delteil est tout simplement la victime désignée aux mauvais tours des écoliers. Ce pauvre homme, timide, gauche, assez niais, éveille la pitié plutôt que la sympathie. Son caractère ne présente rien d'original. Les autres personnages principaux sont des caricatures peu piquantes. M. Champfleury a consacré toute sa verve aux petits collégiens, qui sont, en effet, les véritables héros du

livre. Et quels héros ! de méchants gamins dont les espiègeries n'ont pas même le mérite d'être spirituelles. Un Dickens peut-être en eût fait quelque chose d'amusant, mais le réaliste français interdit à son imagination de rien changer aux types vulgaires qu'il choisit de préférence comme étant les plus communs. Ce tableau, décalqué sur nature, nous semble fournir une nouvelle preuve de l'impuissance du système.

---

FABLES, anecdotes et contes, par Ch. Desains ; 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Lemoine ; 1 vol. in-12, fig. : 4 fr.

La nouvelle édition renferme, de plus que la première, deux livres de fables, une anecdote, une épître et trois vignettes. Elle est, d'ailleurs, d'un prix beaucoup moins élevé, car l'auteur, après avoir fait d'abord une publication de luxe destinée surtout à ses amis, s'adresse maintenant au grand public. Entreprise chanceuse, dira-t-on. C'est vrai, les fables abondent et la plupart passent inaperçues. Le genre offre d'assez grandes difficultés ; il exige de l'esprit, de la grâce, du naturel, et ces qualités unies en dose suffisante ne sont pas communes : on doit de plus y présenter la morale sous une forme piquante qui lui donne ce qu'on appelle du trait. Nous ne dirons pas que M. Desains remplisse complètement toutes ces conditions. Chez lui, quelquefois, la verve fait défaut, le récit a des longueurs inutiles, et la morale ne ressort pas toujours d'une manière bien frappante, elle a souvent besoin d'un commentaire. Il est plutôt conteur que fabuliste. Cependant son recueil a droit à des éloges, soit pour le mérite du style, soit pour l'esprit bienveillant dont il porte l'empreinte. Nous citerons comme exemple *l'Enfant, son père et la jeune fauvette*.

Un enfant trouva sur la terre  
 Une jeune fauvette égarée et sans nid.  
 Pour sauver l'oiseau tout petit,  
 Que pleurait sans doute une mère,  
 Et calmer sur-le-champ sa faim,  
 L'écolier pile un peu de grain,  
 Qu'il lui donne à la hâte au bout d'une brochette.

Par malheur, trop d'empressement  
La lui fit pousser brusquement  
Dans le gosier de la pauvrete,  
Qui, blessée alors, ne voulut  
Rien manger et bientôt mourut.

Le père du jeune homme, après cette aventure,  
Lui dit : Mon cher enfant, il faut plus de mesure,  
Même en suivant le vœu d'un cœur sensible et bon ;  
La mort de cet oiseau te donne une leçon  
Que ton jeune esprit peut entendre,  
Dont ta mémoire aussi fera bien de s'orner :  
C'est qu'il ne suffit pas, mon ami, de donner,  
Avec délicatesse il faut encor s'y prendre.

---

SOUVENIRS de quarante ans, 1789-1830, récit d'une dame de  
Madame la Dauphine. Paris, J. Lecoffre et C<sup>ie</sup> : 1 vol. in-12 :  
3 fr. 50.

L'auteur de ces récits est M<sup>me</sup> de Bearn, fille du marquis de Tourzel. Sa mère avait été nommée par Louis XVI gouvernante des enfants de France. M<sup>lle</sup> Pauline de Tourzel fut donc élevée à la cour et se lia de bonne heure avec Madame la dauphine. Après le 10 août, elle et sa mère suivirent la famille royale au Temple, puis on les transféra quelques jours plus tard à la Force, où probablement elles auraient partagé le sort de leur compagne d'infortune, la princesse de Lamballe, sans le secours de M. Hardy, membre de la commune, qu'elles ne connaissaient point, dont elles ignorèrent toujours les motifs, mais qui les arracha de cette prison avec un dévouement admirable. Arrêtées de nouveau pendant la Terreur, le 9 thermidor leur sauva la vie. Elles traversèrent paisiblement la période impériale, puis, en 1814, Pauline, devenue Madame de Bearn, fut nommée dame d'honneur de la dauphine, qui ne cessa dès lors de lui témoigner la plus vive affection jusqu'au moment où la révolution de 1830 vint encore une fois les séparer en infligeant à cette princesse un second et dernier exil.

Les *Souvenirs de quarante ans* ne renferment rien de neuf assurément. On a déjà souvent raconté les circonstances qui s'y trouvent



mentionnées. Mais ce n'en est pas moins un récit fort attrayant, qui sera lu, nous en sommes sûrs, avec beaucoup d'intérêt. Tout à fait étrangère aux passions politiques, M<sup>me</sup> de Bearn a le rare mérite de parler sans exagération aucune, soit de ses amis, soit de ses ennemis. Elle esquisse les scènes révolutionnaires simplement, telles que sa mémoire les lui retrace, et ne vise point à l'effet dramatique. Ses rapports avec la famille royale sont empreints d'une douce familiarité qui tempère les exigences de l'étiquette et donne du charme aux moindres détails. Des sentiments naturels et sincères éveillent la sympathie. Les qualités aimables du roi s'y reflètent en rendant plus frappant encore le contraste entre son caractère et sa destinée, quoique l'auteur s'abstienne de déclamations. Les révolutionnaires eux-mêmes ne sont point jugés d'une manière trop partielle. M<sup>me</sup> de Bearn sait tenir compte des entraînements de l'époque et ses remarques portent, en général, le cachet du bon sens.

---

LE RENARD de Goethe, traduit par E. Grenier, illustré par Kaulbach. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. gr. in-8, fig. : 10 fr.

Goethe a de nouveau rendu populaire en la rajeunissant cette vieille légende qui date du onzième ou du douzième siècle. Le roman du renard obtint sans doute à cette époque reculée un bien grand succès, puisqu'il tient sa place dans la littérature de l'Allemagne, de la France et de la Hollande. C'est la satire très-mordante des gens de cour. Il paraît qu'alors les souverains étaient sujets à se laisser gagner par la flatterie, le mensonge leur paraissait un moyen politique tout à fait licite, et quiconque savait manier habilement ces deux armes triomphait aux dépens de la justice et de la morale. Maître renard nous offre le type de l'intrigant qui fait son chemin par la ruse et les belles paroles. Ni lois, ni scrupules ne l'arrêtent. L'assassinat, le vol, les tromperies de toutes sortes sont ses ressources habituelles et lui suscitent de nombreux ennemis. Mais il est retors, audacieux, menteur, fertile en inventions; il a toujours dans sa gibecière quelque tour nouveau pour jeter de la poudre aux yeux. Et quand sire Lion le

somme de comparaitre par-devant sa cour, avec quelle perfidie maître Renard tend des pièges aux messagers du roi, qui sont pourtant de sa famille. Brun l'ours, son oncle, y perd ses oreilles, et son cousin le Chat en sort dans un état pitoyable. Il se décide enfin à partir avec son neveu le Blaireau, saint personnage, auquel il se confesse, et promet de vivre désormais honnêtement, ce qui ne l'empêche pas de happer en route la poule du voisin. Irrité de tant de méfaits, le monarque décrète qu'il sera pendu ; déjà la corde est à son cou, l'échelle va tomber, lorsqu'une ruse nouvelle arrête l'exécution. Le coupable veut du moins racheter ses crimes en léguant au roi certain trésor enfoui quelque part, dont les merveilles racontées avec beaucoup d'art excitent la convoitise de sire Lion, qui lui fait grâce à condition d'être conduit sur-le-champ au lieu où se trouvent ces admirables richesses. Notre rusé compère ne demande pas mieux, seulement il prie qu'on lui permette d'aller d'abord à Rome faire lever l'excommunication qui pèse sur lui, car le roi ne pourrait voyager en compagnie d'un excommunié. C'est tout naturel. Maître Renard entreprend ce pèlerinage, accompagné des vœux du monarque et de la cour, tandis que ses adversaires sont mis en prison comme coupables d'un complot dont le traître les accuse. Au lieu d'aller à Rome, Reinecke reprend son train de vie, tuant-et pillant à la ronde, jusqu'à ce que, menacé d'un soulèvement général, il paie encore une fois d'audace. Il reparait à la cour, triomphe de nouveau par le charme de sa faconde, défie son ennemi principal, Isengrin, le loup, en combat singulier, remporte la victoire à force d'adresse, et retourne chez lui comblé d'honneurs. Cette histoire appartient au moyen âge évidemment. Quelques-uns prétendent bien que la famille de Reinecke n'est pas éteinte et qu'on en rencontre plus d'un membre ailleurs même que dans les cours. Mais lois, tribunaux, gendarmes en font bonne justice. Comment la démocratie pourrait-elle admettre le mensonge, l'intrigue, la ruse ? C'était bon pour l'ancien régime. Depuis lors les choses ont bien changé et les noms aussi. Maintenant, s'il existe encore certains renards qui vivent et s'enrichissent aux dépens du prochain, ce ne sont plus que des faiseurs ou des gens habiles. D'ailleurs, notre civilisation est trop polie pour les pendre. Quand ils réussissent

on les adule, quand ils échouent on les exécute seulement à la Bourse.

---

VIE d'Antoine du Prat, par le marquis du Prat. Paris, Teche-  
ner ; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50.

Le but de l'auteur de ce livre, sa prétention unique et sincère, a été, comme il le dit lui-même, de combattre avec impartialité la passion et l'inimitié, de demeurer modéré en présence de l'injure, et d'assurer par la raison le triomphe de la cause qu'il a prise en main ; cette cause, c'est la réhabilitation d'un de ses ancêtres, le célèbre chancelier du Prat.

Antoine du Prat, cardinal et chancelier, né à Issoire, le 17 janvier 1463, mort le 8 juillet 1535, fut en butte aux accusations les plus injurieuses. Grâce au patronage d'un de ses parents, il devint tout jeune encore, successivement avocat du roi à Toulouse, maître des requêtes de l'hôtel de Louis XII, et un des présidents du Parlement de Paris. Habile et fin diplomate, il parvint, sous le règne de François I<sup>er</sup>, et par la protection de Louise de Savoie, aux dignités de chancelier et de premier ministre. Toute la politique du chancelier du Prat peut se résumer en deux mots : unité et centralisation. Poursuivant avec persévérance l'idéal de Louis XI, il abaissa peu à peu tout ce qui aurait pu s'opposer à sa politique et à son ambition. Devenu veuf en 1516, il entra dans les ordres, obtint l'archevêché de Sens, et fut plus tard élevé à la dignité de cardinal. Dans les dernières années de sa vie, en 1534, il conçut le projet de se faire nommer souverain pontife, mais le monarque français qui devait l'aider dans l'accomplissement de son œuvre lui refusa son appui. Ce dernier fait n'est point suffisamment prouvé ; M. le marquis du Prat le révoque en doute avec quelque raison ; car il ne repose que sur une anecdote de Brantôme.

Telle est, sans commentaire, l'esquisse bien rapide de la vie du chancelier de France ; les faits sont constatés ; le portrait est maintenant achevé ; mais il resterait à examiner les moyens qu'employa l'illustre homme d'Etat dans la réalisation de ses vues ;

ici nous ne nous accorderions plus aussi complètement avec son savant biographe.

Tout en acceptant le jugement général qu'il énonce et en attribuant aux haines confessionnelles une partie des accusations dont le chancelier fut l'objet, nous croyons qu'une critique impartiale ne saurait passer condamnation sur certains traits de politique cauteleuse, tels que ses relations avec le parlement en offrent de fréquents exemples.

Qu'on nous permette aussi une critique de forme ; M. le marquis du Prat ne se borne pas toujours au rôle de narrateur, il descend dans l'arène pour défendre et pour combattre. On ne saurait mettre en doute son impartialité, mais on peut lui reprocher un ton de réquisitoire qui donne à son style une tension pénible et fatigante. Il vaut bien mieux, il est vrai, pécher par excès de chaleur que par une froide indifférence. Le récit est vivant et animé. L'auteur a semé son livre d'épisodes qui se rattachent plus ou moins directement à son sujet ; c'est ainsi qu'il nous a raconté avec une grâce élégante ou sévère les événements tour à tour heureux et sanglants qui illustrèrent l'hôtel d'Hercule ou de Nantouillet. Ces épisodes compensent ce qu'il y a d'un peu aride dans une exposition historique de quelque étendue, et en font ressortir les qualités plus sérieuses.

H. F.

---

### **BELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.**

SOURCE du sentiment religieux, par H. Disdier. Genève, chez les principaux libraires ; 1 vol. in-8 : 2 fr. 50.

L'auteur de ce travail offre l'alliance peu commune du rationalisme pur avec une religiosité bien prononcée. S'il repousse la doctrine chrétienne, c'est qu'elle lui semble encore trop mêlée d'éléments humains ; le sentiment y joue un rôle égal sinon supérieur à celui de la raison. Or, M. Disdier n'admet comme base de ses convictions que la raison seule. Son système fait table rase de tou-

tes les influences extérieures, et veut arriver à la connaissance de Dieu sans autre auxiliaire que le raisonnement. L'éclat de la vérité doit, suivant lui, suffire pour convaincre tout homme qui prendra la peine de puiser à cette source. L'idée qu'il se fait de la suprême sagesse ne se concilie pas avec les limites ou les accommodements du dogme. L'homme porte en lui-même le cachet divin, et la raison est l'instrument à l'aide duquel il peut obtenir une complète perception des liens d'amour, de respect et de devoir qui l'unissent à son créateur. L'infinie bonté de Dieu remue alors son cœur, et réveille le sentiment qui, pur de tout alliage, vient achever l'œuvre commencée par la raison.

C'est l'inverse de la marche suivie jusqu'à présent. M. Disdier estime qu'il faut raisonner d'abord, sentir après. On doit reconnaître, en effet, que le sentiment se trouverait ainsi mieux préservé des écarts auxquels il est sujet. Mais il y a de graves difficultés, dont la première et la plus forte est que, dans notre nature, le cœur parle avant la raison. Peut-être, dira-t-on, que cela tient précisément au système qui, dès l'origine des sociétés, fut mis partout en pratique. Dans ce cas, il s'agirait donc d'une réforme universelle, destinée à refaire l'éducation du genre humain d'après les nouveaux principes,

. . . . . et pour être approuvés  
De semblables projets veulent être achevés.

Tant que le milieu dans lequel l'homme naît, vit et meurt ne sera pas complètement changé, les idées de l'auteur auront peu de chances de succès. Il est possible qu'elles satisfassent des tendances individuelles, mais nous les croyons inapplicables aux masses qui, par instinct ou par habitude, comme on voudra, sentent évidemment beaucoup plus qu'elles ne raisonnent. Quelle qu'en soit la cause, le besoin de surnaturel est un fait général dont on est bien obligé de tenir compte, et l'interprétation la plus rationnelle qu'on en puisse donner laisse encore trop de marge à la fantaisie. Combien souvent ne rencontre-t-on pas, même parmi les hommes d'une intelligence très-cultivée, des esprits forts qui donnent dans d'étranges superstitions !

La religion que professe M. Disdier exigerait un développement intellectuel et moral tout autre que celui dont les différentes civi-

lisations connues nous offrent des exemples. Elle supposent le monde soumis à l'empire de la raison. Cet idéal, sans répondre à toutes les aspirations de notre âme, ne manque certainement ni de grandeur ni de noblesse. Mais pourra-t-il jamais se réaliser ? quelles seront ses conséquences sociales ? ne risque-t-il pas d'amoindrir la valeur de l'homme en coupant les ailes à son imagination, de restreindre la sphère de son activité, d'enlever à sa pensée le stimulant du mystère qui l'aiguillonne sans cesse, à son cœur la puissance des sentiments spontanés, impétueux, si féconds quelquefois en bienfaisant héroïsme ? Voilà des questions préliminaires que nous n'entreprendrons pas de résoudre. Il suffit de les poser pour faire comprendre toute la hardiesse d'un système dans lequel la raison est considérée comme l'unique source du sentiment religieux.

---

LA CONSCIENCE ou la règle des actions humaines, par L. Bautain.  
Paris, Didier et C<sup>ie</sup> ; 1 v. in 8 : 7 fr. ou 1 v. in 12 : 3 fr. 50 c.

Ce livre est écrit au point de vue de la théologie catholique, ce qui restreint singulièrement sa portée, car la conscience, au lieu d'être considérée comme principe universel, s'y trouve plutôt réduite au rôle de conséquence. Ce n'est plus une loi générale écrite dans le cœur, pour servir de guide à tous les hommes, en tous temps, en tous lieux, c'est un gendarme auquel on a donné sa consigne dont il ne doit jamais s'écarter, et malheureusement cette consigne, rédigée en termes fort élastiques, se prête à d'innombrables interprétations. Aussi l'auteur débute par exposer le système de théologie duquel doit, suivant lui, dépendre la conscience. Une telle manière de procéder ne s'applique évidemment qu'aux fidèles de l'Église romaine, c'est-à-dire à la septième partie environ du monde moderne. Quant au monde ancien, il est tout entier hors de concours. L'auteur aurait donc mieux fait d'intituler son livre, directions à l'usage des consciences catholiques. Les limites qu'il assigne à la raison, à la liberté morale, au jugement individuel sont déterminées par l'autorité des conciles, des papes et des docteurs de l'Église. Il se borne à résumer, avec toute la clarté

possible et dans un but pratique, cette foule de décisions souvent hétérogènes ou même contradictoires qui forment la théologie du catholicisme. Peu favorable aux opinions extrêmes, préférant toujours la ligne moyenne, M. Bautain s'efforce d'établir une règle de conduite qui ne soit ni trop rigoureuse, ni trop latitudinaire. Il sait tenir compte des exigences mondaines sans tomber dans l'excès de certains casuistes. La droiture de ses intentions est manifeste, l'esprit qui l'anime excellent. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Or les doctrines catholiques ont reçu du jésuitisme une empreinte désormais ineffaçable, et malgré toute la peine qu'il se donne, M. Bautain ne réussit pas à la faire disparaître complètement. Une fois les circonstances atténuantes admises en morale il devient très-difficile de marquer le point où leur empire s'arrête. La question se complique d'une infinie variété de petits incidents qui fournissent matière aux arguties de la casuistique. On peut être sûr alors que la plus mauvaise cause trouvera des avocats pour la défendre, et les coupables oublieront bientôt qu'au tribunal de la conscience Dieu seul est juge. Il nous semble, par exemple, que dans ses chapitres sur le probabilisme, sur les circonstances et sur l'intention, l'auteur laisse encore trop de marge aux subtilités interprétatives. A force de multiplier les cas exceptionnels on amoindrit singulièrement la loi morale. Nous croyons qu'il serait plus utile d'insister sur les préceptes généraux et de ne pas entrer dans ces détails qui risquent d'embrouiller la conscience; chacun saura toujours assez faire valoir ceux qui pourront lui servir d'excuse.

---

LA LIBERTÉ par John-Stuart Mill, traduit par Dupont-White. Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in 12: 3 fr. 50 c. — PHILOSOPHIE du commerce ou esquisse d'une théorie des profits et des prix, par P.-J. Stirling, trad. par St-Germain Leduc. Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12: 3 fr. 50 c.

Voici deux ouvrages qui se recommandent également par l'abondance des idées et par beaucoup d'originalité. Le petit volume de M. Stuart Mill, renferme plus d'aperçus ingénieux ou nouveaux que

bien de gros ouvrages qui traitent le même sujet avec d'amples développements. L'auteur, il est vrai, n'aborde que la liberté sociale ou civile, « c'est-à-dire la nature et les limites du pouvoir qui peut être légitimement exercé par la société sur l'individu. » Cette question n'a guère été discutée d'une manière spéciale jusqu'à présent. On parle sans cesse de liberté, les peuples et les individus en réclament le plus possible, mais les limites où doivent s'arrêter leurs exigences n'ont point encore été déterminées. Cependant de telles limites sont indispensables au maintien de la société qui ne saurait exister si chacun était libre de faire tout ce qui lui platt. L'intérêt public se trouve quelquefois en opposition avec les intérêts particuliers, et dans ce cas il faut que ceux-ci cèdent, autrement l'état social deviendrait bien tôt impossible. Les gouvernements savent bien en général obtenir ce résultat ; ils se montrent même trop enclins à restreindre abusivement la liberté individuelle. Mais leur pouvoir finit par se briser comme une digue que les flots rongent, débordent, entraînent, et l'oppression alors fait place à la licence la plus effrénée. Le seul moyen efficace de remédier à cette déplorable alternative c'est que l'opinion publique se montre toujours vigilante et scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs. Sur elle en effet pèse une grande responsabilité. Ses arrêts ont plus de force que les lois ; on peut dire qu'elle est un tribunal suprême qui juge en dernier ressort. Combien il importe donc que la passion ni les préjugés n'influent sur ses jugements, et que sa marche demeure toujours conforme aux règles de la justice et de l'équité. Malheureusement, la plupart des pays, même ceux qui se croient les plus libres, sont loin de cet idéal. Ainsi M. Mill nous montre, qu'en Angleterre l'opinion publique laisse encore beaucoup à désirer. Le self-gouvernement, au lieu de trouver en elle un auxiliaire, la voit souvent distribuer le blâme et l'éloge sans intelligence, de telle sorte que la liberté se trouve compromise par ceux qui devraient le plus veiller à son maintien. Les Etats-Unis d'Amérique en offrent des preuves plus frappantes encore. On y voit parfois le peuple exercer, en dehors du domaine légal, une tyrannie insupportable, contre laquelle il se révolterait si son gouvernement prétendait la lui faire subir. Partout les progrès de la démocratie tendent à restreindre l'indépendance individuelle. Bizarre conséquence d'un système dont le



but est de rendre les hommes plus libres. Cela provient de ce que le développement intellectuel et moral des peuples n'est pas en harmonie avec les institutions nouvelles qu'ils ont adoptées. Pour rétablir l'équilibre il faut, comme le dit M. Mill, faire triompher les deux maximes suivantes : « 1° L'individu n'est pas responsable envers la société de ses actions, du moment où elles ne touchent les intérêts de personne autre que lui-même. Les conseils, l'instruction, la persuasion, l'isolement, si les autres jugent nécessaire pour leur propre bien de recourir à ce dernier moyen, telles sont les seules manières dont la société puisse légitimement témoigner son dégoût ou sa désapprobation de la conduite de l'individu ; 2° pour des actions estimées préjudiciables aux intérêts d'autrui, l'individu est responsable et peut être soumis aux punitions sociales ou légales, si la société juge les unes ou les autres nécessaires pour se protéger. » Ce sont les principes sur lesquels insiste l'auteur en montrant combien leur application est encore incomplète dans les rapports sociaux. On trouvera dans son livre maintes observations très-justes, et si parfois il heurte un peu rudement les idées reçues, l'utilité du but lui servira du moins d'excuse. M. Dupont-White ne s'est pas contenté de traduire cet important essai, il le commente avec enthousiasme dans une introduction qui forme à peu près le tiers du volume. Sans partager tout à fait sa manière de voir, nous ne pouvons qu'applaudir au zèle qu'il déploie pour la défense du vrai libéralisme. — Dans la *Philosophie du commerce*, M. Stirling traite des questions plus spéciales, mais très-importantes aussi pour la vie et la prospérité des Etats. Ce sont d'ardus problèmes que l'économie politique n'a point encore résolus quoiqu'ils doivent en quelque sorte servir de base à toutes ses recherches. Quelle est la mesure de la valeur des marchandises, la cause des variations qu'elle éprouve, le rapport entre le prix et la consommation, l'influence réelle de l'offre et de la demande, le rôle que joue la monnaie, l'agent qui détermine le taux des profits, etc. Ces détails, en apparence tout à fait élémentaires, présentent de grandes difficultés. L'étude approfondie qu'en fait M. Stirling montre combien il est nécessaire de ne pas les négliger. Sur plusieurs points ses investigations lui fournissent des résultats inattendus qui viennent tantôt combler les lacunes, tantôt détruire les hypothèses de la théorie.

C'est le mécanisme pratique analysé pièce à pièce avec une consciencieuse exactitude. L'auteur n'a pas reculé devant la sécheresse inhérente au sujet; il écrit dans un but scientifique et s'adresse à des personnes qui sauront en comprendre la portée. Sa méthode ne manque d'ailleurs ni de précision ni de clarté. Chaque problème forme la matière d'un petit chapitre où se trouvent réunis ses éléments essentiels, et, si les solutions proposées ne paraissent pas suffisantes, il sera facile de vérifier la marche du raisonnement, car M. Mill procède avec une rigueur mathématique. Cet essai mérite d'être bien accueilli non-seulement par les économistes, mais aussi par quiconque désire se rendre compte des phénomènes divers que présente la pratique commerciale.

---

L'ENFER, par Auguste Callet. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Callet regarde l'enfer et ses peines éternelles comme une invention des théologiens, qui lui paraît éminemment contraire à l'esprit évangélique. La doctrine chrétienne repose, en effet, sur l'amour de Dieu pour les hommes, et l'idée d'une justice implacable ne peut guère se concilier avec la bonté divine. Sans doute, au tribunal de la justice parfaite, nul ici-bas ne saurait être absous. Mais cette justice tiendra compte aussi des faiblesses inhérentes à notre nature. Il ne sera redemandé à chacun que selon ce qu'il aura reçu. Pourquoi nous faire expier éternellement des penchants, des instincts, des passions, que nos efforts, il est vrai, peuvent combattre, mais dont en définitive nous ne sommes pas les auteurs? Une pareille sentence aurait quelque chose d'inique et d'arbitraire. D'ailleurs la peine, sans issue, sans effet régénérateur, n'est plus qu'une vengeance. On se tire de ces difficultés en disant que les voies de Dieu ne sont pas les nôtres. Mais l'explication satisfait peu notre auteur, qui trouve fort étrange que les théologiens prétendent alors nous donner le sens d'un mystère impénétrable. M. Callet leur oppose le silence de la Bible et les arguments de la raison. Ce n'est pourtant point un incrédule, ni même un rationaliste exagéré. Il admet bien le jugement dernier, où les bons seront récompensés et les méchants punis. Seulement

il repousse l'éternité des peines, qui ne peuvent être, suivant lui, que temporaires, leur but étant de ramener à Dieu, par le remords, ceux que l'orgueil en avaient éloignés. La miséricorde divine est à ses yeux l'unique solution possible du problème, et l'enfer ne peut absolument pas se concilier avec elle. L'usage qu'on fait de cet épouvantail lui paraît même très-nuisible aux progrès du véritable esprit chrétien. Aussi son but, en prenant la plume, était de chercher à l'abattre. « J'ai rôdé, » dit-il, « alentour du palais de Satan, et si je n'en ai pas fait le siège selon les règles de l'art, je n'en ai guère laissé une muraille ni une pierre qui ne branlent. » Quoi qu'il en soit, le livre de M. Callet mérite certainement d'être lu. C'est une œuvre originale qui se distingue par la fermeté des principes et la franchise de la discussion.

---

HISTOIRE de l'Eglise, par le Dr Karl Hase, traduite de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, sur la 8<sup>e</sup> édition de l'original, par A. Flobert; tome I<sup>er</sup>. Paris et Genève, Joël Cherbuliez; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50.

L'auteur de cette traduction, dans un but excellent, a voulu combler une lacune regrettable dans notre littérature historique protestante. Nous ne possédons point encore en français une histoire de l'Eglise, esquisse suffisamment complète et détaillée des événements religieux. M. le professeur Chastel, dont les connaissances historiques sont si variées, a offert au public un résumé très-sommaire de l'histoire du christianisme au moyen âge; mais, comme l'auteur le reconnaît lui-même, son ouvrage n'est que l'abrégé d'un travail beaucoup plus étendu, dont les matériaux sont, pour la plupart, entre ses mains, et dont il nous laisse à désirer la publication, qui serait assurément d'un haut intérêt.

L'ouvrage du Dr Hase, devenu classique en Allemagne, méritait en tout point de le devenir en France, par la voie de la traduction. Les faits sont habilement condensés, racontés avec impartialité, la critique sévère de l'auteur offre toute espèce de garantie. M. Flobert a rendu un véritable service en entreprenant la traduction de cet important ouvrage. S'il ne peut aspirer à devenir po-

pulaire, du moins doit-il être utile à toute personne instruite. La traduction de cet ouvrage avait été déjà tentée au moins deux fois et abandonnée par suite des difficultés de l'entreprise. Aussi ne peut-on s'étonner que le traducteur n'ait pas surmonté toutes celles qu'il a rencontrées sur son passage. Son style en particulier, porte quelquefois l'empreinte de la fatigue et de la recherche, et n'est pas toujours d'une complète clarté. L'ensemble est cependant satisfaisant et nous offre, sous une forme élégante et facile, l'œuvre réellement consciencieuse et originale du savant historien allemand. Le seul vœu que l'on puisse énoncer, c'est que le traducteur ne perde pas courage et persévère dans sa courageuse entreprise.

H. F.

L'INSTRUCTION POPULAIRE et le suffrage universel. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; broch. in-8 : 1 fr.

Le principal malheur de notre époque est que les faits ne se trouvent pas en accord avec les idées. Tandis que celles-ci marchaient d'un pas rapide, les autres sont restés stationnaires. De là certains contrastes fâcheux, dont la société souffre et se plaint sans savoir comment y remédier. Ainsi le suffrage universel, devenu maintenant principe de droit public, ne pourra porter de bons fruits que lorsque les lumières intellectuelles et morales seront répandues dans tous les rangs du peuple. Or, aujourd'hui, la majorité numérique appartient à l'ignorance, et, dès lors, on doit craindre de la voir un jour dominée par des intérêts, des préjugés ou des passions funestes pour le bien de l'Etat. Cette prévision s'applique même aux pays les plus avancés, car aucun d'eux ne possède encore le degré de développement nécessaire pour l'exercice du suffrage universel. En France, par exemple, l'adoption du principe est venue tout à coup doter des droits électoraux une population dont les trois dixièmes au moins ne savent ni lire ni écrire. Il importe donc de combler cette lacune le plus tôt possible, et de recourir dans ce but aux moyens les plus efficaces. L'instruction primaire est de la part du gouvernement l'objet d'une vive sollicitude. Cependant elle laisse à désirer sur deux points : le nombre des écoles et la

position des instituteurs. La nécessité de multiplier les écoles, d'élever le traitement des instituteurs et de leur assurer plus d'indépendance, est assez généralement reconnue ; l'administration s'en préoccupe et saura bien y pourvoir. Mais cela ne suffit pas. Les bienfaits de l'enseignement primaire doivent être fécondés par le goût de la lecture. Il faut qu'après être sorti de l'école on puisse continuer à faire usage des instruments de la culture intellectuelle et morale. Trop souvent le campagnard oublie même la manière de s'en servir, faute de pratique. L'auteur de la brochure que nous annonçons attribue ce résultat aux entraves qui gênent le commerce de la librairie. La diffusion des livres lui paraît un complément indispensable de l'instruction primaire. Il demande que, si l'on ne veut pas rendre ce commerce libre, de nombreuses autorisations soient du moins accordées pour son exercice dans les petites villes et dans les villages. La France ne compte, en dehors de Paris, que 4225 libraires, et sur ce nombre 165 seulement sont affectés aux communes rurales.

« Si on envisage la librairie au point de vue de la production des livres, il est évident que le nombre de libraires indiqué ci-dessus est plus que suffisant. Mais si on le considère au point de vue purement commercial, il sera facile de démontrer qu'il est tout à fait au-dessous des besoins.

« Il est bon de constater d'abord que le commerce de la librairie ne repose pas sur un de ces besoins impérieux qu'il faut satisfaire à tout prix et à un moment déterminé. A défaut d'un magasin de librairie établi dans la localité, la plus grande partie du public se passe de la marchandise. Ceux-là seulement qui en sentent vivement le besoin font les démarches et sacrifices nécessaires pour se la procurer à tout prix. Le désir d'acheter un livre ne naît en général que quand on l'a sous les yeux, qu'on peut le feuilleter et en entrevoir le contenu. La publicité des annonces ne produit qu'un mince effet en comparaison des résultats d'un étalage permanent. Il serait donc du plus haut intérêt, je ne dis pas seulement pour le commerce de la librairie, mais pour l'instruction populaire, que le nombre des libraires fût au moins décuplé ou, en d'autres termes, qu'il y eût au moins un dépôt de livres dans chaque commune. »

Ces réflexions nous frappent d'autant plus qu'elles sont en par-

fait accord avec ce qui se passe en Suisse, où le commerce des livres jouit d'une entière liberté. Nos plus petites villes ont au moins un libraire, quelquefois trois ou quatre. Le long de la côte suisse du lac de Genève, sur un espace de 15 à 16 lieues, on compte à Vevey six ou sept librairies, à Lausanne huit ou dix, à Morges une, à Rolle une, à Nyon deux, à Genève quatorze, et le colportage fait en outre circuler les livres jusque dans les campagnes les plus retirées. Aussi le goût de la lecture est général ; on a partout des bibliothèques populaires, des cercles de lectures, et les trois cantons où se parle la langue française consomment certainement plus de livres que douze ou quinze des départements de la France. Quant à l'effet moral, nous croyons que la Suisse peut servir de preuve en faveur de la liberté de ce commerce. A mesure que disparaissent les entraves, on a vu diminuer le nombre des mauvais livres, et les publications qui se vendent le mieux aujourd'hui sont celles où de salutaires tendances s'unissent au charme du talent. L'auteur a donc bien raison de croire que les efforts doivent être dirigés vers un plus grand essor de la librairie, tout en maintenant la surveillance qu'exige l'intérêt social. « La libre diffusion des livres et des journaux sous la surveillance de l'Etat et de la magistrature, voilà, » dit-il, « le seul moyen d'éclairer et de moraliser les populations. « Nous partageons tout à fait sa manière de voir, et nous sommes persuadés qu'une semblable réforme exercerait l'influence la plus heureuse sur l'avenir du peuple français.

---

DE LA DISTINCTION des biens en droit romain et en droit français,  
par A. Vaugeois. Caen, Poisson ; 1 vol. in-8 : 4 fr.

La distinction des biens est, en droit civil, d'une haute importance. Il s'agit en effet, d'étudier les divers modes suivant lesquels le droit affecte les biens et, par conséquent, de déterminer le caractère de ceux-ci, soit en eux-mêmes, soit envisagés au point de vue du droit. Or, les objets qui constituent la propriété ne sont pas moins variés que nombreux. Pour les ranger par catégories, plusieurs classifications peuvent être adoptées, selon le but qu'on se

propose. Aussi la nomenclature a-t-elle souvent changé. Dès l'origine, les Romains distinguèrent les biens publics et les biens privés, puis les biens corporels et incorporels, les biens meubles et immeubles, les biens principaux et accessoires, les biens divisibles et indivisibles, etc. A mesure que le droit se développait, de nouvelles subdivisions devenaient nécessaires pour répondre aux exigences des rapports sociaux de plus en plus compliqués. C'est parmi ces dénominations trop multipliées que le code civil français a choisi celles qui paraissaient le plus propres à clairement exprimer le caractère spécial de chaque espèce de biens ou de choses possessibles. En pareille matière, on ne saurait être jamais trop scrupuleux, car le moindre équivoque suffit pour faire surgir des difficultés inextricables. M. Vaugeois le prouve assez par les détails dans lesquels il entre au sujet de l'action du droit sur la propriété. Son livre renferme à la fois une esquisse historique fort intéressante et l'exposé complet des principes qui régissent aujourd'hui la distinction des biens. On y trouve, à côté d'une érudition remarquable, des connaissances pratiques dont les gens du métier apprécieront certainement le mérite. « S'il est vrai, » dit l'auteur, « que cette étude forme une introduction nécessaire à la théorie des droits qui peuvent affecter les biens, théorie dont le corps presque entier de nos lois présente le développement, il est peu de matières qui offrent un champ plus large, plus difficile à bien explorer, mais en même temps plus attrayant que la nôtre aux méditations du jurisconsulte. »

---

### SCIENCES ET ARTS.

LEÇONS de chimie professées en 1860 à la Société chimique de Paris. Hachette et C<sup>ie</sup>, 1 vol. in-8.

La Société chimique de Paris, désirant contribuer à répandre le goût de la science ainsi qu'à favoriser ses progrès, institua l'année dernière des conférences publiques, dans lesquelles ses membres exposent familièrement les résultats de leurs savants travaux. Ces con-

férences ont obtenu beaucoup de succès. Un auditoire nombreux s'empressa de répondre à l'appel, et suivit avec assiduité les leçons données par d'habiles professeurs. En France, de tels enseignements sont presque une nouveauté, car jusqu'ici, sauf dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, rien de semblable n'existait. Or, au sein d'une population intelligente, on peut être certain que les semences ainsi répandues germent et porteront de bons fruits. C'est la véritable instruction populaire, indispensable pour entretenir et compléter celle reçue dans les écoles. C'est de plus un rapprochement fort utile entre les diverses classes de la société.

Le volume que nous annonçons renferme la matière des leçons professées dans les mois de janvier à mai 1860. Il suffira, pour en faire comprendre le mérite, de donner ici la liste des sujets traités et les noms des professeurs.

1° Recherches sur la dyssimétrie moléculaire des produits organiques naturels, par L. Pasteur.

2° Histoire des radicaux organiques, par A. Cahours.

3° Histoire générale des glycols, par A. Wurtz.

4° De la synthèse en chimie organique, par Berthelot.

5° Des lois de nombres en chimie et de la variation de leurs constantes, par H. Sainte-Claire Deville.

6° De l'influence exercée par l'atmosphère sur la végétation, par J.-A. Barral.

7° Deux pièces historiques concernant les opinions de Lavoisier au sujet de la formation des êtres organisés et celles de M. Le Blanc au sujet de la théorie des engrais, recueillies par Dumas.

---

## VARIÉTÉS

MITTHEILUNGEN, recueil géographique du Dr Petermann ; année 1861, nos 1 et 2. Gotha, J. Perthes ; in 4°, cartes. Ces deux livraisons renferment : 1° La mensuration anglaise du Kaschmir et de la seconde des plus hautes montagnes de la terre, avec une petite carte, très-finement exécutée par le procédé de la chimotypie.



2° Le Kintschinunga et le Sikkim-Himalaya, notice fort intéressante sur le développement politique du Sikkim, sur la géographie physique de cette contrée, sa végétation et ses animaux, accompagnée d'une carte dressée d'après les recherches du Dr Hooker par A. Petermann.

3° Recherches du Dr Heuglin sur la faune de la mer Rouge et des côtes de Somali, avec un catalogue systématique des mammifères et des oiseaux qui ont été jusqu'à présent observés dans ces contrées.

4° Queensland, nouvelle colonie anglaise en Australie. Cette colonie, dont l'existence officielle ne date guère que de 1857, a déjà pris un certain développement qui ne tardera pas sans doute à s'accroître, car elle possède tous les éléments d'une grande prospérité. Son étendue est à peu près deux fois et demie celle de la France, et sa population dépasse à peine 27,000 âmes, mais s'augmente rapidement, car en 1846 elle n'était pas de 2500. Parmi ses produits figure le coton, ce qui lui donne une haute importance pour l'Angleterre.

5° Voyage de Mac-Donalt Stuart dans l'intérieur de l'Australie en 1860. C'est le premier voyageur qui soit parvenu encore à traverser ce continent du Sud au Nord dans presque toute sa longueur.

6° Expédition de Th. de Heuglin dans l'Afrique centrale; compte rendu de la souscription ouverte pour aider ce courageux voyageur. Les sommes recueillies jusqu'à présent s'élèvent à 13,211 thalers.

7° De la géographie physique des régions arctiques d'après Otto Torell. Cette notice renferme de nombreuses données sur les glaciers du Spitzberg, sur la mer Glaciale, ses limites et ses habitants, ainsi que la faune des différentes zones des régions arctiques.

8° Les Iles Viti ou Fiji dans le grand Océan, avec une carte de ces petites îles remarquables par leur population formée d'un mélange de la race papou avec la race malaise et chez laquelle règne le cannibalisme dans toute sa vigueur.

Parmi les nombreuses notices géographiques insérées à la fin de ces deux livraisons, on remarquera sans doute avec le plus vif intérêt quelques nouveaux détails qui semblent faire espérer que le Dr Vogel est encore vivant. Un pèlerin de la Mekke aurait dit qu'il était retenu à Wara, par le sultan du pays qui l'avait pris pour conseiller, mais le tenait sous une surveillance telle qu'il ne pouvait songer à fuir. Ce qui donne quelque vraisemblance à cette information, c'est qu'à plusieurs reprises des Européens ont été retenus ainsi dans l'intérieur de l'Afrique. C'est un motif de plus pour désirer que d'abondants secours viennent en aide à la noble entreprise de M. de Heuglin.



AVRIL 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



RECTIFICATION.

Nous nous empressons de faire droit à une réclamation au sujet du compte rendu de l'ouvrage de M. Disdier, sur la *Source du sentiment religieux*, inséré dans notre numéro de mars. L'auteur de cet article a commis une erreur en attribuant à M. Disdier l'idée de faire de la raison l'*unique source* du sentiment religieux, et de prétendre que la raison puisse précéder les sentiments primitifs de la créature dans le développement des phénomènes de la vie humaine. M. Disdier dit, au contraire, d'une manière formelle (voir pages 16 et 17 de son opuscule), que le *sentiment religieux primitif* « est antérieur à tout exercice de notre intelligence, et se présente toujours simultanément avec l'admiration produite chez l'homme par la beauté sans pareille du spectacle qu'il a devant les yeux, ainsi que par l'accord harmonique de la grandeur et de la bonté qui rayonnent à la fois de tous les objets qui l'entourent. »

---

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

AMÉLIE SIEVEKING, fondatrice de la Société des Amies des pauvres de Hambourg. Mémoires authentiques, extraits, en son nom, de son journal et de ses lettres, par une de ses amies. Traduction autorisée, ornée d'un portrait, avec préface par le docteur Wichern. Paris, Ch. Meyrueis et C<sup>ie</sup>; Genève, Emile Béroud; 4 vol. in-8: 5 fr.

Il y a peu d'années, on voyait souvent, dans les rues de Hambourg, cheminer d'un pas rapide une femme de petite taille et de

chétive apparence, chargée d'un lourd panier plein de papiers. Elle était mise avec ordre et propreté, mais sans la moindre recherche. Bien que jamais elle n'eût été ni jolie, ni même gracieuse, son front et ses yeux avaient une expression pleine de noblesse. Cette femme, c'était Amélie Sieveking, l'amie des pauvres et de la jeunesse, la fondatrice et l'âme de maint établissement de charité.

Ceux que les intéressants fragments publiés par M. J.-L. Micheli ont déjà familiarisés avec le nom d'Amélie Sieveking, comme ceux pour qui elle est une nouvelle connaissance, se plairont également à suivre, dans l'ouvrage que nous annonçons, la formation et le développement de ce remarquable caractère. La critique pourra regretter qu'une traduction trop littérale ait laissé subsister des négligences, des tournures lâches, incorrectes, de fréquentes répétitions de mots. Mais, à nos yeux, le mérite du fond rachète les imperfections de la forme. Donc, sans nous arrêter au cadre, voyons le portrait.

Amélie Sieveking naquit à Hambourg le 25 juillet 1794. Son père était un négociant qui devint plus tard sénateur. Privée de sa mère dès l'âge de cinq ans, Amélie eut une enfance assez triste. — Pourquoi pleures-tu ? lui dit-on un jour. — Je pleure, répondit-elle, parce que personne ne m'appelle *liebes Mädchen*. Elle avait pour gouvernante une cousine, Wilhelmine H., fille bonne et dévouée, mais sans grande culture. Amélie ne fréquentait pas les écoles, et les maîtres particuliers chargés de son instruction ne paraissent pas avoir possédé à un haut degré le don de l'enseignement. Quelque imparfaites que fussent ces ressources, les facultés d'Amélie se développaient rapidement, et cet esprit clair, positif et réfléchi, qui la caractérisa toute sa vie, se montra de très-bonne heure. Elle se livrait, avec ses frères, à des jeux d'un ordre fort relevé. Ces enfants lisaient beaucoup, s'exerçaient à écrire, et fondèrent une académie qui donnait des sujets de composition et délivrait des prix.

Ces amusements littéraires, ce précoce amour des exercices intellectuels, rappelleront, à ceux qui ont lu l'attachante biographie de Charlotte Brontë, les journaux et les livres rédigés dans le presbytère de Havorth par le futur auteur de *Jane Eyre*, aidé de son frère et de ses sœurs.

Amélie n'avait pas quatorze ans quand elle devint complètement orpheline. Son père ne laissait pas de fortune. Edouard, l'aîné des garçons, fut placé en apprentissage ; le jeune Gustave fut confié à la femme d'un pasteur. Pour Amélie, elle entra, ainsi que Wilhelmine H., chez une bonne petite vieille, M<sup>lle</sup> Dimpfel, belle-sœur de Klopstock. Edouard alla bientôt s'établir à Londres, et alors commença, entre le frère et la sœur, une active correspondance qui dura jusqu'à la mort de celle-ci, et qui a fourni à son biographe de précieux matériaux.

Amélie avait à Neumühlen, sur les bords de l'Elbe, une tante qui réunissait autour d'elle une société de gens spirituels et instruits. De temps en temps elle visitait cette maison amie. Mais, de retour chez M<sup>lle</sup> Dimpfel, elle se trouvait dans un cercle de gens roides et cérémonieux, et contrainte de se renfermer en elle-même. Sa position de fortune l'obligeait à broder pour de l'argent. Elle regrettait le temps employé à de si futiles travaux ; de là, sans doute, cette aversion pour la broderie, qui nous parut, quand nous la vîmes exprimée dans un de ses rapports, empreinte de quelque exagération.

Une cousine de sa mère, M<sup>me</sup> Brunnemann, la prit chez elle comme demoiselle de compagnie. Cette dame avait un fils infirme. Amélie devait aider à le soigner. Mais elle aurait mieux aimé être institutrice, et projetait de quitter la maison dès que le jeune homme serait guéri ou mort. Néanmoins, lorsqu'il eut succombé à ses souffrances, elle resta près de la mère affligée, et devint pour elle une véritable fille.

Vinrent pour la république hambourgeoise les jours mauvais, les jours de l'occupation française ; puis l'entrée des Russes, fêtée avec ravissement par les habitants de Hambourg. Le frère aîné d'Amélie avait pris les armes, et la jeune fille, dans sa correspondance avec Wilhelmine H., donnait essor à ses sentiments pleins de patriotisme et d'énergie.

Mais Davoust rentre à Hambourg. Avec quelle cruauté il traita cette ville, l'histoire s'en souvient. On sait que, la veille de Noël, il expulsa une multitude d'infirmes et de pauvres, dont beaucoup moururent de froid et de faim. Gustave, trop jeune pour être admis comme volontaire, reçut de ces horreurs une telle impres-

sion, que sa santé en fut gravement affectée. Edouard, lui, était parti avec la légion anséatique.

Enfin parut le jour de la délivrance. Les Français évacuèrent la place, et la légion anséatique revint. Dans les émotions de cette journée, Amélie, la raisonnable Amélie, d'ordinaire si maîtresse d'elle-même, s'évanouit pour la première et la dernière fois de sa vie.

Lorsque tout fut rentré dans l'ordre accoutumé, Edouard alla fonder une maison de commerce à Londres, Gustave se rendit à l'université de Leipzig.

Que faisait Amélie dans la maison de sa mère adoptive ? Dans les premiers temps, elle faisait ce que font les jeunes personnes bien élevées : elle se formait au ménage, elle prenait des leçons. Elle essaya de devenir musicienne ; mais elle n'y put jamais réussir, l'oreille et le goût lui faisant également défaut. Lectures, visites, travail, promenades, tout cela occupait ses journées, mais n'aurait pu toujours suffire à son esprit et à son cœur.

Ici, bon nombre de lecteurs et surtout de lectrices adresseront peut-être au biographe une question indiscrete. Le célibat fut-il, pour Amélie, affaire de choix ou de nécessité ? Personne ne chercha-t-il à fixer ses affections, à obtenir sa main ?

On nous laisse entrevoir qu'une fois ou deux elle se nourrit de ces rêves, de ces désirs qui ne font guère défaut à une jeune fille. Mais ces rêves ne se réalisèrent point. Dans le journal, dans la correspondance, nous trouvons de légères allusions à « un doux espoir » auquel il fallut bientôt renoncer. Du reste, ce sentiment ne prit jamais le caractère de la passion, et ne put sérieusement menacer son repos. D'un autre côté, elle fut recherchée par un homme estimable, mais elle le découragea, ne trouvant pas en lui cette supériorité nécessaire, selon elle, pour rendre un mariage heureux.

La sage et pratique Amélie n'attribuait point au célibat en lui-même un mérite sanctifiant ; elle eût accepté avec joie et reconnaissance une union conforme à ses inclinations ; elle se résigna avec courage et sérénité à une vie solitaire.

Solitaire, mais non inutile. Les circonstances fournirent bientôt à ses facultés actives et aimantes l'aliment qui leur convenait le mieux. Elle fut appelée à s'occuper de quelques petites filles ; elle leur en adjoignit d'autres ; elle consacra aussi son temps et ses soins à une école de charité. Depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à

sa mort, elle continua son œuvre d'enseignement, sans jamais consentir à recevoir la moindre rétribution.

Les leçons d'Amélie Sieveking ont dû laisser une profonde impression sur les jeunes âmes qui eurent le privilège de les recevoir. L'on nous cite d'elle des remarques fines, justes, profondes, qui nous prouvent qu'elle possédait à un degré éminent le don de l'éducation. Elle en faisait l'application sur elle-même : on la voit, avec quelque surprise, étudier ses penchants, analyser son caractère, lutter contre elle-même, chercher sans cesse à se perfectionner, à l'âge où la jeune fille ne songe d'ordinaire qu'à cueillir les fleurs de son printemps.

C'est que l'épreuve avait mûri de bonne heure cette âme naturellement si forte et si réfléchie. Une nouvelle douleur vint encore la frapper, et, en même temps, élever toujours plus haut ses pensées. Gustave, ce jeune homme distingué par sa piété non moins que par ses talents, mourut à Berlin, enlevé par une maladie si rapide que sa sœur n'eut pas le temps d'aller recevoir son dernier soupir. Amélie fut consolée dans sa douleur par la sympathie de ses amis, par un séjour qu'elle fit à Londres auprès du frère qui lui restait, et surtout par la conviction que son bien-aimé Gustave était en possession de la félicité éternelle.

Les convictions religieuses qui dirigèrent Amélie dans sa vie de charité et d'abnégation agirent donc sur elle dès sa jeunesse. Cependant elle ne parvint à la foi au Rédempteur, à la possession de la paix en Christ, qu'après beaucoup de doutes et de combats. Mais aussitôt que la foi est pour elle affaire de cœur et non affaire de raisonnement, nous la voyons sereine, joyeuse ; le trouble et les luttes pénibles ont cessé.

Elle en vint là sans secousse, sans crise violente, par degrés presque insensibles, elle-même nous l'apprend. Ses amis craignaient pour elle l'exaltation, le fanatisme ; elle les rassurait en leur parlant de sa « froideur raisonneuse. » Elle se plaint souvent, dans son journal, d'avoir un cœur dur et peu sympathique. L'excellente fille se calomniait : comment un être incapable d'aimer eût-il été capable de se dévouer comme elle le fit jusqu'à son dernier soupir ? Il nous paraît néanmoins qu'il n'y avait pas en elle beaucoup d'élan, de spontanéité. L'idée du devoir était la plus puissante en cette noble nature. On pourrait supposer que

cette constante habitude de peser toutes ses résolutions, de dominer toutes ses impressions, de discipliner tous ses sentiments, rendait Amélie plus respectable qu'attrayante ; mais la vive affection qu'elle inspirait à ses jeunes élèves nous prouve le contraire.

Cet esprit méthodique rendait Amélie tant soit peu formaliste. Nous sommes surpris de l'entendre, elle si essentiellement protestante d'esprit et de caractère, regretter certaines formes du catholicisme, la confession auriculaire, par exemple, la direction de la conscience par le prêtre ! On voit bien qu'elle ne connaissait tout cela que par ouï-dire, et n'en avait jamais vu les effets.

Une autre institution catholique était encore pour elle un sujet d'admiration et d'émulation : c'est celle des Sœurs de saint Vincent de Paule. Son désir, son vœu le plus ardent, eût été de fonder un ordre de *Sœurs de charité protestantes*. Elle était encouragée dans ce projet par le professeur Hartmann, homme d'un esprit ardent, et par le pasteur Gossner, ancien prêtre bavaïois ; elle fit même, entre les mains de celui-ci, vœu de fidélité, et reçut de lui, à genoux, la consécration pour son œuvre future.

Cette question si controversée des corporations religieuses au sein du protestantisme ne nous paraît pas encore résolue. Après avoir lu beaucoup de ce qui a été dit à ce sujet, et par les adversaires, et par les défenseurs de ces établissements, nous sommes un peu comme ce prince qui, après avoir entendu deux avocats plaidant chacun en sens contraire, s'écriait : Il me semble que tous deux ont raison ! Une plus longue expérience montrera seule si les craintes des uns sont exagérées, les espérances des autres justement fondées.

Quant à M<sup>lle</sup> Sieveking, jusqu'à la fin elle resta favorable aux sœurs de charité protestantes, mais elle ne réussit pas à fonder elle-même une institution de ce genre. Plus tard, Fliedner lui proposa d'être la directrice des diaconesses de Kaiserswerth ; il lui demanda aussi de se mettre à la tête d'un établissement du même genre que le roi de Prusse voulait fonder à Berlin. Elle refusa ces deux propositions ; trop de liens la retenaient dans sa ville natale. Nous verrons d'ailleurs qu'elle avait assuré aux malheureux des bienfaitrices, des amies, sans vœux, sans costume distinctif, sans habitation sous une règle commune.

Mais nous anticipons. Avant d'entrer dans la période que le

biographe appelle sa vie publique, Amélie avait employé ses rares et courts loisirs à écrire des *méditations sur l'Écriture sainte*. Encouragée par un pasteur de ses amis, elle les fit imprimer. D'autres publications suivirent ce premier essai. Nous aurions voulu en savoir, sur les écrits d'Amélie, plus qu'on ne nous en dit. Ont-ils quelque mérite littéraire? Quel en est au juste le nombre? Nous pensons qu'ils ont surtout une tendance pratique, autrement les écrits de l'auteur seraient en opposition directe avec tout ce que l'on nous apprend de son caractère. Car, quelles que fussent l'ardeur de sa piété et l'élévation de ses pensées, elle était positive et pratique avant tout; elle ne négligeait aucun des petits détails de la vie, surtout quand il s'agissait d'être utile à ses amis. C'est ainsi que nous la voyons aider son ancienne gouvernante, Wilhelmine, et, dans un petit commerce que celle-ci avait entrepris, lui faire ses achats, lui avancer de l'argent. N'ayant que peu de besoins pour elle-même, elle était toujours prête à faire part aux autres de ses modiques revenus. Mais il était très-difficile de lui faire accepter des cadeaux de prix; la meilleure manière de lui être agréable, c'était de lui donner pour ses pauvres.

Le moment arriva où cette ardente charité, ce dévouement sans réserve, cette ferme sagacité, trouvèrent à s'exercer dans un cercle plus étendu.

En 1831, le choléra, cette peste de l'Europe moderne, venait d'envahir Hambourg et d'y répandre la terreur. Que va faire Amélie? Au lieu de s'enfuir à la campagne, comme le font tous ceux qui le peuvent, elle va s'établir dans un hôpital fondé spécialement pour les cholériques, et y reste depuis le 13 octobre jusqu'au 7 décembre. Là, complètement séparée des siens, elle écrit à sa mère adoptive de petits billets où elle lui rend compte de ses occupations. Rien de plus intéressant que cette espèce de journal. Malgré la simplicité et la modestie d'Amélie, les médecins s'aperçoivent tout de suite qu'ils ont affaire à une femme d'une capacité peu ordinaire; ils l'obligent d'accepter la surveillance générale des salles de l'hospice, et mettent tous les infirmiers sous ses ordres. Elle n'épargne ni sa peine, ni ses veilles, et parvient à établir dans tout le service un ordre admirable. Elle dort peu et ne s'assied guère; pourtant sa santé résiste à toutes ces fatigues. « Ce n'est pas surexcitation, dit-elle, je suis très-calme; il est vrai



« que l'activité me soutient ; une vie oisive dans un hôpital serait quelque chose d'affreux. » Tout ce tracas extérieur ne compromettait cependant point sa vie spirituelle. « Lorsque j'ai une minute libre, » disait-elle, « je prie ; c'est un pressant besoin. » On comprend qu'elle ne bornait point son activité à ses rondes de jour et de nuit, à ses distributions de vivres, à ses écritures. Bien que l'action spirituelle soit rarement possible dans le choléra, Amélie cherchait toutes les occasions de donner à ses malades les secours religieux ; elle leur faisait de bonnes lectures, ainsi qu'aux infirmières. Un jeune garçon lui inspire un vif intérêt ; il guérit ; elle assure son avenir. Quand la maladie décroît, ses travaux changent plutôt qu'ils ne diminuent ; le temps qu'elle gagne, elle l'emploie à rassembler autour d'elle les familles des morts, à s'informer de leur situation, à recommander à la commission de secours ceux qui sortent guéris. Enfin elle revient auprès de M<sup>me</sup> Brunnemann. La tâche qu'elle venait de remplir était plus difficile que ne le laisse voir la simplicité de ses récits. Des préjugés s'élevaient contre elle, et dans l'hospice, où l'on craignait qu'elle ne sût faire que des phrases sentimentales, et parmi ses concitoyens, qui la regardaient comme une enthousiaste qui se posait en martyr.

Mais lorsqu'on la vit, triomphant des difficultés, rentrer dans la vie, pleine d'activité et de force, entourée de l'estime et de l'affection unanime des directeurs de l'hospice, le blâme se changea en louange. Elle profita de l'estime générale qu'on lui témoignait pour essayer de fonder une société de femmes chargées de visiter les pauvres et les malades.

Les commencements furent difficiles ; Amélie ne trouva pas d'abord appui et sympathie partout. Le 23 mai 1832, les Amies des pauvres se réunirent pour la première fois chez M<sup>me</sup> Brunnemann. Elles n'étaient que treize. Mais bientôt leur nombre s'accrut, et on leur accorda la salle de l'hôtel de ville pour leurs réunions hebdomadaires. L'intérêt, la confiance allaient croissant ; de tous côtés l'association recevait des secours et en argent, et en nature. Ce qui réjouissait le plus Amélie, c'était le zèle et la bonne intelligence des sociétaires. Elles trouvaient souvent la récompense de leurs peines dans les bénédictions des pauvres, dans leur confiance et dans l'influence qu'elles acquéraient sur eux.

Les nouveaux devoirs qu'Amélie s'était créés ne lui faisaient négliger ni ses chères écoles, ni sa mère adoptive, devenue complètement aveugle.

En 1839, Amélie perdit cette seconde mère, dont la mort fut belle et paisible. Elle se serait sentie bien seule, à la dissolution de cette union de vingt-huit ans, si elle n'avait été distraite par ses occupations habituelles et par de nouvelles entreprises de charité.

Par ses soins, on vit se former à Hambourg un séminaire gratuit pour les institutrices. Puis, le 15 novembre 1840, elle inaugura solennellement l'*Amalienstift*. Cet établissement, que le biographe d'Amélie appelle la perle de ses fondations, se composait de bâtiments destinés à loger convenablement de pauvres familles, et d'un hôpital pour les enfants.

Lors du terrible incendie qui, en 1842, dévasta la ville de Hambourg, l'*Amalienstift* reçut près de cent malheureux alors sans asile. Plusieurs associations, sœurs de celle de Hambourg, envoyèrent directement à Amélie les offrandes de leur charité; elle les en remercia dans son dixième rapport, et nous remarquons avec plaisir, dans la liste de ces sociétés, les noms de trois villes suisses.

L'incendie fut aussi pour l'*Amalienstift* une occasion indirecte d'agrandissement. Le Sénat donna le terrain, et le comité de secours fit avec la Société un arrangement à la suite duquel de nouveaux logements furent construits.

Amélie était maintenant en relation avec les grands et les puissants de la terre. Elle avait une correspondance active avec la reine de Danemark. C'est à cette princesse qu'elle adressa un récit de l'incendie, plein de vie et d'intérêt, que nous lisons au cinquième chapitre de la troisième partie. Elle alla rendre visite à la reine, et fut reçue comme un hôte de première distinction. Mais ces honneurs ne lui tournèrent point la tête; pas plus qu'à Hambourg; elle ne voulut faire la grande dame; malgré les représentations du domestique nègre que la reine lui avait donné pour l'accompagner, elle courait à pied et revenait trempée par la pluie. Cette simplicité répand un grand charme sur ce noble caractère. Amélie ne fut jamais enivrée de ses hautes relations; jalouse, pour la charité chrétienne, de la pureté des motifs, elle ne voulut

jamais se servir, pour parer son œuvre, du nom des illustres personnages qui s'y intéressaient. D'ailleurs, elle était républicaine, et s'en réjouissait même en écrivant à sa royale amie.

Ses penchants républicains ne l'empêchèrent pourtant pas, en 1848 et en 1849, de se montrer opposée au mouvement communiste et antichrétien qui agitait si vivement l'Allemagne. Elle fut même entraînée dans une lutte avec le chef des *Lichtfreunde* ou Amis des lumières, Weigelt, qui s'était cru désigné par elle dans l'un de ses rapports. Il exigeait qu'elle se rétractât; elle refusa; les deux lettres furent publiées, et l'affaire en resta là.

Ce n'est pas seulement par ses institutions et par ses ouvrages qu'Amélie était maintenant en vue; elle fut appelée plusieurs fois à prendre la parole en public. Nous avouons sans détour qu'en principe nous n'aimons pas du tout que les femmes se fassent orateurs, et saint Paul était assez de cet avis. Si nous pardonnons à Amélie ses discours, c'est en faveur de cette simplicité parfaite qui ne l'abandonnait pas plus dans cette occasion que dans toute autre. Elle parlait d'abondance, sans préparation; le sujet fréquent de ses allocutions, c'était l'émancipation de la femme; mais que l'on se rassure, l'émancipation dans le sens chrétien; elle exhortait les femmes à s'affranchir de la faiblesse, de la vanité, de l'amour immodéré du bavardage, de l'étroitesse et du fanatisme religieux; elle engageait surtout celles que leur choix ou les circonstances retiennent dans l'isolement, à se rendre utiles, à employer au bien de leurs semblables et à l'avancement du règne de Dieu leur temps et leur activité.

Sa vie tout entière, du reste, n'était que la mise en pratique de ses leçons. Ses exemples étaient d'autant plus encourageants qu'elle était parfaitement heureuse, malgré les épreuves qui avaient assombri sa jeunesse. Une de ses petites élèves disait: Je veux devenir comme tante Amélie, afin d'être dans ma vieillesse aussi heureuse qu'elle.

Non-seulement la vieillesse semblait n'avoir pas de prise sur l'esprit et le cœur d'Amélie, mais la maladie même ne ralentissait pas sa prodigieuse activité. Elle allait assez souvent en Angleterre visiter sa famille. Dans l'un de ses voyages, elle fut saisie d'un refroidissement dont elle ne se remit jamais. Elle ne pouvait néanmoins se résigner à l'inaction, et même dans son séjour aux eaux

elle trouvait encore moyen de donner à la vie oisive des bains un intérêt pratique.

En 1857, elle célébra les *noces d'argent*, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société. Faible, souffrante, exténuée, elle eut encore la force de prendre la parole pour bénir Dieu de lui avoir donné d'accomplir, au moins en partie, ce qu'elle avait désiré, et elle exprima l'assurance que son œuvre ne périrait point avec elle.

Le mal augmentait. Mais Amélie, comme Vespasien, aurait voulu mourir debout. Le 5 mars 1859, elle réunit encore autour d'elle ses chères élèves, et leur fit ses adieux. Le premier avril, elle s'endormit, les mains jointes, et le nom du Seigneur sur les lèvres.

Nous ne pouvons mieux terminer cette analyse qu'en empruntant au biographe sa conclusion :

« Sans contredit, Amélie Sieveking peut être, à plusieurs égards, présentée aux personnes de son sexe comme un modèle. Non comme si toutes devaient entrer dans la même voie; il faut pour cela une vocation, et les vocations sont diverses. Mais sa droiture, son attachement au devoir, sa consciencieuse persévérance, son empire sur elle-même, le sérieux qu'elle portait dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, son ardeur pour la vérité, pour le bien, sa modération envers autrui et sa sévérité pour elle-même, sont des qualités que chacun peut ambitionner. »

Où, la vie d'Amélie dit à ceux qui en lisent l'intéressant récit : Allez, et faites de même. A peu d'entre nous, il sera donné d'entreprendre et de mener à bien tant et de si grandes œuvres. Mais le soleil luit sur le cèdre et sur la violette; Dieu bénit les œuvres les plus humbles, faites en sincérité de cœur. N'eussions-nous séché qu'une larme, nous serons approuvés de celui qui tient compte même d'un verre d'eau donné en son nom. W. G.

---

LES DEUX JEUNES FILLES LETTRÉES, roman chinois, traduit par Stanislas Julien. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 2 vol. in-12 : 7 fr.

En Chine, la littérature joue un rôle très-important. Sur elle repose toute l'organisation administrative, et des examens sont

indispensables pour arriver aux emplois. Il en résulte qu'on attache beaucoup de prix au talent d'écrivain. Des poètes obtinrent souvent les plus hautes faveurs impériales, surtout à l'époque où la décadence et la corruption n'avaient pas encore envahi le Céleste Empire. C'est en ce temps-là que l'auteur des *Deux jeunes filles lettrées* a placé la scène de son roman. La jeune Chán-tai, fille du premier ministre, quoiqu'à peine âgée de 10 ans, improvise des vers qui font l'admiration du souverain et de sa cour. Or, le tribunal de l'astronomie ayant annoncé que bientôt de nouvelles gloires littéraires allaient surgir, l'empereur décrète d'ouvrir un concours auquel seront admis tous ceux qui se présenteront pour faire assaut de poésie avec l'enfant prodige. Maints bacheliers accourent disputer le prix avec d'autant plus d'ardeur qu'ils se flattent d'acquiescer ainsi des droits à la main de cette riche héritière non moins remarquable par sa beauté que par son génie. Mais une jeune fille seule, achetée pour être sa servante, lui dispute avec succès la palme, et cette égalité de talent forme entre elles une amitié indissoluble. Dans les nombreuses épreuves, cependant, deux jeunes lettrés se distinguent. Inspirés par l'amour, ils redoublent d'efforts, luttent avec courage contre les obstacles, parviennent au grade de docteurs, et finissent par triompher. L'empereur les choisit pour époux de Chán-tai et de son amie. Telle est la donnée de ce roman qui nous transporte au sein de la société chinoise du seizième siècle. Tout s'y passe conformément aux rites de l'étiquette la plus minutieuse, ce qui ne rend pas l'action fort intéressante, du moins pour les lecteurs européens, car il paraît qu'en Chine, au contraire, le public en fait grand cas. Ces concours poétiques répétés sans cesse offrent une monotonie que ne rachète point le mérite des compositions, en général assez médiocres ou tellement alambiquées qu'on en cherche vainement le sens. La marche de l'intrigue se trouve entravée par une foule de petits incidents trop semblables pour avoir de l'attrait. C'est curieux comme peinture de mœurs, mais ce n'est pas amusant. Dans la vie chinoise, le formalisme domine partout ; il n'y a point de place pour l'essor naturel des sentiments, ni pour l'originalité du caractère. On dirait un théâtre de marionnettes aux mouvements mécaniques, et de tels personnages ne sauraient éveiller notre sympathie. Le roman qu'a tra-

duit M. St. Julien sera donc apprécié surtout par les sinologues, auxquels il présente d'excellents modèles de traduction. Les efforts du savant professeur se sont dirigés principalement vers une interprétation aussi fidèle que possible, et, dans ce but, il n'a pas reculé devant des recherches longues et difficiles pour éclaircir le texte par de nombreuses notes explicatives. D'ailleurs, un travail de ce genre en apprend plus que bien des récits de voyages sur l'étrange civilisation qui distingue la Chine.

---

ITINÉRAIRE descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par A. Joanne et E. Isambert. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 1 fort vol. in-12, orné de 10 cartes et de 19 plans : 20 fr.

Cet itinéraire comprend Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie Pétrée, le Sinaï et l'Égypte. Quel appât pour le touriste curieux d'impressions nouvelles et variées. Naguère, un voyage en Orient offrait encore de graves difficultés. Pour l'entreprendre il fallait beaucoup de courage ou beaucoup d'argent; à moins d'une escorte nombreuse et bien armée on s'exposait soit à des périls, soit à des privations que le simple touriste amateur se soucie peu d'affronter. Mais aujourd'hui M. Joanne se charge de le piloter dans l'empire turc absolument comme s'il s'agissait de la Suisse ou de l'Italie. C'est une excursion plus coûteuse sans doute; cependant la dépense n'excède pas 40 francs par jour si l'on est seul, et se réduit à 20 francs, si l'on se réunit à plusieurs voyageurs. Il y a bien aussi quelques petits inconvénients tels que les coups de soleil, les ophthalmies, la dysenterie, les fièvres, etc., mais on peut s'en garantir en suivant les directions que renferme l'itinéraire. Les auteurs, en effet, débutent par une série de conseils hygiéniques relatifs à la nourriture, aux vêtements, ainsi qu'aux préservatifs et remèdes les plus efficaces. Muni de leurs instructions le touriste peut se mettre en route avec la même sécurité que s'il ne quittait pas l'Europe civilisée. Il trouvera dans ce volume tous les renseignements nécessaires pour la partie matérielle du voyage, et beaucoup d'intéressantes données sur l'histoire des lieux dignes d'être

visités. L'itinéraire est divisé en sept parties : 1° Malte ; 2° Grèce ; 3° Turquie d'Europe ; 4° Turquie d'Asie ; 5° Syrie et Palestine ; 6° Arabie et Sinaï ; 7° Egypte. Voilà certainement un champ d'exploration assez vaste et riche en curiosités de toutes sortes. Aussi croyons-nous que le livre de MM. Joanne et Isambert sera fort apprécié. Sa rédaction soignée, érudite sans pédanterie et descriptive sans excès, en fait d'ailleurs une lecture pleine d'attrait, même pour ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de voyager. Ils en jouiront d'autant mieux que les cartes et plans dont l'itinéraire est accompagné se distinguent par une exécution très-remarquable. On les a dressés d'après les travaux des meilleurs géographes. Pour Malte, c'est la belle carte d'Amari qui a servi de modèle ; pour Constantinople, ce sont les plans de Kauffer, de Hammer et de Moltke. La Troade est réduite d'après la carte du grand ouvrage de Choiseul-Gouffier ; la Turquie, d'après celle de Kiepert ; Jérusalem, d'après Schultz, etc., etc. Dans une publication de ce genre, il est difficile d'arriver du premier coup à l'exactitude parfaite, et les auteurs, loin de s'exagérer le mérite de leur œuvre, demandent eux-mêmes qu'on leur signale les oublis ou les erreurs qu'ils peuvent avoir commis. C'est pourquoi nous nous permettrons de relever une petite omission dans la liste bibliographique, du reste assez complète, qui se trouve à la fin de l'introduction. Il y manque le nom de M. le Dr Tobler, dont les études approfondies sur Jérusalem et ses environs forment une des plus importantes sources à consulter.

---

CONTES de toutes les couleurs, par X.-B. Saintine. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> : 1 vol. in-12 : 2 fr. — UNE IDYLLE, par G. Nadaud. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LA ROSE DU LIBAN, par miss Cummings ; trad. de l'anglais par Ch. Bernard-Derosne. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 2 fr. 50 c.

M. Saintine est un agréable conteur. Il l'a prouvé depuis longtemps, et, sans parler d'autres productions remarquables, le succès de *Picciola* suffirait seul pour assurer sa renommée. Sans doute, à côté d'un pareil chef-d'œuvre, les *Contes de toutes les couleurs*

ne sont que de la petite monnaie. M. Saintine a vidé son portefeuille ; mais le public aurait tort de s'en plaindre, car les binettes d'un bon écrivain offrent toujours quelque charme. On peut être sûr du moins que l'esprit et le goût n'y feront pas défaut, et ce sont des qualités assez peu communes aujourd'hui. D'ailleurs, le premier de ces contes, *Léonard le cocher*, sera lu certainement avec beaucoup de plaisir. Il forme à peu près le tiers du volume et met en scène des personnages tout à fait dignes d'intérêt. Les autres pièces que renferme le recueil sont de très-courtes esquisses, dont quelques-unes assez piquantes, où la plume spirituelle de M. Saintine se montre pleine de verve et de *humour*.

— Dans *une Idylle*, M. Nadaud peint d'une manière originale et simple les déceptions d'un couple parisien qui va passer sa lune de miel à la campagne. Ces goûts champêtres sont déterminés par la mort d'un oncle ou cousin qui lègue aux heureux époux sa propriété située dans le département de l'Isère. On part bien vite pour aller jouir des charmes de la vie rurale. Ne sera-ce pas délicieux d'oublier Paris et ses plaisirs mondains, d'être au milieu des prés et des bois, de cultiver ses champs, ses vergers, sa vigne ? Quel bonheur pour des nouveaux mariés de vivre seuls au sein de la nature qui devant eux étale toute ses richesses ! Oui, c'est un beau rêve, plein de charme et de poésie. Malheureusement, la réalité ne remplit pas tout à fait les conditions de l'idéal. Il faut bien avoir des serviteurs, des fermiers, des voisins, et ce sont gens fort peu poétiques. Au village les cancans règnent et gouvernent. Si vous ne gagnez pas les bonnes grâces du curé, du notaire et des notables de l'endroit, votre existence pourra devenir bientôt intolérable. Adieu donc la paix et la solitude que vous aviez rêvées. C'est une société hérissée d'épines et non moins ennuyeuse que susceptible, avec laquelle il s'agit de frayer sous peine d'être mis hors la loi. Plus de libre arbitre ni d'indépendance. Le joug de la routine est plus dur encore que celui de la mode. On ne doit pas d'ailleurs s'attendre à trouver aide ou conseil. Chacun pour soi ; le paysan finasse et cherche toujours son propre intérêt, fût-ce même aux dépens d'autrui. Notre jeune couple ne tarde pas à voir son idylle se changer en triste désappointement. Puis viennent s'y joindre les conséquences d'une mauvaise gestion ; car l'agriculture ne s'apprend pas dans les salons de Paris ; en sorte qu'au bout de



l'année on repart avec enthousiasme pour cette capitale qu'on prétendait quitter pour toujours. Le récit de M. Nadaud, écrit tantôt en vers, tantôt en prose, se recommande par la vérité des incidents et par le charme des détails.

— Nous reprocherons le défaut contraire à la *Rose du Liban*, quoiqu'elle ait une supériorité bien marquée comme œuvre d'imagination. L'auteur nous transporte dans le cœur de l'Orient, et les scènes qu'il retrace sont esquissées en traits vigoureux. Mais il nous semble faire un peu trop abus de ce qu'on appelle couleur locale. Comme les poètes orientaux, il se montre prodigue d'images et d'épithètes qui gênent inutilement la marche du récit. Ce luxe de style imprime un cachet uniforme à tous ses personnages, dont plusieurs cependant sont des Anglais, et répand de la monotonie sur ses descriptions, ainsi que sur des caractères, du reste habilement dessinés, auxquels on voudrait pouvoir s'intéresser davantage. L'héroïne est une gracieuse figure où se reflètent de la manière la plus attrayante les charmes de l'Orient et de l'Occident. L'intrigue, peu compliquée, offre de jolis détails, et les incidents ont une originalité tout à fait propre à captiver le lecteur. On regrettera que miss Cummings n'ait pas su mieux se tenir en garde contre les pièges de la pompe orientale.

---

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE de Joseph de Maistre, 1811-1817,  
recueillie et publiée par A. Blanc; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Il est peu d'hommes dont la mémoire ait soulevé plus d'irritantes questions et de violents débats que Joseph de Maistre. Ce grand théoricien théocratique, dont la vie studieuse et errante appartient déjà au domaine des souvenirs historiques, est encore pour beaucoup de gens le type le plus complet du farouche inquisiteur. Tel on se le représentait, partisan intolérant du principe d'autorité, lorsqu'il y a deux ans la publication partielle de sa correspondance diplomatique est venue défendre les uns, blesser les autres, sans crainte, sans pitié, et jeter sur le penseur et le diplomate une lumière toute nouvelle.

Cet ouvrage, entrepris dans le double but d'éclairer la carrière

politique de Joseph de Maistre, et de rattacher à son nom certains principes de politique piémontaise, offrit à ses défenseurs comme à ses adversaires le thème de violentes récriminations. On surprenait dans ces révélations intimes et journalières, qui s'étendent sur les sept premières années de sa carrière diplomatique, des vacillations fréquentes, des contradictions souvent inexplicables. On ne savait plus ce qu'on devait penser de « ce grand esprit désorienté qui semble sans cesse tressaillir, se réveiller comme d'un rêve, se replier sur lui-même, et ouvrir les yeux malgré lui. »

Les deux nouveaux volumes, qui comprennent les sept dernières années de la mission de Joseph de Maistre (1814-1817), ne sont pas de nature à clore le débat. Tout dans ces lettres, pleines d'idées et de passion, est remis en question. L'auteur martelle ses idées avec un acharnement presque maladif; aspirant sans cesse à un idéal rationnel et philosophique, il cherche par l'étude et la concentration à s'en approcher; mais le fantôme insaisissable échappe à sa poursuite au moment où il croit l'avoir atteint. Au milieu des détails circonstanciés qu'il transmet à sa cour sur l'état intérieur et la politique extérieure de la Russie, il ne peut s'empêcher de revenir à chaque instant à l'objet de ses études favorites, à la philosophie et à la théologie. Ses fonctions diplomatiques se réduisaient d'ailleurs à un cérémonial peu assujettissant; sa vie si simple et si austère lui permettait de consacrer au travail tout son temps. A Saint-Pétersbourg, il travaillait régulièrement quinze heures par jour et ne se serait jamais permis une promenade inutile. Comme nous l'apprend un biographe, il avait une table ou un fauteuil tournant; on lui servait à dîner sans que souvent il quittât son livre; son frugal repas terminé, il reprenait le travail à peine interrompu. Cette faculté d'attention, privilège d'une nature prédestinée, explique l'immense érudition qu'il déploya toujours, aussi bien dans sa correspondance diplomatique que dans ses nombreux écrits.

A ne les envisager qu'au point de vue purement politique et historique, les deux derniers volumes que vient de publier M. Alb. Blanc ont une incontestable valeur. « Le comte de Maistre est le seul homme qui dise tout haut ce qu'il pense, et sans qu'il y ait jamais imprudence. » Ce témoignage d'un contemporain qui

avait traité avec lui prouve suffisamment la réputation d'intégrité et de loyauté dont il jouissait à la cour de Russie. C'est ce qui ressort d'ailleurs de toute sa correspondance. Placé dans une position exceptionnelle, représentant purement honorifique d'un souverain et d'un gouvernement qui ne voulaient pas le comprendre, il conserve toute son indépendance. Sa brillante correspondance, si fine, si colorée, ne déguise jamais sa pensée ; souvent audacieuse et un peu rude, l'expression de son opinion n'est jamais dissimulée ou haineuse. Il juge la Russie avec impartialité : « Je suis fait au climat, dit-il en parlant de la Russie, au peuple qui a ses défauts comme tous les hommes, mais qui est bon, facile et sensé, sans compter la valeur dont je ne parle pas. » Si quelquefois il a recours à la médisance, dont on était fort coutumier à la cour d'Alexandre, ce n'est qu'en passant et nullement par goût. Des faits les plus insignifiants qu'il rapporte, il déduit toujours une réflexion, souvent sentencieuse, qui révèle son talent d'observateur, et qui excuse ses caprices un peu anecdotiques.

Dans sa correspondance, Joseph de Maistre est moins subjectif et surtout moins dogmatique qu'on ne pouvait s'y attendre.

Souvent même, et on éprouve un malin plaisir à le constater, l'auteur du *Pape* n'est point si absolu qu'on aimait à le croire ; il montre que tout ce qu'il a si fièrement affirmé n'a pas toujours été pour lui une complète certitude ; qu'il était accessible comme tout autre au doute et à l'inquiétude. Au lieu d'avoir devant soi cet orgueil indomptable, ces allégations parfois outrecoûdantes qui lui faisaient dire qu'un protestant, s'il existait, ne serait qu'un être risible, on assiste aux aveux les plus humbles, aux révélations les plus inattendues.

La connaissance de l'individualité complexe et originale de Joseph de Maistre se complète par l'étude de sa correspondance. Dès les premières lettres, on le trouve inébranlable sur ce qui fait maintenant l'objet de toutes les préoccupations. Dans la même dépêche où il annonce à sa cour un grave accident arrivé à l'empereur, il communique ses impressions sur la convocation du concile de Paris, et surtout sur la lettre menaçante de Napoléon qui, dit-il, a cassé les glaces et menace ouvertement de déposer le pape. Il lui parait impossible que, d'un côté ou d'un autre, il ne s'élève pas quelque opposition, quelque sublime protestation.

Paisant toutes ses consolations dans les événements historiques, il se plaît à remarquer que jamais aucun souverain n'a mis la main sur un pape quelconque, sans avoir été victime de ses impies entreprises. « Cela ne prouve rien, dira-t-on ; à la bonne heure ; tout ce que je demande, c'est qu'il en arrive autant à un autre, quand même cela ne prouverait rien ; et c'est ce que nous verrons. » Peut-on rien voir de plus dur, de plus impitoyable ? Et cependant, dans ses plus violents accès d'irritation contre le *dæmonium meridianum*, comme il appelle Napoléon, il ne se laisse point aveugler par la haine. Appliquant le principe de son « aimable compatriote, » saint François de Sales, qui défendait de dire même du diable plus de mal qu'il ne faut, il cherche à rester dans les justes limites ; mais un sang bouillant ne se dompte pas facilement et reprend souvent le dessus. Dans une autre dépêche, datée du 30 mars 1815, il revient sur cette question de la papauté, qu'il devait traiter plus tard. Il félicite le roi de Sardaigne d'avoir le bonheur d'accorder l'hospitalité au saint-père. « Il est bien à désirer, dit-il, que les souverains viennent à reconnaître l'importance, même politique, de ce grand personnage en Europe. Qui sait si les puissances schismatiques ne nous précéderont pas sur ce point ! J'ai entendu ; il y a près de vingt ans, le fameux avoyer de Berne, M. Steiger, parler sur ce sujet d'une manière qui aurait dû être entendue de toute l'Europe ; et il n'y a pas longtemps encore qu'un personnage ministériel anglais disait, dans une très-bonne compagnie de cette partie du monde, *que tout homme qui parle d'ôter un pouce de terrain au pape, devrait être pendu.* » Joseph de Maistre ajoute très-humainement qu'il consent volontiers, pour éviter le carnage, qu'on change pendu en sifflé. Il est assez piquant de voir intervenir, parmi les champions de la papauté, le vieil avoyer Steiger et un personnage ministériel anglais.

Il y aurait de nombreux et curieux détails à glaner dans les rapports que l'ambassadeur piémontais adressait à sa cour sur les phases diverses de la campagne de Russie ; mais ce qui, pour nous, a un tout autre intérêt et, en quelque sorte, un intérêt d'actualité, ce sont les réflexions pénibles que lui suggère le traité de Paris du 30 mai 1814. « Je le lis, je le relis, et je crois à peine savoir lire, » dit-il, comme plongé dans une morne stupeur. « Qui m'eût dit, M. le comte, que la grande restauration confirmerait

ma perte, en me rendant également étranger à la France, à la Savoie et au Piémont. » Revenant avec une poignante éloquence sur ce qu'il n'ose appeler une turpitude, il s'écrie : « Ce que le traité du 30 mai contient est une énigme ou un forfait. Malheureuse Savoie ! quelle finale ! » Dans une dépêche adressée directement au roi de Sardaigne (juillet 1814), il exprime avec plus de ménagement son opinion, il fait entendre qu'on avait lieu de craindre du côté de la Suisse, puisque au moment des plus grands malheurs de la couronne piémontaise, le baron Vignet des Etoles, ministre de Sardaigne à Berne, avait été chargé d'offrir la Savoie pour en faire un nouveau canton ; mais ce qui le confond, c'est que le danger soit venu du roi de France. « Pauvre Savoie, » dit-il avec une palpitante énergie, « comme cet antique héritage est traité ! Au moins si elle n'était pas divisée, en pleurant son ancien maître, elle aurait la consolation de conserver son intégrité ; mais cette division de l'indivisible est insupportable. » On le voit, ce principe d'unité nationale que l'on a invoqué dans les derniers événements avait aussi pour partisan le comte de Maistre. S'il eût assisté aux débats diplomatiques qui ont précédé la cession de la Savoie, il se serait, sans aucun doute, prononcé pour le *statu quo*. Son opinion sur Genève et la Suisse est tout à fait caractéristique ; il avait vécu, comme on le sait, à Genève et à Lausanne. Ce séjour avait même déteint sur lui, car on a souvent remarqué qu'il paraît avoir été frappé de bonne heure des vues palingénésiques de Ch. Bonnet. Comme il le remarque lui-même, Genève était alors à la mode ; elle se sentait protégée et se donnait des airs ; aussi lui fait-il l'honneur de lui consacrer plusieurs de ses dépêches ; se plaisant à rassembler tous les jugements défavorables qui ont été prononcés sur la petite et orageuse république, il termine sa sanglante et satirique épitre par une conclusion plus bienveillante : « Les torts et les ridicules des Genevois n'empêchent pas qu'on doive leur reconnaître beaucoup de talents, de connaissances et d'humanité. J'ai dans leur ville des amis que j'estime autant que d'autres. »

Ces deux volumes, qui contribueront à modifier bien des jugements, ont droit au succès, et ils l'obtiendront comme les deux premiers volumes de la même correspondance. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que le projet conçu par M. Alb. Blanc, et

embrassant une publication complète de la correspondance de J. de Maistre, se réalise sous d'aussi heureux auspices et permette à tous de sonder jusqu'aux plus secrètes pensées de ce génie, l'un des derniers et fidèles représentants des traditions féodales luttant avec les tendances révolutionnaires. H. F.

---

LA TURQUIE contemporaine, par W.-N. Senior. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. — L'Océanie nouvelle, par A. Jacobs. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Depuis le mot de l'empereur Nicolas sur la Turquie, chacun veut tâter le pouls de ce malade, à la succession duquel prétendent les grandes puissances européennes. Maints voyageurs ont publié dans ces dernières années le résultat de leurs observations, en général peu rassurantes pour l'avenir de la Porte ottomane. Cependant les Turcs comptent aussi des partisans qui prennent leur défense avec beaucoup d'ardeur, et n'ont point perdu confiance dans le succès d'une réforme intérieure de l'empire. Entre ces deux opinions, également appuyées sur des faits, il est difficile de se prononcer, car dans l'une et l'autre domine l'influence du point de vue systématique auquel s'est placé l'écrivain. En général, on plaide pour ou contre le maintien de la Turquie, au lieu de s'attacher d'abord à présenter un tableau parfaitement vrai des institutions et des mœurs du pays; on se préoccupe moins d'instruire la cause que de la juger. M. Senior nous semble, au contraire, avoir très-bien compris que l'essentiel était de recueillir des informations nombreuses, exactes, détaillées, de manière à répandre sur le sujet le plus de lumière possible. Il se contente du rôle d'observateur. Son livre est une enquête sérieuse, impartiale et rédigée avec tout le soin que les Anglais apportent en de telles recherches. On voit qu'il s'est renseigné auprès des hommes les plus compétents; il recueille le bien comme le mal, laissant au lecteur le soin de comparer et de juger. Les abus du gouvernement et les préjugés des masses paraissent offrir des obstacles presque insurmontables à toute tentative civilisatrice, mais le caractère turc a des côtés intéressants que

M. Senior ne fait pas moins ressortir. Si la décadence actuelle est le résultat d'un barbare despotisme, les puissances européennes méritent bien aussi quelques reproches, car elles ont contribué certainement à l'entretenir par leur politique astucieuse, ainsi que par leurs rivalités jalouses. Devant l'accord franc et loyal des États chrétiens, l'empire turc aurait disparu depuis longtemps ou subi de profondes modifications. Mais les souverains ne surent que se disputer son alliance dans des vues égoïstes, et le soutinrent ainsi tout en ne lui permettant aucun essor. Maintenant sa dissolution intérieure a fait de tels progrès qu'une ruine prochaine semble inévitable et l'impuissance des vues réformatrices est bien constatée. Les détails que raconte M. Senior ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Malheureusement ils présagent de plus des difficultés et des désastres terribles qui menacent de retarder encore longtemps la solution du problème.

— La civilisation ne réussit pas davantage à pénétrer parmi les peuplades sauvages de l'Océanie. Mais elle les chasse devant elle et leur substitue des colonies dont la prospérité va croissant. L'industrie européenne exploite avec un merveilleux succès ces contrées vierges. Il est curieux de voir quel développement rapide ont pris les villes de l'Australie, surtout depuis la découverte des mines d'or. M. Jacobs donne à ce sujet des détails fort intéressants. Il fait connaître aussi le mouvement du même genre qui commence à se diriger vers la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie, la Nouvelle-Calédonie, Taïti et les îles Marquises. L'Océanie est en voie d'acquiescer une grande importance commerciale. On y rencontre des représentants de toutes les races les plus actives et les plus intelligentes. En tête figurent des Anglais, des Américains du nord et des Chinois. Ces derniers tendent même à se multiplier d'une manière assez inquiétante, et la concurrence qu'ils font aux Européens risque de compromettre l'avenir des colonies. Il en résulte un conflit de civilisations diverses dont nul ne peut prévoir le résultat. Mais l'ensemble de ces efforts pacifiques n'en offre pas moins un beau spectacle. D'ailleurs, l'histoire procède ainsi : « C'est par des crises où le mal se mêle au bien qu'elle pousse l'humanité dans des chemins qui s'élargissent toujours.... La foule à laquelle il faut des intérêts et des profits pour mobile de son activité, cherche autour d'elle, et s'en va là où elle peut

acquérir ; mais avec elle marchent les législateurs et les savants. A côté des intérêts humains ils font valoir ceux de la science ; à la foule désordonnée ils imposent le frein de la loi ; ils la dirigent vers un but plus élevé que celui qu'elle se proposait, et c'est par cette combinaison des passions intéressées avec les idées généreuses que se développe le bien-être physique, que s'agrandit l'horizon, que s'élève la conscience humaine et que la race blanche, ainsi armée de tout ce qui constitue la civilisation, fait marcher le monde. »

ÉPIQUES rustiques, par Jos. Autran. Paris, Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

On est heureux de rencontrer encore un poète qui puise ses inspirations à la source du beau et du vrai. C'est chose bien rare ; la poésie fraîche, pure, harmonieuse, a si peu d'admirateurs aujourd'hui qu'elle semble n'être plus que l'écho des temps passés. M. Autran n'appartient pas, en effet, à l'école nouvelle. Il aime la nature, mais y poursuit toujours l'idéal, et chez lui dominent l'élévation de la pensée avec la noblesse du cœur. Les joies malsaines du monde le repoussent, le tourbillon de la vie parisienne n'a rien d'attrayant à ses yeux. Aussi salue-t-il avec bonheur le retour du printemps, qui lui permet de dire adieu au fracas de la grande ville :

Viens donc, Muse ! laissons les Césars et leur cour,  
Et Rome débordant plus loin de jour en jour.  
Avril naît ; revêts-toi de ta plus simple écharpe ;  
Prends en main les pipeaux, moins pesants qu'une harpe,  
Et légère, et courant de buissons en buissons,  
Viens au peuple rural redire tes chansons.

Ici, du moins, pas de ces ignobles décadences, pas de ces corruptions hideuses qu'on rencontre à chaque pas sur la route de la fortune ;

Belle autant que jamais, je vois fleurir la terre ;  
Je vois briller aux cieux l'azur que rien n'altère ;  
Ainsi qu'aux plus beaux jours, de tendresse enivré,  
L'oiseau chante, et les lis n'ont pas dégénéré.



Et combien sont doux et salutaires, et pleins de charme, les plaisirs champêtres :

Hâte-toi; des moissons l'œuvre chez nous s'apprête ;  
 La moisson, le sais-tu? la moisson c'est la fête,  
 C'est le travail mêlé de chants et de lueurs,  
 Qui de douze longs mois couronne les sueurs.  
 Déjà les bruns faucheurs, déjà les brunes filles  
 Vers nous, des monts voisins, descendent ; les faucilles  
 Au soleil de juillet allument leur éclair ;  
 Et l'écho rit partout, frappé d'un rire clair.

C'est donc aux champs que le poète fixe son séjour et voudrait attirer ses amis. Dans ce but, il leur adresse de pressants appels, esquisse maints gracieux paysages, peint des couleurs les plus séduisantes cette existence paisible que ne troublent ni la soif de l'or, ni les soucis de l'ambition. Sa limpide poésie reflète bien l'image des prés et des bois, avec leur aspect riant, leur charme rustique, leur calme si favorable à l'apaisement des passions ainsi qu'à la sérénité de l'âme. Le style est simple, familier même, sans jamais descendre à ces détails vulgaires, à ces réalités triviales que tant d'écrivains prodiguent dans leurs vers ou leur prose. M. Autran reste fidèle aux saines traditions de l'art, et l'emploi qu'il en fait nous semble très-heureux. Ses *Épîtres* se recommandent par la grâce, la mesure, la délicatesse, qualités précieuses qui formeront toujours, en dépit des systèmes, l'attribut essentiel et la marque distinctive du génie de la langue française.

---

LE CHEMIN de Rome, s'il vous platt? par Ed. Delessert. Paris, Librairie nouvelle; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LA FRANC-MAÇONNERIE des femmes, par Ch. Monselet. Paris, Librairie nouvelle; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Tout chemin mène à Rome, dit un proverbe, mais quelle est cette Rome où tous finissent par arriver? Chacun l'interprète selon ses désirs, si bien qu'on peut dire que, pour le plus grand nombre, c'est le bonheur ou le succès. Les uns cherchent la gloire et les honneurs, d'autres la fortune, d'autres préfèrent les joies

de la vie de famille. Le but commun de tous les efforts est d'obtenir ce que chacun croit nécessaire pour être heureux, et les moyens se ressemblent beaucoup, malgré cette variété d'aspirations. Ainsi, par exemple, on recourt en général volontiers à l'influence des femmes. C'est l'auxiliaire le plus efficace du jeune homme qui veut faire son chemin dans le monde. En évitant les écueils de la coquetterie, de la passion et des rivalités jalouses, il peut obtenir, sinon le bonheur, du moins le succès, car ce sont deux choses différentes qui ne se rencontrent pas toujours ensemble. Mais ceux-là même auxquels est accordée cette rare union doivent tôt ou tard payer tribut à la mort, seule et véritable Rome où tout chemin mène inévitablement. Telle est à peu près la donnée philosophique de ce petit volume, écrit avec esprit, finesse, et plein d'ingénieuses anecdotes fort bien racontées.

— Dans la *Franc-maçonnerie des femmes*, M. Monselet se montre en vérité fort peu galant, et ses lectrices ne seront pas du tout flattées du rôle qu'il fait jouer à leur sexe. Le roman repose en effet sur la prétendue existence d'une association secrète entre les femmes, pour se soutenir mutuellement contre la tyrannie des hommes. Riches et pauvres, grandes dames, honnêtes bourgeoises, lorettes, grisettes et pires encore, toutes sont liées par un serment qui les contraint d'obéir aux ordres, quels qu'ils soient, que leur transmet la grande maîtresse de cette nouvelle sorte de tribunal secret. Un jeune roué, Philippe Beyle, s'est permis de tourner en ridicule la puissance féminine, même il n'a pas craint de donner sa maîtresse comme enjeu dans une partie d'écarté. Aussitôt on le dénonce, on le voue à la vengeance du sexe outragé, mille intrigues se croisent autour de lui, traversent tous ses projets, brisent ses affections, ruinent ses espérances, et vainement essaie-t-il d'échapper aux atteintes de ce mystérieux pouvoir. La franc-maçonnerie féminine a partout des agents dévoués qui ne reculent devant aucun moyen : séduction, vol, assassinat, sont employés sans scrupules au service d'une pareille cause. Nul châtimeut surtout ne semble trop cruel pour punir le téméraire qui cherche à pénétrer les secrets de l'association. L'auteur nous présente donc une série d'aventures étranges, très-complicquées, très-invraisemblables ; ses personnages appartiennent en général à ce qu'on peut appeler le monde interlope, et n'inspirent guère d'in-

térêt, encore moins de sympathie. Mais il y a dans la conduite de ce long mélodrame un certain talent d'imagination assez vigoureux, qui, mieux dirigé, pourrait produire des œuvres plus originales. M. Monselet se fourvoie en voulant suivre les traces d'Eugène Suë et de Paul Féval. C'est un genre usé qui ne peut plus avoir grand attrait pour le public.

---

LES COURANTS contraires, par la vicomtesse de Lerchy. 2 vol. in-18.

— UN AN d'épreuve, par la même. 1 vol. in-18. — UN CŒUR de femme, par la même. 2 vol. in-18. Liège, Desoer; Paris, Arthus Bertrand.

Voici des romans qui ne ressemblent guère à la plupart de ceux qu'on publie aujourd'hui. Ils offrent plutôt certains rapports avec l'ancienne école, à laquelle appartenaient Aug. Delafontaine, M<sup>me</sup> de Montolieu, etc. Ce sont des peintures de mœurs et de sentiments dans lesquelles on remarque des teintes fines et délicates, mais où le nerf dramatique fait un peu défaut. La marche de l'action occupe moins de place que le développement des caractères, et ceux-ci ne présentent pas en général une physionomie très accentuée. L'auteur esquisse de préférence des personnages tels qu'on en rencontre tous les jours. Il n'aspire point à créer des types ou des êtres exceptionnels. Son ambition se borne à reproduire avec vérité quelques détails de cette histoire du cœur déjà si souvent racontée, et pourtant si féconde encore, l'observation attentive y découvrant sans cesse de nouveaux aspects. Le genre paraitra peut-être froid, incolore même, à côté des productions du jour, qui pèchent par l'excès contraire. Cependant les romanciers anglais l'adoptent quelquefois, et leurs œuvres traduites trouvent un public en France. A plus forte raison, M<sup>me</sup> de Lerchy doit-elle espérer de plaire, car ses romans, exempts de longueurs, sont d'une lecture agréable et facile. On s'y trouve d'ailleurs en compagnie de gens honnêtes, quoique sujets aux faiblesses humaines, et que leurs travers n'empêchent pas d'être dignes d'estime ou de sympathie. M<sup>me</sup> de Lerchy peint avec délicatesse diverses nuances de l'amour chez la femme. Ses héroïnes sont des

cœurs d'élite, nobles, purs, dévoués, qui savent résister aux entraînements de la passion, et faire les plus grands sacrifices avec une simplicité charmante. Les trois romans reposent à peu près sur la même donnée. C'est un tort, sans doute, parce que, surtout publiés ensemble, ils risquent de paraître monotones. Des incidents plus variés seraient nécessaires pour soutenir l'intérêt. Nous croyons qu'il eût mieux valu grouper le tout dans un seul tableau. Mais cette division permet à l'auteur de rendre son étude plus complète, et l'allure simple et naturelle du talent de M<sup>me</sup> de Lerchy sera certainement appréciée.

---

SOUVENIRS historiques et parlementaires du comte de Pontécoulant, ancien pair de France, extraits de ses papiers et de sa correspondance, 1764-1848; tome I<sup>er</sup>. Paris, Levy frères; 1 vol. in-8 : 6 fr.

Le comte Doulcet de Pontécoulant est un de ces anciens nobles qui, sans être précisément révolutionnaires, accueillirent avec joie les réformes constitutionnelles que semblait promettre le règne de Louis XVI. Présenté de bonne heure à la cour, il prit place parmi les jeunes seigneurs amis du progrès, quoique sincèrement dévoués à la famille royale. La profession des armes devait être la sienne, mais il se vit bientôt entraîné par les événements à choisir une autre carrière plus conforme à ses goûts, et dans laquelle il espérait d'ailleurs pouvoir mieux servir son pays. Un discours prononcé par lui comme président du collège de Bayeux, dans les élections pour l'assemblée législative, obtint grand succès. Aussi, plus tard, les électeurs du Calvados, frappés de ses principes constitutionnels et sagement libéraux, le nommèrent député à la Convention. Envoyé dès le début, avec d'autres représentants, pour inspecter l'armée du Nord, Pontécoulant était absent lors des débats sur la mise en jugement du roi, mais il n'hésita point à publier son opinion contraire à l'avis qui avait prévalu. Le même courage l'inspira dans plusieurs autres occasions. Ainsi, quoique n'approuvant pas les opinions des Girondins, il prit leur défense et s'exposa de cette manière à par-

tager leur sort. Poursuivi, traqué d'asile en asile, Pontécoulant parvint heureusement à sortir de France. Il vécut en Suisse jusqu'à ce que la chute de Robespierre lui permit de rentrer. Après le 9 thermidor, la Convention le compta parmi ses membres les plus zélés pour rétablir l'ordre dans l'administration et la justice dans les lois. C'est à lui que le jeune général Bonaparte dut les encouragements qui le détournèrent d'aller chercher du service à l'étranger. Devinant, en quelque sorte, son génie, il le fit entrer au bureau topographique et le retint à Paris, où Barras le trouva sous sa main pour l'employer au 13 vendémiaire. Ici s'arrête le premier volume de ces mémoires, dont la lecture offre un vif intérêt. On y remarque beaucoup d'impartialité. Le point de vue de l'auteur est celui du vrai libéralisme, qui sait faire la part des circonstances ainsi que des passions humaines et rendre hommage aux vertus de ses adversaires, tout en blâmant leurs excès ou leurs fautes. Le caractère honorable de Pontécoulant imprime d'ailleurs à ses souvenirs un cachet de franchise et de loyauté qu'on ne rencontre pas toujours chez les écrivains de la période révolutionnaire.

---

FULTON, Georges et Robert Stephenson, ou les bateaux à vapeur et les chemins de fer, par A. Janin. Paris, Grassart; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer tiennent le premier rang parmi les inventions les plus importantes de notre siècle. Leur influence civilisatrice n'est pas douteuse et se fait déjà sentir dans les cinq parties du monde. Aussi les hommes dont le nom se rattache à ces merveilleux progrès méritent-ils que la postérité rende hommage à leur génie bienfaisant. Ils le méritent d'autant mieux que, sortis de la classe pauvre, ils parvinrent à force de persévérance et de travail, sans se laisser rebuter par les obstacles ni par l'insuccès. Fulton, né en Amérique d'une famille irlandaise protestante, fut conduit à sa découverte par l'idée d'assurer la liberté des mers, en détruisant le système de guerre maritime alors en usage. Ses premiers essais eurent pour objet de

construire des bateaux sous-marins, destinés à faire sauter les navires. Il vint d'abord en France où le gouvernement parut vouloir encourager ses expériences. Mais voyant qu'il ne pouvait pas compter sur un appui sérieux de la part du premier consul, qui se défiait en général des inventeurs, Fulton prit la résolution de retourner en Amérique, lorsque l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Livingston, lui proposa de se joindre à lui pour étudier la navigation à vapeur. Leurs efforts combinés produisirent bientôt des résultats remarquables ; mais la révolution française préoccupait trop les esprits pour leur permettre de s'intéresser beaucoup à de telles entreprises. En Angleterre même, Fulton ne trouva pas des protecteurs et, perdant courage, il partit pour New-York, où Livingston, déjà de retour, l'appela à venir établir des bateaux à vapeur sur les fleuves et les lacs de l'Amérique. Après bien des difficultés encore, ils obtinrent un brevet d'invention, puis on leur confia le service des dépêches, et Fulton était en voie de recueillir plus de gloire et de fortune qu'il n'en avait rêvé, lorsque la mort vint le surprendre.

Les deux Stephenson ne firent pas moins pour les chemins de fer ; ils furent, on peut le dire, les plus actifs promoteurs de cette grande réforme opérée dans nos moyens de communication. Georges avait commencé par être aide-chauffeur d'une locomotive, et son assiduité au travail, son esprit de conduite, son intelligence le firent monter d'échelon en échelon jusqu'au rang des plus hautes sommités industrielles. Quoique n'ayant pas reçu d'instruction, il devint le premier constructeur de chemins de fer et se distingua par une foule d'inventions ingénieuses non moins qu'utiles. Son fils Robert, après avoir fait d'excellentes études, prit place au nombre des plus habiles ingénieurs ; il avait acquis une autorité telle, qu'en tous pays on demandait son avis sur le tracé des voies ferrées, et l'Angleterre montre avec orgueil plusieurs de ses travaux gigantesques, en tête desquels figurent les ponts-tübes de Conway et de Britannia.

M. Janin raconte avec simplicité la vie de ces deux hommes qui surent allier au génie les vertus du cœur. Il insiste sur cet accord si rare et si beau, dont le spectacle est bien fait pour élever notre âme en lui rappelant que *l'esprit de Dieu souffle où il veut et comme il veut*. C'est un exemple fécond, éminemment propre à

faire comprendre ce que peut une volonté ferme, droite et bien dirigée.

---

RECHERCHES sur les monnaies des comtes de Namur, par R. Chalon. Bruxelles, Aug. Decq; Paris, C. Rollin; 1 vol. in-4°; fig.: 18 fr.

L'auteur de cette savante monographie est un homme profondément versé dans la connaissance d'une des branches de la numismatique du moyen âge, dont l'étude est le plus hérissée de difficultés. La *Revue numismatique belge*, dont il est un des fondateurs, renferme une riche série de mémoires dus à sa vaste érudition; mais on doit à M. Chalon des travaux plus importants, parmi lesquels la description des monnaies du Hainaut occupe la première place; le nouvel ouvrage que nous avons sous les yeux est rédigé sur le même plan. Dans son introduction, l'auteur rappelle d'abord les circonstances qui, à la suite du démembrement de l'empire de Charlemagne, ont permis aux seigneurs féodaux, vers la fin du dixième siècle, de s'attribuer ou bien d'obtenir le droit régulier de battre monnaie; à l'aide des documents historiques, il constate ensuite les différentes localités où les comtes de Namur établirent leurs premiers ateliers, Dinant, Vieville, Bouvignes, etc. Puis il passe en revue les différentes espèces de monnaies qui ont été mises en circulation, à partir des deniers et des oboles dont le type fut emprunté aux espèces royales, jusqu'aux émissions les plus récentes; une étude sur les monnaies de compte complète ces préliminaires.

Les monographies numismatiques ont un grand intérêt pour l'histoire; elles peuvent être considérées comme une espèce de charpente chronologique autour de laquelle vont se grouper certains faits qui, plus d'une fois négligés par les chroniqueurs, ont laissé leurs traces durables et certaines sur des monuments monétaires; il est telle circonscription territoriale, telle prise de possession, telle augmentation ou diminution de domaines, tels noms de seigneurs souverains, sur lesquels règne parfois un degré d'incertitude que l'étude comparative des monnaies locales parvient

souvent à dissiper. Cependant on ne saurait nier que les services rendus par les données historiques à l'étude des monnaies ne soient d'une tout autre importance surtout pour l'attribution de celles du moyen âge, souvent fort difficiles à déchiffrer et presque toujours accompagnées de légendes très-laconiques ; aussi doit-on, dans une monographie bien faite, passer en revue les principaux événements historiques et la série des règnes à partir de l'époque où les premières monnaies peuvent avoir été émises ; c'est ce que M. Chalon n'a pas négligé de faire pour les premiers comtes de Namur ; les plus anciennes monnaies connues sont anonymes et ne paraissent pas remonter au delà d'Albert III (1057-1115) ; c'est donc avec ce prince que commence la série ; plusieurs deniers, frappés sous son nom à Dinant, à Thuin, à Namur, sont décrits par l'auteur, et à partir de cette époque la sorte monétaire continue sans interruption, si ce n'est celles qui ont eu lieu par suite de la fermeture momentanée des ateliers pendant de certains règnes ; Maximilien-Emmanuel clôt la liste en 1714 ; après lui, Namur vint s'ajouter aux possessions des empereurs d'Allemagne dans les Pays-Bas, et perdit son autonomie.

La nature de notre bulletin ne nous permet pas d'entrer dans une analyse plus détaillée de cet ouvrage, que nous nous bornons à signaler comme le premier résumé complet de tout ce qu'on connaît de la numismatique namuroise ; le grand nombre des inédits, le soin scrupuleux avec lequel les types sont décrits, les documents historiques dont ces descriptions sont accompagnées, enfin la beauté d'exécution des nombreuses planches qui ornent cet ouvrage, nous autorisent à le recommander tout particulièrement à l'attention des numismates.

---

### **RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.**

LA VIE dans l'homme, par F. Tissot. Paris, V. Masson et fils ;  
1 fort vol. in-8° : 7 fr. 50 c.

L'auteur de ce livre traite la plus difficile des grandes questions qui, de tout temps, préoccupèrent l'esprit humain. Qu'est-ce que



la vie ? Les savants et les philosophes ont présenté maintes réponses ingénieuses, sans pouvoir résoudre le problème d'une manière satisfaisante. M. Tissot passe en revue leurs opinions, en les soumettant à l'examen de la critique. C'est un travail du plus haut intérêt, qui porte le cachet spiritualiste et résume avec clarté l'ensemble des hypothèses émises jusqu'à présent. Celles-ci se rangent aisément sous deux chefs : matérialisme et animisme. Au premier appartiennent surtout un grand nombre de savants naturalistes ou médecins, qui regardent plus ou moins le principe de la vie comme une propriété inhérente à la matière organisée. Cette doctrine a longtemps dominé dans l'école française ; mais elle parait aujourd'hui faire place à des idées qui se rapprochent davantage du spiritualisme. A Montpellier d'abord, à Paris ensuite, s'est opéré le mouvement que notre auteur signale avec joie comme un retour vers des vues plus saines et plus fécondes. Le mystère de la vie demeure sans doute inexplicable ; mais on perçoit ainsi mieux sa véritable nature, et par ce moyen l'homme échappe à certaines aberrations dangereuses. La reconnaissance d'un principe immatériel est en quelque sorte le premier anneau de la chaîne qui relie l'homme à Dieu. Ce principe rend le matérialisme impossible, et ne permet guère de s'arrêter au panthéisme. Il en découle tout un ordre de faits que la raison doit admettre sans pouvoir précisément les expliquer, mais dont l'étude a pour elle des conséquences non moins attrayantes que salutaires. C'est, en définitive, l'unique base de tout le développement intellectuel et moral. Aussi, dès qu'il y eut des penseurs, l'animisme trouva de nombreux disciples. On en rencontre à toutes les époques et dans tous les pays. La plupart des anciennes religions en offrent le cachet plus ou moins prononcé, quelquefois très-vague ou singulièrement enfoui sous un amas de croyances superstitieuses. Chez les philosophes, il apparaît mieux dégagé de cet alliage, mais donne également naissance à bien des systèmes bizarres. Dans le monde moderne, l'idée chrétienne est venue l'établir enfin d'une manière plus positive, en faire le point capital et comme la clef de voûte de tout l'édifice religieux. Dès lors, l'animisme a constamment gagné du terrain, malgré les résistances que lui suscitait le progrès scientifique. Aujourd'hui, sans avoir vaincu tous les obstacles, il exerce jusque sur ses adversaires une influence remarquable. C'est ce que

M. Tissot fait très-bien ressortir en analysant les écrits de maints auteurs dont les recherches consciencieuses aboutissent finalement au spiritualisme, quoiqu'ils eussent d'abord en vue un tout autre but. Le tableau de ces phases diverses est une des pages les plus intéressantes de l'histoire de l'esprit humain. On y voit comment la vérité marche d'un pas lent mais sûr, et triomphe petit à petit des efforts de la pensée humaine pour se soustraire à son inaltérable éclat. Au mérite d'avoir recueilli les meilleures autorités à l'appui de l'animisme, l'ouvrage que nous annonçons joint celui de prouver, mieux qu'on ne l'avait fait encore, combien cette doctrine l'emporte sur toutes les autres touchant le principe de la vie. L'auteur se félicite, avec raison, d'avoir rempli, dans la mesure de ses forces, l'une des plus grandes tâches qui incombent à notre temps, savoir : « d'établir le spiritualisme individuel, personnel, avec la plénitude des fonctions qui appartiennent à l'âme humaine, en faisant sortir la psychologie du champ par trop étroit des phénomènes de conscience, où elle était outre mesure amoindrie et un peu étouffée. »

ŒUVRES de Machiavel, traduction Périès, avec une étude, des notices et notes par Ch. Louandre. Paris, Charpentier; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Cette nouvelle édition renferme le *Prince* et les *Discours sur Tite-Live*, avec une courte notice biographique. Elle sera sans doute bien accueillie; car malgré tout ce qu'on a pu dire contre les principes exposés par l'illustre Florentin, ce sont ceux qui trop souvent encore dominant la politique des nations. Les diplomates ne se piquent pas, en général, d'être fort scrupuleux ni sur la nature du but, ni sur le choix des moyens. L'intérêt leur sert de guide plutôt que la justice ou la morale, et les Etats, dans leurs rapports réciproques, ne se regardent point comme soumis aux mêmes règles que les particuliers. L'astuce, le mensonge, les perfidies sont des armes plus ou moins tolérées entre gouvernements, et le *Prince* de Machiavel compte dans les chancelleries beaucoup de disciples, malgré le progrès des idées libérales. On en pourrait

trouver la preuve jusque chez certaines démocraties républicaines, où l'art d'exploiter le peuple a pris un merveilleux essor. Quelle qu'ait été l'intention de Machiavel en dévoilant les roueries du système, celles-ci conservent toujours leur efficacité. Cet écrivain n'a fait d'ailleurs que développer les conséquences de principes qui furent dès l'origine introduits dans la politique par l'égoïsme, l'ambition et la barbarie. Peut-être crut-il ainsi les vouer à la réprobation universelle. Ses *Discours sur Tite-Live* nous semblent même indiquer que tel devait être son but. Machiavel s'y montre, en effet, véritable ami de la liberté, non moins qu'observateur fort ingénieux des obstacles qu'elle rencontre et des écueils de toutes sortes qui rendent sa marche si difficile et si périlleuse. Il serait donc injuste de le rendre responsable de l'aveuglement des hommes. Son livre renferme des instructions assez claires pour que peuples et souverains puissent en saisir la portée morale, quoiqu'elle n'y soit pas formulée. Au seizième siècle, écrivant pour les Médicis, Machiavel était obligé de déguiser sa pensée, et, comme le dit J.-J. Rousseau, « en feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. » Ce n'est pas sa faute si ceux-ci n'en ont pas profité. Les ténèbres étaient trop générales pour que l'enseignement fût compris. Mais à mesure que la lumière pénétrera dans les masses, les procédés du machiavélisme perdront le prestige qui fait toute leur force. Déjà la publicité leur impose une retenue qui n'existait pas jadis, et petit à petit elle les expulsera complètement du domaine où, de nos jours encore, ils osent se maintenir au mépris des lois morales. Mieux éclairés, les hommes finiront par reconnaître que la justice et la loyauté ne sont pas moins essentielles dans les affaires publiques et dans les relations internationales que dans les rapports de la vie privée. Ce résultat nous semble, de plus, indispensable pour permettre à la civilisation chrétienne de porter tous ses fruits.

---

**DES CESSIONS et des suppressions d'offices, par Eugène Greffier.**

Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8 : 1 fr. 50. — **TESTAMENT de M. le marquis de Villette, procès recueilli par J. Sabbatier.** Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8 : 4 fr.

La loi qui fixe le chiffre des cautionnements exigés des officiers ministériels autorise en même temps les titulaires de ces offices à présenter des successeurs et à stipuler le prix auquel ils leur cèdent leur clientèle. Mais le gouvernement conserve le droit de refuser comme d'accorder l'investiture sollicitée par le candidat qui, d'ailleurs, est tenu de remplir les conditions d'âge, de stage, de moralité et de capacité exigées des aspirants aux fonctions publiques. Il en résulte que l'exercice du droit de propriété sur les offices demande une connaissance bien exacte de toutes les dispositions légales qui s'y rapportent, et les règles tracées par des circulaires ministérielles laissent encore certains points importants sans solutions. M. Greffier a donc pensé faire un travail utile en résumant avec clarté les clauses applicables aux différents cas qui peuvent se présenter. Cette instruction est divisée en trois parties, savoir : 1° Nomenclature raisonnée des pièces que doit produire tout aspirant à un office ministériel; 2° Exposé des clauses admises ou prohibées dans les traités de cession; 3° Dangers auxquels s'exposent les parties qui, en dehors du traité soumis à l'approbation du gouvernement, font entre elles des conventions secrètes destinées à modifier les stipulations du contrat ostensible, et enfin l'état de la jurisprudence sur les questions les plus importantes soulevées à l'occasion de la transmission des offices. Un dernier chapitre traite de la suppression des offices et fait connaître comment s'établit l'opportunité d'une suppression, quelles autorités doivent en décider, de quelle manière se règle l'indemnité et qui doit la payer. Ce recueil rendra certainement de précieux services aux personnes que leur position appelle à s'occuper d'une matière si difficile et si compliquée.

— Le testament du marquis de Villette, qui désignait pour légataire universel Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, et, dans le cas où celui-ci n'accepterait pas ce legs, M. Alfred de Montreuil, désigné de plus comme exécuteur testamentaire, a donné lieu,

l'année dernière, à un procès remarquable soit par les questions de droit civil soulevées dans les débats, soit par le talent des plaidoiries. Les dispositions de ce testament furent attaquées par M. de Montreuil, comme entachées de fidéicommiss au profit du comte de Chambord. Deux des principales célébrités du barreau, M<sup>e</sup> Marie et M<sup>e</sup> Berryer, étaient chargés, l'un de l'attaque, l'autre de la défense. M. le marquis de Villette, partisan dévoué de la branche aînée des Bourbons, avait d'abord eu l'intention de léguer sa fortune au comte de Chambord, mais l'incapacité légale de ce prince en France et les obstacles que la loi oppose aux fidéicommiss lui firent abandonner son projet. Or, parmi les personnes auxquelles il s'était ouvert à cet égard figurait M. de Montreuil père, qui paraît avoir été dans la confiance de toutes ses démarches. La première intention du légateur est donc établie d'une manière incontestable par des correspondances, ainsi que par divers entretiens cités dans le procès. Seulement aucune preuve ne vient constater qu'il y ait eu la moindre entente suspecte entre le marquis de Villette et l'évêque de Moulins. Le legs fait à ce dernier est un témoignage de reconnaissance et d'estime que justifient ses rapports intimes avec le défunt. Les termes formels du testament ne fournissent d'ailleurs pas de prétexte à l'interprétation que voudrait leur donner M. de Montreuil ; ils sont clairs, positifs et sans réserves. Aussi le tribunal a-t-il déclaré celui-ci non recevable et mal fondé dans sa demande. Les plaidoiries, surtout celle de M<sup>e</sup> Berryer, seront lues avec un vif intérêt. Elles se distinguent par une éloquence brillante et renferment de très-curieux détails.

---

LETTRE sur le commerce de la librairie, par Diderot, publiée pour la première fois, avec une introduction, par G. Guiffrey. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; broch. in-8.

Cette lettre est publiée par le comité de l'Association pour la défense de la propriété littéraire et artistique, comme un document à l'appui des principes qu'elle cherche à faire triompher. Cependant Diderot, chargé de faire un mémoire pour les libraires, se borne à soutenir les droits de ceux-ci, sans aborder la

question des auteurs. Il combat surtout la contrefaçon qui, de son temps, avait pris un grand essor, soit à l'étranger, soit même en France. Les arguments dont il se sert ont d'autant plus de force qu'à cette époque la librairie ne pouvait s'exercer qu'en vertu de privilèges auxquels le colportage, trop facilement toléré, portait un grave préjudice. Ils s'appliqueraient encore aujourd'hui, quoique les privilèges n'existent plus, et Diderot montre une connaissance très-exacte de tout ce qui concerne le commerce de la librairie. Mais si la contrefaçon est une chose mauvaise, doit-on en conclure qu'il faut garantir aux auteurs le droit de propriété perpétuelle ? Ceci nous paraît douteux, ou du moins ne serait-ce pas risquer de tomber ainsi dans un autre extrême dont les inconvénients se feraient bientôt sentir ? En organisant la propriété littéraire, il importe de tenir compte de l'intérêt social aussi bien que de l'intérêt particulier. Une juste mesure est indispensable pour que la législation produise de bons résultats. Le terme actuel, grâce aux traités internationaux, offre une garantie déjà bien suffisante pour la plupart des livres qui ne survivent pas trente années à leur auteur, et, quant aux chefs-d'œuvre, on peut craindre de compromettre leur existence en la faisant dépendre de la volonté d'un individu. M. Guiffrey ne partage pas notre manière de voir à ce sujet. Il veut que la propriété littéraire soit traitée comme toute autre propriété. « La spoliation qu'on exerce, » dit-il, « à l'égard des écrivains est des plus iniques. L'auteur a des besoins tout comme un autre ; tout comme un autre il serait fier d'avoir une propriété qui serait l'honorable et juste récompense de son travail. Qu'on lui assure la récompense qui lui est due, qu'il puisse par son travail, par son intelligence, se créer un bien aussi durable, aussi solide que la maison ou que le champ légués par d'autres à leurs enfants ; et alors on n'aura pas fait seulement une bonne action, mais, en étant juste, on aura consacré un acte de haute politique et d'intelligente administration. »

---

**SCIENCES ET ARTS.**

**COURS d'art et d'histoire militaire**, par J. Vial. Paris, J. Dumaine, tome I<sup>er</sup>, in-8°, fig. Le tome II<sup>me</sup> et dernier paraîtra vers la fin d'avril.

M. le capitaine Vial, professeur à l'école impériale d'application d'état-major, publie ce cours en vue d'être utile soit aux élèves qui suivent son enseignement, soit aux officiers de l'armée. Il s'est donc attaché surtout à présenter sous une forme aussi précise que méthodique les principes les plus clairs, les plus simples et les meilleurs. On appréciera d'autant mieux ce travail qu'il n'existait encore pas de résumé semblable et que l'auteur a dû, pour le faire, se livrer à de longues et difficiles recherches. Il est divisé en deux parties, conformément au programme de l'école. La première renferme des considérations sur l'histoire et l'art de la guerre, ainsi qu'un aperçu des institutions militaires des différents États de l'Europe, envisagées au point de vue de l'application des principes généraux qui dominent le sujet. Vient ensuite l'étude particulière des différentes armes : infanterie, cavalerie, artillerie, et de l'organisation des armées actives, leur rassemblement, leurs approvisionnements, leurs équipages, les cantonnements, les camps ou bivouacs. Enfin un chapitre est consacré aux petites opérations : avant-postes, convois, etc., puis aux reconnaissances militaires de différentes sortes. Dans la seconde partie, l'auteur traite de la stratégie et de la tactique. Il examine d'abord les différents théâtres sur lesquels opèrent les armées et le rôle que joue le terrain à la guerre. Une leçon est consacrée aux marches. Passant ensuite à l'étude spéciale d'un théâtre d'opérations, il entre dans tous les détails d'une campagne offensive ou défensive, et fait connaître les règles de la grande tactique, ainsi que tout ce qui concerne l'ordre de bataille. Cet enseignement substantiel et concis à la fois nous paraît très-bien remplir le but que M. Vial s'est proposé. Les principes de l'art militaire y sont formulés d'une façon très-nette qui frappe l'intelligence, et contribuera certainement à les graver dans la mémoire.

---

L'ANNÉE scientifique et industrielle, par L. Figuiet; 5<sup>e</sup> année.  
Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12: 3 fr. 50 c.

Quoique l'année dernière n'ait produit aucune découverte capitale, cependant l'activité scientifique ne s'est point ralentie. De nombreuses applications utiles, des procédés nouveaux, d'ingénieux perfectionnements nous en offrent la preuve évidente. Cet élan si fécond modifie sans cesse le matériel de l'industrie et la science fait sentir son action bienfaisante jusque dans les moindres détails. L'invention la plus importante, que signale M. Figuiet est un moteur à gaz, qui remplacerait avec certains avantages la machine à vapeur. N'ayant pas de foyer ni de chaudière, il simplifie beaucoup le service, demande peu d'espace, supprime la fumée, et son explosion, quoique possible encore, serait bien moins redoutable. Il pourra de plus continuer à résoudre le problème, si longtemps poursuivi, de la distribution des petites forces à domicile. C'est même là son principal mérite, car on doute encore qu'il puisse être employé pour des appareils au-dessus de quatre à cinq chevaux. En attendant, la vapeur conserve son empire et fait de nouveaux progrès; ainsi son emploi pour la locomotion sur les routes ordinaires, essayé récemment en Angleterre semble promettre des résultats satisfaisants. La physique, la chimie, l'histoire naturelle, la physiologie, la médecine et l'agriculture ont également fourni leur contingent d'observations intéressantes, de faits curieux qui, s'ils n'ont pas de conséquences immédiates, viennent du moins enrichir le fond de réserve dans lequel puisent les génies inventeurs. Les recherches de M. Jamin sur la cause de l'élevation des liquides dans les tubes capillaires, celles de M. Serrin sur le moyen de régulariser la lumière électrique, celles de M. Nicklès sur les électro-aimants, ne resteront pas stériles, non plus que tant d'expériences chimiques dont les résultats s'appliquent aux procédés industriels. L'acclimatation d'animaux et de végétaux exotiques, dont l'utilité peut sembler encore assez douteuse, présente du moins un haut intérêt comme objet d'étude. Il en est de même des données soit physiologiques, soit médicales, fournies par les travaux de quelques savants investigateurs. Ce sont des jalons sur la route qui conduit à des décou-



vertes nouvelles. Nous signalerons enfin dans les arts industriels un procédé pour la fabrication de la glace, l'horloge atmosphérique dont le bas prix (75 c.) la met à la portée des plus pauvres, l'éclairage au gaz des waggons de chemin de fer et le procédé de lessivage économique par lequel M. Chasméteau s'est acquis des droits à la reconnaissance de toutes les bonnes ménagères.

## VARIÉTÉS

**MISCELLANÉES.** *Le livre des médiums* ou guide des médiums et des évocateurs, par Allan Kardec. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. L'évocation des esprits est à la mode. Il convient donc d'avoir un guide à l'usage des amateurs qui désirent pratiquer ce genre d'amusement ou d'incantation. M. Allan Kardec débuté par le vocabulaire spirite, car toute une langue nouvelle tend à se créer pour répondre aux besoins de ces rapports, établis par le moyen d'une table, avec les êtres surnaturels. Vient ensuite un chapitre qui a pour but d'établir qu'il y a des esprits et que rien ne les empêche de penser aux vivants, de communiquer avec eux, d'agir sur la matière inerte, etc., etc. Un autre chapitre, consacré au merveilleux, explique comment un esprit peut faire tourner, danser, sauter une table, et de cette manière exprimer les plus admirables pensées. L'auteur expose ensuite la méthode à suivre pour défendre le spiritisme contre ses adversaires et termine sa première partie par une échelle spirite où se trouvent classés toutes les espèces d'esprits frappeurs, tapageurs, perturbateurs, impurs, légers ou bienveillants, savants, purs, etc. La seconde partie renferme les manifestations spirites, avec des remarques sur les qualités que doivent avoir de bons médiums, sur le moyen de les former, sur la convenance de les choisir scrupuleusement, etc., etc. Enfin le volume se termine par une petite chrestomathie des écrivains de l'autre monde qui ont bien voulu revenir dans celui-ci tout exprès pour dicter ces morceaux divers.

— *Annuaire du Cosmos*, 3<sup>me</sup> année. Paris, A. Trambly; 1 vol. in-18, 2 fr. 50 c. On trouvera dans cet annuaire une revue scientifique par M. Mérit, travail très-intéressant et assez étendu, qui renferme tous les faits nouveaux de ce genre qu'a produits l'année 1860. On y trouve également plusieurs notices relatives aux éclipses de soleil et de lune qui auront lieu en 1861, à l'hypsométrie, à la discussion sur les planètes au delà de Mercure par M. Radau; un fragment de M. Séguin aîné sur les algorithmes de l'algèbre; une

relation historique et théorique des images de la foudre par A. Poey.

— *Les préceptes du mariage*, traduits du grec de Plutarque par le Dr L. Seraine. Paris, F. Savy ; 1 vol. in-18 : 1 fr. La morale de Plutarque n'a pas vieilli ni même perdu de son actualité. C'est toujours une précieuse mine dans laquelle on peut, avec discernement et tact sans doute, puiser des directions excellentes pour la conduite de la vie. Aussi M<sup>me</sup> Aglaé Adanson exprimait-elle dans ses *Pensées* le désir de voir publier une édition populaire des préceptes concernant le mariage, qui, disait-elle, devraient être copiés par chaque mère tendre et prudente pour les remettre dans les mains de sa fille dès l'âge de quinze ans. C'est un peu tôt, nous croyons préférable de les faire étudier plus tard, mais l'éloge ne paraîtra pas exagéré et l'on saura gré à M. le Dr Seraine d'avoir rempli les vœux de M<sup>me</sup> Adanson. Les remarques et les conseils que renferme ce petit volume sont encore aujourd'hui d'une application aussi vraie que salutaire, sauf en quelques détails relatifs à la position sociale de la femme.

— *De la liberté de la presse*, par L. Vingtain, avec un appendice, les avertissements, suspensions et suppressions encourus par la presse quotidienne ou périodique depuis 1848 jusqu'à nos jours. Paris, Michel Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr. M. Vingtain esquisse rapidement l'histoire de la liberté de la presse en France depuis 1789 jusqu'à 1860, histoire plutôt négative, s'il est permis de parler ainsi, car durant ces 71 années, la presse n'a guère été libre. Sur ce point tous les régimes ont témoigné la même défiance à peu près. Cela n'étonne pas quand on les voit renversés l'un après l'autre par les attaques du journalisme. Il faut en excepter cependant le premier empire, dont la sévérité rigoureuse inspirait peu l'envie de lui désobéir, et le second qui ne paraît pas disposé davantage à permettre des attaques semblables. Quant aux autres, ils remanièrent en vain les lois qui régissent la presse, leurs efforts eurent pour résultat d'amener le triomphe de l'opposition. En présence de tels faits, beaucoup de gens inclinent à croire que la liberté ne convient pas au caractère de la nation française. Il est certain que celle-ci paraît la supporter difficilement, ou du moins en confond bien vite l'usage avec l'abus. Maintes combinaisons ingénieuses ont été inventées pour concilier les intérêts de l'Etat et ceux de la presse, mais elles échouèrent toujours devant des résistances obstinées. On dirait que les écrivains supportent mieux le joug de l'oppression que celui des convenances ; ils consentent plus volontiers au silence qu'à la modération du langage. Triste calcul, qui fait plus de tort à la liberté que toutes les attaques de ses ennemis.

— *Forces et institutions productives de la France*, par L. Le Hir. Paris, au bureau des Annales du droit commercial ; 1 vol. in-8 : 3 fr. L'auteur de cet opuscule passe en revue le crédit foncier, le crédit agricole, les assurances terrestres, les chemins de fer, l'agriculture, le commerce, l'industrie, enfin le commerce transatlantique. Il donne d'intéressants détails sur différentes institu-

tions, en signale avec beaucoup d'impartialité les points faibles et suggère des réformes importantes qui lui paraissent nécessaires pour les rendre vraiment fécondes. C'est un esprit fort éclairé, peu partisan du monopole ainsi que de l'intervention gouvernementale, mais en même temps très-pratique et possédant l'intelligence des affaires. L'essor du commerce transatlantique le préoccupe surtout comme propre à féconder toutes les ressources du pays. Suivant lui ce complément nécessaire des voies ferrées assurerait à la France une prospérité qu'elle n'atteindra jamais sans cela. Il cite à ce sujet l'exemple de l'Angleterre et voudrait voir établir dans la rade de Brest un grand port de commerce, à l'instar de ceux de Liverpool et de Southampton. Ses vues, qui portent le cachet du bon sens et de l'observation, méritent d'être sérieusement étudiées. On y trouve maints aperçus remarquables sur le développement que pourrait prendre le commerce français avec un peu plus de confiance en ses propres forces.

— *Description de l'Ukraine*, depuis les confins de la Moscovie jusqu'aux limites de la Transylvanie, par le chevalier de Beauplan, nouvelle édition publiée par le prince Augustin Galitzin. Paris, J. Techener; 1 vol. in-16 : 10 fr. — *Témoignage d'un contemporain sur saint Vladimir*, publié pour la première fois en français par le prince Augustin Galitzin. Paris, J. Techener; 1 vol. in-16 : 4 fr. Le premier de ces deux petits volumes renferme la relation d'un voyage en Ukraine, fait vers le milieu du dix-septième siècle par le chevalier de Beauplan. Le pays et les mœurs des Cosaques s'y trouvent décrits avec beaucoup d'exactitude. Aussi conserve-t-il encore tout son mérite, d'autant plus que depuis lors les voyageurs ne se dirigent guère de ce côté-là. L'Ukraine paraît être pourtant une fort belle contrée, et M. le prince Galitzin voudrait voir disparaître les préjugés qui règnent au sujet de ses habitants. C'est dans ce but qu'il a jugé convenable de reproduire l'ouvrage de Beauplan, dont les anciennes éditions étaient devenues très-rares. Chez lui, les fantaisies du bibliophile se mettent presque toujours au service d'un principe ou d'une idée. Ici, ce sont les intérêts politiques de la Russie. Dans le *Témoignage d'un contemporain*, c'est la cause du catholicisme. Ce document curieux, qui date d'une époque où l'Eglise russe n'avait pas encore rompu tout lien avec Rome, est attribué à saint Boniface, et semble établir, contrairement à l'opinion de la plupart des historiens, que la Russie a primitivement été catholique.

— *Guide-manuel du jeu de dames*, règles, principes et instructions pour le bien jouer, par G. Grégoire. Paris, Passard, 1 vol. in-12; fig. Ce manuel donne l'explication claire et précise des règles du jeu, puis une quantité considérable d'exemples parmi lesquels se trouvent des problèmes fort difficiles. Les coups ainsi présentés à l'étude des amateurs sont au nombre de 181, empruntés aux maîtres les plus habiles, dont l'auteur fait lui-même partie. M. Grégoire s'annonce comme un fort joueur et cherche à stimuler le zèle de ses collègues, afin de rendre au jeu de dames son ancien éclat, trop éclipsé maintenant par celui des échecs.

— *Premières connaissances à l'usage des enfants* : Histoire Sainte et Histoire de France, par L. Legout. Paris, V. Sarlit; in-18; cart. : 15 c. chaque. Petits livrets où sont exposés, d'une manière très-succincte, les principaux événements avec les dates. Ils peuvent être utilement employés pour graver dans la mémoire des jeunes élèves l'ordre chronologique et les traits les plus marquants de chaque époque.

— *Des affections blennorrhagiques*, leçons cliniques professées à l'hôpital du Midi par le Dr Cullerier, rédigées et publiées par le Dr Eug. Royet. Paris, A. Delahaye; 1 vol. in-8°. Ce cours est divisé en deux parties, la première consacrée aux affections blennorrhagiques de l'homme, la seconde à celles de la femme. C'est un enseignement clair, précis, tout à fait propre à servir de guide au praticien. L'auteur se montre sobre de théories; il préfère exposer ses observations d'une manière bien détaillée, et pense que cette méthode mettra mieux en évidence les caractères sur lesquels doit reposer la classification. Quant au motif qui lui fait traiter séparément les deux sexes, la différence des organes affectés et des symptômes qu'ils présentent l'explique suffisamment. M. Cullerier paraît avoir du coup d'œil, du tact médical, qualités fort précieuses, surtout lorsqu'elles se trouvent, comme chez lui, jointes à des connaissances aussi variées qu'étendues.

— *Les contes rémois*, par le comte L. de Chevigné, avec dessins de E. Meissonnier, 4<sup>e</sup> édition. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. Ces contes, dont nous avons rendu compte en juin 1858, ont obtenu l'accueil le plus flatteur, bien justifié du reste par les deux talents de poète et d'artiste qui s'y sont donné rendez-vous. M. de Chevigné possède le secret des anciens conteurs gaulois; ses récits offrent un certain charme de naïveté, qui rehausse les traits spirituels dont ils sont toujours abondamment pourvus. Sans doute les mœurs qu'ils peignent n'appartiennent plus à notre époque; on traite aujourd'hui l'amour d'une autre façon, pas plus morale et beaucoup moins amusante. Sous la plume d'un romancier moderne, ces bluettes grivoises se changeraient en sombres drames assaisonnés de passions délirantes, de meurtres, de femmes incomprises, etc. Mais c'est précisément l'anachronisme, puisque anachronisme il y a, qui sert d'excuse aux joyusetés des contes rémois.

— *La Providence et les révolutions modernes*, par l'abbé Désorges. Paris, A. Leclerc et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-8. L'auteur de cet écrit cherche à juger les révolutions au point de vue providentiel. C'est une entreprise passablement téméraire, car le secret de Dieu ne lui a sans doute pas été révélé plus qu'à nul autre, et ce prétendu point de vue providentiel risque fort de n'être que le résultat des idées, des principes ou des préjugés qui dominent l'esprit de l'auteur. Chacun, pour mieux faire réussir sa manière de voir, incline à mettre la Providence de son côté. M. l'abbé Désorges est un défenseur de l'Eglise catholique et par conséquent un adversaire des révolutions modernes. Celles-ci sont à ses yeux l'œuvre de

Satan ; il n'admet point que les Italiens fussent opprimés par leurs princes ; il regarde le royaume d'Italie comme incompatible avec les principes des sociétés. Du reste, le succès momentané des révolutionnaires l'inquiète peu, car ils ont selon lui bien mal choisi leur temps pour attaquer l'Eglise, puisque, dit-il, « Dieu ne l'a point encore récompensée d'avoir déclaré l'immaculée conception de sa Mère. »

— *La Consolation*, par D. Desplands. Lausanne, G. Bridel ; brochure in-18. M. Desplands commente, en trois discours, ce verset de Matthieu : « Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. » Il s'attache à faire bien comprendre ce que c'est, dans le sens chrétien, que le bonheur et l'affliction. Son petit opuscule est une heureuse tentative d'appliquer cette pensée de Vinet qui lui sert d'épigraphe : « La véritable félicité ne consiste pas à ne point pleurer, mais à être consolé. La consolation n'est pas seulement celle qui dédommage d'un bien perdu ou qui le fait oublier : c'est celle qui fait cesser la solitude de l'âme. »


— *Des relations de l'Eglise et de l'Etat*, par Alexis Reymond. Lausanne, G. Bridel ; broch. in-12. — *Lettre sur l'organisation de l'Eglise protestante nationale de Genève*, par le professeur Munier. Lausanne, broch. in-8°. La révision constitutionnelle qui est en train de se discuter dans le canton de Vaud, a remis à l'ordre du jour les débats relatifs aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. Cette question tant controversée est résolue par M. Reymond dans le sens de la séparation complète. Il voudrait introduire dans la constitution un seul article ainsi rédigé : « La liberté religieuse et de culte est garantie. L'Etat ni les communes ne salarient aucune Eglise. » M. Munier se prononce plutôt dans le sens contraire, mais non point d'une manière absolue. Il estime que le lien est utile, pourvu qu'il laisse aux deux parties une grande indépendance, et cite comme exemple l'organisation de l'Eglise nationale de Genève, dans laquelle on semble avoir évité fort heureusement les écueils des deux systèmes tout en obtenant la plupart de leurs avantages. Cette organisation a pour elle, d'ailleurs, l'épreuve de la pratique, subie au milieu de circonstances très-difficiles qui semblaient en rendre le succès plus que douteux.



MAI 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

---

LES NUITS D'HIVER, poésies complètes de Henri Murger. Paris,  
Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Henri Murger est mort, et tout aussitôt les coryphées du journalisme littéraire ont entonné son oraison funèbre, rivalisant de zèle et d'éloquence, comme s'il s'agissait de l'un des plus grands écrivains de notre époque. C'était « un inventeur, un chercheur de nouveaux mondes, » — « un talent sympathique, » — « un poète dans son œuvre et dans sa vie, » — « un grand maître, » — « le plus soigneux et le plus consciencieux des artistes. » Cet enthousiasme posthume semble assez bizarre quand on songe que l'objet de tant d'éloges est mort à l'hospice. Mais il contraste d'une manière plus choquante encore avec le contenu des œuvres prisées si haut par la critique parisienne. Murger a consacré sa plume à décrire la vie de Bohême, c'est-à-dire ce qu'il y a de moins idéal, de moins noble et de moins poétique : une espèce d'orgie continue, des amours d'occasion ou de contrebande, des plaisirs bruyants, des joies factices que lassitude et dégoût suivent à la piste, un monde interlope dans lequel se fanent, avant même d'être épanouies, toutes les fleurs de la jeunesse. Voyez donc quelle merveille que cet esprit si bien doué pour le culte du beau, qui va chercher ses inspirations dans les estaminets et les bastringues,

qui hante les grisettes et leur émiette son cœur, qui n'emploie son talent qu'à parer le vice des plus séduisants atours. Il avait reçu de quoi se faire un nom parmi les plus dignes, mais soit manque d'énergie, soit absence de principes, il s'est épris de la Bohême, et la Bohême l'a tué. Que signifie donc ce concert d'éloges ? Changera-t-il en chefs-d'œuvre quelques légères esquisses où le charme du style sert de passe-port à des tendances malsaines, où la fantaisie oscille sans cesse entre la licence et la trivialité, sans nul souci de l'effet moral ? Non, assurément, les apologistes n'opéreront pas ce miracle. Le volume des *Nuits d'hiver* a beau reproduire tous leurs articles nécrologiques, les poésies qu'il renferme en offrent la contre-partie. Murger a du moins ceci de bon qu'il ne prétend point se donner pour plus qu'il ne vaut. C'est un franc viveur, dont les amourettes sont l'affaire importante et qui met en pratique la philosophie des chansonniers :

Notre avenir doit éclore  
 Au soleil de nos vingt ans !  
 Aimons et chantons encore ;  
 La jeunesse n'a qu'un temps.  
 Si la maîtresse choisie,  
 Qui nous aime par hasard,  
 Fait fleurir la poésie  
 Aux flammes de son regard,  
 Lui sachant gré d'être belle,  
 Sans nous faire de tourments  
 Aimons-la, — même infidèle...  
 La jeunesse n'a qu'un temps.

Voilà son code : une maîtresse choisie, qui l'aime par hasard et se réserve d'être infidèle. Il n'en demande pas davantage. « La jeunesse n'a qu'un temps... » mais il est long, car Murger l'a fait durer jusque bien près de la quarantaine. Du reste, si la maîtresse peut partager ses faveurs, l'amant jouit du même privilège et ne se fait pas faute d'en user, car dans ses souvenirs les noms abondent. C'est Ninon qui l'a planté là parce qu'il n'avait plus le sou ;

Louise est morte, hélas ! Marie  
 A la débauche tend la main ;  
 La pâle Christine est partie  
 Refleurir au soleil romain.

puis :

Musette qui s'est souvenue,  
Le carnaval étant fini,  
Un beau matin est revenue,  
Oiseau volage, à l'ancien nid.

et bien d'autres encore, même en ne comptant pas la pauvre Marguerite, puisque l'auteur dit ignorer pourquoi :

Maintenant elle est descendue  
Aux bas lieux de l'impureté ;  
Son alcôve ouvre sur la rue,  
Et son nom est numéroté.

« Ah ! le charmant écrivain ! » s'écrie M. Jules Janin, qui là-dessus le compare à l'abbé Prévost. J'en demande pardon au spirituel critique, mais le chevalier Des Grieux aimait d'une tout autre façon, et ce cynisme d'inconstance ne nous semble ni charmant ni gracieux. Quant à M. Th. Gautier, qui trouve que « Musette vaut les Béatrix et les Laure, » c'est pousser fièrement loin l'amour du paradoxe. Mais M. Arsène Houssaye renchérit encore... « Il s'appelait *Henri Murger* ! N'est-ce pas son éloge en un seul mot ? n'est-ce pas dire toute son œuvre et toute sa vie ?... »

Or, ce poète si vanté ne se bornait pas à peindre dans ses œuvres les tristes mœurs des coureurs et des coureuses d'aventures galantes, il joignait la théorie à la pratique et faisait de la propagande, si nous en jugeons d'après ses conseils adressés à un adolescent :

Choisissez Epicure, ou l'amoureux Ovide ;  
Ils sont de bon conseil, et leurs folles chansons  
Vous feront oublier les austères leçons  
Des sages rassemblés au portique d'Athènes.  
Croyez-moi la sagesse est une chose vaine ;  
C'est le mal d'un autre âge, et plus tard vous l'aurez !  
Mais maintenant, jeune homme, oh ! sans attendre, ouvrez,  
Ouvrez à vos désirs ailés d'impatience  
Les portes de la vie où de vivre on commence ;  
Et si vos passions ont leur virginité  
Déflorez-les sans hâte, avec pudicité.  
Mais d'abord, avant tout, allez rejoindre celle  
Qui vous attend toujours et vous veut auprès d'elle,  
Et pleure en écoutant l'heure du rendez-vous  
Sonner sans vous avoir assis à ses genoux.



Franchement, pour faire passer sur un fond pareil il faudrait que la forme fût d'une rare perfection, et le talent de M. Murger, quoique remarquable, n'est pas tout à fait de premier ordre. Mais le plus admirable style ne saurait servir d'excuse aux écarts licencieux. La profanation des sentiments élevés et purs est une tache qui souillerait même les œuvres du génie.

---

ŒUVRES COMPLÈTES de Virgile et d'Horace, traduites en vers français par M. Hippolyte Cournol. Paris, 1860, librairie Firmin Didot; 7 vol. in-12.

Si M. Cournol a consacré dix années de sa vie à une traduction en vers français des œuvres d'Horace et de Virgile, on ne s'étonnera pas que nous ayons attendu quelques mois pour rendre compte de son travail. En effet, par son importance et son étendue, cette production littéraire nécessite plus qu'une simple notice bibliographique, plus que quelques phrases ou quelques compliments de bienvenue; elle exige une analyse minutieuse, une critique de détail très-étendue, et c'est ainsi que l'auteur prétend être jugé. Nous lisons en effet, dans une des notes qui accompagnent cet ouvrage: « Quant à la prétention de vouloir soustraire une traduction aux critiques de détail, c'est l'idée la plus fautive qui se puisse imaginer, car, dans une œuvre semblable, l'auteur ne pouvant revendiquer aucun mérite d'invention, n'a d'espoir d'être remarqué et estimé que par son plus ou moins d'habileté à triompher des difficultés de détail, et à plier son idiome à la reproduction aussi exacte et aussi brillante que possible de toutes les nuances de l'original. Il faut donc qu'on le suive pas à pas pour lui savoir gré de ses efforts et de ses succès, et ne pas l'examiner en détail c'est lui enlever presque tout le mérite de son travail. » Ainsi avons-nous essayé de faire; et, nous devons l'avouer, lorsque, un Virgile ou un Horace à la main, nous avons comparé le texte avec la traduction, nous n'avons pu qu'admirer le talent et les ressources de M. Cournol, et louer son esprit autant que sa persévérance. Sans doute l'œuvre n'est pas sans défaut: trop fréquente est l'omission des noms propres, défaut surtout sensible

dans Horace où, par cette omission, telle ode (la 9<sup>me</sup>, liv. I) devient un lieu commun. On peut aussi trouver exagérée cette sévérité qui supprime toute image sensuelle (*oscula libavit natae*, Virgile, *Énéide*, liv. I), ou bien qui lui fait mettre la belle Phyllis à la place du bel Alexis. Nous lui reprocherons même de tourner parfois la difficulté, quand il ne juge pas plus convenable d'omettre le passage difficile ; ou de prêter parfois à Horace un peu trop d'esprit, ou plutôt de verve française. Mais ces défauts sont largement rachetés par un travail soutenu et par une entente parfaite de ces deux poètes latins, unis par l'amitié et confondus dans une gloire commune.—Nous devons savoir gré à l'auteur d'être sorti des sentiers battus, et de ne s'être pas traîné servilement à la suite de ses devanciers. Il a heureusement innové en introduisant, dans sa traduction des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, les vers libres ou croisés et la forme lyrique, lorsque les dieux sont en scène : le discours en est plus rapide et l'action plus dramatique. Enfin, entraîné par une diction facile et naturelle, non moins que par le charme du récit, nous avons pu parfois nous faire illusion et croire lire l'œuvre latine. Ainsi désirait le traducteur : faire une œuvre qu'on pût lire, abstraction faite des modèles. Aussi a-t-il cru pouvoir omettre le texte, inutile aux gens du monde, et que les lettrés ou les classiques sauront toujours se procurer.

— Horace et Virgile renfermant tous les genres de composition poétique : Odes, Épopée, Églogue, satires, poème didactique, lettres, M. Cournol a dû plier son esprit, son génie traducteur à ces différents genres. A-t-il partout également réussi ? Nous ne le croyons pas. — Dans les Odes d'Horace le style est plus soutenu, plus correct, plus châtié ; il y a plus de liberté dans l'allure, et le traducteur « a rencontré parfois des hardiesses heureuses, » selon l'expression de M. Villemain. Il est même telle ode qui ne laisse rien à désirer, et qui peut être citée en entier, par exemple, l'ode 30<sup>me</sup> du livre I<sup>er</sup>, à Vénus :

« Reine de Gnide et de Cythère,  
Abandonne Paphos, et conduisant l'amour,  
Cède aux vœux ardents de Glycère,  
Dont l'encens pur t'appelle en son riant séjour !

Que sur tes pas, belle déesse,  
Viennent en folâtrant, sans voile, sans apprêts,  
Et les Grâces et la Jeunesse,  
Qui charmante avec toi, sans toi n'a plus d'attraits. »

L'ode XII, du livre IV, est aussi un modèle du genre léger et gracieux. M. Cournol, dans la traduction des satires et épîtres, est moins heureux; on pourrait, à juste titre, s'en étonner, si la satire n'était pas un genre qui n'a le plus souvent que le mérite de l'actualité; et les satires d'Horace n'échappent pas à cette loi. Aussi M. Cournol, malgré son esprit incisif, mordant même, n'a pu donner de l'entrain et de la vie à sa traduction. En voulant serrer de trop près son modèle, il est rude, heurté, parfois obscur. Qu'il s'en console, la traduction des Odes suffit seule à le placer à un rang élevé où peu pourront le suivre.

De même dans Virgile, nous préférons la traduction de l'Enéide aux Églogues et aux Géorgiques, le genre lyrique est celui qui convient mieux à son génie. En un mot, en essayant

« De murmurer les chants des grandes voix romaines. »

M. Cournol n'est pas un écho indigne de ces deux lyres poétiques: et son travail, à notre avis, laisse en arrière tous ceux qui ont essayé de faire passer dans notre langue les beautés de Virgile ou d'Horace.

Après avoir parlé du traducteur, nous devons maintenant apprécier le critique. Dans des notes très-volumineuses, l'auteur s'est livré à une étude comparée des diverses traductions en vers français de Virgile et d'Horace. Pour ce dernier, il ne cite pas moins de vingt-cinq traducteurs; pour Virgile au moins quinze. Cette érudition qui plaît au lecteur, et qui est certainement un travail original, est malheureusement affaiblie par une critique que nous ne pouvons approuver. M. Cournol, qui s'est insurgé contre la critique de M. Anquetil (avec qui nous sommes cependant d'accord en un point), aurait au moins dû ne pas l'imiter. Qu'il excuse notre franchise, mais dans son propre intérêt nous devons le supplier de ne pas prêter lui-même des armes à ses adversaires; car il est certain que sa traduction ne résisterait pas au procédé dont il se sert dans son examen des traductions de ses prédécesseurs. Il est certain que son exemple ne sera pas suivi, et qu'aucun écrivain

ne se fera l'avocat de ses propres œuvres. Telle est l'impression que nous avons éprouvée, et que nous nous faisons un devoir de manifester.

En terminant, nous dirons encore à M. Cournol que nous ne partageons pas complètement son opinion ou plutôt son jugement sur l'Enéide : Qu'il lise la Correspondance de Goëthe et Schiller, et il modifiera quelque peu ses jugements sur les qualités et la forme de l'Épopée.

L. S.

---

HENRI IV et sa politique, par Ch. Mercier de Lacombe. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 4 vol. in-8 : 7 fr.

Henri IV est l'un des souverains sur lesquels il semble le plus difficile d'obtenir un jugement impartial. On a tour à tour exagéré ses vertus et ses vices. Les uns le représentent comme l'idéal du monarque juste, bon, vraiment populaire, tout préoccupé du bonheur de ses sujets, tandis que les autres l'accusent de légèreté, de mœurs dissolues, d'hypocrisie, et prétendent ne voir dans son abjuration qu'une comédie destinée à servir d'ambitieux projets dont le but était l'empire d'Occident. De ces deux opinions quelle est la vraie? Probablement ni l'une ni l'autre, ou plutôt il faut emprunter à chacune d'elles quelques détails pour avoir un ensemble qui ne s'éloigne pas trop de la réalité. Le roi qui trouva que Paris valait bien une messe devait être peu solide en matière de foi; les amours du vert-galant vinrent plus d'une fois à la traverse de son ambition; la plupart des plans qu'on lui attribue furent sans doute conçus par ses ministres, et tout en étant fort capable d'en saisir la portée ainsi que d'en désirer l'exécution, il ne possédait pas la persévérance nécessaire à leur succès. Quoique doué de beaucoup d'intelligence et d'esprit, ce ne fut pas un homme de génie, son caractère manquait de tenue, la puissance de volonté lui fit souvent défaut. Voilà du moins ce qui nous semble ressortir de tous les documents qu'on possède sur sa vie et son règne. Mais M. Mercier de Lacombe en tire des conclusions bien différentes, car il représente Henri IV comme un grand politique, et l'étude approfondie qu'il a faite des *Lettres missives* de ce prince

donne certainement du poids à son opinion. Dans ces lettres, écrites ou dictées par le roi lui-même, éclate au contraire la préoccupation constante soit des intérêts de l'administration intérieure, soit des moyens d'augmenter à l'extérieur l'influence et le respect du nom français. Henri IV s'y montre homme d'État fort habile, ayant des projets grandioses dont il poursuit sans cesse la réalisation en dépit de tous les obstacles. Ce n'est pas seulement l'empire d'Occident, c'est encore le retour à l'unité religieuse, l'expulsion des Turcs, l'agrandissement de la France, la fédération italienne et la ruine de la maison d'Autriche. M. Mercier de Lacombe développe ces différents points d'une manière très-intéressante. Nous lui reprocherons seulement une tendance systématique assez prononcée. Donnant au roi l'initiative de toutes les vues fécondes, les utiles réformes et les entreprises importantes qui signalèrent son règne, il en retrace le plus séduisant tableau. Henri IV sincèrement converti n'accorde l'édit de Nantes que pour mieux assurer sa prépondérance politique. Une fois maître du pouvoir nécessaire à l'accomplissement de ses desseins, il aurait fait rentrer les protestants dans le sein de l'Église. Cette hypothèse nous paraît un peu hasardée, mais l'harmonie du panegyrique l'exigeait, puisque dans la pensée royale l'unité religieuse devait couronner l'œuvre. Par le même motif, l'auteur enlève à Sully la meilleure part de sa renommée. Il lui assigne un rôle tout à fait secondaire, les *Economies royales* ne sont que le compte rendu des pensées du roi. Pour mettre davantage en relief la gloire d'Henri IV, M. Mercier de Lacombe l'isole et veut que ses ministres n'aient été que des secrétaires dociles. Ce procédé rencontrera bien des contradicteurs qui pourront à leur tour prétendre que le roi n'est pas l'auteur des lettres missives écrites de sa main ou par lui dictées. De tels débats tendant à substituer des suppositions aux documents authentiques nous semblent en vérité plus nuisibles qu'utiles à l'histoire.

---

**HISTOIRE de la Confédération suisse depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguét, 5<sup>me</sup> édition. Neuchâtel, Leidecker. Paris, J. Cherbuliez ; 4 vol. in-8 : 4 fr. 50 et 6 fr. pour la France.**

La Suisse est certainement l'un des pays dont l'histoire offre le plus de difficultés. Il s'agit en effet de retracer les origines et la destinée de vingt-deux petits États, chez lesquels existent d'étranges contrastes, soit dans les institutions et les mœurs, soit dans le langage. Ce sont des éléments très-divers unis ensemble par l'amour de la liberté. D'un canton à l'autre les différences sont grandes, et leur alliance, qui dure depuis des siècles, n'a guère produit à cet égard que d'insignifiantes modifications. Chacun garde ses traits caractéristiques, tout en se soumettant aux exigences du régime fédéral. Les tentatives de l'unitarisme échouèrent toujours devant l'esprit cantonal, jaloux de ses droits, et ne purent empêcher l'organisation républicaine de revêtir maintes formes variées. Ce développement multiple et simultané complique beaucoup la tâche de l'historien, d'autant plus que la Suisse, outre ses fréquentes agitations intérieures, se trouva souvent en butte aux intrigues des puissances étrangères. A plus forte raison n'est-ce pas chose facile que d'en faire un résumé clair, exempt de sécheresse, agréable à lire. Parmi les nombreux essais de ce genre, l'ouvrage de M. Daguét mérite sans contredit de prendre place au premier rang. L'auteur se montre un peu trop sévère à l'égard de ses devanciers, mais il les dépasse, on doit le reconnaître. Ce n'est pas un simple compilateur ; il a bien étudié les sources et profite habilement des nouvelles lumières apportées par la critique moderne. Son travail présente le cachet d'une érudition réelle, jointe à des vues larges, indépendantes et qui n'ont rien de systématique. Il est libéral dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire que, pour lui, la liberté comprend des devoirs ainsi que des droits. Le principe de la démocratie lui paraît excellent pourvu qu'on l'applique avec justice, intelligence et loyauté ! Ses convictions s'élèvent au-dessus des mesquines luttes de partis ; il professe la plus grande tolérance, mais n'admet pas qu'un peuple puisse violer impunément les lois de la morale ; les écarts du socialisme et du radicalisme lui paraissent aussi déplorables que l'esprit réactionnaire

ou les tendances ultramontaines. On respire d'ailleurs dans toutes les pages de son livre un patriotisme chaleureux bien fait pour électriser la jeunesse, pour maintenir le respect des traditions républicaines. Tout en dégagant la vérité historique des légendes qui l'ont plus ou moins altérée, M. Daguët estime avec raison qu'il ne faut pas détruire entièrement cette poésie populaire, expression de l'influence exercée par l'héroïsme des ancêtres, source précieuse où, de siècle en siècle, se retrempe le sentiment national suisse. Rien de plus juste : le scepticisme poussé trop loin risque d'amoindrir l'amour de la patrie et d'ébranler ainsi le roc sur lequel repose l'édifice fédéral. *L'Histoire de la nation suisse*, écrite avec élan, avec vigueur et simplicité produira l'effet contraire. Elle porte éminemment le cachet républicain, et c'est avec joie que nous la voyons arriver en peu d'années à sa cinquième édition. Plusieurs cantons l'ont adoptée dans leurs écoles, malgré les objections qu'elle a pu soulever au point de vue confessionnel chez quelques membres du clergé catholique. C'est que « la prévention seule, » comme le dit M. Daguët, « a pu y voir un dénigrement systématique de l'Eglise et des institutions religieuses dont personne, au contraire, n'a jamais fait ressortir les bienfaits avec autant de bonheur et d'admiration. Mais l'enthousiasme n'exclut pas le discernement, et ne doit pas nous faire confondre les principes éternels avec la fausse application qu'en a de tout temps faite la passion ou la sottise humaine. « Les vérités ne sont jamais nuisibles à la vérité ! » Cette maxime, qui est la nôtre, a été professée et mise en œuvre bien avant nous par l'abbé Fleury, c'est-à-dire par un prêtre dont la soutane recouvrait, selon l'expression d'Alexandre Vinet, le cœur d'un véritable historien et partant d'un vrai philosophe. »

- 
- EDMOND, scènes de la vie populaire à Rome, par A. Bresciani. Tournai, Casterman ; Paris, Lethielleux ; 1 vol. in-12 : 2 fr. 50 c.  
 — LAGRIMAS ou un ange sur la terre, scènes de mœurs contemporaines, par F. Caballero, trad. de l'espagnol par A. Marchais. Paris, E. Maillet ; 1 vol. in-12 : 1 fr.

*Edmond* renferme un panégyrique de Rome, en réponse aux

critiques de M. About et de maints autres touristes assez impertinents pour ne pas trouver tout admirable dans la métropole du catholicisme. Le roman qui sert de cadre à cette mise en scène offre peu d'intérêt. Ce sont des descriptions médiocres et de longs entretiens, accompagnés de tirades plus ou moins violentes contre les protestants. L'action se perd ou s'embrouille au milieu de ces controverses perpétuelles. Les principaux personnages semblent n'avoir d'autre mission que de faire l'éloge du peuple, du gouvernement et du clergé romains. Aux attaques de MM. About et C<sup>ie</sup> ils opposent un tableau tout à fait idyllique. On dirait à les entendre que Rome est le séjour par excellence de la paix, du bonheur et de la vraie piété. Malheureusement trop de faits, bien avérés, contredisent leur débonnaire optimisme, et M. Bresciani n'a pas la verve des adversaires contre lesquels il s'escrime. L'esprit lui fait défaut, et les exemples qu'il cite nous paraissent en général assez mal choisis. On y trouve beaucoup de niaiseries dévotes, de superstitions, de scènes triviales qui tendent plutôt à donner gain de cause aux critiques, en prouvant que Rome n'occupe pas un rang fort élevé sur l'échelle de la civilisation. Pour gagner l'opinion publique il faudrait de meilleurs arguments. Si d'un côté l'ironie piquante a peut-être été trop loin, de l'autre la défense est vraiment pitoyable, et le style vulgaire qu'elle emploie ne contribuera pas à la relever.

— C'est aussi par le style que pèche *Lagrimas*. Le reproche doit-il s'adresser à l'auteur ou bien au traducteur ? Nous ne savons ; mais l'un et l'autre peuvent bien en prendre leur part. Si le style de M. Marchais manque d'élégance, les scènes que décrit M. Caballero n'en ont guère. Deux des principaux personnages du roman sont des coquins de bas étage, enrichis aux dépens de toutes les dupes qu'ils ont pu rencontrer. Lagrimas, fille de l'un d'eux, représente au contraire ce qu'il y a de plus frêle, de plus délicat, de plus idéal ; une pauvre jeune créole, transplantée sous le climat d'Europe et dépérissant de langueur. Elle vit chez une marquise de Alocaz dont elle a connu la fille au couvent, et là nous voyons le beau monde espagnol, mais il n'apparaît pas sous un jour bien favorable. Les hommes y sont peu spirituels et les femmes passablement intrigantes ; le ton général pèche par l'absence de goût. M. Caballero passe, à ce qu'il paraît, pour le Wal-



ter-Scott de l'Espagne, du moins c'est ainsi que son traducteur l'appelle. Pour nous, après avoir lu *Lagrimas*, nous trouvons qu'il tient plutôt à la fois de Paul de Kock et de Lesage, avec moins de trivialité que le premier, et beaucoup moins d'esprit que le second. Cependant, pour bien le juger, il faudrait lire ses ouvrages dans l'original. On ne peut en effet s'empêcher de croire que l'interprétation a quelque peu défiguré l'œuvre de Caballero, s'il est vrai surtout que ce pseudonyme cache une plume féminine.

---

LE ROMAN d'un jeune homme RICHE, avec déductions philosophiques et morales, par E. Hardy. Blois, Giraud ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. — Le DROIT d'aisance, par M<sup>me</sup> Froment. Paris, A. Bray ; 1 vol. in-12 : 2 fr. — SECRETS du foyer domestique, par M<sup>lle</sup> S. Uliac-Trémadeure. Paris, Maillet ; 1 vol. in-12, fig. : 3 fr.

Dans le *Roman d'un jeune homme riche* M. Hardy s'est proposé d'offrir des leçons morales propres à faire une salutaire impression sur l'esprit de ses lecteurs. Il plaide la cause des principes, et s'efforce de mettre autant que possible en relief leur importance pour le bonheur soit des individus, soit de la société. L'intention est fort bonne, mais les moyens employés par l'auteur ne nous semblent pas heureux. Pour atteindre un tel but, il faut, avant tout, savoir captiver fortement l'attention du public auquel on s'adresse. Les péripéties du drame doivent être palpitantes d'intérêt, afin que la fatigue ou l'ennui ne puissent pas survenir en route. Une action bien conduite, des caractères habilement tracés, de charmants détails sont nécessaires pour donner quelque attrait à ce genre d'enseignement, ou plutôt pour détruire la répugnance qu'il inspire à certaines personnes. Les aspérités de la route ont besoin d'être dissimulées sous un gazon fleuri. Or, c'est précisément ce que M. Hardy ne fait pas. Il veut au contraire que les leçons morales soient plus que le reste en évidence, et prend la peine de les expliquer à mesure, de crainte, sans doute, que leur sens échappe aux lecteurs. Chaque chapitre est suivi de déductions philosophiques en guise d'intermèdes, qui coupent le récit d'une manière tout à fait peu récréative. Cette méthode ne nous semble

pas du tout attrayante. Elle ôte au roman son intérêt, sans que les principes en retirent aucun profit. L'auteur a du reste des vues excellentes, et, s'il ne s'est pas bien rendu compte des difficultés de son entreprise, on lui saura gré du louable esprit qui le dirige.

— M<sup>me</sup> Bourdon entend mieux l'art d'employer la littérature au service des idées salutaires et fécondes. Au lieu de dogmatiser, elle s'attache à peindre la vertu touchante, aimable, sympathique; elle cherche à remuer le cœur par des exemples qui font vibrer les sentiments les plus généreux. Sous sa plume, le droit d'aïnesse devient un noble privilège; celui de l'abnégation et du dévouement. La jeune Octavie se consacre à l'éducation des enfants de sa belle-mère, ainsi qu'au ménage de son père, devenu veuf pour la seconde fois. C'est une vie de sacrifices racontée avec beaucoup de simplicité, mais dont les incidents sont bien faits pour intéresser et pour émouvoir le lecteur. Cet exemple nous semble devoir être plus efficace que ne le seront jamais des réflexions philosophiques.

— « Nos plus grands maux nous viennent de nous : » telle est l'épigraphe du livre que M<sup>lle</sup> Ulliac-Trémadeure a traduit, ou plutôt imité de l'anglais. Cette sentence exprime une incontestable vérité. Si le bonheur se rencontre si rarement, cela vient surtout de ce que chacun prend peine à se rendre malheureux. Soit par faiblesse de caractère, soit par amour-propre, on subit le joug de ses passions ou de celles des autres. La crainte du ridicule empêche de réprimer bien des mauvais penchants qui deviennent une source d'écarts funestes au repos de l'esprit et du cœur. Les secrètes plaies qui rongent tant de familles n'ont le plus souvent pas d'autre cause. L'exemple choisi par l'auteur des *Secrets du foyer domestique* en offre une preuve assez frappante. C'est le goût de la boisson né du désir de briller dans les orgies. Un jeune docteur chirurgien, plein de talent, compromet son avenir par suite d'excès de ce genre. Quoique marié, il fréquente encore le cercle de viveurs dont il avait fait jusque-là partie, et ni l'amour de sa femme, ni le sentiment de la responsabilité qu'entraîne l'exercice d'une profession telle que la sienne ne peuvent réussir à vaincre la passion qui le domine. Il faut une catastrophe pour lui faire ouvrir les yeux. L'issue fatale d'une opération réveille sa conscience, et l'épouvante s'empare de lui lorsqu'il mesure l'abîme où l'a plongé le vice. Alors seulement commence la régénération

qui s'accomplit, non sans de pénibles luttes et des regrets amers.

Ce tableau ne manque pas de vérité, mais les mœurs qu'il retrace sont assez étrangères à la France, ou du moins on ne les y rencontre guère dans la classe éclairée.

---

LES GRECS anciens et les Grecs modernes, par le comte de Marcellus. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50.

M. de Marcellus est un admirateur enthousiaste de l'antiquité grecque. En dépit de la mode, il demeure fidèle à ce culte de l'idéal dont les disciples deviennent aujourd'hui de plus en plus rares. Nulle jouissance ne lui paraît plus douce que d'étudier les chefs-d'œuvre littéraires qui, malgré la différence des temps, des mœurs et des idées, sont encore nos meilleurs modèles. Aussi l'âge ne ralentit point son ardeur; l'*Épopée de Nonnos* et les *Chants populaires de la Grèce moderne*, qu'il a publiés récemment, en offrent des preuves assez remarquables. Son nouveau volume renferme encore des traductions présentées sous une forme très-ingénieuse. La Grèce moderne leur sert de cadre, et l'auteur nous transporte sur les lieux mêmes qui furent le théâtre des faits chantés par les anciens poètes. C'est d'abord Thérapia. Il descend un matin du palais de l'ambassade française pour aller se promener dans les environs, lorsque le poète Christopoulos l'aborde et lui fait remarquer que le golfe voisin est celui qui portait autrefois le nom de Pharmakia, parce que Médée, en venant de la Colchide, avait déposé là des poisons, suivant les uns, des médicaments, selon les autres. Et là-dessus, le Grec moderne entreprend de réhabiliter Médée. Dans ce but, il propose à M. de Marcellus de lire avec lui le troisième chant d'Apollonius de Rhodes. On se donne donc rendez-vous chez un ami commun, et la lecture a lieu, parsemée de discussions ou de commentaires qui lui donnent le plus piquant intérêt. Les trois amis, entraînés par le charme des traditions poétiques, exaltent outre mesure le talent d'Apollonius; mais survient un quatrième personnage, vieux diplomate grec plein de goût et d'érudition, qui les rappelle à l'ordre en leur lisant un passage de l'*Odyssee*, dont la simplicité contraste avec le luxe romanesque d'Apollonius. En face de Médée,

Nausicaé paraît d'autant plus pure et plus charmante. C'est la beauté classique par excellence à côté des écarts de la passion, l'épopée à côté du roman. On y peut voir une critique fine et délicate, non moins que juste, des travers de notre littérature contemporaine, quoique l'auteur s'abstienne de toute allusion et ne sorte point du domaine de l'antiquité. Il fait seulement ressortir la supériorité d'Homère sur Apollonius, mais cette comparaison est féconde en résultats applicables à toutes les époques.

M. de Marcellus nous donne ensuite la traduction de l'*Hymne à Cérès*, où le sentiment religieux se manifeste si noble et si pur; puis les *Hymnes* de Proclus, les *Argonautes* d'Orphée, les *Perses* d'Eschyle, et l'*Anthologie* de Méléagre. Ces études faites sur la terre d'Orient, au sein même de la nature dont s'étaient inspirés les écrivains grecs, offrent un grand charme. Elles sont accompagnées de remarques empruntées aux mœurs du pays, de détails familiers, qui souvent éclairent le texte mieux que des notes savantes. Le traducteur s'efforce ainsi de replacer autant que possible chaque œuvre dans le milieu qui la vit naître, et ses tentatives nous paraissent heureuses. Elles ont en même temps l'avantage de nous faire connaître ce que les Grecs modernes ont conservé de leurs ancêtres.

On n'appréciera pas moins le mérite d'une érudition élégante, agréable, qui se met à la portée de tous. M. de Marcellus traduit pour le public français; il veut l'initier aux œuvres du génie grec, et les entoure dans ce but d'accessoires propres à captiver son attention. La méthode est certainement excellente. Son livre a de plus l'attrait de la variété; les souvenirs de voyage s'y mêlent aux études littéraires; aux traductions succèdent deux notices intéressantes sur Pindare et sur l'épopée grecque au quatrième siècle de l'ère chrétienne, et les philologues trouveront à la fin du volume des notes relatives aux obscurités des textes grecs, avec plusieurs variantes nouvelles. Il eût été difficile de mieux justifier les vues que, dans son avant-propos, l'auteur exprime en ces termes modestes: « Il y a, dans l'Orient, un souvenir vivant des temps passés qui fait constamment cortège sur cette terre abandonnée, comme pour mieux redire, en présence de ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle fut autrefois. A tort ou à raison, il m'a toujours semblé qu'un voyageur attentif, s'il en avait longtemps étudié l'aspect et

les coutumes modernes, serait, pour cela même, doué de plus d'instinct pour en comprendre les beautés antiques; et qu'après avoir mieux joui des unes et des autres, il lui serait plus facile de les retracer. Cette opinion, il est vrai, je l'ai vue contredite par plus d'un observateur sédentaire, obstiné à demander à sa bibliothèque l'expérience que lui refuse son immobilité; mais j'y persiste, et l'essai que j'offre à mes lecteurs n'est qu'un argument nouveau à l'appui de mon sentiment.

« Ainsi je me persuade qu'après avoir vu les jeunes filles de Naxos blanchir les foustanelles de leurs frères aux belles sources qui avoisinent la mer, puis s'étonner de mon costume étranger, et sourire de l'imperfection de mon langage; je suis mieux préparé à reproduire les jeux des compagnes de Nausicaé, occupées à laver les tuniques d'Alcinoüs et fuyant à la vue d'Ulysse. Ne devrais-je pas savoir rendre un compte plus exact des manœuvres du navire *Argo*, dans les marais et à l'embouchure du fleuve de la Colchide, moi qui, assez près de là, ai si souvent caché ma barque derrière les roseaux de Rhébas, à l'endroit où ce frère inconnu du Phase livre comme lui ses courants limpides à l'Euxin? En tout cas, je me suis tant affectionné à ces réminiscences de mes pérégrinations orientales, que je demande une certaine indulgence pour le profit littéraire que j'ai cru en retirer, dût-il passer pour un paradoxe ou pour une illusion. »

---

SHAKSPEARE, ses œuvres et ses critiques, par A. Mézière. Paris, Charpentier; 1 vol. in-8° : 7 fr. 50 c.

Depuis quelques années on a beaucoup étudié Shakspeare, surtout en Angleterre, où ses œuvres sont devenues l'objet d'une admiration enthousiaste. « Corrections du texte primitif, interprétations nouvelles de ses œuvres, commentaires et exégèses, les travaux se succèdent sans interruption sur ce sujet qu'on pourrait croire épuisé, mais que la critique trouve toujours moyen de rajeunir. » Les Américains et les Allemands prennent une part active à ces recherches, desquelles ont surgi maintes théories esthétiques plus ou moins bizarres. Les systèmes abondent, et si

Shakspeare revenait au monde il serait bien surpris, sans doute, de tout ce qu'on prétend voir dans ses pièces de théâtre. Mais, grâce au zèle des investigateurs, nous possédons aujourd'hui de nombreux documents propres à faciliter l'intelligence des œuvres du poète. Sa vie reste encore bien obscure, cependant quelques actes authentiques permettent du moins d'apprécier la juste valeur des anecdotes que la légende nous a transmises. On possède assez de matériaux pour reconstruire en partie la société dans laquelle vécut Shakspeare et se faire une idée plus exacte des vues qui le dirigèrent ainsi que du milieu dont il subit l'influence. Le tort des critiques est en général d'attribuer à l'homme de génie beaucoup trop de calcul, de vouloir découvrir des profondeurs mystérieuses jusque dans ses moindres phrases, de ne pas admettre qu'il ait parfois donné simplement essor aux caprices de son imagination. M. Mézière montre plus de tact et de largeur. L'important, à ses yeux, est de rassembler toutes les données qui peuvent répandre quelque jour sur les mœurs et les idées, ainsi que sur les conditions théâtrales de l'époque. Il s'attache donc surtout aux faits que le zèle des investigateurs a mis en lumière et n'accepte que les plus probables. Le bon sens, qui lui sert de guide, imprime à son esquisse un cachet de vraisemblance dont la valeur nous paraît très-digne d'être appréciée. Pour bien juger Shakspeare, en effet, on a besoin de se placer au point de vue de son temps, de savoir ce qu'était l'art dramatique lorsqu'il débuta dans la carrière. Ses prédécesseurs se divisaient en deux camps déjà très-distincts. Les uns imitaient Sénèque, seul représentant de l'antiquité dont ils connussent parfaitement les ouvrages; les autres puisaient leur inspiration aux sources nationales et conservaient encore la tradition des mystères du moyen âge. Depuis plus de vingt ans la lutte s'était engagée entre les classiques et les romantiques, sans que le public eût décidé la victoire, quoiqu'il inclinât de préférence vers ces derniers. De part et d'autre, d'ailleurs, on manquait de goût, et la pauvreté des moyens scéniques rendait presque impossibles les progrès du théâtre. Au milieu de ces obstacles, Shakspeare se fraya par son génie une route nouvelle. Indépendant des deux partis, il s'appropriâ ce qu'ils avaient de bon et sut éviter leurs excès. Un trait qui le distingue particulièrement, c'est le caractère moral de ses pièces, où domine tou-

jours le respect pour le mariage, pour la famille et l'autorité paternelle, où l'amour ne manque jamais d'élévation et de pureté. Le poète demeure fidèle au culte de l'idéal, quoiqu'il aborde volontiers les détails même les plus vulgaires. Il n'a pu s'affranchir complètement des préjugés ni des travers de la mode, mais son esprit plane dans une sphère plus haute. La plus étrange erreur commise à son égard est de l'avoir représenté comme un génie inculte. « Ce prétendu barbare, que nos écrivains du dix-huitième siècle traitaient de si haut, déploie une admirable finesse dans la conception et dans le développement des caractères, et quand il met sur la scène un héros tragique, il analyse ses sentiments avec plus de pénétration que les plus clairvoyants de nos moralistes. » Chez lui l'art ne fait pas défaut, seulement il semble instinctif plutôt que raisonné; Shakspeare l'applique à l'étude du cœur humain et non pas aux procédés dramatiques. Les questions de théorie ne le préoccupent guère. Toutes les formes lui sont bonnes, pourvu qu'elles lui permettent de rendre avec vérité les caractères et les sentiments. Quant aux règles didactiques, il s'en inquiète si peu que, dans ses nombreux drames, on en trouverait difficilement deux qui se ressemblent soit par le plan, soit par la charpente. C'est un génie éminemment original, individuel, et qui n'a jamais eu la prétention d'être chef d'école. M. Mézière analyse d'une manière fort intéressante quelques-unes des principales pièces et passe le reste en revue, plus rapidement, avec de judicieuses remarques bien propres à faire comprendre les beautés qui s'y rencontrent. Son livre se recommande par des vues littéraires pleines de tact et de bon sens, non moins que par une étude approfondie des travaux dont la vie et les œuvres de Shakspeare ont été l'objet.

---

JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne, scènes historiques, par Th. Lavallée. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Cet épisode est divisé en trois parties : la mort du duc d'Orléans, les Bouchers de Paris, la dame de Giac. Pour de telles scènes, la forme dramatique offre de précieux avantages. Elle peut les rendre d'une manière très-saisissante et n'a pas les longueurs inévitables

du récit. On assiste aux diverses péripéties de l'action, les caractères s'y montrent avec leur individualité bien mieux prononcée, le cachet de l'époque est plus facile à conserver que dans des descriptions qui n'en donnent jamais qu'un aperçu très-superficiel. Mais ce genre de composition exige la connaissance approfondie de l'histoire, jointe à celle du cœur humain. Il faut savoir comprendre et peindre le jeu des passions avec leurs aspects si variés, saisir la nuance propre à chaque personnage, soigner enfin la mise en scène jusque dans ses moindres détails, de telle sorte que tout y soit en parfaite harmonie. L'auteur doit donc être archéologue et philosophe autant qu'historien. Les artifices du style ne lui sont pas moins indispensables pour donner de l'attrait au dialogue et reproduire les allures des différentes classes de la société. M. Lavallée nous paraît remplir assez bien ces conditions. Il a beaucoup étudié les chroniqueurs et sait profiter des moindres détails que renferment leurs récits. On lui reprochera peut-être d'avoir trop multiplié les accessoires ; cependant ils étaient nécessaires pour soutenir l'intérêt sans altérer l'histoire, qui n'offre pas toutes les ressources d'une action dramatique. D'ailleurs, la figure principale ressort en traits vigoureux, et l'émeute des bouchers de Paris est habilement peinte. Le peuple y joue un rôle de dupe qu'il n'a que trop souvent répété depuis. Jean sans peur le flatte d'abord, l'exploite au profit de ses desseins ambitieux ; mais lorsque vient le moment décisif, il recule et ne songe qu'à se tirer sain et sauf de la bagarre, en laissant massacrer les auxiliaires qui voulaient le proclamer roi. La troisième partie retrace l'intrigue par laquelle fut vengée la mort du duc d'Orléans. Là se trouvent les vrais éléments du drame. La dame de Giac, pour obtenir grâce auprès de son époux qu'elle a trompé, se fait l'instrument du complot de Montereau, et livre aux assassins son amant le duc de Bourgogne. Cet épisode final captivera davantage l'attention des lecteurs, parce qu'il se prête mieux aux formes dramatiques, mais son exactitude nous paraît aussi plus douteuse.

---



UNE FAMILLE BRETONNE, ouvrage dédié à l'adolescence, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot (Anna Edianez). Paris, Ambroise Bray; 1 vol. in-12. — LES PETITS ENFANTS, contes d'une mère, par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12.

La littérature enfantine n'a pas un siècle d'existence. Au temps où Rousseau s'écriait : « Les livres sont le fléau des enfants, » il ne parlait que des livres d'étude. A ce moment, les contes de Perrault et de M<sup>me</sup> d'Aulnoy formaient seuls, avec les fables de Fénelon, la bibliothèque des petits Français. Les Anglais sont les premiers qui aient écrit spécialement pour le jeune âge. Les Allemands vinrent ensuite. Les Français, avant de produire en ce genre des ouvrages originaux, imitèrent ou traduisirent les Anglais et les Allemands. Mais, s'ils ont commencé tard, ils ont bien regagné le temps perdu. Que de livres destinés à former l'esprit et le cœur de la jeunesse ! Au moment des étrennes, quelle multitude de volumes dorés sur tranche et remplis de gravures ! Les uns tout nouveaux, les autres, anciens déjà, mais vêtus de neuf, font une concurrence active aux vélocipèdes, aux poupées et aux cornets de pralines.

Les enfants d'aujourd'hui, loin de considérer les livres comme un fléau, acceptent généralement avec joie ceux qu'on leur donne, et il s'ensuit qu'ils lisent beaucoup. Est-ce un bien, est-ce un mal ? C'est selon. C'est un bien, s'ils lisent de bons ouvrages, non pas uniquement des fictions, si morales qu'on les suppose, mais aussi des récits historiques, des biographies, des voyages, de l'histoire naturelle. C'est un grand bien, s'ils lisent avec leurs parents, leur demandent des éclaircissements, leur proposent leurs objections, si les parents font de la lecture un exercice d'esprit et de jugement, arrêtent leurs enfants à tel endroit pour expliquer, développer, ou même réfuter les idées de l'auteur. C'est un mal, ce peut être un grand mal si l'enfant lit seul, dévorant volume après volume, sans choix et sans guide. Car, lors même que, par un rare bonheur, il ne lirait aucun ouvrage décidément mauvais, immoral, dangereux, il en lira toujours bon nombre de médiocres, sans aucun mérite littéraire, et très-propres à égarer son jugement, à lui donner une foule d'idées fausses sur les hommes et sur les

choses. Les chefs-d'œuvre ne sont pas plus communs dans la littérature enfantine que dans toute autre branche. Ne fait pas qui veut un bon livre d'enfant. Il faut d'abord être animé de ce respect profond que l'on doit à l'enfance, et d'un vrai désir de lui être utile ; il faut un jugement sûr, des principes solides, de l'élévation dans la pensée. Il faut connaître les enfants, savoir les intéresser, parler leur langage et se mettre à leur portée. Il faut enfin être capable de dessiner des caractères, de combiner et de grouper les incidents d'une narration et de l'écrire avec élégance et pureté.

Or, parmi tous ceux qui se mêlent d'écrire pour la génération naissante, combien en est-il qui réunissent toutes ces qualités ? Combien en est-il qui atteignent le double but d'amuser les jeunes lecteurs et de produire sur eux une impression salutaire ? Combien en est-il dont les ouvrages puissent, à aussi bon droit que le charmant livre de Maria Edgeworth, s'appeler l'*Aide des parents* ?

Bien peu, et chez les Français, de leur propre aveu, moins encore qu'ailleurs. Les Allemands ont une naïve bonhomie, une grâce poétique attendrie et attrayante, bien qu'ils donnent assez souvent dans le romanesque et ne soient pas toujours exempts de niaiserie. Aux Anglais la palme ; leur supériorité est incontestée, tellement que nous avons entendu plus d'une personne, achetant des livres pour des enfants, dire au libraire : Donnez-moi quelque chose qui soit traduit de l'anglais. Ces personnes étaient par trop confiantes, car il se fait aussi en Angleterre bien des ouvrages de pacotille. Mais ce qui distingue cette nation et se retrouve presque partout, c'est un esprit religieux et moral qui anime tout. Quant au charme, à l'intérêt des récits, nous n'avons qu'à en appeler aux souvenirs des petits et des grands. Qui n'a lu et relu les œuvres des Barbauld, des Edgeworth, des Fraser, des Sherwood ? (J'en passe, et des meilleurs.) Qui ne s'est laissé captiver par ces fraîches peintures, ces scènes gracieuses, comiques, touchantes, ces caractères si vrais, si naturels ?

Le naturel, c'est ce qui manque trop souvent aux auteurs français qui font des ouvrages dits d'éducation. Cela tient à plusieurs causes. D'abord, beaucoup entreprennent cette tâche sans s'être demandé s'ils y sont propres. Ils pensent qu'il leur suffit d'affubler leur pensée d'un style qui vise au naïf, mais qui n'est que niais,

comme les gens qui, en parlant aux enfants, croient devoir *blâser*, *zézeyer*, et prendre des intonations flûtées. Puis, au lieu de se préoccuper uniquement de leurs jeunes lecteurs, la plupart de ces écrivains visent à se faire admirer des parents. De là tant de belles phrases, tant de périodes ronflantes, tant d'allusions et de traits d'esprit auxquels les pauvres petits n'entendent rien. Peut-être, au reste, nous trompons-nous. Les enfants français goûtent peut-être cette manière, car ils sont moins enfants qu'ailleurs, et le sont moins longtemps. Ils sont pleins de grâce, de gentillesse; leurs mouvements sont aisés, leurs réparties toujours promptes, et quelquefois spirituelles. Mais ce petit bonhomme si bien ganté, si bien cravaté, qui mordille avec tant d'aisance la pomme d'un jonc assorti à sa taille; cette petite demoiselle qui balance si gracieusement sa crinoline, agit si élégamment son mouchoir de batiste, et sait prendre de si savants airs de tête, sont-ce là des enfants, ou bien des miniatures d'homme et de femme? Eh bien! il faudrait combattre ces vaniteux penchants, et non les cultiver et les choyer; il faudrait ne pas parler sans cesse de beauté et de parure; il faudrait bannir, des ouvrages faits pour la jeunesse, le clinquant et le faux qui en déparent un si grand nombre.

Est-ce à dire que nous condamnions sans exception tous les livres d'enfant écrits par des Français? Qu'ainsi n'advienne; on nous accuserait à bon droit d'injustice et de partialité. Certainement il y a des auteurs français qui ont fait de bons ouvrages en ce genre; nous rappellerons, parmi ceux que nous tenons en plus haute estime, M<sup>me</sup> Le Prince de Beaumont, M<sup>me</sup> Delafaye-Bréhier, M<sup>lle</sup> Ulliac-Trémadeure et surtout M<sup>me</sup> Guizot. Nous déclarons tout crûment que nous ne plaçons pas à côté de leurs œuvres les livres que nous annonçons. Cependant, nous sommes bien loin d'en déconseiller l'achat et la lecture.

*La Famille bretonne* nous plaît moins que les *Contes d'une mère*. Pourquoi cette famille est-elle bretonne plutôt que picarde ou languedocienne? Uniquement, ce nous semble, parce qu'elle habite la Bretagne. L'auteur mentionne trop souvent les charmantes figures et les gracieuses attitudes de ses jeunes héroïnes. Il nous donne de grands détails sur leur mise, bien qu'il combatte l'amour exagéré de la toilette. On trouve dans son livre une dévotion

aisée et fashionable; une demoiselle garnit une chapelle de *fleurs à la minute*, et cultive son jardin afin d'avoir de quoi faire des guirlandes pour le mois de Marie; deux petites filles font leur première communion, et l'on nous décrit tellement par le menu la manière dont elles sont vêtues, que l'on croit lire une page du *Journal des modes*. Malgré tout cela, l'ouvrage n'est certainement dépourvu ni d'intérêt, ni d'agrément, et les incidents s'y succèdent dans une amusante variété.

*Les petits enfants*, comme le titre l'indique, s'adressent à de tout jeunes lecteurs. Pourquoi les enfants qui paraissent dans ces contes appartiennent-ils presque tous à des familles opulentes? M<sup>me</sup> Guizot n'en usait pas ainsi; elle prend souvent dans les classes laborieuses et parmi les gens peu aisés, les héros de ses admirables récits. Les personnes qui possèdent des châteaux, des parcs, des voitures, qui peuvent donner pour jouets à leurs enfants de petites vaches en chair et en os, ne sont pas en majorité dans la société. M<sup>me</sup> de Witt n'écrit pas, nous le croyons, uniquement pour eux. D'ailleurs, il y aurait moins d'inconvénients, selon nous, à dépeindre à des enfants riches des situations modestes, qu'à présenter constamment aux enfants des classes moyennes des images de luxe et de grandeur. Ce n'est pas que M<sup>me</sup> de Witt fût incapable de faire des peintures plus simples; la seule nouvelle dont l'héroïne soit pauvre, la *Cage de l'oiseau*, est l'une des plus jolies du recueil. Toutes ces nouvelles n'ont pas une moralité bien déterminée et appréciable au premier coup d'œil; nous n'en faisons nullement un sujet de reproche; nous ne pensons pas du tout qu'il soit nécessaire de coudre invariablement à chaque récit une morale plus ou moins bien amenée. Mais nous demanderons pourtant à quoi rime l'histoire *des trois ours*? Valait-elle la peine d'une traduction? Dans l'original, il y a sans doute des effets d'allitération qui lui donnent quelque piquant; en français, cela n'a ni queue ni tête, et se serait à sa place que dans un recueil comme celui des frères Grimm. Voilà pour la critique. Maintenant nous reconnaissons avec plaisir, dans cet ouvrage, de la grâce, du naturel et du mouvement.

Mais, à moins de s'aveugler, on ne peut méconnaître que la littérature enfantine subit aussi sa phase de décadence. Tout ce qui se fait est pâle, les contours en sont effacés, la touche en est molle.

D'originalité, il n'y en a plus guère ; il serait injuste d'en imputer toute la faute aux auteurs. Il est bien difficile de découvrir de nouveaux filons dans une mine tant exploitée, de se frayer de nouvelles routes dans un pays tant parcouru. Le Métromane disait :

Malheur aux écrivains qui viendront après moi !

Ne sommes-nous pas dans la période de ces écrivains à qui l'on n'a rien laissé à dire ? Ne pouvons-nous pas nous écrier avec un autre poète :

Nous, vieillards nés d'hier, qui nous rajeunira ?

W. G.

---

### **RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.**

LE BAPTÊME, l'alliance et la famille, par Ph. Wolff, de Genève, pasteur à Montréal (Canada). Paris, Grassart; 1 vol. in-12.

Ce livre est un manifeste dirigé contre la doctrine des anabaptistes dont les adhérents sont, à ce qu'il paraît, nombreux aux Etats-Unis et fort actifs à faire de la propagande. Pour les combattre, M. Wolff s'appuie principalement sur l'étude approfondie des saintes Écritures, mais il y joint de plus des considérations sociales assez importantes. Il emprunte à ces deux ordres d'idées une série d'arguments fort remarquables qui prouvent de la manière la plus évidente que : 1° dans le baptême chrétien ce n'est pas l'eau qui constitue l'élément principal, elle n'est qu'un symbole de la purification spirituelle et n'a donc de valeur que par l'idée qui s'y rattache, idée sur laquelle maints passages du Nouveau Testament ne sauraient laisser aucun doute ; 2° dès les premiers siècles on baptisa les jeunes enfants, l'immersion adoptée par les anabaptistes ne s'introduisit que plus tard et dans les Églises corrompues, dont l'erreur était de vouloir remonter jusqu'à Jean-Baptiste, au lieu de prendre l'institution du baptême telle que l'ont établie Jésus-Christ et ses apôtres ; 3° le baptême est non-seulement le premier lien religieux, extérieur et formel en-

tre l'homme et son Créateur, mais encore il est l'institution de la famille chrétienne à tous les membres de laquelle il imprime son cachet, tandis que chez les anabaptistes ce n'est, pour le parent qui le reçoit sans y faire participer ses enfants, qu'une cérémonie incomplète et non valide ; 4<sup>o</sup> le zèle aveugle des anabaptistes les conduit à la plus triste intolérance, car l'immersion ayant seule et par elle-même la vertu de sauver, ils excommunient tous ceux qui ne la pratiquent pas ; c'est une superstition féconde en résultats déplorables, soit au point de vue religieux, soit au point de vue moral ; elle rétablit la maxime : « Hors de l'Église point de salut, » et fait dépendre ce salut d'une simple cérémonie matérielle qui prend aux yeux de la foule le caractère d'une opération magique.

Ces objections, présentées avec méthode et clarté, nous semblent propres à faire beaucoup d'impression. M. Wolff s'y montre habile controversiste, très-versé dans la connaissance de l'Évangile, mais d'un bout à l'autre il conserve le ton digne et les formes polies qui conviennent en de tels débats.

---

LA SITUATION : douleurs, dangers, devoirs, consolations des catholiques, dans les temps actuels, par Mgr. Gaume. Paris, Gaume frères et J. Duprey ; 1 vol. in-8. — L'ÉGLISE ET L'ÉTAT au XIX<sup>me</sup> siècle, par le duc de Valmy. Paris, Garnier frères ; 1 vol. in-8.

Ces deux ouvrages traitent de la question romaine, mais sous des aspects bien différents. L'un considère le pouvoir temporel comme la base indispensable de la papauté, l'autre, au contraire, comme une entrave dont il faut la débarrasser le plus tôt possible. Pour M. Gaume, les attaques dirigées contre l'Église ne sont que la conséquence naturelle du mouvement révolutionnaire, dont le véritable chef est Satan. L'armée de celui-ci s'appelle légion, le but de ses efforts est de reconquérir l'empire du monde qu'il possédait avant l'ère chrétienne. Dès lors il ne s'agit plus d'attaquer spécialement tels ou tels ambitieux qui semblent se mettre à la tête de cette révolte ; ils servent l'Antechrist en instruments aveugles et creusent un abîme dans lequel ils tomberont

eux-mêmes. Rois, princes, démagogues, peu importe leur qualité, l'Église défend son principe sans égard aux personnes. Or le principe c'est que la suprématie du pape embrasse le temporel et le spirituel. Le vicaire de Dieu sur la terre doit dominer au-dessus des puissances terrestres, et son indépendance exige qu'il soit souverain d'un Etat, qu'il ait ses revenus, ses sujets, sa cour, en un mot tous les moyens nécessaires à l'exercice du pouvoir. Voilà ce que demande le catholicisme fidèle aux traditions, ce qu'ont toujours demandé ses plus logiques avocats, qui, naguère encore, dans l'assemblée des évêques réunis pour proclamer le dogme de l'immaculée conception de la Vierge, aurait voulu faire en même temps reconnaître que l'infaillibilité n'appartient qu'à la seule personne du souverain-pontife. Quiconque repousse leur doctrine est donc hérétique, et nulle considération ne saurait le garantir des foudres du Vatican. D'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui n'a-t-il pas été dès l'origine annoncé dans les prophéties relatives au règne de l'Antechrist ? L'Église entre dans une période d'épreuves terribles dont elle sortira triomphante. Son devoir est de combattre ; aux prises avec Satan, elle n'a point de ménagements à garder. Mgr. Gaume donne l'exemple ; on croirait, à l'entendre, que nous sommes en pleine persécution religieuse et que les martyrs vont abonder. Cependant la foi ne paraît point engagée dans le débat actuel qui porte uniquement sur un point d'organisation ecclésiastique. Jésus-Christ a dit : « Mon empire n'est pas de ce monde, » et prêchait de rendre à César ce qui appartient à César. Il ne pouvait marquer d'une manière plus positive la distinction à faire entre l'Église et l'Etat. Les empiétements de Rome furent des résultats peut-être inévitables de la lutte contre le paganisme. En présence du rôle que celui-ci jouait dans l'ordre civil et politique, on jugea convenable de ne pas rompre tout à coup des habitudes invétérées ; pour gagner plus vite la multitude on fit de nombreuses concessions. Puis, lorsque, après la chute de l'empire, des flots de barbares inondèrent l'Europe, l'Église devint le refuge des idées de justice et d'humanité qui contribuèrent à rendre son influence plus légitime et plus puissante. Mais ce n'était là qu'un compromis temporaire, en attendant que le vrai principe du christianisme pût prendre son essor. Aujourd'hui les circonstances ont changé. Le pouvoir temporel de Rome s'est cor-

rompu, tandis que celui des autres souverains tendait plutôt à s'améliorer sans cesse. Il en résulte un contraste choquant, inverse de celui que présentait jadis la civilisation protégée par l'Eglise contre la barbarie des princes laïques. Le progrès s'est introduit plus ou moins partout, sauf dans les Etats du pape. On sait d'ailleurs quelle source de complications funestes offre ce pouvoir mixte. Aussi comprend-on que des hommes, sincèrement attachés du reste à la foi catholique, soient désireux de faire cesser un pareil état de choses. Ils ne se posent pas en ennemis de la religion, au contraire leur but est de la débarrasser de cet impur alliage qui leur paraît à juste titre fort nuisible. La brochure de M. le duc de Valmy, par exemple, expose avec beaucoup de clarté les inconvénients du pouvoir temporel, et montre que son maintien, loin d'être utile au catholicisme, le menacerait d'une ruine prochaine. Sans doute l'organisation ecclésiastique devra subir des changements assez graves, mais les intérêts de l'Eglise ne sont pas tout à fait ceux du christianisme. On peut à cet égard professer d'autres opinions que celles de Mgr. Gaume. Si le clergé s'obstine à vouloir ainsi donner au pouvoir temporel du pape une valeur presque dogmatique, il risque de mettre en péril tout l'édifice de l'Eglise romaine. M. de Valmy fait très-bien ressortir les difficultés d'une anomalie que la marche des idées rend de jour en jour moins compatible, soit avec les institutions politiques, soit avec les tendances de notre époque. Il en conclut que l'Eglise elle-même doit aspirer à sortir de cet impasse, et propose comme moyen un concile, dans lequel serait discutée la nouvelle organisation ecclésiastique, fondée uniquement sur l'autorité spirituelle. Quant au pouvoir temporel, il le regarde comme fini ; les efforts tentés pour le maintenir ne serviront, selon lui, qu'à prolonger son agonie aux dépens de l'Eglise, qui court alors la triste chance d'être entraînée dans sa ruine. Ce serait peut-être une immense réforme, dont nul ne peut fixer d'avance la portée, mais l'expédient proposé par M. de Valmy nous semble du moins plus conforme à la charité chrétienne ; il n'appelle pas ses adversaires *légion*, il ne les accuse pas d'être des suppôts de Satan, et se garde bien de confondre les vérités religieuses avec les abus de la hiérarchie.



**ESPRIT** d'Alexandre Vinet. Pensées et réflexions extraites de tous ses ouvrages et de quelques manuscrits inédits, rangées dans un ordre méthodique et précédées d'une préface, par J.-F. Astié. Paris et Genève, Joël Cherbuliez, libraire-éditeur; Lausanne, A. Delafontaine, libraire, 1861; 2 vol. in-12 : 7 fr.

Nous demandons beaucoup d'indulgence pour ce compte rendu. D'abord, peut-être sommes-nous trop faible pour le bien faire et pour juger une si grande réputation; puis, l'immensité de la matière à examiner, sa profondeur, le genre même de la publication, laquelle est comme le résumé de tous les ouvrages de l'illustre Vaudois, tout cela met devant notre imagination comme un rocher de Sisyphe que nous désespérons de mouvoir, ou qui, à chacun de nos efforts, risque de retomber sur nous et de nous écraser. Cependant, nous dirons notre avis du mieux qu'il nous sera possible, n'entendant exprimer que des impressions et un jugement tout personnel; nous déclarons même n'avoir lu aucune des appréciations qui ont pu être faites ailleurs.

« Mon verre est tout petit, mais je vois par mon verre. »

*L'esprit d'un auteur*, dit le dictionnaire de l'Académie, est un recueil de pensées choisies, extraites des ouvrages de cet auteur. Mais cette définition ne nous paraît pas juste; il aurait fallu dire, nous semble-t-il, choisies dans le but de bien faire connaître l'esprit, l'âme et le talent de cet auteur. Nous comprenons qu'on nous donne l'esprit de Locke, de Hobbes, de Rousseau, de Malthus. Le choix sera une condensation de leur manière dominante de voir et de sentir, il ne devra contenir que ce qui la rendra sensible au lecteur; ce choix sera possible, parce que chacun de ces auteurs représente réellement une idée, idée que rappelle le simple énoncé de son nom. Mais peut-on donner l'esprit de tous les auteurs; peut-on, en particulier, nous donner celui de Vinet? Quant à la première question, il nous paraît qu'elle est, avec certains écrivains, d'une difficulté presque insoluble, leur esprit, vrai protée, ayant consisté précisément à revêtir toutes sortes d'esprit! Peut-on donner l'esprit de Vinet? Oui et non. Oui, en ce sens qu'il a été, avant tout, un philosophe chrétien, un penseur qui a consacré

ses facultés à montrer que le christianisme est aussi une philosophie, la plus belle, la meilleure des philosophies ; oui, en ce sens encore, que l'indépendance de l'Eglise chrétienne a été pour lui une question capitale, qui a pris une place considérable dans ses méditations ; oui encore, parce qu'il a été un littérateur éminemment spiritualiste, et qu'il aurait voulu voir les principes du christianisme s'établir partout, et tout pénétrer : débats politiques et civils, éducation, cœur humain, famille, société. Mais, faudra-t-il aussi, pour donner son *esprit*, mettre à contribution ses ouvrages de circonstance ou de vocation ? Nous n'en sommes pas aussi convaincu, et, tout au moins, nous eût-il paru opportun que M. Astié commençât par nous dire d'après quelles règles il a fait son choix, quelle marche il a suivie pour ne pas risquer de s'égarer ou d'aller au delà du nécessaire. Si, dans sa préface, il nous eût fait connaître sa méthode, nous serions mieux en état de juger son travail et d'en reconnaître le mérite ; nous saurions mieux jusqu'à quel point il nous a exposé le caractère de la pensée et du talent de Vinet, s'il nous a bien réellement donné un *esprit* et non une simple compilation.

L'épigramme choisie par M. Astié nous semble indiquer encore un autre but, voisin du premier, celui de traduire Vinet, soit, si nous comprenons bien ce mot, de le rendre plus populaire, accessible à un plus grand nombre. « Si je n'ai su parler que pour peu de personnes, dit Vinet, peut-être quelqu'un prendra la peine de me faire parler pour tous. »

Quelle est la manière de faire parler pour tous un auteur qui n'a parlé que pour peu de personnes ? C'est, si nous ne nous trompons, de donner une forme concrète aux enseignements, aux principes que l'auteur n'a présentés que sous une forme générale et abstraite ; c'est de rendre tangibles et visibles, à l'aide d'exemples, des vérités qui, dans l'auteur primitif, ont été exprimées dans un langage purement philosophique ; c'est d'entrer dans des développements que l'auteur qu'on traduit a négligés ou dédaignés ; c'est, soit par l'analyse détaillée des idées, soit par la forme nouvelle qu'on leur donne, les faire descendre à un niveau plus général, les mettre, comme on l'a dit si souvent, à hauteur d'appui. C'est ainsi qu'Etienne Dumont a traduit Bentham, et que Kant et Hegel

ont été vulgarisés par de nombreux disciples, autant du moins qu'ils pouvaient l'être.

Mais donner des pensées et des réflexions extraites de tous les ouvrages d'un auteur, fussent-elles rangées dans un ordre méthodique, et précédées d'une préface, est-ce le *traduire* ? Nous ne le pensons pas, si cet ordre n'est pas le plus propre à mettre en relief le développement successif des pensées dominantes de l'auteur ; si cette préface ne nous met pas en position de juger la justesse du procédé que l'on a suivi pour saisir l'*esprit*. Tout est là : or, quoique l'ordre choisi par M. Astié soit méthodique, est-il bien celui qui pouvait et devait le mieux conduire au but d'interpréter et de populariser son auteur ? Nous aurions voulu trouver chez l'interprète, d'abord, une vue plus distincte de ce qu'il désirait obtenir, puis, un classement des œuvres qui y correspondît, enfin, une citation de pensées plus génésique, qui nous les montrât mieux sortant les unes des autres ; un ordre qui eût mieux fait sentir leur succession naturelle et les modifications qu'avaient pu y apporter l'expérience, la méditation, la vie, ou, si cela n'était pas possible, au moins l'ordre de publication, qui a chance de cadrer assez bien avec le développement d'un auteur. Peut-être, en prenant tout simplement ce dernier parti, M. Astié nous eût-il mieux fait lire dans l'*esprit* de Vinet.

Les ouvrages de Vinet sont si nombreux, nous dira-t-on, ils se vendent si cher, qu'un travail qui les résume et les condense, doit par là même les traduire, contribuer à répandre les idées qui en forment le fond. Nous n'en sommes pas persuadé.

Il y a plus de satisfaction à lire en ensemble que des pensées détachées. A mesure qu'on lit un ouvrage où une idée principale est exposée, on suit volontiers les développements ; plus ils se multiplient, plus on s'intéresse. On résiste, on objecte, puis on voit quelques-unes des objections qu'on avait à faire, réfutées ou affaiblies. On continue : nouvelle lutte, nouveau charme. Si l'on n'est pas vaincu, on sait gré du moins à l'auteur d'avoir tenté de vaincre. La lecture achevée, on voit distinctement tout le champ de bataille, on peut renouveler au dedans de soi les différentes péripéties du combat, on sait où l'on a dû céder du terrain, on sait où l'on est fort : on peut prononcer un jugement ; ou bien, si l'on a lu d'une manière moins active, on est du moins comme un juré qui a en-

tendu tous les témoins, tous les débats, et qui peut donner sa voix pour ou contre en connaissance de cause. En est-il ainsi quand on n'a lu que des pensées détachées ?

L'*Esprit* risque ensuite, suivant nous, de faire juger Vinet comme plus difficile à saisir, plus abstrait qu'il n'est réellement. En lisant des pensées arrachées à leur contexte, on commence presque tous les jours par être désorienté ; on ne connaît pas ce qui précédait, on ne devine pas tout de suite où tend ce qu'on lit, et de quel tout c'est une minime partie. Que de fois cela nous est arrivé, en étudiant ces deux volumes, et que nous aurions voulu avoir à l'instant sous la main le livre original pour y chercher une explication !

Ce n'est pas tout. Quand on rencontre ici et là des subtilités, quelque exagération, un langage trop professoral, une définition, une observation peu remarquables, des figures incohérentes, des images obscures empruntées aux sciences, on est excessivement choqué, et l'on se dit : Le choix a-t-il été bien fait ? N'aurait-il pas mieux valu laisser cela de côté ? On a raison. A sa place, dans le livre de Vinet, cela se faisait pardonner, c'était noyé dans des beautés, précédé ou suivi de choses excellentes. Ce n'était là qu'une cheville, un pont, une simple parenthèse ; on ne s'y arrêtait pas. Ici, c'est devenu un objet spécial d'attention. A ce qu'on lui donne comme une pensée détachée, le lecteur applique tout naturellement la sévérité dont les recueils de Pascal, de la Rochefoucauld, de Vauvenargue, ont fait une loi : un *Esprit* est jugé comme des *Maximes*. Un *Esprit* où le choix n'est pas assez sobre, peut donc rendre à l'auteur qu'il veut servir le contraire d'un service.

Enfin, nous reprocherons à ce genre de travail les répétitions auxquelles il entraîne, et les diversités de style qu'il impose nécessairement. La forme didactique y fait place, quelquefois dans la même page, à la forme oratoire, et la diction littéraire au langage métaphysique. Le philosophe raisonneur passe sa plume à l'observateur ému, et comme cela se fait sans transition, on est tout déconcerté dans la lecture ; on souffre dans sa jouissance.

Pour toutes ces raisons, nous ne pensons pas, quelle que soit l'estime que nous inspire l'essai de M. Astié, que l'*Esprit* soit une traduction suffisante de Vinet.

Vinet ne sera traduit que du jour où il aura trouvé son Etienne Dumont.

Avoir un talent impopulaire, c'est un défaut. Est-ce le seul défaut de Vinet? Aurons-nous l'audace de dire que ce penseur chrétien nous semble, à certains égards, incomplet, un peu étroit, ou timide?

Au commencement de sa carrière, il n'a eu de compréhension et de sympathie que pour un seul système théologique. Il nous a donné plutôt la philosophie de l'orthodoxie que celle du christianisme; il n'a admis qu'une vue du christianisme, et il a cherché à la rendre seule acceptable au regard de la raison.

En ce sens, il a dit des choses fort belles et bien senties: Mais qu'aperçoit-on bientôt en lisant ses réflexions? C'est qu'au fond, pour justifier les formules orthodoxes et en faire apprécier la vérité, il ne donne pas aux mots, à ceux de *chute* et de *rédemption*, par exemple, le sens strict que leur imposent les orthodoxes rigides: aussi pensons-nous qu'il a dû plus d'une fois les effrayer et les mécontenter. Mais les hétérodoxes, dont il n'emploie jamais les formules, il est vrai, que se sont-ils dit à part eux! Ils se sont dit: Pourquoi tellement tenir à la formule orthodoxe, quand, en réalité, on la comprend avec largeur? Pourquoi avoir l'air de donner raison à un parti dont on n'est pas entièrement? Cela ne s'explique que par la lutte entre les impressions du premier âge et les réflexions de la maturité, et il faut croire que si Vinet eût vécu plus longtemps, il eût renoncé à des énonciations qu'il n'admettait qu'en les interprétant.

Un fait plus étrange, c'est son silence sur les questions de critique sacrée. Avait-il un parti pris à leur égard? Les redoutait-il? Etait-il résolu à ne pas déranger le système qu'il avait adopté ou reçu? Quoi qu'il en soit, nous ne comprenons pas cette abstention chez un théologien protestant. Les questions de critique ne sont-elles pas comme le mur de fondation? Comment faire cas de l'édifice sans avoir examiné sur quoi il repose? Telle la fondation, telle la construction. Pourquoi donc ce silence?

Vinet n'a pas été aussi réservé sur la question de l'Eglise. On peut dire qu'il y a consacré la majeure partie de ses facultés et de sa vie, car il s'en est occupé dès son premier ouvrage (*Liberté des cultes*).

Oserons-nous dire qu'ici encore il nous semble un homme de parti pris, regardant toujours du même côté, voyant tous les inconvénients et les dangers de ce qu'il attaque, tous les avantages et rien que les avantages de ce qu'il défend ?

Vinet nous a toujours paru parler sur cette question plus en homme d'étude qu'en homme pratique.

Il peut avoir raison au fond ; l'affranchissement de l'Eglise est l'idéal auquel il faut tendre ; mais, pour longtemps encore, ce ne peut être qu'un idéal. On ne peut passer brusquement d'un fait amené et établi par la nature des choses, à une idéalité pure ; on ne peut que s'en approcher graduellement. Toute bonne révolution doit être lente : brusquée, elle semble réussir plus qu'elle ne réussit. Nous ne faisons pas même d'exception pour la Réforme. Là où elle a été introduite et déterminée révolutionnairement, elle a eu l'air de s'établir plus qu'elle ne s'est établie réellement. Elle a semblé faire de grands progrès, puis elle a été stationnaire et a perdu du terrain ; elle n'a repris une marche progressive que depuis qu'elle procède sans secousse ; ses conquêtes frappent moins les yeux, mais elles seront plus stables. Ainsi en sera-t-il pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il faut pour cela le temps, l'aide des circonstances, le développement d'une foi ferme, mais large et tolérante.

D'ailleurs, pour que cette révolution pût se faire sans danger, il faudrait être au clair sur bien des choses ; le gros des croyants en a le sentiment obscur, et c'est pourquoi, tout en admettant l'idéal comme une vérité dont il désire l'établissement, il ne s'en cramponne pas moins à la réalité, par prudence, par instinct de sûreté, par esprit de précaution ; il sent qu'au fond de la question est la difficile question des confessions de foi, et il ne peut se décider à la séparation complète de l'Etat (lequel demeure au moins, par l'organisation qu'il impose, une espèce de lien temporaire) avant de savoir comment on pourra organiser l'Eglise libre sans se passer, d'un côté, d'une confession de foi, et sans, de l'autre, en exiger une qui serait une vraie tyrannie pour plusieurs. Que l'on trouve cette solution, et ceux qui croient à l'Evangile pourront se constituer librement en Eglise sans recourir à aucune participation de l'Etat. La question des confessions de foi est la question préalable de celle de la séparation absolue du gouvernement.

Qu'une Eglise puisse exister en dehors de l'Etat sans confession de foi, nous ne l'admettons pas. Toute société doit savoir pourquoi et autour de quoi elle se réunit; si elle ne le sait pas, elle ne peut vivre et se donner des statuts.

Mais, cette confession de foi, qui la fera et comment s'accorder pour la rédiger? Quelques-uns, qui l'auront rédigée à grand'peine, l'imposeront-ils? Cela est absurde et serait sans force. — Mais, dira-t-on, ils l'auront trouvée dans les Livres saints. — Dans lesquels? dans l'Evangile seulement, ou dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament? Nouvelles disputes sans fin. Hé! qui ne sait qu'on trouve dans un livre tout ce qu'on veut. Prenez-y un peu plus ou un peu moins, citez un mot de plus ou un mot de moins, et ceux qui doivent adhérer n'adhéreront plus.

Comment faire? chacun sent la difficulté, et chacun attend; chacun prévoit, ou un morcellement à l'infini, presque une église pour chaque homme, ou une rédaction impossible à signer par lui et par d'autres, ou la tyrannie d'un côté, l'hypocrisie de l'autre comme dernière ressource.

Eh bien! permettez-nous de le dire, jusqu'à la solution de ces difficultés, solution qui se fera attendre, passons au parti de la liberté, ce sera peut-être le meilleur. Nous ne dirons pas: point de confession de foi! mais nous dirons: une seule, fort belle, très-positive, la seule possible, la vraie par conséquent: *liberté en Jésus-Christ*. Oui, c'est là une confession de foi, c'est celle qui nous donnera la vie et la paix.

Organisez le clergé, le culte, en vue de cette confession de foi: Jésus-Christ Sauveur; qu'il soit entendu que chacun a le droit de donner à ce nom de Sauveur le sens que ses lumières et sa conscience réclament, vous aurez l'Eglise de la liberté. Chaque pasteur prêchera selon le sens qu'il donne au nom de Sauveur; chaque fidèle choisira qui il veut entendre, toutes les opinions évangéliques seront représentées, prêchées, supportées; chacun pourra, à son gré, n'en entendre qu'une ou les entendre toutes; chacun pourra passer de l'une à l'autre, suivant la persuasion où il sera.

Ceux qui trouveront trop large cette confession de foi seront libres de se retirer à l'écart et de s'en imposer une plus étroite.

N'est-ce là qu'un rêve? Mais il nous semble que si les chrétiens

doivent se rencontrer et se serrer la main, ce doit être sur le chemin de la liberté.

Cette Eglise-là, avec le temps, avec la force que la foi prend dans la liberté, est aussi celle qui, à notre avis, aura la meilleure chance de pouvoir vivre vigoureusement sans l'Etat.

Mais revenons à notre appréciation de Vinet. Un autre défaut de son talent, c'est un penchant trop prononcé à abstraire, à subtiliser, à s'élever sur des hauteurs où il n'est pas donné à tous de le suivre, à refendre, comme on dit, un cheveu en quatre, à se complaire dans la peinture de tel état d'âme par lequel peut-être un seul homme aura passé une fois dans sa vie. C'est ce qui fait la partie la moins excusable de cette impopularité dont nous parlions en commençant notre appréciation, et c'est ce qui donne quelquefois au style, en général excellent, de cet auteur, une forme désagréable. Justifions notre dire par un ou deux exemples.

« La faculté d'espérer, de se flatter, ne se perd pas tout d'un coup ; on se prend bien des fois encore au piège des apparences, on mord souvent à l'appât, mais toujours avec moins de confiance et d'abandon, jusqu'à ce qu'enfin, enseigné par l'expérience, on se fait une philosophie, on prend son parti d'accepter comme exception, comme bénéfice inattendu, ce qu'on avait d'abord prétendu comme règle ; on se désenchante avant, pour ne pas se désenchanter après ; on n'espère plus rien, afin de pouvoir se réjouir de quelque chose. Comme toute cette révolution s'opère insensiblement, elle ne crée pas un état violent de l'âme ; ce qui, resserré dans une description de quelques lignes, ressemble au désespoir, répandu sur des années, n'est qu'un lent refroidissement de nos espérances ; la plupart des hommes s'aperçoivent à peine du changement qui s'est opéré en eux ; il leur semble presque avoir toujours pensé de même ; aucune souffrance bien vive n'accompagne la perte graduelle de leurs illusions ; on appelle cela un esprit qui se calme, une jeunesse qui se passe, un bénéfice de l'âge ; il s'en fait peu qu'on ne s'en félicite et qu'on ne s'en applaudisse. Cependant, pour certaines personnes, les circonstances rendent cette même révolution extrêmement douloureuse, l'indignation bouillonne incessamment dans leur sein, s'imprime et se fixe dans leur accent et dans leurs regards ; un ressentiment amer devient comme le tempérament de leur âme. Ils ont tort dans leur amertume,



comme les premiers dans leur résignation. S'il ne faut pas se féliciter de ces mécomptes, il ne faut pas davantage s'en irriter. De quel droit, en effet, s'irriter de ce que les autres hommes sont ce que nous sommes nous-mêmes ? La douleur serait ici à sa place, non pas la colère. Mais dans cette première période de nos expériences, ce que nous connaissons le moins, c'est nous-mêmes ; et nous avons encore un autre désabusement à subir avant d'arriver à ce dernier désabusement. » (I, 25.)

Qui ne se perdrait dans cette analyse quintessenciée et prolongée indéfiniment ! nous appellerions cela, si nous l'osions, du marivaudage moral.

Qui aimera et comprendra facilement le passage que voici :

« Dans un être créé, le bien est nécessairement un rapport ; car en dehors de l'Être absolu, tout est relatif. Le bien est donc un juste rapport entre la créature et le Créateur. Mais le bien, chez la créature morale, implique le grand et impénétrable mystère de la personnalité. L'humanité, ou plutôt en général la créature intelligente, est l'Ève de Dieu, avec cette immense différence que Dieu n'a pas été passif comme Adam dans la production de cette Ève collective, mais actif, libre et souverain. Nous osons voir dans l'humanité l'Ève de Dieu, tirée de la substance de Dieu comme l'autre Ève le fut de la substance d'Adam, mais investie de spontanéité, de liberté, et seule dans l'universalité des choses, pouvant dire *moi*, comme Dieu dit *moi* ; se distinguant à la fois et des choses et de Dieu ; séparée pour pouvoir s'unir, et afin qu'au-dessus de l'unité involontaire et passive il y eût une unité volontaire, dont le vrai nom n'est plus unité, mais union, obéissance, amour, etc., etc. (II, 88.)

Et que de citations semblables nous pourrions faire ! Nous regrettons que Vinet ne se soit pas appliqué ce qu'il dit quelque part : « La plupart des écrivains doivent se retraduire ; il en est peu qui naissent traduits, c'est-à-dire revêtus de la forme la plus propre, tout à la fois, à les exprimer et à les transmettre. Ce qu'on a d'abord écrit pour soi, il faut une seconde fois l'écrire pour autrui. »

Qu'on n'aille pourtant pas conclure de tout ceci que le philosophe vandois est toujours dans les nués ; il descend volontiers sur la terre, s'y repose, et nous repose alors très-agréablement avec

lui. S'il est quelquefois un penseur subtil et nébuleux, un professeur professant, il est aussi un judicieux observateur, un homme pratique, un sage conseiller, un ami qui, à certaines heures et sur certains sujets, se met, ou plutôt se trouve tout naturellement au niveau de tous, avec une grâce, une bonté, un esprit qui n'appartiennent qu'à lui. C'est alors qu'il vous dira : « Qui donc aime à se voir surpris en flagrant délit d'incertitude et de tâtonnement ? qui donc n'éprouve je ne sais quelle honte à voir pénétrer, le matin, dans sa chambre encore en désordre, je ne dis pas un étranger, je dis un ami familier ? De grâce, que n'attendiez-vous ? Une heure plus tard vous m'eussiez trouvé debout, habillé, tous mes meubles en place, et ma chambre balayée. Il est par trop désagréable d'être pris au saut du lit. » — Ou bien : « Tout le monde est-il comme moi ? J'ai regret à tout ce que le passé garde dans ses abîmes. Je voudrais qu'il nous restât tout entier. J'ai regret, non-seulement aux monuments qui croulent, mais aux pensées qui s'évanouissent, aux voix qui meurent dans leur premier écho. J'ai regret surtout aux pensées poétiques ; les autres se retrouvent ou se renouvellent ;... on ne remplace pas plus une pensée poétique qu'on ne remplace une âme. » Ou bien : « Il serait bon d'examiner si nous savons écouter ; écouter ! Chose si rare chez les meilleurs ! écouter ! l'une des marques les plus sûres de la soumission et de l'humilité ; écouter sincèrement, ce qui ne signifie pas attendre en silence, et avec plus ou moins de patience, que les gens aient tout dit, pour leur communiquer ensuite ce que nous avons médité tandis qu'ils parlaient ; non, mais sortir de notre pensée pour entrer dans la leur, nous mettre à leur place, compatir à leurs préventions même, et suivre leurs raisonnements ou leurs récits avec toute la naïveté d'une curiosité affectueuse. » — Ou encore : « Mieux vaut souvent, pour la vie religieuse du cœur, être marchand, artiste, géomètre, que d'être théologien. »

Et mille autres observations également exquisés pour le fond et la forme. Quelles grandes images quelquefois ! Que de belles choses sur l'amour, sur la prière, sur la mort, sur l'effet du temps, sur la liberté, la société, le langage, la culture par les lettres, ou sur le caractère de certaine nation ! Que de justesse et d'équité dans le jugement porté sur le catholicisme ! Que de fins aperçus sur l'éducation, sur l'histoire, sur la poésie, l'éloquence, la litté-

rature ! Et quand il ne tombe pas dans le style transcendantal ou qu'il ne prolonge pas un développement jusqu'à le gâter, quel beau talent d'écrivain, quelle délicieuse diction ! Aussi ne craignons-nous pas de dire que, quelque grand que soit Vinet comme philosophe et comme théologien, c'est comme littérateur qu'il nous plaît le mieux.

A ceux qui trouveront que nous l'avons jugé avec trop d'audace, nous avons un mot à répondre : C'est vénérer une grande mémoire que de s'exprimer sur elle en toute franchise. Vinet n'est pas de ces hommes qu'on peut réduire et diminuer par des observations critiques. Qu'on nous pardonne donc en nous appliquant, si l'on veut, cette pensée, qui se lit tome II, 371 : « C'est la médiocrité qui *corrige*, elle fait l'office d'éditeur. »

E. G.

---

DE LA RAISON, du génie et de la folie, par P. Flourens. Paris, Garnier frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

De tout temps on s'est moqué de la raison ; des gens ont cru, comme disait Leibnitz, qu'il était du bel esprit de déclamer contre elle. Mais aujourd'hui les attaques deviennent plus sérieuses, le matérialisme emploie sa grosse artillerie pour la pulvériser. Ainsi, dans un livre récemment publié, M. le D<sup>r</sup> Moreau, de Tours, prétend établir que le génie n'est qu'une névrose. C'est pour combattre cette tendance au paradoxe que M. Flourens a pris la plume. Fidèle à sa méthode scientifique, il commence par exposer ce qu'on entend par la raison, avec ses trois ordres de facultés instinctives, intellectuelles et rationnelles : les premières et quelques-unes des secondes communes à l'homme et aux animaux, les autres n'appartenant qu'à l'homme seul. Ses remarques sur l'intelligence des bêtes sont en particulier pleines de détails curieux. On ne saurait tracer d'une manière plus nette et plus précise les limites de l'instinct ainsi que celles où s'arrête le développement dont est susceptible l'intelligence animale. Ensuite il passe au génie ; ce degré supérieur de la raison, que M. Moreau range parmi les névroses. Ici M. Flourens passe en revue les principaux arguments du doc-

teur de Tours et montre que pas un ne résiste à l'analyse. Loin qu'on puisse assimiler le génie à la folie, ces deux phénomènes semblent plutôt être l'opposé l'un de l'autre. « Le fait caractéristique du génie, c'est qu'il se voit, qu'il se juge, qu'il s'approuve, qu'il se blâme, qu'il se corrige : ceci est la marque certaine qu'il est la raison. Et quel est le fait distinct, le fait caractéristique de la folie ? C'est qu'elle ne saurait ni se voir, ni se juger, ni se blâmer, ni se corriger. Ici ce ne sont plus les mots, ce sont les faits qui tranchent. » Et pour mieux faire ressortir encore la différence, l'auteur se livre à des considérations savantes sur les diverses formes de la folie, en prenant pour guides les quatre écrivains les plus éminents qui ont traité ce sujet : Pinel, Esquirol, Georget, Leuret. Quelques piquantes anecdotes relatives au système de Gall suivent cette étude sérieuse, et le volume est terminé par des vues du plus haut intérêt sur l'unité physiologique. La cause du spiritualisme a dans M. Flourens un ferme et précieux soutien. Son travail, quoique très-concis, abonde en idées ainsi qu'en faits qui donnent matière à réfléchir, et se distingue d'ailleurs par la plus grande clarté.

---

**MÉDITATIONS** d'un penseur, ou Mélanges de philosophie et de spiritualisme, d'appréciations, d'aspirations et de déceptions, par L.-A. Cahagnet. Paris, Germer-Baillièrè ; 2 vol. in-12 : 5 fr.

M. Cahagnet traite de choses fort diverses, comme l'indique le titre de son livre. C'est un illuminé qui s'annonce comme le révélateur des arcanes du monde présent et futur. Il se rattache par un bout à Swedenborg, le grand mystique, et par l'autre à M. Berbiguer, l'homme aux farfadets. Sa pensée forme la chaîne entre les merveilles du ciel et de l'enfer et l'art divinatoire des somnambules. Pour lui, la politique n'a pas plus de mystères que la religion, mais dans l'une il se montre favorable aux puissances du jour, tandis que dans l'autre il est très-révolutionnaire. Église, pape, prêtres ne valent pas à ses yeux le moindre des baquets dont Mesmer faisait usage. Disciple fervent du magnétisme, il y voit l'unique route qui puisse conduire à la vérité. Mais, devant cette

révélation, les hommes ferment les yeux et se bouchent les oreilles. Le pauvre auteur trouve à peine trois ou quatre cents acheteurs pour ses ouvrages qui devraient être répandus par milliers. Son éloquence trouve le public indifférent, et pourtant elle aborde tous les sujets, en vers comme en prose, depuis la soupe au lard jusqu'au

*seul être incréé, producteur non produit,  
Avant, pendant, après, conduisant, non-conduit,  
En tout représenté par un corps de lui-même,  
Qui peut dire : je suis DE TOUT LE MOI suprême.*

Il est vrai qu'elle ne brille pas précisément par la clarté. Ce sont des idées souvent fort hétérogènes qui se pressent en foule sur le papier comme elles ont pu surgir dans la tête d'un rêveur chez lequel domine l'imagination la plus excentrique. L'ordre, la suite, la méthode manquent, de telle sorte que les lecteurs auraient besoin du fil d'Ariane pour se guider dans cette espèce de labyrinthe, ou plutôt de chaos intellectuel. Aussi ne sommes-nous pas étonné qu'on s'empresse peu de répondre aux pressants appels de M. Cahagnet. La première condition, pour être compris, est de parler un langage lucide qui soit à la portée de tous. L'obscurité du style ne rendra pas le magnétisme plus attrayant, et les *Méditations d'un penseur*, quoiqu'on y trouve çà et là quelques passages assez originaux, offrent une lecture beaucoup plus fatigante qu'instructive.

### SCIENCES ET ARTS.

ESSAI sur l'accouchement physiologique, par le Dr A. Mattei. Paris, V. Masson ; 1 vol. in-8°, fig. : 6 fr. — DE DIVERS POINTS d'obstétrique où les faits, n'étant pas en harmonie avec les principes reçus, demandent de nouvelles études, par le même. Paris, brochure in-8° : 2 fr. 50 c. — DES RUPTURES dans le travail de l'accouchement, par le même. Paris, A. Delahaye ; broch. in-8° : 3 fr. — DES DIVERS MODES de terminaisons des grossesses extra-utérines anciennes, et de leur traitement, par le même. Paris,

Plon ; broch. in-8 : 1 fr. 50 c. — ÉTUDES sur la nature et le traitement des fièvres puerpérales, des résorptions purulentes et des résorptions putrides, par le même. Paris ; broch. in-8° : 3 fr. — LA MATERNITÉ et l'obstétrique chez les Hébreux, par le même. Paris ; broch. in-8° : 2 fr. — CONSIDÉRATIONS sur l'observation médicale en général, par le même. Paris ; broch. in-8° : 2 fr. 50 c.

M. le Dr Mattei parait avoir fait une étude approfondie de l'obstétrique. C'est la partie de l'art médical à laquelle il se voue spécialement, et, si nous en jugeons par son mémoire *sur l'observation*, une méthode excellente le dirige dans la pratique. En effet, tout en appréciant le mérite des théories, tout en les regardant comme indispensables, il recommande par-dessus tout l'examen attentif des détails que présente chaque cas particulier, et veut que le médecin se tienne soigneusement en garde soit contre la routine, soit contre l'analogie. Les symptômes généraux ne sauraient suffire, car la même maladie présente souvent des aspects très-divers ; elle a des caractères individuels dont il importe de tenir compte, surtout pour la thérapeutique. Le médecin doit observer sans cesse afin d'acquérir, autant que possible, une connaissance exacte du tempérament de son malade. Mieux il y réussira, et plus il aura de chances d'éviter les erreurs trop fréquentes chez ceux qui se bornent à consulter des livres. Les conseils de M. le Dr Mattei sont d'ailleurs le fruit de sa propre expérience. Les préceptes qu'il donne ont été mis en pratique par lui d'une manière vraiment féconde. Ses écrits sur l'obstétrique en fournissent maintes preuves. Ce n'est pas un novateur téméraire, mais il s'efforce d'amener l'art médical à suivre la marche la plus naturelle. L'accouchement physiologique, c'est-à-dire l'accouchement tel que la nature l'a voulu, se fait sans difficulté, presque sans douleur, et sans aucune suite fâcheuse ni pour la mère, ni pour l'enfant. Des exemples de ce genre sont assez communs dans la campagne, où la femme vit au grand air et prend beaucoup d'exercice ; mais à la ville on en compte fort peu, les habitudes étant tout autres. Voilà donc une première donnée propre à diriger les recherches de l'investigateur. M. Mattei part de là pour étudier l'influence du régime sur les conditions qui précèdent et accompagnent la grossesse. Il s'est livré, dans ce but, à des obser-

vations nombreuses d'après lesquelles il signale, jusqu'aux moindres détails, les déviations de la ligne suivie par l'accouchement physiologique. Les signes extérieurs lui paraissent indiquer à peu près quelle sera la marche de la délivrance. Dès lors la tâche du praticien est de rétablir l'ordre naturel par un traitement efficace. En s'y prenant de bonne heure, il pourra modifier avantageusement l'état des organes, et M. Mattei regarde ce point comme le plus essentiel. L'hygiène et l'éducation lui paraissent être les deux principaux auxiliaires de l'art médical dans l'obstétrique, mais quand leur action préventive a fait défaut, c'est à la thérapeutique d'y suppléer par des moyens ingénieux. Travailler à rendre le plus rare possible l'emploi des opérations chirurgicales, telle est l'idée dominante de M. Mattei, le trait qui distingue son livre de la plupart des traités sur le même sujet. Cependant il ne repousse point les opérations lorsqu'elles deviennent absolument nécessaires, comme on le voit dans ses écrits sur les *ruptures* et sur les *grossesses extra-utérines*. Mais il préfère le plus souvent recourir à des procédés moins périlleux. Son mémoire sur *plusieurs points d'obstétrique* constate l'heureux succès de manœuvres inoffensives qui n'avaient pas été pratiquées avant lui. Ses *études sur les fièvres puerpérales* traitent principalement du rôle que joue la précipitation de la lymphe plastique dans ces maladies, du seigle ergoté comme moyen préventif, du quinquina et du perchlorure de fer comme moyen curatif. Enfin, la *Maternité chez les Hébreux* renferme un résumé non moins curieux qu'intéressant de tout ce que la Bible peut nous apprendre à ce sujet. L'auteur montre beaucoup de sagacité dans les inductions qu'il tire soit des lois de Moïse, soit des récits bibliques.

---

L'ESPRIT de la guerre, par N. Villiaumé. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-8° : 7 fr.

Dans cet ouvrage, l'esprit ne fait pas défaut non plus que le savoir. C'est un aperçu très-piquant de toutes les questions qui, de près ou de loin, se rattachent à la guerre. L'auteur examine tour à tour les causes ou motifs, les moyens, les effets. Quand doit-on

recourir aux armes? Quelles sont les mesures licites vis-à-vis de l'ennemi? Comment se forme une bonne armée? Sur quels principes reposent la stratégie et la tactique? Enfin quelles règles particulières s'appliquent à la guerre civile? Voilà ce que M. Villiaumé traite d'une manière concise, mais assez originale, en citant à l'appui l'opinion des écrivains spéciaux qui font autorité dans la matière. Il ne se donne pas pour un homme du métier, son livre s'adresse à toutes les classes de lecteurs, et pourra d'autant mieux leur plaire qu'on y remarque en général des tendances plutôt pacifiques. La guerre est considérée comme un mal que l'on doit accepter seulement lorsqu'il devient inévitable. Encore faut-il s'efforcer de la rendre le moins funeste possible, en supprimant les rigueurs inutiles et les usages barbares perpétués par la tradition. Sur plusieurs points donc, M. Villiaumé s'écarte de l'ancien droit des gens, ou du moins l'interprète d'une manière plus conforme aux principes de la justice et de l'équité. Le motif le plus légitime à ses yeux est de combattre la tyrannie, mais les guerres de conquête lui paraissent odieuses, et contre un agresseur ambitieux il approuve les plus terribles expédients. Un peuple qui défend son indépendance ne saurait être tenu d'observer strictement les règles de la modération. L'opportunité de cette remarque nous frappe en présence des conflits dont l'Europe semble menacée. Il importe, en effet, de ne pas perdre de vue les changements que le droit politique moderne apportera dans la conduite de la guerre. Aux intérêts des souverains, jadis seuls en jeu sur les champs de bataille, tendent à se substituer ceux des peuples qui ne prospèrent que dans la paix. Les choses prennent dès lors un tout autre aspect. « La guerre est condamnée par l'économie politique comme par la morale, puisqu'elle appauvrit même le vainqueur. » Si l'homicide est le plus grand des crimes, comment justifier la guerre « qui arrache à leurs foyers des hommes pour les égorger par milliers, sans qu'ils sachent pourquoi? Un père, une mère pleurent toute leur vie la mort d'un fils enlevé prématurément. Une grande population s'émeut vivement d'un seul meurtre, et même d'un crime moindre, à plus forte raison doit-on se préoccuper des cent mille meurtres que toute guerre cause!... »

On demandera peut-être comment, avec une pareille manière de voir, l'auteur se donne la peine d'écrire sur la stratégie et la



tactique. Il y a là quelque chose qui semble en effet contradictoire; mais c'est que M. Villiaumé regarde une guerre générale comme fort possible, et, dans cette prévision, juge convenable de mettre les préceptes de l'art militaire à la portée de tous, d'après la maxime : *Si vis pacem para bellum*.

## VARIÉTÉS

MISCELLANÉES. — *Bulletin bibliographique des sciences physiques, naturelles et médicales*, publié par J.-B. Baillièrre et fils. 1<sup>re</sup> année. Paris; 1 vol. in-8. : 3 fr. Ce bulletin, qui paraît tous les trois mois par livraisons de 2 à 3 feuilles, donne les titres et les prix des publications nouvelles, françaises et étrangères, concernant les diverses branches scientifiques dont l'étude est indispensable aux médecins; puis MM. Baillièrre y joignent la liste des livres anciens et modernes du même genre qui se trouvent dans leur assortiment, l'un des plus complets de la librairie médicale. Il forme donc une bibliographie spéciale, très-précieuse pour faciliter les recherches. Aussi doit-on espérer que de nombreux souscripteurs ne lui feront pas défaut. Le mérite d'un semblable recueil sera vivement senti par les personnes qui veulent se tenir au courant de la science, et nous estimons que les libraires ne peuvent s'en passer aujourd'hui sans nuire à leurs intérêts non moins qu'à leur instruction. Le bulletin de MM. Baillièrre est rédigé d'ailleurs avec beaucoup de soin et d'intelligence. Les livres y sont classés dans quatre divisions : 1<sup>o</sup> *Sciences physiques* : Physique, chimie; 2<sup>o</sup> *Sciences naturelles* : Géologie, minéralogie, botanique, zoologie; 3<sup>o</sup> *Sciences médicales* : Anatomie, physiologie, pathologie, thérapeutique; 4<sup>o</sup> *Périodiques*; Sociétés savantes, journaux, annuaire. Deux tables alphabétiques, l'une des auteurs, l'autre des matières, terminent le volume et le rendent fort commode à consulter.

— *Nouveau Dictionnaire français-anglais*, à l'usage des établissements d'instruction publique, par A. Elwall. Paris, Delalain; 1 fort vol. in-12.M. Elwall s'est efforcé de tenir le milieu entre les grands dictionnaires, dont la richesse lexicologique embarrasse l'élève, et les abrégés où l'absence d'explications devient une source continue d'erreurs. Il nous paraît éviter assez heureusement ces deux écueils. Les divers sens des mots sont indiqués d'une manière très-brève mais toujours claire, en sorte qu'il n'y ait point d'hésitation possible sur le terme anglais qu'on doit employer dans tel ou tel cas. Des exemples bien choisis donnent la traduction des idiotis-

mes. L'auteur indique les pluriels irréguliers des noms, les modes et les temps que régissent certaines conjonctions et certains verbes, adverbés, la manière de traduire les prépositions qui suivent les verbes, traite avec soin les verbes réfléchis, et rappelle, toutes les fois que cela peut être nécessaire, les règles grammaticales. Au point de vue de l'enseignement, ce dictionnaire nous paraît propre à rendre de forts bons services. Les élèves y prendront surtout une idée très-nette des locutions particulières, propres à chacune des deux langues.

— *Annuaire diplomatique* de l'empire français pour l'année 1861. Paris, V<sup>e</sup> Berger-Levrault et fils; 1 vol. in-12. La partie de cet annuaire, consacré aux documents officiels, renferme : 1<sup>o</sup> Lois, décrets et ordonnances relatifs au personnel diplomatique et consulaire français; 2<sup>o</sup> Notice des traités et conventions diplomatiques conclus par le gouvernement français avec les puissances étrangères, promulguées en 1860; 3<sup>o</sup> Traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne, traité entre la France et la Chine, traité relatif à l'annexion de la Savoie et de Nice, règlement pour la police du port et de la rade de Souline, conférence au sujet de la Syrie; 4<sup>o</sup> Exposé de la situation de l'Empire, présenté au Sénat et au Corps législatif, Notices sur la Chine, le Birman et le Japon, Nécrologie de l'année 1860, Renseignements divers, Bibliographie et tables alphabétiques.

— *Lectures d'histoire moderne*, par C. Raffy; cours de seconde et cours de rhétorique. Paris, Aug. Durand. 2 vol. in-12 : 7 fr. Sous ce titre, M. Raffy publie une collection de fragments historiques, extraits des meilleurs écrivains, et rangés selon l'ordre des programmes de l'enseignement. Des deux volumes que nous annonçons ici, le premier est consacré à l'histoire des différents Etats de l'Europe au moyen âge; le second, plus spécialement à l'histoire de France dès 1648 à 1815. Le choix nous paraît en général fort judicieux et bien propre à captiver l'intérêt des élèves. Une semblable chrestomathie peut certainement développer le goût de l'étude, mieux que des abrégés chronologiques, dont la sécheresse rebute les commençants. Mais pour employer ces extraits avec fruit, nous croyons qu'il ne faut pas les faire apprendre par cœur. La lecture et l'analyse doivent suffire pour graver les faits dans la mémoire. L'élève y trouvera de plus d'excellents modèles de style, non moins variés que remarquables.

— *Le roman à un franc* et les journaux littéraires illustrés à cinq centimes, par Ch. Gillet. Châlons-sur-Marne, Cury; Paris, Dentu; broch. in-8. La littérature à bon marché ne se distingue en général ni par le bon goût, ni par les tendances morales. On l'a surtout exploitée au point de vue pécuniaire sans trop s'inquiéter des mauvais résultats qu'elle pourrait produire dans le public. Elle a servi d'instrument pour répandre une foule de publications malsaines, rendues plus dangereuses par des images qui ne portent pas précisément le cachet de la décence. Au lieu du bien qu'on devait en attendre, le bas prix des livres exerce donc l'influence

la plus déplorable, et mérite d'être signalé comme un fléau. C'est ce que déclare très-franchement M. Gillet, avec l'indignation de l'honnête homme. Il proteste contre le scandale de tels abus, en citant maints exemples à l'appui. Son langage est vif, mais nous ne saurions le blâmer, car le bon sens, la morale et le goût ont besoin aujourd'hui de défenseurs énergiques.

— *Premiers éléments de dessin linéaire*, à l'usage des écoles, pensionnats et collèges, par F.-G. Julien. Paris, V. Sarlit; broch. in-8, fig. : 1 fr. Ce petit manuel doit servir de memorandum aux élèves, et rendre la tâche du maître plus facile, en le dispensant de revenir sur une foule de détails, dont la répétition fait perdre beaucoup de temps. Il renferme les notions les plus importantes sur la géométrie, l'architecture, l'ornementation, la mécanique, la topographie et le lavis, avec de nombreuses figures explicatives. Ce ne sont que des données très-concises, mais suffisamment claires pour répondre au but que s'est proposé l'auteur.

— *Veilles de la nuit*, courtes méditations pour chaque soir du mois, traduit librement de l'anglais. Lausanne, G. Bridel; 1 vol. in-12 : 1 fr. Par la nuit, l'auteur entend plus particulièrement les temps d'épreuve. Il s'adresse donc surtout aux âmes affligées, et leur offre des consolations puisées dans les Livres saints. On y trouve le cachet d'une foi sincère, fervente, résignée, que les déceptions ne sauraient ébranler, que le doute ne peut atteindre, toujours pleine de confiance. Nous regrettons seulement que l'auteur ait répété dans chaque chapitre certaines phrases qui produisent l'effet de litanies. Ces redites continuelles ne sont pas en usage chez les protestants français, et se rapprochent un peu trop de la dévotion formaliste du catholicisme, dont au reste l'église anglicane a conservé bien des vestiges.

— *Les dictées quotidiennes*, par Th.-Lévi Alvarès. Paris, C. Borrani; 1 vol. in-12. Choix de morceaux courts, intéressants, extraits des auteurs français, et destinés à fournir des textes de lectures et de dictées quotidiennes pour tous les mois de l'année scolaire. Ce travail est fait avec le tact et l'intelligence qui distinguent les différents ouvrages de M. Lévi Alvarès.

— *Le pouvoir de la charité*, ou histoire de Blanche et de Mathilde, par M<sup>me</sup> M. de Bray. Paris, V. Sarlit. 1 vol. in-12 : 1 fr. 25. Cette petite nouvelle est écrite dans un fort bon esprit. « Quand vous voudrez faire du bien à une âme, aimez-la; » telle est l'épigraphe que l'auteur a choisie, et dont l'application se trouve exposée dans un récit ingénieux, bien propre à captiver l'intérêt des jeunes lectrices auxquelles il s'adresse. M<sup>me</sup> de Bray pense avec raison que la pratique de la charité fournit le meilleur préservatif contre les penchants frivoles. Chez la jeunesse, en effet, les sentiments nobles et généreux ne demandent qu'à prendre leur essor; pour en obtenir de bons résultats, il suffit de savoir les diriger d'une manière convenable.

— *Choix de fables françaises en vers*, par M. Rigaud; 4<sup>e</sup> édition. Paris, V. Sarlit; 1 vol. in-18, cart. : 1 fr. M. Rigaud a voulu faire

de ce recueil un petit cours de morale à l'usage des enfants. Il s'est donc attaché surtout à ne rien admettre qui pût être au-dessus de leur intelligence; et pour les rendre plus attentifs au sens moral, il le rappelle en tête de chaque fable par un mot résumant en quelque sorte le sujet, comme: adresse, amitié, amour-propre, etc. Quelques notes explicatives, placées au bas des pages, serviront également à rendre la lecture plus féconde, en offrant, comme le dit l'auteur, une nourriture facile et substantielle tout à la fois pour les jeunes esprits.

— *De l'incrédulité contemporaine* et de la foi religieuse, par l'abbé L. Guiol. Paris, Leclerc et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12. Traité de controverse, dirigé d'abord contre la philosophie rationaliste, puis contre le protestantisme. L'auteur se place naturellement au point de vue catholique, et range les protestants sur la même ligne que les incroyants. Il essaie même de démontrer que l'intolérance de la Réforme fut plus grande que celle de l'Eglise romaine. On a, suivant lui, beaucoup exagéré les maux qu'entraîna la révocation de l'édit de Nantes. Cette discussion historique ne semble guère à sa place dans un écrit sur l'incrédulité. L'auteur eût mieux fait de s'en abstenir; car, montrer la foi appuyée sur la contrainte, est un mauvais moyen de lui gagner des adeptes. Nous le regrettons d'autant plus qu'il y a d'excellentes choses dans le livre de M. l'abbé Guiol.

— *Le manuel des chrétiens protestants*, simple exposition des croyances et des pratiques qui les caractérisent, par E. Frossard. Paris, Grassart; 1 vol. in-12: 1 fr. 50 c. Ce petit volume peut en quelque sorte servir de réponse au précédent pour ce qui concerne du moins le protestantisme. Il renferme l'exposition simple et digne de la foi réformée. M. le pasteur Frossard a très-sagement laissé de côté la polémique, pour offrir un tableau complet des croyances et des pratiques protestantes. Son but principal est l'instruction de ses coreligionnaires, mais il se propose aussi d'éclairer les membres d'une autre communion, qui trop souvent ne possèdent à cet égard que des idées confuses ou même fausses. Un semblable manuel présente en effet la meilleure défense contre les attaques de la passion ou de la perfidie. Le ton calme de M. Frossard contraste d'une heureuse manière avec celui de la plupart des controversistes catholiques. « Ce n'est point, » dit-il, « avec l'arme meurtrière et quelque peu rouillée de la controverse que nous désirons repousser leurs attaques, mais par la voie plus patiente, plus humaine et plus chrétienne de l'apologie. » « Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth? » disait Nathanaël à ceux qui lui parlaient pour la première fois du Sauveur des hommes. — O viens et vois, lui répondit Philippe; et Nathanaël vint, il vit, il crut, il adora. *Venez et voyez!* dirons-nous aussi à ceux qui nous condamnent sans nous connaître. » Ce ne sont pas seulement les articles de foi que l'auteur aborde, il fait connaître aussi l'histoire et l'organisation de l'Eglise réformée, les détails du culte, les œuvres charitables, l'instruction publique, et ter-

mine par un appendice contenant la statistique du protestantisme en France, puis une liste d'ouvrages propres à commencer une bibliothèque protestante à la portée de tous.

---

## OUVRAGES SOUS PRESSE

qui paraîtront dans le cours de cette année chez Joël Cherbuliez,  
libraire à Paris et à Genève.

**Mémoires de Aug.-Pyr. de Candolle**, écrits par lui-même et publiés par son fils. 1 vol. in-8.

**Le génie des civilisations**, par M. Trottet. 2 vol. in-12.

**Histoire de la campagne de Garibaldi** dans le royaume des Deux-Siciles, par Rustow, traduction autorisée par l'auteur. 1 vol. in-8, orné de plans.

**Recherches sur les fourmis indigènes**, par P. Huber; nouvelle édition. 1 vol. in-12, fig.

**Comment faire le bien**, par Abbot, traduction libre par J.-L. M.; seconde édition. 1 vol. in-12.

**Chrestomathie des prosateurs français** au XIV<sup>me</sup> siècle, par Ch. Monnard, ouvrage couronné par l'Institut genevois. 1 fort vol. en trois parties in-8.


**Trois sermons sous Louis XV**, par F. Bungener; quatrième édition. 3 vol. in-12.



JUIN 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

---

LETRES d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine, par Edmond About. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12: 3 fr.

Encore un de ces livres de circonstance qui tombent si facilement de la plume de M. About.

Cette nouvelle improvisation se compose de lettres qu'on peut distribuer à peu près ainsi : quelques-unes judicieuses et intéressantes, d'autres, pur thème à esprit, ou insignifiantes et même ennuyeuses, enfin des dissertations politiques sans grand mérite.

Les lettres où il est question de la monnaie, de la comédie française, de l'homœopathie, de la musique chiffrée enseignée par M. Chevé, de la rénovation des tableaux par le grattage, ont de l'intérêt.

Celle sur l'éducation publique, intitulée « Rentrée des classes, » est judicieuse, mais elle ne traite le sujet qu'incomplètement.

« Avant la Révolution, » fait dire M. About à un vieux savant, « le collègue n'était pas fait pour les gens de la classe moyenne. « On n'y recevait que des enfants riches, pour développer en eux « les qualités brillantes de l'esprit, et quelques petits malheureux, « réservés au labeur pénible de l'enseignement. Les artisans et « les boutiquiers qui destinaient leurs fils à travailler pour vivre, « ne les condamnaient pas à lire ou à écrire des vers latins pen-

« dant dix ans. Un enfant de condition médiocre apprenait les choses nécessaires à son métier. Lorsqu'il savait lire, écrire et compter, comme M. Jourdain, il s'en tenait là, et se jetait bravement dans l'industrie ou le commerce.

« Le lendemain de la Révolution, les petits bourgeois, ivres d'égalité, ont voulu que leurs enfants fussent élevés comme des fils de princes. Ils ne savaient pas au juste où cela pourrait les conduire, mais ils avaient à cœur de prendre le collège d'assaut, comme la Bastille.... Le latin fut versé à pleins bords dans les cerveaux français : de là, tous les ans, une épouvantable four-née de bacheliers, fort ignorants de toute chose, excepté des lettres latines, bons à certains emplois, ou, en attendant, sur-numéraires, et même aspirants au surnumérariat, une dérision greffée sur une dérision. Ceux qui se voient exclus de cette catégorie de places où les titulaires travaillent sans manger, ont pour ressource de se répandre tumultueusement dans le pays en appelant aux armes et en criant que la société est mal organisée. »

« Hélas ! non, ce n'est pas la société, c'est l'enseignement. » Et là-dessus, le professeur que M. About fait parler, propose pour les enfants des riches des collèges où on leur enseignera « les belles et glorieuses inutilités que Rollin enseignait à ses élèves en 1687, » où on leur servira, à prix élevé, l'antiquité tout entière, « non par petites tartines misérables, comme on la distribue dans les collèges actuels, mais en gros morceaux, en blocs énormes, comme Bossuet la servait au dauphin de France. Ainsi seront contentés ceux qui n'ont d'autre affaire en ce monde que de se cultiver eux-mêmes. » Pour les autres, il y aura de nombreux collèges où on leur apprendra les choses utiles.

Voilà, dirons-nous, un plan qui semble fort raisonnable, mais qui prouve combien cette France, qui se croit à la tête de la civilisation, se trouve, au contraire, à sa queue. Ces collèges que M. About réclame comme une nécessité, existent depuis longues années en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Suisse et ailleurs. Pour ce qui est de la France, M. About ne mentionne que Mulhouse, l'école d'Ivry, et, à Paris, le collège Chaptal et l'école Turgot ; mais nous aimons à croire qu'il se trompe, et que, seulement, il n'est pas bien fort en statistique.

Nous ajouterons qu'il se pourrait que ce plan ne fût pas aussi bon qu'il le paraît au premier coup d'œil. M. About serait-il donc si foncièrement aristocrate? Ne voudrait-il de culture que pour les classes riches, ou bien, tend-il un piège à celles-ci, dans la persuasion que la culture provenant des études classiques ne peut mener à rien de satisfaisant? Est-ce un moyen qu'il aurait imaginé pour faire supplanter les riches par les pauvres, en donnant à ceux-ci la science, les connaissances spéciales, aux autres la culture futile, la satisfaction de se cultiver? Mais ce serait absurde, ce serait le propos d'un étourdi qui ne voit en tout et partout que matière à boutade.

Les établissements d'éducation publique doivent éviter comme un crime contre la société de parquer les classes qui la composent. Sans doute, à la classe tout à fait pauvre il faut donner, le plus tôt et le plus solidement possible, l'utile; l'utile doit dominer dans l'enseignement primaire. Encore faut-il, si l'on ne veut pas que les écoles fassent presque autant de mal que de bien, que l'on ne soit jamais assez insensé pour en exclure l'enseignement religieux et moral. N'oublions pas que la culture par la religion et la morale est la seule que pourra recevoir peut-être la classe malheureuse; que, si on lui doit les connaissances qui l'aideront à gagner son pain, on lui doit bien plus encore l'instillation des sentiments qui la sauveront du mal, et l'élèveront au-dessus de tout ce qui est purement matériel. Si l'on néglige la culture du sentiment religieux et moral, on a bien peu à cœur le bonheur du pauvre, on est démocrate de nom, mais pas de fait, bien certainement. Ce n'est pas ainsi que Channing entendait l'éducation du peuple.

Quant à l'enseignement secondaire, nous ne croyons pas admissible de le diviser, comme l'auteur le dit, en établissements de culture pour les uns, d'utilité pour les autres. Riches, ou membres de la classe moyenne, tous ont besoin de culture, tous ont besoin de savoir, et un bon collège doit pourvoir à l'un et à l'autre, à moins que le riche ne doive être un usufruitier égoïste, et le bourgeois un pur fabricant, un ouvrier habile, mais rien de plus.

Avec le système de M. About, on a l'air de vouloir sauver la société, et on la perd un peu plus vite.



Nous ne sommes pas un partisan outré des langues mortes. Passé un certain âge, nous les avons fort négligées ; même nous avons été placé de manière à constater l'exagération de ceux qui voudraient en faire un moyen exclusif de culture : nous avons vu des esprits se développer très-bien sans grec ni latin ; nous reconnaissons encore que les femmes, qui, dans leur éducation, échappent à ce crible jugé si indispensable, réussissent à écrire le français aussi bien, et souvent beaucoup mieux, que nos meilleurs latinistes, et que, pour la culture, elles dépassent bien des hommes. Eh bien ! malgré tout cela, nous ne pourrions nous décider à voter la suppression des langues mortes dans les collèges. Notre raison, la voici : c'est que nous ne pensons pas que, pour la culture de l'esprit, on puisse aller aussi loin par le moyen d'une langue vivante. L'avantage de la langue morte, c'est que l'enfant est obligé de l'étudier lentement, péniblement, à pas comptés, que le professeur ne peut la lui verser qu'à petites gouttes. Une langue morte s'étudie pour elle-même, dans ses nuances ; elle offre des difficultés qui empêchent toute lecture précipitée, elle rend celui qui l'étudie plus attentif aux rapports des mots, aux artifices de construction et de placement, à mille petits riens qui sont d'une grande importance pour le style. C'est un labeur, et c'est précisément ce labeur qui est un grand bien. Quand on étudie une langue vivante, l'impatience du maître et de l'élève fait qu'ils ne s'arrêtent jamais assez sur toutes ces choses ; ce qu'on veut alors involontairement, c'est le succès, c'est-à-dire, d'arriver le plus tôt possible à parler cette langue, ce qui n'est pas la même chose que de la savoir. Que de milliers parlent le français sans le savoir ! Le latin, on pourra le savoir sans le parler ; en l'apprenant, on aura appris le génie des langues, l'esprit du style, on aura acquis l'instinct, le goût littéraire. Cela vaudra mieux, pour le développement intellectuel et esthétique, que d'avoir appris à jargonner dans deux ou trois langues vivantes. Chose singulière ! la plupart des élèves ne prennent intérêt à l'étude approfondie et minutieuse de leur propre langue que quand leur esprit y a été préparé, plus ou moins longtemps, par l'étude d'une langue morte, et, fait non moins remarquable, ceux qui ont été formés à l'étude des langues vivantes par l'étude d'une langue morte, réussissent, lorsque, pour l'utilité, ils s'adonnent aux premières, à rattraper

et à devancer ceux qui n'ont pas eu à passer par cette préparation prétendue inutile.

Il y a des exceptions à tout cela, mais ce que nous avançons est le fait général, et, par conséquent, celui dont il faut tenir compte dans l'organisation des établissements d'instruction publique. Ne pouvant entrer dans des détails qui ne seraient, ici, nullement à leur place, nous dirons rapidement que nous voudrions, pour premier degré scolaire, une étude générale de la langue maternelle, bien faite, mais non approfondie ; pour second degré, une étude soignée et graduée du latin. Au troisième degré seulement les élèves se sépareraient pour aller, suivant leurs destinations, les uns à ce qui est surtout littéraire, les autres à ce qui est surtout utile : il y aurait domination de l'un des éléments sans dédain ou exclusion de l'autre.

Revenons maintenant aux *Lettres du bon jeune homme*. Celle sur les professions libérales n'est qu'un jeu d'esprit. Quant à celle sur le « beau pays de Bade, » un auteur allemand n'aurait aucune peine à rendre à l'auteur français la monnaie de sa pièce. A une provocation peu digne, peu réfléchie, il pourrait répondre par des vérités blessantes. Nous espérons qu'aucun d'eux ne s'accordera cette facile victoire : un homme de lettres ne doit pas être un bretteur.

Allons-nous trop loin en trouvant insignifiantes et ennuyeuses les lettres sur les Beaux-Arts, les Journaux, le Jury, le Carnaval, le Bal de la mi-carême, les Fiacres ?

Les lettres politiques ont encore moins de mérite à nos yeux. L'écrivain, tel que nous nous en faisons l'idée, ne doit pas même avoir l'apparence de travailler sur commande, et l'air d'indépendance dans les petites choses ne peut sauver du soupçon, injuste sans doute, de vouloir être auxiliaire dans de plus importantes. On risque ainsi, tout spirituel que l'on est, d'encourir le ridicule : car la politique est changeante, et il se peut qu'au moment où l'on plaide pour elle dans un sens, elle ait déjà jugé à propos de marcher dans un autre. Celui qui se croyait fin et malin se trouve alors dupé et n'a pas les rieurs de son côté. E. G.

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS, promenade de Paris à Marly-le-Roy, en suivant les bords du Rhin, par X.-B. Saintine, avec 450 vignettes de G. Doré, Foster, etc. Paris, Hachette et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-8 : 20 fr.

M. Saintine se mit en tête un beau matin d'aller à Marly-le-Roy fêter le retour du printemps. Aimant peu les voitures et moins encore le chemin de fer, il voulut se donner le plaisir d'une promenade pédestre et flâner en herborisant le long du chemin. Le voilà donc, muni de sa boîte de botaniste, en route pour Belleville, où des souvenirs de jeunesse lui font trouver plaisir à déjeuner au cabaret, quoique les lieux aient bien changé d'aspect depuis l'époque où son père y possédait une maison. Après quelques minutes de bonne causerie avec le vieux cabaretier qui le reconnaît, ses pas se dirigent vers Noisy-le-Sec, et comme il passait outre, plongé dans ses réminiscences, un de ses amis, inspecteur des travaux du fort, l'accoste en lui proposant de l'accompagner à Epernay pour la fête d'un de leurs amis communs, Athanase Forestier. Il est midi ; trois heures suffisent pour le voyage, et notre flâneur sera le soir même de retour à Noisy. Les chemins de fer ont du moins cela de bon que l'on peut se permettre d'assez grands détours impromptus sans perdre beaucoup de temps. Le piéton hésite d'abord, et cela se comprend, il a donné rendez-vous pour le lendemain à son ami Antoine Minorel dans sa maisonnette de Marly-le-Roy. Puis la possibilité de faire en quelques heures un pareil voyage le tente. Va pour Epernay, puisque cela ne changera rien à la suite de son itinéraire. On part donc, on arrive, on est fort bien reçu, seulement Athanase doit partir le soir pour la chute du Rhin, et c'est là que ses amis ont résolu de célébrer sa fête. Cette fois, M. Saintine refuse formellement d'aller plus loin ; il se rend à la gare vers huit heures, monte en wagon, s'endort, et se réveille... à Strasbourg au milieu de ses amis qui l'ont mystifié. Le tour est pendable, mais avant de s'en retourner il faut voir la ville et dîner en attendant le départ du convoi. Un flâneur se résigne sans trop de peine à de telles nécessités. Les moindres incidents le captivent ; il observe, il cause, et, curieux par nature, ne peut résister à l'envie de vi-

siter les travaux du pont de Kehl. Tant pis pour Minorel, il prendra bien patience. On passe le Rhin, et ce premier pas sur la terre d'Allemagne offre tant de choses intéressantes, qu'on ne peut faire autrement que d'aller jusqu'à Carlsruhe, et de Carlsruhe à Bade, et de Bade à Heidelberg, puis à Francfort, à Bonn, à Cologne, à Aix-la-Chapelle, puis à Bruxelles, pour arriver enfin à Marly-le-Roy.

La route est longue, assurément. C'est bien le chemin des écoliers. Mais les lecteurs ne s'en plaindront pas, car en si bonne compagnie on irait volontiers plus loin encore. La plume spirituelle de M. Saintine donne un singulier charme à cette excursion, semée d'observations ingénieuses et de piquantes anecdotes. On y trouve à la fois l'attrait du roman et du voyage, avec une bonne dose de *amour*, et les vignettes intercalées dans le texte n'y gâtent rien. Cela rappelle un peu les voyages en zigzag de Töpffer, mais ce n'est pas une imitation servile, il y a vraiment de l'originalité. Comme lecture, même, le *Chemin des Écoliers* soutient mieux l'intérêt.

---

FANTAISIES savoisiennes, par César Charmot. Genève, Georg ;  
1 vol. in-12 : 2 fr. 50 c.

M. Charmot est à la fois observateur et rêveur, ce qui donne à ses fantaisies un caractère assez particulier. Il étudie la réalité dans les cabarets savoyards et leur emprunte la plupart des thèmes sur lesquels son imagination travaille. Les mœurs rustiques du Chablais lui fournissent maints petits tableaux dont la naïveté ne manque pas de charme. S'il s'y rencontre quelques scènes triviales, du moins le commentaire de l'auteur tend-il à leur donner une signification plus pure et plus élevée. On trouvera peut-être que parfois il dépasse le but ; les réflexions du penseur ne semblent pas toujours en accord avec le sujet qui les inspire. Le fantaisiste une fois lancé perd aisément de vue son point de départ. C'est l'écueil du genre ; le désir d'être original fait rechercher les effets inattendus et les plus étranges liaisons d'idées. M. Charmot n'a pas complètement évité ce travers, mais l'excellent esprit qui

l'âme lui servira d'excuse, car il ne sacrifie point aux tendances malsaines de notre époque ; ses instincts sont nobles et son cœur honnête. De telles qualités, jointes au talent d'écrire, forment un ensemble digne d'éloge. Seulement, nous lui conseillons de se tenir en garde contre la rêverie sans but, qui divague à propos de tout et croit ainsi donner à ses productions le cachet humoristique. Les *Fantaisies savoisiennes* renferment de jolies pages, des aperçus ingénieux, des saillies piquantes ; mais le cadre est faiblement esquissé, la vigueur du trait fait défaut, et ni la nature du pays ni celle des habitants ne sont assez marquées selon nous. Dans la *Foire de Crête*, comme dans un *Souvenir de vogue*, le caractère du paysan savoisien est à peine indiqué ; dans *les Cloches*, il y a plutôt un certain fumet de Dickens qu'une saveur de terroir. On distinguera néanmoins ce volume, qui se recommande en général par le mérite de la pensée et l'heureux tour de l'expression. Un pareil début annonce chez l'auteur des ressources précieuses.

---

LES INDIENS de la baie d'Hudson, promenades d'un artiste parmi les Indiens de l'Amérique du Nord ; traduit de l'anglais par Ed. Delessert. Paris, Amyot ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. — LE NOUVEAU MONDE, scènes de la vie américaine, par O. Cométant. Paris, Pagnerre ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Les circonstances présentes donnent un nouvel intérêt aux livres qui concernent l'Amérique. On veut y chercher la cause du terrible conflit dont les Etats-Unis vont être le théâtre. Il est certain que cette cause doit exister depuis longtemps, et si les voyageurs ne l'ont pas signalée comme bien menaçante, c'est que presque toujours l'enthousiasme ou le préjugé dominait trop chez eux. Aujourd'hui, la séparation entre les Etats du Nord et ceux du Midi paraissant consommée, maints détails mal compris jusque-là prennent tout à coup un sens assez clair. La démocratie américaine portait, en effet, dans son sein, les germes de ce mal qui vient d'éclater au grand jour. Les deux ouvrages que nous annonçons dans cet article en offrent des preuves assez évidentes,

quoique ni l'un ni l'autre n'aient pour objet de faire la critique du gouvernement américain. Ce sont des peintures de mœurs, esquissées avec talent, et sans la moindre allusion aux faits actuels. Mais on y trouve maints détails qui, pour l'observateur, ont une portée très-significative, et dont le trait commun est le mépris ou la violation manifeste des principes de la justice, seule base solide sur laquelle puisse reposer l'édifice social, quelles que soient, du reste, les formes de son architecture. Dans une monarchie, l'hérédité, la noblesse, l'armée permanente, sont autant de détails qui retardent l'écroulement; mais dans une république il n'y a rien de semblable, en sorte que les vices de construction produisent bientôt leurs résultats. Le tort des États-Unis fut de se laisser envahir par l'intérêt matériel, au point de lui sacrifier souvent ce qui fait la véritable grandeur et la véritable force d'un pays libre. *Les Indiens de la baie d'Hudson* nous montrent à quelle décadence misérable sont réduites ces peuplades indigènes qu'on dépossédait de leur territoire pour leur fournir, en échange, les moyens de s'enivrer d'eau-de-vie. Ils n'ont reçu de la civilisation que des vices, et leurs prétendus protecteurs semblent prendre à tâche de précipiter ainsi l'anéantissement de races autrefois énergiques et belliqueuses. Cependant les débris de ces anciens maîtres du sol américain conservent encore quelques qualités qui devaient les rendre dignes d'un meilleur sort. En les jugeant même d'après ce qu'ils sont aujourd'hui, l'on est tenté de croire que leur répugnance pour les bienfaits de la civilisation et du christianisme provient surtout de l'étrange méthode employée par ceux qui voulaient les convertir. Les Américains ne surent pas prêcher d'exemple. Comment l'auraient-ils pu quand chez eux, dans leurs propres relations sociales, l'esprit mercantile tendait chaque jour davantage à remplacer les vertus républicaines? À cet égard, les scènes que décrit M. Oscar Comettant sont assez instructives. Le caractère yankee s'y développe sous ses faces diverses, et, s'il présente, comme celui de tout autre peuple, un mélange de bien et de mal, on sera désagréablement frappé de certains traits généraux qui ne sont pas précisément les signes de la noblesse du cœur ni des hautes aspirations de l'âme. L'auteur est cependant plutôt favorable à l'Amérique; et c'est avec chagrin qu'il signale cette espèce d'oblitération plus ou moins complète

du sens moral, qui, dans les États du Midi surtout, lui semble mettre en péril l'avenir de la liberté. Outre cela, son livre offre, comme le précédent, une lecture fort attrayante. L'un et l'autre se recommandent par le mérite de la forme non moins que par la valeur des idées et des observations.

---

DISCOURS ACADÉMIQUES, suivis des discours prononcés pour la distribution des prix au concours général de l'université et devant diverses sociétés religieuses, et de trois essais de philosophie littéraire et politique, par M. Guizot. Paris, Didier; 4 vol. in-8° : 7 fr.

Il serait difficile de trouver un orateur qui justifiait d'une manière plus complète et plus pratique que M. Guizot le mot de Quintilien : *Fiunt oratores*. C'est dans ses discours académiques qu'on peut suivre avec le plus de sûreté, et, en quelque sorte, jour pour jour, les développements progressifs de ses talents oratoires. On l'a remarqué avec raison, l'éloquence de M. Guizot a subi des transformations nombreuses; dans la chaire de la Sorbonne, son exposition historique était savante, grave, austère; mais dans la forme, elle n'était pas toujours variée, et n'obtenait pas sur les auditeurs l'effet vraiment merveilleux, le puissant ascendant qu'exerçait toujours l'improvisation brillante de M. Villemain ou la parole brève, hardie et dramatique de M. Cousin. Mais lorsque M. Guizot se trouva dans la Chambre, en face de nombreux et éloquents adversaires, lorsqu'il eut un parti à guider, une cause à défendre, une mission à remplir, le caractère calme, souvent incolore, de son style oratoire se métamorphosa; les circonstances et surtout la remarquable flexibilité de ses facultés développèrent chez lui cette parole entraînant, incisive, dont on n'a point oublié l'austère supériorité. « M. Guizot, orateur, a le geste noble et sévère. Petit et frêle dans sa taille, il est haut et fier de port et de prestance; sa voix est imposante et sonore; sa parole, calme ou véhémence, est toujours pure et châtiée; elle a plus d'énergie que de grâce; elle persuade plutôt qu'elle n'émeut. » Tel est le jugement que porte sur M. Guizot un

écrivain qui a cherché à cacher sous le voile de l'anonyme une série de biographies contemporaines, empreintes d'impartialité et de vérité. C'est surtout depuis 1840 que M. Guizot, devenu en réalité premier ministre, en butte aux attaques les plus passionnées, défenseur d'un pouvoir compromis, atteignit dans les discussions parlementaires les dernières limites de son talent. Certainement, il n'y a pas lieu à comparer les luttes oratoires de la tribune politique avec les succès moins grandioses que M. Guizot a toujours obtenus dans le discours académique; mais il nous semble que les mêmes qualités se trouvent, à des degrés différents, dans les deux sphères d'action auxquelles il a consacré sa vie. Dans ce volume de *Discours académiques* sont réunis tous ceux qui furent prononcés de 1836 à 1861 dans les séances publiques de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que les rapports dont M. Guizot fut chargé à diverses époques par l'Académie des sciences morales à l'occasion des concours qu'elle avait offerts.

C'est le 28 avril 1836 que M. Guizot fut élu membre de l'Académie française; après avoir quitté pendant six mois le pouvoir, il venait d'y rentrer, et reprenait le portefeuille de l'instruction publique dans le ministère présidé par M. Molé. C'est dans ces circonstances que le nouvel académicien, remplaçant M. Destutt de Tracy, prononça son discours de réception, dans lequel il s'éleva en défenseur très-favorable du dix-huitième siècle. Traçant avec bonheur le tableau du mouvement philosophique du dernier siècle, il débuta en affirmant que la France était redevable à ce siècle de la philosophie de toutes ses institutions et de toutes ses idées. Telle est l'idée féconde qui dicta à M. Guizot une éloquente appréciation de l'œuvre de M. de Tracy. On peut être étonné de trouver les instincts d'autorité gouvernementale de M. Guizot en fusion aussi étroite avec les doctrines philosophiques et sociales du dernier siècle; mais on ne pouvait lui refuser une intelligence impartiale et intime d'une philosophie dont il avait à célébrer l'interprète savant et fidèle.

Seize ans après, en 1852, M. Guizot fut chargé de répondre au discours de réception de M. de Montalembert. Le contraste entre deux hommes qui furent si longtemps adversaires donnait et donne encore à ces deux discours un intérêt en quelque sorte historique;



jamais peut-être M. Guizot ne donna d'une manière aussi brillante la mesure de son talent; tirant parti des moindres circonstances avec un tact et une habileté remarquables, il esquaissa la carrière de Droz, que M. de Montalembert remplaçait, et la rapprocha de celle qu'avait suivie son successeur.

Tout en admirant, sans restriction, chez son adversaire, « des pensées si sérieuses avec des émotions si vives, tant de gravité dans le cœur avec tant d'ardeur dans l'imagination, » M. Guizot ajoutait avec franchise : « Dans ce retour vers des temps anciens, peut-être vous êtes-vous quelquefois livré avec trop de complaisance à l'entraînement de vos prédilections et de vos émotions personnelles. » Concluant par une réserve, mais avec toute la courtoisie, la mesure et la dignité qu'on pouvait attendre de lui, l'orateur terminait par les paroles suivantes : « En rendant hommage à Richelieu et à Louis XIV, l'Académie ne leur a jamais asservi ses pensées ni ses espérances pour le gouvernement et le sort de notre patrie; elle ne regrette ni le pouvoir absolu, ni les perspectives de la monarchie universelle, et j'ai quelque droit d'affirmer qu'elle tient la liberté de conscience pour sacrée et qu'elle déplore la révocation de l'édit de Nantes. »

Remarquons encore, parmi les derniers discours prononcés à l'Académie française, un de ceux qui ont eu le privilège d'attirer au plus haut point l'attention et la curiosité, la réponse de M. Guizot au discours de réception du R. P. Lacordaire. Ce discours a laissé de trop profondes impressions pour qu'il soit utile d'insister, mais il serait difficile de ne pas admirer avec une sincère franchise les tendances nobles et élevées qui le caractérisent. C'est au début que l'orateur se demande ce qu'il serait arrivé si le R. P. et lui s'étaient rencontrés six cents ans auparavant. « Il y a six cents ans, Monsieur, si mes pareils de ce temps vous avaient rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur, et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours; Dieu saura bien reconnaître les siens. » Puis, avec un art infini, M. Guizot associe dans sa pensée l'abbé Lacordaire et son prédécesseur, M. de Tocqueville, et, dans un ingénieux parallèle, il compare ces deux hommes, l'un le jeune Français du dix-neuvième siècle, l'autre, le fils de l'ancienne France, élevé dans ses

souvenirs, ses affections, ses traditions et ses mœurs, adoptant tous deux les principes et la cause qui contrastaient avec leur origine commune. Le discours, qui avait au début soulevé une question délicate, se termine par une douce et sereine pensée, la réunion, aux confins de la vie, de tant d'hommes qui, dans des voies différentes, ont suivi le droit et la vérité.

Au passage de M. Guizot au ministère de l'Instruction publique se rattache un acte glorieux que les adversaires les plus déclarés de l'homme d'Etat ont entouré de louanges unanimes. La belle loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire est une de ces mesures qui, par leur action moralisatrice, réclament pour leur promoteur une éternelle reconnaissance. Ce fut dans le but de développer l'œuvre ministérielle que se fonda la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, dont M. Guizot fut longtemps le président. Les *Discours académiques* contiennent plusieurs rapports présentés par le président à cette association, et témoignent de l'intérêt immense que M. Guizot portait à cette œuvre de touchante sollicitude.

A cet ensemble d'éloquents morceaux oratoires, on est au premier instant quelque peu surpris de voir succéder trois essais de philosophie littéraire et politique, écrits en 1826, pour prendre place dans un grand ouvrage dont l'exécution n'a pas été poursuivie. Quelques personnes avaient conçu à cette époque le plan d'une *Encyclopédie progressive*, destinée à faire connaître l'histoire et les progrès des connaissances humaines et à en populariser les résultats. M. Guizot se chargea d'exposer l'idée fondamentale de cette œuvre, et rédigea les trois premiers essais : *Encyclopédie, Abrégé, Elections*. Publié à une époque où les principes de droit électoral n'étaient point aussi nettement posés que maintenant, ce dernier travail résume avec précision l'état de la question en 1820. Le point de vue de M. Guizot, dans cette étude, ne peut d'ailleurs s'appliquer qu'à une monarchie constitutionnelle et parlementaire, car il s'est borné à « rechercher quels principes doivent présider, dans un pays libre, à l'élection des députés appelés au centre de l'Etat pour concourir à son gouvernement. » Les questions si nombreuses et si complexes qui se rattachent aux élections communales et aux élections directes du Corps exécutif par le peuple, ne rentrent point dans ce cadre un

peu restreint. Dans le cours du mémoire, M. Guizot a surtout en vue l'état électoral de l'Angleterre, mais depuis 1820, de nombreux abus, auxquels il fait allusion, ont disparu, et les remèdes indiqués par les publicistes ont été appliqués. M. Guizot n'a point cherché à analyser le droit électoral dans son principe ; c'est plutôt une étude locale du système employé pour une élection de chambre de députés. Cet essai, tout en étant l'expression sincère de la pensée de M. Guizot, n'est donc plus suffisant maintenant ; on aurait pu désirer que M. Guizot modifiât quelque peu son travail original et l'étendit en le complétant.

H. F.

---

**HISTOIRE** politique et littéraire de la presse en France, avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux, par Eug. Hatin. Paris, Poulet-Malassis et De Broise ; tome VIII ; 1 vol. in-12 : 4 fr.

Ce volume termine l'ouvrage, travail consciencieux, poursuivi jusqu'au bout avec une persévérance très-louable. Il a fallu beaucoup de courage, en effet, pour lire, analyser et juger cette foule innombrable de feuilles périodiques, dont la plupart sont oubliées depuis longtemps, et dont les meilleures ont perdu tout l'intérêt d'actualité qui faisait leur principal mérite. M. Hatin ne se borne pas à donner l'histoire des journaux, il en apprécie la valeur politique et littéraire, en cite des fragments, indique les modifications qu'ils ont subies. C'est un esprit assez impartial, qui ne se passionne ni pour ni contre la liberté de la presse. La licence des écrivains révolutionnaires le porte à croire que des lois répressives sont indispensables au maintien de l'ordre, de la paix et de la liberté même. Les excès du journalisme ont presque toujours été la cause des mesures exceptionnelles dirigées contre la presse. Pour qu'un régime libre soit possible, il faut que les écrivains ne confondent pas l'usage avec l'abus, et sachent eux-mêmes respecter la dignité de leur profession. M. Hatin blâme avec justice les tendances mercantiles qui dominent jusque chez les principaux organes de la publicité. Trop souvent aux principes on substitue l'intérêt, le succès d'argent devient le seul but des ef-

forts. Loin de vouloir défendre à leurs risques et périls la cause du beau, du vrai, du bien, les journalistes flattent tantôt le pouvoir, tantôt l'opinion publique, selon que cela peut leur rapporter davantage. Ce travers a sans doute existé plus ou moins de tout temps, mais il ne fut jamais aussi général qu'aujourd'hui. C'est contre un tel penchant qu'on doit réagir avec vigueur pour relever la presse. Quand celle-ci remplira sa tâche dignement, les rigneurs excessives ne seront plus possibles, et l'on peut dire dans ce sens que l'avenir du journalisme dépend de lui-même. « La presse politique, dit M. Hatin, était devenue une école de tirailleurs contre l'autorité, l'embauchage organisé de l'opinion publique ; il faut en faire une école d'initiative à la liberté amie de l'ordre et des lois, il faut la ramener au sentiment vrai de sa grande mission, c'est-à-dire à la propagation de la moralité et des lumières. C'est à cela que doivent travailler les journalistes dignes de ce nom. »

---

SOUVENIRS d'une demoiselle d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Paris, Michel Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Ces prétendus souvenirs sont un pastiche très-bien fait qui doit avoir coûté certainement beaucoup de peine à l'auteur. Pour arriver à s'assimiler ainsi les idées, les usages, le style d'une autre époque, il a fallu beaucoup d'études et de recherches. L'imitation est assez fidèle. On y trouve le tableau de la cour de Louis XIV vue depuis l'intérieur des coulisses et jugée par une jeune étrangère que n'éblouit pas trop le prestige du grand roi. Fiorenza Orsini, seule demoiselle italienne amenée en France par la princesse, est obligée de se résigner au rôle de femme de chambre, car les dames d'honneur placées auprès de la dauphine lui refusent toute autre fonction. Elles croiraient déroger en regardant comme leur égale une fille naturelle, sans titre et sans fortune. Fiorenza ne profite pas moins de sa position pour observer ce qui se passe autour d'elle, et peint d'une manière piquante les détails de cette vie d'étiquette et d'intrigue. Les traits choisis avec tact, sont tour à tour fins, gracieux, spirituels ou mordants. Le roi, M<sup>me</sup> de Main-

tenon et plusieurs autres personnages y figurent en déshabillé, c'est-à-dire tels qu'ils devaient être dans les rapports de la vie privée. La jeune Italienne les ménage peu; l'éclat de la cour ne l'aveugle point sur le triste néant des grandeurs humaines. Le duc et la duchesse de Bourgogne font seuls exception à ses yeux; encore ne dissimule-t-elle point les reproches qu'encourut la conduite légère de la dauphine. Elle marque aussi dans son caractère l'ambition qui fut toujours le cachet distinctif de la maison de Savoie. Peut-être même trouvera-t-on que la perspicacité politique de Fiorenza va trop loin. L'auteur laisse ici percer le point de vue actuel, qui ne pouvait assurément pas être alors celui d'une jeune fille élevée au couvent. Sauf ce léger défaut, les *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur* remplissent bien les conditions de la vraisemblance, mais nous avouons n'être pas fort sensible au mérite du pastiche littéraire qui nous produit le même effet que le trompe-l'œil en peinture.

---

CHRONIQUE PROTESTANTE de l'Angoumois, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles, par V. Bujeaud. Angoulême, Goumard; Paris, Meyrueis; 1 vol. in-8° : 6 fr.

L'histoire du protestantisme français est aujourd'hui l'objet de recherches nombreuses. Aussi les documents abondent, et la vérité commence à se faire jour. Si, pendant près de trois siècles, on a pu passer sous silence ou falsifier impunément les faits, ce ne sera plus guère possible à l'avenir. Ces innombrables matériaux, qui restaient enfouis dans les archives des communes et des familles, formeront désormais un ensemble trop imposant pour que les historiens puissent passer outre sans en tenir compte. L'esprit de parti ne saurait étouffer tant de témoignages qui surgissent de tous les coins de la France. Il ne s'agit pas ici de vagues déclamations, de diatribes passionnées, ce sont des actes officiels dont le langage est clair, positif et partout empreint de la même franchise brutale. En vain prétendra-t-on encore accuser les protestants de vues ambitieuses, de tendances anarchiques; leurs annales prouvent évidemment que la persécution seule dut les forcer à prendre

les armes. Réduits au désespoir, traqués comme des bêtes fauves, ils levèrent l'étendard de la révolte, et peut-être alors servirent les desseins de quelque chef politique. Mais à qui la faute, sinon au gouvernement, devenu pour eux l'exécuteur docile des anathèmes de l'Eglise. Sur lui retombe toute la responsabilité des conséquences qui en résultent. L'ouvrage de M. Bujeaud est fort instructif à cet égard. L'Angoumois fut, comme tant d'autres provinces, en butte aux mesures les plus iniques. On mettait les réformés hors la loi; les professions libérales leur étaient fermées, l'exercice des droits civils interdits. Angoulême, Cognac, Jarnac, etc., eurent leurs martyrs. Sur toute l'étendue de la France on retrouve la même série d'actes arbitraires et barbares : jeunes filles enlevées à leurs parents pour les forcer à se convertir, discordes introduites dans les familles, confiscations au profit des délateurs, citoyens paisibles, probes et pieux, trainés sur l'échafaud ou bien envoyés aux galères comme de vils criminels. M. Bujeaud n'omet aucun détail de cette lugubre histoire et fait en même temps ressortir le cachet d'honnêteté, de patience et de courageuse résignation qui distinguait les victimes. Il vise surtout à l'exactitude, condition essentielle pour un livre de ce genre. Des faits pareils n'ont pas besoin des artifices du style pour émouvoir et captiver l'intérêt, leur simple exposition suffit. Nous croyons même que l'impression produite ainsi doit être plus profonde et plus durable. Que valent en effet toutes les subtilités de la controverse devant ces misères sans nombre causées par l'intolérance.

---

HISTOIRE des peuples et des États pyrénéens depuis l'époque celtibérienne jusqu'à nos jours, par J. Cénac-Montaut; 2<sup>e</sup> édition augmentée de l'étymologie des noms de lieux et de l'archéologie complète des Pyrénées françaises et espagnoles, ornée de 55 gravures. Paris, Amyot; 5 forts vol. in-8°, fig.

La chaîne des Pyrénées forme comme une muraille de séparation entre la France et l'Espagne. Aussi fut-elle souvent le théâtre de luttes acharnées, non-seulement à l'époque des invasions barbares, mais encore durant les 15 ou 16 premiers siècles de l'ère

chrétienne. Comme toutes les régions montagneuses, elle servit d'asile aux débris des nations détruites par la conquête et devint la résidence de peuplades belliqueuses, toujours prêtes à défendre ses passages contre quiconque tentait de les franchir. Cette forte-ressure naturelle semblait faite pour abriter un peuple libre, mais le territoire n'était pas assez étendu ; sa population peu nombreuse manquait d'ailleurs d'homogénéité. C'était un mélange de races diverses quelquefois même hostiles entre elles. A l'époque la plus reculée que mentionnent les traditions historiques on y compte déjà trois peuples bien distincts : les Gals, les Ibères et les Cantabres. Puis vers l'an 1600 avant J.-C. l'invasion des Celtes introduisit dans ces montagnes un nouvel élément auquel s'ajoutèrent bientôt les Ligures, pour faire place aux Gals et aux Cantabres refoulés jusque sur les bords de l'Océan. Les relations commerciales y conduisirent aussi des Grecs et des Phéniciens. Plus tard, les Carthaginois, les Romains, et depuis l'ère chrétienne les Visigoths, les Francs, les Arabes, les Normands vinrent tour à tour modifier plus ou moins la population des Pyrénées. Enfin, dans les temps modernes, la France et l'Espagne firent de ce territoire leur champ de bataille habituel jusqu'au moment où, de guerre lasses, elles se le partagèrent.

Il n'est pas facile d'écrire l'histoire d'une pareille contrée, qui changea si fréquemment de maîtres et dont les habitants offrirent si peu d'unité nationale. Les matériaux manquent ou se trouvent épars dans les annales de vingt autres peuples. Ce n'est pas un Etat, ce sont des communautés successives, quelquefois très-éphémères, sans autre rapport que leur amour de l'indépendance et leur courage indomptable. Jamais elles ne réussirent à former un corps de nation capable de résister aux attaques de leurs puissants voisins. Seulement les Pyrénées offraient des retraites sûres aux débris de chaque invasion, en sorte que la population put se maintenir indépendante durant bien des siècles. Ce trait de ressemblance avec les Suisses et surtout avec les Circassiens suffit déjà seul pour éveiller l'intérêt. Mais il y a plus encore : l'histoire des Etats pyrénéens se rattache à des questions importantes soit pour l'ethnographie soit pour la philologie. On y trouve des restes de race et de langue fort anciennes qui soulèvent des problèmes jusqu'à présent insolubles. D'ailleurs, ce cachet particulier que les

montagnes impriment à leurs habitants offre toujours un curieux sujet d'étude. Nous ne sommes donc pas surpris de voir un historien entreprendre de semblables recherches malgré leur difficulté. M. Cénac-Montaut y déploie beaucoup de zèle et de savoir. C'est un archéologue fort instruit, qualité précieuse pour ce genre de travail. A défaut de chroniques ou d'annales, il interroge les monuments, les tombeaux, les inscriptions, et sait en obtenir maintes données propres à jeter du jour sur l'origine et la destinée des peuplades auxquelles les Pyrénées servirent d'asile. Ses hypothèses ne sont en général point trop aventurées. Il marche d'abord avec prudence au milieu de cette espèce de chaos où la lumière manque presque entièrement et prend une allure plus hardie à mesure qu'il avance vers l'époque où les sources ne font plus défaut. Son livre renferme le tableau complet des vicissitudes qu'eurent à subir les provinces limitrophes de la France et de l'Espagne. Mais on appréciera surtout les chapitres ou les appendices qui traitent des origines, des institutions, des mœurs et de la littérature des peuples pyrénéens, parce que c'est la partie vraiment originale de l'ouvrage. M. Cénac-Montaut n'a rien négligé pour rendre son travail instructif ainsi qu'attrayant. De nombreuses gravures viennent en faciliter l'intelligence, et les explications qui les accompagnent forment un véritable cours d'archéologie.

---

CAUSERIES DU LUNDI, par C.-A. Sainte-Beuve, tome XIV<sup>me</sup>. Paris, Garnier frères; 1 vol. in-12: 3 fr. 50 c.

Un nouveau volume des *Causeries du lundi* est une bonne fortune pour les nombreux appréciateurs du talent spirituel, fin, délicat et toujours plein d'attrait, qui distingue leur auteur. Dans celui-ci, la variété des sujets ajoute encore au charme, et quoique ce soit le quatorzième, rien ne trahit chez le critique ni l'épuisement ni la fatigue. Tandis que tant de recueils du même genre qui pullulent aujourd'hui lassent les lecteurs, M. Sainte-Beuve conserve le privilège d'être toujours intéressant. Il sait, mieux que beaucoup d'autres, entrer dans l'esprit de chaque époque, dans les idées de chaque écrivain. Tous les points de vue lui sem-



la superficie des choses, et son imagination fait le reste suivant le goût du jour. L'Italie est à la mode, l'Italie prétend être une et indivisible, voilà son thème, sur lequel il exécutera des variations pleines d'enthousiasme italien et unitaire. C'est de Naples que M. Monnier écrit, recueillant tous les bruits qui courent la ville et les donnant comme des nouvelles reçues par voie directe des lieux mêmes où se passe l'action. Mais il n'a pas la prétention d'être infaillible, et si parfois ses nouvelles se contredisent, il passe outre sans imiter certains correspondants, qui mettent leur amour-propre à démontrer que rien n'arrive qu'ils n'aient prévu. Nous préférons la manière de M. Monnier : elle reproduit du moins une image assez fidèle de l'émotion populaire. On regrettera seulement qu'il n'y joigne pas des appréciations plus sérieuses, plus réfléchies. L'impartialité fait un peu défaut dans ses lettres. Il est optimiste dans le sens révolutionnaire, et les ombres du tableau ne lui semblent pas valoir la peine d'être mentionnées. Son principal but est de célébrer les triomphes de Garibaldi. Cette apologie improvisée rend assez bien l'effet produit par la merveilleuse expédition des volontaires italiens. Elle ne fournira pas des matériaux à l'histoire, mais la verve de l'auteur lui donne un certain charme, et le caractère du héros qu'il chante est certainement bien fait pour éveiller de vives sympathies.

M. de Castilla nous entretient d'actualités beaucoup moins dramatiques. Il ne s'agit dans son livre ni de guerre, ni de liberté, ni d'héroïsme. C'est tout simplement une esquisse de la vie des colons australiens. En ce temps de malaise social, il ne manque pas de gens qui seraient heureux d'émigrer avec l'espoir de faire fortune. Aussi rien de plus opportun que le récit de M. de Castilla, dont l'exemple prouve qu'avec du travail et de la conduite on trouve encore moyen de s'enrichir assez promptement. Notre auteur, natif de Fribourg en Suisse, voyant que son frère, établi depuis quelques années en Australie, chantait merveille de ses deux mille bœufs et de ses cent vingt chevaux, partit un beau matin pour l'aller rejoindre. Peine pour peine, il pensa judicieusement que la profession de squatter ou colon offrait plus d'avenir que celle de chasseur à cheval, car il était alors engagé volontaire dans un régiment français. Son général fut du même avis, et l'événement a prouvé qu'ils avaient tous deux raison. C'était

d'ailleurs une existence active, semée de quelques périls et de beaucoup de fatigues, aventureuse aussi, mais fort séduisante pour un homme jeune et robuste. M. de Castella, quand il eut rejoint son frère, se mit bientôt à l'œuvre. Deux travailleurs intelligents font plus que le double de la besogne d'un seul. Ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir : leurs entreprises réussirent à merveille, et peu d'années ont suffi pour permettre à l'ancien chasseur à cheval de rapporter dans sa patrie une honorable aisance. Mais ce n'est là que le cadre du tableau. M. de Castella se préoccupe moins de raconter ses faits et gestes que de faire connaître le pays et ses ressources. Il donne des renseignements utiles, des notions exactes, des calculs pratiques à l'usage de ceux qui voudront tenter la fortune sur ses traces, et sait y joindre une foule de détails intéressants sur les mœurs de l'Australie, ainsi que sur l'aspect de cette nature, qui diffère à tant d'égards de ce qu'on voit dans les autres parties du monde. Son livre, simplement écrit, captivera d'autant mieux les lecteurs qu'on y remarque un cachet de franchise et de loyauté qui gagne la sympathie. Le caractère suisse y domine, et peut-être n'est-il pas étranger au succès légitime qu'ont obtenu les efforts des deux frères.

---

ETUDE sur la vie et les ouvrages de M. T. Varron, par Gaston Boissier. Paris, librairie Hachette; 1 vol. in-8.

La réputation de Varron était immense. Ses contemporains l'admiraient et l'estimaient, et nous savons par Lydus que de son temps on ne citait que Varron, et l'on ne connaissait ses devanciers que par lui. Pétrarque mettait Varron entre Cicéron et Virgile, comme il le dit en beaux vers. « Varron, le troisième astre de Rome, qui brille d'autant plus qu'on le contemple davantage. » Depuis lors, on s'est demandé, et avec quelque apparence de raison, si cette réputation n'avait pas été surfaite, si l'originalité de Varron était réellement puissante. Telle est la question que s'est posée M. Boissier, et qu'il a cherché à résoudre. Son ouvrage, auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné en 1859 le prix Bordin, est une étude substantielle et détaillée

des titres littéraires de Varron. Son érudition, puisée aux meilleures sources, est du meilleur aloi ; à première vue, on lui reprochera peut-être de n'avoir été que le fidèle et judicieux interprète des critiques allemands, mais bien vite on reconnaît son originalité à l'attitude souvent offensive qu'il prend à leur égard, et à la variété de ses observations. Rectifiant avec bonheur les conjectures parfois trop audacieuses des critiques d'outre-Rhin, il nous offre une appréciation qu'on peut regarder comme définitive.

Marcus-Terentius Varron naquit vers l'an de Rome 639 ou 640 à Reate, au cœur de la Sabine, « dans ce pays qui gardait mieux que les autres les traditions de la vieille Italie. » Après avoir étudié à Rome sous Ælius Stilon, il alla se perfectionner dans les écoles de la Grèce, sous Antiochus d'Ascalon, chef de la nouvelle académie, et dont M. Boissier n'a point assez indiqué l'influence sur Varron. La vie politique de Varron commença sous les auspices de Pompée, et il s'éleva successivement par tous les degrés jusqu'au consulat. Après le triomphe de César, Varron abandonna la vie politique pour se livrer complètement à ses chères études. C'est pendant sa retraite qu'il rédigea les ouvrages si nombreux dont il ne nous reste que deux : le *Traité d'agriculture* et le *Traité sur la langue latine*. Depuis la satire jusqu'au simple traité didactique, tous les genres ont été abordés par Varron, c'était l'homme encyclopédique de son époque ; on le savait et on en usait ; tantôt on lui demandait de résoudre une question de grammaire, tantôt c'était sur quelque point controversé des annales primitives de Rome qu'on recourait à son inépuisable savoir. On comprend que par là Varron soit devenu en quelque sorte populaire, et c'est ainsi que je suis tenté de m'expliquer en partie sa réputation, qui a survécu à ses ouvrages. « Sa science, dit M. Boissier, était la ressource de tout le monde, et il la distribuait si libéralement ; qu'il invitait à y aller puiser. » Varron était, autant qu'on en peut juger, un de ces savants qui sont heureux lorsqu'on leur fournit l'occasion d'étaler quelque peu leur érudition, non point qu'il y eut chez lui pédanterie ou vanité, mais plutôt cette expansion aimable et naturelle qu'éprouve un vieillard entouré d'auditeurs ou de correspondants. Varron personnifie le savant *utilitaire*, non pas le metteur en œuvre, qui tire aussitôt parti de ce qu'il sait, celui dont le poète a dit :

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter ;

mais plutôt l'écrivain didactique, aimant à écrire parce qu'il aime à instruire et à éclairer. Initier les Romains à la philosophie et à la science grecques, tel était son but ; il l'accomplit avec la dextérité indispensable pour la réussite de son projet. « La Grèce s'affaiblit, disait Cicéron ; j'exhorte tous ceux qui le peuvent à lui aller arracher sa gloire littéraire pour l'apporter dans notre ville. » Évitant avec soin tout développement trop didactique, Varron n'introduisit la philosophie grecque qu'à la dérobée et avec toutes sortes de ménagements, en la plaçant d'abord dans un cadre ancien, celui de la satire. Plus tard, le succès le rendit plus hardi, et ses différents ouvrages portèrent presque tous l'empreinte de la science grecque. Tout en étant très-enthousiaste de la littérature hellénique, Varron est avant tout cependant un type du Romain des anciens temps. Tout nourri du passé, ayant vécu par le souvenir du temps de Caton et de Scipion, il ressemble à ce vieil Hégion, que Térence introduit dans les Adelphe, et dont il nous dit :

. . . . Antiqua homo virtute ac fide.  
 Haud cito mali quid ortum ex hoc sit publice  
 Quam gaudeo ! ubi etiam hujus generis reliquias  
 Restare video.

Les regrets de Varron se traduisent en critiques amères des mœurs et des institutions alors en vigueur à Rome. « Enfin, dit-il dans un passage qui nous a été conservé, nos aïeux avaient une patrie ; nous autres nous vivons au milieu d'un affreux pêle-mêle. » C'est dans son traité sur l'agriculture que ses attaques contre les mœurs contemporaines atteignirent le plus haut degré de véhémence. « En vérité, la vie à Rome, n'est plus qu'une bombance, s'écrie-t-il avec indignation. » M. Boissier a esquissé avec une spirituelle finesse les abus que Varron avait en vue, et il nous laisse entrevoir que l'homme du passé n'était pourtant pas sans quelque contradiction. « Nourri de la lecture des vieux écrivains, plein de l'admiration des temps antiques, son âme, comme celle de Tite-Live, se faisait ancienne sans efforts ; il devenait par l'imagination le contemporain de Caton ; mais, en réalité, il ne pou-

vait entièrement s'empêcher d'être l'ami et le voisin des Lucullus et des Hortensius. Pardonnons quelque chose à ce dangereux voisinage ; avouons qu'il a pu se laisser entamer par les mœurs des gens qui l'entouraient, — on ne les traverse pas impunément, — et tempérons, par le souvenir de sa volière de Casinum, ses éloquentes invectives contre les excès de son temps. Nous serions peut-être tentés de lui faire quelques reproches, si nous le jugions avec les idées de Caton. Mais pour être désarmés et lui rendre pleine justice, il suffit de le remettre au milieu de ses contemporains et de leur luxe scandaleux. » Ce qui donne, suivant M. Boissier, une saveur originale aux écrits de Varron, c'est le sentiment patriotique qui constamment les anime. Sa science, quoi qu'elle entreprenne, veut défendre une cause, le maintien des mœurs anciennes et le salut de l'ancienne république. C'est ce qui donne quelque unité à ses ouvrages, de tendances si variées ; avec le vrai, Varron cherche toujours à exprimer le bien ; c'est à ce titre qu'on peut lui appliquer l'éloge qu'Auguste accordait un jour de remords à Cicéron, et l'on peut dire, c'était un savant homme qui aimait bien son pays, *λόγιος ἀνὴρ καὶ φιλόπατρις*. — L'étude de M. Boissier remplit une lacune : la littérature française ne possédait point encore un travail de saine critique sur l'œuvre de l'ami de Cicéron ; le livre que j'ai cherché à analyser répond aux nombreuses questions qui s'agitaient autour du nom de Varron. Dans toutes les pages, on reconnaît chez l'auteur un amour sincère de la belle antiquité et une connaissance intime des sources. On trouverait difficilement pendant les dernières années qui viennent de s'écouler une œuvre d'érudition classique aussi consciencieuse et aussi heureusement conçue ; l'élégante facilité du style, la spirituelle finesse des jugements permettront à ce livre de pénétrer partout.

H. F.

---

LEXIQUE français-grec à l'usage des classes élémentaires, par Fréd. Dübner. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage est rédigé sur le plan du Lexique français-latin publié par M. Sommer. L'exercice du thème grec étant adopté géné-

ralement aujourd'hui, M. Dübner a pensé rendre service aux élèves des collèges, en mettant à leur portée un lexique plus commode à consulter que les gros dictionnaires, où la richesse des ressources est pour eux un véritable embarras, jusqu'à ce qu'ils aient acquis les connaissances, le jugement et l'expérience nécessaires pour choisir ce qui leur convient. En vue de ce but d'utilité pratique, il s'est imposé le même plan que M. Sommer avait suivi dans son extrait du beau travail de M. Quicherat. Quelques modifications seulement lui ont paru exigées par certaines facultés propres à la langue grecque, par exemple pour ce qui concerne les participes et les mots composés. Mais, en général, il évite de déroger aux usages reçus et se montre fort scrupuleux à l'endroit des innovations. Ses efforts tendent surtout à donner des notions exactes, claires et suffisantes pour l'enseignement élémentaire. Il a dû supprimer les exemples qui l'auraient entraîné trop loin, mais les divers sens de chaque mot sont indiqués d'une manière bien précise, en sorte que l'élève pourra toujours facilement s'y reconnaître. En tête du volume se trouve une table des verbes plus ou moins irréguliers. et, à la fin, un vocabulaire des principaux noms propres.

---

HISTOIRE DE LA SUÈDE, pendant la vie et sous le règne de Gustave I<sup>er</sup>; par A. de Flaux. Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-8°. — SINGULARITÉS historiques et littéraires, par B. Haureaux. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

La destinée de Gustave Wasa présente l'un des sujets les plus attrayants pour l'historien. Elle est pleine d'incidents romanesques et de péripéties dramatiques. Ce jeune homme, jeté dans une prison, tandis que son pays passe sous le joug du Danemark et subit la tyrannie du féroce Christian, semble d'abord n'avoir d'autre avenir qu'une mort plus ou moins prochaine. Mais il s'évade; pendant nombre d'années il erre déguisé, tantôt en paysan, tantôt en ouvrier mineur; il se livre aux plus rudes travaux, soit pour gagner sa vie, soit pour mieux cacher son nom et son rang. Rien de rebute : les dangers, les privations, les souffrances ne font

que renforcer toujours davantage en lui la pensée de délivrer sa patrie. Patient, quoique impétueux, il sait se contraindre, temporiser, attendre l'occasion. Puis quand les circonstances lui paraissent favorables, son génie éclate, l'obscur ouvrier mineur fait place au chef audacieux, dont la voix éloquente électrise le peuple, et qui ne craint pas de commencer seul une révolution que l'affaissement général des esprits semblait rendre impossible. Ni les déceptions, ni les échecs n'ébranlent cette volonté puissante. A travers tous les obstacles, Gustave poursuit sa marche, sans perdre un instant de vue le but qu'il s'est assigné. La noblesse terrorisée refuse de le suivre, mais il a pour lui l'enthousiasme des pays dalarliens, race énergique chez laquelle l'amour de la liberté subsiste encore. C'est à leur concours qu'il doit ses premiers succès, dans plusieurs rencontres les troupes danoises sont mises en déroute, et l'armée révolutionnaire grossit dès lors avec rapidité. Le proscrit d'hier apparaît aujourd'hui comme un libérateur, demain il sera couronné roi de Suède. Christian compte en vain sur son pouvoir naguère si redouté, tout croule devant l'enthousiasme qu'inspire Gustave. Cette brillante campagne, est racontée avec beaucoup de verve. L'auteur exprime franchement la plus vive sympathie pour le héros suédois et donne sur lui des détails pleins d'intérêt. Mais après son triomphe Gustave change d'aspect. Aux idées nobles et généreuses succèdent les vues personnelles. La politique a des exigences auxquelles on ne peut échapper. Une fois maître du pouvoir, il s'agit de gouverner, et des concessions deviennent alors indispensables. Or, Gustave dut subir cette nécessité comme tant d'autres l'ont subie, et M. de Flaux l'accuse un peu trop d'avoir joué la comédie. Il juge le souverain beaucoup plus sévèrement que le révolutionnaire. Les critiques dirigées contre l'un semblent ne pouvoir s'accorder avec les éloges accordés à l'autre. On dirait deux personnages différents, et la peinture que l'auteur fait de ce caractère manque d'unité. Cela diminue l'intérêt dans la seconde partie du récit, où Gustave n'offre plus guère les traits de grandeur qui le distinguaient au début. Il faut reconnaître du reste que les complications de son règne rendent la tâche de l'historien très-difficile, et que M. de Flaux s'en est tiré d'une manière assez satisfaisante.

— M. Hauréau se propose de donner dans ses *Singularités histo-*

*riques et littéraires*, une suite au livre que dom Jean Liron, bénédictin de Saint-Maur, publia de 1734 à 1740. Ce sont des faits peu connus, glanés dans le champ de l'histoire ou de la littérature par un amateur de recherches savantes. Ce genre de recueil éveille la curiosité, sans trop exiger de l'attention, moyen sûr de réussir, et quoique M. Hauréau ne soit pas bénédictin, ses études paraissent de nature à lui fournir d'abondantes ressources. Le premier volume qu'il publie aujourd'hui renferme dix fragments, dont voici les sujets : Ecoles d'Irlande ; — Théodulfe, évêque d'Orléans ; — Smaragde, abbé de Castellion ; — Odon de Cluny ; — Anselme le péripatéticien ; — Gaunilon, seigneur de Montigni, trésorier de Saint-Martin, moine et philosophe ; — Documents nouveaux sur Roscelin de Compiègne ; — Guillaume de Conches ; — Idées ; — Images ; — Aymon. On y trouvera beaucoup d'érudition, de l'intérêt et de la variété. Cependant, nous croyons que l'auteur aurait tort de trop multiplier les recherches minutieuses, les discussions de petits détails qui risquent d'offrir peu d'attrait au grand public. Le goût des lettres savantes n'est pas commun aujourd'hui ; la plupart des lecteurs apprécient plutôt les événements dramatiques, les données piquantes, les traits spirituels et le charme de la forme.

---

**BELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

**POLÉMIQUE religieuse** : quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps, par l'abbé Cognat. Paris, Didier et Cie ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

M. l'abbé Cognat est un controversiste habile, qui discute avec esprit et convenance, deux qualités rares aujourd'hui. Il défend la cause du catholicisme, et ne se croit pas obligé pour cela d'injurier ses adversaires. La modération caractérise ses articles. Les écarts des philosophes ne lui semblent pas devoir être confondus



avec la philosophie, ni les abus du rationalisme détruire l'utilité de la raison. Chez lui, l'indépendance du caractère s'allie au respect de l'autorité. Sa polémique, toujours calme et parfois très-piquante, repousse également les deux extrêmes. Aussi sera-t-elle certainement lue avec plaisir, même par ceux qui ne partagent pas ses convictions. Mais peut-être dira-t-on que l'auteur ne représente pas le catholicisme tel qu'il est. En maints endroits, son livre porte le cachet d'une liberté d'examen que l'Eglise tolère peu. Quoiqu'il la renferme dans des limites assez restreintes, c'est une pente dangereuse pour le système de l'autorité. La pensée s'accommode volontiers de ce libre essor, et, quand elle en a pris l'habitude, il devient très-difficile de l'asservir de nouveau sous le joug. Du reste, M. l'abbé Cognat en use avec prudence ; il se pose toujours en apologiste catholique, condamnant ainsi d'avance les conclusions de ceux qui prétendraient aller plus loin. Cela se comprend, car on arriverait bientôt, en suivant cette pente, au protestantisme, plus redouté, comme chacun sait, que la philosophie et l'incrédulité. Le critique porte d'ailleurs la marque du joug bien caractérisée encore. Lors même qu'il le voudrait, il ne pourrait s'affranchir entièrement. Nous en trouvons la preuve dans son article sur les tables tournantes, où l'intervention du diable est positivement indiquée comme donnant le mot de l'énigme. Ce petit chapitre nuira beaucoup au reste du volume. Il met en saillie le côté faible du penseur et du théologien, qui ne sait pas employer de meilleure arme que l'épouvantail de Satan pour combattre une superstition aussi niaise. Ici l'auteur devait se rappeler cette maxime qu'il a formulée dans son introduction : « S'il y a un passé qui est toujours jeune, il y a aussi un passé qui vieillit et qui s'use. » Il nous semble que c'était bien le cas d'en faire l'application aux absurdes pratiques de la magie, de la sorcellerie et des tables tournantes.

**LE CURÉ DE CAMPAGNE**, ou moyens et industries du zèle pastoral pour procurer la régénération morale et religieuse des populations rurales, par l'abbé F. Laveau. Paris, R. Neuve-des-petits-Champs, 62, 1 vol. in-12 : 3 fr. — **L'APÔTRE MISSIONNAIRE** évangélisant toutes les classes de la société, par un ecclésiastique ; tome 1<sup>er</sup> : Les classes pauvres et ouvrières. Paris, au bureau de la Tribune sacrée ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

C'est une belle tâche que celle du curé de campagne, mais pour la bien remplir il faut beaucoup de dévouement, beaucoup de tact et d'expérience. Elle présente en effet d'assez grandes difficultés. Chez les paysans la défiance de caractère et le manque de culture intellectuelle sont des obstacles qui gênent singulièrement l'action du prêtre. Celui-ci n'a pas été d'ailleurs bien préparé par ses études au rôle qu'il doit remplir. L'existence du séminariste est peu propre à faire comprendre les devoirs de la vie pastorale. On ne saurait apprendre théoriquement ce que la pratique seule enseigne. Il faut que le curé fasse un apprentissage, et de sages directions peuvent être fort utiles pour le diriger sur cette route semée d'écueils. C'est même un besoin si réel, qu'à fin d'y pourvoir Mgr Dupanloup ouvrit en 1858 un concours dans lequel fut couronné l'ouvrage de M. l'abbé Laveau. L'approbation de l'évêque d'Orléans prouve que l'auteur a traité son sujet de la manière la plus satisfaisante au point de vue catholique. On y trouvera d'excellents conseils relatifs aux rapports du curé de campagne avec ses paroissiens, à l'influence qu'il peut et doit exercer dans l'intérieur des familles. Nous regrettons seulement de voir figurer, au milieu de ces leçons empreintes du véritable esprit évangélique, ce que l'auteur appelle « les industries du zèle pastoral, » c'est-à-dire maintes petites manœuvres destinées à mettre en jeu la vanité, l'amour-propre, l'intérêt ou d'autres motifs semblables. Si de tels moyens, tolérés sans doute en faveur du but, contribuent à rendre le culte plus solennel et les processions plus nombreuses, ils profitent moins à la religion qu'à l'église et ne se concilient guère avec les principes de la régénération chrétienne.

— *L'Apôtre missionnaire* répond mieux à nos idées. Il n'a presque pas de cachet confessionnel, sauf dans trois ou quatre ser-

mons qui traitent des points spéciaux tels que la confession, l'eucharistie, la fête de Saint-Joseph. C'est un prédicateur simple, clair, à la portée de tous, dans les discours duquel on trouve la doctrine de l'Évangile appliquée surtout aux circonstances ordinaires de la vie. Il ne craint pas d'aborder franchement les questions sociales, si souvent discutées de nos jours, et montre combien l'esprit du christianisme réussit mieux à les résoudre que toutes les rêveries des utopistes. Son éloquence, inspirée par la charité, trouve le chemin des cœurs et doit produire l'impression la plus salutaire sur ses auditeurs, même les moins dociles aux enseignements de la foi. Au lieu de faire intervenir sans cesse le principe d'autorité, sa méthode consiste plutôt à démontrer l'excellence du bien en lui-même et dans ses conséquences pratiques. Parlant à la classe ouvrière, il emploie un langage qu'elle peut comprendre. On voit qu'il en a beaucoup étudié les mœurs, les penchants, les besoins, et cette manière de prêcher nous paraît éminemment propre à combattre chez le peuple la funeste influence des théories socialistes.

---

FAITS de l'esprit humain, philosophie par D.-J.-G. de Magalhaens, trad. du portugais par N. P. Chansselle. Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8° : 5 fr.

M. Magalhaens, Brésilien qui occupe une place distinguée dans la diplomatie de son pays, est un poète philosophe. Chez lui la profondeur de la pensée s'unit aux ressources d'une brillante imagination, l'amour du beau domine et le charme des formes littéraires vient en aide à la puissance du raisonnement. Il ne dogmatise point d'un ton absolu comme ces faiseurs de systèmes qui semblent mettre leur gloire à se rendre presque inintelligibles pour la masse des lecteurs. Son langage est toujours clair, agréable, empreint d'un cachet de poésie parfaitement adapté suivant nous aux questions qu'il traite. La science philosophique a ceci de particulier, qu'elle part de données plus ou moins hypothétiques pour arriver à des résultats qui ne sont eux-mêmes que d'autres hypothèses. C'est la recherche éternelle de la vérité, le plus noble but

vers lequel puissent tendre les efforts de l'esprit humain, mais qu'il doit poursuivre sans jamais obtenir la certitude de l'avoir atteint. On ne saurait donc trop se tenir en garde contre les formules absolues; mieux vaut travailler à déblayer le sol des erreurs qu'elles y ont accumulées. M. de Magalhaens remplit cette tâche avec un talent remarquable. Il analyse d'une manière très-impartiale les différentes doctrines de la philosophie moderne, depuis Descartes jusqu'à nos jours, et fait ressortir leurs mérites aussi bien que leurs défauts. Sa tendance est essentiellement spiritualiste, mais il reste dans les limites assignées à la raison et se borne à montrer que l'étude consciencieuse des faits fournit des preuves évidentes de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la responsabilité individuelle, confirme en un mot les grands principes de la morale. De là découlent diverses conséquences pratiques dont le rôle important lui suggère des considérations du plus haut intérêt sur les rapports de la vie sociale. A ses yeux « la fin particulière de l'homme dans ce monde est de mériter dans la société par la pratique de la vertu, et sa fin générale est la perfection de la société par la pratique de la justice. » Enfin, sans aborder le domaine de la théologie, il rend un éclatant hommage à l'idée chrétienne, qu'il pose comme l'expression la plus complète du perfectionnement individuel et social. « L'homme, » dit-il, « avant parfaitement moral sera aussi parfaitement religieux selon la lettre et l'esprit de l'Évangile, qui nous enseigne seulement l'amour de la vérité, et la pratique du bien et de la charité; non par un calcul d'intérêt individuel dans l'espérance d'une récompense future, mais par la ferme volonté d'obéir à la justice divine par sa propre perfection quand même la récompense ne serait pas assurée.

« Tout ce qui tend à la perfection de la société nous moralise et nous élève à Dieu, et celui-là seul aime Dieu qui a l'amour du prochain. »

Le livre de M. de Magalhaens nous paraît d'autant plus recommandable qu'il offre une lecture fort attrayante d'un bout à l'autre, qualité peu commune dans les écrits de cette nature. La fantaisie du poète est un auxiliaire précieux pour le philosophe et contribuera certainement à populariser ses excellentes vues, non moins fécondes que salutaires.

CONSEILS aux parents sûr l'éducation de leurs enfants, par M. Antonin Rondelet. Paris, Adrien Leclerc, 1861 ; 1 vol. in-12.

Un auteur a d'autant plus droit à nos sympathies, à notre estime et notre reconnaissance, que le but qu'il se propose, en écrivant, est noble, élevé, et que, pour l'atteindre, à un cœur généreux il unit un esprit distingué. Tel est M. Antonin Rondelet.

Nous avons déjà eu occasion de parler de lui dans ce recueil (avril 1860). Après s'être adressé à la classe si nombreuse et si intéressante des ouvriers, après avoir écrit pour elle un livre justement populaire, *Les mémoires d'Antoine*, il entreprend aujourd'hui d'éclairer les pères et de leur faciliter la tâche si difficile de l'éducation de leurs enfants.

Ici nous ne rencontrons pas un rêveur, un philosophe, un économiste : nous trouvons un homme qui, à l'exemple du bon Rollin, a vécu et vit encore au milieu de la jeunesse, dont il connaît les défauts et les qualités, à laquelle il a voué un amour sincère ; nous rencontrons un homme pour qui les devoirs de la paternité ne sont point un vain mot, qui veut que l'éducation de la famille reprenne la première place et qu'elle soit désormais plus pratiquée, surtout plus honorée.

Un illustre écrivain avait déjà dit : « S'il est dans le cœur de l'homme un sentiment désintéressé, c'est l'amour paternel (Droz). » — M. Rondelet s'inspire de cette idée dont son livre n'est que le développement.

Pour entrer dans la pensée de l'auteur, il ne faut point confondre l'éducation avec l'instruction. L'éducation et l'instruction sont étroitement unies comme éléments inséparables du même système ; mais l'instruction n'est qu'une branche de l'éducation et une branche subordonnée. L'éducation parle au cœur, et l'instruction à l'esprit. Cette distinction, nous devons le dire, n'est pas suffisamment indiquée dans l'ouvrage.

Ne pouvant suivre l'auteur dans sa marche, nous esquisserons rapidement les principales idées de son travail.

M. Rondelet veut que le père se réserve la partie morale de l'éducation de ses enfants, il lui en fait un devoir. — « Il y a, dit-il, une bénédiction attachée à la présence du père et de la mère

auprès de l'enfant, parce que cette présence est un devoir. » Et ailleurs : « Elever son fils, ce n'est pas seulement travailler à le rendre meilleur, c'est d'abord se réformer soi-même et recommencer sa propre éducation. » Voilà des motifs d'une haute moralité. L'auteur y joint le témoignage historique : « L'histoire nous a appris combien l'humanité doit de grands hommes à l'éducation du foyer domestique. » Malheureusement, les parents ne peuvent pas toujours remplir eux-mêmes ce devoir, et ils sont parfois obligés de confier cette tâche à des étrangers. Les cas où ils doivent se séparer complètement de leurs enfants, sont rares : plaignons-les, lorsqu'ils sont réduits à cette dure extrémité. L'internat est, en effet, le pire des systèmes pour le développement moral de la jeunesse. « Loin des parents et malgré les soins les plus affectueux, le cœur des enfants ne trouve plus le même sentiment ; ce sont des étrangers qu'ils aiment par reconnaissance et dont ils se sentent aimés par devoir : leur âme n'a plus ces élans et ces abandons réservés au père et à la mère. » De plus l'enfant sort de ces collèges, animé des meilleures intentions ; mais le monde n'est point fait à l'exemple d'un établissement d'instruction quel qu'il soit ; le règlement n'y est plus applicable ; la volonté n'y trouve plus que des tentations au lieu de soutiens. Il devient nécessaire au jeune homme de revoir toutes ses idées et de reprendre par leur base toutes ses vertus : tâche héroïque à l'âge des passions et dans la première ivresse de la liberté. » Si du moins les parents n'obéissaient qu'à la nécessité : — « Mais de regrettables habitudes et de fâcheux besoins servent de prétexte à des absences chaque jour plus fréquentes et plus longues. » On sacrifie au monde, à la société, ces instants, ces soins, qui sont dus à l'enfance. — « C'est en vain que le progrès de ces mœurs étranges, afflige et inquiète les bons esprits ; il ne serait pas raisonnable d'attendre même des conseils les plus sages et des exhortations les plus pressantes, la réforme de toute une société. » Ici M. Rondelet a tort de se décourager. Nous ne pouvons que l'engager à persévérer, ainsi que tous les amis sincères de l'humanité. C'est surtout une si noble persévérance qui doit rendre probable quelque amélioration dans les destinées humaines.

Après avoir admis avec l'auteur, que l'internat est, de tous les systèmes d'éducation, le plus incomplet, le plus irrationnel, il

nous reste à examiner quels sont les différents moyens dont peuvent disposer les parents. Laissons parler M. Rondelet : « Il n'est  
 « aucun père qui puisse satisfaire seul à toutes les conditions que  
 « réclame l'éducation complète de son fils. Il s'agit d'étudier quels  
 « auxiliaires seconderont le plus efficacement ses efforts, sans faire  
 « perdre à l'éducation privée son caractère et ses avantages. »

« Trois systèmes s'offrent à son choix : ou il introduit sous le  
 « toit domestique un précepteur qui devient un autre lui-même  
 « et à qui il délègue son autorité morale en même temps qu'il lui  
 « confie le soin de donner l'enseignement ; ou il a recours à des  
 « professeurs qui, à des heures fixes, instruisent l'enfant et le  
 « rendent à lui-même dans l'intervalle des leçons ; — ou enfin il  
 « envoie son fils externe dans quelque grand établissement d'in-  
 « struction, et, à l'exception des heures de classe, le garde con-  
 « stamment chez lui. »

L'insuffisance des deux premières combinaisons est tellement manifeste, qu'il suffit à l'auteur de quelques pages, pour l'établir d'une manière irréfutable : « Ce qui est d'autant plus heureux que  
 « le grand nombre des familles, malgré tout leur dévouement,  
 « ne saurait songer sérieusement aux dépenses qu'exige la pré-  
 « sence d'un précepteur ou le concours simultané auprès d'un  
 « seul élève de professeurs choisis et capables. »

Le père de famille doit donc chercher au dehors et dans des conditions plus favorables l'enseignement qu'il trouve tant d'obstacles à faire donner isolément à son fils. L'externat répond à ses desirs. « L'externat est la meilleure de toutes les préparations à  
 « la vie réelle, parce qu'il en est l'image et le commencement ;  
 « seul il satisfait pleinement aux conditions intellectuelles et mo-  
 « rales de l'éducation ; il garantit au jeune homme les avantages  
 « et lui épargne les inconvénients de l'enseignement public ; il le  
 « conduit sans transition et sans crise de la première enfance à  
 « la virilité. »

Le sujet n'est pas neuf. Mais l'auteur a su l'envisager sous un point de vue qui lui est très-favorable. Il le considère dans ses avantages présents, et dans ceux qui peuvent résulter de quelques modifications destinées à en corriger les inconvénients. Ses conseils sont essentiellement pratiques et profiteront aux parents aussi bien qu'à leurs enfants. De plus, les considérations relatives à la

première éducation de l'enfance et à l'âge où l'externat peut commencer, offrent un véritable intérêt, relevé par le charme et la fraîcheur du style, ainsi que le démontrent les nombreuses citations empruntées à l'ouvrage.

Les derniers chapitres où l'auteur examine les moyens de suppléer à l'éducation privée, ne sont pas susceptibles d'analyse. Les vérités se suivent et s'enchaînent avec une merveilleuse logique. Nous ne pouvons qu'approuver ce qu'il dit des grands établissements d'instruction publique et surtout ses remarquables réflexions sur le système paternel et le système disciplinaire, sur les avantages et les inconvénients de ces deux systèmes pendant la première ou la seconde période de l'éducation. Ici cependant nous devons ajouter une considération omise par l'auteur et qui, à notre avis et dans la seconde période de l'éducation, donne une supériorité réelle au système disciplinaire relativement à l'instruction. Nous voulons dire l'enseignement de l'histoire. Pour nous, élève du système paternel, nous avons dû refaire complètement notre éducation historique plus que négligée. Il n'en est pas ainsi dans le système disciplinaire.

Nous n'avons pu donner qu'une bien faible idée du remarquable travail de M. Rondelet. Son livre n'est pas volumineux, mais il renferme d'utiles et nombreuses vérités, clairement et agréablement exposées. Combien de volumes n'en peuvent dire autant ! Que les parents en profitent, en fassent profiter leurs enfants : car, suivant l'expression de Kant, « derrière l'éducation est caché le mystère du perfectionnement et du bonheur de l'humanité. »

L. S.

---

STATIQUE SOCIALE. De l'équilibre et de ses lois, par le Dr Clavel.  
Paris, Poulet-Malassis et de Broise ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

En toutes choses l'équilibre est nécessaire à la stabilité. Cette observation ne semblera pas nouvelle. Sans l'équilibre, l'homme serait incapable de marcher, et toutes ses maladies ne sont que les résultats d'atteintes portées à son équilibre. Ses facultés intellectuelles et morales sont aussi régies par la même loi. Le fait est bien reconnu, puisque, dans le langage familier, on dit d'un esprit



fantasque ou d'un caractère violent qu'il manque d'équilibre. M. le D<sup>r</sup> Clavel a donc pris une vieille idée pour en faire la base d'un nouveau système auquel il donne le nom de statique sociale. Il en convient du reste, lui-même, dès sa préface, et, loin d'y voir matière à blâmer, nous l'approuvons fort de chercher à bâtir sur une pierre solide. Si l'édifice croule, il en restera du moins toujours quelque chose. Bien mieux, il ne croulera pas du tout, car l'équilibre a précisément la propriété de maintenir les choses en place. Peut-être objectera-t-on qu'une loi n'est pas tout à fait la même chose qu'un principe, et que celle de l'équilibre ne saurait suffire seule pour combattre les passions humaines qui tendent sans cesse à la détruire. En effet, l'échafaudage construit par M. Clavel subsisterait tant qu'on voudrait bien le respecter, mais le moindre choc peut le détruire, et dans ce monde il ne manque pas de gens qui prennent plaisir à de tels bouleversements. Soit amour du mal, soit orgueil, soit esprit d'opposition, le fait est que les meilleures choses soulèvent de vives résistances contre lesquelles échouent trop souvent la raison et le bon sens. D'ailleurs, une société parfaitement équilibrée serait aussi parfaitement monotone, c'est-à-dire fort ennuyeuse. Elle risquerait donc de ne pas répondre à toutes les exigences de la nature humaine et d'amoindrir le caractère de l'homme qui, pour se développer, a besoin des luttes, des épreuves et des revers. Avec l'équilibre complet, plus d'héroïsme, plus de sacrifices, plus de ces mouvements spontanés du cœur, sources des grandes actions. La loi mathématique domine alors dans le domaine intellectuel et moral. Pensée, imagination, amour, vertus, élans de l'âme, tout se réduit en calculs. L'équation devient la chose la plus essentielle, et pour l'obtenir, on éliminera presque toujours ce qu'il y a de plus noble dans notre être. Ces reproches montrent combien une idée, très-bonne en elle-même, perd de sa valeur dès qu'on veut la systématiser. L'équilibre est un élément du bien, du beau, du vrai, rien de plus juste ; mais il n'est pas le seul, il vaut surtout comme résultat, et M. Clavel, en lui donnant trop d'importance comme moyen, nous conduit tout droit à la doctrine utilitaire. Ce n'est pourtant point son but. Le devoir, l'abnégation, le dévouement ont, à ses yeux, le plus grand prix, mais il en fait des conséquences de l'équilibre et substitue à ces principes éternels une

simple loi, très-insuffisante, puisqu'elle n'a pu jusqu'à présent établir son empire même sur les intérêts matériels ou physiques de l'homme, et que son application en ce qui concerne la morale présenterait bien d'autres difficultés encore. M. Clavel expose avec beaucoup de logique les bienfaits de l'équilibre ; son livre renferme une foule d'aperçus ingénieux, d'excellents conseils, de maximes salutaires ; seulement nous n'y voyons pas comment la statique sociale pourra se réaliser. Ce n'est qu'une théorie lancée comme ballon d'essai. L'auteur lui-même en convient. Avant de songer aux détails de l'organisation, il attendra de savoir si le public veut de son principe. Mais il risque d'attendre longtemps, car cette partie d'un système social est précisément celle qu'on désire surtout connaître avant de se décider pour ou contre.

---

ESSAI sur l'administration de la Castille au seizième siècle, par J. Gounon-Loubens. Paris, Guillaumin et C<sup>e</sup> ; 1 vol. in-8 : 5 fr.

Autrefois la Castille était renommée pour ses libertés municipales fort étendues, ainsi que pour le soin jaloux qu'elle mettait à les défendre. Les communes se gouvernaient d'une manière indépendante et luttèrent maintes fois avec énergie contre les empiétements de l'autorité royale. Il semble même d'abord que, dans un tel milieu, le régime républicain aurait dû s'établir. Mais en y regardant de plus près, on reconnaît que l'organisation des communes portait le cachet féodal bien marqué. Municipalités et villes s'étaient substituées aux seigneurs, elles en exerçaient les droits et n'aspiraient pas à s'émanciper davantage. Leur but était de maintenir des privilèges ou plutôt des us et coutumes, dont le prix semblait doublé depuis que, par l'expulsion des Arabes, les Espagnols se voyaient maîtres chez eux. Les souverains, de leur côté, ne voulurent pas admettre qu'on limitât leur pouvoir, surtout en matière de finances. Une organisation trop compliquée les gênait ; aussi travaillèrent-ils tous plus ou moins à changer cet ordre de choses qui, dans bien des cas

d'ailleurs, entravait l'essor de la prospérité publique. M. Gounon-Loubens donne, à cet égard, des détails fort curieux. Il esquisse le tableau complet des formes administratives de la Castille au seizième siècle et montre que, tout en opposant une digue au despotisme monarchique, elles étaient entachées de préjugés non moins fâcheux pour le développement national. L'industrie, le commerce, l'agriculture y trouvaient peu d'appui. La bourgeoisie ne put donc acquérir la force de résistance nécessaire; l'édifice croula faute de base solide, et les efforts persistants du fisc royal finirent par absorber toutes les ressources de la Castille. Les recherches auxquelles s'est livré l'auteur de ce travail sont très-intéressantes, mais on regrettera qu'il se borne à l'analyse un peu sèche des documents. Son livre, plein de matériaux précieux, laisse beaucoup à désirer pour les vues d'ensemble et l'appréciation des résultats. La seule conclusion qu'en tire M. Gounon-Loubens, c'est que « tant d'institutions qui passèrent pour des merveilles, sans lesquelles la nation aurait été perdue, ont fait place à d'autres institutions qu'on croit aujourd'hui tout aussi indispensables, et qui dureront sans doute moins que les premières. » Quoique juste en elle-même, la remarque aurait eu besoin d'être présentée d'une manière moins laconique, et nous ne croyons pas qu'on puisse affirmer, comme le fait l'auteur dans la phrase qui termine ce dernier paragraphe, que l'expérience a toujours été complètement inutile aux peuples.

---

LA SCIENCE DU BEAU, étudiée dans ses principes, dans son application et dans son histoire, par Ch. Lévêque; ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Aug. Durand; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Le beau se sent bien mieux qu'il ne se définit. Depuis Platon jusqu'à nos jours, les philosophes ont vainement tenté d'en faire une science. Malgré leurs efforts, on en est toujours à discuter les premiers principes qui doivent lui servir de base, et la vue de choses vraiment belles excite l'admiration, même chez des esprits fort peu cultivés, tandis que l'étude approfondie de l'esthétique ne donne pas le talent de créer des chefs-d'œuvre. Aussi M. Lé-

vêque a-t-il reconnu la nécessité de constater les impressions produites par le beau sur l'âme humaine, avant d'établir sa théorie, qui ne saurait en effet avoir d'autres fondements solides. Cette recherche préliminaire le conduît à désigner comme éléments du beau l'harmonie, la convenance et la proportion, auxquelles se joignent comme corollaires, vie, force, puissance et variété dans l'unité. Mais la valeur du tout dépend de l'idéal qu'on admet comme type de la beauté. Or, cet idéal peut varier suivant les individus, et dès lors il n'y a pas de règles générales, certaines, absolues, susceptibles d'être érigées en principes. Ce sont, dans chaque cas particulier, des nuances de sentiment diverses, entre lesquelles existe seulement plus ou moins d'analogie, mais qui ne se prêtent point à la rigueur scientifique d'un système. Nous en trouvons la preuve dans les chapitres où M. Lévêque traite la théorie du beau. Ses idées, quoique très-justes, ingénieuses, claires et satisfaisantes comme résultats de l'analyse, ne sauraient fournir les éléments d'une synthèse complète, ni, par conséquent, le moyen sûr d'atteindre le beau dans les productions de l'art ou des lettres. Chez lui le raisonnement du philosophe est dominé par l'imagination de l'artiste. Il tient beaucoup moins à définir le beau qu'à le décrire et l'admirer. C'est la partie pratique surtout qui l'intéresse; les trois quarts de son livre sont consacrés aux produits de la nature, de l'art et de la poésie, qui présentent les caractères de la beauté. La théorie et les systèmes paraissent avoir pour lui peu d'attrait; cependant, il ne les néglige pas, et l'aperçu qu'il en donne suffira bien pour la plupart des lecteurs. Mais son enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de la littérature, de la peinture et de la musique nous plaît davantage. Il juge avec goût, montre des connaissances étendues, et sait rendre compte de ses impressions d'une manière tout à fait propre à gagner de nombreuses sympathies. Le charme du style rehausse la valeur des idées. M. Lévêque est certainement un écrivain distingué, comme le dit M. Barthélemy Saint-Hilaire dans son rapport sur le concours, et ce mérite a dû contribuer à la décision de l'Académie, car en de telles matières la forme n'importe pas moins que le fond. Son livre nous semble éminemment propre à répandre des notions saines, ainsi qu'à stimuler et féconder le zèle de ceux qui se livrent à la recherche du beau.

PASQUIN ET MARFORIO, histoire satirique des papes, traduite et publiée pour la première fois par Mary Lafon. Paris, E. Dentu; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Si les coups de la satire étaient mortels, depuis longtemps déjà la papauté ne serait plus. En effet, dans le sein même de Rome, la critique a, plus encore qu'ailleurs, osé prendre son essor, et les traits de Pasquin et de Marforio furent toujours singulièrement acérés. Mais la guerre d'épigrammes ne tue personne ; elle provoque le rire plutôt que l'indignation ; aussi les souverains pontifes comprirent-ils bien leurs intérêts en n'interdisant pas tout à fait au peuple le droit de se plaindre. Le despotisme a toujours besoin d'une soupape de sûreté. Sans cela, les abus et les désordres de la cour de Rome auraient soulevé la population, tandis qu'ordinairement quelques saillies du censeur anonyme suffisaient pour dissiper l'orage. C'était une petite consolation pour les opprimés, et les oppresseurs pouvaient continuer leur train de vie d'autant mieux que le ridicule n'affaiblissait pas la superstition populaire. Que sont les lazzis de Pasquin en regard des ressources dont l'Eglise dispose pour maintenir son jong sur les consciences ? La protestation de quelques libres penseurs, et rien de plus. Le peuple s'en amuse un instant, puis ira s'agenouiller et recevoir la bénédiction du pape. Mais le livre de M. Mary Lafond n'en est pas moins un curieux recueil, qui prouve qu'à toutes les époques le régime pontifical rencontra dans l'élite de ses sujets des juges aussi sévères que ceux qui de nos jours le mettent au ban de l'Europe civilisée. Ni les réformateurs dans leurs pamphlets, ni Bonivard dans ses *Advis et devis d'idolâtrie*, ni M. About dans sa *Question romaine* n'ont rien dit de plus fort. Pasquin et Marforio parlent même quelquefois un langage si cru que le traducteur s'est contenté de reproduire leur latin tel quel, laissant aux lecteurs le soin de l'interpréter. Plusieurs fragments, d'une portée plus générale que le reste, se distinguent par la verve piquante dont ils sont empreints. On remarquera surtout l'*Evangile de Pasquin*, la *Confession du révérend père Nicolas*, l'*Extase de Pasquin* et la *Vision d'un père capucin*. Evidemment, il y avait là du levain calviniste toujours prêt à fermenter, en dépit des rigueurs de l'inquisition.

**SCIENCES ET ARTS.**

DE L'ART CHRÉTIEN, par A.-F. Rio, nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 3 vol. in-8°.

Après l'établissement définitif du christianisme, les traditions de l'art antique furent abandonnées. Pendant plusieurs siècles même, la barbarie sembla triompher partout. Les premières tentatives de peinture chrétienne avaient échoué devant le zèle des empereurs iconoclastes, et l'art était proscrit comme un reste des usages païens. Pour le faire renaître, il fallut deux conditions : la première, c'est que les idées nouvelles exerçassent assez d'empire sur les esprits pour féconder à leur tour l'imagination ; la seconde, qu'une espèce de compromis eût lieu entre la religion catholique et les habitudes invétérées de l'ancien culte. Ce travail s'accomplit, soit par l'ascétisme et la chevalerie, qui créèrent des types d'une originalité vigoureuse, soit par les efforts de l'Eglise pour donner de l'attrait à son rituel. Cependant, le spiritualisme chrétien était, de sa nature, assez étranger aux arts plastiques ; on ne vit apparaître que de rares météores jusqu'à l'époque où la chute de l'empire d'Orient fit affluer en Europe les souvenirs et les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne. C'est donc seulement à la Renaissance que M. Rio fixe l'essor de l'art chrétien dont il écrit l'histoire très-détaillée et très-intéressante. Ses recherches ne sortent pas non plus de l'Italie, et concernent surtout les différentes écoles de peinture que cette contrée a produites dès le commencement du quatorzième siècle jusqu'à la fin du seizième. Il retrace d'une manière bien complète la marche de l'art italien avec ses phases diverses, ainsi que l'esquisse des événements qui contribuèrent à ses alternatives de grandeur et de décadence. On y trouve beaucoup de faits, beaucoup d'aperçus ingénieux ou piquants, des appréciations qui dénotent chez l'auteur une étude approfondie de son sujet. C'est un livre plein de notions instructives, dont la lecture a du charme, et dans lequel règne le meilleur esprit. Mais il nous semble ne pas répondre entièrement au

titre, car il n'embrasse qu'une branche de l'art chrétien. Or, quoique ce soit la plus considérable, sa source paraît appartenir au catholicisme plus encore qu'à l'idée chrétienne proprement dite, et cette distinction méritait au moins d'être indiquée. D'après M. Rio lui-même, l'art dut conserver beaucoup de l'empreinte païenne, puisqu'il ne date guère que de la Renaissance. Peut-être l'influence du christianisme se verrait-elle plus pure et plus franche ailleurs qu'en Italie et dans d'autres branches que la peinture. Chaque peuple appliqua le principe chrétien d'une manière conforme à son propre génie national, et l'Italie, vieille terre du paganisme, fut sans doute la contrée où persistent le plus les vestiges de l'ancien culte. On regrettera que M. Rio n'ait pas abordé ce chapitre de l'art, qui pouvait lui fournir d'intéressantes données comparatives tirées, sinon de la peinture, du moins de l'architecture, de la musique et de la littérature des pays du Nord.

---

HISTOIRE de la gravure en France, par G. Duplessis, ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts. Paris, Rapilly; 1 vol. in-8°.

C'est de 1480 que datent en France les premières gravures sur bois. Vers cette époque, elles commencèrent à remplacer les miniatures dont les manuscrits étaient ornés, et ne furent d'abord que de simples esquisses que les peintres recouvraient de leurs gouaches. Mais bientôt le goût se développa, la xylographie devint un art qui sous l'influence italienne prit, au commencement du seizième siècle, un remarquable essor. La gravure sur métal paraît être de quelques années postérieures. Dans un livre imprimé à Lyon en 1488, on trouve sept planches gravées sur cuivre qui représentent les panoramas de plusieurs villes, puis une vue de la Terre-Sainte. Dans cette nouvelle manière, les progrès furent rapides aussi. De grands peintres y contribuèrent par leurs eaux-fortes où, malgré la faiblesse de l'exécution, brillait toujours le génie du maître. Les graveurs sentirent la nécessité de bien connaître le dessin, et grâce à leurs efforts pour atteindre avec le burin les effets de la peinture, une école française se forma, qui,

dès lors, n'a pas cessé de produire des artistes distingués. A côté des chefs-d'œuvre de premier ordre, chaque siècle offre un assez grand nombre de talents secondaires, mais estimables, dont les planches permettent de suivre la marche de l'art au travers des variations du goût. M. Duplessis passe en revue tous les graveurs dont le nom mérite d'être signalé, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Il apprécie leurs ouvrages en connaisseur fort habile, et son livre sera lu certainement avec intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de cette branche des beaux-arts. Quoique très-abrégée, cette histoire paraît être assez complète pour servir de guide aux collectionneurs. Elle abonde en détails curieux, et porte le cachet d'un esprit de sage critique dont les jugements inspirent la confiance.

## VARIÉTÉS

— *Textes choisis des Pandectes*, traduits et commentés par C.-A. Pellat. Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8° : 6 fr. — Dans ce volume, M. Pellat a réuni les citations qu'il est appelé à faire dans son cours, afin de montrer comment les principes se combinent pour s'appliquer à la solution de questions complexes qui se présentent dans la pratique. Elles sont accompagnées d'explications analytiques, d'après le procédé de Cujas, et groupées sous divers chefs, de manière à former autant de petites théories ou monographies, enchaînées quelquefois les unes aux autres par un lien facile à saisir. Les chapitres I à XI renferment les textes destinés aux étudiants qui doivent subir le premier examen de licence, dans les suivants se trouvent ceux qui ont été l'objet des conférences instituées pour les aspirants au premier examen de doctorat. Le commentaire est fait avec soin, et l'auteur s'appuie en maints passages sur l'autorité des écrivains allemands, dont les travaux ont fait faire de si grands progrès à la science du droit romain.

— *Des affections nerveuses syphilitiques*, par le docteur L. Gros et E. Lancereaux, interne lauréat des hôpitaux de Paris. Paris, A. Delahaye; 1 vol. in-8° : 7 fr. — Le travail de MM. Gros et Lancereaux fut couronné par l'Académie impériale de médecine en 1859. Les auteurs le publient avec quelques additions et corrections qui leur ont paru nécessaires pour compléter l'histoire des



affections nerveuses qu'on peut rattacher à la syphilis. C'est le fruit de longues recherches faites avec beaucoup de soin et d'intelligence. Deux cent soixante-dix observations, choisies sur un plus grand nombre, ont fourni les caractères distinctifs auxquels on doit reconnaître la nature syphilitique des troubles du système nerveux. Suivant l'opinion des auteurs, la syphilis est une maladie générale susceptible de porter son action sur l'organisme tout entier. Depuis longtemps on avait entrevu ce fait, et l'idée généralement reçue, que la syphilis a pour lieu d'élection spécial le système ganglionnaire et le tissu fibreux, ne lui est pas contraire, puisqu'on a démontré maintenant qu'il entre du tissu conjonctif et des vaisseaux, comme éléments accessoires, dans la composition de tous les tissus et de tous les organes. D'ailleurs, les altérations syphilitiques du système nerveux ressemblent à celles des autres organes; la lésion se traduit toujours anatomiquement par de la congestion, de l'inflammation ou un travail d'exsudation. Une fois donc les caractères distinctifs étant bien constatés, il faut combattre le mal par un traitement anti-syphilitique, seul moyen efficace en pareil cas. La cause spéciale de ces affections exige une thérapeutique particulière, et l'insuccès si fréquent des remèdes employés contre les névroses tient en grande partie peut-être à ce qu'on a méconnu la nature de cette cause cachée.

— *Œuvres complètes de Juvénal et de Perse*, suivies des fragments de Turnus et de Sulpicia, traduction de Dusaulx, J. Pierrot et A. Perreau, nouvelle édition, revue par F. Lemaistre. Paris, Garnier frères; 1 vol. in-12: 3 fr. 50 c. Cette édition, faite d'après celle de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, renferme aussi le texte latin, imprimé en plus petit caractère, au bas des pages. Tout en conservant la partie essentielle des introductions et des notes, M. Lemaistre a jugé convenable d'élaguer quelques détails superflus, afin de réduire le volume. Nul ne le blâmera, sans doute, d'avoir supprimé les déclamations de Dusaulx, ainsi qu'un certain nombre de ses notes, dont la matière se trouve développée avec plus d'étendue dans le *Dictionnaire des antiquités*. Il a d'ailleurs revu la traduction avec beaucoup de soin, et joint aux pièces relatives à Perse le jugement de Dusaulx qui, par sa sévérité, peut servir de contre-poids aux notes un peu trop élogieuses de M. Perreau sur cet écrivain. Après l'espèce de croisade tentée naguère contre l'étude de la littérature latine, on est heureux de voir que celle-ci soit encore assez goûtée pour que la réimpression de ses chefs-d'œuvre, dans un format commode et de prix modique, puisse être poursuivie avec succès. L'entreprise de MM. Garnier s'adresse, non pas seulement aux érudits, mais au public en général, et le bon accueil qu'on lui fait nous semble prouver que la culture classique compte encore de nombreux partisans.

— *Leçons théoriques et cliniques sur la scrofule*, considérée en elle-même et dans ses rapports avec la syphilis, la dartre et l'arthritisme, par le docteur Fr. Bazin; 2<sup>me</sup> édition, augmentée de re-

cherches sur la scrofule viscérale et de nombreuses observations. Paris, A. Delahaye; 1 fort vol. in-8° : 7 fr. 50 c. Cette nouvelle édition a subi quelques changements d'une réelle importance. Nous ne saurions mieux les faire connaître qu'en reproduisant en partie la préface de l'auteur.

« Depuis cinq ans, je me suis appliqué à bien circonscrire le domaine de la scrofule sur le tégument externe, à la séparer de la syphilis d'un côté, de l'arthritisme et de la dartre de l'autre. Cette étude m'a conduit à reconnaître que j'avais, dans le principe, un peu trop élargi le cadre de la scrofule aux dépens de l'arthritisme et de la dartre.

« Ainsi, l'acné est aussi souvent arthritique que scrofuleux.

« La scrofule n'a pas seule le privilège d'attaquer l'enfance; la dartre, plus souvent qu'on ne le pense généralement, fait irruption sur la peau dès les plus tendres années. Or, il est de la plus haute importance de ne pas confondre, chez l'enfant, des maladies qui exigent une thérapeutique si différente. La nature de nos scrofulides bénignes ayant été contestée, j'ai dû m'appuyer sur de nouveaux arguments cliniques pour la rendre évidente et la mettre désormais à l'abri de toute contestation.

« Une affection encore peu connue, la kéloïde, m'avait semblé devoir être considérée comme un produit de la scrofule, mais de nouvelles observations m'ont conduit à la distraire du cadre de cette maladie constitutionnelle. La kéloïde a tout autant de rapports avec l'arthritisme qu'avec la scrofule, et jusqu'à plus ample informé je la place dans les diathèses, à côté des tumeurs fibroplastiques et de la sclérodémie. C'est une affection parfois très-douloureuse, qui, en général, subit une évolution, et qui, pour cette raison, ne saurait être rangée, ainsi que le veut M. Hardy, au nombre des simples difformités du derme.

« Dans cette nouvelle édition, j'ai donné de plus grandes proportions au tableau général de la scrofule. On trouvera des détails sur la scrofule interne qui n'existent pas dans la première édition.

« Désirant faire du traité dogmatique de la scrofule un livre didactique, j'ai dû faire disparaître la division par leçons, et lui substituer les divisions naturelles prises dans le sujet lui-même.

« J'ai ajouté des observations qui manquaient à la première édition; elles constituent la partie clinique de l'ouvrage. D'ailleurs, par l'addition de ces faits, j'ai satisfait à un désir qui m'avait été souvent exprimé par beaucoup de personnes.

« Enfin, j'ai cru devoir, dans des considérations préliminaires, rappeler mes principes de pathologie générale, et exposer tout au long ma classification des affections de la peau, puis donner les détails et les explications qui m'ont été demandés, et qu'on ne trouve point dans les leçons sur l'arthritisme et la dartre. »

— *Le prêtre, la femme et la famille*, par J. Michelet; nouvelle édition. Paris, Chamerot; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. Ce livre, publié pour la première fois en 1845 (nous en avons rendu compte

alors), était épuisé depuis longtemps. La nouvelle édition sera donc bien accueillie, d'autant plus que c'est un ouvrage très-remarquable, dont le sujet se trouve encore tout à fait à l'ordre du jour. Les abus contre lesquels s'élève l'auteur subsistent toujours. Trop souvent encore, on traite le mariage comme une affaire d'argent où le cœur n'entre pour rien; les liens de la famille semblent se relâcher de plus en plus; l'influence du prêtre s'exerce quelquefois d'une manière fâcheuse. Sur ces divers points, l'état social n'a guère changé. Les critiques de M. Michelet trouvent leur application aujourd'hui comme en 1845, et peut-être produiront-elles une impression plus vive sur le public.

— *Le troupiier Louis Latour*, par P. Bion. Paris, A. Bray; 1 vol. in-18: 1 fr. Historiette dans le genre des petits traités religieux. Latour et son camarade Tixier sont des troupiers tout à fait édifiants qui se distinguent par leur bravoure sur le champ de bataille, comme par leur bonne conduite dans la vie de caserne, et finissent par se faire prêtres. Autour de cette donnée, l'auteur a su grouper quelques épisodes assez ingénieux pour captiver l'attention des jeunes militaires auxquels surtout s'adresse son récit.


— *De la culture maraîchère dans les petits jardins*, par Courtois-Gérard; 4<sup>me</sup> édition, avec 15 gravures. Paris, F. Savy; 1 vol. in-18: 1 fr. — Dans ce petit volume, M. Courtois-Gérard a résumé sous une forme claire et précise toute la science du jardinier-maraîcher. Il expose les procédés les meilleurs et leur emploi dans des jardins de médiocre étendue. Quatre éditions successives ont constaté déjà le mérite de son travail, qui, de plus, a reçu des encouragements de M. le ministre de l'agriculture, ainsi que de plusieurs sociétés particulières.



JUILLET 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE à l'étranger, histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe depuis la mort de, Louis XIV jusqu'à la révolution française, par A. Sayous. Paris, Amyot ; 2 vol. in-8° : 16 fr.

Nos savants voisins, les critiques français, n'ont pas toujours daigné accorder leur attention au développement littéraire des contrées de langue française qui bordent leur pays, ni même aux nombreux écrivains français, réfugiés de tout genre, qui depuis tant d'années et de siècles ont peuplé les cours et les divers centres intellectuels de l'Europe. Si même ils ont quelquefois abordé l'étude souvent aride des œuvres littéraires publiées en Belgique ou dans la Suisse romande, ils l'ont fait en général avec des préventions défavorables ou injustes. Si cette antipathie s'est anciennement manifestée d'une manière systématique, c'est bien à propos de Genève et des Genevois. Un écrivain distingué, M. Lermnier <sup>1</sup>, consacrait en 1834 quelques pages à la vie de Mirabeau, et écrivait, en parlant de Dumont, l'ancien secrétaire de Mirabeau, les lignes suivantes : « Je ne mets pas en doute la probité d'Etienne Dumont, et je pense qu'il a cru à la vérité de tous les détails et de toutes les anecdotes qu'il a recueillies. Mais il est

<sup>1</sup> De l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième par Lermnier.

permis de lui dénier entièrement l'intelligence de la France, de son esprit, de la révolution et de Mirabeau. Fidèle aux habitudes genevoises, il sacrifie sur tous les points la France à l'Angleterre; il ne pardonne pas à la Constituante de ne pas ressembler à la Chambre des communes. En général, les écrivains de Genève ont l'esprit plus ouvert et plus bienveillant en ce qui concerne l'Allemagne et l'Angleterre que pour ce qui regarde la France. Cela s'explique par l'éducation calviniste. •

Dès lors, cette antipathie traditionnelle a cependant beaucoup perdu de son intensité, surtout depuis que l'ancienne nationalité calviniste a subi une transformation complète. Il était cependant indispensable qu'un écrivain impartial et indépendant traçât l'histoire de l'évolution littéraire accomplie dans les pays voisins de la France. M. Sayous a accompli cette œuvre de longue et consciencieuse recherche en trois étapes successives; tout d'abord, et c'est peut-être la partie la plus originale et la plus précieuse de son œuvre, il a esquissé l'histoire si accidentée de la littérature réformée au seizième siècle, puis il a concentré ses efforts et ses veilles sur le mouvement de la littérature française à l'étranger pendant le dix-septième, et tout dernièrement encore, il a terminé la série de ses travaux persévérants par un coup d'œil rapide et substantiel sur le dix-huitième.

Le cadre choisi par M. Sayous lui prescrivait, dans cette dernière étude, l'Angleterre pour point de départ; c'est à Londres que s'étaient réunis vers les dernières années du règne de la reine Anne et durant les premières de son successeur, quelques réfugiés qui cherchaient par la culture intellectuelle, à remplacer la patrie perdue; la taverne de l'Arc-en-Ciel était le rendez-vous très-prosaïque de cette colonie littéraire qui comptait dans son sein le savant Daudé, Moivre, l'ami de Newton, et surtout, l'oracle de ces réunions familiaires, Des Maizeaux, biographe de Saint-Evremond et de Bayle. La Chapellé, Coste, Le Moyne, de Missy complétaient ce cénacle, et, par leurs tendances variées, donnaient à ces réunions une saveur originale. D'après les détails que nous fournit M. Sayous, il ne faut pas s'exagérer la valeur littéraire de ces colons français, dont la vie n'offre aucune espèce d'intérêt; leurs œuvres, tout en attestant une culture assez étendue, ne trahissent rien d'original. La colonie française de Londres entretenait d'é-

traites relations avec la Hollande et notamment avec les journaux littéraires de cette officine de romans quintessenciés et de pamphlets religieux. C'est dans ce milieu littéraire où avait brillé Le Clerc, que se rédigea et se publia le fameux commentaire du docteur Mathanasius sur le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, spirituelle satire à l'adresse des pédants de l'époque. M. Sayous a consacré quelques pages de critique piquante et délicate à cette œuvre satirique, dont on aime encore à relire les meilleurs passages.

Dans le mouvement intellectuel à Genève, on peut distinguer au dix-huitième siècle deux périodes bien marquées ; une première période qui embrasse les premières années du siècle, et où l'œuvre dogmatique de Calvin est transformée et renversée par Alphonse Turretini ; une seconde, où l'influence puissante de Rousseau et de Voltaire obtient sur les destinées de la petite république une action décisive. Alphonse Turretini dans la théologie, et Cramer et Calandrini, comme fondateurs de l'école scientifique et philosophique de Genève, Burlamaqui, dans le droit et la jurisprudence, posent d'une manière libérale et indépendante les premiers jalons du développement intellectuel de Genève. L'influence anglaise est très-caractéristique dans leurs œuvres ; Cramer et Calandrini sont newtoniens ; Turretini, au dire de Gibbon et de Lessage, avait beaucoup emprunté aux sermonaires et aux théologiens anglais ; plus tard, cette influence devient de plus en plus évidente et modifie en quelques points les tendances genevoises. Rien ne donne d'ailleurs une idée plus juste et plus flatteuse de cette pléiade d'hommes distingués que le spirituel jugement de M. Sayous : « C'étaient, en effet, sous leurs robes de professeurs, de fort honnêtes gens, au sens du siècle précédent, que ces savants hommes de Genève, à l'époque qui nous occupe. Cramer, qu'à Paris on trouvait causeur aimable et prêt sur tout sujet, était bon humaniste et ne sacrifiait aux mathématiques ni les lettres ni même les muses. Calandrini, qui écrivait d'élégantes harangues en latin, sur la gloire de gens de lettres, sur le génie, la coutume et le mode, traduisait en vers français un poëme anglais de Léonidas et ne le publiait pas. Il avait un cabinet de médailles, Burlamaqui un cabinet de gravures, recherchant de préférence les œuvres gravées par des peintres. Tout cela ne sentait point le pédant et s'éloignait, il faut l'avouer, de l'antique austérité calviniste,

sans la braver toutefois, et l'on entrevoit bien qu'une société qui comptait dans ses rangs des hommes d'un mérite à la fois aussi solide et aussi indépendant, ne devait pas être sans charmes. Il faut joindre toutefois à ces quelques savants l'aimable vieillard, Firmin Abauzit, l'original Lesage et la théologienne Marie Huber.

Rousseau et Voltaire ouvrent une phase nouvelle dans le développement intellectuel de Genève et prennent part à nos débats politiques et religieux. Bonnet et Trembley, plus tard, de Saussure et les frères De Luc, perpétuent les traditions scientifiques de Cramer et de Calandrini. Toute une école de prédicateurs succède à Alphonse Turretini dont Jacob Vernet, le correspondant de Montesquieu, est l'héritier immédiat. Dans l'étude sommaire des relations de Voltaire et de Rousseau avec Genève, M. Sayous n'a pas cherché à attaquer ou à défendre le patriarche de Ferney et le citoyen de Genève; il a fait luire, comme il le dit lui-même, quelques clartés nouvelles sur leurs physionomies et leurs écrits, à l'aide de documents originaux et de témoignages inédits. On ne pouvait en particulier raconter avec plus de spirituel entraînement que M. Sayous les détails des relations de Voltaire avec le parti des natifs et avec ses chefs.

Lausanne et Neuchâtel, au dix-huitième siècle, avaient aussi leur vie intellectuelle moins caractérisée peut-être, mais plus réellement littéraire que celle de Genève. On a remarqué que les lettres sont plus spécialement le domaine favori des Vaudois, et les sciences, le privilège de Genève; les Vaudois sont des artistes, des rêveurs, des indolents, dit-on souvent; ils sont inspirés directement par la nature, et ne cherchent pas d'autre aliment à leur vie intellectuelle; le Genevois, plus positif et plus utilitaire, ne voit trop souvent dans la nature que le côté purement matériel, et en recherche les lois et les phénomènes. Au dix-huitième siècle, la société du pays de Vaud se composait essentiellement de gentilshommes, anciens officiers au service étranger, et qui rapportaient dans leur pays la franchise militaire et l'urbanité polie des cours. C'est à Lausanne et dans cette société que Voltaire trouva, pour son théâtre de Montrion, une assemblée qui fondait en larmes, des acteurs et des actrices, dont il faisait le plus grand cas; aussi dit-il dans une de ses lettres: « On croit chez les badauds de Paris que la Suisse est un pays sauvage. Il y a dans mon petit pays roman, car c'est son nom,

beaucoup d'esprit, beaucoup de raison, point de cabales, point d'intrigues, etc. » Dans l'esquisse rapide du mouvement littéraire dans le pays de Vaud, nous regrettons que M. Sayous n'ait pas réservé quelques pages à un homme, maintenant à peu près oublié, mais intéressant à plus d'un titre. Reverdil, de Nyon, auteur d'un volume de *Lettres sur le Danemark*, méritait une mention à côté de son vieil ami, P.-H. Mallet. Reverdil avait été chargé de l'éducation du prince royal de Danemark, et Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, nous apprend qu'il était seul à connaître les détails intimes de la révolution de Struensée.

A Neuchâtel, le jurisconsulte Vattel et le ministre Chaillet naturalisent, vers le milieu du siècle, le bon goût et les études littéraires. Plus tard, une spirituelle Hollandaise, M<sup>me</sup> de Charrière, et son correspondant, Benjamin Constant, sont les interprètes les plus distingués d'une société aimable et intelligente.

On peut regretter que M. Sayous n'ait pas insisté d'une manière plus complète sur la brillante correspondance échangée entre le romancier solitaire de Colombier et le jeune publiciste errant. Cette série de lettres, tour à tour sérieuses ou piquantes, tristes ou gais, semble offrir avec précision la mesure du développement littéraire de nos contrées à cette époque. Que M. Sayous nous permette aussi, à propos de Benjamin Constant, une légère rectification. Il attribue sans doute, d'après M. Sainte-Beuve, à l'auteur du livre sur *la Religion* une lettre publiée par M. Vinet dans sa *Chrestomathie*, et qui ferait de Benjamin Constant un écrivain précoce à douze ans. Cette lettre n'est pas de Benjamin Constant, et c'est probablement pour avoir reconnu son erreur, que M. Vinet l'a supprimée dans sa dernière édition.

Tels sont, pour ne parler que de la Suisse, les nombreux écrivains dont M. Sayous a retracé l'œuvre et la vie, avec une exactitude scientifiquement scrupuleuse. L'Académie de Prusse et son auguste fondateur, les académiciens de Frédéric à Berlin ont tour à tour attiré l'attention de l'historien littéraire. Le nombre de faits condensés et résumés dans cet ouvrage est vraiment étonnant. Une impartialité et une indépendance qui ne se démentent jamais, un tact littéraire d'une remarquable délicatesse caractérisent cette œuvre de recherche et de critique consciencieuses. Quelquefois, on voudrait que l'écrivain s'animât un peu plus, éclai-



rât de teintes plus fortes certaines individualités. A ce point de vue, les pages consacrées à l'aimable et savant vieillard Firmin Abauzit sont peut-être les plus brillantes de l'ouvrage.

A la fin de ce voyage à travers la littérature française à l'étranger, on se sent pénétré d'une juste reconnaissance envers l'écrivain qui, par le sacrifice des plus belles et des plus fortes années de sa vie, et par le concours de son talent et de sa persévérance, a popularisé tant de glorieux ou d'aimables souvenirs. H. F.

DRAMES historiques en vers par J.-E. Domet de Mont. Paris, Ledoyen; 1 vol. in-8. — LA COMÉDIE sans comédiens, par V. Kervani. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. — BÉATRIX ou la madone de l'art, par E. Legouvé. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 2 fr.

M. Domet cultive la tragédie classique. Les quatre pièces que renferme son volume appartiennent à ce genre, et trois d'entre elles roulent sur des sujets romains : *Coriolan*, *Caius Gracchus*, *Marc-Antoine*; la quatrième, *Inès de Castro*, est empruntée à l'histoire de Portugal. Ces drames auraient certainement fait sensation dans la littérature du premier empire. Le style, quoique inégal, ne manque pas de vigueur, l'action est en général assez bien conduite, et l'ensemble dénote de sérieuses études historiques. On voit que l'auteur s'efforce de conserver aux scènes qu'il retrace le cachet de leur époque. Ainsi, dans *Coriolan* et dans *Caius Gracchus*, l'énergie romaine domine, et les sentiments tendres sont relégués sur le second plan. Il en résulte une teinte de monotonie, mais l'auteur aurait pu l'éviter en donnant plus de relief au caractère des principaux personnages. Les détails sont un peu trop sacrifiés à l'effet général du tableau. Dans *Marc-Antoine*, Cléopâtre forme contraste par sa nature tout orientale. Malheureusement, le portrait ne répond pas à l'idée qu'on doit se faire d'une séductrice ambitieuse qui réduisit sous ses lois César, puis Antoine, et se tua de dépit après avoir échoué devant la résistance d'Octave. Quant à la pièce d'*Inès de Castro*, c'est la plus faible du

recueil, elle nous semble même inférieure à celle de Lamotte. En résumé, M. Domet a sagement fait de ne pas soumettre ses drames à l'épreuve de la représentation. Ils sont trop en dehors du goût actuel, et leur mérite littéraire ne s'élève point assez haut pour captiver l'attention de la foule.

— Les essais de M. Kervani auraient eu meilleure chance d'obtenir la faveur publique. Ils se rapprochent davantage des allures du théâtre d'aujourd'hui. L'auteur les avait bien composés dans ce but, et cependant il s'est abstenu, parce que, dit-il, les sujets ne paraissaient pas convenir à la scène. Cette objection nous étonne. La *Comédie sans comédiens* offre de l'intérêt, de l'originalité, du mouvement, un dialogue vif, spirituel et d'ingénieux détails. Les sujets sont imaginaires, mais traités avec talent. Dans la *Rançon du roi*, Frédéric V, roi de Danemark, enlève au vieux savant Mathéus Spark sa jeune femme, la belle Marguerite, dont il s'est épris ; or Mathéus devient premier ministre, et veut forcer le monarque à réparer cet outrage en prenant pour épouse Marguerite, divorcée d'avec lui ; mais elle refuse et préfère s'empoisonner plutôt que de racheter son honneur aux dépens de la dignité royale. Le *Pardon* est une intrigue d'amour qui se dénoue aussi par le généreux sacrifice d'une rivale. Enfin, *Un Bohême d'autrefois* a pour objet de mettre en relief les nobles sentiments qu'on rencontrait quelquefois chez les roués de l'ancien régime, et dont la Bohême d'aujourd'hui se fait plutôt gloire d'être complètement dépourvue. Certes, il n'y a pas là de quoi causer du scandale, d'autant plus que la forme est élégante, gracieuse et toujours convenable. Nous sommes donc tenté de croire que M. Kervani s'est laissé plutôt arrêter par la crainte des exigences d'une représentation théâtrale. Il aurait fallu peut-être modifier ses données, en allonger le canevas, en faire des pièces plus complètes. Ce sont de charmantes esquisses qui risquaient de devenir ainsi des comédies médiocres.

Pour M. Legouvé, c'est différent, il jouit au théâtre du privilège que donnent des succès antérieurs. *Médée*, malgré les obstacles qui s'opposèrent à sa représentation, l'a placé hors ligne et pouvait servir de passeport à *Béatrix*, d'autant mieux que cette dernière pièce est un hommage à la grande tragédienne dont le talent interpréta d'une manière si remarquable l'œuvre du poète,

traduite en italien. Béatrix représente le type de la ferveur artistique. Elle est jeune, elle est belle, elle inspire et partage l'amour le plus passionné ; mais il faudrait renoncer à son art pour devenir l'épouse d'un prince souverain d'Allemagne. Cruelle alternative qui torture le cœur de Béatrix. Elle ne faiblit point cependant et sacrifie l'amour sans hésiter. On prétend voir dans cette donnée un épisode de la vie de M<sup>me</sup> Ristori. C'est possible, mais peu vraisemblable, et malheureusement le drame n'offre guère d'autre intérêt. Nous comprenons que ce rôle principal, joué par M<sup>me</sup> Ristori, doit émouvoir les spectateurs, mais à la lecture il semble tout à fait insuffisant pour soutenir l'attention pendant cinq actes. Du reste, en applaudissant *Béatrix*, le public a surtout voulu s'associer au but de l'auteur, et témoigner sa sympathie pour l'illustre actrice qui tient aujourd'hui le sceptre de la scène tragique.

---

Karl von Bonstetten. Ein schweizerisches Zeit- und Lebensbild. Nach den Quellen dargestellt von Karl Morell. Winterthur, Verlag von Gustav Lücke, 1861. (Charles de Bonstetten, tableau de l'époque, d'après les sources, par Charles Morell).

Il y a un an, M. Aimé Steinlen fit paraître une Etude biographique et littéraire sur Charles-Victor de Bonstetten. Il s'attacha surtout à faire connaître l'homme, le politique, l'écrivain, en donnant d'assez nombreux détails sur la vie, et en analysant avec quelque étendue les différents ouvrages du patricien bernois.

M. Morell s'est placé à un autre point de vue. La vie et les ouvrages de Bonstetten ne sont, pour lui, qu'une occasion de nous présenter le tableau de la vie suisse ; Bonstetten lui-même ne figure souvent qu'à l'arrière-plan. Sa correspondance avec Jean Müller, Matthiesson, Friedericke Brun, Zschokke, fournit, il est vrai, les matériaux essentiels, et quelques-uns des détails les plus intéressants sont bien extraits de ses publications politiques, mais ses essais littéraires et philosophiques sont laissés dans l'ombre. M. Morell recourt d'ailleurs à plusieurs autres sources importantes qu'il indique avec soin : à J.-J. Cart, à H. Monod, à Hirzel, à Rovéréa, aux archives bernoises, etc. Le seul exposé de son plan

suffit à montrer qu'il a voulu faire plus qu'une biographie. Il a divisé son récit en 9 tableaux : I. Peuple et Etat au XVIII<sup>e</sup> siècle. — II. Premières études. — III. Voyages. — IV. Début politique. — V. Berne et Vaud. — VI. Un pays sujet de la Confédération. — VII. Chute de Berne. — VIII. Domination étrangère. — IX. Un soir serein. De ces neuf tableaux, il n'y en a guère que quatre qui se rapportent directement à Bonstetten. Dans les autres, il n'est qu'un prétexte ou une occasion pour entrer dans un récit général. Le livre de M. Morell est donc bien réellement ce qu'indique son titre.

Ces tableaux historiques sont très-bien faits et présentent le plus grand intérêt. Dans le premier, on pressent l'orage ; dans le cinquième, on trouve le récit animé de la Révolution du pays de Vaud ; dans le sixième, une description très-pittoresque de la nature et des mœurs de la contrée qui est devenue le Tessin. La chute de Berne émeut. Erlach et Steiger sont des héros antiques dont on a peine à détacher son regard. M. Morell est très-prononcé dans le sens révolutionnaire, mais, malgré cela, il ne se défend pas d'admiration pour le noble vieillard Steiger.

Quant à son récit de la révolution du pays de Vaud, nous avouons qu'il ne nous a pas laissé bien convaincu du triste sort des Vaudois sous les patriciens de Berne, ni des grands mérites de M. Laharpe. Nous ne pouvons admirer beaucoup ceux qui s'appuient sur l'étranger. Périr, ou rester pour le moment comme on est vaut mieux, à notre sentiment, que s'affranchir par certains moyens.

Etait-ce d'ailleurs, pour un Etat agricole, une vue bien fautive et bien funeste à son bonheur que de vouloir le maintenir dans sa nature ? Qu'on s'empresse d'introduire l'industrie dans les pays où la terre ne peut nourrir ses habitants, nous le comprenons ; mais n'avoir pas voulu faire du pays de Vaud, un pays d'industrie, ce n'est pas un crime ; nous serions bien plus porté à y voir un instinct heureux, une inspiration paternelle. M. Morell fait presque avec larmes l'énumération des sommes qu'on payait aux baillis ; les conseillers radicaux ne coûtent-ils donc rien, et gardons-nous mieux maintenant notre argent dans nos poches ? Ce n'est pas le pays qui s'est soulevé contre Berne ; ce sont les villes du littoral, un moment gagnées par l'esprit révolutionnaire français, qui ont appris aux paysans qu'ils devaient être mécontents. C'est ainsi que se font les

révolutions démocratiques; c'est l'œuvre de quelques ambitieux agissant sur beaucoup de dupes.

Quant à M. de Bonstetten, il avait peu de portée politique; des idées, oui, mais de la persévérance et de la résolution, non. C'était un bailli bon enfant, et un patricien cultivé et d'excellente compagnie, enduit d'une couche d'indépendance plus utile que compromettante. C'était un homme du monde très-agréable, de connaissances très-variées, d'un esprit assez piquant; aimé des femmes, parce qu'il était aimable sans être dangereux, et coquetait avec elles intellectuellement et du cœur plus que des yeux. C'était un de ces hommes avec lesquels on peut pousser, non sans délices, l'amitié jusqu'aux frontières de l'amour; un homme comprenant supérieurement les cœurs féminins, et qui en était compris. Nous soupçonnons même ces dames de s'être quelquefois amusées de son amitié. Quoi qu'il en soit, le nom de Bonstetten nous rappelle un très-honnête homme, un petit vieillard très-bon et très-spirituel, comme on n'en retrouverait pas à notre époque morose et blasée. Un trait cependant tiré de M. Morell: La première femme du roi Jérôme écrit de Rome à Bonstetten: « Chacun ici connaît votre *Latium* et m'assiège pour avoir de vos nouvelles. » Sur quoi le bon vieillard s'écrie: « Tous ces Bonapartes sont pourtant d'aimables gens! » Cela ne rappelle-t-il pas M<sup>me</sup> de Sévigné écrivant, après avoir dansé avec Louis XIV: « Notre roi est un bien grand prince! »

Ce caractère gracieux de Bonstetten explique les nombreuses affections de sa jeunesse et de sa vieillesse. Peu d'hommes ont eu des amitiés plus durables ou plus facilement renouvelées. Sa vie se passa dans des rapports de sociétés des plus doux, ou dans des correspondances intimes et suivies qui firent son bonheur, et qui font maintenant sa réputation.

Ces correspondances ont mêlé son nom un peu à tout, à tous les grands hommes du jour, aux grandes réputations littéraires, à la politique, à la religion, aux joies, aux tristesses du moment. Il a vécu longtemps, a beaucoup vu, beaucoup voyagé, beaucoup conversé, beaucoup raconté, et le nom des Müller, des Bonnet, des Matthisson, des Staël, des Sismondi, des Zchoкке, a soutenu et porté le sien. C'est le talent et les circonstances, mais, plus encore que le talent et les circonstances, l'amabilité, l'amitié qui

l'ont fait vivre au delà de la mort : cette gloire, venant surtout du cœur, en vaut bien une autre. Heureux qui porte un nom qui rappelle beaucoup d'affection.

E. G.

---

IDYLLES de Théocrite et Odes anacreontiques, traduction nouvelle, par Leconte de Lisle. Paris, Poulet-Malassis et de Broise ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Leconte de Lisle estime qu'un traducteur doit surtout viser à l'exactitude, et non pas prétendre refaire l'œuvre originale en l'accommodant au goût du jour. Cette remarque est fort juste; il vaut en général beaucoup mieux interpréter que défigurer; bien traduire consiste à rendre autant que possible le sens du texte ainsi que les traits caractéristiques de sa forme; le système contraire ne produit que des travestissements comme celui d'Horace habillé en feuilletoniste par M. J. Janin. Mais il faut se tenir en garde aussi contre l'exagération de la méthode littérale. Chateaubriand et Lamennais nous en ont fait voir les dangereux écueils. Malgré l'amère ironie avec laquelle M. Leconte de Lisle traite ceux qui se sont permis de les critiquer, leurs traductions de Milton et de Dante ne répondent certainement point à ce qu'on attend du traducteur dont le but ordinaire est de mettre ses compatriotes à même d'apprécier les mérites de l'écrivain étranger. Entre les deux extrêmes se trouve un chemin meilleur. On peut respecter à la fois le génie de l'auteur et celui de la langue française; une version spirituelle ne dénature pas nécessairement l'original. Du reste, le traducteur de Théocrite le sait bien, car ses efforts tendent à l'élégance ou, du moins, à la correction du style non moins qu'à la fidélité de l'interprétation. Sur ce dernier point, les érudits seuls peuvent juger la valeur des résultats; mais sur l'autre, nous dirons que M. Leconte suit précisément la marche la plus sage. Sa traduction est simple, claire, agréable à lire, et s'il cherche à *prendre l'empreinte exacte de l'expression*, ce n'est du moins pas en sacrifiant les règles de l'art d'écrire.

---

**FLEURS LITTÉRAIRES** de la Russie ou choix des compositions les plus brillantes et les plus populaires de la littérature russe, traduites en vers et en prose par Eug. de Porry. Paris, Techener ; 1 vol. grand in-8° : 4 fr.

Du beau la splendeur obscurcie  
Languissait aux champs du midi :  
Sur ton sol, ô jeune Russie,  
Elle a de nouveau resplendi.

Ainsi débute l'ode dédicatoire du traducteur, et cet éloge n'est vraiment pas exagéré. Le choix que nous présente M. de Porry annonce en effet une littérature aussi riche que variée, pleine de sève, de vigueur et de jeunesse. Un cachet d'originalité remarquable distingue presque toutes les pièces de ce recueil. Les poètes russes ont une verve généreuse, élevée, empreinte au plus haut degré du sentiment national. Leur inspiration n'est jamais factice, elle vient du cœur et trouve sans peine des accents sympathiques. Ils savent ennoblir les sujets qu'ils traitent par la pureté de l'idée et de la forme. Ainsi, dans les *Bohémiens*, de Pouchkine, où respire une fraîcheur charmante, la vie de ces hordes vagabondes est idéalisée tout en demeurant vraie. Rien de trivial, rien de vulgaire ne gâte ce petit tableau fait d'après nature :

Mais le jour luit . . . la horde à cheminer s'empresse.  
« Enfants, debout ! . . . quittez le lit de la mollesse, »  
Dit le vieillard. — Alors, de cris frappant les airs,  
En espoir s'élançant vers de lointains déserts,  
S'arrachant au sommeil, — du sein de chaque tente,  
La foule sort, bondit, joyeuse, impatiente . . . .  
Ces nocturnes abris aussitôt sont ployés,  
Et d'allègres chansons les échos égayés.  
Le chien fidèle accourt, l'ours rugit dans sa chaîne,  
Le chariot frémit, le coursier bat la plaine,  
Et l'essaim des enfants sur son dos étendus,  
Se joue et se balance aux paniers suspendus.  
Du peuple vagabond la sauvage allégresse,  
Ces refrains discordants, cette libre jeunesse,  
Tout est désordonné, rauque, tumultueux ;  
Mais tout est naturel, enjoué, vif, heureux ;  
Et tout s'éloigne ici de la molle élégance  
De ces peuples qu'endort le luxe et l'abondance.

Cette poésie et plusieurs autres du même auteur se recommandent également par la délicatesse avec laquelle y sont peints les désirs, les joies, les peines de l'amour. Son poème de *Poltava* brille par l'énergie de la pensée et l'ardeur du patriotisme ; il renferme des scènes dramatiques d'un admirable effet. Les élégies de Batiouchkof, celle de Joukowski, l'idylle de Derjavine, sont aussi bien propres à faire apprécier le mérite de la littérature russe. Parmi les morceaux de prose qui terminent le volume, nous signalerons surtout le *Chasse-Neige*, esquisse fort agréable d'une aventure romanesque dont la donnée est neuve, originale et piquante. Nous ne sommes pas en mesure de juger l'exactitude de la traduction, mais elle nous plaît par son élégante simplicité. On n'y sent point la gêne, et le style de M. de Porry se plie sans effort aux exigences d'un semblable travail. Ces *Fleurs littéraires* sont dignes à tous égards de trouver bon accueil auprès du public français.

---

LE RÉALISME ET LA FANTAISIE dans la littérature, par Gust. Merlet.  
Paris, Librairie académique, Didier et Co, 1861; 1 v. in-12: 3 fr. 50.

Voici un livre que nous recommandons à l'accueil sympathique des lecteurs de notre Revue. Indépendamment d'une réelle valeur littéraire, ce volume a encore le mérite de devoir le jour à un sentiment respectable entre tous. M. Gustave Merlet est du nombre des écrivains éclairés qui se sont émus du mal causé aux mœurs et à nos lettres par les publications dont le pavillon flottant d'une école nouvelle est tour à tour le prétexte ou l'égide. Il a tôt et sagement compris que la conspiration du silence tentée par quelques critiques ne peut réussir que si les conjurés tiennent leur bouche close, ce qui est difficile partout et à Paris encore plus. Sans illusions à l'endroit d'une demi-mesure qui ne fait le compte que des apathiques ou des indifférents, M. Merlet a brandi son couteau d'ivoire et saisi sa plus fine plume. Dans la première partie de son ouvrage, il s'est attaqué au réalisme dans le roman, dans le second, à la fantaisie dans la littérature et la morale. Cette première partie, pour laquelle nous avons notre prédilection, est le cadre de quatre études dont MM. Champfleury, Mürger,



Gustave Flaubert et Feydeau sont la cause et l'objet. Rien de plus modéré et de plus impartial que les appréciations du critique, rien de plus net et de plus franc que son langage.

Qu'est-ce donc au juste que le réalisme, se demandait un jour M. Merlet ? Une publication de M. Champfleury lui fut présentée. Elle avait pour titre le nom de l'énigme dont il cherchait le sens. Il s'empressa de lire, s'attendant à transcrire dans ses notes une due et catégorique définition. Mais ! ô déception, il n'y trouva que rétractations, équivoques, faux-fuyant ; le plus célèbre coryphée de la nouvelle école s'était contenté de cette profession de foi : « Je suis réaliste, mais je ne vous définirai pas le réalisme, je ne sais d'où il vient, où il va, ce qu'il est. »

Y aurait-il donc une école sans qu'il y ait de système ? « Pourquoi, s'est alors écrié notre auteur, s'affilier à ce compagnonnage littéraire qui réclame un brevet d'invention pour des procédés que personne ne comprend, pas même l'inventeur ? » Cependant, à défaut du réalisme, restaient les réalistes, qui nous ont valu quelques portraits littéraires tracés avec la vigueur de touche d'une main expérimentée. M. Merlet a esquivé adroitement les écueils où se heurtent souvent les critiques médiocres lorsqu'ils ont affaire à ces écrivains « sans préjugés » dont la circonspection n'est pas le privilège ; il a su également éviter les déclamations d'un exclusivisme bourru et le modérantisme craintif des timides. Railleur spirituel, M. Merlet n'est jamais amer, et l'empressement avec lequel il signale le talent partout où il le trouve est le gage de son équité. Nous attirerons spécialement l'attention de nos lecteurs sur le chapitre intitulé : « un réaliste imaginaire, » où l'auteur démontre ingénieusement que si M. Henry Murger appartient à un camp littéraire, ce n'est pas à celui où commande M. Champfleury.

Un réaliste en passe d'avenir n'a d'autre prétention que de dactylographier de préférence ce qu'il voit de laid et de sténographe surtout ce qu'il entend de bête et de méchant. Murger, au contraire, est essentiellement subjectif. Un instinct secret de distinction, certaines velléités d'élégance sont des titres à l'indulgence que fait valoir son défenseur. Mais laissons-lui plaider les circonstances atténuantes : La servante de la Fontaine, disait de son maître : « Le bon Dieu n'aura pas le courage de le damner. »

« On nous pardonnera donc aussi de ne pas fustiger trop rudement cette muse étourdie qui a le tort de trop aimer le camellia. Un sermon serait d'ailleurs peine perdue; elle ne le comprendrait pas. Si l'âge de raison n'est pas encore venu, elle a du moins un heureux naturel, qui rachète un peu ses faiblesses; et nous avons le droit de soutenir qu'elle n'est point brouillée avec l'idéal; car elle croit à l'art, à l'amitié, à la passion, à la poésie, à la beauté, à l'enthousiasme, et même à la vertu, quoiqu'elle ne soit pas précisément vertueuse. Elle sourit au rayon de soleil; elle écoute avec ravissement le chant des oiseaux; elle fête le mois de mai; les roses, les violettes et les pervenches ont pour elle un langage. Je la soupçonne (admirez ma simplicité!) de s'être persuadé que la vie est uniquement faite pour goûter le bonheur d'aimer ce qui est bon et surtout ce qui est beau. On ne me surprendrait même pas en m'apprenant qu'après tant d'illusions cruellement effeuillées, elle rêve encore sous les grands chênes de Fontainebleau, dans sa retraite aujourd'hui trop silencieuse, ce cœur et cette chaumière qu'elle chercha si souvent sous les marronniers qui fleurissent non loin de la Closerie des lilas. »

Six articles sur des sujets variés avec le titre commun de la *Fantaisie dans la littérature et la morale*, composent la seconde moitié du volume.

Nous voyons tour à tour passer devant nos yeux la critique des récentes publications de MM. Capefigue, Arsène Houssaye et Michelet, deux excellentes études qui ont pour objet, l'une l'enfantin le grand pontife et l'autre la phrénologie, enfin des considérations sur l'académicien Brifant, sur Chamfort « moraliste brutal » et St-Evremond « moraliste trop aimable. »

La verve soutenue dont a fait preuve M. Merlet ne sauvera peut-être pas son livre du reproche de monotonie qu'une certaine uniformité dans ses procédés de critique et des divisions trop symétriques peuvent lui faire encourir. Ce défaut s'explique et s'excuse lorsqu'on sait que les études qui font le sujet de ces lignes ont paru pour la plupart dans la *Revue contemporaine*, si nous ne nous trompons. M. Merlet a suivi un exemple commode et très-répandu : il a vidé son portefeuille et fait un livre. Il a réussi à notre avis, et nous ne saurions que souhaiter bon accueil à son œuvre, comme

nous souhaitons courage et persévérance à tous ceux qui professent avec lui « une fidélité libérale aux principes qui sauvegardent la dignité de l'art, sans aliéner ses légitimes franchises. » Z.

---

ŒUVRES complètes de Shakespeare, traduites par F.-V. Hugo :  
tome VIII, les Amis. Paris, Pagnerre; 4 vol. in-8: 3 fr. 50 c.

M. François-Victor Hugo applique à la nomenclature du théâtre de Shakespeare le même principe que M. St-Marc Girardin a suivi dans son cours de littérature dramatique. Il groupe autour de chaque passion ou de chaque sentiment les pièces qui lui semblent s'y rattacher. Cette division est assez arbitraire, car en général Shakespeare peint de préférence des situations assez compliquées et cherche à rendre dans ses drames la diversité qu'on rencontre dans la nature. C'est par là surtout qu'il se distingue constamment de l'école classique. Chez lui le caractère du héros, quelque dominant qu'il soit, n'absorbe ni n'efface le milieu social dans lequel il vit ; chaque personnage, jusqu'au moins important, a son individualité franche, indépendante et bien marquée. Sans doute nul ne contestera que le sujet d'Othello ne soit la jalousie, mais que dans Macbeth l'auteur ait voulu peindre un tyran, cela paraît douteux, car ambition et tyrannie ne sont point synonymes, quoique la première puisse conduire à la seconde, et c'est de l'ambition que découlent tous les crimes de Macbeth. On admettra difficilement aussi que, dans le *Marchand de Venise*, Shakespeare eût en vue de nous peindre deux amis plutôt que de nous présenter le type de la haine et de la soif de vengeance qui remplissaient le cœur d'un Juif au moyen âge. La rapacité cruelle de Shylock, l'amour de Bassanio, l'amitié d'Antonio, voilà trois passions qui concourent à la marche du drame sans qu'on puisse dire laquelle serait impunément retranchée. Cette admirable diversité des moyens mis en œuvre pour produire l'harmonie de l'ensemble constitue suivant nous l'un des principaux mérites du poète. Mais, si M. Hugo n'a pas été toujours heureux dans ses tentatives pour déterminer l'intention de chaque pièce, on appréciera certaine-

ment la fidélité de sa traduction et les aperçus ingénieux que renferment ses préfaces. En maints passages il interprète mieux Shakespeare qu'on ne l'avait fait avant lui. Les expressions crues, les lazis grossiers que supportait le goût de l'époque ne l'arrêtent point. Son style suit résolument le texte original et s'efforce d'en rendre toutes les nuances, entreprise hardie dont le succès lui fait honneur. La manière dont il parle du talent et du caractère de Shakespeare est aussi bien propre à captiver l'intérêt. Profitant des nombreux écrits publiés en Angleterre depuis quelques années, M. Hugo analyse ce puissant génie avec non moins d'intelligence que de tact et de respect. L'enthousiasme qui l'anime prend sa source dans une étude sérieuse soit de l'œuvre même du poète, soit des données les plus certaines qu'on possède sur sa vie.

---

LES AVENTURES de maître Renart et d'Ysengrin son compère, mises en nouveau langage, racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le roman de Renart, par M. Paulin Paris. Paris, J. Techener; 1 vol. in-12 : 5 fr.

Les aventures de maître Renart et de son compère le loup ont joué certainement un grand rôle dans la littérature du moyen âge. On en possède trois versions, en allemand, en latin et en français. Cette dernière date, suivant M. Paulin Paris, de 1147, et serait la plus ancienne; mais elle paraît avoir été déjà composée d'après des récits antérieurs dont l'origine est inconnue. L'idée de peindre ainsi la ruse aux prises avec la force dut en effet se présenter de bonne heure à l'esprit des poètes. Renart et Ysengrin sont deux personnages qui bientôt acquirent une popularité très-grande, car leur réputation était faite depuis longtemps, et les trouvères en choisissant ces types marchaient, sans peut-être s'en douter, sur les traces des anciens fabulistes. La légende s'établit d'autant mieux que l'époque ne prêtait que trop à des allusions piquantes. Sous le règne des loups les stratagèmes du renard semblent assez excusables; en face de l'injustice et de l'oppression l'astuce est une arme dont le faible se sert volontiers. On voyait

avec plaisir Ysengrin dupe des roueries de son camarade, et maints traits lancés en passant contre les gens d'Eglise trouvaient aussi de nombreux amateurs. Le roman de Renart obtint donc beaucoup de succès, quoique ce ne fût guère qu'un recueil d'épisodes empruntés à d'autres écrits du temps. Aujourd'hui même il conserve le privilège d'amuser les lecteurs versés dans la connaissance du vieux français ; mais ils sont en petit nombre et M. Paulin Paris a pensé qu'une traduction en nouveau langage serait bien accueillie. Quoique le régime féodal ait disparu, les principaux personnages du poème trouvent encore leur place dans notre société moderne qui ne manque ni de loups ni de renards. C'est pour satisfaire sa petite fille qui lui demandait un livre que le traducteur s'est mis à l'œuvre. Cependant son travail nous semble convenir mieux à l'âge mûr qu'à la jeunesse, peu capable de comprendre cette satire et d'apprécier le mérite d'un style où la naïveté de l'original est habilement reproduite, autant du moins que le permettent les lois de l'Académie française. M. Paulin Paris a su choisir avec tact ceux des anciens mots qui n'ont pas d'équivalents dans la langue actuelle. Il respecte l'allure simple du récit et se borne en général aux modifications strictement nécessaires pour le rendre accessible à tous. Les recherches qui terminent le volume auront d'ailleurs un vif intérêt pour les bibliophiles ainsi que pour tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire. Enfin l'exécution typographique est remarquable par son élégance de fort bon goût.

---

HISTOIRE de la Révolution de 1848, par Garnier-Pagès ;  
tomes 1 et 2. Paris, Pagnerre ; 2 vol. in-8 : 12 fr.

M. Garnier-Pagès, pour compléter l'histoire de la révolution française de 1848, entreprend de la suivre dans ses développements à l'extérieur, et d'esquisser le tableau des événements dont le reste de l'Europe fut le théâtre à la même époque. Son point de vue n'est pas tout à fait impartial, mais les opinions qu'il a toujours professées sont bien connues, et s'harmonisent d'ailleurs avec celles qui dominaient alors. Le mouvement européen de 1848

avait sa cause dans un malaise social résultant du défaut d'équilibre entre les institutions et les idées. Les principes politiques n'y jouaient qu'un rôle secondaire, aussi les tentatives pour s'emparer de la direction échoua-t-elle complètement. Quoique la liberté leur servit de drapeau, ce n'était pas en réalité pour elle que les peuples s'agitaient. Depuis 1830, on est entré dans une crise socialiste provoquée par l'essor de l'industrie. Le nombre des prolétaires se multipliant, les partisans de la république universelle voulurent en faire une armée pour l'exécution de leurs projets. De là cette entente générale qui se manifesta par des explosions successives dans les différents pays, dès que la France eut donné l'exemple. Mais partout aussi les chefs se virent aussitôt débordés par le socialisme dont les excès amenèrent une réaction non moins générale. Si cet aspect n'est pas celui sous lequel l'auteur considère la révolution de 1848, son livre ne renferme rien non plus qui le contredise formellement. Membre du gouvernement républicain français, M. Garnier-Pagès a pu connaître le fond des choses, suivre dans tous leurs détails les phases diverses de la période révolutionnaire, et son caractère loyal expose les faits avec franchise. Il ne cherche point à dissimuler les fautes commises, dispense le blâme aussi bien que l'éloge, s'abstient de déclamations violentes, conserve la dignité de l'historien tout en exprimant ses sympathies. C'est un témoin, intéressé sans doute, puisqu'il fut en même temps acteur, mais dont l'esprit nous semble dégagé de toute préoccupation personnelle, et désireux surtout de rendre exactement compte de ce qu'il a pu voir par lui-même ou puiser aux sources officielles. Le premier volume de cet ouvrage est consacré à l'Italie ; le second passe en revue l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche. Il y règne en général un ton très-modéré ; les convictions de l'auteur ne se montrent pas trop exclusives. Ainsi, l'échec des chartistes anglais lui suggère des réflexions pleines de bon sens sur la sagesse d'un peuple qui comprend si bien la liberté pratique et l'estime trop haut pour se laisser séduire par de vaines et trompeuses théories. En ce qui concerne les tentatives républicaines de l'Allemagne, il se borne au rôle de rapporteur, sans prétendre trancher des questions que les Allemands eux-mêmes n'ont pu parvenir à résoudre d'une manière satisfaisante.

**JULIEN L'APOSTAT**, précédé d'une étude sur la formation du christianisme, par Emile Lamé. Paris, Didier et C<sup>e</sup>, 1861 ; 1 vol. in-8 : 7.fr.

Il y a dans cet ouvrage deux parties bien distinctes : l'une, que l'auteur a modestement appelée Introduction, est une étude sur la formation du christianisme ; l'autre est une biographie détaillée de Julien l'Apostat. Dans le premier essai, M. Lamé a cherché à populariser les résultats généraux de l'école critique de Tubingen. Les quatre évangiles canoniques ne sont point des œuvres spontanées, mais des compilations rédigées entre un grand nombre d'évangiles primitifs, dans un but de conciliation entre les nombreuses sectes chrétiennes qui avaient paru dès les premières années du christianisme ; telle est la thèse que M. Lamé a développée, en faisant ressortir les différences dogmatiques qui séparaient les apôtres. Après avoir esquissé les nombreuses questions qui se rattachent au développement des races, il a indiqué sommairement quels dogmes, quels principes fondamentaux le christianisme a empruntés aux diverses civilisations et philosophies de l'antiquité. L'introduction se termine par une vue d'ensemble sur l'hellénisme, qui est plus spécialement le sujet de l'ouvrage. En effet, la vie tout entière de Julien a été consacrée à la poursuite d'un but idéal, l'unité temporelle et l'unité spirituelle de l'empire au moyen de l'hellénisme. L'unité temporelle consistait pour Julien à terminer, comme il croyait l'avoir fait pour les Germains, une lutte longtemps inégale avec les Perses, puis, tournant ses regards vers l'administration intérieure de l'empire, il comptait réaliser l'unité par la centralisation, et en établissant une législation et une procédure égales et uniformes pour tous, et en supprimant toutes les exemptions dont jouissaient les familles nobles, etc. Au spirituel, et pour lui le but spirituel s'associait intimement au but temporel, il voulait, en fondant un clergé hiérarchiquement constitué, achever la fusion du panthéon gréco-latin avec les divinités des pays incorporés à l'empire, établir une Église vraiment catholique, et faire de tous les dieux étrangers les anges et les ministres du Soleil-Roi, dieu suprême en trois personnes. Ce plan était seul susceptible, suivant lui, de rendre à l'empire romain sa force et sa gran-

deur. C'est aussi sous ce point de vue que M. Lamé a raconté la vie de Julien. Sa narration est claire, consciencieuse; son style est animé, souvent même dramatique. Sa critique n'est pas toujours parfaitement sûre. Il faut toutefois dire, comme l'auteur le remarque lui-même, qu'il est très-difficile d'apprécier d'une manière parfaitement sûre les événements si compliqués qui se déroulèrent pendant tout le quatrième siècle. « Tout est légende au quatrième siècle, dit M. Lamé : Ammien Marcellin, l'historien le plus sérieux de ce temps, comprenait l'histoire comme une suite d'anecdotes mêlées de digressions morales et philosophiques et d'épisodes mystiques. Comment peindre une pareille époque avec les procédés raisonnables de la critique moderne? » M. Lamé nous semble avoir été un peu injuste à l'égard d'Ammien Marcellin; on peut refuser à l'historien grec l'élégance de la diction et l'exactitude scrupuleuse des détails géographiques, mais on ne niera pas qu'Ammien Marcellin fut un esprit élevé et impartial, qui savait rendre justice à ceux-mêmes dont il combattait les opinions.

H. F.

---

MÉMOIRES du Comte Jean Arrivabene. Traduits de l'italien par Salvador Morkange. Paris, E. Jung-Treuttel, 1861; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Quelles sont les causes qui ont précédé et amené son arrestation; quelles furent les souffrances de sa captivité, les douleurs de son exil; faire connaître les motifs de sa condamnation à mort, et en appeler à l'opinion publique; tel est le but que s'est proposé le comte J. Arrivabene en publiant ses mémoires.

La Lombardie, dans les années 1820-21-22, conjointement avec les royaumes de Naples et de Piémont, rêva son indépendance. Tous les hommes généreux qui furent à la tête du mouvement, ou qui furent même soupçonnés de le favoriser, payèrent de leur tête ou de leur liberté cette noble entreprise. Soupçonné de carbonarisme, le comte Arrivabene fut arrêté au mois de mai 1821, d'abord conduit à Mantoue, de là transféré à Venise, et renfermé



avec Lardechi et Maroncelli, dans la prison de Saint-Michel de Murano. Il sortit de cette espèce de tombeau le 10 décembre de la même année.

A peine mis en liberté et arrivé à Milan, voyant ses amis incarcérés et poursuivis, il se décide à quitter sa patrie en compagnie de Scalvini et Camille Ugoni, et le 12 avril 1822, il met le pied en Suisse où il croit trouver l'hospitalité : elle lui est refusée.

Il se réfugie à Paris : c'est dans cette ville qu'il apprend, et par hasard, que le gouvernement autrichien poursuit lui et huit de ses compatriotes, comme coupables de haute trahison. Ne se croyant pas en sûreté en France, il se rend en Angleterre vers la fin de 1822. Pendant l'automne de 1823, ses propriétés furent mises sous séquestre et le 21 janvier 1824 il fut condamné à mort par contumace.

Aujourd'hui les événements ont justifié ces généreux patriotes : il a même été donné à plusieurs de voir leurs rêves en partie réalisés. L'auteur est de ce nombre, et rendu à sa patrie, il a été appelé à siéger au sénat italien : honneur justement mérité et acheté par des années de souffrance.

Les mémoires du comte Arrivabene ont en ce moment un mérite d'actualité qui en rehausserait le prix, s'ils n'avaient d'ailleurs des titres réels qui en font un livre d'une lecture très-atrayante.

A l'exemple de Silvio Pellico, son livre est écrit avec toute l'éloquence de la douleur, sans emphase et sans récrimination. Il ne se permet pas de juger : ce soin appartient au lecteur.

Le traducteur a serré de près son modèle : et a su, dans un style sévère, éviter la richesse et la redondance de la langue italienne, tout en conservant la fraîcheur et la grâce du texte original.

---

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

L'OUVRIÈRE, par Jules Simon, troisième édition. Paris, L. Hachette; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Ce livre, dans la pensée de l'auteur, est un livre de morale. C'est aussi, par la nature du sujet et les recherches qu'il a exigées, un livre de statistique. Mais, comme le soleil change les gouttes d'eau en diamants étincelants, le talent de l'écrivain a transformé cette morale, cette statistique, en un grand et terrible poème, fait pour remuer jusqu'au fond des entrailles notre société indifférente et engourdie. Des sommets les plus élevés de l'abstraction, le philosophe spiritualiste est descendu jusqu'au fond des plus abjectes réalités de la misère humaine, et, tout ému d'une sympathique douleur, il raconte ce qu'il a vu.

« Je me suis, dit-il, occupé exclusivement du sort des ouvriers, et principalement de celui des femmes. J'ai consacré plus d'une année à visiter les principaux centres industriels, et j'avoue avec tristesse que mes craintes les plus vives ont été dépassées. Ce sont des souvenirs qui ne me quitteront plus..... Il n'y a pas une des misères que je raconte dont mes yeux n'aient été témoins et dont mon cœur ne soit encore oppressé. »

La source de toutes ces misères, c'est la « dissolution, en quelque sorte fatale, des familles d'ouvriers, amenée par les progrès croissants de la grande industrie.

« La grande industrie, depuis cinquante ans, a presque renouvelé la face du monde. On voit et on bénit cette transformation du monde économique; on ne songe pas à l'action que la grande industrie exerce sur les mœurs en appelant sans cesse les femmes dans les manufactures. Ce qui aggrave le mal, c'est qu'à mesure que les manufactures se multiplient, le travail à domicile devient de plus en plus improductif.

« La vapeur, dès son apparition dans le monde de l'industrie, a brisé tous les rouets, toutes les quenouilles, et il a bien fallu

que fileuses et tisseuses, privées de leur antique gagne-pain, s'en vissent réclamer une place à l'ombre du haut fourneau de l'usine. Les mères ont déserté le foyer et le berceau, les jeunes filles et les petits enfants eux-mêmes sont venus offrir leurs bras débiles... Chaque matin, avant le lever du soleil, père, mère et enfants partent pour la fabrique; la dispersion commence au seuil même de la maison.....

« Les enfants qui ne sont pas encore employés dans une manufacture (on y entre à 8 ans!), errent à demi nus au milieu d'immondes ruisseaux, aussi orphelins que si leur père et leur mère étaient morts, aussi abandonnés dans les rues d'une ville que dans un désert, ou bien restent à la maison, debout tout le jour autour du poêle éteint, immobiles, mornes. »

La mère reste absente douze, treize, et jusqu'à quinze heures. « Il est clair que dans ces conditions la chambre n'est ni lavée, ni balayée, ni mise en ordre. On ne saurait le reprocher à cette malheureuse, qui, au moment de son retour, trouve à peine la force et le temps de faire le souper de la famille et de coucher les enfants.

« Ainsi la femme occupée dans la manufacture ne peut plus être la providence du logis; une nécessité inflexible la prive du bonheur de donner à sa famille ces tendres soins que rien ne supplée, et qui créent ailleurs des liens si puissants par la vertu du sacrifice et de la reconnaissance. Il faut qu'elle renonce à son rôle de confidente, de conseillère et de consolatrice; elle est à la fois épuisée par le travail matériel, et anéantie par l'impuissance de joindre à ses efforts tout ce qui en fait la grâce. Rien n'attend l'ouvrier dans sa demeure qu'une malpropreté repoussante, une nourriture insuffisante et malsaine, des enfants souffreteux qu'il ne connaît même pas, une femme dont le travail et la misère ont fait une esclave.... Il arrive assez souvent qu'une ouvrière mariée quitte la manufacture... On voudrait pouvoir dire que le retour de la mère de famille dans son ménage change la condition de tout ce qui l'entoure... qu'elle parvient, à force d'activité et d'économie, à tirer bon parti de ses faibles ressources, et que le mari, trouvant plus de soins et de confort dans son intérieur, y prend aussi plus de plaisir, et abandonne le cabaret pour sa propre maison... Mais la plupart des femmes qui prennent la résolution de

se consacrer uniquement à leur famille, manquent de toutes les qualités nécessaires à ce nouveau rôle. Ouvrières laborieuses à l'atelier, où le règlement les soutenait, elles se perdent dans le détail de leurs occupations domestiques. Elles savent à peine allumer le feu, et n'ont pas la moindre idée de la cuisine. Elles n'ont jamais tenu une aiguille, même dans leur plus tendre enfance ; on leur a appris à dévider dès qu'elles ont pu tenir un peloton dans leurs doigts, ensuite à surveiller une machine de carderie ; hors de là, elles ne savent rien. Elles laissent leurs enfants errer dans les *courettes*, parce qu'elles se souviennent d'avoir été elles-mêmes abandonnées à la grâce de Dieu... Elles ne songent qu'au pain de la journée et à la crainte d'être battues... Leur demeure est à peine plus propre que par le passé ; l'insigne malpropreté est un ennemi avec lequel elles ont vécu depuis leur enfance, et qu'elles désespèrent de vaincre.

« S'il y a une chose que la nature nous enseigne avec évidence, c'est que la femme est faite pour être protégée, pour vivre, jeune fille, auprès de sa mère, épouse, sous la garde et l'autorité de son mari. L'arracher dès l'enfance à cet abri nécessaire, lui imposer dans un atelier une sorte de vie publique, c'est blesser tous ses instincts, alarmer sa pudeur, la priver du seul milieu où elle puisse être vraiment heureuse. Trop souvent l'atelier où on la conduit est mixte, et elle se voit obligée de vivre au milieu des hommes, dans un contact perpétuel avec eux... Il est trop évident d'ailleurs que, dans une grande réunion de femmes, il y en a que le vice a flétries ; cependant les femmes honnêtes qui gagnent leur vie dans le même atelier travaillent tout le jour côte à côte avec elles ; elles subissent leur contact et peut-être leur amitié... Le mal n'est pas dans la manufacture elle-même ; il est à côté. C'est pour les âmes qu'elle est un danger. En effet, la misère même portée à son comble, la misère telle que la font les temps de crise où cesse le travail, « ce manque de pain, ces haillons, ces chambres nues, ces cachots humides, ces maladies repoussantes ne sont rien quand on les compare à la lèpre qui dévore les âmes... Les habitudes de dissipation et d'ivrognerie sont telles dans plusieurs villes de fabrique, et elles entraînent une telle misère, que l'ouvrier est absolument incapable de songer à l'avenir. Le jour de paye, on lui donne en bloc l'argent de sa semaine ou de sa quinzaine. Il n'at-

tend même pas le lendemain ; si c'est un samedi, il se jette le soir dans les cabarets ; il y reste le dimanche, quelquefois encore le lundi... L'argent s'épuise vite. Bientôt il ne reste plus que les deux tiers ou la moitié de ce salaire si péniblement gagné... Que deviendra la femme pendant la quinzaine qui va suivre ? Elle est là, à la porte, toute pâle et gémissante, songeant au propriétaire qui menace, aux enfants qui ont faim. Vers le soir, on voit stationner devant les cabarets des troupes de ces malheureuses qui essayent de saisir leur mari si elles peuvent l'entrevoir, ou qui attendent l'ivrogne pour le soutenir quand le cabaretier le chassera, ou qu'un invincible besoin de sommeil le ramènera chez lui... Le libertinage est à la fois la suite et la cause de l'ivrognerie... Les jeunes ouvrières qui ne retrouvent le soir qu'un père abruti par l'ivresse, une mère sans conduite et sans principes, ont-elles une chance, une seule, d'échapper à la corruption ?... Ces mères deviennent indifférentes aux vices de leurs filles... Loin de les surveiller et de leur enseigner les lois de l'honnêteté, elles sont les confidentes et les conseillères de la prostitution. Ni le père, ni la mère ne tentent un effort pour arracher leurs enfants innocents au gouffre qui les a eux-mêmes engloutis ! »

Avant d'examiner avec M. Simon ce que l'on a tenté, ce que l'on pourrait tenter encore pour adoucir ou guérir ces plaies dévorantes, suivons-le dans les ateliers de la grande et de la petite industrie.

Tout en désirant ardemment que l'épouse, la mère de famille soit rendue à ses devoirs d'intérieur, l'auteur ne pense pas que les femmes doivent être absolument exemptées de tout travail mercenaire. Il ne trouve pas bon que les femmes riches « se condamnent scrupuleusement au supplice et au malheur de Poiséveté, atrophiant leur esprit par ce régime contre nature, tombant par leur faute dans des affectations puériles et dans des langueurs malades qu'un travail modéré leur épargnerait... » — « Mais il faut avouer que, si les femmes riches ne travaillent pas assez, en revanche la plupart des femmes pauvres travaillent trop... Les heureux de ce monde, qui se contentent de secourir les pauvres de loin et de soulager la misère sans la regarder, ne se doutent guère de toutes les peines qu'il faut se donner pour la moindre chose quand l'argent manque, et de la bienfaisante activité que déploie une mère de famille

dans son humble ménage pour que le mari, en revenant de la fabrique, ne sente pas trop son dénuement, pour que les enfants soient tenus avec propreté, et ne souffrent ni du froid ni de la faim... La pauvre femme suffit à tout... Plût à Dieu qu'on n'eût pas d'autre tâche à imposer à ces patientes et courageuses esclaves du devoir!... Mais ce n'est pas pour le superflu que l'ouvrier travaille, c'est pour le nécessaire, et avec le nécessaire il n'y a pas d'accommodement. Il est malheureusement évident que, si la moyenne du salaire d'un ouvrier bien occupé est de deux francs par jour, et que la somme nécessaire pour faire vivre très-strictement sa famille soit de trois francs, le meilleur conseil que l'on puisse donner à la mère, c'est de prendre un état, et de s'efforcer de gagner vingt sous.

« Le travail pour les femmes, comme pour les hommes, est de trois sortes : le travail isolé, le travail de fabrique, et le travail des manufactures. »

Il y a bien quelque chose d'un peu arbitraire dans la distinction entre la manufacture et la fabrique ; dans l'ouvrage même de M. Simon, ces deux mots sont quelquefois employés indifféremment l'un pour l'autre. Mais, dans sa première partie, il entend par *manufacture*, en dépit de l'étymologie, une vaste usine où les machines remplacent la main de l'homme, et par *fabrique*, un atelier où cinq ou six métiers sont occupés par autant d'ouvriers. Le mot de fabrique, dans cette acception, désigne donc une forme intermédiaire entre le travail isolé et la manufacture.

« L'industrie de la soie, dont Lyon est le chef-lieu, a échappé jusqu'ici, au moins en France, au régime de la manufacture.

« La soie, disait une ouvrière de Lyon, est le domaine des femmes ; elles y trouvent du travail depuis la feuille du mûrier, sur laquelle on élève le ver, jusqu'à l'atelier où l'on façonne la robe et le chapeau. »

Il y a en effet une véritable armée d'artistes, d'ouvriers, d'industriels de toute sorte, sans cesse occupés sur ce frêle brin de soie. Dans cette armée, on retrouve partout les femmes, soit dans la préparation de la soie, soit dans le tissage des étoffes et dans les innombrables opérations qui s'y rattachent. Les hommes sont en majorité dans les ateliers de teinture. Ce sont eux encore qui

sont employés comme artistes dessinateurs. M. Simon pense que les femmes ne pourraient les remplacer dans cet emploi, où il faut créer. Les femmes, assure-t-il, n'ont pas d'imagination. Disons en passant que cette proposition psychologique nous semble hérétique et mal sonnante.

Entrons dans les rangs de l'armée et commençons par les capitaines. Les fabricants de Lyon n'ont point d'ateliers; ils achètent la soie en écheveaux, la font tisser hors de chez eux et la revendent ensuite au commerce de détail. Leurs auxiliaires immédiats sont les chefs d'atelier, simples artisans, qui dirigent les apprentis et louent leurs métiers à des compagnons, qui travaillent avec eux, mais sur lesquels ils n'ont d'autre autorité que celle d'un propriétaire sur son locataire. Tout ce que l'on vient de dire s'applique généralement aux hommes et aux femmes, avec quelques différences néanmoins.

La fabrication des étoffes est payée à Lyon, aux femmes comme aux hommes, à raison de tant le mètre. Mais les hommes gagnent davantage, parce qu'ils ont plus de force.

La maîtresse d'atelier reçoit un fort salaire. Elle travaille chez elle, à côté de son mari; elle peut avoir ses enfants sous la main et partager son temps entre le ménage et le travail. C'est donc une ouvrière privilégiée. La simple ouvrière s'habille à peu près comme sa maîtresse; elle fréquente les mêmes lieux de plaisirs. « Cependant il y a un abîme entre la destinée de ces deux femmes, dont l'une a une position aisée et assurée, tandis que l'autre vit seule, réduite, quand elle ne chôme pas, au salaire insuffisant de la journée. »

Celles de ces ouvrières qui gagnent de forts salaires sont atteintes par de fréquents chômages. Les autres, placées dans les conditions les plus favorables de santé et de travail, gagnent à peine de quoi se loger misérablement, se vêtir chétivement et se nourrir mal.

L'apprentie tisseuse donne son temps pendant quatre ans, de l'âge de treize ans environ jusqu'à dix-sept ou dix-huit, quoique son métier pût s'apprendre en six mois. Son maître profite donc seul de son travail pendant plus de trois ans.

• Quand on se promène le soir dans les rues tortueuses de la Croix-Rousse; et qu'on voit dans les étages supérieurs ces fenê-

tres éclairées derrière lesquelles retentit sourdement le bruit de la barre, on a le cœur serré en pensant à ces pauvres filles qui sont là depuis six heures du matin, pauvrement vêtues, à peine nourries, lançant et relançant la navette sans repos ni trêve, courbées sur cette barre trop pesante pour leurs jeunes bras, la poitrine fatiguée par leur attitude, ne respirant plus le grand air, l'air du dehors, l'air de la campagne, si nécessaire à leur développement. Où vont-elles en sortant de là dans la nuit noire?...

« A Lyon, les ouvrières se marient difficilement... Une fois mariées, si elles n'ont pas un capital pour acheter un métier, elles continuent à fréquenter l'atelier treize heures par jour. »

Ce qui est à désirer, et pour que Lyon soutienne la concurrence avec la fabrique étrangère sans avoir recours aux moteurs mécaniques, et pour le bien-être et la moralité des ouvriers, c'est que la fabrication, au lieu de se concentrer à Lyon, se répande hors de la ville, se dissémine dans la banlieue. M. Simon insiste fortement, en citant de nombreux exemples, sur les avantages du travail rural. Mais il voudrait que la femme tissât, pendant que son mari cultiverait les champs. Ce plan, si excellent qu'il soit, rencontrera des résistances, d'en bas plutôt que d'en haut. Les ouvrières préfèrent la ville, qui les tente par leurs mauvais côtés.

De la fabrique de Lyon, M. Simon passe aux grandes manufactures consacrées, en très-grande majorité, au filage et au tissage de la laine et du coton. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails qu'il nous donne sur les différentes branches de cette industrie ; cela nous mènerait trop loin. Ce qui importe d'ailleurs, c'est de voir de près l'existence que les progrès de l'industrie ont faite à la famille. Nous en avons déjà cité quelques traits au début de cette analyse ; nous n'avons eu que l'embarras du choix.

« La misère est certainement affreuse dans la plupart des centres industriels... On en devrait conclure que le travail est rare, que les salaires sont minimes ; nullement : presque partout on demande des bras, et si la main-d'œuvre n'est pas payée à un très-haut prix, on peut dire au moins que les salaires n'ont pas cessé de s'accroître depuis dix ans, qu'ils sont constamment plus élevés dans la grande industrie que dans la petite. D'où vient donc l'état de malaise de la plupart des ouvriers ? On est bien forcé de s'avouer qu'il vient d'eux-mêmes... Quand on demande aux fabri-



cants si l'élévation des salaires a une influence favorable sur la moralité des ouvriers, ils répondent presque tous que le contraire est précisément le vrai, et que les ouvriers les mieux payés sont aussi les plus adonnés à l'ivrognerie. Cette opinion, qui a quelque chose de révoltant, est générale, mais seulement dans les centres industriels où la destruction de la vie de famille est un fait presque accompli... Jamais l'augmentation des salaires ne sera un danger pour les mœurs dans une ville où il y a des mœurs... La débauche, voilà le minotaure qui tue les mauvais ouvriers et les poursuit jusqu'à la dernière génération .. qui fait les invalides, qui peuple les rues de mendiants et les hôpitaux d'incurables... » Les enfants de ces malheureux « naissent peu viables ; la mortalité est effrayante parmi eux, et ceux qui survivent sont accablés d'infirmités dès le berceau... L'abâtardissement de la race n'est pas moins douloureuse que l'excessive mortalité. Presque partout, si on assiste à la sortie de la fabrique, on reste consterné du nombre d'enfants estropiés ou contrefaits... Parmi les jeunes gens qui attendent leur tour pour tirer au sort, un grand nombre n'atteint pas la taille réglementaire, quoiqu'on l'ait si fort abaissée ; on leur donnerait quatorze ans. La faim, le manque de soins pendant la première enfance, un travail trop hâtif, les retiennent toute leur vie dans un état de malaise et de faiblesse. »

On ne saurait s'étonner de cette dégénérescence, quand on sait ce que sont les logements où les ouvrières « élèvent leur famille, et où elles viennent chercher le repos après une longue journée de travail, pendant que leurs maris courent s'enivrer au cabaret. »

En lisant la description des bouges où croupissent tant de ménages, on frissonne d'horreur et de dégoût. Les animaux immondes, symbole de la malpropreté et destinés au couteau, sont infiniment mieux logés que des milliers et des milliers d'êtres immortels créés à l'image de Dieu. Caves et *courettes* de Lille, *forts* de Roubaix, *couvents* de Saint-Quentin, affreuses tanières d'Amiens, de Reims, de Thann, de Rouen et de tant d'autres lieux, aussi longtemps que vous recélerez des familles humaines dans vos ténèbres infectes, « séjour affreux de la faim, de la maladie et de la débauche, » nous conseillerons à la France de ne pas crier si haut qu'elle est la nation la plus civilisée du globe.

Il est avéré que la petite industrie disparaît devant la grande. Quel est donc maintenant le sort de l'ouvrière isolée ?

« La petite industrie a ses ateliers comme la grande ; mais ces ateliers diffèrent par des caractères essentiels des immenses ruches laborieuses qui se groupent autour des usines... La plupart d'entre eux ne sont que des réunions de sept à huit femmes, causant ensemble pendant que leurs doigts agiles poussent l'aiguille sans relâche... Les ateliers de la petite industrie sont comme un intermédiaire entre le régime des manufactures et la vie de famille.

« Il semblerait naturel, dans les recherches qui vont suivre, de distinguer les professions qui s'exercent en atelier et celles qui occupent les femmes à domicile ; mais cela est impossible parce qu'on travaille des deux façons dans presque tous les corps d'état. »

Dans les métiers qu'exercent les femmes, il y en a qu'on retrouve partout ; d'autres se sont transformés en industries locales : tricot, à Troyes ; gants, dans l'Isère ; dentelles, en Auvergne ; broderies, à Nancy ; etc.

On peut partager toutes les industries féminines en deux classes, « suivant qu'elles ont ou n'ont pas, l'aiguille pour instrument. L'aiguille est jusqu'ici l'outil féminin par excellence ; plus de la moitié des femmes qui vivent de leur travail sont armées du dé et de l'aiguille. »

Les travaux des femmes se rapportent généralement à l'habillement et à la toilette ; « c'est toujours là qu'elles en reviennent, et elles sont comme égarées dans les travaux d'une autre nature. »

Nous ne pouvons pas plus accompagner M. Simon dans son énumération des divers métiers exercés isolément par les femmes, que nous n'avons pu le suivre dans son examen de l'industrie manufacturière. Disons seulement qu'après les recherches les plus consciencieuses, il arrive à la désolante conclusion que le salaire des femmes n'est presque jamais égal à leurs besoins. Ce n'est pas à l'ouvrière dépeinte par M. Simon que le poète pourrait dire :

En fins souliers, frais chapeau, robe blanche,  
Tu vas aux champs danser tous les huit jours.

Hélas ! l'ouvrière qui veut rester honnête parvient à grand'peine

à se vêtir, même en hiver, de misérable indienne, à se loger dans un taudis, à se nourrir de pain et de lait.

Dans ces derniers temps, à Paris principalement, les salaires des ouvrières « ont subi une double modification en sens inverse. Le salaire des ouvrières d'une habileté exceptionnelle s'est relevé, tandis que la concurrence croissante, la nouvelle organisation du commerce en gros et la vulgarisation de la machine à coudre ont maintenu et probablement augmenté l'avitissement de la main-d'œuvre dans les ouvrages courants. » Or, ces ouvrières de talent forment l'élite, le très-petit nombre. Le gros de l'armée est dans de bien mauvaises conditions. La confection, qui tend toujours plus à se substituer au travail sur commande, qui achète en grand et fait exécuter par centaines, est maîtresse du marché de la main-d'œuvre. Les pauvres ouvrières travaillent sans relâche pour cette exigeante et peu libérale maîtresse, et gagnent, en moyenne, 1 fr. 25 c. par jour. Les autres industries ne sont pas mieux rétribuées. « Il est triste de penser que la broderie, la dentelle, les gants, les bijoux, les fins tissus, tous ces charmants objets de la toilette des femmes, si nécessaires à notre luxe et à nos plaisirs, représentent souvent bien des douleurs. Il n'y a peut-être pas un seul de ces bijoux de la mode et de la fantaisie dont l'histoire ne soit sanglante. »

Ces pauvres femmes se voient encore disputer leurs gains si modiques par la concurrence écrasante que leur font les prisons avec leurs ateliers, les couvents avec leurs ouvroirs, et certaines dames qui, soit pour contribuer aux dépenses du ménage, soit uniquement pour se procurer les moyens de satisfaire leurs fantaisies, utilisent leurs moments de loisir, et vendent le produit de leur travail.

Ce peu d'ouvrage qui reste aux ouvrières ne va-t-il pas leur être enlevé par la *machine à coudre*, que, pour notre part, nous avons vue apparaître avec effroi, malgré les beaux raisonnements des économistes sur les bienfaits des engins mécaniques.

En attendant que ces machines soient assez répandues et assez perfectionnées pour remplacer complètement les femmes qui vivent de leur aiguille, celles-ci continueront à « coudre pendant treize heures sans se lever de leur chaise, sans quitter des yeux leur couture, sans reposer une seule fois leur main. Un travail d'aiguille est un amusement pendant une heure; c'est ce qui

trompe beaucoup de femmes du monde ; s'il ne dure que deux ou trois heures, il est à peine une fatigue ; prolongé pendant treize ou quatorze heures avec une activité fiévreuse, repris chaque matin avant le jour, continué sans repos ni trêve dans le chagrin, dans la maladie, dans l'épuisement, il menace la vue et la poitrine. Il faut ajouter le froid aux pieds en hiver, et cinq heures au moins de travail à la lumière... Que deviendra l'ouvrière au moindre accident qui viendra déranger l'équilibre de son frêle budget ? Qu'elle reste une semaine sans trouver de l'ouvrage, qu'elle soit malade, qu'elle ait à payer un médecin, des médicaments, c'en est fait ; il faut qu'elle s'endette. Et comment paiera-t-elle ? Sur quel article fera-t-elle des économies ? Où est le superflu qu'elle se retranchera ? »

Le vice étale sous ses yeux toutes ses séductions ; « si elle n'a ni famille ni religion, qui la retiendra ? Qui donc lui apprendra, entre la misère et le luxe, à préférer la misère ? . . . Elle n'a pas même besoin de chercher ni d'attendre une occasion ? . . . » Les plus honnêtes et les plus heureuses forment des unions irrégulières avec des hommes de leur classe. » Si elles se sont choisi pour protecteur un mauvais sujet, elles ne tardent pas à être abandonnées. . . Que deviennent-elles ? Dans quelle fange vont-elles rouler ?

Ainsi donc « une femme isolée ne peut plus vivre. Si elle n'a ni père, ni frère, ni mari pour la soutenir, à moins d'un talent exceptionnel et de circonstances bien rares, il faut qu'elle se résigne à entrer dans une manufacture. Si elle compte uniquement sur son aiguille, ou elle mourra de faim, ou elle descendra dans la rue. . . »

Mères favorisées de Dieu, qui pouvez abriter dans un intérieur heureux et respectable la pureté et la bonne renommée de vos filles, qu'en dites-vous ? Que sentez-vous en apprenant qu'un si grand nombre de jeunes filles sont entraînées par la misère seule dans les abîmes du vice, qu'elles vendent leur corps et perdent leur âme, non par inconduite, par paresse, par vanité, mais pour ne pas mourir de faim !

Il y a pourtant, à ce tableau, quelques compensations. « Pendant que tant de gens font litière de leur conscience, on trouve encore dans les ateliers parisiens quelques pauvres filles, fidèles aux leçons d'une mère et aux souvenirs de la famille absente, qui

travaillent et souffrent tout le jour sans même donner un regret à ces plaisirs faciles, à cette abondance, à ce luxe, dont elles ne sont séparées que par le sentiment du devoir. Il faut les avoir vues dans leur isolement, dans leur dénûment et dans leur sainte innocence, pour savoir ce que c'est que la véritable grandeur. Ceux qui vous ont visitées n'oublieront jamais les leçons que vous leur avez données. . . tristes, froides, humides mansardes parisiennes, où de belles et languissantes filles poussent l'aiguille du matin au soir, et meurent à la peine plutôt que de faillir ! »

Mais tant chez l'ouvrière isolée que dans la famille vouée en corps au travail mécanique, les vertus qui s'ignorent, ces vertus dignes de toutes les admirations et de tous les respects, sont l'exception et non la règle. Pour quelques parties saines et vigoureuses, combien de parties gangrenées. . . Débauche, misère, paupérisme, ce hideux trio règne sur une trop grande part des populations industrielles, les dévore, les décime, et menace l'avenir de la civilisation. .

« Et nous resterions impassibles, » s'écrie M. Simon, « devant cette corruption et cette misère ! Et nous n'emploierions pas à lutter contre elle tout ce que Dieu a mis en nous de passion et d'intelligence ! Nous attendrions froidement que le mal soit à son comble, sans nous sentir la conscience troublée et les entrailles émues ! Nous nous croirions quittes envers Dieu, envers l'humanité, pour quelque aumône ou quelque article de règlement, comme s'il ne s'agissait pas du plus pressant de tous les intérêts, du plus grand de tous les devoirs ! Le mal qui nous travaille est de ceux qu'on ne peut guérir qu'en y mettant tout son cœur. »

Ce n'est pas que l'on n'ait rien fait. Beaucoup d'efforts ont été tentés. En Angleterre d'abord, en France ensuite, on s'est activement occupé d'améliorer la condition des classes laborieuses. Depuis un demi-siècle il s'est opéré une heureuse transformation dans le sort de l'ouvrier. « C'est surtout dans l'intérieur des manufactures, où il passe la plus grande partie de sa vie, qu'on s'est occupé, avec sollicitude et succès, de son bien-être. Ce qui frappait dans une manufacture il y a trente ans, c'était le mépris de l'homme ; ce qui frappe aujourd'hui, c'est la préoccupation constante de l'hygiène. Les plafonds se sont élevés, les métiers se sont écartés les uns des autres, d'immenses fenêtres ont jeté l'air et la

lumière dans les ateliers, le sol a été drainé ; les appareils les plus coûteux ont distribué partout une chaleur égale ; des salles, des préaux ont été réservés pour les heures des repas ; les précautions les plus minutieuses ont été prises contre les accidents que pouvaient faire naître les moteurs mécaniques ; la science a accompli de véritables prodiges pour assainir les locaux insalubres et pour transformer les machines si longtemps redoutables, en instruments inoffensifs de la volonté et de l'intelligence humaine. . . Tout fabricant qui négligerait de telles réformes, n'encourrait pas seulement une juste réprobation, il compromettrait encore sérieusement son industrie. Les plus récalcitrants seront emportés malgré eux dans le mouvement général. Personne ne répéterait aujourd'hui cette réponse que M. Villermé eut une fois la douleur d'entendre : « Je fais de l'industrie et non de la philanthropie. »

Néanmoins, « il reste encore énormément à faire. » Tous les fabricants ne sont pas des Bacot, des Dolfus, des Roman, des Kestner, des Cunin-Gridaine, des Motte-Bossut. « Dans un trop grand nombre d'ateliers, tout a été sacrifié à une économie sordide. » Mais quand toutes les manufactures seraient semblables à celles dont M. Simon nous trace le riant tableau dans sa *Description d'une filature*, le grand, le vrai malheur, la destruction de la vie d'intérieur par l'éloignement de la mère de famille, n'en subsisterait pas moins.

« Certains esprits plus généreux que sensés, et pour ainsi dire à bout de ressources dans leurs tentatives de régénération morale, se sont mis à souhaiter ouvertement le retour aux anciennes méthodes, dans l'espoir de revenir aussi aux anciennes mœurs : transformation deux fois impossible. On ne recommencera pas la petite industrie, on ne retrouvera pas l'ouvrier d'autrefois. C'est un monde détruit, une race perdue. Ni l'industrie ni les mœurs ne peuvent reculer. . . L'industrie, forcée d'obéir à la loi du bon marché, est condamnée à n'employer le tissage à domicile que comme auxiliaire du tissage mécanique, à remplacer sans cesse les bras par des machines, à simplifier de plus en plus les machines pour diminuer le nombre des bras. . . Et quand même on pourrait éteindre ces fourneaux, arrêter ces chutes d'eau, disperser ces métiers, renvoyer tout ce peuple dans ses demeures, qu'y gagnerait-on ? La révolution est faite jusqu'au fond des âmes. Non-seu-

lement nous n'avons plus que du travail de fabrique à offrir aux ouvriers, mais nous n'avons plus que des ouvriers de fabrique. . . La vapeur ne reculera pas ; c'est à nous de chercher avec elle des accommodements, et de restaurer ce que nous pourrons de la vie de famille à l'ombre de la fabrique. »

(Ici, comme nous le disions, le mot *fabrique* perd le sens restreint que M. Simon lui donnait d'abord, et devient synonyme de *manufacture*).

. . . « Si l'on demande à la nature du mal l'indication des remèdes, en voici trois qui se présentent pour ainsi dire d'eux-mêmes, et qui tous les trois ont été proposés ou essayés ; interdire aux femmes l'entrée des manufactures. . . relever leurs salaires dans la petite industrie. . . favoriser directement la conclusion des mariages. »

Le premier moyen serait « aussi injuste qu'impraticable. » . . . « Comment s'y prendrait le législateur pour ôter aux femmes le droit de vivre en travaillant ? . . Il faut laisser aux communistes de toutes les écoles, ces prétendus remèdes, qui sont des attentats à la liberté. . . Il faut souhaiter que les femmes quittent les manufactures, mais il ne faut pas l'ordonner. »

« L'espoir de relever le salaire des femmes en ouvrant à leur industrie de nouveaux débouchés n'est pas aussi chimérique. » Toutefois, en France, elles ont déjà entre les mains tant de branches de travail, qu'il sera difficile de leur en trouver d'autres. M. Simon désire surtout que l'on fonde pour elles des écoles spéciales. Dans tous les cas, on ne parviendra pas à leur procurer des salaires équivalents à ceux qu'elles trouvent dans les manufactures. . . « On fera quelque bien, on n'arrivera pas à déraciner le mal. »

Si nous osions, nous profane, avoir notre opinion en pareille matière, nous dirions que, en confiant aux femmes des branches d'industrie jusqu'ici exercées par des hommes, on nuira à ceux-ci par la concurrence, et l'on dépréciera encore plus les salaires de tous.

« La Société de Saint-François-Régis est une association entre catholiques pour faciliter le mariage de personnes qui vivent « à la parisienne ; » elle se charge de tous les frais et de toutes les démarches... Il est très-bon sans doute de régulariser des situa-

tions, de donner des droits à la femme et un état civil aux enfants... Mais que devient la famille une fois le mariage conclu? Le mari renonce-t-il au cabaret pour vivre dans son intérieur? Prend-il des habitudes d'économie? Met-il sa femme en état de s'occuper des enfants et du ménage? Pas du tout... On a rendu le mariage si facile, qu'il n'a qu'à dire un mot et à signer un registre. Il se laisse faire, et continue à vivre comme auparavant... Il y a un mariage de contracté; on n'oserait pas dire qu'il y a une famille de plus. »

« L'augmentation des salaires serait sans doute le moyen le plus sûr et le plus immédiat de rendre les femmes à leur destination naturelle; car c'est le besoin qui les chasse hors de la maison; c'est pour suppléer à l'insuffisance des ressources du père de famille qu'elles se condamnent à la vie de l'atelier... Mais il existe une loi plus juste que toutes les lois écrites dans les codes... c'est la loi économique qui régit tout développement industriel, et qui force le fabricant à mesurer ses dépenses sur ses chances de bénéfice, et à lutter contre la concurrence par le bon marché... On n'arrivera jamais à relever directement les salaires par l'intervention de l'Etat. L'organisation du travail est un rêve, qui consiste à abolir la fatigue en restreignant le travail, et le paupérisme en tarifant les salaires... L'éternelle loi du travail est la liberté: liberté pour l'ouvrier, liberté pour le capital... D'ailleurs, la hausse des salaires ne mettrait fin au paupérisme qu'à la condition d'être accompagnée d'une réforme totale dans les mœurs. . . Dans l'état actuel des ateliers, les ouvriers les mieux payés ne sont ni les plus rangés, ni les plus heureux; on peut dire même qu'ils ne sont pas les plus riches. . . C'est l'ordre et le travail, plus encore que le bon salaire, qui assure le bien-être... Ainsi le mal est surtout un mal moral, et le problème à résoudre est celui-ci: sauver l'ouvrier par lui-même.

« Pour améliorer la condition physique et morale de l'ouvrier, quel but faut-il se proposer? C'est de le faire libre; c'est d'affranchir son esprit de l'ignorance et sa volonté de la passion; c'est de le mettre en état de disposer de sa propre force et de gouverner librement sa vie.

. . . . « La première règle est d'éviter tout ce qui peut affai-



blir le sentiment de la responsabilité personnelle, et par conséquent il faut proscrire la mendicité.

. . . . « Plus de la moitié des ménages d'ouvriers sont à l'aumône. Et nous ne parlons pas ici de ces libéralités de hasard, arrachées presque toujours à l'importunité, mais de secours portés à domicile par les membres des sociétés charitables, avec la science et la régularité d'une administration publique... Il est pénible de le dire, ces aumônes savantes ont le même sort que les aumônes distribuées au hasard. A ce grand art de donner que la charité inspire à leurs bienfaiteurs, les pauvres opposent un art également consommé de faire naître la compassion. Les femmes surtout se façonnent vite à l'hypocrisie. Si l'on fait les dons en nature par un sage sentiment de défiance, elles ont des usuriers voués à l'honnête commerce de changer les bons de pain et de vêtements en eau-de-vie. Tandis qu'une voisine cache sa misère par fierté, lave son plancher à demi pourri, fait reluire sa pauvre armoire presque vide, tourne son rouet ou tire son aiguille jusqu'à ce que ses yeux pleins de larmes lui refusent leur service, la femme accoutumée à l'aumône se pavane dans ses haillons et dans sa malpropreté, demeure oisive, arrache chaque semaine un nouveau secours à la pitié de son *visiteur*, et gagne encore plus à ce triste métier que l'ouvrière courageuse et infatigable. N'est-ce pas une nécessité que ces funestes habitudes se propagent de proche en proche, et finissent par envahir tous les ménages d'ouvriers?... L'aumône peut être un gain pour celui qui la reçoit par hasard, et encore, il s'en faut que cela soit prouvé; mais, par ses effets sur les âmes, elle est une diminution de la production commune, de la richesse commune, par conséquent un accroissement de misère. . . Au lieu de donner au jour le jour pour entretenir et surexciter la paresse, ceux que tourmente le noble besoin de consacrer au service des pauvres leur temps et leur argent, ont deux moyens de se satisfaire; ils peuvent donner aux incurables, et créer des institutions. . . .

« Il y a deux sortes d'institutions destinées à combattre le paupérisme; les unes, toutes curatives, remplacent la famille absente, font ce que ne pourrait pas faire la famille. . . D'autres institutions sont au contraire préventives; ce sont celles qui ont pour but d'éclairer et de développer la volonté.

« Nous citerons, parmi les institutions de la première sorte, les crèches, les asiles, les pensions d'apprentis, les patronages de toute sorte, les sociétés alimentaires, les hôpitaux et les hospices...

« Rien n'est plus attrayant, pour un observateur superficiel, que la visite d'une crèche ; cependant, qu'est-ce que cette vie qui commence là pour se continuer dans un atelier et finir dans un hospice ? C'est la vie en commun depuis le premier jusqu'au dernier jour. . . Est-ce là vraiment la vie d'un homme ? est-ce là surtout la vie d'une femme ? . . . Quoi ! pas une heure dans ces longues années pour les affections intimes ! . . . Pas un seul souvenir que cette femme arrivée au seuil (?) de la vie puisse adorer dans son cœur et cacher au reste du monde ! . . . Comme il n'y a pas de religion sans un temple, il n'y a pas de famille sans l'intimité du foyer domestique. . . Il faut qu'il y ait quelque part un lieu consacré par les joies et les souffrances communes ; une humble maison, un grenier, si Dieu n'a pas été plus clément, qui soit pour tous les membres de la famille comme une patrie plus étroite et plus chère, à laquelle on songe pendant le travail et la peine, et qui reste dans les souvenirs de toute la vie associé à la pensée des êtres aimés que l'on a perdus. . . C'est là, près de cet humble foyer, dans cette communauté de misère, de soucis et de tendresse, que se créent les amours durables, que s'enfantent les simples et énergiques résolutions. . . L'enfant qui a dormi dans le berceau banal de la crèche, qui n'a pas été embrassé à la lumière du jour par les deux seuls êtres dans le monde qui l'aiment d'un amour exclusif, n'est pas armé pour les luttes de la vie... »

Cependant, la crèche, l'asile, l'école, sont nécessaires, partout où la manufacture occupe les femmes douze heures par jour ; ces institutions peuvent seules arracher l'enfant de l'ouvrière à l'abandon, à la solitude, à la mort.

« Les institutions de patronage doivent être divisées en deux classes : les patronages d'apprentis et les patronages d'adultes. Les premiers rendent d'utiles services aux orphelins, aux enfants de la campagne, qui vivent dans une ville loin du toit paternel, et à ces autres orphelins, plus malheureux peut-être, qui, ayant un père et une mère, n'en reçoivent que de mauvais traitements et de mauvais exemples. »

Des pensions, des asiles ont été ouverts à ces pauvres délaissés

et aux jeunes ouvrières, à Nancy, à Jujurieux et à la Séauve près de Lyon, à Tarare et à Mulhouse.

« C'est une bonne œuvre, une œuvre salutaire que de remplacer pour ces abandonnés la famille absente ou indigne... Mais les patronages d'adultes... qui réunissent les ouvriers dans un local surveillé et leur donnent à jouer et même à boire, ne font que guérir un mal par un autre.... On encourage chez le mari, chez le père, l'habitude de vivre loin de sa femme et de ses enfants... »

Les sociétés alimentaires, qui procurent au pauvre, à bon marché, des aliments sains et abondants, ont le même inconvénient que ces honnêtes cabarets, quand elles se changent en restaurants, et permettent la consommation sur place aux hommes mariés. « Si tous les ouvriers *prenaient* l'habitude d'y venir *prendre* leurs repas, elles achèveraient de rendre les membres d'une même famille étrangers les uns aux autres... »

« On fait maigre cuisine chez le pauvre ; mais on y est entre soi. C'est l'heure de la conversation et des confidences. La maîtresse du logis a préparé son dîner en pensant à son monde ; on lui est reconnaissant de ses soins. Quelle est la pauvre mère qui ne trouve pas moyen, une fois dans l'année, de faire une petite fête à ceux qu'elle aime ?... Les sociétés alimentaires doivent donc être avant tout des sociétés d'approvisionnement pour les familles... La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme... L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique ; qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture ; qu'il puisse être mari et père ; qu'il sente sa volonté et son cœur. »

L'association et l'épargne fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral.

« On a donné dans ces derniers temps une très-vive impulsion aux sociétés de secours mutuels. Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation ; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très-grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier. . . c'est la nature précaire de ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. . . Quand on

secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie, on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine. »

« Quand ce secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. . . L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. . . Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain ; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne. . . »

Les sociétés de secours mutuel ont une multitude d'avantages. Mais il ne faut pas qu'elles perdent leur caractère d'institutions graves et presque religieuses ; qu'elles dégénèrent, comme c'est trop souvent le cas, en associations de buveurs.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés, ou bien y sont admises dans des conditions d'infériorité. Se voyant repoussées, elles ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels, qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. On doit souhaiter que ces sociétés deviennent toujours plus nombreuses.

« La caisse d'épargne a un caractère plus personnel que les associations de secours. . . Au point de vue matériel, elle donne à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, une chance d'avancement, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. . . » Au point de vue moral, elle donne l'habitude de l'épargne, et fait concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfants.

Mais les caisses d'épargne, si elles favorisent le goût de l'économie, sont assez impuissantes à le faire naître. De véritables philanthropes ont cherché à stimuler encore plus chez l'ouvrier l'amour de l'épargne, en lui présentant la possibilité de devenir facilement propriétaire d'une maison et d'un jardin. Chacun peut la voir réalisée, cette heureuse réforme, dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ces cités ouvrières-là n'ont rien de commun avec les essais faits ailleurs pour caserner les ouvriers dans de belles maisons dont ils n'ont pas voulu, aimant avant tout la liberté du chez-soi, et ne se

et aux jeunes ouvrières, à Nancy, à Jujurieux et à la Séauve près de Lyon, à Tarare et à Mulhouse.

« C'est une bonne œuvre, une œuvre salutaire que de remplacer pour ces abandonnés la famille absente ou indigne... Mais les patronages d'adultes... qui réunissent les ouvriers dans un local surveillé et leur donnent à jouer et même à boire, ne font que guérir un mal par un autre.... On encourage chez le mari, chez le père, l'habitude de vivre loin de sa femme et de ses enfants... »

Les sociétés alimentaires, qui procurent au pauvre, à bon marché, des aliments sains et abondants, ont le même inconvénient que ces honnêtes cabarets, quand elles se changent en restaurants, et permettent la consommation sur place aux hommes mariés. « Si tous les ouvriers *prenaient* l'habitude d'y venir *prendre* leurs repas, elles achèveraient de rendre les membres d'une même famille étrangers les uns aux autres... »

« On fait maigre cuisine chez le pauvre ; mais on y est entre soi. C'est l'heure de la conversation et des confidences. La maîtresse du logis a préparé son dîner en pensant à son monde ; on lui est reconnaissant de ses soins. Quelle est la pauvre mère qui ne trouve pas moyen, une fois dans l'année, de faire une petite fête à ceux qu'elle aime?... Les sociétés alimentaires doivent donc être avant tout des sociétés d'approvisionnement pour les familles... La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme... L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique ; qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture ; qu'il puisse être mari et père ; qu'il sente sa volonté et son cœur. »

L'association et l'épargne fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral.

« On a donné dans ces derniers temps une très-vive impulsion aux sociétés de secours mutuels. Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation ; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très-grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier. . . c'est la nature précaire de ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. . . Quand on

secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie, on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine. »

« Quand ce secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. . . L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. . . Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain ; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne. . . »

Les sociétés de secours mutuel ont une multitude d'avantages. Mais il ne faut pas qu'elles perdent leur caractère d'institutions graves et presque religieuses ; qu'elles dégèrent, comme c'est trop souvent le cas, en associations de buveurs.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés, ou bien y sont admises dans des conditions d'infériorité. Se voyant repoussées, elles ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels, qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. On doit souhaiter que ces sociétés deviennent toujours plus nombreuses.

« La caisse d'épargne a un caractère plus personnel que les associations de secours. . . Au point de vue matériel, elle donne à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, une chance d'avancement, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. . . » Au point de vue moral, elle donne l'habitude de l'épargne, et fait concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfants.

Mais les caisses d'épargne, si elles favorisent le goût de l'économie, sont assez impuissantes à le faire naître. De véritables philanthropes ont cherché à stimuler encore plus chez l'ouvrier l'amour de l'épargne, en lui présentant la possibilité de devenir facilement propriétaire d'une maison et d'un jardin. Chacun peut la voir réalisée, cette heureuse réforme, dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ces cités ouvrières-là n'ont rien de commun avec les essais faits ailleurs pour caserner les ouvriers dans de belles maisons dont ils n'ont pas voulu, aimant avant tout la liberté du chez-soi, et ne se

et aux jeunes ouvrières, à Nancy, à Jujurieux et à la Séauve près de Lyon, à Tarare et à Mulhouse.

« C'est une bonne œuvre, une œuvre salutaire que de remplacer pour ces abandonnés la famille absente ou indigne... Mais les patronages d'adultes... qui réunissent les ouvriers dans un local surveillé et leur donnent à jouer et même à boire, ne font que guérir un mal par un autre.... On encourage chez le mari, chez le père, l'habitude de vivre loin de sa femme et de ses enfants... »

Les sociétés alimentaires, qui procurent au pauvre, à bon marché, des aliments sains et abondants, ont le même inconvénient que ces honnêtes cabarets, quand elles se changent en restaurants, et permettent la consommation sur place aux hommes mariés. « Si tous les ouvriers *prenaient* l'habitude d'y venir *prendre* leurs repas, elles achèveraient de rendre les membres d'une même famille étrangers les uns aux autres... »

« On fait maigre cuisine chez le pauvre ; mais on y est entre soi. C'est l'heure de la conversation et des confidences. La maîtresse du logis a préparé son dîner en pensant à son monde ; on lui est reconnaissant de ses soins. Quelle est la pauvre mère qui ne trouve pas moyen, une fois dans l'année, de faire une petite fête à ceux qu'elle aime ?... Les sociétés alimentaires doivent donc être avant tout des sociétés d'approvisionnement pour les familles... La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme... L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique ; qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture ; qu'il puisse être mari et père ; qu'il sente sa volonté et son cœur. »

L'association et l'épargne fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral.

« On a donné dans ces derniers temps une très-vive impulsion aux sociétés de secours mutuels. Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation ; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très-grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier. . . c'est la nature précaire de ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. . . Quand on

secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie, on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine. »

« Quand ce secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. . . L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. . . Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain ; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne. . . »

Les sociétés de secours mutuel ont une multitude d'avantages. Mais il ne faut pas qu'elles perdent leur caractère d'institutions graves et presque religieuses ; qu'elles dégèrent, comme c'est trop souvent le cas, en associations de buveurs.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés, ou bien y sont admises dans des conditions d'infériorité. Se voyant repoussées, elles ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels, qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. On doit souhaiter que ces sociétés deviennent toujours plus nombreuses.

« La caisse d'épargne a un caractère plus personnel que les associations de secours. . . Au point de vue matériel, elle donne à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, une chance d'avancement, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. . . » Au point de vue moral, elle donne l'habitude de l'épargne, et fait concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfants.

Mais les caisses d'épargne, si elles favorisent le goût de l'économie, sont assez impuissantes à le faire naître. De véritables philanthropes ont cherché à stimuler encore plus chez l'ouvrier l'amour de l'épargne, en lui présentant la possibilité de devenir facilement propriétaire d'une maison et d'un jardin. Chacun peut la voir réalisée, cette heureuse réforme, dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ces cités ouvrières-là n'ont rien de commun avec les essais faits ailleurs pour caserner les ouvriers dans de belles maisons dont ils n'ont pas voulu, aimant avant tout la liberté du chez-soi, et ne se



et aux jeunes ouvrières, à Nancy, à Jujurieux et à la Séauve près de Lyon, à Tarare et à Mulhouse.

« C'est une bonne œuvre, une œuvre salutaire que de remplacer pour ces abandonnés la famille absente ou indigne... Mais les patronages d'adultes... qui réunissent les ouvriers dans un local surveillé et leur donnent à jouer et même à boire, ne font que guérir un mal par un autre.... On encourage chez le mari, chez le père, l'habitude de vivre loin de sa femme et de ses enfants... »

Les sociétés alimentaires, qui procurent au pauvre, à bon marché, des aliments sains et abondants, ont le même inconvénient que ces honnêtes cabarets, quand elles se changent en restaurants, et permettent la consommation sur place aux hommes mariés. « Si tous les ouvriers *prenaient* l'habitude d'y venir *prendre* leurs repas, elles achèveraient de rendre les membres d'une même famille étrangers les uns aux autres... »

« On fait maigre cuisine chez le pauvre ; mais on y est entre soi. C'est l'heure de la conversation et des confidences. La matresse du logis a préparé son dîner en pensant à son monde ; on lui est reconnaissant de ses soins. Quelle est la pauvre mère qui ne trouve pas moyen, une fois dans l'année, de faire une petite fête à ceux qu'elle aime ?... Les sociétés alimentaires doivent donc être avant tout des sociétés d'approvisionnement pour les familles... La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme... L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique ; qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture ; qu'il puisse être mari et père ; qu'il sente sa volonté et son cœur. »

L'association et l'épargne fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral.

« On a donné dans ces derniers temps une très-vive impulsion aux sociétés de secours mutuels. Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation ; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très-grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier. . . c'est la nature précaire de ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. . . Quand on

secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie, on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine. »

« Quand ce secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. . . L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. . . Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain ; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne. . . »

Les sociétés de secours mutuel ont une multitude d'avantages. Mais il ne faut pas qu'elles perdent leur caractère d'institutions graves et presque religieuses ; qu'elles dégèrent, comme c'est trop souvent le cas, en associations de buveurs.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés, ou bien y sont admises dans des conditions d'infériorité. Se voyant repoussées, elles ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels, qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. On doit souhaiter que ces sociétés deviennent toujours plus nombreuses.

« La caisse d'épargne a un caractère plus personnel que les associations de secours. . . Au point de vue matériel, elle donne à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, une chance d'avancement, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. . . » Au point de vue moral, elle donne l'habitude de l'épargne, et fait concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfants.

Mais les caisses d'épargne, si elles favorisent le goût de l'économie, sont assez impuissantes à le faire naître. De véritables philanthropes ont cherché à stimuler encore plus chez l'ouvrier l'amour de l'épargne, en lui présentant la possibilité de devenir facilement propriétaire d'une maison et d'un jardin. Chacun peut la voir réalisé, cette heureuse réforme, dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ces cités ouvrières-là n'ont rien de commun avec les essais faits ailleurs pour caserner les ouvriers dans de belles maisons dont ils n'ont pas voulu, aimant avant tout la liberté du chez-soi, et ne se

et aux jeunes ouvrières, à Nancy, à Jujurieux et à la Séauve près de Lyon, à Tarare et à Mulhouse.

« C'est une bonne œuvre, une œuvre salutaire que de remplacer pour ces abandonnés la famille absente ou indigne... Mais les patronages d'adultes... qui réunissent les ouvriers dans un local surveillé et leur donnent à jouer et même à boire, ne font que guérir un mal par un autre.... On encourage chez le mari, chez le père, l'habitude de vivre loin de sa femme et de ses enfants... »

Les sociétés alimentaires, qui procurent au pauvre, à bon marché, des aliments sains et abondants, ont le même inconvénient que ces honnêtes cabarets, quand elles se changent en restaurants, et permettent la consommation sur place aux hommes mariés. « Si tous les ouvriers *prenaient* l'habitude d'y venir *prendre* leurs repas, elles achèveraient de rendre les membres d'une même famille étrangers les uns aux autres... »

« On fait maigre cuisine chez le pauvre ; mais on y est entre soi. C'est l'heure de la conversation et des confidences. La maîtresse du logis a préparé son dîner en pensant à son monde ; on lui est reconnaissant de ses soins. Quelle est la pauvre mère qui ne trouve pas moyen, une fois dans l'année, de faire une petite fête à ceux qu'elle aime ?... Les sociétés alimentaires doivent donc être avant tout des sociétés d'approvisionnement pour les familles... La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme... L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique ; qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture ; qu'il puisse être mari et père ; qu'il sente sa volonté et son cœur. »

L'association et l'épargne fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral.

« On a donné dans ces derniers temps une très-vive impulsion aux sociétés de secours mutuels. Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation ; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très-grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier. . . c'est la nature précaire de ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. . . Quand on

secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie, on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine. »

« Quand ce secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. . . L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. . . Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain ; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne. . . »

Les sociétés de secours mutuel ont une multitude d'avantages. Mais il ne faut pas qu'elles perdent leur caractère d'institutions graves et presque religieuses ; qu'elles dégèrent, comme c'est trop souvent le cas, en associations de buveurs.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés, ou bien y sont admises dans des conditions d'infériorité. Se voyant repoussées, elles ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels, qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. On doit souhaiter que ces sociétés deviennent toujours plus nombreuses.

« La caisse d'épargne a un caractère plus personnel que les associations de secours. . . Au point de vue matériel, elle donne à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, une chance d'avancement, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. . . » Au point de vue moral, elle donne l'habitude de l'épargne, et fait concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfants.

Mais les caisses d'épargne, si elles favorisent le goût de l'économie, sont assez impuissantes à le faire naître. De véritables philanthropes ont cherché à stimuler encore plus chez l'ouvrier l'amour de l'épargne, en lui présentant la possibilité de devenir facilement propriétaire d'une maison et d'un jardin. Chacun peut la voir réalisé, cette heureuse réforme, dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ces cités ouvrières-là n'ont rien de commun avec les essais faits ailleurs pour caserner les ouvriers dans de belles maisons dont ils n'ont pas voulu, aimant avant tout la liberté du chez-soi, et ne se

souciant pas d'être surveillés, réglementés, et rendus heureux en dépit d'eux-mêmes.

« Entre Mulhouse et Dornach s'étend une vaste plaine, traversée par le canal qui entoure la ville. C'est là, en très-bon air, sur la double rive du canal, à proximité des fabriques, que la Société des cités ouvrières a tracé l'enceinte de sa ville nouvelle... Quand on a vu cette belle ruche riante, où l'ouvrier est mieux logé que la plupart des familles aisées de Paris, où il est propriétaire de sa maison, où il trouve le soir une bonne ménagère, des enfants bien élevés et bien tenus, revenus de l'asile ou de l'école, on comprend qu'il y a là le germe de toute une révolution : révolution bénie, qui ne détruit que le vice et la misère. »

Les jardins sont bien cultivés. Les ouvriers y trouvent plaisir et profit. En général, ils ont la passion du jardinage. « A Sedan, où l'on ne connaît ni le lundi, ni les cabarets, où les ouvriers mènent en général une vie régulière, . . . il faut aux plus malheureux un jardin grand comme la main. . . Le dimanche, d'assez bonne heure, commence le départ général pour les jardins. Chaque père de famille s'avance, proprement vêtu d'excellent drap (ils sont connaisseurs), et accompagné de sa femme et de tous ses enfants. Ils emportent un panier qui contient les éléments du dîner. Pendant toute la journée, on bêche, on plante, on sarcle. Il y a dans chaque jardin un petit berceau où s'asseyent les plus jeunes enfants ; c'est là qu'on prend le repas. Le menu n'est pas brillant : de la salade, des œufs durs, des fruits dans la saison, le tout arrosé d'assez bonne bière. Les jardins ne sont séparés que par une haie à hauteur d'appui, et l'on fraternise d'une propriété à l'autre. »

Nous n'avons pu résister au plaisir d'opposer cette charmante idylle aux sombres tableaux que présente trop fréquemment la vie du travailleur.

« Dans tous les centres industriels où les ouvriers n'ont pas été considérés comme de pures machines à pousser la navette ou à battre l'enclume, leur esprit a contracté des habitudes sérieuses, et leur moralité s'en est ressentie. »

Pour qu'ils soient autre chose que des machines, il faut les instruire.

« Pendant très-longtemps, la France a été au-dessous des autres grandes nations. » (fort au-dessous de très-petites nations)

sous le rapport de la diffusion des connaissances élémentaires. . . La loi de 1833 donna des écoles primaires à toutes les communes, et assura le recrutement du personnel par la fondation des écoles normales. . . Les progrès ont été moins rapides qu'on n'était en droit de l'espérer ; on n'a pas su tirer de cette grande et excellente loi tout ce qu'elle pouvait donner. . . En Prusse, sur 100 jeunes gens de 20 à 22 ans, deux seulement ne savaient ni lire, ni écrire, ni calculer. En France, « on constate encore chaque année, au moment du tirage au sort, avec une douloureuse surprise, que près du tiers des jeunes soldats ne savent pas lire, quoique tout le monde ait pour ainsi dire une école à sa porte, une école gratuite. »

. . . De plus, « pour que les écoles primaires produisent tous leurs fruits, il faut qu'elles donnent aux enfants le goût de l'instruction et de la lecture. Deux ou trois ans passés languissamment dans une école, n'aboutissent qu'à une instruction tout à fait insuffisante, si l'ouvrier n'a pas les moyens de revenir sur ce qu'on lui a enseigné, et de pousser un peu au delà. »

On a beaucoup fait à Paris pour l'instruction des adultes. Il y a l'école Turgot, celle du Conservatoire des arts et métiers, trente classes d'adultes. Il existe en outre à Paris deux associations qu'on ne saurait trop louer, d'autant plus que « c'est une chose rare et inappréciable en France qu'une association libre dans un but désintéressé et utile. » L'une, l'Association polytechnique, remonte à 1830. L'autre, l'Association philotechnique, est un démembrement de la première, et ne date que de 1848. Les ouvriers ont encore à Paris des cours spéciaux de dessin et de chant.

Ce n'est là qu'un début. « Ces amphithéâtres, remplis à déborder, font illusion un moment ; mais en y réfléchissant, qu'est-ce que cela devant l'immense population des ateliers ? Quelles foules restent encore pour les bals, pour les cabarets, pour les théâtres ? Combien de villes manufacturières n'ont pas même essayé de suivre le généreux exemple de la capitale ? Combien d'autres se sont arrêtées trop promptement après un premier essai infructueux ? »

Cependant, « partout où l'on a fait appel à l'intelligence des ouvriers, ils ont répondu. »

« Il ne serait ni moins important ni moins facile de développer en eux le goût de la lecture en leur prêtant de bons livres. C'est

ce qu'on ne fait nulle part en France. Les bibliothèques publiques sont fermées avant les ateliers, et elles ne prêtent pas de livres. »

Dans maint canton suisse, chaque village a sa bibliothèque communale, où chaque famille trouve de quoi se distraire et s'instruire pendant les veillées d'hiver. L'Angleterre, l'Allemagne, ont beaucoup de bibliothèques circulantes. En Angleterre, comme en Suisse, comme en Allemagne, les bons livres populaires ne manquent pas. Ils manquent en France : c'est M. Simon qui nous l'apprend.

Il nous apprend aussi, « avec une profonde humiliation et une très-amère douleur, » que la législation française a longtemps négligé l'instruction des filles, n'a pris dernièrement à ce sujet que des mesures tardives et incomplètes ; que les institutrices rurales gagnent moins que les plus pauvres servantes, et qu'enfin, *plus de la moitié* des femmes françaises ne savent pas lire. On peut croire que les Français se disent comme Chrysale :

Il n'est pas bien honnête et pour beaucoup de causes,  
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.

M. Simon, lui, n'est pas de cet avis. Il trouve que les filles « ont certainement le même droit que les garçons à recevoir l'instruction élémentaire, et que l'Etat a les mêmes devoirs envers elles. « Quand, ajoute-t-il, nous ne serions pas tenus par un devoir de stricte justice, à ne pas les priver du premier de tous les biens, et à ne pas les condamner en les retenant dans l'ignorance, à la plus intolérable de toutes les inégalités, l'égoïsme devrait nous apprendre à les instruire pour nous, pour notre bonheur, pour celui de nos enfants. »

C'est tout à la fin, et pour ainsi dire en passant, que M. Simon traite la question des doctrines qui devraient être inculquées aux ouvriers. Il pense que l'instruction est bonne par elle-même, et que l'ignorance est un esclavage. Puis il fait une profession de foi déiste fort belle, fort élevée. Il pense qu'il serait bien, si on le pouvait, si on l'osait, de parler à l'âme endormie du pauvre, des vérités éternelles et de la solide espérance. « Dans le champ de bataille de la misère, où l'on compte tant de blessés et de morts, c'est la foi, c'est la croyance à Dieu et au devoir qui donne la résignation, le vrai courage, la persévérance infatigable. Nous craignons seule-

ment qu'il n'y ait plus d'apôtres. Cette société, qui périt de scepticisme, n'a pas le droit de prêcher des croyances qu'elle a perdues ou qu'elle n'a pas encore retrouvées. . . D'ailleurs les ouvriers sont particulièrement rebelles à la morale qui leur arrive sous forme de leçon. . . Pauvres, et aigris de leur pauvreté, ignorants, et honteux de leur ignorance, ils craignent toujours d'être trompés ou exploités. . . On fait peut-être quelques conversions à coups d'aumônes ; reste à savoir ce qu'elles valent. . . La seule école que les ouvriers puissent aimer, et, à vrai dire, la seule puissante et féconde école en ce monde, c'est la famille. »

M. Simon dit tant et de si bonnes choses, et il les dit si bien, que nous lui avons, dans cette analyse, constamment laissé la parole. Nous avons cité quelques-unes de ses pages, mais combien, et des plus belles, nous avons dû laisser. Encore une citation, pourtant :

« Nous possédons un grand nombre de livres où la situation de nos ateliers est décrite avec un soin minutieux, et jugée avec une parfaite intelligence des conditions et des besoins de l'industrie. Rien n'est plus attachant que la lecture de quelques-uns de ces ouvrages. Les ateliers qu'ils décrivent, les mœurs qu'ils racontent, les horizons qu'ils ouvrent à la pensée, ont à la fois le charme d'un voyage de découverte et l'autorité d'un livre de morale. »

Tout ce que dit là M. Simon peut de point en point s'appliquer à son livre ; mais on n'est pas seulement charmé ; on est profondément secoué. Que de scènes touchantes ou terribles, quelle haute et entraînant éloquence ! Et comme on sent bien que ce ne sont là ni les déclamations d'un rhéteur, ni les rêveries d'une imagination montée, mais le cri d'alarme d'un homme de bien ! C'est par l'âme que M. Simon est un grand écrivain. Vaillant champion de l'humanité, il fait de son beau style une arme puissante ; mais s'il polit si soigneusement cette arme, ce n'est point pour éblouir nos yeux de son éclat, c'est pour en aiguïser le tranchant, pour nous l'enfoncer au cœur plus avant et plus sûrement.

M. Simon met ses efforts sous la protection de toutes les femmes. Nous espérons qu'elles répondront à cet appel, et que les heureuses tenteront, chacune selon son pouvoir, d'améliorer le sort des femmes pauvres. Les plus à plaindre sont certainement les ouvrières isolées vivant de leur aiguille. Eh bien ! que les da-



mes qui les emploient directement ne marchandent pas leur pauvre salaire ; qu'elles les rétribuent avec largeur. La recommandation n'est pas superflue ; les personnes qui dépensent beaucoup et sans compter sont presque toujours, avec leurs inférieurs, d'une parcimonie à étonner Harpagon. Il arrive fréquemment aussi que par négligence, par crainte de se déranger, par caprice même, on fait venir inutilement une ouvrière, on la fait attendre des heures entières, sans songer que, pour cette malheureuse, le temps, c'est de l'argent, c'est la vie. On diffère ce paiement sur lequel elle comptait pour acquitter son loyer ou s'acheter du pain. Tout cela, c'est de l'injustice. Soyez justes, mesdames, et soyez aussi sympathiques et charitables pour vos pauvres sœurs déshéritées. Faites que M. Simon vous ait bien jugées en regardant comme votre cause celle du devoir et des saintes affections de la famille.

Ce n'est pas seulement sur les cœurs féminins que l'*Ouvrière* produira une grande impression. Ce livre a été, il sera remarqué de tous, par l'importance du fond comme par la beauté de la forme. Oserons-nous néanmoins signaler, dans la composition, ce qui nous paraît un défaut : la multiplicité, la surabondance des répétitions, des doubles emplois. Les mêmes raisonnements, les mêmes exhortations, les mêmes tableaux se reproduisent très-fréquemment. Dans notre analyse, quand nous avons voulu transcrire, par exemple, le tableau de la famille telle que les manufactures l'ont faite, nous avons eu à choisir entre six à sept peintures semées de la préface à la fin. La description de la crèche, celle d'une manufacture bien tenue et beaucoup d'autres, reviennent au moins quatre fois. Pour nos citations, nous avons fondu ensemble plusieurs de ces tableaux, et, en le faisant, nous avons toujours été frappé de la ressemblance que ces peintures avaient entre elles. Un incident, un mot, fournit à tout moment à l'auteur l'occasion d'une éloquente sortie, d'une description animée, qui ne se rattachent parfois qu'indirectement au sujet du chapitre. De là une apparence de désordre, que la grande habileté des transitions ne suffit pas toujours à sauver. Il nous semble voir une poignée de perles qui, au lieu d'être groupées avec art, montées avec symétrie, ont été répandues à l'aventure, et roulent un peu partout.

Peut-être, du reste, nous trompons-nous. Peut-être ces fréquentes répétitions ont-elles un but, et M. Simon pense-t-il que, pour bien enfoncer un clou, il faut donner beaucoup de coups, frapper souvent et fort. Le vieux Caton, en rappelant sans cesse Carthage aux Romains, réussit à la leur faire détruire. Puisse M. Simon, en rappelant sans cesse la famille aux Français, réussir à la leur faire reconstruire !

Que peut la société ? Beaucoup, répond M. Simon, qui n'est pourtant, à coup sûr, ni un utopiste, ni un socialiste. Elle peut améliorer le logement du pauvre, lui fournir, par les sociétés de prévoyance, le moyen d'acheter à bon marché, lui donner quelque confort par les bains, les lavoirs, multiplier les écoles, favoriser le goût de l'épargne et de la propriété. Mais ces bienfaisantes institutions ne peuvent, l'auteur en convient, produire que des adoucissements, des améliorations de détail. La vraie, la seule manière d'améliorer le sort du travailleur, c'est, affirme M. Simon, de le rendre à la vie de famille.

M. Simon nous dépeint, dans le langage à la fois le plus suave et le plus fort, l'influence bénie de la famille sur l'enfant, des souvenirs de famille sur l'homme fait.

Mais toutes les familles ressemblent-elles au portrait qu'il nous trace ? Est-ce dans toutes les familles que le sentiment du devoir « pénètre jusqu'à la moelle des os, et se lie aux sources même de la vie. »

La famille, c'est la femme, dit notre auteur. Aura-t-on fait tout, aura-t-on reconstitué la famille telle qu'elle doit être, si l'on peut ramener la femme chez elle, la mère au milieu de ses enfants ?

Oui, si cette femme est ce qu'elle doit être. Mais, dans notre société énervée, matérielle, démoralisée, y a-t-il beaucoup de femmes qui sachent élever leurs enfants, leur donner « ce fond de religion tendre et puissante qui nous console à notre insu, qui nous écarte du mal sans que nous ayons la peine de faire un effort, et nous porte vers le bien comme par une secrète analogie de nature. » Même parmi celles que rien n'empêche de rester à la maison du matin au soir, en est-il beaucoup qui veuillent, qui sachent faire pénétrer dans le cœur de leur enfant, avec leurs baisers et leurs larmes, une morale vivante, être « de vrais pro-

fesseurs de morale, conseiller doucement le bien, récompenser le dévouement par une caresse, donner l'exemple du courage et de la résignation, enseigner le charme des sentiments tendres, les fières et sévères lois de l'honneur ? »

La femme, la mère fût-elle au plus haut degré tout ce qu'elle doit être, est-il bien sûr qu'elle pourra vaincre les mauvaises passions de son mari, l'arracher aux séductions de l'estaminet, l'emporter sur les railleries et l'exemple des camarades ?

Ce mari, pourtant, quel qu'il soit, c'est le chef de la famille. Et le chef de famille, « c'est, au milieu des siens, la raison vivante. . . Il faut que tout le monde se sente éclairé et dirigé par lui. Il n'est pas chargé seulement du corps de ses enfants ; il est responsable de leur âme. Jusqu'au moment où leur raison sera mûrie, c'est à lui, et à lui seul, de décider et de penser pour eux. »

Pour mettre l'ouvrier à la hauteur de cette tâche, il ne suffit pas de l'instruire ; il faut encore lui donner le sentiment de sa responsabilité personnelle, fortifier sa volonté, lui inspirer la religion du devoir.

Comment opérer en lui cette grande œuvre de régénération ?

Par la famille, répond M. Simon.

Ne sommes-nous pas enfermés ici dans un cercle vicieux ? Moralisez l'ouvrier par la famille, nous dit-on. Mais la famille elle-même, qui la moralisera ?

« Le mal est affreux, et il n'y a pas de remède souverain, de remède unique. » A ce désolant aveu de M. Simon, nous répondrons : Oui, il y a un remède, unique et souverain. Pour que le monde soit sauvé, il faut que le monde redevienne chrétien.

La famille, telle que M. Simon la voudrait, c'est la famille chrétienne. La paix, la pureté, l'amour, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, c'est Jésus qui est venu les enseigner. Avant lui, hors de lui, qu'est-ce que la famille ? Un maître entouré d'esclaves.

M. Simon nous parle, en un admirable langage, du Dieu, père des hommes, qui se donne sans peine et sans recherche aux cœurs droits, aux âmes innocentes. Pourquoi ne dit-il pas un mot du Sauveur ?

Pour dire notre pensée tout entière, nous trouvons que M. Simon passe trop vite et trop légèrement sur cette grande question des croyances. Nous croyons comme lui, que les incrédules ne

doivent pas prêcher la foi et faire de Dieu un instrument de domination. N'y aurait-il donc plus en France que des incrédules ? Est-il bien vrai qu'il n'y ait plus d'apôtres ? M. Simon n'a-t-il jamais entendu parler de l'œuvre si intéressante entreprise par les pasteurs protestants de Paris, dans le faubourg Saint-Marcel, et dans d'autres quartiers de la capitale ? C'est aussi à l'ombre de l'Évangile que croissent et s'étendent, en Angleterre, cette foule de belles et charitables institutions dues à la charité privée.

Nous connaissons moins les œuvres entreprises par les catholiques ; mais nous savons, par M. Simon lui-même, qu'il en est d'excellentes, qui ont fait, qui promettent de faire encore beaucoup de bien. Le catholicisme contemporain, il est vrai, a quelquefois le tort de procéder par petites recettes, de chercher plutôt à changer les habitudes qu'à changer les cœurs, à organiser des confréries qu'à réveiller les consciences. Trop souvent aussi, la religion s'y trouve mêlée à de mesquines affaires d'argent. L'ouvrier le sait, il en souffre, et il en ressent une violente irritation. Une fréquente cause de désunion dans les ménages, c'est que le mari est incrédule, et la femme dévote, bigote plutôt. La religion de cette pauvre femme est tout extérieure ; elle attache des médailles au cou de ses enfants, et ne leur enseigne nullement à distinguer le bien du mal ; elle pourvoit sa demeure de buis béni, d'eau bénite, de cierges, sans songer le moins du monde à faire de cette demeure un sanctuaire de paix et de pureté. Mais ces erreurs, ces superfétations, que les esprits irréfléchis et incultes peuvent confondre avec la religion elle-même, feront-elles oublier à un philosophe, à un philanthrope, ce Jésus qui allait de lieu en lieu, faisant du bien, qui se réjouissait de ce que la bonne nouvelle était annoncée aux pauvres, ce Jésus parlant, sur la pente de la montagne, aux multitudes qui l'entouraient, et leur rappelant les dispositions de cœur qui font entrer dans le royaume de Dieu ? Le vrai christianisme réveille la conscience, il montre à l'homme sa misère naturelle et la laideur du péché, le porte au bien par l'amour divin, sanctifie ses affections en les prolongeant dans l'éternité, et lui présente en Jésus un idéal aussi aimable qu'achevé de la perfection humaine.

« Jetons les yeux, s'écrie M. Simon, sur les populations laborieuses qui, au milieu des progrès de la débauche, ont su se con-

server pures et vaillantes. D'où vient qu'elles ne connaissent ni la vieillesse abandonnée, ni l'âge mûr abruti par les excès, ni l'enfance souillée et corrompue par le vice des pères? C'est qu'elles ont conservé intacte la plus pure et la plus sainte des institutions, le mariage. »

Nous nous tromperions fort si les populations dont nous parle ici l'écrivain, n'étaient pas des populations religieuses.

Oui, pour l'opérer, ce retour si désiré à la vie de famille et aux vertus de la famille, il faut revenir à l'Évangile. Il faut crier à Jésus, comme autrefois les apôtres :

Sauve-nous, Seigneur, car nous périssons !

W. G.

---

ŒUVRES de M. le comte de Montalembert. Paris, Lecoffre et C<sup>e</sup> ;  
5 vol. in-8°.

Dans ces cinq volumes, M. de Montalembert a recueilli ses discours et les différents articles de journaux, brochures, opuscules, publiés par lui de 1834 à 1860. « Ce sont, » dit-il, « les vestiges d'une vie publique qui s'est commencée dans des luttes souvent obscures, toujours inégales, et qui a fini par s'écrouler sous le poids d'une conviction et d'une illusion : d'une conviction que je maintiens, d'une illusion que je reconnais sans en rougir. » L'illusion c'est d'avoir cru que la France tenait à la liberté par-dessus tout; erreur fort excusable assurément et partagée par un très-grand nombre de publicistes qui regardaient la révolution française comme ayant eu pour but de rendre tous les peuples libres. D'ailleurs, M. de Montalembert convaincu que la liberté politique et religieuse est la seule sauvegarde efficace contre la corruption inséparable d'une civilisation avancée, inclinait à croire la France de son avis. Indépendant de caractère et de position, il était assez étranger aux intérêts qui, chez tant de gens, remplacent les principes. Aussi lui reprocha-t-on maintes fois les diversités de ses opinions, et tour à tour il se vit en butte aux reproches les plus opposés. C'est le sort de tous les hommes qui n'adoptent la livrée d'aucun parti et se réservent le droit de juger par eux-mêmes. M. de Montalembert a pu paraître tantôt radical, tantôt conservateur,

tantôt ultramontain, suivant les questions qu'il traitait, parce que son point de vue se trouve toujours en dehors de ces cercles étroits qui limitent la pensée et tyrannisent l'intelligence. Mais cela prouve combien ses vues sont loyales et pures de tout alliage. Nous regrettons seulement qu'il fasse un peu trop abstraction des résultats pratiques, les obstacles disparaissent pour lui devant la grandeur de l'idée. Ainsi son plan favori, l'alliance du catholicisme avec la liberté, ne saurait soutenir l'examen. C'est une autre illusion, beaucoup plus grave que celle dont il s'accuse, car ici le raisonnement et l'histoire s'accordent pour la condamner. L'église ne peut pas admettre le libre examen, autant vaudrait lui demander la suppression du pape et de la hiérarchie. Aussi fut-elle toujours hostile aux progrès des institutions civiles et politiques. Les faits nous en offrent une preuve assez évidente, car ce n'est pas dans les pays vraiment catholiques que la liberté s'est développée. M. de Montalembert oublie que l'autorité absolue constitue la base sur laquelle repose tout l'édifice romain. Il rêve une transaction que Rome n'acceptera jamais volontairement. Les nobles aspirations de son âme le fourvoient et lui font perdre de vue des obstacles qui furent de tout temps insurmontables. Mais il est partisan sincère de la liberté politique et religieuse, dans le sens le plus large, et cette conviction imprime à ses écrits un cachet d'autant plus précieux qu'il devient assez rare maintenant. Tous les vrais libéraux applaudiront certainement à ce passage remarquable de la préface placée par l'auteur en tête de ses œuvres : « Comme l'a dit, en me défendant, un grand orateur et un grand homme de bien, dans une occasion solennelle pour moi, mais dont le régime actuel de la presse m'interdit de parler, la mobilité de nos contemporains pardonne volontiers la fidélité, les regrets, le dévouement à des princes et à des pouvoirs tombés ; mais elle ne comprend pas celui qui, n'étant inféodé à aucune dynastie et à aucun parti, s'attache uniquement à des idées, à des institutions, à des croyances, à la cause idéale qu'il a embrassée dès sa jeunesse et lui sacrifie tout le reste. Aucune animosité n'égale celle qui enflamme les renégats et les courtisans du succès contre celui qui refuse de se laisser aller au courant des opinions en vogue, et de se prosterner devant les faits accomplis. Un homme qui veut rester debout en montrant par son attitude,

par sa parole et quelquefois même par son silence, qu'il y a autre chose au monde que la victoire et le vainqueur du jour ; un homme qui se console de n'avoir jamais vécu sous un gouvernement de son choix, en ne demandant à tous les pouvoirs successifs que de le laisser vivre, mais vivre avec honneur, par l'âme et par l'esprit, sans que son indépendance le réduise à l'ilotisme ; cet homme-là paraît entiché d'une ambition insolente, et acquiert des droits à une impopularité formidable. Ce dévouement exclusif à la justice et à la vérité, cette constance désintéressée vous exposent même à passer pour inconstant, inoconséquent et quinteux. Le pays, le parti, le prince que vous avez aimé, défendu, servi, devient infidèle à la cause qui vous le faisait aimer. Hier, il était juste et humain ; vous étiez fier de lui : aujourd'hui, il commet une iniquité ; vous le combattez. Hier, il était inconnu, opprimé, persécuté ; vous lui avez tendu une main secourable. Aujourd'hui il triomphe, et il abuse de son triomphe : vous l'abandonnez ; vous courez aux vaincus parce que le droit est passé de leur côté ! Et l'on vous accuse d'avoir changé ! Noble tourment, d'ailleurs, et inconnu aux âmes basses : noble privilège des cœurs honnêtes. La vie en est troublée, mais l'honneur et la conscience s'en nourrissent. »

---

### SCIENCES ET ARTS.

LA FOLIE LUCIDE, étudiée et considérée au point de vue de la famille et de la société, par le D<sup>r</sup> Trélat. Paris, A. Delahaye ; 1 vol. in-8° : 7 fr. 50 c.

Ce livre prouve combien est vrai le proverbe qui dit que tous les fous ne sont pas dans les petites maisons. A côté de la folie complète et bien caractérisée il existe une foule de cerveaux plus ou moins malades auxquels ni l'interdiction ni le séquestre ne s'appli-

quent tant que leur folie se borne à rendre malheureux tout ce qui les entoure. Ce sont des natures mal équilibrées, ou chez lesquelles certaines facultés font défaut, et qui lancées dans la vie sociale se trouvent incapables d'en remplir les devoirs. La raison ne leur manque pas entièrement, ni l'intelligence dont le développement peut même être quelquefois remarquable ; mais une idée fixe, une manie, un penchant vicieux les maîtrise par accès et leur donne des espèces d'hallucinations intermittentes. Ces crises étranges, qu'on regarde dans le monde comme des bizarreries de caractère, constituent ce que M. le Dr Trélat appelle la folie lucide. C'en est du moins le premier degré, car si l'état du malade s'aggrave il faut bien que la police intervienne. On le place alors dans un établissement d'aliénés, à la Salpêtrière, par exemple, où M. Trélat n'a pu que trop souvent observer de tels désordres partiels chez des individus en apparence calmes, raisonnables et tout à fait lucides. Il en cite de nombreux cas avec les détails les plus circonstanciés. Ses intéressantes observations ne peuvent laisser aucun doute sur ce genre de folie qui présente d'ailleurs à peu près les mêmes causes et les mêmes résultats que la démence proprement dite. Imbécillité, prédominance des instincts physiques, monomanie, jalousie, orgueil, méchanceté, suicide, etc., tels sont aussi les traits principaux de la folie lucide, seulement l'esprit conserve assez d'empire pour dissimuler parfois l'aliénation au point que les plus experts y peuvent être trompés. Mais l'enquête adroite et patiente du docteur le conduit toujours à découvrir une lacune intellectuelle ou morale, qui date de l'enfance, et dont la conduite du malade a dû porter l'empreinte bien longtemps avant son entrée à la Salpêtrière. Dans la plupart des cas également l'influence héréditaire est manifeste, les aliénés appartiennent à des familles dont un ou plusieurs membres ont eu déjà quelques symptômes de ce terrible mal. M. Trélat en conclut que le vrai remède se trouve ailleurs que dans les efforts de la médecine. On a recours à celle-ci quand le mal est incurable, tandis que des mesures préventives en auraient peut-être arrêté le développement. C'est dans l'éducation d'abord qu'il faut chercher à combattre les vices de nature, à fortifier en même temps l'âme et le corps ; puis la prudence interdit de confier le bonheur et l'avenir de la famille à des êtres incapables de remplir les de-



voirs qu'impose une tâche pareille. Combien de mariages sont contractés par le seul intérêt pécuniaire sans nul souci des facultés morales. Une riche dot semble compenser tous les défauts, ainsi que les antécédents fâcheux dont pourtant l'influence est assez reconnue. Souvent aussi des parents peu scrupuleux ne voient dans le mariage de leur fils ou de leur fille que l'occasion de se débarrasser d'une responsabilité qui leur pèse. Les résultats trop fréquents de cette espèce de marché sont mis en relief par M. Trélat de la manière la plus frappante. Il y revient à maintes reprises, car le but principal de son livre est « de diminuer de grandes calamités en mettant à même de les craindre, de les reconnaître et de les éviter. » Les exemples que l'observation lui fournit nous peignent la folie lucide comme un fléau qui désole l'intérieur des familles et trouble l'ordre social. Il ne pouvait mieux servir la cause de l'humanité qu'en choisissant ce point de vue si propre à faire impression sur tous les lecteurs. Son travail joint au plus haut mérite scientifique l'avantage d'être éminemment populaire, par sa clarté, par sa précision et par les excellents conseils qu'il renferme.

---

**ÉLÉMENTS** de botanique médicale contenant la description des végétaux utiles à la médecine et des espèces nuisibles à l'homme, vénéneuses ou parasites, par A. Moquin-Tandon. Paris, Bailière et fils; 1 fort vol. in-12, orné de 128 figures: 6 fr.

La botanique médicale, cette science qui peut rendre de si précieux services à l'art de guérir, semble avoir été de nos jours trop négligée. On ne possédait guère en fait de traités spéciaux que d'anciens ouvrages rédigés sans beaucoup de méthode et renfermant des notions vagues, inexactes ou fausses. Les auteurs qui s'étaient occupés de ce sujet avaient cru devoir comprendre dans leur nomenclature presque toutes les plantes, en leur attribuant des propriétés souvent imaginaires. Ils surchargeaient aussi la partie descriptive de détails inutiles, qui ne servent qu'à fatiguer

l'attention et font perdre de vue le but essentiel du livre. D'ailleurs les progrès de la thérapeutique ont réduit le nombre des plantes réellement douées de vertus médicales. On les connaît mieux, et l'expérience a constaté leurs effets d'une manière positive. Il convient donc de se borner aux végétaux qui peuvent avoir sur l'homme une action salubre ou nuisible. C'est ce que fait M. Moquin-Tandon. Il a sagement élagué bon nombre de plantes inutiles ou qui ne sont plus du tout usitées en médecine, et laisse de côté les considérations botaniques étrangères au but qu'il se propose. La classification même est sacrifiée ; au lieu de suivre l'ordre habituel, les plantes sont rangées d'après les conditions de leur usage médical. C'est une méthode peu scientifique mais éminemment commode, et qui permet de grouper ensemble les végétaux qui fournissent la même substance quoiqu'ils appartiennent à des familles différentes. L'ouvrage se compose de trois parties, dont la première est consacrée à des vues générales sur l'organisation, la classification et les propriétés médicinales des végétaux. Dans la seconde, qui traite des végétaux ou produits végétaux, employés en médecine, l'auteur divise ainsi ses chapitres : des végétaux employés en entier ; des racines ; des tubercules ; des bulbes ; des rhizomes ; des tiges ; des sommités ; des écorces ; des bois ; des bourgeons ; des feuilles ; des boutons ; des fleurs ; des fruits ; des graines. Et pour les produits : du ligneux ; des fécules ; des mannes ; des sucres ; des gommes ; etc., etc. La troisième partie offre les végétaux nuisibles à l'homme, savoir : les vénéneux ; les parasites extérieurs et les parasites intérieurs. La description de chaque espèce est rendue plus intelligible encore par une planche dessinée avec soin, et suivie de détails fort intéressants sur ses propriétés et usages, ainsi que sur la manière de l'utiliser ou sur la fabrication des produits qu'on en tire. Ce travail remarquable, si propre à faire comprendre l'importance de la botanique médicale, aura de plus le mérite d'en inspirer le goût aux gens du monde, pour lesquels il ne manque certainement ni d'attrait ni d'utilité.

---

**TRAITÉ** de physique élémentaire suivi de problèmes, par Ch. Drion et Fernet, avec figures dans le texte. Paris, V. Masson et fils; 1 fort vol. in-12 : 7 fr.

Destiné spécialement aux élèves des lycées ainsi qu'à ceux qui se préparent pour entrer dans les écoles du gouvernement, ce traité résume sous une forme élémentaire l'état actuel de la science, avec les méthodes les plus récentes ou l'exposé des résultats qu'elles ont produits. Les travaux des savants modernes ont beaucoup agrandi le champ de la physique et donné plus d'intérêt à son enseignement par les nombreuses expériences dont il est accompagné. Le livre de MM. Drion et Fernet se distingue d'ailleurs par la clarté de l'exposition. Il renferme des planches fort bien exécutées qui facilitent encore la lecture, et contribuent à la rendre non moins attrayante qu'instructive en reproduisant tous les divers appareils employés dans les cabinets de physique. C'est un ouvrage remarquable dont les simples amateurs pourront profiter aussi bien que les étudiants. Des publications comme celle-ci nous paraissent éminemment propres à répandre et développer le goût de la science qui, grâce au nombre toujours croissant de ses applications industrielles, ne peut ni ne doit en quelque sorte plus rester étrangère à personne.

---

**ANNUAIRE** des artistes et des amateurs, publié par F. Lacroix, seconde année, 1861. Paris, veuve Renouard; 1 vol. in-8, fig.: 5 francs.

C'est avec plaisir que nous voyons se continuer cet annuaire, beau et bon livre, utile aux artistes par le grand nombre de renseignements qu'il renferme, et non moins précieux pour les amateurs auxquels il offre une foule de détails intéressants sur les musées, les galeries particulières, les publications artistiques, etc. Ce sont autant de matériaux dont l'histoire de l'art profitera. Mais, en attendant qu'ils soient mis en œuvre, on est heureux de les

trouver ainsi rassemblés sous une forme attrayante. L'impartialité de la rédaction mérite d'ailleurs des éloges; M. Lacroix a le bon goût de ne pas faire de son recueil une affaire d'école ou de camaraderie. La seconde année, que nous annonçons ici, contient seize notices dont il suffit de reproduire les titres pour donner une idée de leur importance ainsi que de la variété des sujets qu'elles traitent. Ce sont : l'art et les artistes en 1860; par A. de Montaiglon. — Les musées de France, par P. Lacroix. — Cabinets d'amateurs à Paris : tableaux, dessins, estampes. — Notices sur les cabinets d'amateurs à Paris, par W. Bürger, Horsin-Déon, P. Lacroix. — Notice sur les travaux de la Commission des monuments historiques, par P. Mérimée. — Le château du bois de Boulogne, dit de Madrid, par le comte de Laborde. — Un roman de Grenze, par Ph. de Chennevières. — Autobiographie de A.-J. Decamps. — Petit guide des artistes en voyage : Belgique, par W. Bürger. — Observations sur la tableaumanie, par Horsin-Déon. — Notice sur les principaux recueils de dessins et d'estampes relatifs à la topographie et à l'histoire de Paris du seizième au dix-huitième siècle, par A. Bonnardot. — Procédés, inventions, découvertes. — Documents et mélanges historiques. — Bibliographie de la biographie des peintres, par G. Brunet. — Bibliographie des ouvrages publiés en France sur les beaux-arts, par P. Chéron. — Nécrologie artistique de l'année 1860, par E. Bellier de la Chavignerie.

Le *petit guide* est orné d'un beau portrait de Rubens et de plusieurs gravures de tableaux hollandais.

---

## VARIÉTÉS.

MISCELLANÉES. *Cent pour cent de bénéfice dans l'emploi du temps*, manuel complet du financier, du banquier et du commerçant, par Aug. Bienaimé. Paris, chez l'auteur, rue de la Tour d'Auvergne, 38; 1 vol. grand in-8 : 15 fr. Recueil de tableaux fort précieux pour faciliter le calcul des intérêts pour tous les taux et tous les capitaux. Une seule recherche suffit par exemple pour trouver l'intérêt de sommes telles que 6000 ou 8600 francs, etc., et avec deux seulement on trouve l'intérêt de toutes les sommes à quatre chiffres numératifs. L'auteur expose avec beaucoup de clarté la méthode à suivre pour se servir de ces tableaux, et présente leur application aux unités de l'Espagne, du Portugal et du Brésil.

— *L'Arsenal catholique*, ou démonstration des dogmes et de la morale de l'Eglise catholique, en réponse aux objections les plus ordinaires que font de nos jours les incrédules, les hérétiques, etc., par J.-B. Cloet; seconde édition revue et augmentée; tome 1<sup>er</sup>. Paris, Bureau de la tribune sacrée; 1 vol. in-12. Il nous semble que cet arsenal devrait être simplement le recueil des décisions de l'Eglise, puisque dans le catholicisme tout repose sur le principe d'autorité. Mais l'auteur ne se place pas au point de vue de la stricte orthodoxie ultramontaine. Il juge à propos d'entrer en discussion avec les adversaires du christianisme et d'admettre ainsi, dans une certaine mesure, le libre examen que Rome a toujours rejeté comme inconciliable avec le caractère infaillible qu'elle s'attribue. Son argumentation sur les principales vérités religieuses ressemble beaucoup à celle des protestants. Il se montre même assez large, et sait rendre la fameuse maxime : hors de l'Eglise point de salut ! fort élastique, en déclarant que ceux qui paraissent vivre hors de l'Eglise peuvent bien y être plus ou moins rattachés par des liens que nous n'apercevons pas. Cette tolérance fait honneur à M. Cloet, quoiqu'elle ne l'empêche point de condamner la réforme et la liberté des cultes. Un pareil défaut de logique a ceci de bon, qu'après s'être servi du livre pour combattre des doutes ou des objections, le lecteur sera porté naturellement à réfléchir sur ses propres croyances et sur la source à laquelle il les a puisées.

— *Introduction à l'histoire de la philosophie*, par Ch. Cousin; nouvelle édition revue et corrigée. 1 vol. in-12. — *Philosophie de Locke*, par le même, nouvelle édition revue et corrigée. Paris, Didier et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. Les cours de philosophie de M. Cousin

ont été l'objet de critiques très-vives, quelquefois même acerbes, et l'on peut dire qu'après le succès brillant qu'ils avaient obtenu d'abord survint une réaction non moins forte dans un sens opposé. L'éclectisme fut en butte à maintes attaques passionnées auxquelles se mêlèrent des personnalités fort peu philosophiques. Les fabricants de systèmes ne peuvent pas admettre qu'on cherche le vrai comme les abeilles vont butiner leur miel dans toutes les fleurs. Aussi firent-ils chorus contre l'écrivain dont les efforts tendaient à former un faisceau des rayons épars chez les plus illustres penseurs anciens et modernes. Mais le public en juge différemment. Il estime avant tout la clarté, le bon sens, et les charmes du style ont pour lui plus d'attrait que des pensées inintelligibles à force de profond. Si parfois une doctrine absolue le séduit, cela ne dure guère, parce que bientôt arrivent les conséquences absurdes et les impossibilités pratiques. En définitive, il reviendra toujours aux livres éloquentes et raisonnables ; c'est pourquoi ceux de M. Cousin conservent le privilège de l'intéresser. L'auteur peut n'avoir pas toutes les qualités du philosophe, être plus habile à recueillir les idées des autres qu'à développer les siennes propres, manquer d'indépendance et d'énergie. De tels travers, fussent-ils même réels, ne l'empêchent pas d'être un écrivain de premier ordre, dont les ouvrages se font lire avec entraînement, et contribuent à populariser le goût de la philosophie. Un succès qui dure depuis trente ans offre la meilleure réponse aux critiques exagérées des adversaires de M. Cousin. Ce fait prouve que, système ou non, l'éclectisme compte beaucoup d'adhérents. Nous sommes persuadé que la nouvelle édition des *Cours* sera, comme les précédentes, fort bien accueillie. Les volumes annoncés ici renferment deux des productions les plus remarquables de l'auteur, celles que son maître, Royer-Collard, affectionnait tout particulièrement.

— *Méditations poétiques*, par H.-F. Calame. Neuchâtel, Attinger ; 1 vol. in-12. Nous avons rendu compte de la première édition de ces poésies dans notre numéro de janvier 1853. L'auteur les a fait réimprimer telles qu'elles étaient en se bornant à corriger çà et là quelques passages. C'est un recueil qui se distingue par le mérite de la pensée et du style. Nous le trouvons d'autant plus digne de conserver sa place dans la littérature qu'il exprime avec bonheur, avec élévation et simplicité, des situations de l'âme auxquelles nul n'échappe ici-bas. Ce sont les épreuves du cœur, vivement senties, mais supportées sans faiblesse ni murmure, grâce à l'esprit religieux qui domine chez le poète.

— *Pourquoi nous sommes catholiques et non protestants*, discussion au point de vue de l'Écriture, du bon sens et des faits, traduit de l'anglais. Paris, Giraud ; 1 vol. in-18.

Petit livre de controverse rédigé sous forme de catéchisme par demande et réponse. L'auteur passe en revue les points sur lesquels diffèrent les deux églises, et prétend prouver que le protestantisme est non-seulement une hérésie détestable, mais encore

qu'il ne saurait se concilier avec la science, avec l'art, avec les progrès de la civilisation. Naturellement l'Angleterre sert d'exemple, et, pour les besoins de la cause, elle est représentée comme le pays le plus ignorant, le plus arriéré, le plus immoral de l'Europe entière. On peut, d'après cela, se faire une juste idée de l'esprit qui préside à la discussion.

— *Matthieu Zell, le premier pasteur évangélique de Strasbourg et sa femme Catherine Schutz*, étude biographique et historique par E. Lehr. Paris, Meyrueis et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-12. Matthieu Zell contemporain de Luther, fut l'un des hommes qui contribuèrent le plus à l'établissement de la réforme à Strasbourg. Mais ce qui le caractérise surtout, c'est l'esprit de largeur, de modération et de vraie charité chrétienne dont il était animé. Les disputes le préoccupaient beaucoup moins que la vie pastorale. Il n'y prit part que pour chercher à concilier. Par son amour de concorde il exerça sur l'église de Strasbourg une heureuse influence, et prévint des divisions qui, dans les premiers temps, auraient été funestes. Sa femme, Catherine Schutz, le secondait avec un zèle très-remarquable, quoique moins tolérant. Elle écrivit plusieurs ouvrages soit d'édification, soit de controverse, et mérita l'amitié de Luther par la trempe vigoureuse de son esprit ainsi que par son dévouement inépuisable. Ce sont là des exemples un peu plus authentiques et plus concluants que ceux cités par l'auteur de *Pourquoi nous sommes catholiques*. Il est vrai que M. Lehr se borne au rôle de biographe impartial, et n'a pas besoin, pour captiver notre intérêt, de travestir les faits ou les opinions des adversaires de son héros.

— *Les veillées de la ferme du Tourne-Bride*, par P.-T. de Varennes. Paris, V. Masson et fils; 1 vol. in-12, fig. Excellent petit ouvrage dans lequel sont exposés les principes de l'agriculture, sous forme d'entretiens fort ingénieux et tout à fait à la portée des lecteurs campagnards. La ferme du Tourne-Bride, patrimoine du père Léonard, brave et digne homme chargé d'une nombreuse famille, était le séjour de la misère. Malgré son travail assidu, Léonard ne pouvait suffire aux dépenses et s'endettait de plus en plus, lorsqu'une parente, établie à Paris, fait venir auprès d'elle ceux des enfants qui sont d'âge à chercher une condition. Elle les place chez des marchands, des fermiers et des jardiniers de la banlieue, et quelques années plus tard, lorsque la bonne tante est morte leur laissant une petite somme, ils retournent au village aider leur père dans l'exploitation de sa ferme. Alors chacun apporte sa part d'expérience. Léonard, vieux routinier, se régimbe d'abord, mais les faits que ses enfants lui racontent à la veillée finissent par le convaincre, et bientôt la ferme du Tourne-Bride prospère à mesure que s'y introduisent de meilleurs procédés de culture sous une direction intelligente, économe et pleine de vigilance. Ecrit avec beaucoup de simplicité, ce livre répond parfaitement au but que s'est proposé l'auteur. Il pourra contribuer à répandre

dans la population agricole une foule de notions utiles qui ne lui sont encore que trop étrangères.

— *Nouvelles histoires*, par Eug. de Margerie. Paris, A. Bray; 1 vol. in-18. Recueil de petits traités religieux qui ne manquent pas d'une certaine originalité. Les récits, quoique très-courts, sont intéressants, et l'auteur sait en général éviter l'exagération si commune et si fâcheuse dans ce genre d'écrits. Nous croyons que mis entre les mains des enfants de la campagne ils pourront exercer sur eux une influence très-salutaire.

— *John Brown, Daniel Manin, Ary Scheffer, Souscription Lamartine*, etc., par J. Fernand. Paris, C. Vanier; broch. in-12 : 50 c. M. Fernand est un poète enthousiaste, dont la verve se partage entre l'affranchissement des esclaves et la souscription Lamartine. Les généreux sentiments qui l'animent doivent imposer silence à la critique; aussi, ses vers ont-ils obtenu de nombreux éloges, comme le prouvent quinze comptes rendus de journaux insérés en tête de cette petite brochure. Une bonne action mérite en effet d'être louée; cependant, nous dirons qu'au point de vue littéraire l'auteur abuse de la réclame, et ses poèmes ressemblent trop à des prospectus.

— *Histoire de la Réformation française*, par F. Puaux; tome 4<sup>e</sup>. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12. M. Puaux écrit avec la ferveur d'un prosélyte. Chaleureux, éloquent, plein de zèle pour la cause dont il est devenu l'un des plus ardents avocats, il ne possède pas précisément les qualités qui conviennent à l'historien. Son imagination l'entraîne et le fourvoie dans ses recherches. De là résultent de fréquentes inexactitudes, même à propos des faits les mieux connus. Nous n'en citerons qu'un exemple : M. Puaux place l'escalade de Genève par le duc de Savoie, au 10 novembre, et dit que cet anniversaire est célébré chaque année par une fête qu'on ferait mieux d'abolir, aujourd'hui que la Savoie n'est plus un pays de despotisme et d'intolérance. Or, c'est le 12 décembre 1602 qu'eut lieu cette surprise, et la fête dont il parle a depuis fort longtemps été supprimée. Seulement, le souvenir de l'escalade se transmet de génération en génération, avec l'usage d'en rappeler les circonstances dans un repas de famille. Des erreurs semblables décèlent une assez grande légèreté dans ce travail; l'auteur paraît attacher peu d'importance à l'exactitude des détails. C'est dommage, car son livre a de la vie et captive bien l'intérêt.

— *Ne tuez pas vos amis*, promenade avec le voisin Jean-Claude, par H. Lasserre. Strasbourg, veuve Berger-Levrault; in-12 : 15 c. Excellent petit opuscule dans lequel sont exposés, sous une forme très-simple, les services que rendent à l'agriculture maints insectes, reptiles, oiseaux ou quadrupèdes réputés à tort nuisibles et



dangereux. M. Lasserre a su donner beaucoup d'attrait à cet enseignement, dont l'utilité ne saurait être contestée.

— *Géographie, par Legout*. Paris, V. Sarlit; in-18 : 15 c. Cet abrégé très-succinct, puisqu'il ne renferme guère qu'une nomenclature destinée à servir de memorandum, fait partie de la collection intitulée : Premières connaissances à l'usage des enfants.

— *Chrestomathie des écoles*, par A. Janin : Poésie. Lausanne, G. Bridel; 1 vol. in-12 : 1 fr. Le choix de M. Janin est fait avec tact, et renferme bon nombre de pièces qu'on ne trouve dans aucune autre chrestomathie. Il nous paraît remplir fort bien le but de l'auteur, qui voit dans l'élément poétique un moyen de former le goût de la jeunesse, de lui donner le sentiment de l'harmonie, et de satisfaire son imagination par une nourriture saine et agréable.

— *Catéchisme du Code Napoléon*, ouvrage destiné à vulgariser la connaissance des lois françaises, par J.-B.-C. Picot. Paris, Eug. Pick; 1 vol. in-18 : 1 fr. M. Picot, auteur d'un manuel pratique du même code, dont le succès est tel que plus de 200,000 exemplaires se sont placés depuis 1852, a pensé que ce serait une chose utile d'exposer les principes de la législation française sous forme de catéchisme, afin de les mettre à la portée des enfants qui fréquentent les écoles. Puisque personne n'est censé ignorer la loi, il importe que tous au moins en aient connaissance. Or, un résumé clair, succinct, par demandes et réponses, offre certainement le meilleur moyen de frapper l'intelligence et de favoriser la mémoire. La manière dont M. Picot s'est acquitté de ce travail nous semble d'ailleurs bien propre à lui assurer un fort bon accueil.

— *Trois Nouvelles pour la jeunesse*, par Dubouchat. Paris, V. Sarlit; 1 vol. in-12. Ces trois nouvelles sont intitulées : Le bon procureur; le commandant Jeannot, et M. Delaune. Empreintes d'un esprit religieux assez prononcé, elles conviennent aux enfants catholiques, et peuvent être données en prix dans les écoles. C'est, du reste, un volume de la Bibliothèque des familles, publiée par M. Sarlit.

— *Controverse amicale*, par N. Roussel. Paris, Grassart; 1 vol. in-18 : 65 c. M. Roussel a réuni dans ce volume plusieurs petits traités qui roulent sur divers points de controverse, tels que le célibat des prêtres, l'autorité, la messe, le culte de Marie, etc. Ils sont écrits d'une manière simple, ingénieuse et propre à rendre leur lecture attrayante. L'auteur sait mettre la question à la portée de tous. Chez lui domine le point de vue pratique, et son style familier contribue certainement au succès populaire des livres de ce genre.

— *La Famille*. Leçons de philosophie morale, par P. Janet. 4<sup>e</sup> édition revue et corrigée. Paris, Lévy frères, 1 vol. in-12 : 3 fr.

Le succès d'un livre pareil mérite d'être signalé. Il prouve que si la vie de famille n'est pas ce qu'elle devrait être, ses lacunes et ses défauts paraissent du moins assez généralement sentis, et dès lors on peut espérer des réformes à cet égard. Les sujets de morale et de philosophie, traités avec talent, trouvent encore des amateurs nombreux. Le public ne se montre point indifférent à ces grandes questions. Las des Utopies qui le séduisaient naguère, il revient aux éternelles vérités du bon sens, et M. Janet, en favorisant par son livre cette espèce de réveil, aura rendu le plus précieux service à la cause de l'état social.

— *Du bon langage* et des locutions à éviter, par M<sup>me</sup> la comtesse Drohojowska. Paris, V. Sarlit; 1 vol. in-12 : 1 fr. 50. « La première qualité de la langue parlée et écrite étant la simplicité, il ne suffit pas de s'abstenir des termes vulgaires et impropres, des locutions vicieuses, il faut encore, pour une femme surtout, éviter les mots à effet, les phrases prétentieuses, les expressions savantes, les termes techniques ou d'atelier; ce n'est qu'à ces conditions expresses que l'on possède l'art de la conversation, que l'on parle le langage de la bonne compagnie, et c'est sur cette voie difficile que je vais tâcher de guider votre délicatesse naturelle. » Ainsi s'exprime l'auteur dans sa préface. On voit par là que son but est d'enseigner la politesse du langage, tâche assez difficile, aujourd'hui surtout que tant de termes vulgaires se sont glissés jusque dans les salons. M<sup>me</sup> D. s'en acquitte avec goût, avec esprit, et sait donner de l'attrait à son enseignement par maintes anecdotes piquantes.

---

— La réclamation suivante nous est adressée au sujet d'un roman que nous ne connaissons pas, mais dont le titre se trouve avoir été choisi par deux auteurs en même temps.

Monsieur,

La librairie Michel Lévy a fait paraître, il y a quelques semaines, une nouvelle intitulée : *Le Roman d'une femme laide*, et depuis juillet 1860 jusqu'en mars 1861, une revue mensuelle, la *Littérature et les Arts*, avait publié un autre *Roman d'une femme laide*, dont je suis l'auteur.

Je ne veux point disserter ici sur le mérite relatif de ces deux livres, dont la presse et le public doivent être seuls juges, je tiens seulement à ce qu'il soit bien avéré que le mien est l'aîné, ainsi que tous les cabinets littéraires, cercles, etc., et certains libraires peuvent l'attester.

Je ne veux non plus froisser en rien la susceptibilité de *Monsieur* ou *Madame Camille Henry*, je n'ai pas le moins du monde la prétention d'égaliser cet écrivain. Ce n'est qu'un hasard étrange qui nous oppose l'un à l'autre. M. ou M<sup>me</sup> C. Henry comprendra toute la justice de mes réclamations.

Je m'adresse à vous avec confiance, Monsieur, je compte sur la fraternité littéraire, et j'espère que vous voudrez bien me prêter l'appui de votre publicité, et reproduire ma lettre dans vos colonnes, ce dont je vous remercie d'avance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Paris, 19 juin 1861.

MARIE PIERRE.



REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX.

---

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

AU BORD des lacs helvétiques, par M<sup>me</sup> la comtesse Dora d'Istria.  
Paris et Genève, Joël Cherbuliez; 1 vol. in-18.

La dame d'illustre naissance qui s'abrite sous ce pseudonyme a pour la Suisse une prédilection qui nous flatte, mais qui ne nous étonne pas. Soit par les innombrables beautés de son sol, soit par ses libres institutions et sa prospérité croissante, la Suisse est faite pour intéresser vivement les âmes enthousiastes et généreuses.

Nous ne sommes pas étonné non plus que ces charmants sites aient inspiré à M<sup>me</sup> Dora d'Istria le désir d'y placer quelque fiction. M<sup>me</sup> de Genlis nous avoue quelque part qu'elle ne savait pas voir un endroit agréable, pittoresque, sans en faire le théâtre d'un conte, d'un roman. Autant en arrive à telle dame de notre connaissance; qui a composé des centaines de romans et en a même publié deux ou trois. Maisonnettes mystérieusement abritées au penchant d'un ravin ou fièrement perchées sur le sommet d'une colline, d'un rocher, sentiers verts et sinueux, solitudes des forêts, rives des torrents et des ruisseaux, si tous les hôtes dont vous ont gratifiés les cerveaux rêveurs des romanciers et des poètes pouvaient prendre corps et vie, de quelle drôle de population vous seriez remplis!

L'extrémité orientale du lac de Genève, Vevey, Clarens, Montreux, ces lieux d'une si splendide beauté, ont tout particulièrement tenté la fantaisie des écrivains. Pas n'est besoin de rappeler

Jean-Jacques, bien qu'il n'ait guère décrit exactement que Meillerie. On sait que M. Alphonse Karr, dans : *Pour ne pas être treize à table*, dote libéralement l'église protestante de Montreux de cierges et d'autres ornements, et y fait célébrer la messe. Les Genevois n'ont pas oublié *Apatole*, récit édifiant dû à la plume d'un concitoyen. Presque tous les auteurs qui ont choisi Montreux pour le théâtre de leurs inventions y ont placé comme acteurs des étrangers plutôt que des gens du pays. M<sup>me</sup> Dora d'Istria rencontre à Veytaux une baronne allemande, M<sup>lle</sup> Eléonora d'Haltingen. Treize ans auparavant, cette demoiselle faisait l'ornement de la cour de Dresde, où elle avait été aimée d'un prince qui n'avait pas eu le courage de l'épouser. Elle meurt à Veytaux d'une maladie de langueur. Dans cette nouvelle, M<sup>me</sup> Dora d'Istria semble en vouloir beaucoup aux Allemands. Nous trouvons qu'elle généralise trop en accusant en bloc toute la race germanique de lourdeur et de gaucherie. Peut-être ne sommes-nous pas un bien fin connaisseur, mais il nous semble avoir vu des Allemandes aussi gracieuses que des Françaises ou des Roumaines, et des Allemands parfaits *gentlemen*, qui n'avaient nullement besoin de sauter par la fenêtre pour *se faire vifs*.

Nous qui portons nettement gravée dans la mémoire l'empreinte des beaux sites de Montreux, nous pouvons attester que M<sup>me</sup> Dora d'Istria les a dépeints avec autant de fidélité que de vie. Elle n'a sans doute pas été moins exacte dans sa description du lac de Lugano et du lac Majeur. Elle amène sur les rives de ces lacs une Flamande mariée à un duc français. Cette dame retrouve là un sien cousin qui, autrefois, ne lui avait pas été indifférent. Elle se jette à sa tête et dans ses bras ; puis, repentante et désespérée, elle se retire dans un couvent des Grisons, et y meurt d'une maladie de cœur.

M<sup>me</sup> Dora d'Istria, comme nous l'avons dit, est très-habile à décrire. Elle manie la langue française avec une souplesse, une élégance, une facilité très-remarquable chez une étrangère. Mais dans l'art de conduire une action, de dérouler une intrigue, de dessiner et de soutenir des caractères, il nous semble qu'elle aurait quelque chose à gagner.

W. G.

LA VILLE NOIRE, par George Sand. Paris, Michel Lévy ;  
1 vol. in-12 : 3 francs.

Cette ville noire, ces cinq ou six cents usines pressées et enchevêtrées sur les deux rives d'un torrent, cette ville basse dominée par une colline où s'est élevée une seconde ville, riche, aux maisons bariolées, de couleurs riantes, existe-t-elle réellement telle que l'on nous la dépeint ? Est-ce Châtelleraut, Langres, ou telle autre cité industrielle, ou bien l'auteur, réunissant, combinant quelques traits épars dans sa mémoire, a-t-il été lui-même l'architecte du lieu où il fait vivre ses héros ? Nous ne savons, et ce n'est pas là l'essentiel.

Ces héros ne sont nullement de beaux messieurs et de belles dames, charmant leur oisiveté par des passions de cœur ou de tête. Ce sont des travailleurs gagnant leur pain à la sueur de leur visage. C'est Etienne Lavoute, dit Sept-Épées, le coutelier-armurier, c'est Tonine Gaucher, la plieuse de la papeterie.

Au début du récit, Sept-Épées a vingt-quatre ans ; Tonine dix-huit. Ils s'aiment, mais pourtant ils ne s'entendent pas. Sept-Épées, en vrai fils de son siècle, a dans le cœur, à côté de son amour, beaucoup d'ambition. Il voudrait devenir fabricant, commerçant, avoir un jour, dans la ville haute, sa maison peinte et son jardin. Se marier de bonne heure, épouser une femme qui n'a pour dot que ses grâces et ses vertus, cela pourrait bien être un obstacle à ses projets. De là, dans ses façons d'agir, de la gaucherie, de l'hésitation. Tonine, la fière enfant, surnommée *la princesse* par le père adoptif de Sept-Épées, s'aperçoit bien des incertitudes de son amoureux, et tranche la question en déclarant qu'elle n'épousera jamais un compagnon trop avide de s'enrichir.

Tonine est non-seulement fière et délicate par nature ; mais encore elle a vu sa sœur aînée, mariée à un ouvrier enrichi, mourir de chagrin avant la fin de l'année, et elle est résolue à ne pas sortir de son état.

Sept-Épées devient chef d'une petite usine, mais la fortune ne lui arrive ni si facilement ni si vite qu'il s'en était flatté. Quoique Tonine et lui continuent à s'aimer, leur malentendu se complique et se prolonge, à tel point qu'ils sont tout près d'épouser, l'un, la fille

d'un fabricant, l'autre, un jeune médecin. Cependant Sept-Épées renonce au mariage que l'on voulait arranger pour lui, car il s'aperçoit qu'il était bien plus attaché à Tonine qu'il ne l'avait pensé. Il ne veut pas mettre obstacle à son union avec le docteur et quitte la ville noire, laissant son usine aux soins de Va-sans-Peur, son premier ouvrier.

Il acquiert dans ses voyages de l'expérience, de la sagesse, de l'instruction. Mais son amour malheureux, au lieu de s'éteindre, va grandissant et se fortifiant.

Ses excursions le conduisent en Allemagne. Il passe quelque temps dans une ferme appartenant à une assez riche veuve, qui ressemble un peu à Tonine. Il s'aperçoit qu'il lui plait, qu'elle l'agrèrerait volontiers, et il lui prend comme une velléité de se faire campagnard en épousant la veuve. Mais c'est sans joie et presque sans espoir qu'il rêve à ces projets ; il est triste, il sent que son cœur ne peut pas se réveiller, et il fait confidence de ses peines à son ami Gaucher, cousin de Tonine.

Il reçoit en réponse une lettre écrite par Lise, la femme de Gaucher. Lise lui apprend que Tonine n'est point mariée ; qu'elle a été malade ; qu'elle est pauvre, endettée et ne peut encore travailler. Aussitôt Sept-Épées quitte la veuve et revient en hâte à la ville noire. En arrivant, il trouve son usine ensevelie sous un éboulement. N'importe ; il a ses deux bras, il travaillera pour Tonine. Lise lui donne à entendre que la maladie a défiguré Tonine et l'a rendue infirme. Il pâlit, mais il ne recule pas. Bientôt il apprend que tout cela, ce ne sont que contes : Tonine est belle comme jamais il ne l'avait vue ; elle n'a été ni pauvre ni malade. Bien plus : son beau-frère est mort, lui léguant sa manufacture. Elle en a fait un atelier-modèle, avec des bains, des gymnases, des salles d'étude ; elle a fait ouvrir une route, établir des écoles. Enfin, elle est devenue la bienfaitrice de la ville noire ; elle veut continuer à l'être, et Sept-Épées s'associe avec joie à ses bonnes œuvres.

Au théâtre et dans le roman, on a un peu abusé de ces coups de fortune qui enrichissent tout d'un coup les héros et les héroïnes. Mais, abstraction faite de ce dénouement romanesque, ce récit nous représente des événements qui ne sortent point de la vie réelle. Rien n'y rappelle pourtant les platitudes plus ou moins grossières que l'on a essayé de mettre à la mode sous le nom de

réalisme ; le grand artiste a entouré de grâce et de poésie les plus humbles détails de cette idylle industrielle.

Les caractères n'ont rien de forcé ni de guindé. Audebert, l'ouvrier rêveur, l'homme à projets, le poète populaire auquel les flatteries font à la fin tourner la tête, et dont la folie est de se persuader *qu'il est un ancien particulier appelé Pindare dans les temps, est un type dont on trouverait peut-être plus d'un original à notre époque de déclassement et de demi-lumières.* Tonine est, il est vrai, fortement idéalisée : tant d'élévation, de dévouement, de noblesse, tant d'esprit et de charme sont rares, même dans une classe bien supérieure à celle dans laquelle l'auteur l'a fait naître. Mais nous admettons tout cela d'autant plus volontiers, que Tonine participe de la nature humaine et féminine par un bon petit grain de malice qui ne la rend que plus aimable ; il nous plait, pour notre part, de l'entendre comparer sa rivale, Clarisse Trottin, à *une betterave dans du gazillon.* Le mélange d'ambition, de prudence et de cœur qui forme le caractère de Sept-Épées est très-habilement peint. Les personnages accessoires ont chacun la physionomie qui convient à leur rôle, et la diversité qui existe entre eux est d'autant plus remarquable que pas un d'eux n'est méchant ; il sont tous semblables, sous ce rapport, au bon petit chien de Tonine, qui n'aboyait après personne et qui caressait tout le monde.

Pour satisfaire à notre devoir de critique, nous signalerons, deux légers défauts dans la contexture de cette narration, si bien conduite d'ailleurs. Au commencement, l'entretien entre Sept-Épées et son ami Gaucher a le défaut de ces expositions dramatiques où les personnages parlent pour le bénéfice de l'auditeur, et n'a pas, comme au théâtre, l'excuse de la nécessité. A la fin, le secret de la richesse de Tonine demeure un mystère pour Sept-Épées un peu plus longtemps que ne le voudrait l'exacte vraisemblance. Mais cela n'empêche pas la *Ville noire* d'être un petit chef-d'œuvre. Au mérite littéraire, ce roman joint un grand mérite moral, et ne peut produire que de bonnes impressions.

George Sand donne ici un bien salutaire exemple aux littérateurs français. Elle exploite une mine inépuisable, le cœur humain, avec les imperfections, les contradictions et les faiblesses dont ne sont exempts, hélas ! ni les bons, ni les intelligents, ni les



forts. Fines et profondes analyses, situations pleines d'intérêt, mots charmants, descriptions pleines de vie, tout se trouve à profusion dans cet ouvrage. Pour les amis de la littérature, c'est une joie de voir que le beau talent de Georges Sand n'a rien perdu de sa force et de son éclat. Pour les amis du beau moral, c'est une joie plus grande encore de voir l'auteur consacrer sa plume à la noble cause du travail, du devoir, des humbles dévouements et des modestes vertus.

W. G.

---

LES SEMAINES LITTÉRAIRES, par A. de Pontmartin. Paris, Michel Lévy, frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. de Pontmartin est un critique intelligent, spirituel, parfois incisif, et qui surtout se distingue par des tendances bien marquées. Il paraît avoir des principes, qualité rare de nos jours. Les idées morales trouvent en lui un avocat zélé. Ses opinions le placent en dehors du courant actuel, mais ne le rendent pourtant point trop exclusif. Si, comme quelques-uns le prétendent, il ne les a pas toujours professées ni pratiquées, ce changement peut être le résultat fort naturel de l'expérience. Pourquoi blâmerait-on l'écrivain de modifier ses vues quand il reconnaît s'être fourvoyé d'abord ? L'immutabilité n'est pas le caractère du progrès, et d'ailleurs, comme le remarque M. de Pontmartin, un critique peut être fort utile en signalant les défauts d'autrui, quoiqu'il n'ait pas su s'en garantir lui-même. Seulement, il devrait apporter plus de mesure dans ses appréciations. L'apologie pour M. Veillot et la satire contre M. About sentent trop l'esprit de parti. Entre ces deux excès, il y avait place pour un jugement favorable sans flatterie ou sévère sans injustice. On dirait que l'auteur a voulu montrer ainsi bien nettement le drapeau sous lequel il se range, et cependant, la plupart de ses autres articles offrent plutôt l'empreinte d'une sage modération. A propos de MM. H. Rigault, Cu villier-Fleury, Cousin, Guizot, L. de Gaillard, Ch. de Mazade, etc., il fait avec beaucoup de tact la part de l'éloge et du blâme. Les pièces de M. Octave Feuillet, le théâtre de M. Scribe sont critiqués par lui d'une manière fort judicieuse. Il est plus acerbe avec

M. Sainte-Beuve, et traite assez cavalièrement M. Edgar Quinet, mais ici du moins sa verve ne dépasse pas les bornes. En somme, les *Semaines littéraires* sont d'une lecture attrayante non moins que variée, qui surtout ne risque pas de fatiguer l'attention, car ce volume de 363 pages renferme 23 morceaux sur des sujets différents.

---

UN GRAND PEUPLE QUI SE RELEVÉ. — LES ETATS-UNIS EN 1864, par le comte Agénor de Gasparin. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-8° : 5 fr.

« C'est icy un livre de bonne foy, lecteur, dit Montaigne dans l'épître qui précède ses *Essais*. Je veulx qu'on m'y veoye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice. » Telle est bien l'épigraphe qu'on pourrait mettre en tête de l'ouvrage de M. de Gasparin. On éprouve à le lire un sentiment de confiance spontanée qu'on chercherait vainement à combattre. On sent que c'est une œuvre de conviction, de foi en l'humanité, et l'on accepte bien vite l'influence sympathique de l'auteur et de ses idées. « Faire, après coup, la philosophie des événements, c'est fort intéressant, sans doute; mais l'œuvre à accomplir aujourd'hui est autrement sérieuse. Il s'agit de soutenir nos amis lorsqu'ils ont besoin de nous, lorsque leur bataille, loin d'être gagnée, est engagée à peine. » Le livre de M. de Gasparin n'est donc point, comme on le voit, une étude de patiente investigation, longuement et péniblement élaborée, c'est une œuvre de circonstance, un plaidoyer éloquent et chaleureux, fruit de l'inspiration du moment. Pour M. de Gasparin, il ne s'agit pas d'analyser froidement un corps social qui se décompose, il s'agit d'un service pratique à rendre à une noble et sainte cause, souvent calomniée, mais à laquelle est réservé l'avenir. Tandis que les partisans de l'esclavage cherchent à se conquérir parmi nous des défenseurs, il convient de réagir contre leurs sophismes, contre leurs démarches insidieuses. En présence des intérêts pressants qui menacent en Europe la cause des Etats du Nord, M. de Gasparin réclame au nom de principes tant de fois invoqués, l'appui de

l'opinion européenne. « Et nous resterions muets, dit M. de Gasparin. Et nous écouterions les conseils de cette fausse sagesse qui arrive toujours trop tard, tant elle craint de se prononcer trop tôt. Et nous ne nous sentirions pas pressés de mettre dans tout son jour la sainte cause de la liberté ! Ah, je le déclare, le sang me bout dans les veines ; je me suis hâté, et j'aurais voulu me hâter davantage. »

La question capitale traitée par M. de Gasparin n'est pas l'esclavage ; le livre lui-même a pour base le principe de liberté considéré comme prouvé et comme reconnu ; mais il a pour but de prouver la nécessité impérieuse pour les Etats du Nord d'une politique énergique et indépendante, et de constater les conséquences inévitables et prochaines qu'entraînerait pour eux une faiblesse même momentanée. En effet, il ne faut pas s'y tromper, ce que les Etats du Sud exigent, ce n'est point le droit d'avoir chez eux des esclaves et de conserver une législation spéciale qui règle ce régime, ce qu'ils veulent, c'est l'extension graduelle de l'esclavage et le retour de la traite africaine. Circonscrire l'esclavage, en précipiter la chute sans amener une crise déplorable, tel est, au contraire, le drapeau arboré par les Etats du Nord. L'importance relative de chaque opinion, la possibilité éventuelle d'une scission, l'influence de l'Evangile sur les Etats-Unis et surtout la coexistence des races, toutes ces questions sont traitées subsidiairement avec une sagacité et une modération remarquables. Ce qui caractérise le point de vue de M. de Gasparin, c'est une confiance illimitée dans la nationalité américaine ; sans se dissimuler les défauts inhérents à la nation, il en admire sincèrement et sans restriction les qualités toutes juvéniles. L'ascendant puissant qu'exerce l'Evangile sur les destinées des Etats-Unis est pour l'auteur un sujet de confiance et d'espérance. Rien de plus touchant que les paroles qui sortent de la bouche de M. Lincoln à l'heure où il quitte sa ville natale : « La tâche qui m'est échue est plus grande peut-être que celle d'aucun autre président depuis Washington... J'espère que vous, mes amis, vous prierez tous pour que je reçoive cette assistance d'en haut, sans laquelle je ne puis atteindre le but, mais avec laquelle le succès est certain. » Oui, oui, nous prions pour vous ! » Telle fut la réponse des habitants de Springfield qui, en larmes, tête nue, assistaient au départ de leur concitoyen. Certes,

en lisant cette déclaration si pieuse et si émue, on se croit transporté au seizième siècle, lorsqu'une foi, jeune encore, ranimait une civilisation. Il y a dans cette manifestation religieuse tous les éléments d'une rénovation politique et sociale, et l'on peut en apprécier avec M. de Gasparin les heureux symptômes. Les principes de liberté et d'indépendance politique sont engagés dans la crise américaine, et M. de Gasparin fait ressortir l'immense intérêt que les sociétés européennes doivent prendre à l'issue future du conflit. « Gardons-nous de dire que cette crise ne nous regarde pas, que nous n'y pouvons rien. L'isolement égoïste des peuples n'est plus possible désormais. Ce qui se décide là-bas, ce sont nos propres affaires, non-seulement parce que nous avons une partie de nos fortunes engagées aux Etats-Unis, mais surtout parce que nos principes et nos libertés y sont en cause. Les victoires de la justice, où qu'elles se gagnent, sont les victoires du genre humain. » Ecrire comme le fait M. de Gasparin, c'est faire un acte de foi ; c'est croire énergiquement à la solidarité et à la cohésion de la race et de la nationalité américaines, à la perpétuité d'un grand peuple, à son avenir, à son habileté pour se perfectionner et pour grandir.

H. F.

---

LA FLOTTE DE CÉSAR ; le Xiston naumachon d'Homère ; Virgilius nauticus : études sur la marine antique, par Auguste Jal ; publié par ordre de l'empereur. Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12, fig.

Ce travail offre le résultat des recherches savantes auxquelles a donné lieu la récente construction d'une trirème ou navire antique. C'était un problème intéressant à résoudre et sur lequel jusqu'à nos jours l'archéologie n'avait fourni que des données tout à fait insuffisantes. Pour y parvenir, il a fallu compulsier les auteurs latins et grecs dont les ouvrages renferment quelques passages relatifs à la navigation. En tête des autorités citées par M. Jal, figure César qui, naturellement comme général, fit souvent usage de navires, et qui d'ailleurs se distingue toujours par la précision et la clarté. Quoiqu'il ne traite pas la partie technique, on peut

tirer de ses commentaires un certain nombre de notions exactes sur les divers emplois des vaisseaux, ainsi que sur la manœuvre et la tactique navale. L'étude approfondie de ces passages conduit l'investigateur à se rendre compte soit des formes, soit des détails de la construction. Cela suppose des connaissances pratiques en fait de marine assez étendues, et jointes à l'érudition nécessaire pour bien saisir le sens des textes. M. Jal est ainsi parvenu à retrouver dans César la description des différentes espèces de navires dont se servaient les Romains, avec le calcul de leurs dimensions. Il a de plus découvert que le Xiston dont Homère parle dans l'*Iliade* devait être une lance colossale suspendue au mât et mise en branle au moment de l'abordage, pour briser le navire ennemi ou répandre le désordre parmi ses défenseurs. Enfin, Virgile, quoique poète, lui semble si bien informé des choses de la marine, qu'il n'hésite pas à le prendre aussi pour guide. C'est à ces trois sources qu'ont été puisés les principaux éléments de la trirème construite par les ordres de l'empereur Napoléon III. Le plan de M. Jal se trouve réalisé, du moins dans sa partie essentielle, et l'ingénieur ne s'en est écarté que dans certains détails de forme ou d'élégance qui se rapprochent plutôt des galères du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces curieuses recherches seront certainement accueillies avec un vif intérêt, d'autant plus que des figures très-bien exécutées en facilitent beaucoup l'intelligence.

---

ETHNOGÉNIE GAULOISE ou mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes, par Roget baron de Belloguet. Paris, B. Duprat; 1 vol. in-8, fig.

M. Roget de Belloguet a déjà publié un volume consacré aux preuves philologiques, avec un glossaire de la langue gauloise. Celui que nous annonçons aujourd'hui renferme les preuves physiologiques, c'est-à-dire les résultats fournis par l'étude approfondie des types gaulois et celto-bretons. Les recherches de l'auteur ont pour objet de prouver que les Gaulois étaient une race voisine, mais différente de la race germanique, parlant une lan-

gue celtique, *une* et commune, malgré ses variétés locales, aux peuples gaulois de la Belgique et de l'Italie, comme à ceux de la Bretagne et de la Gaule proprement dits. Il a constaté par la philologie, autant du moins que le permettent les rares vestiges qu'on en possède, que cette langue était étrangère à la famille des langues tudesques. Son but est maintenant d'arriver aux mêmes conclusions par l'examen des données physiologiques. Celles-ci n'abondent pas non plus. On possède un très-petit nombre de monuments dont l'origine gauloise soit reconnue, ou du moins sur lesquels, après de longs débats, la majorité des archéologues ait fini par se mettre à peu près d'accord. Mais les deux principaux, l'*aes grave* de Rimini et le Sarcophage de la vigne Amendola, présentent un type de figure bien caractérisé, qui sert de point de départ au travail de M. Roget. Profitant de tout ce qu'il a pu recueillir dans les écrivains de l'antiquité, touchant la race gauloise, il groupe les traits divers qui la distinguent des nations germaniques, et qui persistent plus ou moins au milieu du mélange produit par les invasions barbares. Malheureusement le contact des mœurs et des habitudes romaines avait déjà beaucoup altéré le type original. La population de la Gaule fut absorbée par les éléments étrangers au point qu'il n'en est resté nulle part de débris dans lesquels on puisse reconnaître d'une manière certaine son cachet primitif. Aussi les données de la physiologie sont-elles en général peu satisfaisantes. M. Roget ne se fait pas d'illusion à cet égard. Il combat, entre autres, les hypothèses fondées sur la forme des crânes trouvés dans les tombeaux, et celles qui prétendent voir, soit en Bretagne, soit ailleurs, les descendants directs des anciens Celtes. Une critique éclairée le dirige dans ses recherches dont le résultat principal est de mettre en évidence les difficultés que rencontre à chaque pas l'investigateur. Cependant, quoiqu'il manque de preuves positives, l'examen auquel il s'est livré le porte à conclure en faveur de l'unité celtique ou gauloise, qui lui paraît plus probable et mieux d'accord avec les données actuelles de la science. Il regarde les Celtes comme une race septentrionale, qui s'établit dans la Gaule par le droit de conquête, mais n'y forma jamais qu'une minorité et finit par se perdre, sauf quelques exceptions locales, dans la masse beaucoup plus nombreuse des vaincus. Ceux-ci devaient appartenir à la race brune

qui occupait primitivement toute l'Europe occidentale et paraissent avoir été de souche ligure. Poussés par les Celtes, ils les précéderent dans l'Occident et s'établirent avant eux dans la Gaule méridionale, en Espagne et dans une partie de l'Italie. Quant à l'origine de ces Ligures, l'auteur les regarde comme étant de la même famille que les Gaetules et les Numides, c'est-à-dire de la grande race berbère, répandue encore aujourd'hui dans tout le Nord de l'Afrique.

---

LE GRAND CORNEILLE historien, par E. Desjardins. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-8 : 7 fr.

De nos jours, les critiques aspirent à trouver dans les œuvres littéraires des faces nouvelles que personne avant eux n'ait aperçues. L'effort est louable, mais produit quelquefois d'étranges hypothèses. Les grands écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, s'ils revenaient au monde, seraient fort surpris peut-être, de tout ce qu'on a prétendu lire dans leurs ouvrages. Il arrive souvent qu'au lieu de développer leur pensée on l'altère, au lieu d'y joindre d'utiles éclaircissements, on change le point de vue, on veut à toute force découvrir des intentions cachées. De là vient sans doute que nous sommes fort pauvres en bons commentaires qui soient réellement propres à faire mieux sentir les beautés d'un chef-d'œuvre, ou bien à rendre sa lecture plus facile et plus féconde. M. Desjardins pouvait donc, même après Voltaire, trouver beaucoup de choses intéressantes à dire sur Corneille, comme poète tragique. Mais il a cru sans doute plus original d'en faire un historien. C'est donc à ce point de vue qu'il étudie son théâtre, et quoique le sujet y prête, une semblable tentative ne nous paraît pas très-heureuse. L'histoire et le drame sont deux genres tout à fait différents. Pour le premier, il faut être narrateur exact, consciencieux, impartial, tandis que l'autre demande plutôt l'art de choisir certains traits, qui, développés avec talent, puissent émouvoir les spectateurs. L'un doit nous offrir la réalité, l'autre l'idéal. On permet à l'écrivain dramatique l'essor des facultés imaginatives et les élans de la passion; l'historien, au con-

traire, est tenu de s'imposer une grande réserve, afin que ses opinions personnelles n'altèrent en rien le sens du récit. Corneille avait compris l'histoire romaine avec la perspicacité du génie; cependant, nous ne croyons pas que son but fût d'en esquisser les phases diverses, ni d'en rendre la marche plus intelligible. Dans les événements, ce qui le préoccupait surtout, c'était le caractère tragique, et dans les personnages, l'étude du cœur humain. Un poète considère les faits, non pas dans leur enchaînement avec le passé et l'avenir, mais comme des données sur lesquelles son imagination doit travailler. M. Desjardins attribue à Corneille des intentions qui probablement étaient fort loin de sa pensée quand il le représente comme ayant devancé de deux siècles environ les progrès de la science historique. Les œuvres citées par lui semblent d'ailleurs assez peu concluantes, et l'on admettra difficilement le rôle qu'il assigne à l'idée politique dans les drames du grand écrivain. Corneille dut comme tant d'autres subir les nécessités de son temps. Des opinions indépendantes n'auraient point obtenu les suffrages du maître et de ses courtisans, alors indispensables au succès. Mais si M. Desjardins ne réussit pas à faire triompher sa thèse, il aura du moins rendu service à la gloire du poète en signalant des beautés enfouies dans plusieurs pièces qu'on ne lit plus depuis longtemps.

---

LES CIVILISATIONS primitives en Orient, par L.-A. Martin. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>; 4 vol. in-8°: 7 fr.

Grâce aux travaux de l'érudition moderne, ainsi qu'aux résultats des fouilles dirigées avec plus d'intelligence et de suite, l'histoire des peuples anciens commence à se débrouiller un peu. On possède aujourd'hui de nombreux matériaux relatifs aux civilisations primitives, et les progrès de la philologie sont venus permettre d'en mieux interpréter le sens. M. Martin essaie donc de les mettre à profit pour esquisser le tableau de ces différentes civilisations, qui peuvent se ranger en trois familles, déterminées par le caractère des langues, savoir : les Chinois, les Indo-Persans



et les peuples sémitiques. La Chine et l'Inde ont des documents écrits d'une très-haute antiquité : pour les Perses, les Babyloniens, les Syriens et les Egyptiens, à défaut de livres, leur histoire est écrite sur des monuments, des inscriptions, des peintures que d'habiles explorateurs découvrent enfouis dans le sol où le temps les a bien mieux respectés que ne l'auraient fait les hommes. De tels vestiges offrent un sujet d'étude fort intéressant. On y retrouve le cachet des mœurs, des idées, des institutions civiles et religieuses propres à chacun de ces peuples. Pour l'observateur qui sait apprécier la valeur du moindre détail, ce sont des documents précieux. Les littératures indienne et chinoise lui fournissent d'ailleurs des points de comparaison à l'aide desquels il peut contrôler le résultat de ses propres recherches. Certains traits sont communs à tous, mais la religion, le gouvernement et les circonstances géographiques déterminent une foule de particularités qui forment en quelque sorte la base de chaque caractère national. La Chine et l'Inde ont eu la supériorité pour les idées morales. Malheureusement, dans le premier surtout de ces deux pays, la pratique ne répondait guère à la théorie, le devoir n'existait qu'à l'état de précepte, sans aucune sanction religieuse ; dans l'autre, les castes furent un obstacle insurmontable au progrès social. Les peuples sémitiques se distinguent par le monothéisme, dont la tradition se conserva plus ou moins chez eux, tandis que partout ailleurs elle avait entièrement disparu. Même parmi eux, les Hébreux seuls surent maintenir ce culte, grâce aux persévérants efforts de leurs prophètes. La religion y jouait du reste un rôle trop exclusif pour laisser grande place à l'essor politique, industriel et littéraire. Ces différences bien marquées dans les civilisations primitives fournissent à l'investigateur une foule de problèmes curieux. Mais M. Martin n'entreprend pas de les résoudre. Il se contente d'exposer les faits tels qu'ils ressortent des travaux les plus récents et n'en tire aucune conclusion générale. Son livre est simplement le résumé de l'état actuel des connaissances en cette matière.

---

DE L'AUTORITÉ de Grégoire de Tours, étude critique sur le texte de l'histoire de France, par A. Lecoy de la Marche. Paris, Durand. 4 vol. in-8° : 3 fr.

L'*Histoire des Francs* est la seule chronique de l'époque, où du milieu des débris de l'empire romain surgissait une société nouvelle. Cette circonstance, jointe à la nationalité de l'auteur, ainsi qu'à sa position d'évêque, ont contribué sans doute à faire donner au travail de Grégoire de Tours une importance quelquefois exagérée. Les historiens furent obligés de le prendre pour guide, et la plupart d'entre eux le représentent comme digne de la plus entière confiance. De nos jours, cependant, quelques doutes se sont élevés sur ce point. La critique a cru reconnaître que l'œuvre du chroniqueur ne méritait pas tout à fait sa haute renommée, M. Leroy juge donc nécessaire de la soumettre à l'épreuve d'un scrupuleux examen, et de rechercher avec beaucoup de soin quelles purent être les sources auxquelles puisa Grégoire de Tours. La difficulté d'une pareille entreprise est grande, assurément, puisque nous ne possédons pas d'autres documents sur la période mérovingienne. Mais l'auteur est parvenu cependant à recueillir un certain nombre de données qui prouvent d'une manière assez évidente que Grégoire avait puisé dans des ouvrages plus anciens. La première partie de sa chronique peut donc être regardée comme une compilation, d'autant mieux que lui-même l'indique dans plusieurs chapitres, quoique sans citer ses sources. Dans la seconde partie, c'est la tradition ou la légende qui domine; l'écrivain, n'ayant plus de documents à consulter, rapporte les récits populaires, et nous donne ainsi l'histoire fort mélangée de fables, car il ne possédait aucun moyen d'en contrôler l'exactitude. Sa troisième partie seule est vraiment originale, parce qu'elle renferme des faits dont il fut témoin ou même auxquels il prit part. M. Leroy de la Marche ne prétend point pour cela nier le mérite de l'*Histoire des Francs*. Il l'estime au contraire très-haut, et se borne à rectifier les jugements que ne saurait admettre la critique moderne. L'enthousiasme des uns, l'ignorance ou la légèreté des autres lui paraissent avoir surfait la renommée de Grégoire. Il cherche simplement à rétablir la vérité sur ce point, et nous

croyons le résultat de ses études tout à fait digne d'être pris en sérieuse considération. Si l'ancienne école historique dédaignait trop les chroniqueurs, de nos jours on incline plutôt vers l'excès contraire. Ils sont d'un très-grand prix, assurément, comme peintres naïfs des mœurs et des idées de leur époque; mais leur accorder une confiance illimitée, prétendre voir en eux des historiens consommés, c'est aller beaucoup trop loin. M. Leroy remarque avec raison que l'autorité de l'*Histoire des Francs* a été généralement surfaite, qu'on s'est trop empressé d'offrir cette chronique comme un tableau complet non moins qu'exact de la période mérovingienne. « Assurément, dit-il, elle fournit d'importantes lumières sur les usages, les mœurs, les institutions, et sur une quantité de détails; mais comme récit des événements politiques, et par suite comme tableau général du temps, son ensemble laisse à désirer. En un mot, il faut nous servir de l'*Histoire des Francs* avec non moins de discernement et de prudence que d'empressement. Allons-y choisir des matériaux, mais ne prenons pas l'édifice tel qu'il est. »

---

LETRES de Sainte-Thérèse traduites suivant l'ordre chronologique, édition enrichie de lettres inédites, de notes et de biographie, par P. Marcel-Bouix, de la compagnie de Jésus-Christ. J. Lecoffre et C<sup>ie</sup>; 3 forts vol. in-8° : 18 fr.

Sainte Thérèse offre certainement l'un des types les plus remarquables du mysticisme. L'exaltation, chez elle, n'a rien de factice ni de forcé. On voit que c'était l'état habituel de son esprit. Douée avec cela de facultés éminentes, elle savait imprimer un cachet d'élévation aux moindres pratiques dévotes. Sous des formes qui, chez tant d'autres, semblent niaises ou vides, sa pensée perce toujours active et pleine de vigueur. Les divers écrits de la sainte décèlent un talent supérieur, mais c'est surtout dans la correspondance que se manifeste le caractère avec ses vertus et ses faiblesses. Thérèse parle sans doute le langage du couvent, et sa piété fervente ne la met pas tout à fait au-dessus des petites misères de la vie cloîtrée. Elle donne parfois une extrême impor-

tance à de menus détails ; si quelqu'une de ses missives éprouve un retard ; ce doit être le diable qui l'arrête en route ; ses plus légères indispositions se transforment en châtimens du ciel ; son humilité, quoique très-sincère, ne l'empêche pas de se croire continuellement l'objet de la sollicitude divine, ainsi que des embûches de Satan. Il y a dans la dévotion poussée à l'excès une espèce d'égoïsme naïf qui s'étale au grand jour sans le moindre scrupule. Les lettres de sainte Thérèse en offrent des exemples nombreux. Sa personnalité ne disparaît jamais complètement ; tout s'y rattache plus ou moins, et jusque dans les plus petites choses on la voit percer. Mais ce défaut est ici racheté par le mérite de l'intelligence et du caractère. Thérèse déploie en général beaucoup de jugement, de tact et de fermeté. Les affaires secondaires lui semblent aussi bien connues que les questions théologiques. Tout en se préoccupant des intérêts du salut, elle ne perd pas de vue ceux de son couvent. A ses yeux, par exemple, la dot des novices est une considération assez importante pour valoir la peine d'être mentionnée. Le nombre considérable de ses relations rend du reste cette correspondance fort intéressante, d'autant plus que les notices biographiques ajoutées par M. Marcel Bouix instruisent les lecteurs du rôle qu'ont joué tous les grands personnages qui s'y trouvent mis en scène. La traduction à la fois élégante et fidèle se distingue de celles qu'on avait publiées jusqu'à présent par le soin avec lequel ont été classées les lettres, ainsi que par plusieurs pièces inédites recueillies en Espagne. Le R. P. Bouix a collationné tous les manuscrits originaux, conservés à l'Escurial, à Séville, à Valladolid, et rétabli le texte défiguré, même dans l'édition la plus accréditée de Madrid. Malheureusement on ne possède les autographes que du tiers environ des lettres, mais il en a pu retrouver quelques-unes inédites et enrichir son travail de précieux matériaux qui n'existent dans aucune édition espagnole.

---

**MANUEL** du libraire et de l'amateur de livres, par J.-Ch. Brunet ;  
5<sup>e</sup> édition entièrement refondue et augmentée d'un tiers. Paris,  
F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup> ; 6 forts vol. in-8 : 120 fr.

Le *Manuel du libraire* a depuis longtemps obtenu les suffrages de tous ceux qui, soit par goût, soit par nécessité, s'occupent de

bibliographie. Il est très-commode à consulter, et renferme un nombre d'articles assez considérable pour suffire aux recherches des amateurs. Sans doute en pareille matière on ne peut jamais être complet, car le goût des bibliophiles varie suivant les pays et subit souvent l'influence de la mode. Ainsi tel ouvrage fort recherché lorsque parut la première édition du *Manuel*, a fait place à d'autres qui n'avaient alors aucune valeur. Le mieux est donc de se conformer aux indications fournies par les ventes publiques, du moins pour tous les livres dont le prix n'est qu'une affaire de fantaisie ou de pure curiosité. Pour répondre aux exigences de notre époque, M. Brunet remanie avec soin son travail, déjà si riche en ce qui concerne les monuments de l'art typographique, les grandes collections et les ouvrages d'un mérite hors ligne. Il veut l'enrichir surtout de ces raretés que les collectionneurs actuels se disputent avec tant de zèle. Beaucoup d'écrivains du second et du troisième ordre ont repris faveur aujourd'hui ; les éditions originales sont très-appréciées ; une foule d'opuscules du XVI<sup>e</sup> siècle qui furent longtemps oubliés, atteignent dans les encans des prix fabuleux. Mais il y a cependant un choix à faire, car en général c'est la reliure qui se paie plutôt que l'œuvre de l'écrivain. On donne souvent aux livres une valeur artistique dont la bibliographie doit indiquer le motif. M. Brunet remarque judicieusement que tel volume qui s'est vendu mille francs, en considération de sa reliure, vaut à peine 12 ou 15 fr. lorsqu'il se trouve dans une condition ordinaire. Il met toujours le lecteur en garde contre ces prix exceptionnels qui peuvent d'ailleurs varier singulièrement d'une vente à l'autre. Pour les langues étrangères, sa nouvelle édition sera supérieure aux précédentes, quoiqu'il ait plus particulièrement en vue le bibliophile français. On peut être certain d'ailleurs que MM. Didot, chargés de cette entreprise, ne négligeront rien pour faire une publication digne à tous égards de leur excellente renommée. Le *Manuel du libraire* est indispensable à quiconque veut apprendre à connaître les livres, et son auteur, en l'améliorant sans cesse, aura contribué puissamment aux progrès de la science bibliographique.

**BELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

**LES DROITS DU SAINT-SIÈGE : Alexandre VI et César Borgia, étude historique par E. La Rochelle. Paris, Dentu ; 1 vol. in-8° : 3 fr.**

Quelle est l'origine de ce pouvoir temporel qu'on représente comme indispensable au maintien de la papauté? L'histoire se charge de nous l'apprendre, et devant les faits dont elle a conservé le souvenir, toutes les arguties des avocats du saint-siège paraissent bien misérables. La conquête de la Romagne date du pontificat d'Alexandre VI. Exempt de scrupule et plein d'ambition, ce pontife sut profiter habilement des luttes intestines auxquelles se livraient les principales familles nobles de cette province. Secondé par son fils, César Borgia, il réussit à détruire l'un après l'autre les petits tyrans dont la puissance gênait la sienne. César Borgia, célèbre par ses crimes comme par les brillantes qualités de son esprit, fut en quelque sorte le fondateur du pouvoir temporel. Les provinces qu'il avait conquises pour son propre compte échurent à l'Eglise; on accepta cet odieux héritage sans craindre de compromettre ainsi le caractère du pape. La soif de domination fit fermer les yeux sur tant de scandales publics dont la vie du père et celle du fils avaient été remplies. Rome voulut à tout prix prendre rang au nombre des Etats qui se font respecter par la force des armes et ne sembla pas s'apercevoir de l'atteinte qu'elle portait à son autorité spirituelle en lui donnant un tel appui. Or, il était évident qu'une fois entrée dans cette voie, la papauté devait y rencontrer une foule d'obstacles peu propres à consolider sa suprématie. Sur de telles bases, elle ne pouvait établir qu'un joug odieux qui fit naître la révolte, et l'explosion du seizième siècle vint détruire l'unité catholique. Mais en même temps il s'opéra chez les partisans de Rome une réaction assez prononcée contre les abus et les désordres, si communs alors parmi les plus hauts dignitaires de l'Eglise. Devant la réforme, les rangs se serrèrent, et ce coup terrible dirigé contre

la papauté parut lui donner plutôt une force nouvelle. L'œuvre du libre examen s'accomplit cependant, quoique avec lenteur. Ni les foudres du Vatican, ni les rigueurs du bras séculier ne purent étouffer le progrès, en sorte qu'aujourd'hui l'opinion est en général hostile ou tout à fait indifférente à la cause de ce pouvoir temporel que les papes ont ambitionné comme devant être le plus ferme soutien de leur suprématie. M. La Rochelle résume d'une manière très-frappante la série d'actes inouïs d'où découlent les droits du saint-siège. C'est de l'histoire trop peu connue des uns, trop oubliée des autres, qu'on lui saura gré d'avoir ainsi remise en lumière. Il en ressort évidemment que le pouvoir temporel du pape doit son origine à l'usurpation violente, inique, accompagnée des plus détestables excès, et que, loin de servir les intérêts de la religion, il a multiplié sans cesse le nombre de ses adversaires. Aussi l'auteur conclut-il en formant des vœux pour que notre époque voie enfin disparaître une institution que le bon sens et l'histoire s'accordent à condamner comme funeste à la marche régulière du développement social.

---

ESSAI SUR LA COMPLICITÉ, par G.-B. Benoit-Champy. Paris, Ch. de Mourgues frères; 1 vol. in-8°.

Le code pénal français inflige au complice la même peine qu'à l'auteur du délit. Cette assimilation est-elle juste, est-elle nécessaire dans l'intérêt de la société ? M. Benoit-Champy ne le pense pas. Il estime que le complice peut être moins coupable selon les circonstances dans lesquelles il a pris part au crime et qu'il faut toujours proportionner la peine au degré de culpabilité. Si la loi ne saurait prévoir tous les cas particuliers, elle doit du moins laisser une certaine latitude à l'appréciation des juges. Le code pénal ne permet pas de tenir compte des motifs qui ont déterminé le complice, une fois celui-ci reconnu comme tel il le place au même rang que l'auteur principal. Ainsi, lorsque des hommes se sont réunis pour compléter un crime, le châtimeut sera pour tous égal, quelle que soit la part que chacun y prendra. La solidarité qui s'établit dès lors entre eux contribue à faciliter l'exécution du

crime parce que nul n'est arrêté par la crainte d'une peine plus forte. Ce raisonnement est logique, et plusieurs législations étrangères ont essayé de lui donner satisfaction. On regrettera que l'auteur ne donne pas de plus grands détails sur la manière dont elles ont résolu les difficultés de cette question. En effet, si le législateur français a préféré l'assimilation, c'est que sans doute les inconvénients qu'elle entraîne lui paraissaient moins graves que ceux qui résulteraient de l'arbitraire des juges. M. Benoît-Champy critique habilement les articles du Code, mais n'entre pas dans la discussion des moyens de mettre en pratique le système qu'il propose. Il se contente de signaler à l'attention des jurisconsultes les résultats fâcheux de l'assimilation, et consacre une assez forte partie de son travail à l'histoire des dispositions législatives qui concernent la complicité. Cet essai remarquable, empreint d'un esprit philosophique très-élevé, nous semble d'ailleurs bien propre à susciter d'utiles débats.

---

**LE DOGME SOCIAL**, esquisse d'un traité de la seule institution sacerdotale possible dans les sociétés modernes et solution de la question religieuse, par J. de Strada. Paris, Amyot; 1 vol. in-8 : 6 fr. 50 c. — **LES RÉVOLUTIONS** inévitables dans le globe et l'humanité, par Ch. Richard. Paris, Pagnerre; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Ici-bas rien n'est immuable. L'histoire et la science nous apprennent que dans le domaine moral comme dans le domaine physique les conditions tendent sans cesse à se modifier. On s'accorde en général à reconnaître que le globe a subi des révolutions et peut être menacé d'en subir encore ; on ne saurait nier non plus que la marche de l'esprit humain présente aussi des espèces de cataclysmes qui semblent nécessaires au progrès des idées. Mais sur ce dernier point les avis sont partagés entre deux systèmes très-différents. Suivant l'un, l'homme incapable de se relever par lui-même de sa chute originelle, tourne dans un cercle vicieux dont il ne sort qu'en renonçant au monde pour s'occuper uniquement du salut de son âme. L'autre, au contraire, proclame la perfectibilité humaine et lui donne le pouvoir de faire successivement



disparaître tous les maux, tous les abus, toutes les injustices de l'ordre social. Le tort des systèmes est d'être systématique tandis que la nature ne l'est pas : elle admet toutes sortes d'exceptions qui trouvent sans peine leur place dans son harmonieux ensemble. Dès qu'il s'agit d'appliquer une doctrine, de nombreuses concessions deviennent indispensables. M. Richard l'a compris et l'exprime fort bien dans l'épigraphe de son livre, en disant : « L'œuvre de l'homme est toujours provisoire, parce que son but est l'idéal. » En effet, qu'il poursuive le bien-être ou la perfection morale, qu'il aspire à la béatitude céleste ou simplement au bonheur sur la terre, le but reste toujours hors de sa portée ; il ne peut l'atteindre que si Dieu l'a voulu. Des lois mystérieuses gouvernent sa destinée et la déterminent sans doute selon l'usage qu'il fait de son libre arbitre. C'est donc à ces lois que doivent être attribuées certaines évolutions de l'esprit humain qui s'accomplissent tout à coup en dépit des obstacles et des résistances. Rien de plus juste : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Ce qu'il y a de vrai dans chaque théorie triomphera tôt ou tard. Les semences germeront quand le sol aura reçu le travail nécessaire à leur développement. Bien des progrès réalisés aujourd'hui furent longtemps traités d'utopies. Mais il ne faut pas en conclure que toutes les utopies doivent se réaliser un jour. M. Richard nous paraît aller un peu trop loin quand il prétend que le système de Ch. Fourier repose sur des principes auxquels appartient l'avenir. C'est supposer des révolutions qui changeraient complètement la nature humaine. Cette hypothèse nuit au reste de l'ouvrage, car elle montre que l'auteur se laisse dominer par l'idéal le moins compatible avec les instincts, les penchants et les passions de l'homme. « Les attractions proportionnelles aux destinées, » et « la série distribuant les harmonies, » voilà suivant lui des conquêtes spirituelles qui « serviront éternellement de base aux recherches ultérieures de la philosophie. » Le phalanstère est donc l'idéal auquel arrivera la société par des révolutions inévitables. Heureusement M. Richard permet d'espérer qu'une nouvelle création sera nécessaire pour cela.

— M. de Strada ne porte pas ses vues aussi haut. Plus modeste il se borne à traiter une question, difficile, mais qui peut se résoudre sans exiger l'intervention de la puissance créatrice. Le

*Dogme social* est le principe de la séparation des droits spirituels et temporels. Aujourd'hui ce principe généralement reconnu doit passer de la théorie dans les faits. Ce serait mettre l'état social en péril que de laisser plus longtemps la législation en arrière des idées qui repoussent la théocratie comme le pire de tous les jougs. L'auteur expose avec beaucoup de logique les embarras de la situation actuelle où deux éléments opposés se heurtent sans cesse par suite de l'espèce d'alliance forcée qu'on s'obstine à maintenir entre eux, tandis qu'en les laissant libres d'agir, chacun dans sa sphère bien limitée, les conflits ne seraient plus possibles. Il propose donc d'aborder franchement la réforme de l'Eglise, en ce qui concerne du moins l'autorité du pape, car il ne prétend rien changer à la doctrine catholique. Son projet serait de faire du pape un chef spirituel élu par les mandataires de la catholicité, auquel on garantirait un certain domaine et les subsides nécessaires. Il siègerait à Rome sans conserver aucun pouvoir temporel; seulement, afin de ne pas porter ombrage à sa dignité suprême, l'Italie devrait choisir une autre ville pour capitale. M. Strada pense qu'ainsi le problème serait résolu de la manière la plus simple et que les Etats y gagneraient de n'avoir plus à s'occuper des questions religieuses qui sont pour eux une source de difficultés inextricables. Cela nous semble en effet assez bien raisonné. Mais les défenseurs de la papauté ne partagent pas précisément cette manière de voir. Pour eux l'autorité temporelle est le complément obligé de l'autorité spirituelle; un pape sans cour, sans budget, sans police, perd tout son prestige; et peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort. L'histoire nous apprend que la force du clergé réside surtout dans la théocratie. Le pouvoir spirituel, réduit à lui-même, exerce une action beaucoup moins réelle; c'est évident. Il ne peut ni contraindre, ni punir, il a pour seule arme l'excommunication, qui devient fort indifférente aux yeux soit des incrédules, soit des hérétiques dès qu'elle n'entraîne plus aucune incapacité civile. Le pape de M. Strada risquerait donc bientôt de voir son Eglise dissoute ou du moins fort ébréchée par l'irruption du libre examen. La discussion prenant partout son essor, les dissidences éclateraient au grand jour, et le catholicisme verrait naître dans son sein une foule de communautés indépendantes comme cela se pratique chez les protestants. C'est pourquoi l'Eglise romaine a

tant à cœur de conserver le pouvoir temporel, même amoindri tel qu'il existe maintenant. Elle y trouve une garantie de stabilité d'abord, puis un moyen de prendre part aux intrigues de la diplomatie et d'agir par là, d'une manière plus certaine, sur l'esprit des souverains ou de leurs ministres. Sans doute il n'en est pas moins urgent d'effacer les derniers vestiges du régime théocratique, dont le maintien paralyse en maints pays la marche du progrès social. Mais il faut reconnaître que c'est une réforme religieuse, aussi radicale si ce n'est plus que celle du XVI<sup>m</sup> siècle; et ne pas craindre de l'envisager dès à présent avec toutes ses conséquences. M. Strada, quoiqu'il ou plutôt parce qu'il plaide les vrais intérêts de la religion, peut être sûr que, malgré son langage empreint de modération et de respect, on le rangera parmi les adversaires de l'Eglise.

---

LA PROVINCE, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, par El. Regnault. Paris, Pagnerre; 1 vol. in-8.

En France, la centralisation a longtemps été plus ou moins vantée par tous les partis comme un bienfait. L'unité nationale semblait compenser à leurs yeux tous les inconvénients de ce régime abusif. La révolution renchérit encore à cet égard sur la monarchie, et compléta l'œuvre en effaçant jusqu'aux derniers vestiges de l'indépendance provinciale. Aussi, la plupart des écrivains se sont-ils crus obligés dès lors d'en faire l'éloge, ou du moins d'être fort circonspects dans leurs critiques. On commence pourtant à comprendre que centralisation et liberté sont peu compatibles, quelques voix hardies s'élèvent contre un système qui fait l'office de pompe aspirante et tue tout essor intellectuel en dehors de la capitale. M. Elias Regnault est de ce nombre : il traite la question d'une manière très-approfondie en s'appuyant sur l'histoire pour mettre en évidence les fâcheux résultats de l'action centralisatrice. La province a de plus en plus été sacrifiée, si bien qu'il ne lui reste pas même le droit de régir ses affaires municipales comme elle l'entend. L'administration est entre les mains des agents du pouvoir central ; rien ne s'exécute que sur les ordres

venus de Paris, là seulement on décide les moindres améliorations qui peuvent convenir à telle commune, distante peut-être de 150 ou 200 lieues. Il en résulte que les besoins locaux doivent presque toujours céder devant les intérêts politiques. Le ministre prononce d'après le préavis du préfet enclin naturellement à tout envisager au point de vue gouvernemental. C'est une machine qui marche avec régularité, mais dont Paris à lui seul profite beaucoup plus que tout le reste de la France. La province telle qu'elle est ne répond point à l'idée qu'on doit se faire d'une grande nation qui prétend marcher en tête des peuples civilisés. Evidemment il y a quelque chose de tout à fait anormal dans ce corps épuisé dont la tête grossit chaque jour davantage. M. Regnault estime avec raison qu'un pareil état de choses ne saurait se concilier avec des institutions libres, dont l'indispensable appui réside au contraire dans l'essor communal. Il réclame donc, au nom du principe démocratique, la décentralisation administrative et l'affranchissement des municipalités. C'est seulement là qu'on trouvera suivant lui de réelles garanties soit contre le despotisme, soit contre les tendances anarchiques. Il regarde surtout ces réformes comme urgentes en vue de l'éducation populaire. « L'apprentissage de la vie politique, » dit-il, « est dans la liberté du régime communal. La commune libre est l'école primaire de la science politique, c'est là que doivent se rencontrer les premières règles de conduite, les premières notions de discipline, les premiers rudiments des affaires publiques. Ce n'est pas la loi qui donne l'esprit d'ordre, c'est l'éducation ; et l'on ne saurait demander un sage exercice de la liberté à ceux dont les premiers pas sont enchaînés. » Rien de plus juste. La France est très-arriérée sur ce point, on y rencontrera même de nombreux obstacles dans les habitudes et les préjugés, contre lesquels des mesures trop brusquées échoueraient infailliblement. Il convient d'abord d'éclairer la foule, de travailler à répandre des notions plus saines que celles accréditées par l'esprit révolutionnaire. Le livre de M. Regnault nous paraît d'autant plus opportun, qu'aujourd'hui la centralisation trouve des défenseurs zélés qui manient avec habileté le sophisme et le paradoxe. En leur opposant le langage du bon sens, il servira la cause libérale d'une manière très-efficace.

**CODE d'instruction administrative ou lois de la procédure administrative, contenant dans l'ordre du Code de procédure civile, avec des rubriques correspondant aux titres de ce Code, les règles de l'instruction devant les tribunaux administratifs, ministres, préfets, conseils de préfecture, conseil d'Etat, et les règles particulières à l'instruction en matière de conflits, d'élections, d'autorisation de plaider, et de contributions directes, suivi d'un formulaire annoté de tous les actes d'instruction administrative, par Chauveau Adolphe ; 2<sup>e</sup> édition. Paris, Cosse et Marchal ; 2 vol. in-8 : 13 fr.**

L'organisation administrative est nécessairement une machine fort compliquée, dont les nombreux rouages ne peuvent guère marcher sans donner lieu soit à des frottements pénibles, soit même à des accrocs plus ou moins fréquents. Dans les rapports avec le public surtout, l'intérêt privé se croit facilement victime, et si toutes ses réclamations étaient portées devant les tribunaux il en résulterait de continuel procès nuisibles à la marche des affaires ainsi qu'au respect dont l'administration doit être entourée. On a donc pensé convenable d'établir une justice administrative dont les formes sont moins rigoureuses et qui n'a pas une aussi grande publicité. Les préfets, les conseils de préfecture, les ministres, enfin le Conseil d'Etat en constituent les diverses instances, ayant chacune sa juridiction et ses usages. Sans être aussi formaliste que dans la justice civile, la procédure présente cependant des difficultés. Elle résulte d'une foule de décrets, d'arrêtés, d'instructions ministérielles, vrai dédale dans lequel on a beaucoup de peine à trouver ce qu'on cherche. Aussi, l'utilité du travail de M. Chauveau ne pouvait manquer d'être vivement sentie par tous les praticiens, et les suffrages de jurisconsultes éminents en ont constaté le mérite supérieur. C'était une entreprise ardue pour le succès de laquelle il fallait joindre aux connaissances pratiques les vues de la théorie. M. Chauveau s'en est acquitté de la manière la plus satisfaisante, car M. le conseiller d'Etat Vivien lui écrivait : « Votre *Code d'instruction administrative* est celui de vos livres que j'aime le mieux..... c'est celui où vous avez le plus mis du vôtre, et où votre esprit a été le moins détourné par la

jurisprudence et les citations. Le plan est très-ingénieux et suivi avec bonheur,.... l'exposition est claire, les déductions sont logiques.» Un pareil éloge prouve assez la valeur de ce livre, dans lequel sont indiquées avec tact et mesure les réformes que M. Chauveau estime désirables. Du reste, l'auteur a cru devoir conserver autant que possible l'ordre, les divisions du Code de procédure civile, comme étant propres à faire plus facilement saisir l'ensemble et les détails de son plan. L'ouvrage est divisé en cinq livres. Le premier traite de l'instruction *ordinaire*, qui est suivie devant les ministres, les préfets, les conseils de préfecture et le Conseil d'État, dont les attributions embrassent la généralité ou du moins une partie considérable du contentieux administratif.

L'instruction particulière aux tribunaux administratifs exceptionnels, spécialement institués pour connaître d'une seule nature de contestations, fait l'objet du second livre. Le troisième est consacré à l'examen des formes relatives aux voies extraordinaires pour attaquer les décisions. Le quatrième contient les règles générales et particulières sur l'exécution des décisions et actes administratifs. Enfin, dans le cinquième, sont traitées plusieurs matières importantes, sous le titre d'*Instructions diverses*, telles que les *autorisations de plaider*, les *réclamations en matières de contributions directes*, etc. Un formulaire très-complet remplit la moitié du second volume, qui se termine par la table alphabétique des matières, suffisamment développée pour rendre les recherches faciles et promptes.

---

DE L'AMÉLIORATION de l'état des paysans roumains, par C. Boéresco. Paris, Durand; 1 vol. in-8 : 2 fr.

La question du servage offre un problème très-difficile à résoudre, mais dont la solution doit nécessairement précéder toute tentative d'essor ou de progrès national dans une grande partie de l'Europe orientale et septentrionale. Une élite d'hommes éclairés ne suffit pas pour rendre ces contrées dignes d'un régime libre tant que la masse du peuple reste enlacée dans les liens de la servitude. L'émancipation des serfs serait la première mesure indis-

pensable, la seule efficace pour préparer leur affranchissement. Convaincu de cette vérité, M. Boéresco voudrait qu'on s'occupât sans retard d'améliorer l'état des paysans roumains. L'existence de la Roumanie lui semble fort précaire tant qu'elle ne repose que sur le traité de Paris. Des réformes fondamentales sont urgentes pour donner à ce pays une population capable de comprendre les droits et les devoirs du citoyen. Le paysan s'y trouve encore soumis à la dîme, aux corvées, et trop souvent aux caprices des seigneurs dont il cultive le domaine. C'est bien la loi qui règle sa position, mais en ne lui laissant aucune possibilité d'indépendance. Il ne peut devenir propriétaire, et la meilleure part du produit de son travail appartient au maître qui l'emploie. M. Boéresco pense avec raison qu'une pareille dépendance met obstacle au progrès de la société roumaine. Il propose donc de réformer le plus tôt possible ce vieux système si contraire aux idées actuelles. Son projet, sagement conçu, n'accorde pas tout à coup la liberté complète, mais se borne à réprimer les abus, à diminuer les corvées et, pour stimuler le zèle du paysan, lui donne la faculté de s'affranchir tout à fait par son travail. C'est une transition bien ménagée pour éviter les secousses fâcheuses qui résulteraient du passage subit de l'état actuel à l'entière émancipation. D'ailleurs, en procédant ainsi, le gouvernement roumain favoriserait déjà de la manière la plus certaine l'essor du pays, car il ferait cesser les sujétions arbitraires auxquelles est exposé le paysan, lui donnerait le droit de porter son travail là où il peut obtenir la meilleure récompense, et lui permettrait de pouvoir racheter la dîme et les prestations. Comme le dit M. Wolowski, dans une lettre adressée à l'auteur, la mesure la plus importante et la plus féconde consiste à rendre la propriété accessible à tous. Rien ne saurait avoir une influence plus heureuse que le développement de la force morale et de l'épargne, sollicitées ainsi par l'attrait irrésistible du droit à conquérir.

---

ÉTUDES pratiques sur le Code pénal, par A. Blanche, avocat général à la cour de cassation : 1<sup>re</sup> étude ; dispositions préliminaires et articles 1 à 58. Paris, Cosse et Marchal; 1 fort vol. in-8 : 8 fr. 50.

Sous le titre d'*Études*, M. Blanche publie un nouveau commentaire qui, par l'originalité de sa forme, se distingue de tous ceux dont le code pénal avait été jusqu'ici l'objet. Ce n'est ni de la philosophie ni de l'histoire du droit qu'il s'occupe. Son travail a pour but de présenter la théorie du code, telle qu'il la conçoit, mise pour ainsi dire en action par les faits que lui fournit la pratique. Dans l'explication de chaque article, il s'efforce de rendre aussi complètement que possible l'intention qu'avait le législateur, et cite à l'appui des exemples empruntés presque tous à la jurisprudence de la Cour de cassation. C'est en quelque sorte un résumé des principes suivis par ce haut tribunal, dont les décisions sans appel peuvent être en effet regardées comme fixant d'une manière définitive le sens de la loi. Son autorité rencontre bien parfois des adversaires qui la contestent et prétendent interpréter autrement qu'elle. Mais si la discussion doit être libre en théorie, il faut nécessairement avoir dans la pratique une règle déterminée devant laquelle se taisent les opinions discordantes des légistes. Sans doute la Cour de cassation n'est pas infaillible, mais elle renferme dans son sein les plus grandes lumières de la magistrature et présente des garanties d'indépendance qu'on ne trouverait peut-être pas ailleurs. M. Blanche nous semble donc avoir parfaitement raison de prendre ses arrêts pour base de l'interprétation du code. Cela rend d'ailleurs la marche du commentaire plus sûre et les nombreux extraits de jugements qu'il renferme lui donnent un vif intérêt. Les praticiens surtout en apprécieront le mérite, car pour eux la solution consacrée par des antécédents a plus de valeur que d'ingénieuses hypothèses. On peut même dire que, pour le bien de la justice, il serait à désirer que toutes les difficultés légales pussent être ainsi résolues, du moins en ce qui concerne le sens du texte. Le premier volume de M. Blanche contient, outre les dispositions préliminaires, le livre des peines en matière criminelle et en matière correctionnelle. Le



texte du code pénal, qui lui sert de base, est celui de l'édition officielle du 28 avril 1832, mais les articles du code de 1810 modifiés par la loi nouvelle, sont reproduits en notes, et l'auteur mentionne les modifications introduites dans le texte de 1832, par les lois postérieures, en sorte qu'on a l'état actuel de la législation.

---

ÉTUDES SUR LA THÉOCRATIE ou de la confusion du spirituel et du temporel dans l'antiquité et dans les temps modernes, par Eug. Flotard. Paris, V<sup>e</sup> Joubert; 1 vol. in-8 : 5 fr.

Ceci n'est point un livre de circonstance, comme le titre semblerait l'annoncer. L'auteur étudie la question au point de vue historique et cherche à montrer quel fut le rôle de la théocratie dans les annales des différents peuples. Cette forme de gouvernement lui paraît être un stage nécessaire pour arriver à la civilisation. Il la trouve partout à l'origine des sociétés qui marquèrent dans le monde par leur puissance ou leur éclat. Elle seule semble posséder assez de force pour dompter les instincts barbares et détruire les habitudes nomades. Son joug, quelque dur qu'il soit, permet le réveil de l'esprit humain auquel seulement il assigne des bornes très-étroites. Mais celui-ci cherche bientôt à les franchir; une lutte féconde s'engage alors et le progrès s'accomplit en raison même des efforts qu'on fait pour l'étouffer. La théocratie résiste plus ou moins longtemps, jusqu'à ce que sonne l'heure de sa chute, quand l'esprit humain a pris un essor tel qu'il puisse marcher seul, sans autre appui que le sentiment de sa propre responsabilité. M. Flotard la considère comme l'enfance de la civilisation, et par conséquent estime que son maintien au delà du terme voulu ne saurait être qu'un obstacle à la marche du progrès. « Tant que cette éducation du premier âge, » dit-il, « est indispensable aux sociétés, tant qu'elle est volontairement acceptée ou même ardemment sollicitée par les néophytes, son joug n'a rien que de bienfaisant, et sa tutelle, quelque rigoureuse qu'elle soit, soulage les peuples, bien loin de les opprimer. » Mais au bout d'un certain temps l'exagération du principe gouvernemental devient intolérable; un régime bon pour l'enfance ne

convient pas à l'âge viril ; la théocratie doit faire place à d'autres institutions mieux en rapport avec les exigences du développement social. Malheureusement elle n'abdique pas volontiers, et ses efforts pour garder le pouvoir engendrent l'esprit révolutionnaire avec ses fâcheuses conséquences. On cherche en vain à la modifier, à la transformer, il faut la détruire, ce qui n'est possible que par des moyens violents. Ainsi la théocratie remplit un rôle utile dans l'histoire de l'humanité ; son tort est de ne pas savoir battre en retraite quand sa tâche est terminée. Ceux-là donc qui la condamnent d'une manière absolue sont dans l'erreur comme ceux qui la regrettent alors qu'elle ne serait plus qu'un grave embarras. Le point de vue auquel se place M. Flotard nous semble plus vrai, plus digne, soit du philosophe soit de l'historien impartial. Ses *Études* offrent d'ailleurs une lecture fort instructive et pleine d'intérêt.

---

DICIONNAIRE du timbre et de l'enregistrement, en ce qui concerne les actes administratifs et la comptabilité des communes et des établissements publics, par E. Sollier. Amiens, Jeunet; Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-8 : 5 fr.

L'application des lois sur le timbre et l'enregistrement soulève maintes questions assez difficiles à résoudre, surtout pour les personnes qui n'en ont pas l'habitude. Aussi le nombre des erreurs et des oublis, en ce qui concerne les actes administratifs, est-il considérable chaque année. La plupart des hommes appelés aux fonctions communales, pèchent à cet égard par ignorance. Leurs employés ne sont guère mieux au fait. Il importe donc beaucoup d'avoir un livre dans lequel puissent être promptement trouvées les solutions des difficultés qui se présentent. C'est ce que M. Sollier a voulu faire en adoptant, pour la commodité des recherches, la forme alphabétique avec une seule série de numéros ; à chaque mot du dictionnaire se trouvent toutes les questions qui s'y rapportent, et pour celles qui ont été traitées sous une autre rubrique, les renvois sont marqués soigneusement. « En outre, les actes, pièces, etc., ayant plusieurs dénominations

équivalentes, ont été indiqués sous leurs différents titres, avec la citation des décisions y relatives ou la mention précise des articles où ces décisions se trouvent rapportées. Enfin, chacun des mots qui comprennent un trop grand nombre d'articles pour pouvoir être embrassés d'un coup d'œil, est précédé d'un sommaire alphabétique qui fournit le moyen d'avoir aisément et à l'instant même, la réponse à toute question ayant trait à l'objet de ce mot. L'auteur nous paraît avoir atteint d'une manière très-satisfaisante le but d'utilité publique vers lequel tendaient ses efforts. Son travail est substantiel et complet quant au fond, clair et méthodique dans sa forme.

---

### SCIENCES ET ARTS.

TRAITÉ clinique et pratique des fractures chez les enfants, par le D<sup>r</sup> A. Coulon, revu et précédé d'une préface, par le D<sup>r</sup> Marjolin. Paris, F. Savy; 4 vol. in-8.

Il existe fort peu d'ouvrages qui traitent de la chirurgie appliquée aux enfants. Or, dans le jeune âge, les fractures sont assez fréquentes et peuvent offrir un sujet d'étude bien digne d'attention. Le traitement diffère de celui des adultes, soit parce que les organes et les os se trouvent dans d'autres conditions, soit parce qu'il importe surtout de prévenir des cals vicieux, des ankyloses, des tumeurs qui risqueraient d'empêcher le développement du membre atteint, ou même de causer sa perte. C'est de plus un champ d'observations intéressantes où le travail de la nature se laisse quelquefois mieux apercevoir. On y recueille d'ailleurs des faits dont la connaissance ne saurait qu'être avantageuse au praticien. Cette dernière considération a surtout guidé M. Coulon dans son travail. Il se préoccupe essentiellement du point de vue clinique et pratique. Le diagnostic et le traitement sont les deux objets principaux de ses recherches. Laissant de côté l'anatomie pathologique, il s'attache plutôt aux détails qui caractérisent ce que les fractures ont de particulier chez les enfants. Mais son li-

vre expose un grand nombre de cas observés à l'hôpital Sainte-Eugénie, dans le service de M. le D<sup>r</sup> Marjolin, où M. Coulon a passé sa dernière année d'internat. Ce travail, fait avec beaucoup d'intelligence et de soin, fournira de précieuses données aux hommes de l'art. L'auteur paraît, du reste, étranger à l'esprit de système, et s'abstient même de présenter aucune conclusion générale. Il a voulu simplement reproduire de la manière la plus exacte les résultats de sa propre expérience auprès des malades sous la direction d'un maître habile.

---

L'ANNÉE MUSICALE ou revue annuelle des théâtres lyriques et des concerts, des publications relatives à la musique, etc., par Scudo ; 2<sup>me</sup> année. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

En musique, tout comme en littérature, les talents supérieurs et vraiment originaux sont rares. Le niveau a haussé peut-être, car le nombre des compositeurs est beaucoup plus grand que jadis, mais parmi eux ne surgit aucune renommée bien marquante. Verdi compte des imitateurs qui, sans beaucoup d'efforts, suivent ses traces, et les tentatives d'innovation n'aboutissent guère qu'à des chutes déplorables, ou bien à des succès de curiosité tout à fait éphémères. Il y a décadence du goût chez les auteurs plus encore que dans le public. En effet, celui-ci proteste du moins quelquefois contre les prétendus chefs-d'œuvre que la camaraderie veut lui faire accepter. Si de temps en temps il cède, on doit s'en prendre aux réclames des journaux, dont le prestige exerce encore sur lui son empire. Lorsque huit ou dix feuilletonistes, gens qui passent pour connaisseurs, proclament l'excellence d'un opéra, comment voulez-vous que la foule résiste ? Heureusement, la critique rencontre encore de zélés avocats qui ne craignent pas de parler haut et ferme. C'est un mérite que nous apprécions fort, par exemple, chez M. Scudo. Ses jugements peuvent paraître sévères : il ne ménage pas les amours-propres, il exprime son opinion avec franchise ; mais chez lui domine le sentiment de l'art, dégagé de tout intérêt personnel. Ceux-là même qui ne partagent pas sa manière de voir reconnaissent qu'elle re-

pose sur une sérieuse étude soit des œuvres, soit des artistes dont il parle. Aussi l'*Année musicale* remplace-t-elle avantageusement les comptes rendus hebdomadaires ou mensuels que publient maints journaux suspects de partialité. A la fois musicien et littérateur, M. Scudo sait rendre cette revue fort attrayante. Il a de l'esprit, du tact, de la modération, et se montre indulgent pour les efforts consciencieux. Sa verve n'est impitoyable qu'à l'égard de l'outrecuidance ou du charlatanisme. Le bagage musical de 1860 lui paraît en général de médiocre valeur. Un seul opéra, *Pierre de Médicis*, a paru sur la scène, et doit son succès aux décors plutôt qu'à la musique, dont le style, sans être mauvais, manque de force et d'originalité. On peut adresser le même reproche aux opéras comiques, assez nombreux, mais presque tous froids et ternes. Cependant, M. Scudo fait ressortir avec soin les inspirations heureuses qui s'y trouvent. Leur mérite semble rehaussé d'ailleurs à ses yeux par le contraste de certaines nouveautés musicales qu'une jeune école, en tête de laquelle figure M. Offenbach, s'efforce de mettre en vogue. C'est contre ces étranges productions qu'il emploie les armes les plus acérées de la critique, et les véritables artistes ne l'en blâmeront certainement pas. Dans l'appréciation des virtuoses, il distribue avec mesure l'éloge ainsi que le blâme. Le ton de sincérité qui distingue ses articles inspire la confiance, et jamais on n'y rencontre ni préventions fâcheuses ni ridicule engouement.

---

**HYGIÈNE DE LONGÉVITÉ : guérison des migraines, maux d'estomac, maux de nerfs et vapeurs, par le vicomte de Lapasse. Paris, V. Masson et fils; 1 vol. in-12 : 2 fr.**

M. de Lapasse n'est pas docteur-médecin, mais ne ressemble point non plus à ces empiriques dont les recettes guérissent de tous maux par la seule vertu du charlatanisme. Son livre porte l'empreinte d'études sérieuses fondées sur l'observation, et loin d'être hostile aux hommes de l'art, il recommande toujours de les consulter, même pour l'emploi des remèdes indiqués par lui. C'est un véritable amateur, qui fait de la thérapeutique par goût, sans

autre but que de rendre service à l'humanité souffrante. L'opinion assez répandue qu'il vaut mieux supporter certains maux que d'entreprendre leur guérison lui paraît erronée. A ses yeux, toute souffrance provient de quelque désordre organique, et doit disparaître quand on fait cesser ce désordre. Il formule donc plusieurs ordonnances applicables aux différents cas que peuvent présenter soit les migraines, soit les maux de nerfs ou d'estomac. Sa pharmacie remet en usage des ingrédients presque tout à fait abandonnés aujourd'hui, quoiqu'on leur attribuât jadis des vertus merveilleuses. Il pense, avec raison peut-être, que l'empirisme conduit quelquefois à d'utiles découvertes. L'expérience lui sert d'ailleurs de guide, et ses recettes en ont subi l'épreuve avec succès. Enfin, M. de Lapasse n'ayant aucune vue intéressée, livre ses recettes à l'examen des savants, et permet à tous d'en user si cela leur convient. Un pareil procédé, non moins généreux que loyal, nous semble bien fait pour inspirer la confiance. *L'Hygiène de longévité* se composera d'une suite de petits volumes comme celui-ci, dont chacun doit embrasser un groupe de maladies ou de prédispositions malades, si ce n'est identiques, au moins ayant entre elles des affinités. Les médecins y trouveront, dit l'auteur, des méthodes nouvelles de traitement, et les gens du monde « des notions utiles sur la santé et les maladies, des espérances de guérison là où les familles sont livrées aux plus cruelles inquiétudes; des préceptes clairs et faciles pour fortifier les constitutions débiles par des exercices et une alimentation appropriés à chaque tempérament; et par conséquent aussi des détails d'économie domestique descendant jusqu'à des recettes de cuisine et des formules de cosmétiques. »

---

L'ART du briquetier, par F. Challeton de Brughat. Paris, E. Lacroix; 1 vol. et 1 atlas in-8° : 8 fr.

L'art du briquetier date d'une époque très-réculée, car la nécessité s'en fit sentir de bonne heure dans les pays où manquent les pierres et le bois. Aussi trouve-t-on des briques parmi les débris de la plus haute antiquité. Mais c'est dans les temps mo-

dernes seulement que cette fabrication a pris beaucoup d'essor. L'emploi des machines permet plus de précision et rend le travail plus rapide. La connaissance des matières premières et des effets de la cuisson a fait aussi de grands progrès. En Angleterre surtout, depuis que le drainage s'est introduit dans l'agriculture, l'industrie du briquetier a reçu de nombreux perfectionnements. M. Challeton de Brughat expose avec détail tous ces nouveaux procédés, et s'efforce de les mettre à la portée des artisans sur lesquels pèse encore le joug de la routine. Dans ce but, il a réuni tous les éléments qui peuvent les aider dans la fabrication des diverses poteries pour la construction; il leur met sous les yeux les machines, appareils et outils qui ont été proposés pour diminuer le prix de fabrication, examine les meilleurs modes de cuisson, donne les dessins des fours les plus avantageux, indique le prix de chaque machine et le prix de revient des produits, réunit en un mot tous les documents propres à donner une idée très-exacte de cette branche d'industrie, si importante aujourd'hui. Ce travail, clair, concis, accompagné d'un atlas de 32 planches fort bien exécutées, rendra certainement de précieux services en popularisant les notions scientifiques les plus nécessaires à l'art du briquetier.

---

DE LA TUBERCULOSE, sous le double point de vue de sa nature et de sa prophylaxie, par le docteur L. Perroud de Lyon. Paris, F. Savy, 1864; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été écrit en réponse à cette question : *Prophylaxie de la tuberculose*, proposée au concours pour 1860, par la Société de médecine de Bordeaux. L'auteur dont le mémoire a été couronné est M. Louis Perroud, chef de clinique médicale à l'école de médecine et de pharmacie de Lyon.

Les matériaux propres à constater l'histoire de la tuberculose sont, pour ainsi dire, innombrables, d'une valeur médiocre, et disséminés dans une telle quantité de revues, journaux ou traités anglais, français, allemands, américains, espagnols ou italiens, que vouloir les coordonner et faire un choix pour en constituer

une monographie spéciale, pouvait paraître une entreprise téméraire. Nous ne dirons pas que M. Perroud, qui a eu cette heureuse témérité, ne laisse plus rien à faire à ses successeurs. Loin de là. L'auteur reconnaît lui-même combien il y a encore à faire lorsqu'il laisse échapper ces paroles, qui constituent un aveu, hélas, trop vrai. « Lorsque la nature du tubercule sera parfaitement connue, seulement alors on pourra lui imposer un nom définitif; seulement alors aussi on aura découvert les principales indications prophylactiques et thérapeutiques, celles qui se tirent de la pathogénie. »

Malheureusement il n'est pas toujours possible de lutter contre le torrent qui vous entraîne fatalement. Aujourd'hui le positivisme est dans toutes les sciences et en médecine aussi. L'introduction ou plutôt l'application du microscope à l'étude de la lésion, a fait oublier tous les principes philosophiques : on ne se préoccupe plus des causes et si quelques âmes signalent le danger, elles ne savent s'en préserver. Ainsi arrive à M. Perroud : bien que son travail sur l'anatomie pathologique du tubercule, soit un travail complet, consciencieux, nous ne saisissons pas le rapport qu'il y a entre la connaissance anatomique du tubercule et de sa prophylaxie. Au contraire, nous devons signaler que, lorsque l'auteur a voulu conclure de la structure du tubercule à l'application de tel ou tel remède, l'huile de foie de morue par exemple, il n'a jamais osé formuler une conclusion. Aussi le rapporteur de la commission, M. Sarramea, ne craignait pas, tout en rendant une éclatante justice aux mérites de l'ouvrage couronné, de signaler cette tendance de l'auteur « d'accorder trop d'importance aux révélations du microscope et du creuset. » Si nous sommes ici d'accord avec M. Sarramea, nous lui dirons franchement que nous avons vainement cherché, dans l'ouvrage que nous analysons, ces grandes idées, ces grands principes de vitalisme. Il n'y est question de *forces vitales* de *dynamisme* que par hasard ; ces mots ont pour ainsi dire l'air de se cacher, et nous ferons même à l'auteur le reproche d'avoir de préférence tendu la main à l'école organicienne au détriment de sa bonne voisine, l'école de Montpellier. Telles sont les petites chicanes que nous avons cru pouvoir nous permettre. Les quelques défauts que nous venons de signaler sont imputables aux tendances matérialistes de l'époque. Il n'en est



pas de même des qualités de l'ouvrage qui appartiennent en propre à M. Perroud : Exposition claire et précise, considérations nouvelles et judicieuses, applications thérapeutiques ingénieuses et nullement chimériques : et surtout une direction hygiénique soit publique soit privée qui constitue la partie la plus remarquable de ce livre, destiné à prendre place parmi les meilleurs de l'époque.

Nous ne pouvons que remercier M. Perroud d'avoir fait un appel à la sollicitude du gouvernement. Il est à désirer que les populations soient éclairées sur leurs vrais intérêts et que l'hygiène publique occupe une plus large part dans nos modernes institutions.

L. S.

## VARIÉTÉS

MISCELLANÉES : *Guide de l'étranger à Besançon et en Franche-Comté*, accompagné d'une carte du siège d'Alésia, par A. Delacroix et A. Castan. Besançon, Bulle; 1 vol. in-12 : 2 fr. 50 c. — Description intéressante d'une contrée assez riche en curiosités naturelles, en monuments religieux ou autres, en souvenirs historiques, et remarquable aussi par son essor industriel. La Séquanie, dont Besançon se trouve occuper aujourd'hui le centre, était l'un des points les plus importants de l'ancienne Gaule, surtout pour la guerre. On y trouve maints champs de bataille célèbres, entre autres celui d'Alésia, sur l'emplacement duquel se sont élevées des discussions récentes. Les auteurs du *Guide* adoptent l'opinion favorable à la Franche-Comté, quoiqu'elle ait soulevé beaucoup de contradictions. Mais si la question peut paraître encore douteuse, on ne regrettera pas qu'elle leur ait suggéré l'idée d'exposer en détail tout ce qui concerne l'état militaire de la Gaule romaine et d'y joindre le récit de quelques batailles mémorables. Après cet aperçu historique vient une notice fort étendue sur la ville de Besançon, puis la seconde partie du volume renferme le personnel administratif et les adresses du commerce.

— *Essais dramatiques* du petit séminaire de Servières, publiés par l'abbé J. Verniolles. Paris, E. Giraud; 4 vol. in-12 : 2 fr. 50 c. — Ces essais ont été composés par les élèves de la maison de Ser-

vières sous la direction de leur professeur. Ce sont de petits drames esquissés d'après des modèles choisis dans les différentes littératures, et destinés à être aussi représentés par les mêmes élèves. On y trouvera sans doute peu de mérite littéraire, mais de semblables exercices peuvent certainement offrir des avantages, soit pour occuper l'imagination des jeunes gens, soit pour développer chez eux le goût des jouissances intellectuelles. M. l'abbé Verniolles regarde ces tentatives d'écoliers comme un excellent moyen d'émulation qui devrait être introduit dans tous les pensionnats et les collèges.

— *La tribune sacrée*, écho du monde catholique, 16<sup>me</sup> année. Paris, rue Neuve des Petits-Champs, 62, in-8°; un cahier de six feuilles chaque mois. Prix par an : 15 fr. Recueil périodique dans lequel sont publiés les sermons des principaux prédicateurs catholiques de notre temps, ainsi que les discours les plus remarquables qui traitent de sujets analogues. Il présente donc un intérêt littéraire assez général, et peut en même temps fournir des lectures édifiantes aux fidèles de l'Eglise romaine.

— *Une lacune énorme* à combler dans la législation française. Paris, Dentu; broch. in-8° : 1 fr. Cette lacune énorme, c'est, suivant l'auteur, une réforme complète de la législation relative aux aliénés. Il estime que la reclusion est le plus grand obstacle au succès du traitement; la loi ne devrait donc pas permettre qu'on enferme les fous, ou du moins réserver cette mesure pour des cas tout à fait exceptionnels. L'idée nous semble assez originale, et son développement ne l'est pas moins. L'auteur dépense beaucoup d'esprit au service d'une thèse paradoxale. Mais il oublie pourtant de nous dire comment on s'y prendrait pour guérir les fous sans moyen de contrainte ni maisons de santé.

— *De l'alcoolisme moderne*, étude sociale sur le poison à la mode en France, par le docteur F. Issartier. Paris, L. Leclerc. Broch. in-8° : 1 fr. — Il paraît que l'alcoolisme fait des progrès déplorables en France; les buveurs d'absinthe s'y multiplient, et la statistique peut déjà constater l'effet du poison sur le développement soit physique, soit intellectuel de la population. C'est fort triste de voir un semblable fléau étendre ses ravages dans toutes les classes de la société. M. le docteur Issartier le considère avec raison comme la plus active cause de décadence qui puisse menacer un peuple. Il s'adresse donc à tous les hommes de cœur, et les conjure d'unir leurs efforts pour combattre cet ennemi, ce brigand déguisé qui pénètre chez vous gracieusement, vous séduit par ses agréments, et tôt ou tard vous vole la raison, la santé et la vie.

— *L'accord de la Bible et des sciences*, éclairant certains faits obscurs, par E. Marey-Monge. Paris, Mallet-Bachelier. Broch. in-8°. M. Marey-Monge veut retrouver jusque dans les découvertes les plus modernes de la science l'exacte confirmation des données que renferme le récit de Moïse. Cette tentative est exécutée d'une manière fort ingénieuse, et répandrait en effet beaucoup de clarté

sur la Genèse. Mais elle a besoin d'abord d'être examinée, soit par les théologiens au point de vue du texte, soit par les savants pour ce qui concerne la suite des phénomènes de la création. Du reste, le travail de l'auteur se distingue de la plupart de ceux du même genre qui l'ont précédé par le soin avec lequel il cherche à mettre d'accord la Bible et la science sans rien sacrifier ni de l'une ni de l'autre.

---

Sous presse pour paraître en Novembre :

## CHRESTOMATHIE

DU

### VIEUX FRANÇAIS

précédée d'une grammaire et d'un lexique

PAR

CHARLES MONNARD

Professeur à l'Université de Bonn.

3 parties in-8° : 12 francs.

SEPTEMBRE 1861.

---

---

## REVUE CRITIQUE

DES

## LIVRES NOUVEAUX

---

### LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

LA FÉODALITÉ et l'Église, par F. Laurent. Bruxelles, Lacroix, Verbœckhoeven et C<sup>ie</sup>; Paris, Jung-Treuttel; 1 fort vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

On a beaucoup écrit pour et contre le moyen âge, mais presque toujours avec passion. Cette période, historique semble destinée à servir d'arène aux joutes de l'esprit de parti. Les uns l'exaltent comme l'idéal du développement poétique et religieux de l'humanité, les autres n'y voient au contraire que barbarie, oppression et servitude. Entre ces deux extrêmes, l'historien philosophe doit frayer sa route en s'affranchissant des préjugés de tous genres qui dominent la foule. C'est la tâche difficile que M. Laurent n'a pas craint d'entreprendre. Il part du principe que nulle institution n'est immuable, et que celle qui nous semble aujourd'hui la plus mauvaise, a pu dans son temps être opportune, avantageuse, excellente même. Prétendre juger le moyen âge d'après les idées du XIX<sup>e</sup> siècle, serait en effet un monstrueux anachronisme. Le point de vue change avec les époques, et pour apprécier convenablement un régime, il faut tenir compte surtout de sa valeur relative dans le système général dont il faisait partie. La féodalité, quoi qu'on en ait dit, ne fut pas un fléau pour la société barbare. En développant l'individualisme, elle contribua d'une manière efficace à relever l'homme de l'ավիissement où l'avait jeté l'empire romain. Les caractères, longtemps asservis sous le joug du despo-

tisme, reprirent leur libre essor, et si ce fut aux dépens des plus faibles, avec l'esprit d'indépendance se réveilla pourtant aussi le sentiment de la responsabilité. Il y eut des inspirations nobles et généreuses dans la chevalerie, dont le but était d'élever une barrière contre les abus de la force, d'adoucir les mœurs, de répandre et de protéger les notions de justice, de loyauté, de dévouement. Malgré ses abus, elle rendit des services à la cause de la civilisation, en contre-balançant l'influence trop exclusive du clergé. Les volontés individuelles se développèrent avec beaucoup d'énergie, et ce mouvement fut en somme favorable à la formation du caractère national. Chaque peuple put suivre ses instincts naturels, en sorte que l'unité factice, créée par l'empire, fit place à de nombreux États dont les institutions diverses répondaient mieux aux besoins des populations. C'était l'enfantement du monde moderne, accompagné sans doute de misères et de souffrances, mais où germèrent plus tard les semences de la liberté. Du sein de ce chaos surgirent des éléments d'ordre et de progrès que l'antiquité n'avait pas connus. M. Laurent en esquisse un tableau très-remarquable dans lequel il a su faire, avec tact et mesure, la part du mal comme celle du bien. L'Église et la féodalité lui paraissent avoir d'abord produit d'excellents résultats. Leur action combinée parvint à vaincre la barbarie des races germaniques en même temps qu'à régénérer les débris de l'empire romain. L'œuvre fut lente, pénible; elles ne purent même que la commencer; mais grâce à leurs efforts, la renaissance, puis la réforme, trouvèrent le sol prêt pour une culture vigoureuse et féconde. Considéré comme époque transitoire, le moyen âge tient dignement sa place dans les annales de l'humanité. Ce n'est assurément pas une période regrettable, l'esprit de parti seul peut en rêver le retour; mais on doit reconnaître qu'elle était nécessaire en son temps. Le pouvoir ecclésiastique et le régime féodal ont eu leur action bienfaisante jusqu'au moment où les abus dont ils étaient la source provoquèrent un nouveau pas en avant et firent triompher d'autres principes auxquels appartenait l'avenir. On trouvera dans le livre de M. Laurent d'éloquentes pages sur cette transformation successive de la société. Ce n'est pas du style déclamatoire; l'auteur a su condenser habilement une foule d'aperçus neufs, ingénieux, piquants, qui répandent la lumière sur l'histoire du moyen

âge et nous paraissent bien propres à combattre les vues étroites ou les préventions fâcheuses si répandues dans le public. Ce travail est très-remarquable en outre par l'étendue des recherches auxquelles il a donné lieu. M. Laurent puise aux sources et cite avec soin les auteurs consultés par lui.

---

MÉMOIRES de M<sup>me</sup> Elliott sur la Révolution française, traduits de l'anglais par le comte de Baillon, avec une appréciation critique par Sainte-Beuve. Paris, Michel Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M<sup>me</sup> Elliott, après avoir été la maîtresse du prince-régent d'Angleterre, devint celle du duc d'Orléans. C'était une de ces femmes comme il y en eut tant dans le siècle dernier, célèbres par leur galanterie et jouant un certain rôle à la cour. Mais elle n'offre point le cachet de dévergondage qui caractérise l'époque de la régence et les dernières années du règne de Louis XV. Les grâces de son esprit, ainsi qu'une certaine délicatesse de sentiments, la rattachent plutôt au siècle de Louis XIV. Son cœur se montre noble et dévoué, ses opinions royalistes ont le mérite de la franchise la plus courageuse, et M. Sainte-Beuve nous paraît peu juste à son égard, lorsqu'il dit : « Ne lui demandez pas d'être raisonnable, elle est passionnée. » M<sup>me</sup> Elliott exprime avec vivacité l'horreur que lui causent les excès révolutionnaires ; mais rien de plus naturel de la part d'une femme qui se trouve mêlée à ces scènes sanglantes, et risque d'en être elle-même victime. La révolution ne peut paraître belle qu'à ceux qui, l'ayant vue de loin, la jugent seulement d'après ses résultats généraux. Le spectacle des massacres et de la guillotine en permanence, devait produire un tout autre effet. M<sup>me</sup> Elliott, malgré ses anciennes relations avec le duc d'Orléans, comprit, dès les premières émeutes de 1789, sur quelle pente dangereuse on allait s'engager. Elle usa d'abord de son influence pour essayer de retenir le prince que son entourage poussait à se faire le chef du mouvement. On ne saurait l'en blâmer, d'autant moins qu'ensuite les tergiversations de ce prince ne la

font nullement dévier du respect et de l'affection qu'elle a voués à la famille royale. D'ailleurs, M<sup>me</sup> Elliott n'aborde pas la discussion des principes ; elle se borne à raconter ses impressions, et le fait en général d'une manière aussi simple que bien sentie. Les procédés révolutionnaires la révoltent, parce qu'ils foulaient aux pieds toutes les notions de justice, et violaient sans scrupule aucun les garanties légales devant lesquelles avait plus d'une fois reculé le despotisme monarchique. Entre les visites domiciliaires et l'échafaud, il restait peu de temps pour admirer les bienfaits d'un régime sous lequel on voyait sa vie menacée chaque jour. M<sup>me</sup> Elliott eut beaucoup à souffrir durant cette période, car, s'oubliant elle-même pour sauver ses amis, elle devenait toujours plus suspecte. Son livre renferme une foule de ces détails intimes qui complètent l'histoire et dont la connaissance est précieuse pour faire comprendre l'espèce de terreur que la révolution inspirait plus ou moins aux honnêtes gens de tous les partis.

---

L'ANNÉE HISTORIQUE ou revue annuelle des questions et des événements politiques de la France, de l'Europe et des principaux États du monde, par J. Zeller ; 2<sup>e</sup> année. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. — L'ANNÉE LITTÉRAIRE et dramatique, par G. Vapereau ; 3<sup>e</sup> année. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Le volume de M. Zeller renferme l'histoire de l'année 1860, écrite dans un esprit sagement libéral. M. Zeller a su mettre à profit les critiques auxquelles avait donné lieu le premier volume de son recueil. Tout en ne dissimulant ni ses principes ni ses sympathies, il montre une impartialité plus réelle, et saisit mieux le point de vue national de chaque peuple. Les événements sont présentés, autant que possible, d'après des pièces officielles. C'est le résumé succinct des faits sans autre commentaire que les explications indispensables pour en bien marquer l'enchaînement. L'auteur ne se laisse point trop dominer par les idées françaises. Il en use avec modération et reconnaît que les Allemands, les Anglais, les Suis-

ses, etc., peuvent n'avoir pas tout à fait tort de suivre une politique différente. On approuvera cette retenue en présence de l'incertitude qui règne dans l'état actuel de l'Europe. Maintes questions épineuses sont soulevées, des problèmes en apparence insolubles surgissent à chaque pas, et nul ne peut prévoir quel dénouement l'avenir nous réserve. Jamais le monde n'offrit une situation plus compliquée. La paix semble être le premier besoin de notre époque, et cependant partout on se prépare à la guerre. Sans doute la porte est ouverte à toutes les hypothèses, mais quelle valeur peuvent avoir celles-ci quand on ignore les projets qui s'élaborent dans la diplomatie. Mieux vaut donc s'en abstenir. De pareils débats conviennent aux journaux et ne seraient pas à leur place dans un annuaire dont le but est de fournir des renseignements positifs.

— Pour la littérature, c'est différent. L'analyse de ses productions sans examen critique n'aurait aucune valeur ; on préférerait alors un simple catalogue par ordre de matières. Mais l'obligation d'apprécier en quelques lignes des ouvrages non moins variés que nombreux, rend cette tâche très-difficile. Dans l'impossibilité de passer tout en revue, on doit choisir, et dès lors s'attendre à faire beaucoup de mécontents. Aux plaintes de ceux dont on attaque les idées ou le style, s'ajoute la mauvaise humeur des dédaignés. L'auteur pêche nécessairement à la fois par omission et par intention. Aussi M. Vapereau s'est-il vu fort vivement attaqué. L'indulgence extrême de ses jugements n'a pu lui servir d'excuse aux yeux des uns ni des autres. Tel auteur, qui sans doute eût trouvé très-mauvais de ne pas être inscrit dans l'*Année littéraire*, éclate en reproches amers parce que ses œuvres y sont l'objet de quelques critiques. Cela nous surprend peu : les amours-propres littéraires ont des exigences devant lesquelles échouerait le plus habile diplomate. Il faut en prendre son parti d'avance, et se résigner à subir leur courroux. Seulement on doit s'efforcer de rendre égale justice à tous, autant que possible. Si l'aristarque se montre sévère pour un seul, tandis qu'il ménage évidemment les autres, son impartialité paraîtra douteuse. Une critique isolée au milieu d'éloges plus ou moins complaisants, revêt le caractère de la prévention, quelle que soit du reste sa justesse. Le contraste en exagère la portée, et donne à l'auteur ainsi privi-



légié, le droit de se plaindre. Dans une revue annuelle de ce genre, le ton général détermine en quelque sorte la valeur des appréciations particulières. C'est ce qu'il importe de ne pas perdre de vue. En s'appliquant à faire toujours davantage de la critique franche et courageuse, quoique modérée, M. Vapereau soulèvera sans doute bien des colères, mais il assiera sur de solides bases l'autorité de son recueil, qui peut rendre d'éminents services aux lettres. Favoriser l'essor intellectuel, en suivre la marche avec une sollicitude éclairée et garantir le goût public des pièges que lui tendent trop souvent les intérêts mercantiles : voilà, selon nous, l'importante mission que l'*Année littéraire* est appelée à remplir.

---

PAUVRE MATHIEU, suivi de la LIGNE ET LA COULEUR, histoires d'atelier par A. de Bernard. Paris, Yung-Treuttel ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Le pauvre Mathieu est un peintre, brave garçon, rangé, travailleur, mais fort laid. Il aime la jolie Marie, fille d'un employé au ministère de l'intérieur ; il a pour rival un confrère en peinture, le beau Valdroche, assez mauvais sujet. Les deux artistes, après s'être battus à coups de poing, se réconcilient. On convient que chacun d'eux fera le portrait de la jeune fille, et qu'elle-même décidera qui des deux a le mieux réussi. Mathieu fait une peinture fine et soignée ; Valdroche, une ébauche mal dessinée, mais où il y a de la vie et du mouvement. Marie doit couronner le vainqueur en posant un bouton de rose sur le meilleur des deux portraits. Conseillée par son ami d'enfance, l'aimable et jeune comte Alfred de Chaleilles, elle donne le prix à tous deux.

Cependant, si Marie a pu couronner deux peintures, elle ne peut épouser qu'un peintre. Son père protège Valdroche ; sa mère préfère Mathieu et la décide à l'accepter pour fiancé. Elle n'obéit pas avec grand plaisir, car elle aime le comte de Chaleilles. Celui-ci, dès qu'elle a été promise à Mathieu, s'est aperçu qu'il l'aimait d'amour et non de simple amitié. Mathieu devine leur secret ; il se sacrifie et renonce à la main de Marie.

Dans *la Ligne et la couleur*, nous retrouvons des peintres. M. Guerville est un élève et un admirateur fanatique de David ; son neveu, Paul Dubiez, est enthousiaste des Flamands. Il pousse cet enthousiasme au point d'épouser, bien qu'il soit aimé de sa cousine, une femme de quarante ans, uniquement parce qu'elle possède une belle galerie de tableaux de l'école de Rembrandt. Pour augmenter la collection, il fait de larges brèches à la fortune de sa femme. Celle-ci le trouve mauvais : de là, querelles, voies de fait. Paul s'enfuit en Angleterre. Au bout de deux ans, il apprend qu'il est veuf. A cette bonne nouvelle, il retourne en France. Son oncle, tout en continuant à exalter *la ligne*, s'est montré excellent coloriste dans un portrait qu'il a fait de sa fille Pauline, la cousine en question, et il donne à Paul Dubiez le portrait et l'original.

Qui donc a dit que la critique est aisée, j'entends la critique à la fois consciencieuse et bienveillante ? Elle n'est aisée que dans le cas où il s'agit de ces belles œuvres, marquées au sceau du talent, où l'on peut se livrer au plaisir si doux d'admirer, ou bien encore, quand il s'agit de ces compositions décidément mauvaises, présentées au lecteur avec la confiance du hibou de la Fontaine, et qui réclament une exécution vengeresse.

Mais, à notre époque, il est une classe d'ouvrages excessivement nombreux, formant la grande majorité de ce qui se publie, et qui ne sont, pour ainsi dire, ni bons ni mauvais. Les phrases en sont bien tournées ; il y a du trait, de la verve ; ils ne sont pas absolument dépourvus d'intérêt et d'agrément. Pourtant ils ne vous mettent pas sous le charme ; ils ne vous laissent pas grande impression, et, quand on les a lus, on se demande si réellement le besoin de ce livre se faisait généralement sentir.

Les *Histoires d'atelier* nous paraissent un peu appartenir à cette classe. Nous trouvons que ces nouvelles ressemblent trop à des vaudevilles où l'on cherche l'effet plus que la vraisemblance et la vérité. Nous ne pouvons nous prononcer sur le mérite des dissertations techniques qui y sont intercalées. Mais il est une louange que nous donnons à ce livre sans réserve et de grand cœur ; les sentiments y sont honnêtes, et la bienséance et les mœurs y sont constamment respectées.

W. G.

LÉGENDES d'une âme triste, par D. José Güell y Renté. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. — ROMANS IRLANDAIS, scènes de la vie champêtre, par W. Carleton, trad. par L. de Wailly. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-12 : 3 fr. — RÉCITS de la vie réelle, par Claude-Vignon. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-12 : 3 fr. — WILHELM MEISTER de Goethe, traduction nouvelle par Th. Gautier fils. Paris, Charpentier; 2 vol. in-12 : 7 fr.

Il faut avouer que M. José Güell y Renté a fait choix d'un singulier titre : *Légendes d'une âme triste*; cela n'est guère attrayant, et semble promettre tout autre chose qu'une lecture récréative. Bien des gens se laisseront rebuter par cette mélancolique enseignement, craignant de trouver sous la couverture les lamentations d'un poète incompris ou d'un amant sans espoir. Ils auraient tort cependant de s'arrêter au titre; nous les engageons plutôt à faire comme nous, à lire du moins *Ottilia*, le premier des deux récits que renferme le volume. Ils y trouveront une histoire assez lugubre, c'est vrai, mais qui ne manque pas d'intérêt. La forme est originale. Dès le début, l'auteur introduit trois groupes, qu'il rencontre aux bains de mer, à Dieppe. Ce sont un pêcheur du pays et sa fille Ottilia, un prince russe avec sa femme et ses enfants, puis une coquette espagnole entourée d'adorateurs. Ces personnages si disparates fournissent les éléments d'une intrigue qui n'a rien de trop forcé. La pauvre Ottilia s'est laissée prendre aux séductions du prince russe, qui se présentait comme un malheureux exilé sans famille et sans fortune. Elle l'aime passionnément; aussi, quand elle découvre qu'il est marié, son désespoir éclate. L'Espagnole, qui est sa rivale, instruit le pêcheur des rapports de la jeune fille avec son amant, et par cette vengeance provoque une catastrophe terrible. La trame est ourdie avec habileté; l'action, quoique très-compiquée, marche sans effort; les caractères sont bien dessinés. Si la tristesse domine d'un bout à l'autre, la vérité des détails et le charme du style offrent certainement de quoi captiver les lecteurs qui ne redoutent pas le genre dramatique.

— Les *Romans irlandais* sont de petites esquisses populaires

fortement empreintes du cachet local. On y trouve les superstitions, les mœurs et les usages de l'Irlande peints avec beaucoup de naturel, trop peut-être même, pour plaire à des étrangers. L'auteur semble viser surtout au mérite d'une reproduction parfaitement exacte. Il photographie, pour ainsi dire, les scènes qui se présentent à lui, et ne se met guère en frais d'imagination. Or, cette série de figures qui, dans leur originalité, se ressemblent toutes, finit par devenir un peu monotone. L'intérêt fait défaut, d'autant plus qu'on a souvent de la peine à bien saisir le sens des idiotismes employés par les habitants de la verte Erin. Un pareil livre ne saurait être dignement apprécié que par ceux qui connaissent déjà l'Irlande. Il était d'ailleurs très-difficile à traduire, et M. L. de Wailly, quoique fort expert, a plus d'une fois échoué devant des locutions inintelligibles pour quiconque n'a pas vécu dans le pays. Carleton est un écrivain remarquable, dont le talent peut se comparer à celui du poète Burns. Ses contes répandent sur l'état de l'Irlande plus de lumière que maints gros livres, et peuvent fournir à cet égard un curieux sujet d'étude.

— Quant à M. Claude Vignon, il retrace quelques scènes empruntées au cours ordinaire de la vie. C'est une mine féconde, sans doute, mais tellement exploitée qu'elle commence à s'épuiser, ou du moins ses produits de quelque valeur deviennent rares. Les écrivains s'adonnent volontiers à ce genre de compositions légères qui demande beaucoup moins d'étude et de travail que le roman. Ils en abusent même, et leurs croquis sont trop souvent d'une médiocrité déplorable. On peut donc s'estimer heureux lorsque, dans le nombre des nouvelles, des scènes ou fantaisies de toutes sortes qui maintenant abondent, on en rencontre quelques-unes empreintes du cachet de la pensée et de l'observation. A cet égard, M. Vignon mérite d'être distingué de la foule. Il montre du naturel, du tact, du goût, et plusieurs de ses récits seront lus avec plaisir. Mais dans l'intérêt de son talent, nous lui conseillons de ne pas se laisser entraîner par le courant de la décadence littéraire.

— Quelle distance entre les bluettes auxquelles nos auteurs consacrent aujourd'hui leur plume et le roman de Goëthe. *Wilhelm Meister* est cependant bien loin encore de la perfection. Cette œuvre inachevée manque de mesure, d'ordre et de symétrie. Elle

a plutôt le caractère des mémoires que celui du roman. Le héros forme l'unique lien qui rattache ensemble les nombreux épisodes; mais que de puissance, que d'invention, et combien de variété dans les personnages qui nous font voir le cœur humain sous tant d'aspects divers. On y reconnaît jusque dans les moindres détails la touche d'un talent vigoureux, d'un esprit vraiment observateur. Si l'action manque d'unité, l'abondance des idées rachète bien ce défaut. Dans la traduction nouvelle, M. Gautier a serré le texte de plus près, sans nuire cependant à l'élégance du style. C'est un bon travail qui dénote chez son auteur des qualités estimables, et dans lequel on relira volontiers le roman de Goethe.

---

SOUVENIRS et aventures d'un volontaire garibaldien, par Cl. Caraguel. Paris, Librairie Nouvelle; 1 vol. in-12: 2 fr. — A TRAVERS L'AMÉRIQUE, par J. Frœbel, trad. de l'all. par E. Tandal. Paris, Jung-Treuttel; 3 vol. in-12: 10 fr. 50 c.

Voici deux livres qui, bien différents soit par le fond, soit par la forme, ont ceci de commun que l'un et l'autre sont des produits de la vie révolutionnaire dont ils marquent deux phases. Le premier en représente la jeunesse, le second l'âge mûr. Fort souvent il arrive que l'amour de la liberté se confond d'abord avec le goût des aventures, le besoin de mouvement, l'essor de certains instincts que la civilisation ne supporte guère. On se range sous le drapeau de la révolte sans trop comprendre pourquoi. L'enthousiasme enivre les cœurs chaleureux qui ne demandent qu'à se jeter dans la mêlée. C'est à cette classe qu'appartient le volontaire dont M. Caraguel a rédigé les souvenirs. Fasciné par le renom du héros italien, il voulut absolument faire partie de son expédition en Sicile. L'unité de l'Italie l'intéressait assez peu, beaucoup moins surtout que les chances et les émotions de la vie militaire. Il s'enrôle donc en amateur, sans aucune vue d'intérêt ou d'ambition, mais bien décidé à ne pas subir non plus le joug de la discipline. Son récit prouve que, sur ce dernier point, Garibaldi et ses lieutenants usaient d'une grande indulgence. Notre volontaire,

séparé de sa compagnie dès le débarquement, fit presque toute la campagne sans parvenir à la rejoindre, ce qui ne l'empêcha point de jouer un rôle actif dans plusieurs des nombreuses escarmouches qui tinrent lieu de batailles. Il esquisse le côté pittoresque de cette guerre de partisans, et les détails qu'il donne en caractérisent assez bien la véritable portée. On voit clairement qu'une résistance sérieuse aurait fort embarrassé les garibaldiens. Mais la ferveur du jeune aventurier n'en est pas moins exaltée jusqu'au bout par le succès. Il semble prêt à recommencer quand l'occasion se présentera, tandis que M. Frœbel nous offre plutôt le type du révolutionnaire mûri par l'expérience. A la suite des événements de 1848, auxquels il avait pris une part active, M. Frœbel quitta l'Europe et se rendit en Amérique dans le but d'y chercher une occupation plus positive que la politique dont il était las. On comprend sans peine que le triste résultat des tentatives faites pour rendre vie à l'empire d'Allemagne devait avoir singulièrement refroidi son ardeur. Désillusionné par ce fiasco complet des théories allemandes, il voulut se faire fabricant de savon aux Etats-Unis. C'était en effet un moyen de rompre avec le monde intellectuel et ses déceptions. Mais l'activité de la pensée ne se laisse pas enchaîner ainsi; seulement elle change de but et prend son essor dans une direction différente. L'étude et l'observation lui deviennent d'autant plus précieuses qu'elle doit abandonner le domaine de la rêverie. M. Frœbel trouva bientôt le rôle qui lui convenait, celui de voyageur, et parcourut l'Amérique d'un bout à l'autre, en notant maintes remarques ingénieuses sur les institutions, les mœurs, les préjugés des habitants du nouveau monde. Devant le spectacle de la liberté mise en pratique, ses idées se modifièrent; il fut frappé des défauts de l'esprit allemand toujours à la poursuite de l'idée sans souci de l'application. Rien de plus instructif à cet égard que certains passages de son livre, dans lesquels il expose les faits en face des théories radicales, et montre l'impuissance de celles-ci. Ses jugements portent du reste le cachet d'une impartialité très-grande. On voit que, laissant de côté toute vue systématique, il n'aspire qu'à retracer le tableau le plus exact possible des hommes et des choses. C'est un observateur habile, qui sait promptement les détails essentiels, et les présente avec originalité. Ses excursions en Californie, dans les steppes de l'Amérique centrale et chez diverses

peuplades sauvages, offrent une foule de détails du plus vif intérêt. Il montre d'ailleurs beaucoup de sagacité dans ses appréciations, car on y trouve indiquées très-nettement les causes qui devaient amener la rupture de l'union et les conséquences probables de cette rupture. M. Frœbel est un de ces voyageurs qu'on ne se lasse point de suivre, parce qu'ils savent profiter des moindres incidents pour mettre en relief les traits caractéristiques du pays, sans digressions pédantes, ni descriptions prétentieuses.

---

LE CHASSEUR de panthères, par E. Capendu. Paris, Hachette et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LES FEMMES et les mœurs de l'Algérie, par B. Gastineau. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr. — NI OTHELLO ni Sganarelle, esquisse psychologique, par E. Dumont. Paris, Librairie Nouvelle; 1 vol. in-12 : 2 fr.

Le roman de M. Capendu ne répond pas précisément à son titre; la chasse de la panthère n'en est qu'un épisode; l'objet principal est plutôt de peindre les massacres de Syrie et d'intéresser les lecteurs à la cause des Maronites. Une intrigue habilement conduite se mêle aux détails de ce terrible drame; elle ne manque ni d'intérêt ni de péripéties émouvantes. Les personnages sont esquissés avec vigueur et la partie descriptive porte le cachet oriental bien marqué. Mais il est facile de s'apercevoir que le but du livre est politique plutôt que littéraire. L'auteur s'applique évidemment à présenter les Anglais sous le jour le plus fâcheux. Il exagère leur égoïsme jusqu'à la cruauté, les accuse d'entretenir le fanatisme des Druses et ne craint pas de leur attribuer les plus abominables calculs, tandis qu'il exalte sans cesse le caractère chevaleresque et les nobles vertus des Français. Ce contraste, mis en relief avec tant d'insistance, donne au roman quelque chose de la nature du pamphlet. On dirait que l'imagination s'est enrôlée au service de l'esprit de parti et prodigue ses vives couleurs pour attiser le feu des haines nationales. La forme dont M. Capendu revêt sa polémique n'inspirera du reste pas beaucoup de confiance à quiconque sait se tenir en garde contre les entraînements

de la passion, mais nous craignons qu'elle puisse produire un effet déplorable sur la masse du public. Si les faits sont exacts, pourquoi ne pas en faire simplement le récit ?

— M. Gastineau mérite un peu le même reproche, quoique son intention soit tout autre. Il veut peindre les mœurs algériennes, montrer que sur les côtes d'Afrique la vie a beaucoup de charme, et qu'on s'effraie à tort des prétendus périls auxquels l'Européen s'y trouve exposé. Son désir est d'encourager ainsi la colonisation. Le but nous semble fort louable assurément. Les Français, en effet, n'ont pas jusqu'ici profité de leur belle conquête comme ils l'auraient pu. Le nombre des émigrants est restreint et leur qualité médiocre. Mais nous ne croyons pas que cela provienne seulement de craintes exagérées au sujet des Arabes, des lions et des panthères. Il y a d'autres motifs plus graves. En France la population ne surabonde pas et l'esprit de colonisation ne fut jamais très-développé. D'ailleurs, le moyen employé par l'auteur pour rassurer le public nous semble assez étrange. Il décrit, dans un style fort ampoulé, maintes scènes peu séduisantes, et raconte des accidents de chasse qui font frémir. Ce n'est pourtant pas un fanfaron, car il confesse avoir eu souvent peur ; mais cet aveu même prouve que les dangers sont bien réels, quoi qu'en dise M. Gastineau. Son livre offre du reste de l'intérêt : on y trouve des détails de mœurs très-curieux et la vie arabe est peinte sans flatterie comme sans prévention.

— Dans son étude psychologique M. Dumont peint la jalousie sous des traits qui ne sont ni ceux d'Othello ni ceux de Sganarelle. Il esquisse l'intérieur d'un ménage où le caractère ombrageux du mari amène les plus tristes péripéties sans le moindre prestige dramatique. Le bonheur conjugal est détruit par de chimériques tourments auxquels vient contribuer l'esprit de médisance qui distingue surtout les petites villes. C'est une manie plutôt qu'une passion, et la pauvre femme en souffre journellement jusqu'à ce qu'elle succombe victime de soupçons que rien dans sa conduite ne justifia jamais. M. Dumont brode sur ce thème un roman qui ne méritait peut-être pas le titre un peu trop prétentieux d'étude psychologique, mais qu'on lira certainement avec intérêt, parce que la donnée est vraie et les détails bien observés.



LA VIE POLITIQUE DE M. ROYER-COLLARD, ses discours et ses écrits, par M. de Barante. Paris, Didier ; 2 vol. in-8 : 14 fr.

Au nom de M. Royer-Collard se rattache un pieux souvenir de pureté et de dignité morales, d'indépendance et de modération politiques ; resté comme le type des constitutionnels royalistes de la Restauration, M. Royer-Collard s'est acquis dans la tribune française une légitime réputation de désintéressement et de loyale honnêteté. Le roi de France lui disait un jour, je ne sais à quel propos : « Quand on a conspiré, on a été nécessairement en rapport avec des aventuriers et des intrigants ; c'est un souvenir déplaisant. Vous avez dû vous en apercevoir, monsieur Royer-Collard, car vous aussi, vous avez conspiré. » — « Sire, répondit M. Royer, je n'ai jamais conspiré qu'avec d'honnêtes gens. » Rien ne pouvait caractériser d'une manière plus exacte que cette réponse l'inaltérable franchise de l'éminent orateur. Sa carrière, si noblement remplie, méritait un biographe consciencieux qui le comprit et l'appréciât ; nul ne pouvait être plus compétent que M. de Barante pour le retracer. Né à Simpnis (Champagne) en 1763, M. Royer vint fort jeune encore à Paris où il débuta comme avocat au Parlement. Il vit d'abord avec joie les symptômes d'une transformation politique et sociale, qui devait assurer une voie plus large et plus libérale aux hommes et aux idées. Bientôt il sentit que le torrent révolutionnaire l'entraînerait plus loin qu'il ne le voulait, et il se rattacha au parti monarchique modéré ; c'est ce parti et ses principes qu'il n'a jamais cessé de soutenir pendant sa longue carrière. De 1803 à 1811 il vécut dans la retraite, consacrant ses loisirs à l'étude de la philosophie et des lettres. Nommé professeur de philosophie par M. de Fontanes, il appuya sa résistance à l'école de Condillac sur les travaux, alors inconnus en France, de l'école écossaise de Reid et de Dugald-Stewart. La tribune politique ne tarda pas à l'enlever à l'enseignement ; c'est de ce moment que date cette longue série de succès oratoires qui valurent à M. Royer-Collard une grande influence. Toute la théorie politique de M. Royer-Collard peut très-bien se résumer dans ces quelques paroles qu'il prononçait, en 1816, devant les électeurs de la Marne :

« Le roi c'est la légitimité ; la légitimité c'est l'ordre ; l'ordre c'est le repos ; le repos s'obtient et se conserve par la modération, vertu éminente que la politique emprunte à la morale ; la modération, attribut naturel de la légitimité, forme donc le caractère distinctif des véritables amis du roi et de la France. »

Aux yeux de M. Royer-Collard, toute politique libérale devait se proposer pour but la conciliation intime et pratique de la légitimité et de la liberté, et rechercher l'heureux accord du respect pour le passé et de l'élan vers l'avenir, des traditions fortes et des grandes espérances. Dès l'entrée de M. Royer-Collard à la Chambre des députés, tout l'intérêt qui s'attache à son nom est concentré sur ses nombreux et saisissants discours.

Les deux volumes publiés par M. de Barante sont destinés à encadrer dans un récit historique et biographique les discours prononcés par M. Royer-Collard. L'illustre historien a cherché à faire revivre dans la mémoire les glorieux débats parlementaires de la Restauration, et s'est efforcé d'éclairer d'une lumière particulière la noble et imposante figure du célèbre orateur. M. de Barante a accompli cette tâche de consciencieuse investigation, qui est en même temps une œuvre de patiente réminiscence avec toute la dextérité et l'impartialité qu'on lui connaît. Evitant avec tact toute allusion, tout rapprochement dangereux, il s'est abstenu de toute appréciation générale. S'il est un reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir été trop complet dans l'exposition des faits. Dans cet ensemble varié de faits et de détails, le personnage dont il esquisse la vie ne se détache pas avec autant d'éclat ; l'homme se trouve souvent subordonné aux événements. En voulant faire une biographie, M. de Barante nous semble avoir quelque peu empiété sur le domaine de l'histoire. Sauf ce défaut, qui n'est peut-être qu'apparent, le livre est un chef-d'œuvre de narration froide, mesurée et impartiale. Les moindres incidents de la carrière de M. Royer-Collard y sont enregistrés et fournissent à l'histoire parlementaire de la France de nombreux et nouveaux documents.

H. F.

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

**LA VIE ÉTERNELLE.** Sept Discours par Ernest Naville, ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Genève. Genève, Joël Cherbuliez, libraire ; 1 vol. in-8 : 3 fr.

Ces Discours ont été prononcés, dans l'hiver de 1859 à 1860, à Genève et à Lausanne. Chacun, en les entendant, a pu se faire la plus haute idée de la force de tête et de la sincérité de conviction de l'orateur. Jamais, pour notre part, nous n'avions eu le spectacle d'une parole si éloquente et en même temps si calme, si maîtresse d'elle-même jusque dans ses élans : ce n'est pas la faconde de l'avocat, l'ardeur pétulante de l'improvisateur à la tribune, la véhémence ou l'onction pénétrante du prédicateur ; c'est quelque chose de tout particulier, l'éloquence du philosophe exprimant avec candeur le résultat de ses études, de ses longues méditations, de ses entretiens avec lui-même, et, dans un langage toujours admirablement lié, correct, élégant, précis, donnant sans réticence, réserve ni amour-propre, une large partie de son âme.

La sincérité et la réflexion dirigent toutes les paroles de M. Naville ; il se soutient sans fléchir ni se passionner ; mais pourtant, de cette tranquille sérénité s'échappent par moments des cris du cœur dont l'effet est saisissant. C'est ainsi qu'à la fin de son premier discours, au sujet de « ce scepticisme fier et hautain, satisfait et dédaigneux, toujours prêt à taxer de vulgaire une croyance sérieuse, » il s'écrie : « Ce scepticisme-là, je dirai le mot propre, je le hais. Je le hais, parce qu'il n'est pas seulement la mort de la foi, mais le suicide de la raison ; je le hais, parce qu'il ébranle les fondements de la morale, en entraînant la distinction du bien et du mal dans la ruine de la pensée ; je le hais, parce que le travail de l'esprit, réduit à une recherche sans but, à un plaisir délicat, me paraît l'abaissement d'un des plus nobles attributs de notre nature. Je le hais enfin, parce que le sourire satisfait de ces hommes qui se complaisent dans le vide et l'isolement, m'at-

triste et m'épouvante, comme je ne sais quelle mystérieuse perversion de ma propre nature.

« Pour moi, Messieurs, je voudrais heurter toujours à la porte de la vérité ; ou si, lassé de tentatives inutiles, il fallait désespérer, devant cette porte fermée je voudrais m'asseoir dans la tristesse de mon cœur, pour que cette tristesse rendit au moins témoignage que je me sens fait pour la vérité, et que, s'il faut que j'y renonce, le sacrifice est contre nature. »

L'ironie n'est pas non plus étrangère à l'éloquence du professeur ; certains adversaires, un surtout, a le privilège de la provoquer chez lui. Un contemporain de Confucius établit que si l'homme sage ne périt pas tout entier, c'est que ses utiles avis ou ses bonnes œuvres lui survivent. M. Renan admet de même que l'homme voué aux bonnes et belles choses, n'a pas d'autre immortalité à espérer que celle qui appartient à ces choses elles-mêmes : « Les œuvres de l'homme de génie et de l'homme de bien (dit-il) échappent seules à la caducité universelle ; car seules elles comptent dans la somme des choses acquises, et leurs fruits vont grandissant, même quand l'humanité ingrate les oublie. Rien ne se perd. » Sur quoi M. Naville, à qui cette consolation ne paraît pas suffisamment consolante, remarque : « Ces paroles sont d'un homme de beaucoup d'esprit, l'un des adversaires les plus intelligents de la doctrine chrétienne, M. Ernest Renan. Or, M. Renan nous propose sa théorie de l'immortalité comme une doctrine nouvelle. Je ne la condamne pas comme vieille, mais puisque nous la trouvons dans des textes qui ont deux mille et trois cents années de date, je demande que personne ne la prenne pour un produit de l'esprit moderne et l'une des dernières nouveautés de l'esprit humain. »

On voit que si notre philosophe s'en tient habituellement à l'arme du raisonnement, ce n'est pas qu'il n'en ait d'autres à sa disposition.

En lisant ces Discours, il sera facile de comprendre l'effet d'admiration qu'ils ont produit. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais mieux écouté et qu'on se soit jamais retiré, je ne dirai pas mieux convaincu, mais plus sérieux, plus ramené en soi-même, plus disposé à réfléchir sur le grave problème de la destinée humaine. La leçon terminée, le silence de concentration dû à la parole de l'orateur accompagnait les sortants ; ils restaient avec eux-mé-

mes, oubliant le flot qui s'écoulait, recueillant leurs impressions, redoutant ce qui les disperserait ou les affaiblirait.

Il eût été fâcheux que ces impressions se fussent complètement dissipées : « *Verba volant, scripta manent.* » Aussi savons-nous le plus grand gré à M. Naville de s'être décidé à faire imprimer ces magnifiques improvisations. Elles avaient été conservées par la sténographie ; il a bien voulu les revoir lui-même sans en changer la nature première. Nous avons donc sous les yeux son cours tel qu'il l'a fait, parole écrite, nous dit-il dans son avant-propos, non un travail littéraire conçu et mûri en vue de la publication.

L'effet de ces Discours sera dès lors prolongé, étendu bien au delà du millier d'hommes qui avaient eu le bonheur de les entendre. Bien plus : chacun pourra chercher dans le livre les passages qu'il avait moins bien écoutés ou imparfaitement compris ; chacun pourra mieux juger de ce qu'il avait ressenti, et se rendre compte des doutes ou des objections qui avaient pu s'élever dans son esprit pendant que le professeur parlait. On n'aura plus à saisir seulement à la volée ; on pourra réfléchir, peser, méditer ; on saura mieux si c'est à tort ou à droit qu'ici l'on a été touché, convaincu, que là, au contraire, on a résisté.

Il y avait, d'ailleurs, une autre raison pour désirer l'impression : il est encore assez rare que le christianisme soit exposé et défendu par des hommes qui ne sont pas directement intéressés à son maintien et à sa propagation. Oublions-nous donc que M. Naville a passé par le stage que réclame la vocation ecclésiastique ? N'est-il pas ministre de l'Évangile ? Oui ; mais jusqu'à l'année dernière il n'avait jamais voulu occuper la moindre charge dans l'Église ; un goût très-prononcé l'avait fait pencher de bonne heure vers les études philosophiques ; il nous le dit lui-même, page 157 : « Pour petite que soit l'autorité de ma parole, ce n'est pas la parole banale d'un homme qui n'aurait jamais regardé hors du cercle étroit de sa propre pensée et de la tradition au sein de laquelle il fut élevé. Voici bientôt vingt années que, par goût et par devoir, les spéculations métaphysiques ont fait l'objet principal de mes préoccupations. J'aime cette noble science qu'on appelle la philosophie ; j'aime, d'un vif amour, cette fière curiosité de l'esprit, qui, voulant sonder toute chose, se rend témoignage à lui-même de la grandeur de son origine et de la noblesse de ses des-

tinées. » C'est donc comme philosophe surtout que M. Naville nous parle ; c'est à ce titre qu'il se présente à nous dès l'entrée du livre (ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Genève). Et ailleurs, page 183 : « J'ai pour mission de vous dire ce que peuvent, en de tels sujets, l'étude et la réflexion. Je ne suis pas ici un prédicateur, ayant charge d'âmes, ni un théologien accrédité pour vous exposer le dogme de son église. Je suis au milieu de vous comme un homme quelconque, qui, ayant eu le goût et le loisir de réfléchir sur ces matières, vient vous inviter à y réfléchir pour vous-mêmes, sans pouvoir donner de sa parole aucune autre garantie que la sincérité de sa recherche et son sérieux désir de vous dire les choses précisément comme il les pense. »

Nous n'avons donc pas affaire à un théologien, mais à un homme de pensée et de science, et nous pouvons, sans défiance, sans préjugé contre lui, entreprendre sous sa direction l'examen qu'il nous propose.

Quelle est la situation de l'homme sur la terre ? (Premier Discours). L'homme n'y vit qu'un moment et son existence n'y est qu'un mourir continu. Il conçoit l'idéal, et il se demande si c'est un feu follet qui va s'éteindre, ou un rayon qui descend des cieux. Il veut tout connaître et il n'arrive au bout de rien. Il veut la justice, l'idée de la justice porte le trouble dans son âme, et il ne voit pas la justice s'accomplir ici-bas. Il veut le bonheur, et il ne rencontre, en lui et autour de lui, que misères et déceptions. Autour de lui, en lui, tout soulève ce problème : Ne suis-je donc né que pour cette terre ?

Oui, disent les matérialistes (Second Discours). Quand le corps meurt, l'homme est bien mort, car en dehors de la matière et des lois qui la régissent, il n'y a rien ; la physique, la mécanique et la chimie suffisent à expliquer tout, la production de la pensée comme celle de la flamme, les sentiments du cœur de l'homme comme la couleur et le poids des objets. Il est bien vrai que les matérialistes modernes n'admettent plus que les âmes soient tout simplement une matière excessivement subtile ; ils soutiennent que les phénomènes intellectuels et moraux sont le résultat de l'organisation, la manifestation de certaines propriétés de la matière. Mais M. Naville fait remarquer, en opposition à cette thèse,

que les phénomènes du corps et ceux de l'âme obéissent à des lois tout à fait différentes, et constituant deux sciences séparées, la physiologie et la psychologie ; que du fait de l'union intime qui existe entre ces deux ordres de phénomènes, les matérialistes sont autorisés à conclure à l'harmonie des substances, mais non à leur identité ; que la matière produit, si l'on veut, la pensée et la volonté, mais seulement à condition qu'il existe des êtres intelligents et libres ; qu'enfin la conscience proteste hautement contre une thèse qui ne tend à rien moins qu'à l'ancantir : l'homme coupable aime mieux souffrir le remords que s'abaisser à l'humiliant aveu de n'être qu'une brute.

Du reste, M. Naville nous fait l'honneur de penser que le matérialisme n'est point, dans notre Suisse, une plante indigène. Au siècle dernier, au moment où cette doctrine levait la tête, Haller, Lavater, Ch. Bonnet, Abr. Trembley, consacraient leur plume à la cause des idées spiritualistes et des croyances religieuses, tandis que J.-J. Rousseau, enfant perdu mais glorieux de la patrie, versait sur l'Europe, avec le torrent de sa brûlante éloquence, de nobles pensées et de généreuses aspirations.

Le Troisième Discours expose les efforts qu'a faits l'humanité pour voir au delà du tombeau. Les Grecs n'ont entrevu dans cet avenir qu'un pâle reflet de l'existence présente ; leurs philosophes ont douté ou n'ont eu que de fugitives lueurs. Les brahmanes ont cru à une suite d'évolutions des âmes, terminées par une absorption dans le grand tout. Les bouddhistes, voulant échapper au risque de rentrer dans une vie qu'ils regardent comme un mal, se soumettent aux jeûnes, aux macérations, aux privations de toute espèce, pour être sûrs d'arriver, quand ils mourront, au Nirvâna, c'est-à-dire au bonheur de l'anéantissement. Confucius a détourné l'esprit de ses disciples de tout espoir ultra-terrestre. Voilà tout ce qu'a pu l'humanité abandonnée à elle-même.

Jésus apportant du ciel à la terre, de Dieu à l'homme, non pas l'espérance, mais la promesse, mais la certitude d'une vie individuelle sans fin, à la seule condition que chacun se repentirait de ses fautes, et, après avoir accepté le pardon et la grâce qui lui est faite, vivrait d'une vie nouvelle, toute de reconnaissance et d'amour, Jésus, enseignant ainsi au nom du Père céleste, est bien

certainement un Sauveur, le Sauveur : tel est le contenu du *Quatrième Discours*.

Mais (*Cinquième Discours*) comment Jésus a-t-il prouvé que son enseignement de la vie individuelle éternelle venait directement de Dieu ? En le sanctionnant par des miracles, c'est-à-dire par des manifestations qui dépassent la nature.

Dieu, l'auteur de l'ordre qui règle l'univers, peut-il vouloir se donner un démenti à lui-même en suspendant cet ordre, ne fût-ce que pour quelques instants ?

Oui, répond M. Naville, parce que l'homme s'est servi de sa liberté pour se rendre malheureux, et que Dieu, le sage auteur de l'univers, ne peut hésiter, dans son amour infini, à déranger momentanément l'ordre matériel et insensible des cieux et de la terre, plutôt que de laisser se perdre sa créature libre devenue pécheresse. La sauver par grâce, si elle consent à accepter cette grâce, est un ordre qu'il a établi au-dessus de l'ordre qui règle les corps de l'univers.

« Mais, dit-on, l'histoire et la critique prouvent que le surnaturel n'a pas réellement existé. » M. Naville répond que l'affirmer, comme l'ont fait Strauss en Allemagne, Renan en France, n'est pas prouver ; que la critique de ces savants n'est ni impartiale, ni digne de confiance, puisque leur point de départ est la certitude préalable qu'un fait miraculeux ne peut pas exister.

Après cette réponse, M. Naville entreprend d'établir la réalité de l'ordre surnaturel.

Il part des quatre lettres de Paul qui ont été reconnues authentiques par tous les critiques, et il s'arrête au passage de la première aux Corinthiens où Paul rappelle l'Évangile qu'il a précédemment annoncé, savoir que Christ est mort pour nos péchés, qu'il a été enseveli, qu'il est ressuscité au troisième jour, qu'il est apparu à Céphas, puis aux douze, puis en une fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart vivent encore, après cela à Jacques, puis à tous les apôtres, enfin à lui. M. Naville en tire la conséquence que, vers l'an 64 de notre ère, les chrétiens étaient réunis en communauté sur la base de la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité. Le même Paul, dans la lettre aux Galates (une des quatre reconnues authentiques), déclare avoir reçu et appris son Évangile, non de l'homme, mais d'une révélation de Jésus-Christ.



**Trompe-t-il ? Non. Se trompe-t-il ?**

Si vous dites qu'il se trompe, il vous faut rendre compte par des moyens naturels des manifestations extraordinaires qui entourent l'apparition de l'Évangile, son établissement, son maintien, son progrès, sans perdre de vue le début : « Un homme mis en croix, sur une colline de la Judée, entre des femmes qui pleurent et un peuple qui se moque ; et, du pied de cette croix, quelques messagers obscurs se répandant pour dire au monde : ce pendu au bois est le Fils de Dieu. Convertissez-vous. »

Toutefois, par son argumentation, M. Naville n'a voulu que diminuer et affaiblir les préventions qu'oppose aux caractères extérieurs de la révélation une science présomptueuse.

La foi elle-même a une autre source. La foi à l'Évangile, la foi en Dieu même et au devoir suppose autre chose que la pure science. Au delà de la science, il se fait dans les âmes une œuvre d'une autre nature, qui est le secret de Dieu, et à laquelle nous pouvons et devons aider par la pratique des œuvres chrétiennes et par la prière, pratique ne procédant pas encore de la foi, mais du désir de la foi ; prière ne reposant pas encore sur la certitude d'être exaucé, mais sur l'espoir d'être entendu.

Le Sixième Discours a pour but d'exposer la doctrine chrétienne de la vie éternelle.

La vie éternelle, c'est l'état en vue duquel nous avons été tirés du néant, le bonheur que Dieu nous destine.

Mais nous souffrons. C'est que maintenant nous ne sommes pas dans l'ordre, et que Dieu conserve la loi de l'ordre, la souffrance accompagnant le péché, comme l'ombre suit le corps sous les rayons du soleil. Le bonheur n'est que la lumière qui émane du devoir accompli : où la révolte contre la lumière durera toujours, les ténèbres n'auront point de fin. Rien d'impur ne peut entrer dans le royaume des cieux.

Qu'est-ce donc qui doit participer à la vie éternelle ? Tout ce qui peut être sanctifié en nous : l'esprit, l'âme et le corps. Le corps n'est pas un élément passager de notre existence. Des penseurs le méprisent, d'autres le haïssent et le maltraitent ; l'Évangile nous apprend qu'il doit être le temple du Saint-Esprit. Le corps ressuscitera, transformé, glorieux, spirituel. Intelligence, volonté, affections légitimes, joies pures et objets de nos affec-

tions, inséparables de ces affections mêmes, tout ce qui est en nous appartient à la vie éternelle, tout, sauf le péché, c'est-à-dire l'égoïsme, qui est la racine du péché. Notre bonheur sera dans le bonheur de tous, même du plus misérable, s'il répond à l'appel de Dieu, ne fût-ce qu'à la onzième heure, car aucun n'entre que par grâce dans le royaume de la pureté.

Les sentiments qui font la vie éternelle, nous pouvons donc les goûter dès ici-bas, mais seulement à courts intervalles, tant notre sainteté est maintenant toujours près de la souillure. Nous avons une plus haute espérance : nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre où, hors des atteintes de la misère et du péché, la justice habitera.

La vie dans les cieux sera pleine, entière. Nous verrons Dieu, nous nous aimerons en lui ; notre vie sera de vouloir ce qu'il veut.

Quelle religion nous assurera cet avenir ? (Septième Discours). Celle seulement qui détachera nos âmes de l'amour d'elles-mêmes, celle qui nous fera regarder à l'éternité comme à la seule fin légitime du temps.

Mais il est difficile de courir la carrière du temps et de ne perdre jamais le sentiment de l'éternité. Comment le ranimer, l'entretenir ? En renouvelant dans la contemplation et la prière les sources vives de l'action. Les âmes, les esprits influent les uns sur les autres et se pénètrent ; à plus forte raison doit-on croire à cette communication, à cette pénétration, de Dieu à nous ; il y a quelqu'un en nous outre nous-mêmes. Puis, autour de nous, il y a la société chrétienne.

Oui, mais elle est brisée ; à laquelle de ses fractions faut-il nous attacher ? A celle où nous sommes nés, puisque les vérités essentielles y sont encore. Ne perdons pas notre temps et nos forces à nous quereller entre églises. Gardons, catholiques et protestants, notre uniforme, notre drapeau ; marchons ensemble à la défense de la foi qui nous est commune, et qui est attaquée si rudement ou si adroitement par l'incrédulité. Nous, qui croyons à la vie éternelle obtenue en Jésus-Christ, opposons cette ferme croyance à la parole de ceux qui crient lugubrement : « Il n'y a rien à espérer après la mort. »

Après cette rapide esquisse, où nous avons dû laisser de côté les riches développements, les mots heureux, les élans d'élo-

quence, les citations admirablement choisies, signalons ouvertement certains points où, sous le rapport de la solidité et de la force, les raisonnements de M. Naville nous paraissent laisser quelque chose à désirer.

Le système religieux développé dans ces Discours est le système orthodoxe. Cependant, nous n'y retrouvons pas le dogme de l'élection, de la prédestination absolue. Pour les autres dogmes, M. Naville n'emploie pas les formules léguées par le seizième siècle aux théologiens rigides; ce que ceux-ci appellent chute, péché originel, rédemption, notre auteur l'appelle les *deux volontés de Dieu*. Quel que soit le nom, voici la doctrine : Dieu met à l'épreuve des créatures faibles qui ne pouvaient que tomber, et dont il a dû prévoir la chute. Elles tombent; elles sont condamnées. Pendant des milliers d'années, leurs descendants se transmettent la sentence fatale, sans autre espoir qu'un espoir vague. Un Rédempteur apparaît enfin. Il promet miséricorde et grâce, de la part de Dieu, à ceux qui accepteront cette miséricorde et cette grâce, et, après lui, ses disciples propagent la bonne nouvelle du salut.

Donc, il y a salut en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient et vivent en lui. Mais les autres ! Le Rédempteur est apparu quatre mille ans après la chute. Il n'a pu annoncer la bonne nouvelle qu'à ceux qui vivaient en même temps que lui dans un très-petit pays, par conséquent à un nombre d'hommes infiniment petit, si on le compare au nombre de ceux qui vivaient alors sur la terre. Les apôtres, ceux qui jusqu'à nos jours leur ont succédé dans la prédication, ne peuvent non plus faire arriver cette nouvelle qu'à un nombre très-petit, si on le compare à la masse de ceux à qui elle ne parvient pas.

Voilà donc des milliards de créatures humaines mourant sous la condamnation, faute d'avoir rempli une condition qu'elles n'ont pu même connaître ! Nous défions le croyant le plus orthodoxe de ne pas se sentir agité et troublé à cette pensée. Plusieurs l'ont été à tel point qu'ils ont cherché des explications, imaginé des systèmes pour se débarrasser de cette terrible difficulté. M. Naville ne l'aborde pas, et ne nous dit pas même assez clairement, assez positivement, selon nous, quel sens et quelle étendue il donne à ces mots : salut en Jésus-Christ ; ainsi, nous ne pouvons savoir si,

sous cette expression mitigée, les deux volontés de Dieu, il ne laisse pas subsister la doctrine rigide avec son caractère de nécessité absolue, de condamnation irrémédiable sans la connaissance du Sauveur.

Pour nous, nous ne saurions admettre, en un Dieu parfaitement sage et parfaitement bon, qu'une seule volonté, volonté qui a été, dès le commencement, miséricorde infinie, et dont l'expression, toujours plus sensible, toujours plus vive, arrive à son point d'éclat et de splendeur dans l'apparition de celui qui nous a donné l'audacieuse confiance de dire à Dieu : Notre Père !

Les pages consacrées par M. Naville à démontrer la nécessité du surnaturel nous ont paru contenir, à côté de passages d'une beauté saisissante, bien des subtilités. Il est vrai qu'il s'agit du plus insoluble, du plus effrayant des problèmes. Expliquer à la fois le libre arbitre de l'homme, sa responsabilité morale, la prescience de Dieu ! En vain les chrétiens de toutes les sectes et les philosophes de toutes les écoles l'ont cherché, nul n'y a réussi que nous le sachions ; nul n'a pu nous faire comprendre l'incompréhensible. Aux théologiens tout comme aux déistes peuvent s'appliquer ces paroles de M. Naville : Vous vous confondez dans vos propres pensées.

Quant au surnaturel historique, tout disposé que nous sommes à l'admettre, il nous semble que M. Naville lui donne trop d'importance. Lui-même reconnaît que tout ce qu'on peut dire des miracles n'est jamais péremptoire, sans réplique possible, et que, tant qu'on ne croit pas, on ne peut pas être contraint à accepter un miracle.

Néanmoins il tente une démonstration. Il part d'une base historique sûre, des quatre épîtres de Paul tenues par tous pour authentiques, et son argumentation nous paraît solide jusqu'au moment où il se demande : Paul est-il dupe de son propre enthousiasme ? Cette dernière question, il ne l'examine pas, et, à notre avis, il aurait dû le faire ; autrement, sa preuve est boiteuse.

Il est vrai que, pour répondre à cette question, il eût fallu que M. Naville s'expliquât sur une question majeure, celle de l'inspiration des Ecritures. Admet-il encore, après les travaux de la critique moderne, la théopneustie absolue, la dictée mot à mot ? Alors, que de difficultés il devra résoudre ! à combien d'objections

il devra répondre ! S'il limite l'inspiration, où pose-t-il la limite ? Sa réponse serait loin d'être indifférente à la force de sa preuve.

M. Naville pense qu'il y a deux sciences théologiques, partant de deux principes contraires, deux critiques, celle de l'incrédulité et celle de la foi. N'y en aurait-il point une autre, celle qui cherche à s'éclairer sans parti pris d'avance ? M. Naville n'oublie-t-il point un peu qu'il s'adresse, soit aux déistes, soit aux sceptiques de bonne foi, qui ne sont, pour ainsi dire, ni incroyables, ni croyants, mais qui cherchent la vérité comme à tâtons ? Il s'égaie aux dépens des incroyables qui, pour point de départ de leur critique, prennent l'impossibilité du surnaturel ; il les assimile aux alchimistes du moyen âge qui trouvaient de l'or dans leur creuset quand ils en avaient mis. Ne pourraient-ils point en dire autant, non du critique croyant, mais de la critique qui prend une foi absolue et entière pour point de départ ?

Le déiste, le sceptique de bonne foi, aurait peut-être bien encore d'autres questions à faire sur les difficultés que soulève le surnaturel, et nous ne pensons pas que M. Naville pût y répondre en un seul discours. Ces difficultés, toutefois, même non résolues, ne nous troublent pas, parce que la cause de l'Évangile ne nous y paraît pas engagée d'une manière absolue.

M. Naville ne dit-il pas trop lorsqu'il avance que, le surnaturel enlevé, nous perdriions Jésus le Rédempteur ? Ah ! le Sauveur n'est-il pas tout entier dans les paroles qui sortent de sa bouche, ces paroles qui sont chemin, vérité, vie, qui nous bouleversent, nous reprennent dans notre conscience, ne nous laissent point de paix que nous n'ayons pris avec nous-mêmes l'engagement de retourner au Dieu qui nous aime ! Quoi, si notre esprit s'arrêtait à son discours de la montagne, à ses paraboles, à ses entretiens avec ses disciples, à ses réprimandes aux pharisiens, nous n'aurions plus en lui un rédempteur, nous n'aurions plus qu'un docteur assez remarquable pour qu'on lui élevât une statue entre le sage Socrate et le bouddha Çakiâmouni ! Le spectacle de sa vie de pureté, d'amour, de dévouement, n'aurait pas pour nous racheter la puissance d'un miracle ! Mais Jésus lui-même a dit : « Cette race perverse et adultère demande un miracle, et il ne lui en sera point donné que celui du prophète Jonas. Les Ninivites se lèveront contre elle en jugement, car ils se convertirent à la voix de

Jonas, et il y a ici plus que Jonas. » Et dans la parabole de Lazare et du riche, lorsque ce dernier dit à Abraham : « Si quelqu'un des morts allait vers mes cinq frères, ils se convertiraient ; le patriarche répond : « S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, un mort qui se relèverait ne les convertirait pas davantage. »

En effet, et c'est une chose à laquelle nous n'avons jamais rien pu comprendre, nous voyons, dans les récits évangéliques, les ennemis de Jésus n'être ni touchés ni convertis par ses miracles, bien plus, en prendre occasion pour projeter sa mort. (Que ferons-nous ? cet homme fait beaucoup de miracles, etc. Jean xi, 47.)

La vue même d'un miracle ne suffit donc pas pour convertir. Que sera-ce de miracles racontés ? Ils ont besoin d'être prouvés, et quand on nous les a prouvés, nous ne sommes pas encore persuadés ; mille doutes, légers ou forts, nous reviennent et nous restent. Ces doutes nous feront-ils rejeter l'Évangile ? Non, l'Évangile se soutient par lui-même : quand nous le lisons, nous nous sentons toujours mieux convaincus qu'après avoir lu les plus fortes argumentations et les dissertations les plus complètes sur les miracles. Ce n'est pas la foi aux miracles qui nous fait croire en Jésus-Christ ; c'est la foi en Jésus-Christ qui nous fait croire à son pouvoir surnaturel.

La source de la conviction est dans le sentiment intérieur, dans les impressions reçues directement de l'Évangile et de la vie.

Ici, nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à M. Naville.

« Un homme a dit : « Je vous donne la paix. » Et depuis dix-huit siècles, des milliers de voix de pauvres et de riches, de savants et d'ignorants, ont répondu : « Oui, tu nous as donné la paix ! »

« Un homme a dit : « Je suis la vérité. » Et des plus hauts sommets de la science, de l'histoire et de la philosophie, des hommes qui ont des égaux peut-être, mais qui n'ont pas de supérieurs dans le monde, ont répondu : « oui, tu es la vérité. »

(Sans doute parce que, comme les plus simples, ils ont essayé d'obéir à ce précepte : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef. )

« Pourquoi donc les croyants croient-ils ? Demandez-le leur. Ils vous diront que l'origine de leur foi, c'est leur rencontre avec

les promesses, les grâces, les lumières qu'apporte Jésus-Christ. Cette foi se développe peu à peu chez les uns ; chez les autres, elle envahit l'âme subitement, à un moment donné ; chez tous, elle est le produit de la vie, de la vie de l'âme, au sens le plus complet de ce mot, de la vie dans ses rapports avec le monde et avec Dieu. Pour vous rendre compte de la marche de ses pensées, de la formation de ses espérances, il faudrait souvent qu'un chrétien vous racontât sa vie entière et vous livrât les derniers secrets de sa conscience. Pouvons-nous indiquer tout ce qui conduit à l'Évangile ? La douleur, la satiété des plaisirs, les illusions perdues, la lutte contre les passions, les chutes amères, l'existence brisée par une séparation cruelle, le besoin de force, le besoin de repos, le besoin de lumière et d'intelligence. . . . Mais qui pourrait dire tous les chemins que suivent les âmes ? Qui pourrait nommer tous les points de l'horizon d'où arrivent des hommes qui, se rencontrant aux pieds de Jésus-Christ, s'accordent à lui rendre, sous mille formes, le témoignage de l'aveugle-né : « J'étais aveugle, et maintenant je vois. »

. . . . « Dans la formation des croyances les plus élémentaires de l'ordre spirituel, à côté du travail de l'esprit, se rencontre un mystère. . . il y a dans les âmes une œuvre qui est le secret de Dieu. » . . . .

. . . . « La foi, dans son principe, est le plus souvent une faible lueur qui paraît au fond de la conscience. C'est cette pensée qui nous vint un jour que l'Évangile pourrait bien être la vérité ; c'est ce besoin de pardon qui tourna nos regards vers le Rédempteur ; c'est cet étonnement que vous fit éprouver la rencontre d'un vrai chrétien. Ce sentiment de votre cœur, cette pensée de votre esprit sont la lueur blanchissante de l'aube matinale qui, reçue dans une conscience droite et suivie par une volonté bonne, ira grandissant peu à peu jusqu'à la splendeur du midi. »

Terminant ici nos remarques, nous résistons à la tentation de reprocher à M. Naville sa trop grande indulgence, nous ne dirons pas envers les catholiques, mais envers le catholicisme, et nous le remercions de nouveau de son œuvre grande et excellente. Heureux, quand on est guidé dans de telles questions par un homme en qui s'unissent les hautes facultés de l'esprit, la profondeur des études, l'ardeur et la sincérité des convictions !

Puisse-t-il faire un rapide et long chemin, ce beau et bon livre ! Puisse-t-il réveiller les âmes assoupies par les narcotiques vapeurs du bien-être, de la mollesse, de la sensualité, et rendre les espérances du ciel à des cœurs qui jusqu'à présent n'ont battu que pour la terre. Qu'il fasse dire à plusieurs : A qui irions-nous qu'à toi, Seigneur Jésus ? Tu as les paroles de la vie éternelle.

E. G.

---

L'INFAILLIBILITÉ, par l'auteur de la Restauration française.

Paris, Dentu. 1 beau vol. in-8 : 10 fr.

De nos jours, en présence de l'anarchie qui règne dans les idées et dans les croyances, au moment où la papauté, sur laquelle repose depuis tant de siècles le pouvoir de l'Église, semble menacée de ruine, il faut un certain courage pour prendre résolument la défense de principes dont le monde actuel ne veut plus entendre parler. On pourra bien accuser cette tentative d'anachronisme et sourire de ces efforts inutiles contre la marée montante de l'esprit moderne. Mais une conviction sincère est toujours respectable, surtout lorsqu'elle s'exprime avec non moins de désintéressement que de franchise. Aussi commençons-nous par rendre hommage à de telles qualités qui distinguent essentiellement le livre dont le titre figure en tête de cet article. C'est l'œuvre d'un écrivain consciencieux, et nous ajouterons même fort logique dans la marche de son argumentation. Le gouvernement du monde appartient à Dieu, qui l'exerce par l'intermédiaire de l'église catholique, revêtue pour cela du caractère de l'infailibilité. Nul souverain ne saurait donc se dire légitime s'il n'a pas été sacré comme tel, et les rois doivent rester soumis à l'Église, qui seule peut leur transmettre l'expression de la volonté divine. L'émancipation de la royauté fut le premier pas sur la voie révolutionnaire qui devait conduire au triomphe des droits du peuple. En secouant le joug de la théocratie, les souverains rompirent la chaîne qui les rattachait à Dieu. De là ces nombreuses catastrophes qui successivement ont ébranlé tous les trônes. L'Église elle-même s'est vue atteinte dans son prestige et dans sa force,



la révolte éclate jusque sous les murs du Vatican. Pour ceux donc qui croient possible de restaurer l'ancien système, il n'y a qu'un moyen, c'est de revenir au principe de l'infailibilité. Rien de plus logique assurément, si l'on regarde l'obéissance passive comme le premier des devoirs et la source de toutes les vertus. Dans sa théorie l'auteur a raison, mais il part d'un fait dont l'existence n'est pas du tout constatée. On aurait beau proclamer de nouveau l'Église infailible et lui remettre la direction suprême des États, les peuples croient aujourd'hui moins que jamais à la légitimité du pouvoir de Rome. Or un principe auquel on ne croit plus, est par cela seul frappé d'impuissance absolue. Les idées de liberté, d'égalité, de tolérance, ont heureusement fait trop de chemin dans le monde pour qu'il soit possible de revenir en arrière. Quoiqu'elles rencontrent encore bien des obstacles, ce ne sont pas les débris de l'ancien régime qui leur enlèveront la victoire. Nous estimons que l'infailibilité doit être reléguée au nombre des utopies ; il faut revenir à Dieu par un autre chemin et renoncer à vouloir étouffer l'essor des tendances individuelles. Du reste, si le système pèche par sa base, on y trouvera beaucoup de critiques justes à l'adresse des partisans de la démocratie. L'auteur tire habilement parti des fautes commises ainsi que des désordres inséparables d'une époque de transition, et notre état social ne prête que trop le flanc à ses attaques. Nous ne lui contesterons pas les misères et les souffrances du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le remède qu'il propose risquerait de rendre leur intensité plus grande encore, et d'amener des conflits terribles où la civilisation tout entière pourrait bien périr.

---

LA VIE dans l'homme, ses manifestations diverses, leurs rapports, leurs conditions organiques, par J. Tissot. Paris, V. Masson et fils; 1 fort. vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

M. Tissot complète par ce volume son livre sur les phénomènes de la vie chez l'homme. C'est un traité de psychologie et de physiologie tout à la fois. En effet, dans son système, l'auteur fait marcher de front ces deux études que d'ordinaire on sépare plus

ou moins comme appartenant à deux ordres de faits bien distincts. Il prétend établir l'unité du principe générateur, soit pour les fonctions de l'organisme, soit pour celles de l'intelligence. La vie et l'âme lui semblent une seule et même chose, mais non pas dans le sens du matérialisme, car il estime que l'élément spiritualiste domine tout l'ensemble de notre être. Ses recherches tendent à prouver que l'âme gouverne le domaine organique, quoique sans avoir toujours conscience du pouvoir qu'elle exerce. Le principe immatériel qui réside en nous serait donc la source de la vie et de tous ses phénomènes sur lesquels agissent aussi mais secondairement les forces physiques. On ne saurait nier le concours nécessaire de celles-ci ; nos organes sont des instruments indispensables à l'essor de l'intelligence qui faiblit dès que leur aide lui fait défaut. C'est même là-dessus que les matérialistes s'appuient pour démontrer que les opérations intellectuelles sont un simple produit de l'organisme. Ne pouvant parvenir à dégager l'âme de ses liens matériels, ils en concluent qu'elle n'existe pas. M. Tissot tourne au contraire cet argument contre eux, en montrant que, si les phénomènes intellectuels ont besoin des organes pour se produire, leur cause originelle demeure tout à fait indépendante de la matière. L'homme constitue une machine dont l'âme est le moteur. Cette force invisible obéit à des lois inconnues jusqu'au moment où la raison se développe et permet à notre volonté d'intervenir, du moins dans certaines limites qui restent infranchissables. La pensée a des mouvements instinctifs dont nous ne sommes pas plus les maîtres que des opérations qui s'accomplissent dans nos organes. Elle nous donne la faculté de comprendre les merveilles de la nature et d'en pouvoir jouir. Intelligence et vie ne sont en quelque sorte rien l'une sans l'autre. La première disparaît quand cesse la seconde, et celle-ci, privée du concours de l'intelligence, n'est qu'une fonction purement animale. L'auteur en conclut qu'il existe entre les deux une connexité telle qu'on ne saurait mettre en doute leur origine commune, et c'est à l'âme qu'il assigne le rôle d'agent supérieur duquel dépend ainsi toute l'existence de l'être humain. Assurément un semblable problème restera toujours insoluble, mais les efforts de M. Tissot pour le résoudre méritent bien d'attirer l'attention. C'est un habile investigateur dont le travail peut fournir au spiri-

tualisme des données nouvelles et répandre du moins quelque lumière sur plusieurs points importants de la science. Il consacre la dernière partie de son livre à combattre les idées de M. Flourens touchant les principes de l'intelligence et de la vie. L'appendice qui termine le volume renferme des considérations générales d'un haut intérêt sur les facultés de l'âme, les idées, les passions et l'instinct.

---

**SCIENCES ET ARTS.**

PIERRE HUBER. — *Les Fourmis indigènes*; — nouvelle édition. Genève et Paris, 1861, Joël Cherbuliez; 1 vol. in-12.

Quand les missionnaires catholiques arrivèrent pour la première fois au Thibet et y trouvèrent la religion du grand lama, ils furent si frappés des formes extérieures du culte lamaïque qu'ils supposaient que le diable s'était amusé à faire sur les plateaux de l'Asie centrale une parodie de l'Eglise romaine. On croirait vraiment à une parodie semblable dans le monde des insectes, du roi de la création et des sociétés humaines. Quel contrat social pourrait faire travailler les hommes vers un but commun avec plus d'ensemble que les fourmis quand elles construisent une de leurs cités, et à côté de ces poursuites industrielles, quels instincts agricoles dans l'élève de leurs pucerons : comme elles savent bien les porter là où ils trouveront la nourriture qui leur est la plus convenable et les abriter sous des toits de maçonnerie contre la pluie et les attaques des animaux carnassiers ! Mais aussi, de même que chez les Arabes, l'instinct de l'acquisivité est souvent plus fort chez elles que le respect de la propriété, et des expéditions s'organisent pour faire une razzia du bétail de la tribu voisine. Les fourmis roussâtres ont fait de l'esclavage une de leurs *institutions domestiques*, comme dirait un citoyen de Charleston, et les Noirs-cendrés doivent travailler pour cette race supérieure. Enfin les fourmis sanguines, qui seraient aussi bien nommées

« sanguinaires » ont des mœurs de cannibales et tombent au niveau de certaines tribus africaines. Ces monstres à face de fourmi s'embusquent au coin d'une pierre ou derrière un brin d'herbe pour attaquer leur ennemi et le dévorer.

Tout ce que l'on observe dans ces fourmilières d'hommes que l'on appelle des États et des villes se retrouve dans les sociétés de fourmis : travail et paresse, égoïsme et amour du prochain, lâcheté et dévouement pour la patrie. Tous les mobiles généreux et bas qui font les grands hommes et les scélérats, les peuples vertueux et les États corrompus, tout cela s'y rencontre, et, guidés par Huber, l'on se passionne pour l'histoire de ces peuples Antennes comme pour celle des Grecs ou des Romains. Voyez plutôt le récit de cette bataille entre deux fourmilières.... « Je ne dirai pas ce qui avait allumé la discorde entre ces républiques ; elles étaient de la même espèce, semblables pour la grandeur et la population, et situées à cent pas de distance : deux empires ne possèdent pas un plus grand nombre de combattants.... Le champ de bataille avait deux à trois pieds carrés ; une odeur pénétrante s'exhalait de toutes parts ; on voyait nombre de fourmis mortes et couvertes de venin ; d'autres, composant des groupes et des chaînes, étaient accrochées par leurs jambes ou par leurs pinces, et se tiraient tour à tour en sens contraire. Ces groupes se formaient successivement ; la lutte commençait entre deux fourmis qui se prenaient par leurs mandibules, s'exhaussaient sur leurs jambes pour laisser passer leur ventre en avant, et faisaient jaillir mutuellement leur venin contre leur adversaire ; elles se serraient de si près qu'elles tombaient sur le côté et se débattaient longtemps dans la poussière ; elles se relevaient bientôt et se tiraillaient réciproquement, afin d'entraîner leur antagoniste ; mais quand leurs forces étaient égales, les athlètes restaient immobiles et se cramponnaient au terrain jusqu'à ce qu'une troisième fourmi vint décider l'avantage. . . . .

A l'approche de la nuit, chaque parti rentrait graduellement dans la cité qui lui servait d'asile, et les fourmis tuées ou menées en captivité n'étant pas remplacées par d'autres, le nombre des combattants diminuait jusqu'à ce qu'il n'en restât plus aucun.

« Mais les fourmis retournaient au combat avant l'aurore ; les groupes se formaient, le carnage recommençait avec plus de fu-

reur que la veille, et j'ai vu le lieu de la mêlée occuper six pieds de profondeur sur deux de front. Le succès fut longtemps balancé; cependant, vers le milieu du jour, le champ de bataille s'était éloigné d'une dizaine de pieds de l'une des cités ennemies; d'où je conclus qu'elle avait gagné du terrain. L'acharnement des fourmis était si grand que rien ne pouvait les distraire de leur entreprise; elles ne s'apercevaient point de ma présence, et quoique je fusse immédiatement au bord de leur armée, aucune d'elles ne grimpa sur mes jambes; elles n'avaient qu'un seul désir, celui de trouver un ennemi qu'elles pussent attaquer. \*

On pourrait peut-être nous accuser de parler trop légèrement d'Huber, et croire que nous ne considérons son livre que comme un ouvrage humoristique. — Nous sommes bien loin d'une telle pensée; seulement nous ne voulions nous adresser qu'aux gens du monde. Les adeptes connaissent trop bien Huber comme l'un des plus habiles observateurs qui aient étudié les insectes, pour qu'il y ait besoin de leur recommander l'*Histoire des fourmis*. C'est un des classiques de l'*Histoire naturelle*. Nous dirons seulement aux naturalistes que les planches de cette nouvelle édition sont fidèlement calquées sur celles de l'édition originale, et que l'on a ajouté à la fin du volume la traduction d'un passage fort intéressant extrait du célèbre ouvrage de Darwin sur l'origine des espèces. Enfin, *if the last, not the least*, comme dirait un critique anglais, chacun peut se procurer cette édition à bon marché, tandis que l'ancienne était épuisée et presque introuvable. Nous devons donc des remerciements à l'éditeur, M. Joël Cherbuliez, pour avoir mis cet excellent livre dans la circulation, et pour avoir inauguré de cette manière sa nouvelle *Bibliothèque genevoise*, dont le but est de remettre en honneur un certain nombre d'ouvrages qui ne méritaient pas d'être oubliés parce qu'ils ne se trouvaient plus dans le commerce de la librairie. C'est servir utilement son pays que de contribuer à maintenir et développer les plus saines traditions du travail et de l'intelligence de ses compatriotes, et nous sommes heureux de signaler cette nouvelle tentative dans une carrière où Genève tient une place si honorable. Ajoutons que l'exécution matérielle de l'*Histoire des fourmis* d'Huber, et des volumes qui suivront celui qui vient de paraître, est à la fois simple et élégante, et qu'elle

doit assurer ainsi pour sa part le succès que nous souhaitons à cette entreprise.

A. H.

---

**MÉMORIAL** de thérapeutique à l'usage des médecins praticiens, par M. le docteur Foy. Paris, Germer-Baillière, 1862; 1 vol. in-8° de 1216 pages: 14 fr.

Cet ouvrage n'est qu'une nouvelle édition du *Traité de matière médicale et de thérapeutique appliquée*, publié par le même auteur en 1843. Depuis cette époque, la science n'est pas restée stationnaire: un zèle louable a éclaté parmi tous les praticiens; les découvertes se sont multipliées, les médicaments ont été mieux étudiés et leurs applications plus variées; aussi, M. le docteur Foy a-t-il senti la nécessité de mettre son ancien livre au niveau de la science du jour. Les découvertes scientifiques étaient, il est vrai, disséminées dans une masse de revues, leçons ou monographies périodiques; vouloir les réunir et les coordonner était un rude labeur. L'auteur ne s'est pas laissé intimider, et nous ne pouvons que le remercier de son généreux courage, qui a offert aux jeunes médecins et aussi aux anciens, un livre consciencieux et véritablement utile. On peut considérer comme légères ces méprises, si fréquentes dans l'art de formuler: le pharmacien en est seul juge, et il est intéressé à les dissimuler. Grâce au mémorial de thérapeutique, pour peu qu'on veuille le consulter et en faire usage, on évitera cet écueil. On y trouve en effet un nombre considérable de formules aussi simples que claires, et que le jeune praticien se rappelle que les formules les plus simples sont toujours les meilleures. C'est ce que M. le docteur Foy a bien senti, c'est ce qui fait, à notre avis, le principal mérite de son ouvrage. *Clarté et simplicité*, nous ne pouvons demander davantage. Aussi, nous ne faisons pas un crime à l'auteur de quelques omissions; par exemple, dans le traitement des névralgies, il ne dit pas un mot de l'emploi des préparations de quinine; dans les vomissements des femmes enceintes, il ne parle pas de l'usage de l'iode; les applications du chloroforme sont aussi plus variées que celles indi-

quées dans l'ouvrage; enfin, et pour ceux qui ont étudié la médecine ailleurs qu'en France, il n'est pas dit un seul mot des médicaments les plus usuels dans les pharmacopées de Londres, Edimbourg, Vienne, New-York, etc. Aussi M. le docteur Foy devrait modifier son titre ou plutôt ajouter simplement à *l'usage des médecins praticiens français*. Nous regrettons que l'auteur se soit renfermé dans des limites aussi étroites. La manière dont il a traité son sujet nous fait croire qu'il aurait pu le traiter d'une manière plus large et plus avantageuse aux praticiens. Les considérations générales qui, sous le titre de prolégomènes, se trouvent à la tête du volume, indiquent que l'esprit de l'auteur, bien que s'appliquant aux détails de la science, sait aussi en embrasser l'ensemble et en tracer les principes généraux en un style aussi judicieux qu'agréable.

L. S.

---

**LE SOMMEIL et les rêves, études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, par Alfred Maury.** Paris, Didier et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-8° : 7 fr.

Aucun sujet, peut-être, n'offre au penseur plus d'attrait que l'étude approfondie des rapports entre le physique et le moral de l'homme. En effet, c'est là qu'il espère découvrir la solution de quelques-uns des grands problèmes de la destinée humaine, ou du moins soulever un coin du voile sous lequel s'accomplissent tant de phénomènes dont la cause échappe à ses investigations. Aussi, dès l'origine, la philosophie et la science dirigèrent-elles leurs efforts de ce côté, créant des systèmes nombreux qui, bien que très-divers, peuvent se ranger sous deux chefs, le spiritualisme et le matérialisme, selon qu'ils font prédominer l'un ou l'autre des éléments constitutifs de notre nature. Les philosophes, en général, inclinèrent davantage vers la suprématie de l'âme, tandis que beaucoup de savants étaient disposés plutôt à ne reconnaître d'autre principe que la matière. Ces tendances opposées ont jusqu'à présent dominé tour à tour dans le monde intellectuel, et l'on peut prévoir qu'elles continueront de même, car ni l'une ni

l'autre ne suffit à tout expliquer. Leur antagonisme est d'ailleurs un stimulant précieux pour l'esprit humain qui, sans cela, risquerait de se laisser abâtardir sous le joug des préjugés ou des croyances superstitieuses. Si les principaux problèmes paraissent loin d'être résolus, on en a cependant déblayé les abords. Sur un certain nombre de points, la lumière s'est faite, les bornes du savoir ont été reculées et le domaine du surnaturel circonscrit dans des limites plus restreintes. Parviendra-t-on à franchir celles-ci ? la foi devra-t-elle faire décidément place à la science ? Nous ne le croyons pas ; les secrets de Dieu resteront toujours impénétrables. Mais la psychologie et la physiologie peuvent assurément fournir encore bien des découvertes intéressantes. Sans donc prétendre percer les mystères qui dépassent notre intelligence, il faut ne point se lasser d'interroger la nature, si féconde en merveilles jusque dans ses moindres détails. C'est ce que fait M. Maury. Son livre est un recueil d'observations fort ingénieuses sur les divers phénomènes du sommeil. L'auteur s'est attaché surtout à bien déterminer l'état physique dans lequel se produisent les rêves. Procédant par une série d'expériences personnelles, l'auteur a pu saisir en quelque sorte le principe du rêve et ses rapports avec les préoccupations habituelles de l'esprit. Il analyse ses propres impressions, et montre que le plus souvent c'est au début du sommeil qu'on trouve la cause déterminante. Les espèces d'hallucinations qui d'ordinaire accompagnent l'assoupissement forment l'élément générateur des rêves. Une idée, une sensation, un simple mot qui dans ce moment se présente à nous, peut donner la clef des songes les plus bizarres. En effet, durant le sommeil, la plupart de nos facultés semblent frappées d'impuissance ; notre volonté, surtout, disparaît entièrement, et nous perdons le pouvoir de raisonner, tandis que l'imagination et la mémoire demeurent agissantes. Il en résulte que la partie de notre intelligence qui reste éveillée assiste à un spectacle dont les scènes se suivent sans ordre ni logique, et cependant lui paraissent très-naturelles. La liaison des idées s'opère à notre insu, tantôt par quelque souvenir évoqué tout à coup, tantôt par une simple consonnance de mots qui suffit déjà pour faire travailler notre imagination, livrée à toutes ses fantaisies. M. Maury en cite plusieurs exemples curieux. Un soir il s'endort en pensant au mot *kilomètre*, et rêve de ba-



Du reste, que la donnée soit réelle ou purement fictive, peu importe, M. N. Martin fait preuve de talent, et le succès de sa première édition prouve qu'il a su captiver l'intérêt d'un assez grand nombre de lecteurs. On pourra critiquer le titre de légende que rien ne justifie, se plaindre du manque d'action, de la rareté d'idées, de l'accent monotone de cette litanie amoureuse ; mais le poète qui, de nos jours, parvient à vaincre ainsi l'indifférence publique, mérite certainement des éloges.

— *Abeille*, par A. Dequet. Paris, Yung-Treuttel ; 1 vol. in-32 : 1 fr. Petit roman de mœurs parisiennes dont l'intrigue est assez compliquée, mais d'un intérêt médiocre. L'auteur nous semble manquer un peu d'expérience. Il prodigue les détails superflus, et ne soigne pas assez l'esquisse des personnages. Son action marche péniblement au milieu d'incidents inutiles, qui ne marquent ni l'époque ni le lieu de la scène d'une manière bien tranchée. On y trouvera cependant de jolies choses, et l'héroïne Abeille, jeune et charmante artiste, a tout ce qu'il faut pour captiver les sympathies. M. Dequet pêche surtout par la mise en scène. Il disserte beaucoup et ne sait pas mettre en relief l'originalité des caractères. Son talent de romancier a besoin d'être mûri par l'étude et l'observation.

— *La Fontaine des écoles primaires*, choix de fables avec notes et remarques, par Ruelle. Paris, Paul Dupont ; 2 vol. in-12. Ce choix est fait avec tact, et les notes qui l'accompagnent nous paraissent propres à faciliter sa lecture ainsi qu'à la rendre fort instructive. Elles ont pour objet principal d'éclaircir les locutions anciennes, de rétablir la construction grammaticale altérée quelquefois par les exigences du vers, de signaler quelques particularités d'orthographe, de donner des notions de géographie, d'histoire ou de mythologie. Chaque fable est suivie de remarques indiquant les réflexions qu'elle doit suggérer. Quoique *La Fontaine* ne soit pas toujours à la portée des enfants, nous croyons que de cette manière on peut en tirer un parti très-avantageux pour l'étude de la langue et pour le développement de l'intelligence.



REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

CHRESTOMATHIE des prosateurs français du quatorzième au seizième siècle, avec une grammaire et un lexique de la langue de cette période ; une histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et des considérations sur l'étude du vieux français, par Ch. Monnard ; 1<sup>re</sup> partie. Genève et Paris, Joël Cherbuliez ; 4 vol. in-8° : 5 fr.

(Cette première partie renferme l'introduction, l'histoire abrégée de la langue, la grammaire et le lexique).

La connaissance du vieux langage est aujourd'hui presque indispensable à quiconque s'occupe de littérature. Depuis quelques années, en effet, il s'opère une réaction bien prononcée contre le joug élégant, mais non moins despotique, du dix-septième siècle. On éprouve le besoin de remonter au delà pour aller explorer les époques antérieures, et remettre en lumière ces trésors si longtemps dédaignés. Ce mouvement n'a rien que de fort naturel. Après s'être affranchi des règles trop étroites de la poétique de Boileau, on aspire à recouvrer les richesses dont la langue fut dépouillée par Malherbe et ses disciples. Sans doute ce travail d'épuration était nécessaire pour élaguer les produits superflus d'une sève trop abondante. Il favorisa l'essor du génie national en lui conservant son cachet d'élégance, de précision et de clarté.

Mais les novateurs dépassèrent le but. A force de vouloir polir la langue, on l'appauvrit. Maintes expressions originales, d'heureux tours, des mots énergiques ou naïfs disparurent devant les exigences grammaticales. Un goût méticuleux fit rejeter tout ce qui ne se conciliait pas avec ses vues, et l'esprit de système domina la réforme du langage. Maintenant le cours des idées littéraires a changé. On se montre moins exclusif; l'admiration qu'excitent encore les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle n'empêche pas d'estimer aussi ceux qui précédèrent cette époque. C'est évident que pour bien connaître une langue il faut en étudier les origines, et qu'avant d'aller puiser à des sources étrangères pour l'enrichir il convient mieux de lui restituer d'abord ce qu'elle possédait jadis. On peut le faire sans scrupule, d'ailleurs, parce qu'à près deux siècles et demi d'usage, la langue moderne est trop solidement établie pour avoir rien à craindre. Aussi le travail de M. Monnard nous paraît-il non moins précieux qu'opportun. Sa grammaire sera d'un grand secours à ceux qui désirent se familiariser avec les formes du vieux français. Quoique très-concise, elle expose suffisamment les différences d'orthographe, de mots et de syntaxe entre l'ancien et le nouveau langage. On y trouve beaucoup d'exemples, et le Lexique la complète d'une manière avantageuse. C'est la première fois que ces éléments sont mis à la portée de tout le monde. En effet, les ouvrages de Raynouard, d'Ampère, de Chevallet, ne s'adressent guère qu'aux érudits, tandis que le but de M. Monnard est de faciliter la lecture des textes pour les simples amateurs, de la rendre accessible aux gens du monde, de permettre même l'introduction de cette étude dans les collèges et les écoles. Il a surtout mis à profit les recherches savantes des Allemands, entre autres la remarquable grammaire de Diez, et le résumé qu'il en offre au public français intéressera vivement. M. Monnard évite heureusement la sécheresse et la minutie pédante des grammairiens vulgaires. Il s'élève à des considérations plus hautes, rattachant toujours les modifications du langage au mouvement général de la littérature. L'histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle, qui sert d'introduction à la *Chrestomathie*, est pleine d'aperçus ingénieux, spirituels et féconds. C'est l'œuvre d'un penseur chez lequel se rencontre l'union assez rare

des habitudes méditatives avec les données de l'expérience, le savoir, le goût et le tact littéraire.

---

EMILE DESCHANEL, causeries de quinzaine. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Deschanel, Français exilé en Belgique, où il écrivait dans l'*Indépendance belge*, rentré en France lors de l'amnistie de 1859, est devenu, à peu près à la même époque, le successeur d'Hippolyte Rigault au *Journal des Débats*, pour les causeries de quinzaine.

Nous ne garantissons pas ces détails : nous ne faisons que les conjecturer d'après le livre de l'auteur lui-même.

Quoi qu'il en soit de leur exactitude, il nous paraît certain que la rédaction des *Débats* a eu la main heureuse en s'adressant à M. Deschanel pour remplacer un si charmant esprit que Rigault.

Sans doute M. Deschanel n'a ni autant de portée ni autant de grâce, mais il a des qualités réelles très-précieuses : il a la première de toutes, un parfait naturel ; il se donne tel qu'il est et ne fait jamais ni esprit ni phrase. C'est rare à notre époque. Le lecteur n'en est que plus charmé. Il croyait trouver un journaliste, il trouve un homme.

• Le mieux qu'on puisse faire au collège pour y combattre deux monstres affreux, la mélancolie qui rêve et l'ennui qui bâille, c'est de bien employer son temps et de bien profiter de l'âge où l'intelligence est encore paisible, avant l'éveil des passions. Le travail guérit ou prévient toutes les maladies de l'âme ; il est le grand consolateur, le grand médecin. A tout âge, il faut travailler, se proposer une œuvre, s'y adonner ; à tout âge, l'homme a besoin d'un but qui le séduise et qui lui fasse illusion sur le vide de la vie. L'autre grande consolation, c'est l'amitié, l'amitié de collège, la plus douce et la plus durable de toutes les amitiés. Comme elle naît dans l'âge heureux où l'on ne connaît pas encore les passions égoïstes et viles, plus tard elle leur résiste et leur survit... Amitié désintéressée et pure, où rien ne se mêle à l'at-

trait du cœur que la sympathie de l'intelligence, et, dans des études communes, l'admiration commune du vrai et du beau ! »

Peut-on dire mieux et plus simplement ?

M. Deschanel ne court jamais après l'esprit, c'est dire qu'il en a ; l'esprit lui vient inattendu, et point de coup de grosse caisse pour l'annoncer au lecteur. C'est un petit mot, une sage réflexion, la vérité qui se trouve là tout à coup et vous surprend ; vous vous dites toutefois : c'est précisément ce mot, cette réflexion qui devaient venir.

L'imagination du causeur aime quelquefois à se donner carrière, et sous ses tableaux il y a de l'émotion ; mais cette émotion, il se plaît à l'écartier bientôt par quelque spirituelle saillie.

Il vient de parler des agrandissements successifs de Paris. « Où s'arrêtera le développement accéléré de cette ville déjà énorme ? Nous avons vu ce qu'elle était il y a deux mille ans : une bourgade de bateliers sur un flot fangeux. Et maintenant demandons-nous : Que sera-t-elle dans deux mille ans encore ? Aura-t-elle continué de croître toujours ? ou bien aura-t-elle décréu ? Mais, dans deux mille ans, que sera devenue la France elle-même ? Dieu nous garde de prononcer des paroles de mauvais augure ! Dieu nous préserve aussi de déclamer ! Mais enfin l'histoire nous montre quel a été le sort de Carthage et d'Athènes, de Corinthe et de Tyr, de Thèbes et de Babylone, et de tant d'autres villes autrefois florissantes, et relativement aussi puissantes que Paris. Nous voyons que la destinée de tout ici-bas, celle des villes et des peuples, comme celle des hommes et des arbres, est, après avoir cru, de dépérir. Un peuple succède à un autre dans le rôle d'initiateur ; le flambeau passe de main en main ; la vie se déplace et change de zone ; la civilisation incessamment, aussi bien que la mer, abandonne ses anciennes plages... Sujet de méditations !

« Un temps viendra où les touristes de quelque autre ville lointaine, devenue à son tour la métropole du monde, visiteront « les champs où fut Paris

« Et après que de nouveaux peuples et des civilisations nouvelles auront encore remplacé ceux et celles qui avaient envoyé des commissions archéologiques pour aller étudier les ruines de Paris et en enrichir leurs musées, tous périront enfin. Et l'humanité elle-même tout entière, après avoir joué le rôle qui lui est assigné

dans l'ensemble universel, disparaîtra de la surface du globe terrestre comme elle y était apparue. Cette apparition et cette disparition n'auront été dans l'histoire de la géologie qu'un moment, qu'un détail. Après comme avant l'homme, des créations sans nombre continueront de s'accomplir sur ce globe, jusqu'à ce que, des époques intommensurables s'étant écoulées, ce globe, à son tour, de plus en plus refroidi au centre et à la surface, se dissolve enfin dans l'espace, et rentre, par l'éternelle circulation des choses, en des agrégations nouvelles...

« Mais nous n'en sommes pas encore là. »

Sous une apparence légère, il sait donc être sérieux. Preuve en soit encore sa causerie sur les *excitants*.

L'homme a toujours été, suivant lui, un animal mélancolique, dans les temps anciens aussi bien que dans les nôtres. Les proverbes de l'Inde, Job, l'Ecclésiaste, le patriarche Jacob, Jérémie, Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle, Pindare, Héraclite, Démocrite, Plin le naturaliste, Horace, Virgile, Lucrece, etc., etc., viennent successivement témoigner de la profonde tristesse de notre espèce. Un animal triste a besoin de se distraire, de se remonter ; de là son recours à tout ce qui peut l'étourdir, l'exciter.

Quand l'âme a soif, il faut qu'elle se désaltère,  
Fût-ce dans du poison?.....

« A défaut des saintes ivresses, qui ne sont pas données à tous, mais à un petit nombre et pour bien peu de temps, — à défaut de l'ivresse du cœur, qu'on appelle amour, par laquelle tout s'illumine et s'enchant, — à défaut de l'ivresse de l'esprit et de l'âme, — enthousiasme, foi, poésie, — par laquelle tout s'embellit et s'exalte, on essaie de se faire d'autres ivresses, on y cherche tristement la joie, pour se redonner le goût de vivre. »

Suit l'histoire de ces différentes ivresses, et l'auteur reprend :

« Tous ces moyens, qu'on a appelés des *paradis artificiels*, portent avec eux leur punition. Pour quelques heures d'hallucination quelquefois agréable, on se prépare des jours d'atonie, de tristesse. On voulait échapper à la mélancolie, on y retombe, et de plus haut. Ce n'est pas impunément que l'homme procure à ses nerfs une exaltation inaccoutumée : en les tendant outre mesure, il les force, pour ainsi dire, et les avachit. Relâchés, ils retombent,

deviennent languissants ou capricieux. L'instrument de la volonté se détraque; la volonté elle-même est attaquée, mortellement peut-être. L'homme n'avait vu que le plaisir prochain, sans s'inquiéter des lointains périls : il a violé les lois de sa constitution, il en est puni. L'affaissement est en raison de l'excitation anormale, la dépression est proportionnée à l'exaltation : juste châtiement de l'abus qu'on a fait de ses nerfs et des substances propres à les exciter..... Si vous prenez l'habitude d'abdiquer votre liberté, n'espérez pas ressaisir quand il vous plaira le gouvernement de vous-même. Si vous vendez votre âme comme en détail à quelque fatalité sensuelle, rarement pourrez-vous la racheter.

« N'essayez donc pas de créer par des substances pharmaceutiques la joie imméritée, illégitime, et de vous faire un faux bonheur. Il n'y a de légitime et de possible que la joie de la bonne intention persévérante, de l'effort qui est à lui-même sa récompense, quel qu'e soit le succès.

« Si vous avez perdu l'amour, la foi, l'enthousiasme, les saintes ivresses de l'âme et du cœur, en vain recourez-vous aux ivresses des sens, aux paradis artificiels : vous avez perdu le vrai paradis. »

Puisque M. Deschanel a beaucoup de naturel, nous ne nous étonnerons pas que cette qualité soit celle qu'il goûte le plus ou dont il regrette surtout l'absence dans les ouvrages soumis à son jugement. C'est la verve, le naturel de l'esprit, qui lui plaît dans les livres de M. Assollant, surtout dans les *Scènes de la vie des Etats-Unis* où, nous dit-il, tout est pris sur le fait et peint avec vérité, sans indignation, même sans étonnement. « Le style de M. Assollant est comme son esprit, aisé, net, agile, ne se sentant d'aucune école, d'aucun système, ne donnant ni dans la déclamation, ni dans la tartine, ni dans le mot, ni dans la couleur..... Grande qualité de cet esprit : il est absolument exempt d'emphase, de *cant*, soit anglais, soit français, car les Français de notre temps en ont aussi leur bonne part..... Je m'imagine que Voltaire eût pris plaisir à lire ces livres. » On sent qu'à en parler M. Deschanel éprouve le plaisir qu'aurait eu Voltaire à les lire. Rien de pareil quand notre causeur nous entretient de M. Houssaye et de sa *Demoiselle de la Vallière*.

« Ce que M. Sainte-Beuve avait esquissé avec une heureuse brièveté et une sobriété gracieuse, M. Houssaye l'a étendu d'eau,

comme disent les chimistes ; d'eau de rose, si vous voulez. Sous prétexte de faire une histoire complète, il a recousu pêle-mêle les lambeaux des Mémoires se rapportant à ce sujet, et à ce butin il mêle ses fantaisies. Le faux mêlé au vrai irrite les bons esprits et plaît aux autres.... M. Houssaye ne craint pas l'histoire quand elle l'amuse. Mais, sitôt qu'elle l'ennuie, ou qu'elle ne lui va pas, ou qu'elle gêne ce qu'il appelle lui-même « la bonne fortune de la phrase, » il prend ses aises avec l'histoire, la supprime, la laisse dans l'ombre ou, au contraire, la brode, l'amplifie..... l'invente..... Cette prétendue histoire est pleine de disparates et de contradictions ; souvent elle varie, bien fol est qui s'y fie ! L'à peu près y domine, ou, pour mieux dire, l'œuvre tout entière n'est qu'un à-peu-près. Au reste, l'à-peu-près n'est-il pas le défaut d'une partie considérable de la littérature de notre temps ?

« Et si le mérite de M. Arsène Houssaye est tout dans le style, j'aurais beaucoup à dire sur ce mérite-là. »

Il cite, en effet, des choses fort amusantes que nous vous engageons, lecteur, à chercher dans les *Causeries* ; nous, nous n'avons voulu que vous tenter en vous donnant un aperçu de l'esprit et du goût de M. Deschanel.

M. Houssaye ne fut pas content, il répliqua dans le *Figaro*, et M. Deschanel de dupliquer dans les *Causeries*.

« M. Arsène Houssaye prétend que je n'aime pas la couleur. Je n'aime pas sa couleur, à lui, voilà tout. . . »

« ..... C'est qu'il y a couleur et couleur, comme il y a fagots et fagots..... Et puis, c'est qu'il en est de la couleur, comme de la muscade et de la vertu : « Faut de la vertu, pas trop n'en faut ! » dit la chanson.

« Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout, dit l'amphitryon ridicule. Trop de couleur, toujours de la couleur, partout de la couleur, n'est plus de la couleur. Cela s'appelle d'un autre nom.

« J'aime le style coloré, mais non le style peinturluré. J'aime un beau sang, je hais le fard..... »

« J'aime la couleur, mais la couleur vraie, la couleur naïve et sincère, et qui ne paraît qu'à propos, quand la passion la produit..... j'aime par-dessus tout la couleur qu'on pourrait nommer tranquille en même temps que passionnée, comme la musique de Mozart.



« La tranquillité ! voilà ce qui manque à nos soi-disant coloristes. Leur couleur se démène, crie, jure ; on se croirait au bal masqué. C'est une couleur tapageuse, comme la toilette des lorettes. »

.....

Nous prions qu'on excuse nos lignes de points ; nous voudrions tout citer, nous ne le pouvons pas ; que le lecteur au moins soit averti qu'il trouvera mieux encore dans le livre ; nous ne donnons que juste ce qu'il faut pour amorcer.

« Fais ce que tu fais, disaient les anciens ; *Age quod agis*, fais cela et pas autre chose, c'est le moyen de le bien faire. » Ils disaient encore : « Rien de trop ! Plutôt en deçà qu'au delà ! *Ne quid nimis !* » Ils disaient encore : « L'art suprême, c'est que l'art ne se montre pas, *Suprema ars est, artem non apparere.* » Et c'est en suivant ces préceptes qu'ils produisaient des œuvres nobles et délicates, élégantes et familières, douées de jeunesse éternelle, des œuvres idéales et réelles, humaines et divines. Et c'est en ne suivant pas ces mêmes préceptes qu'on gaspille aujourd'hui beaucoup d'esprit à faire des livres boursoufflés, enluminés et éphémères.

« Ces grands artistes méditaient longuement, vivaient de leur œuvre, pour ainsi dire, la portaient dans leur sein avant de la séparer d'eux-mêmes et de la mettre au jour. Aujourd'hui, la plume fait tout ; aussi la plupart des écrits n'ont plus rien de vivant, l'âme est absente : ce sont jeux de style, fioritures, variations fantaisistes nées de la fumée de cigare et qui se dissipent comme elle. Le sérieux manque et le naturel. Le *gendelettre* a tué l'homme.

.....

« Le naturel, comme on doit l'entendre, n'est pas tout ce que nous présente notre imagination ou notre plume ; le naturel n'est pas, malgré son nom, tout ce que donne la nature..... c'est tout ce qu'elle donne de conforme à la raison, au bon sens, au bon goût, au réel, mais aussi à l'idéal.....

« Pour conclure, le naturel vaut toutes les qualités du monde et fait passer bien des défauts. Réciproquement, l'affectation étouffe bien des qualités. Il en faut toujours revenir au jugement d'Alceste et de Molière ; c'est là le bon, et je m'y tiens, n'en déplaise à M. Arsène Houssaye.

Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,  
Etc.

« *Ne quid nimis!* c'est la règle du goût et c'est peut-être aussi celle du bonheur. »

Suit un délicieux morceau sur le bonheur. Mais il faut bien nous arrêter.

N'est-ce pas que le *Journal des Débats* a eu la main heureuse ? Et dites-vous bien, lecteurs, qu'il n'y a pas dans ces *Causeries* rien que de la littérature, il y a de tout ; point de politique pourtant, mais de la morale, de la philosophie, de l'histoire naturelle, de l'histoire proprement dite ; tout cela dit avec esprit, malice, indulgence, gaîté, sérieux ou même tristesse. Vous y trouverez aussi quelquefois des anecdotes qui pourront ne pas vous paraître bien neuves. N'importe, allez chez le libraire, revenez avec le livre, vous ne vous en repentirez pas.

E. G.

---

GRAMMAIRE moderne des écrivains français, par G.-H. Aubertin.  
Bruxelles, Lacroix, Verboekhoven et C<sup>e</sup>; Paris, Jung-Treuttel;  
4 fort vol. in-12 : 6 fr.

Le point de départ du travail de M. Aubertin est un accès d'indignation contre la grammaire de Noël et Chapsal. Cela nous étonne peu. Rien de plus pitoyable, en effet, que l'œuvre de M. Chapsal, qui, grâce au cachet universitaire, est depuis plus de vingt-cinq ans adoptée presque partout pour l'enseignement de la langue française. Il semble évident, comme le dit M. Aubertin, que l'université ne l'a pas lue, ni M. Noël non plus, quoique son nom lui serve de passe-port. On y peut signaler bon nombre de fautes soit d'orthographe, soit de syntaxe, soit de goût. L'autorité du grammairien se met au-dessus de l'usage, du bon sens, et décide sans scrupule maints cas douteux sur lesquels ont hésité des écrivains de premier ordre. Chapsal n'est, du reste, pas le seul qui procède ainsi. Son exemple a trouvé des imitateurs. Avant lui déjà, d'autres s'étaient arrogé le même pouvoir absolu de faire des lois et de condamner quiconque s'en écarte. Mais en vain ont-ils prétendu retenir la grammaire captive dans de telles entraves. Le


Du reste, que la donnée soit réelle ou purement fictive, peu importe, M. N. Martin fait preuve de talent, et le succès de sa première édition prouve qu'il a su captiver l'intérêt d'un assez grand nombre de lecteurs. On pourra critiquer le titre de légende que rien ne justifie, se plaindre du manque d'action, de la rareté d'idées, de l'accent monotone de cette litanie amoureuse ; mais le poète qui, de nos jours, parvient à vaincre ainsi l'indifférence publique, mérite certainement des éloges.

— *Abeille*, par A. Dequet. Paris, Yung-Treuttel ; 1 vol. in-32 : 1 fr. Petit roman de mœurs parisiennes dont l'intrigue est assez compliquée, mais d'un intérêt médiocre. L'auteur nous semble manquer un peu d'expérience. Il prodigue les détails superflus, et ne soigne pas assez l'esquisse des personnages. Son action marche péniblement au milieu d'incidents inutiles, qui ne marquent ni l'époque ni le lieu de la scène d'une manière bien tranchée. On y trouvera cependant de jolies choses, et l'héroïne Abeille, jeune et charmante artiste, a tout ce qu'il faut pour captiver les sympathies. M. Dequet pêche surtout par la mise en scène. Il disserte beaucoup et ne sait pas mettre en relief l'originalité des caractères. Son talent de romancier a besoin d'être mûri par l'étude et l'observation.

— *Le La Fontaine des écoles primaires*, choix de fables avec notes et remarques, par Ruelle. Paris, Paul Dupont ; 2 vol. in-12. Ce choix est fait avec tact, et les notes qui l'accompagnent nous paraissent propres à faciliter sa lecture ainsi qu'à la rendre fort instructive. Elles ont pour objet principal d'éclaircir les locutions anciennes, de rétablir la construction grammaticale altérée quelquefois par les exigences du vers, de signaler quelques particularités d'orthographe, de donner des notions de géographie, d'histoire ou de mythologie. Chaque fable est suivie de remarques indiquant les réflexions qu'elle doit suggérer. Quoique *La Fontaine* ne soit pas toujours à la portée des enfants, nous croyons que de cette manière on peut en tirer un parti très-avantageux pour l'étude de la langue et pour le développement de l'intelligence.



REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

**CHRESTOMATHIE** des prosateurs français du quatorzième au seizième siècle, avec une grammaire et un lexique de la langue de cette période; une histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et des considérations sur l'étude du vieux français, par Ch. Monnard; 1<sup>re</sup> partie. Genève et Paris, Joël Cherbuliez; 1 vol. in-8° : 5 fr.

(Cette première partie renferme l'introduction, l'histoire abrégée de la langue, la grammaire et le lexique).

La connaissance du vieux langage est aujourd'hui presque indispensable à quiconque s'occupe de littérature. Depuis quelques années, en effet, il s'opère une réaction bien prononcée contre le jong élégant, mais non moins despotique, du dix-septième siècle. On éprouve le besoin de remonter au delà pour aller explorer les époques antérieures, et remettre en lumière ces trésors si longtemps dédaignés. Ce mouvement n'a rien que de fort naturel. Après s'être affranchi des règles trop étroites de la poétique de Boileau, on aspire à recouvrer les richesses dont la langue fut dépouillée par Malherbe et ses disciples. Sans doute ce travail d'épuration était nécessaire pour élaguer les produits superflus d'une sève trop abondante. Il favorisa l'essor du génie national en lui conservant son cachet d'élégance, de précision et de clarté.

Du reste, que la donnée soit réelle ou purement fictive, peu importe, M. N. Martin fait preuve de talent, et le succès de sa première édition prouve qu'il a su captiver l'intérêt d'un assez grand nombre de lecteurs. On pourra critiquer le titre de légende que rien ne justifie, se plaindre du manque d'action, de la rareté d'idées, de l'accent monotone de cette litanie amoureuse ; mais le poète qui, de nos jours, parvient à vaincre ainsi l'indifférence publique, mérite certainement des éloges.

— *Abeille*, par A. Dequet. Paris, Yung-Treuttel ; 1 vol. in-32 : 1 fr. Petit roman de mœurs parisiennes dont l'intrigue est assez compliquée, mais d'un intérêt médiocre. L'auteur nous semble manquer un peu d'expérience. Il prodigue les détails superflus, et ne soigne pas assez l'esquisse des personnages. Son action marche péniblement au milieu d'incidents inutiles, qui ne marquent ni l'époque ni le lieu de la scène d'une manière bien tranchée. On y trouvera cependant de jolies choses, et l'héroïne Abeille, jeune et charmante artiste, a tout ce qu'il faut pour captiver les sympathies. M. Dequet pêche surtout par la mise en scène. Il disserte beaucoup et ne sait pas mettre en relief l'originalité des caractères. Son talent de romancier a besoin d'être mûri par l'étude et l'observation.


— *Le La Fontaine des écoles primaires*, choix de fables avec notes et remarques, par Ruelle. Paris, Paul Dupont ; 2 vol. in-12. Ce choix est fait avec tact, et les notes qui l'accompagnent nous paraissent propres à faciliter sa lecture ainsi qu'à la rendre fort instructive. Elles ont pour objet principal d'éclaircir les locutions anciennes, de rétablir la construction grammaticale altérée quelquefois par les exigences du vers, de signaler quelques particularités d'orthographe, de donner des notions de géographie, d'histoire ou de mythologie. Chaque fable est suivie de remarques indiquant les réflexions qu'elle doit suggérer. Quoique *La Fontaine* ne soit pas toujours à la portée des enfants, nous croyons que de cette manière on peut en tirer un parti très-avantageux pour l'étude de la langue et pour le développement de l'intelligence.



OCTOBRE 1881.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

CHRESTOMATHIE des prosateurs français du quatorzième au seizième siècle, avec une grammaire et un lexique de la langue de cette période ; une histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et des considérations sur l'étude du vieux français, par Ch. Monnard ; 1<sup>re</sup> partie. Genève et Paris, Joël Cherbuliez ; 1 vol. in-8° : 5 fr.

(Cette première partie renferme l'introduction, l'histoire abrégée de la langue, la grammaire et le lexique).

La connaissance du vieux langage est aujourd'hui presque indispensable à quiconque s'occupe de littérature. Depuis quelques années, en effet, il s'opère une réaction bien prononcée contre le joug élégant, mais non moins despotique, du dix-septième siècle. On éprouve le besoin de remonter au delà pour aller explorer les époques antérieures, et remettre en lumière ces trésors si longtemps dédaignés. Ce mouvement n'a rien que de fort naturel. Après s'être affranchi des règles trop étroites de la poétique de Boileau, on aspire à recouvrer les richesses dont la langue fut dépouillée par Malherbe et ses disciples. Sans doute ce travail d'épuration était nécessaire pour élaguer les produits superflus d'une sève trop abondante. Il favorisa l'essor du génie national en lui conservant son cachet d'élégance, de précision et de clarté.

Mais les novateurs dépassèrent le but. A force de vouloir polir la langue, on l'appauvrit. Maintes expressions originales, d'heureux tours, des mots énergiques ou naïfs disparurent devant les exigences grammaticales. Un goût méticuleux fit rejeter tout ce qui ne se conciliait pas avec ses vues, et l'esprit de système domina la réforme du langage. Maintenant le cours des idées littéraires a changé. On se montre moins exclusif; l'admiration qu'excitent encore les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle n'empêche pas d'estimer aussi ceux qui précédèrent cette époque. C'est évident que pour bien connaître une langue il faut en étudier les origines, et qu'avant d'aller puiser à des sources étrangères pour l'enrichir il convient mieux de lui restituer d'abord ce qu'elle possédait jadis. On peut le faire sans scrupule, d'ailleurs, parce qu'à près deux siècles et demi d'usage, la langue moderne est trop solidement établie pour avoir rien à craindre. Aussi le travail de M. Monnard nous paraît-il non moins précieux qu'opportun. Sa grammaire sera d'un grand secours à ceux qui désirent se familiariser avec les formes du vieux français. Quoique très-concise, elle expose suffisamment les différences d'orthographe, de mots et de syntaxe entre l'ancien et le nouveau langage. On y trouve beaucoup d'exemples, et le Lexique la complète d'une manière avantageuse. C'est la première fois que ces éléments sont mis à la portée de tout le monde. En effet, les ouvrages de Raynouard, d'Ampère, de Chevallet, ne s'adressent guère qu'aux érudits, tandis que le but de M. Monnard est de faciliter la lecture des textes pour les simples amateurs, de la rendre accessible aux gens du monde, de permettre même l'introduction de cette étude dans les collèges et les écoles. Il a surtout mis à profit les recherches savantes des Allemands, entre autres la remarquable grammaire de Diez, et le résumé qu'il en offre au public français intéressera vivement. M. Monnard évite heureusement la sécheresse et la minutie pédante des grammairiens vulgaires. Il s'élève à des considérations plus hautes, rattachant toujours les modifications du langage au mouvement général de la littérature. L'histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle, qui sert d'introduction à la *Chrestomathie*, est pleine d'aperçus ingénieux, spirituels et féconds. C'est l'œuvre d'un penseur chez lequel se rencontre l'union assez rare

des habitudes méditatives avec les données de l'expérience, le savoir, le goût et le tact littéraire.

---

EMILE DESCHANEL, causeries de quinzaine. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Deschanel, Français exilé en Belgique, où il écrivait dans l'*Indépendance belge*, rentré en France lors de l'amnistie de 1859, est devenu, à peu près à la même époque, le successeur d'Hippolyte Rigault au *Journal des Débats*, pour les causeries de quinzaine.

Nous ne garantissons pas ces détails : nous ne faisons que les conjecturer d'après le livre de l'auteur lui-même.

Quoi qu'il en soit de leur exactitude, il nous paraît certain que la rédaction des *Débats* a eu la main heureuse en s'adressant à M. Deschanel pour remplacer un si charmant esprit que Rigault.

Sans doute M. Deschanel n'a ni autant de portée ni autant de grâce, mais il a des qualités réelles très-précieuses : il a la première de toutes, un parfait naturel ; il se donne tel qu'il est et ne fait jamais ni esprit ni phrase. C'est rare à notre époque. Le lecteur n'en est que plus charmé. Il croyait trouver un journaliste, il trouve un homme.

« Le mieux qu'on puisse faire au collège pour y combattre deux monstres affreux, la mélancolie qui rêve et l'ennui qui bâille, c'est de bien employer son temps et de bien profiter de l'âge où l'intelligence est encore paisible, avant l'éveil des passions. Le travail guérit ou prévient toutes les maladies de l'âme ; il est le grand consolateur, le grand médecin. A tout âge, il faut travailler, se proposer une œuvre, s'y adonner ; à tout âge, l'homme a besoin d'un but qui le séduise et qui lui fasse illusion sur le vide de la vie. L'autre grande consolation, c'est l'amitié, l'amitié de collège, la plus douce et la plus durable de toutes les amitiés. Comme elle naît dans l'âge heureux où l'on ne connaît pas encore les passions égoïstes et viles, plus tard elle leur résiste et leur survit... Amitié désintéressée et pure, où rien ne se mêle à l'at-



trait du cœur que la sympathie de l'intelligence, et, dans des études communes, l'admiration commune du vrai et du beau ! »

Peut-on dire mieux et plus simplement ?

M. Deschanel ne court jamais après l'esprit, c'est dire qu'il en a ; l'esprit lui vient inattendu, et point de coup de grosse caisse pour l'annoncer au lecteur. C'est un petit mot, une sage réflexion, la vérité qui se trouve là tout à coup et vous surprend ; vous vous dites toutefois ; c'est précisément ce mot, cette réflexion qui devaient venir.

L'imagination du causeur aime quelquefois à se donner carrière, et sous ses tableaux il y a de l'émotion ; mais cette émotion, il se plaît à l'écartier bientôt par quelque spirituelle saillie.

Il vient de parler des agrandissements successifs de Paris. « Où s'arrêtera le développement accéléré de cette ville déjà énorme ? Nous avons vu ce qu'elle était il y a deux mille ans : une bourgade de bateliers sur un îlot fangeux. Et maintenant demandons-nous : Que sera-t-elle dans deux mille ans encore ? Aura-t-elle continué de croître toujours ? ou bien aura-t-elle décréu ? Mais, dans deux mille ans, que sera devenue la France elle-même ? Dieu nous garde de prononcer des paroles de mauvais augure ! Dieu nous préserve aussi de déclamer ! Mais enfin l'histoire nous montre quel a été le sort de Carthage et d'Athènes, de Corinthe et de Tyr, de Thèbes et de Babylone, et de tant d'autres villes autrefois florissantes, et relativement aussi puissantes que Paris. Nous voyons que la destinée de tout ici-bas, celle des villes et des peuples, comme celle des hommes et des arbres, est, après avoir cru, de dépérir. Un peuple succède à un autre dans le rôle d'initiateur ; le flambeau passe de main en main ; la vie se déplace et change de zone ; la civilisation incessamment, aussi bien que la mer, abandonne ses anciennes plages... Sujet de méditations !

« Un temps viendra où les touristes de quelque autre ville lointaine, devenue à son tour la métropole du monde, visiteront « les champs où fut Paris

« Et après que de nouveaux peuples et des civilisations nouvelles auront encore remplacé ceux et celles qui avaient envoyé des commissions archéologiques pour aller étudier les ruines de Paris et en enrichir leurs musées, tous périront enfin. Et l'humanité elle-même tout entière, après avoir joué le rôle qui lui est assigné

dans l'ensemble universel, disparaîtra de la surface du globe terrestre comme elle y était apparue. Cette apparition et cette disparition n'auront été dans l'histoire de la géologie qu'un moment, qu'un détail. Après comme avant l'homme, des créations sans nombre continueront de s'accomplir sur ce globe, jusqu'à ce que, des époques intommensurables s'étant écoulées, ce globe, à son tour, de plus en plus refroidi au centre et à la surface, se dissolve enfin dans l'espace, et rentre, par l'éternelle circulation des choses, en des agrégations nouvelles...

« Mais nous n'en sommes pas encore là. »

Sous une apparence légère, il sait donc être sérieux. Preuve en soit encore sa causerie sur les *excitants*.

L'homme a toujours été, suivant lui, un animal mélancolique, dans les temps anciens aussi bien que dans les nôtres. Les proverbes de l'Inde, Job, l'Ecclésiaste, le patriarche Jacob, Jérémie, Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle, Pindare, Héraclite, Démocrite, Pline le naturaliste, Horace, Virgile, Lucrèce, etc., etc., viennent successivement témoigner de la profonde tristesse de notre espèce. Un animal triste a besoin de se distraire, de se remonter; de là son recours à tout ce qui peut l'étourdir, l'exciter.

Quand l'âme a soif, il faut qu'elle se désaltère,  
Fût-ce dans du poison?.....

« A défaut des saintes ivresses, qui ne sont pas données à tous, mais à un petit nombre et pour bien peu de temps, — à défaut de l'ivresse du cœur, qu'on appelle amour, par laquelle tout s'illumine et s'enchanté, — à défaut de l'ivresse de l'esprit et de l'âme, — enthousiasme, foi, poésie, — par laquelle tout s'embellit et s'exalte, on essaie de se faire d'autres ivresses, on y cherche tristement la joie, pour se redonner le goût de vivre. »

Suit l'histoire de ces différentes ivresses, et l'auteur reprend :

« Tous ces moyens, qu'on a appelés des *paradis artificiels*, portent avec eux leur punition. Pour quelques heures d'hallucination quelquefois agréable, on se prépare des jours d'atonie, de tristesse. On voulait échapper à la mélancolie, on y retombe, et de plus haut. Ce n'est pas impunément que l'homme procure à ses nerfs une exaltation inaccoutumée : en les tendant outre mesure, il les force, pour ainsi dire, et les avachit. Relâchés, ils retombent,

deviennent languissants ou capricieux. L'instrument de la volonté se détraque; la volonté elle-même est attaquée, mortellement peut-être. L'homme n'avait vu que le plaisir prochain, sans s'inquiéter des lointains périls : il a violé les lois de sa constitution, il en est puni. L'affaissement est en raison de l'excitation anormale, la dépression est proportionnée à l'exaltation : juste châtiement de l'abus qu'on a fait de ses nerfs et des substances propres à les exciter..... Si vous prenez l'habitude d'abdiquer votre liberté, n'espérez pas ressaisir quand il vous plaira le gouvernement de vous-même. Si vous vendez votre âme comme en détail à quelque fatalité sensuelle, rarement pourrez-vous la racheter.

« N'essayez donc pas de créer par des substances pharmaceutiques la joie imméritée, illégitime, et de vous faire un faux bonheur. Il n'y a de légitime et de possible que la joie de la bonne intention persévérante, de l'effort qui est à lui-même sa récompense, quel que soit le succès.

« Si vous avez perdu l'amour, la foi, l'enthousiasme, les saintes ivresses de l'âme et du cœur, en vain recourez-vous aux ivresses des sens, aux paradis artificiels : vous avez perdu le vrai paradis. »

Puisque M. Deschanel a beaucoup de naturel, nous ne nous étonnerons pas que cette qualité soit celle qu'il goûte le plus ou dont il regrette surtout l'absence dans les ouvrages soumis à son jugement. C'est la verve, le naturel de l'esprit, qui lui plaît dans les livres de M. Assollant, surtout dans les *Scènes de la vie des Etats-Unis* où, nous dit-il, tout est pris sur le fait et peint avec vérité, sans indignation, même sans étonnement. « Le style de M. Assollant est comme son esprit, aisé, net, agile, ne se sentant d'aucune école, d'aucun système, ne donnant ni dans la déclamation, ni dans la tartine, ni dans le mot, ni dans la couleur..... Grande qualité de cet esprit : il est absolument exempt d'emphase, de *cant*, soit anglais, soit français, car les Français de notre temps en ont aussi leur bonne part..... Je m'imagine que Voltaire eût pris plaisir à lire ces livres. » On sent qu'à en parler M. Deschanel éprouve le plaisir qu'aurait eu Voltaire à les lire. Rien de pareil quand notre causeur nous entretient de M. Houssaye et de sa *Demoiselle de la Vallière*.

« Ce que M. Sainte-Beuve avait esquissé avec une heureuse brièveté et une sobriété gracieuse, M. Houssaye l'a étendu d'eau,

comme disent les chimistes ; d'eau de rose, si vous voulez. Sous prétexte de faire une histoire complète, il a recousu pêle-mêle les lambeaux des Mémoires se rapportant à ce sujet, et à ce butin il mêle ses fantaisies. Le faux mêlé au vrai irrite les bons esprits et plaît aux autres.... M. Houssaye ne craint pas l'histoire quand elle l'amuse. Mais, sitôt qu'elle l'ennuie, ou qu'elle ne lui va pas, ou qu'elle gêne ce qu'il appelle lui-même « la bonne fortune de la phrase, » il prend ses aises avec l'histoire, la supprime, la laisse dans l'ombre ou, au contraire, la brode, l'amplifie..... l'invente..... Cette prétendue histoire est pleine de disparates et de contradictions ; souvent elle varie, bien fol est qui s'y fie ! L'à peu près y domine, ou, pour mieux dire, l'œuvre tout entière n'est qu'un à-peu-près. Au reste, l'à-peu-près n'est-il pas le défaut d'une partie considérable de la littérature de notre temps ?

« Et si le mérite de M. Arsène Houssaye est tout dans le style, j'aurais beaucoup à dire sur ce mérite-là. »

Il cite, en effet, des choses fort amusantes que nous vous engageons, lecteur, à chercher dans les *Causeries* ; nous, nous n'avons voulu que vous tenter en vous donnant un aperçu de l'esprit et du goût de M. Deschanel.

M. Houssaye ne fut pas content, il répliqua dans le *Figaro*, et M. Deschanel de dupliquer dans les *Causeries*.

« M. Arsène Houssaye prétend que je n'aime pas la couleur. Je n'aime pas sa couleur, à lui, voilà tout. . . »

« ..... C'est qu'il y a couleur et couleur, comme il y a fagots et fagots ..... Et puis, c'est qu'il en est de la couleur, comme de la muscade et de la vertu : « Faut de la vertu, pas trop n'en faut ! » dit la chanson.

« Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout, dit l'amphitryon ridicule. Trop de couleur, toujours de la couleur, partout de la couleur, n'est plus de la couleur. Cela s'appelle d'un autre nom.

« J'aime le style coloré, mais non le style peinturluré. J'aime un beau sang, je hais le fard..... »

« J'aime la couleur, mais la couleur vraie, la couleur naïve et sincère, et qui ne paraît qu'à propos, quand la passion la produit..... j'aime par-dessus tout la couleur qu'on pourrait nommer tranquille en même temps que passionnée, comme la musique de Mozart.

traîne péniblement au milieu d'incidents sans intérêt. Le but moral semble avoir tué la verve de l'écrivain. Cela frappe d'autant plus que M. de Molènes a fait preuve naguère d'un talent plein de vigueur en retraçant quelques épisodes de sa vie de soldat, et que ses anciennes productions ne manquaient ni de couleur ni de mouvement.

— L'auteur de *Walter Wart* ne se préoccupe pas assez non plus de la partie attrayante du roman. L'idée qu'il poursuit est très-féconde assurément, très-digne d'être développée, mais non moins difficile à renfermer dans un cadre pareil. La controverse religieuse s'accorde mal avec les exigences littéraires. Envahissante de sa nature, elle prend bientôt toute la place, et les détails de la narration pâlissent à côté de si graves intérêts. L'écrivain, dominé par l'importance de son sujet, sera nécessairement enclin à sacrifier la forme plutôt que le fond, et cela ne peut que nuire au charme de la lecture. Dans *Walther Wart*, par exemple, les digressions abondent, la marche du récit en est souvent interrompue. L'auteur eut mieux fait de restreindre l'essor de sa pensée et de soigner davantage les accessoires et le style. Du reste, ce livre est son début, en sorte que les défauts signalés par nous peuvent être attribués surtout au manque d'expérience.

---

LA LORGETTE DE L'ERMITE, par E. Adelar. Paris, Meyruois,  
1861 ; 4 vol. in-12.

L'ermite de ce livre n'est pas un vieillard à barbe blanche, en robe de bure, mais un homme du monde aristocratique anglais, qui s'est créé en Allemagne une solitude bienfaisante. Un amour trompé, non par celle qu'il aime, mais par l'ambition despotique du père de cette victime, l'a poussé vers cette retraite. La lorgnette qu'il possède est, d'après une de ces traditions de famille fréquentes en Irlande, un instrument merveilleux qui fait lire sur le front des personnes le temps qu'il leur reste à vivre. On peut regretter que le talent de l'auteur ait mis en œuvre un agent

surnaturel dans une histoire où tous les ressorts sont placés dans l'âme, où tous les personnages se meuvent au gré de leurs passions. Heureusement cette fantaisie, en jetant sur les événements une légère teinte de fatalité, n'en trouble pourtant point la marche naturelle. De loin en loin la lorgnette rehausse l'angoisse par la certitude d'une issue redoutée, mais les actions s'expliquent toutes par les caractères bien dessinés, et les incidents déterminants sont empruntés à la vie de tous les jours. L'écrivain, à demi caché sous le nom que porte le titre, n'a pas besoin de recourir au merveilleux, les merveilles du cœur humain sont à sa disposition ; une riche expérience des joies et des douleurs, des espérances et des déceptions rehausse partout l'intérêt des faits par l'intérêt psychologique, le premier de tous, celui sans lequel il n'y a ni combinaisons vraiment dramatiques, ni grandes beautés littéraires. L'étude de l'intérieur de l'homme pénètre tout le livre et ne s'étale nulle part. Elle se sent dans les choses plus qu'elle ne se manifeste dans les réflexions clair-semées et modestes.

Sans être exempt de tout défaut de composition, ce livre est du petit nombre des romans de nos jours qu'on peut recommander à tous les âges. Une saveur morale et chrétienne en augmente l'utilité et même l'attrait, tant les idées les plus excellentes y sont présentées avec une sobriété de bon goût. La pureté et la grâce du style et la distinction du langage ressortiront d'elles-mêmes dans le passage que nous transcrivons pour terminer.

Evans et Ada, enfants de deux familles amies, ont été élevés ensemble ; mêmes études, mêmes jeux. Ils s'aiment tendrement, mais ne connaissent que l'amitié. Un jour qu'ils ont fait à eux deux une excursion et pénétré dans un bois, Ada fatiguée se sent prise de sommeil ; son ami lui prépare un oreiller de feuillage. Elle n'a peur que des serpents. Il veillera près d'elle. Dix-huit et seize ans, voilà leur âge.

« La charmante enfant étendit son corps léger sur l'herbe, et laissa tomber sa tête de madone sur l'épais feuillage. Puis, entre un sourire et un regard elle s'endormit. Elle était si belle que je me mis à la contempler comme si je ne l'avais jamais vue. L'ovale parfait de son visage était baigné dans les flots de sa chevelure. Le ruf incarnat de ses joues relevait la blancheur de son front et de son cou. Ses paupières frangées de longs cils noirs et couronnées

de deux arcs d'ébène, son nez si fin, sa bouche si mignonne et si vermeille formaient un ensemble ravissant. Sa taille souple et légère commençait à s'arrondir, et on pouvait en suivre les ondulations sous le voile de ses cheveux.

« Tout en la dévorant du regard, une étrange sensation me saisit. Mon cœur battit à rompre. Il me prit comme un désir passionné de l'embrasser, et, au risque de la réveiller, je déposai un baiser brûlant sur son front.

« Ada ouvrit les yeux. Sa pensée de jeune fille rencontra mon regard. Elle le comprit sans doute, car elle devint pourpre, se leva comme un léger faon atteint par le chasseur, et réfugia sa confusion sous ses longues paupières abaissées. Tout aussi embarrassé qu'elle, je ne trouvai pas une parole, et si j'avais commis un crime je n'eusse pas été plus honteux... Nous rentrâmes tristes, silencieux et gênés. »

C. M.

---

LE DOCTEUR RILLIET, sa vie et ses œuvres, par A.-J. Duval, docteur.  
Genève, J. Cherbuliez; broch. in-8°. — LE DOCTEUR RILLET,  
par le Dr Dufresne. Paris; broch. in-8°.

C'est une belle carrière que celle du médecin qui sait conserver au milieu des exigences de la pratique le goût de l'étude et l'amour de la science. Ses bienfaits ne se bornent pas à soulager ou guérir autour de lui beaucoup de maux, il peut encore étendre au loin sa sphère d'activité, faire d'utiles découvertes, fournir des données précieuses qui deviendront la base de nouveaux progrès. L'habile praticien prend alors place parmi les maîtres dont l'autorité est respectée. M. le Dr Rilliet nous en offre un exemple remarquable. Agé de quarante-sept ans à peine lorsque la mort est venue le frapper, il tenait depuis bien des années déjà le premier rang dans la faculté de Genève, et ses collègues s'accordaient à reconnaître la supériorité de son talent. Les deux notices dont les titres figurent en tête de cet article peuvent être regardées, en effet, comme l'expression des sentiments du corps médical tout entier. Celle de M. Dufresne, publiée dans l'*Art médical* du 1<sup>er</sup> juil-

let, renferme une esquisse rapide, écrite avec chaleur, sous l'impression de la perte que venait de faire la science. La notice de M. Duval est plus complète, plus développée, remarquable aussi par la pensée et le style ; elle insiste davantage sur les qualités personnelles, sur le caractère, et joint l'histoire de la vie à l'appréciation des travaux. Mais l'une et l'autre témoignent de l'estime profonde qu'inspirait l'éminent docteur à ses confrères ainsi qu'à ses malades. Frédéric Rilliet prit de bonne heure la résolution d'embrasser la carrière médicale, et se livra dès lors à l'étude avec un zèle infatigable. A cette volonté ferme se joignit d'ailleurs le désir de se faire un nom par d'utiles recherches. Aussi ne tarda-t-il pas à se distinguer dans l'école de médecine de Paris, où plusieurs mémoires, rédigés en commun avec son ami Barthez, attirèrent sur eux l'attention des professeurs. Après huit années d'internat, ces deux élèves, toujours unis par les liens d'une amitié que la mort seule a pu rompre, firent paraître leur *Traité des maladies des enfants*, « ouvrage, dit M. Duval, qui fit une grande sensation et classa immédiatement ses auteurs, quoique bien jeunes encore, parmi les médecins dont il n'est pas permis d'ignorer les œuvres et le nom. » Si la hardiesse d'un pareil début souleva des critiques, les auteurs, comme le remarque M. Dufresne, n'en eurent pas moins le mérite acquis dès ce moment d'avoir exploré avec sagacité et bonheur certains points obscurs de la science, pour lesquels on ne possédait jusque-là d'autre guide que les données conjecturales ou le seul instinct du praticien. A cette époque Rilliet revint se fixer à Genève et d'emblée s'y trouva désigné comme le médecin consultant pour tous les cas difficiles des maladies des enfants. « Il eut été naturel, » dit M. Duval, « de penser que parmi ses confrères quelques-uns auraient peut-être préféré ne pas recevoir les conseils d'un débutant, mais il se conduisit vis-à-vis d'eux avec tant de tact, qu'il sut leur faire oublier son âge. Tous eurent bientôt reconnu le mérite transcendant de leur jeune collègue et la valeur de ses études spéciales. Bientôt la clientèle des enfants le conduisit à celle de leurs parents, et dès lors il n'y eut plus à Genève, dans toutes les classes de la société, un seul cas remarquable par sa gravité, sa rareté ou sa singularité, pour lequel il ne fut appelé en consultation. On conçoit l'immense avantage que lui donnait cette position exceptionnelle pour ses études subséquentes. Désor-



mais, aucune épidémie, aucune maladie climatérique, comme aucun cas intéressant, aucune autopsie importante ne devait lui échapper : il pouvait passer en revue toute la pathologie d'une ville de trente à quarante mille âmes. » Cette position, du reste, convenait parfaitement à l'activité du docteur Rilliet. Plein d'ardeur pour le travail, il sut tirer parti des nombreux matériaux qu'elle lui fournissait. Une clientèle si considérable ne l'empêcha point de poursuivre ses investigations savantes, dont il publiait les résultats soit dans les *Archives de médecine*, soit dans la *Gazette médicale*, la *Gazette des hôpitaux* et quelques autres recueils périodiques, où de 1844 à 1860 parurent environ trente articles de lui sur des sujets plus ou moins importants. A côté de ces occupations multipliées, Rilliet trouvait encore le temps d'améliorer sans cesse l'œuvre à laquelle il devait sa renommée. La seconde édition du *Traité des maladies des enfants* publiée en 1853 présente déjà des additions précieuses, et la troisième, qu'il préparait avec amour, eût été presque un ouvrage entièrement nouveau. Nous ne suivrons pas M. Duval dans l'exposé clair, élégant et plein d'intérêt des titres scientifiques du docteur Rilliet, auquel est consacrée la seconde partie de sa notice, et nous terminerons en répétant avec lui : « Calme, transparente et féconde comme les eaux du beau lac sur les bords duquel Rilliet est né, rapide comme le fleuve qui en sort, sa vie s'est écoulée sans que de mauvaises passions ou de mesquines défaillances en soient venues ternir la pureté. Sa mort fut un véritable deuil public ; jamais peut-être des témoignages plus unanimes et plus sincères d'affection et de respect, n'ont été mieux mérités.... La vie d'un tel homme est remplie des plus précieux enseignements. Heureux le jeune médecin qui, au début de sa carrière, saura les comprendre et se sentira capable de suivre, même de loin, les traces d'un maître aussi accompli. » Ajoutons que M. Duval, avec son talent d'écrivain et ses aspirations nobles et sympathiques, justifie pleinement les paroles de Vinet, qui lui servent d'épigraphe : « Le vrai, le meilleur monument d'une belle vie, c'est le récit détaillé de cette vie. »

---

LA FOLIE DE L'ÉPÉE, par Paul de Molènes. Paris, 1861, Michel Lévy; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Des qualités spéciales, opposées même, le tour bizarre de ses écrits, la souplesse de son talent, constituent à M. Paul de Molènes une originalité qui le sépare nettement du groupe des narrateurs militaires. C'est en soldat qu'il savoure les émotions du combat, c'est en artiste qu'il les exprime. Il y a dans ses récits tant d'énergie, un si contagieux entraînement, que le lecteur, électrisé, croit sentir brûler dans ses veines la fièvre de l'action. La main qui s'est crispée sur la garde d'une épée aux heures où le sang coule, a seule le secret de cette âpre poésie. A ces tableaux de guerre, dont des clartés étranges font saillir le relief, succéderont, soudaines comme un changement à vue, les féeries italiennes. L'or des uniformes scintille sous les lustres; au milieu des fleurs, des sourires de la beauté et des flots d'harmonie, ivresse de la victoire et tumulte de fête, ou recueillement et silence dans les profondeurs d'un parc au souffle de la nuit, quand la lune inonde de sa vaporeuse lumière le marbre des statues.

La plume de M. de Molènes se plie à toutes les allures; instrument d'une psychologie pénétrante, elle met autant de justesse à rendre les violences de l'âme qu'à suivre dans leurs ramifications les sentiments délicats et ténus, fruits d'une civilisation raffinée. De là le charme de ces contrastes, sans disparate, grâce à l'étroite correspondance du style et du sujet traité.

La folie de l'épée, pour prévenir une équivoque possible, est l'exaltation du principe et de la passion de la guerre. De cette passion qui l'inspire, M. Paul de Molènes a fait une théorie mystique assez vaguement esquissée dans ses écrits et que nous allons essayer de résumer en la précisant. A ses yeux, la société ancienne est un navire désarmé que l'on s'empresse de quitter pour les plages d'un monde nouveau, issu des démocraties et de l'égalité. Mais, hélas! les âmes ardentes et pures qui ont gardé la foi, les traditions et les convictions d'un autre âge, ces rares débris échappés à la tempête, ne rencontrent, en y abordant, qu'énigmes et ténèbres. Ils cherchent en vain les cultes de leur enfance, les honnêtes et fières ambitions de leur jeunesse, on ne les comprend

pas, toutes les noblesses ont disparu dans un naufrage commun. Un seul refuge leur est ouvert; ils y courent : c'est la guerre, loi divine, avec ses dévouements, ses obscurs sacrifices, la guerre avec ses horreurs et ses leçons; d'elle seule la distinction du courage éprouvé et modeste, d'elle encore cette dignité suprême, prix de l'instinct dompté, qui fait froidement envisager la mort et y marcher le dédain aux lèvres, le front levé.

Commandement, responsabilité, mystérieuses félicités de la victoire, telles sont les épreuves et les récompenses des âmes chevaleresques. Il y a là de quoi en solliciter toutes les facultés, en occuper toutes les puissances. Favoris de la guerre, les grands par le cœur l'aiment d'un étrange amour; la folie de l'épée, voilà leur passion!

Quelques mots du livre lui-même. Nous n'insisterons pas sur la nouvelle qui ouvre le volume. C'est l'odyssée d'un gentilhomme espagnol, don Fabio de Cruentaz, condamné par un lamentable destin à des meurtres sans cesse renouvelés. Réserve faite du style, l'in vraisemblance de la donnée principale, une action complexe et embarrassée, des scènes à effet où le fantastique et le magnétisme ont le tort d'intervenir, rendraient cette composition plus propre à émouvoir les habitués d'un théâtre de boulevard que le public nécessairement restreint auquel s'adresse M. Paul de Molènes. Sans nous arrêter davantage à une étude consacrée à l'héroïque colonel de la Tour du Pin, et qui présente un intérêt plutôt historique que littéraire, nous nous empressons d'arriver au conte intitulé : *les Prisons de Hohenstaufen*, où l'on retrouve, contenue et plus artistement voilée, la verve brillante et emportée des *Commentaires d'un soldat*.

Esprit distingué, âme pure et loyale, le jeune prince Conrad de Hohenstaufen vivait retiré en Bohême, dans le château de ses ancêtres, auprès de sa mère et d'Otilie sa fiancée. La guerre d'Italie éclate, Conrad va prendre un commandement; blessé et fait prisonnier au combat de Bocchetto, il est transporté à la villa Mamerti.

La princesse Metella Mamerti est veuve; Italienne, elle a toutes les magies des femmes de son pays; spirituelle et ardente, activement mêlée aux intrigues de la politique, elle consacre à leur réussite des séductions deux fois dangereuses. La princesse

éprouve pour Conrad un caprice, sa jeunesse lui plaît, sa candeur a pour elle l'attrait de la nouveauté. Quant au jeune Allemand, subjugué à première vue, il a suffi de quelques promenades sous les étoiles, aux côtés de Metella, pour effacer jusqu'au souvenir de la pauvre Otilie. Troublé par l'arrivée des deux diplomates Arezza et Ludini, son bonheur ne doit être pour lui que le songe d'une nuit d'été. L'accueil empressé de la princesse à ses « anciens amis, » allume la jalousie dans le cœur de Hohenstaufen ; certains indices sur la nature de leurs relations mutuelles à l'origine ne font que l'accroître, jusqu'au jour où, « sans déloyauté, sans moquerie et sans méchanceté, » le marquis d'Arezza s'étant mis à lui raconter Metella, toutes les illusions tombent en même temps.

Sur ces entrefaites, la princesse Mamerti part avec ses hôtes pour diriger une élection à Milan, de cette ville, elle écrit à Conrad :

« J'espère que je serai bientôt de retour près de vous, mon cher prisonnier. Savez-vous ce que je médite ? Je veux vous emmener aux bords du lac de Côme ; là je désire oublier moi-même et vous faire oublier maintes choses. Je veux que l'amour nous enfante à tous deux une vie nouvelle. »

Conrad répond :

« J'ai obtenu mon échange avec un prisonnier français : je quitte aujourd'hui même la villa Mamerti ; je n'oublierai jamais l'hospitalité que j'y ai reçue. Adieu ! Vous me dites quelques paroles dont je suis profondément ému, mais je retourne pour toujours à mon ancienne vie. J'en suis sûr désormais, la foi qui me vient de Dieu et l'espérance qui me vient des hommes me l'ont appris : il ne faut chercher une nouvelle vie que dans le ciel. »

Telle est la marche bien simple de l'action. Un plan dont les parties se balancent heureusement, un récit vif, des personnages animés, des caractères vrais, voilà ce qui frappe tout d'abord dans les *Prisons de Hohenstaufen*. À une seconde lecture, car on relit cette nouvelle, si l'on passe rapidement sur quelques pages où Conrad est un peu paradoxal et déclamatoire, on s'arrêtera avec complaisance devant un petit chef-d'œuvre, la description du combat de Bocchetto. Le volume fermé, on rendra hommage à la délicatesse d'analyse, au style sobre et fin, à l'aisance, au goût exquis d'un auteur aimable, et ce sera justice !

Z.

INSPIRATIONS CHAMPÊTRES, poésies par Auguste de Vaucelle.  
Paris, Dentu; 4 vol. in-18 : 4 fr.

Souvent dans le monde on entend dire que la poésie et les arts ne trouvent plus d'admirateurs enthousiastes, ni même de lecteurs bienveillants ; il me semble que les muses ne sont plus aussi recherchées, mais il y a en toute chose une compensation : si les poètes et leurs lecteurs sont moins nombreux, il est aussi parfaitement certain que ceux qui sont restés fidèles aux traditions littéraires sont des amis bien plus tenaces et bien plus sûrs ; à une époque comme la nôtre, ceux qui apprécient les œuvres poétiques ont en outre tout le bénéfice du contraste qui s'établit entre l'idéal et la réalité ; une œuvre poétique, quelle que soit d'ailleurs sa valeur relative, par le fait seul qu'elle se propose un but d'élévation intellectuelle, mérite aujourd'hui toutes les sympathies. Tout ceci à propos des Inspirations champêtres de M. de Vaucelle, charmant recueil, frappé au coin d'une poésie élégante et simple, parée sans recherche exclusive. Une inspiration un peu courte peut-être, mais profonde et sentie, une grâce toute féminine dans l'idée et dans l'expression, telles sont les qualités de ce recueil. Comme le titre l'indique, les souvenirs de la vie des champs y occupent une large place : le poète étudie la nature dans ses plus petits détails avec amour, avec passion.

Plus j'en fais mon étude et plus elle m'enchanté,  
Sous les feux du midi, sous le froid des hivers,  
A ses beautés je trouve une grâce attachante,  
Et dans sa moindre fleur vois tout un univers.

Les descriptions si soignées de M. de Vaucelle me rappellent involontairement certains paysages de l'école française contemporaine ; lorsqu'on n'accorde à ces peintures qu'un coup d'œil superficiel, on n'est point immédiatement saisi ; mais si l'on examine, on découvre dans l'admirable coordination des détails, dans la suavité des lignes et des contours, dans le sentiment calme et naïf de la nature, des beautés sans nombre, beautés intimes qui ne demandent point à être populaires mais à être comprises ; elles exigent, pour que l'artiste soit apprécié, une initiation antérieure.

Plusieurs de ces qualités artistiques se trouvent dans les descriptions du poète des *Inspirations champêtres*. Dans son œuvre, rien de conventionnel ou de recherché, rien qui attire par artifice ou par surprise illicite l'attention du lecteur, tout l'ensemble est l'expression d'un sentiment élevé et puissant. Ce n'est pas que le culte de M. de Vaucelle pour la nature soit toujours exclusif ; si le recueil s'inaugure par une pièce pleine de poétique rêverie où le poète célèbre son retour dans ses pénates champêtres, le même recueil se termine par des strophes très-enthousiastes sur Paris et ses merveilles.

Les prédilections de M. de Vaucelle l'entraînent bien loin de toute incursion dans le domaine de la poésie didactique. Mais une des pièces les plus remarquables du recueil, qui traite un sujet religieux, ne laisse aucun doute sur le scepticisme originel du poète : *La Chapelle* est une de ces pièces qui suffisent pour caractériser les tendances d'un écrivain. Il y circule une vague religiosité, conséquence immédiate d'une complexion poétique.

Je ne suis pas de ceux qu'une piété vive  
Sur les pavés d'un temple agenouille souvent ;  
Les ans m'ont enlevé toute ferveur naïve,  
Et la fleur de ma foi s'est effeuillée au vent.

Je suis enfant d'un siècle indocile et sceptique,  
Où la raison se dresse en face de la foi,  
Où le scalpel glacé d'une froide critique  
Fouille le flanc du Christ et dissèque sa loi.

Je marche avec mon temps, et, scrutateur austère,  
Dans l'abîme divin je marche sans trembler ;  
Volontiers je me penche au bord de tout mystère,  
Et je regarde au fond sans me laisser troubler.

Et pourtant je ne puis, près de cette chapelle,  
Passer sans me sentir attiré doucement ;  
J'entends comme une voix qui du dedans m'appelle,  
Et dans l'étroit parvis j'entre pieusement.

Je voudrais pouvoir citer le morceau tout entier ; on y verrait l'expression d'un besoin réel de croyances et d'idéal religieux mêlé à des tendances toutes voltairiennes ; l'opposition entre les deux penchants de l'âme humaine est exprimée par le poète avec une sincérité qui inspire la sympathie et la confiance. Un gracieux

abandon, privilège des âmes d'élite, est une précieuse qualité chez M. de Vaucelle. Ses vers portent l'empreinte d'une organisation délicate et expansive, uniquement préoccupée de sa culture intérieure. H. F.

---

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

LE CANON des saintes Écritures, au double point de vue de la science et de la foi, par L. Gaussen. Lausanne, Georges Bridel; 2 vol. in-8° : 11 fr.

Ces deux volumes renferment la matière d'un cours professé par M. Gaussen dans l'école de théologie fondée à Genève par les méthodistes. Son but est de mettre en évidence l'authenticité de tous les livres de la Bible, tels que les ont admis les réformateurs du seizième siècle. Sur l'Ancien Testament, il n'y a guère de contestations, parce que les Juifs se montrèrent dès l'origine fidèles gardiens du dépôt sacré. Mais pour le Nouveau, c'est bien différent. De nombreux doutes se sont élevés sur la plupart des livres qui le composent, et l'absence de preuves historiques constitue le principal argument des adversaires du christianisme. L'érudition a recueilli cependant une foule d'indices et de témoignages dont l'autorité ne saurait être facilement ébranlée. Grâce aux travaux des savants théologiens, on peut combattre avec succès les prétentions d'une critique trop présomptueuse. Ce sont les résultats de ces recherches que M. Gaussen oppose aux efforts de la critique rationaliste. Il en forme ainsi comme un arsenal à l'usage des théologiens, pour leur fournir de quoi répondre aux assertions sur lesquelles s'appuient le plus volontiers les incrédules. La seconde partie de son travail renferme des preuves d'un autre genre, qui s'accordent davantage avec le caractère de la foi qu'elles sont destinées à raffermir en montrant par quelle suite de dispensations providentielles la Bible est parvenue jusqu'à nous à travers

les siècles, malgré tant d'ennemis intéressés à l'altérer ou la détruire. L'enseignement de M. Gaussen porte le cachet très-prononcé de l'orthodoxie. Ses doctrines sont celles du calvinisme pur, et les protestants qui s'en écartent lui paraissent entreprendre contre les Ecritures la plus menaçante des croisades. Une telle manière de voir se concilie difficilement avec le principe du libre examen. Elle tendrait plutôt à l'exclure, et, par conséquent, à rétablir, sous des formes différentes, le joug de l'autorité, contre lequel s'insurgèrent les réformateurs. Mais, Dieu merci, de nos jours les disputes théologiques n'offrent plus le même danger qu'autrefois. Elles sont, d'ailleurs, préférables à l'indifférence, et malgré leurs graves inconvénients, l'impulsion qu'elles donnent aux idées religieuses peut servir de préservatif contre les progrès du matérialisme.

---

**MANUEL** pratique des jardins d'enfants de Fréd. Frœbel, composé par J.-F. Jacobs, avec une introduction de M<sup>me</sup> la baronne de Marenholz. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 1 vol. pet. in-4<sup>o</sup>, fig. : 10 fr.

Il ne s'agit pas ici d'enfants élevés dans des jardins, comme on pourrait le croire d'après le titre du livre. Le jardin, c'est l'école, et les enfants sont les fleurs à cultiver. Frœbel applique une idée qui n'est pas neuve, celle de faire servir les jeux de l'enfance à son développement intellectuel et moral. Il la tient de Pestalozzi, et cherche seulement à l'introduire dans la pratique d'une manière plus complète. Son système a pour objet de donner un but utile aux moindres impressions que l'enfant peut recevoir. Dès le berceau donc, les premiers exercices gymnastiques doivent offrir un sens que la mère exprimera par des chants naïfs adaptés à chacun des jeux. Ainsi la balle suspendue par une ficelle fournit une série de notions relatives au balancement, à la distance, au choc des corps, etc., etc.; vient ensuite le cube, qui présente d'autres phénomènes aussi variés; puis la combinaison des lignes droites et des lignes courbes, plus féconde encore en résultats de toutes sortes. De ces jeux si simples on fait sortir une instruction très-générale et très-positve, car ils renferment des données



auxquelles se rattache presque tout l'ensemble des sciences et des arts. Il n'est pas difficile non plus d'y joindre des anecdotes ingénieuses destinées à faire comprendre le devoir, à former le cœur en même temps que l'esprit. Tout cela paraît très-logique, et comme nous l'indiquions en commençant, ce sont des conséquences naturelles de la méthode préconisée par Pestalozzi. Mais une idée excellente en théorie échoue quelquefois dans la pratique, surtout lorsqu'on veut l'appliquer rigoureusement. Frœbel suppose des instituteurs exceptionnels et des enfants aussi. Parmi les mères, celles qui comprennent sa méthode n'en ont pas besoin, et les autres seraient incapables de s'en servir. Quant aux enfants, nous doutons des résultats qu'elle produirait, du moins chez le plus grand nombre d'entre eux. D'ailleurs, en admettant même un succès complet dans les jardins d'enfants, il faudra toujours arriver à des études plus sérieuses, qui ne doivent ni ne peuvent être un jeu. Comment alors, l'élève, entouré jusque-là de distractions amusantes, pourra-t-il prêter une oreille attentive à l'enseignement de l'école. Ce qui le captivait dans les leçons maternelles est interdit par la discipline, et les notions scientifiques exposées à propos d'une balle qui roule ou qui saute, risquent fort de n'avoir pas laissé de traces dans son esprit. L'objection mérite d'être examinée, d'autant plus que les salles d'asile fondées sur le même principe sont loin de produire à cet égard les fruits qu'on en attendait.

---

LES RÉCRÉATIONS instructives publiées par J. Delbrück. Paris, G. Borrani ; 2 vol. gr. in-8°, ornés d'un grand nombre de gravures coloriées : 24 fr.

Les images offrent un excellent moyen d'amuser les jeunes enfants et de leur apprendre beaucoup de choses. Les objets reproduits par le dessin se gravent mieux dans la mémoire et facilitent singulièrement l'intelligence des explications ou des récits qui les accompagnent. C'est une méthode d'enseignement analogue sans doute à celle de Frœbel, mais beaucoup moins ambitieuse et par conséquent plus propre à remplir le but qu'elle se propose.

M. Delbrück ne prétend pas y voir un système complet d'éducation, il se contente d'en tirer parti pour répondre aux *pourquoi* qui naissent à chaque pas dans le cours ordinaire de la vie. Stimuler et satisfaire la curiosité enfantine, voilà l'unique objet de ses efforts. Mais il le fait d'une manière ingénieuse qui permettra de plus amples développements à ceux qui les jugeront nécessaires. Chaque planche traite un sujet spécial avec les applications diverses dont il est susceptible. Ainsi l'*âne*, les services qu'il rend, les produits qu'on en tire, l'usage que l'industrie fait de sa peau; la *vache*, de même; le *papier*, sa fabrication, ses emplois; la *soie*, le ver qui la produit, les magnaneries, le filage et le tissage, etc. Ce ne sont point des données scientifiques; l'auteur veut seulement habituer les enfants à se rendre compte de ce qu'ils voient, et pour mieux y réussir, il encadre ses explications dans de petits récits propres à les intéresser. L'idée nous semble fort bonne. Elle assigne des limites raisonnables aux résultats qu'on doit attendre de récréations instructives. Le livre de M. Delbrück est vraiment à la portée des intelligences enfantines et leur présente une lecture non moins attrayante qu'utile.

## SCIENCES ET ARTS.

CHEMINS DE FER et santé publique, hygiène des voyageurs et des employés, par le Dr. P. de Pietra-Santa. Paris, Hachette et Cie; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Quelle influence les chemins de fer exercent-ils sur la santé publique? Cette question est assez controversée. Les uns exagèrent le nombre des accidents, et prétendent que le mouvement de trépidation auquel sont exposés surtout les mécaniciens et les chauffeurs, cause certaines maladies plus ou moins graves. Selon d'autres, au contraire, le nouveau mode de transport fait proportionnellement moins de victimes que l'ancien, et ses employés se trouvent dans les conditions hygiéniques les plus favorables. C'est à

cette dernière opinion que M. le Dr Pietra-Santa vient prêter l'appui de ses recherches. Il prétend prouver, d'après les documents officiels, que, sauf quelques-rares exceptions, l'effet des chemins de fer est des plus heureux. Les résultats lui paraissent excellents à tous égards. Loin d'être malsain, le séjour sur la locomotive aurait plutôt des avantages, pourvu qu'on use de prudence et de sobriété. Il résulte des données recueillies par l'auteur que, parmi les employés des compagnies, ce sont les mécaniciens et les chauffeurs qui présentent le plus petit nombre de malades. Mais, nous devons le dire, cette assertion se trouve contestée par d'autres médecins qui ne voient pas les choses sous un jour aussi favorable. M. Pietra-Santa met beaucoup d'insistance à réfuter le livre de l'un de ses confrères, M. Duchesne, qui paraît être en opposition complète avec lui sur plusieurs points. Pour prononcer entre les deux, il faudrait une enquête impartiale faite par des personnes étrangères aux intérêts des compagnies. En attendant, nous croyons que la vérité ne se trouve pas plus du côté des admirateurs enthousiastes, que de celui des détracteurs. Les chemins de fer présentent de grands avantages et quelques inconvénients fort graves. Au lieu de nier ceux-ci, mieux vaut chercher à les faire disparaître. M. Pietra-Santa donne de fort bons conseils hygiéniques ; mais des moyens sûrs d'empêcher le déraillement, la rencontre des trains ou les négligences des aiguilleurs, seraient beaucoup plus essentiels encore.

---

## VARIÉTÉS

MISCELLANÉES. — *Etude sur la vie et les poésies de Charles d'Orléans*, par C. Beaufils. Coutances, J.-J. Salettes ; Paris, Aug. Durand ; 1 vol. in-8 : 3 fr. Charles d'Orléans mérite bien d'occuper une place éminente dans l'histoire de la littérature française. Ses vers ont de l'harmonie, de la grâce, de l'esprit, et quand on le compare avec les écrivains du XIV<sup>e</sup> siècle, sa supériorité n'est pas douteuse. Parmi ses contemporains, même, nul n'offre le sentiment poétique aussi développé. Après lui, ceux qui l'égalent sont rares encore, et pour en trouver qui le surpassent, il faut descendre jusque vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Mais Charles d'Orléans manque un peu d'énergie. Ce qui manque souvent à son style, c'est la vigueur de l'expression et le mouvement de la pensée. L'amour semble être l'unique thème digne de ses chants, et tous les sujets doivent s'y rattacher par des allégories plus ou moins heureuses. On dirait un écho de la poésie des troubadours. Cependant, malgré cette absence d'originalité, M. Beaufils a raison de rendre justice au poète qui, à l'aurore des temps modernes, encore à demi enveloppée dans les brouillards du moyen âge, sut associer en lui des qualités qui rappellent la philosophie d'Horace, la mélancolie de Virgile, la grâce de la Fontaine et le badinage de Voltaire. A l'appréciation littéraire des poésies, il joint une esquisse fort intéressante de la vie du prince, de ses entreprises pour venger la mort de son père, de sa longue captivité chez les Anglais. Nous lui reprocherons seulement un peu trop d'indulgence pour les fautes politiques de Charles qui, du reste, participait des travers de son époque, et s'entendait mieux à cultiver les muses qu'à gouverner un État.

— *La France, l'Europe, leur état présent*, vues sur leur avenir, par Darblay aîné. Paris, Poupart-Davyl et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-8 : 3 fr. Exposé rapide, mais assez remarquable, des circonstances qui ont amené la situation actuelle de l'Europe. L'auteur, monarchiste et catholique, montre peu de sympathie pour la cause italienne, dont les procédés révolutionnaires lui répugnent. Il se place au point de vue traditionnel de la politique française, et ne voit de solution possible que dans une alliance qui garantirait le maintien de la papauté, mise à l'abri de toute tentative hostile de la part du royaume d'Italie.

— *Le prince Conradin*, étude dramatique en vers par E. Mahon de Monaghan. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-12 : 1 fr. Le sujet de cette pièce est tiré de l'histoire de Naples. Après l'usurpation de Charles d'Anjou, les Gibelins appelèrent Conradin de Hohenstauffen, empereur de Germanie, alors âgé de 17 ans à peine, qui vint, accompagné de son cousin Frédéric, se mettre à leur tête.

Mais le sort des armes ne fut pas favorable aux deux jeunes princes. Ils tombèrent entre les mains de Charles d'Anjou, qui leur fit trancher la tête. C'est la dernière heure de Conradin et de Frédéric que l'auteur s'est proposé de peindre. Il a su profiter avec talent des ressources qu'offrait un semblable épisode. Les caractères sont bien esquissés, le pathétique suit une gradation habilement ménagée, et quoiqu'il n'y ait pas précisément d'action, ces scènes offrent de l'intérêt. Le style mérite aussi des éloges.

— *Promenades et excursions* aux environs de Genève, par F. T. Genève, J. Cherbuliez ; 1 vol. in-18 : 1 fr. Les environs de Genève ont l'avantage d'être aussi variés que pittoresques. Un lac, des collines, de beaux points de vues, puis les montagnes à proximité, voilà de quoi fournir des promenades en abondance. Mais il n'existe pas d'itinéraire spécial pour les indiquer aux touristes, et M. F. T., grand amateur de semblables excursions, a pensé faire une chose utile en réunissant dans un petit volume les notes écrites au retour de ces journées charmantes, passées loin du bruit de la ville et du souci des affaires. La première partie, que nous annonçons ici, renferme six localités différentes : Les bains de Divonne, les Allinges, le Pont et les Bains de la Caille, les Voiron, et le Signal de Bougy. Ce n'est pas précisément un guide. L'auteur raconte autant qu'il décrit, et peut-être lui reprochera-t-on d'entrer quelquefois dans des détails superflus, parce qu'il donne familièrement essor à toutes ses impressions personnelles.

*Promenade au milieu des plantes et des fleurs*, ou petites scènes du règne végétal, pittoresques, amusantes, morales et instructives, ouvrage posthume de l'abbé H. Dubois. Paris, E. Mellier ; 1 vol. in-12. M. l'abbé Dubois n'a pas voulu faire un traité de botanique. C'est plutôt le point de vue moral et religieux qui domine dans son livre. Les phénomènes du règne végétal lui suggèrent une foule d'ingénieux rapprochements, de pensées salutaires, de considérations du plus haut intérêt sur la grandeur et la bonté de Dieu, ainsi que sur les sentiments de reconnaissance dont nous devons être pénétrés envers lui. Quoique ce ne soit pas un enseignement scientifique, on y trouve des notions exactes qui peuvent faire naître le goût de l'étude et de l'observation chez les jeunes gens, auxquels surtout s'adresse l'auteur. La religion y joue un rôle noble, élevé sans aucun cachet confessionnel. Les excellentes directions de M. l'abbé Dubois conviennent aux protestants comme aux catholiques. Tous liront cet ouvrage avec plaisir et pourront en retirer de fort bons fruits. Il se distingue de plus par un mérite littéraire vraiment remarquable. Le style en est spirituel, élégant, plein de charme et revêt les leçons de la morale des formes les plus attrayantes.

— *Radégonde*, par Emilie de Vars. Paris, V. Sarlit ; 1 vol. in-12 : 1 fr. Roman historique dont la scène se passe à la cour de Clotaire I<sup>er</sup>, roi de Soissons. Dans cette courte esquisse, l'auteur peint les mœurs barbares de l'époque mérovingienne et montre la bienfaisante influence du christianisme. Son but est de populariser

ainsi l'histoire en essayant de reproduire, avec tous leurs détails, quelques-uns de ses épisodes les plus dramatiques. Sans doute madame de Vars n'a pu vaincre toutes les difficultés d'une tâche pareille, mais son récit est agréable à lire et la vérité des faits nous semble en général assez bien respectée.

— *Cours complet de laryngoscopie*, par le Dr Moura-Bourouillou. Paris, A. Delahaye; 1 vol. in-8, fig. : 2 fr. 50 c. L'invention de plusieurs instruments nouveaux a fait faire de grands progrès à l'étude du larynx. Avec leur aide on peut aujourd'hui pénétrer en quelque sorte jusqu'au fond de la glotte, inspecter l'état des organes de la voix, en reconnaître les moindres altérations et suivre la marche de la maladie dans ses phases diverses. M. le Dr Moura décrit d'une manière très-détaillée le laryngoscope, l'autoloryngoscope, le pharyngoscope et le rhinoscope. Il indique l'emploi de chacun d'eux, puis, après ces données préliminaires, se livre à l'examen approfondi des phénomènes que présente l'appareil de la phonation. C'est un résumé clair et précis de toutes les connaissances qu'on possède en cette matière.

— *Nouvelles recherches sur la phonation*, par Ch. Bataille. Paris, Masson et fils; 1 vol. in-8, fig. Cet ouvrage peut servir de complément à celui qui précède. Il traite le même sujet au point de vue plus spécial des faits qui concernent la génération du son vocal. M. Bataille, ex-interne des hôpitaux, est depuis douze années professeur de chant au Conservatoire impérial de musique. Il a beaucoup expérimenté sur lui-même ainsi que sur des élèves familiarisés avec sa méthode, en même temps qu'il continuait des recherches anatomiques assidues. Son mémoire renferme de curieux détails et se termine par des conclusions pratiques d'une importance plus ou moins grande pour l'enseignement du chant, car c'est là le principal but de ses études.

— *Musarion ou la philosophie des grâces*, poème de Wieland, suivi du Centaure, traduction en vers de A. Poupard de Wild. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-16. Il est bien difficile en général de faire passer d'une langue dans une autre le charme et la délicatesse de la poésie légère, dont la forme constitue l'un des mérites essentiels. Le goût a bien changé d'ailleurs depuis l'époque où florissait Wieland. Ses gracieuses réminiscences mythologiques risquent fort de ne plus trouver le même accueil. L'entreprise de M. Poupard de Wild pouvait donc paraître assez téméraire, mais la manière dont il s'en est acquitté le justifie pleinement à nos yeux. Sa traduction nous paraît très-remarquable, quoique sans doute elle reste encore loin de l'original. Il a dû renoncer à rendre l'allure vive et piquante du rythme allemand qui s'accorde si bien avec le sujet. Les exigences du vers français ne le lui permettaient pas. Cependant, hâtons-nous de le dire, ses alexandrins ont la démarche aisée, l'enjouement n'y fait point défaut. Si les puristes y trouvent à reprendre, le commun des lecteurs pardonnera volontiers ces petites licences, ou plutôt, captivé par l'attrait du poème, il ne s'en apercevra même pas.

— *Des moyens de progrès en thérapeutique*, par Aug. Fabre, docteur. Paris, A. Delahaye; 1 vol. in-8°. L'auteur de cette thèse s'est proposé de mettre en lumière les services rendus par la thérapeutique à la science médicale. Dans ce but, il passe en revue la marche suivie depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, et constate les progrès obtenus soit par le concours des autres sciences, telles que la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la physiologie et la nosologie, soit par la voie féconde de l'expérimentation. C'est à celle-ci que M. Fabre accorde le plus de confiance, pourvu toutefois qu'on la soumette à certaines règles nécessaires pour rendre ses résultats aussi clairs et positifs que possible. Elle semble en effet moins sujette à l'erreur que la méthode purement rationnelle où trop souvent domine l'esprit de système. Sans doute, les données qu'elle fournit ne doivent être généralisées qu'avec beaucoup de circonspection, car en médecine il faut toujours tenir compte des circonstances individuelles, qui varient à l'infini dans l'organisme humain. La tendance exclusivement empirique serait non moins stérile que dangereuse. L'expérimentation, pour porter ses fruits, exige du médecin des connaissances très-étendues et très-approfondies, du tact, de la prudence, de la bonne foi, de persévérants efforts, enfin toutes les qualités d'un habile observateur. Ainsi comprise, elle résume en quelque sorte l'ensemble des moyens par lesquels on peut faire avancer la thérapeutique, et M. Fabre signale dans la prétendue confusion, reprochée au passé, maints faits qui prouvent que l'expérience, accompagnée de l'observation et du raisonnement, constitue la véritable source du progrès. La thérapeutique doit donc occuper une place importante dans les études médicales, puisque c'est elle qui leur présente les meilleurs moyens de remplir ces conditions.

— *Simplon, Saint-Gothard et Lukmanier*, par le colonel fédéral Barman. Neuilly, Guiraudet; broch. in-8°: 1 fr. Dans cet examen des conditions que présentent les trois localités proposées pour le passage d'un chemin de fer au travers des Alpes, l'auteur, après avoir posé les avantages et les inconvénients de chacune d'elles, se prononce pour le Simplon. Ce serait, suivant lui, la ligne la plus courte, la plus facile à construire, et par conséquent la moins chère. Les considérations économiques et techniques paraissent militer également en sa faveur. Elle n'a que 101,000 mètres de longueur, tandis que le Saint-Gothard en a 155,740 et le Luckmanier 198,500. Quant aux difficultés d'exécution, toutes les vallées des Alpes offrent à peu près les mêmes. M. Barman traite aussi la question politique, et s'attache à démontrer que le passage du Simplon est celui que la Suisse pourrait le mieux défendre en cas de guerre.

— *Un prisonnier du pape*, par Ch. Paya. Paris, Chabot-Fontenay; broch. in-8°: 1 fr. M. Paya, correspondant du *Siècle*, trouvant, au mois de mars dernier, que Naples ne lui fournissait plus rien d'intéressant, se rendit à Rome, où la chronique lui semblait devoir être plus féconde. Mais il avait compté sans son hôte.

A peine installé dans son nouveau domicile, la police papale vint lui rendre visite. Ses papiers furent saisis, puis on le mena loger ailleurs, car le pape tient, à ce qu'il paraît, dans la prison de Saint-Michel, des places réservées pour les hommes de lettres qui veulent tâter du séjour de Rome. En vain M. Paya demanda-t-il qu'on lui permit d'écrire à l'ambassadeur de France, il n'obtint pas même de savoir pour quel crime on l'arrêtait. Seulement il eut à subir plusieurs interrogatoires sans que la chose en devint plus claire. Enfin, après vingt jours de détention, le correspondant du *Siècle* dut signer un papier par lequel il se reconnaissait passible d'un an de prison s'il s'avisait de mettre les pieds sur le territoire de l'Eglise, et deux gendarmes prirent place avec lui dans un waggon pour l'accompagner jusqu'à la frontière. Voilà qui semble indiquer du moins que la garnison française ne gêne guère le gouvernement pontifical. On en trouvera d'autres preuves dans le récit de M. Paya, dont toutes les plaintes sont jusqu'à présent restées inutiles. Mais aussi, que diable allait-il faire dans cette galère ? Un journaliste, curieux par état comme par goût, ne peut évidemment pas être toléré par la cour de Rome, dont sa plume indiscrète dévoilerait les mystères. Voir, penser et surtout écrire, quel crime abominable ! Si les temps n'étaient pas si durs, la sainte inquisition aurait mis M. Paya dans ses oubliettes.

— *Petit guide* pour l'étude de la littérature française, par Charbonnier. Heidelberg, J. Groos ; 1 vol. in-12 : 1 fr. 30 c. Dans ce petit volume destiné à ses élèves, l'auteur passe rapidement en revue d'abord les divers genres de productions littéraires dont il expose les règles et cite quelques exemples, puis il donne la liste des principaux écrivains depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, avec de courtes notices biographiques, et l'indication de leurs ouvrages.

— *L'Empereur Napoléon* et le roi Guillaume. Paris, Poulet-Malassis ; in-8° : 1 fr. Brochure de circonstance publiée à propos de la visite du roi de Prusse à Compiègne. L'auteur développe ses idées au sujet des bons résultats que doit avoir l'entrevue des deux souverains.

— *La Bibliothèque impériale*, son organisation, son catalogue, par un bibliophile. Paris, Aug. Aubry ; 1 vol. in-18. L'auteur de cet opuscule, frappé de certaines lacunes qui lui paraissent fâcheuses dans l'organisation de la bibliothèque impériale, propose divers moyens d'y remédier. Le plus important serait d'activer le travail du catalogue par des mesures propres à maintenir le plus grand ordre dans cet immense dépôt de livres. Le nombre des volumes qu'il renferme s'élève en effet à 15 ou 16 cents mille, et l'on comprend sans peine quelles difficultés présente l'arrangement méthodique d'un pareil nombre d'ouvrages. Aussi, malgré des efforts persévérants et des dépenses considérables, cette vaste entreprise est encore bien peu avancée. Les directions que renferme l'écrit du bibliophile pourront être appliquées utilement.

— *Qu'est-ce que prêcher l'Evangile ?* paroles sérieuses adressées



aux membres de l'Alliance évangélique. Paris, Grassart ; broch. in-8° : 1 fr. Prêcher l'Évangile c'est mettre autant que possible en pratique ses préceptes et donner au public des exemples bons à suivre plutôt que de simples enseignements oraux dont toute l'éloquence n'aura jamais l'action persuasive d'un fait. Tel est le thème que développe l'auteur de cette brochure, en citant à l'appui maints résultats de sa propre expérience. Il insiste sur la nécessité de se mettre toujours à la portée du grand nombre, de profiter de toutes les circonstances pour faire entendre au peuple des paroles de foi, d'espérance, de consolation, et de ne point perdre de vue que l'esprit de charité est l'agent le plus efficace, l'auxiliaire le plus indispensable pour féconder la prédication évangélique.

---

*Pour paraître le 20 Octobre.*

## FRUITS D'AUTOMNE

contes et nouvelles

Par M<sup>me</sup> W. GEISENDORF.

1 vol. in-12: 2 fr. 50.


Ce nouveau volume de l'auteur d'*Adrien Sattori*, renferme: *Mère et fils.* — *Trop tard.* — *Une humble table.* — *Ma compagne de voyage.* — *Une découverte.* — *Perdita.*

---

NOVEMBRE 1861.

---

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Littérature étrangère; écrivains et poètes modernes. Paris, Michel Lévy frères; 1 vol. in-12 : 3 fr.

On sait que, fidèle à son titre, la *Revue des Deux-Mondes* consacre de fort beaux articles à l'examen des littératures étrangères, et qu'elle en confie la rédaction à des écrivains du premier mérite. Tandis que MM. E. Montégut, D. Forgues, J. Mil-sand, nous font connaître les plus remarquables productions des auteurs anglais, M. Saint-René Taillandier s'est depuis longtemps chargé de nous initier aux évolutions multiples de la pensée allemande. Dans cette galerie de portraits, il a fait choix de quelques figures remarquables à divers titres, et il les offre au public dans le recueil que nous annonçons.

Nous avons bien envie de commencer par une petite chicane sur le titre : *Ecrivains et poètes* ! Mais ces poètes ne sont-ils pas aussi des écrivains ? N'aurait-il pas été plus exact de dire : *Romanciers et poètes*, et d'ajouter *allemands*, puisque le Flamand H. Conscience est le seul d'entre eux qui n'ait pas employé l'idiome germanique ?

Ces écrivains, poètes ou prosateurs, n'ont certes pas à se plaindre de leur critique. Heureux les auteurs qui rencontrent

à la fois, chez ceux qui se chargent de les juger, le talent, la conscience, la bienveillance et l'impartialité.

Quand il s'agit de littérateurs étrangers, allemands surtout, les jugements portés sur eux ne peuvent être vérifiés que par la minorité des lecteurs français. Quant à nous, d'après la manière dont M. Saint-René Taillandier apprécie les ouvrages que nous connaissons, nous avons pleine confiance en lui quand il nous parle de ceux, bien plus nombreux, hélas ! qui nous sont inconnus.

M. Taillandier possède au plus haut degré l'art de raconter un roman, un drame, de mettre en saillie la chaîne des faits et des idées en retranchant tout détail superflu. Ses analyses nous rappellent ces belles gravures au trait fin qui reproduisent fidèlement l'ensemble et l'ordonnance d'un tableau en conservant à chaque figure son mouvement et son expression. Il sait aussi parfaitement choisir les fragments qu'il transcrit. Son volume est à lui tout seul une petite bibliothèque. Il nous fait admirer l'énergique Sealsfield, aimer le naïf Conscience, le rustique humoriste Bitzius, le sympathique Kompert. Si, malgré son indulgence pour ce cynique Heine, qu'il appelle lui-même un génie funeste, il n'a pu vaincre le repoussement que nous inspire cet homme sans conviction et sans moralité ; si, en dépit de sa bienveillance, le doucereux Redwitz et l'excentrique Hebbel ne nous paraissent que médiocrement attrayants, ce n'est pas à lui qu'en est la faute.

A propos de ces deux derniers auteurs, qui sont évidemment des talents *faits* et systématiques, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si l'esprit de système, le manque d'élan, de spontanéité, nous dirions presque de naturel, n'est pas un peu, à quelques exceptions près, le défaut de toute la littérature allemande ? Supposant le fait admis, voici, selon nous, quelle en serait la cause ? C'est que, chez les Allemands, les critiques ont paru en même temps que les poètes ; bien plus, les poètes eux-mêmes ont été des critiques, témoin Lessing et Goëthe. Ah ! quel bonheur qu'Homère ait paru avant Aristote, Shakespeare avant Johnson, Montaigne et la Fontaine avant Laharpe ! Ceci soit dit sans manquer de respect aux critiques ; nous les tenons en grand honneur et révérence.

D'ailleurs, ils sont de notre avis, et ils examinent les œuvres d'un génie prime-sautier, qui chante pour obéir à l'inspiration, avec plus de plaisir et d'amour que ces livres destinés, sous forme de poëme, de drame ou de roman, à exposer, à réfuter ou à mettre en pratique des systèmes de philosophie ou d'esthétique.

Ce que nous venons de dire ne saurait s'appliquer aux âmes généreuses qui mettent leur imagination et leur talent au service d'une noble et sainte cause. Ainsi, nous suivons de nos vœux et de nos sympathies Sealsfield, lorsqu'il défend les Indiens et combat contre l'esclavage ; Kompert, dans ses efforts pour relever sa race, et Bitzius, quand il plaide contre des doctrines délétères, en faveur de la religion, de la famille et du devoir.

Pour notre part, nous sommes très-reconnaissants envers l'éminent critique français de l'attention qu'il a donnée à notre compatriote. Si Bitzius a eu du succès en France, c'est certainement à lui qu'il l'aura dû. Les Genevois goûtent fort les peintures franches et vives du romancier bernois, bien que nous ayons entendu une vieille dame se plaindre qu'elles sentissent trop le fumier. Quelques personnes ont même poussé l'admiration jusqu'à offrir ses œuvres comme étrennes aux jeunes demoiselles, en dépit de certains détails de mœurs qui les rendent beaucoup trop instructives. C'est pour être fidèle qu'il est parfois grossier, ce brave pasteur. Mais M. Saint-René Taillandier lui prête une diffamation qu'il n'a point commise. Nous n'avons vu nulle part, dans *Ulrich le fermier*, que M<sup>me</sup> Joggeli fût la mère de Fréneli, et nous tenons à laver de ce péché la mémoire de cette respectable matrone.

Si les écrivains dont s'occupe M. Taillandier se sont proposé un but au lieu d'écrire pour écrire, lui-même ne s'est point borné à critiquer pour critiquer. Egalement éloigné de la nuageuse esthétique des Allemands et de l'appréciation superficielle dont se contentent beaucoup de Français, il sait, tout en se tenant dans les régions moyennes où tout esprit attentif peut le suivre, traiter avec conviction et largeur les plus importantes questions.

Nous aimons à le voir attaquer ce fatal hégélianisme dont

le dernier mot, l'extrême conséquence, est la négation de tout ce qui est saint, bon et juste, et qui aboutirait à la négation du droit et du devoir, si Dieu n'était là pour garder ses pauvres enfants. Est-ce cette philosophie qui a déteint sur l'esprit du temps, ou bien est-elle un produit de cet esprit? Ce n'est pas nous qui pouvons décider ni même effleurer cette question. Mais, cause ou effet de l'hégélianisme, l'affaiblissement du sens moral existe et frappe tous les regards, et M. Saint-René Taillandier n'est pas des derniers à le reconnaître et à le déplorer.

Ses articles sont déjà un peu anciens, surtout pour une époque où hommes et livres sont emportés à toute vitesse par la grande locomotive de l'oubli. Les événements étranges, les péripéties surprenantes dont nous sommes témoins depuis quelques années, doivent modifier les opinions et les jugements, même de ceux dont elles n'ébranlent ni les convictions ni les principes. Aussi notre auteur, dans des post-scriptum récents, a-t-il révisé ou confirmé quelques-uns de ses arrêts.

Du reste, il a lui-même, dans son avant-propos, exprimé, bien mieux que nous ne saurions le faire, ses tendances et son but.

« En jugeant des hommes séparés de nous par la langue, « l'esprit, la religion, les traditions nationales, je me suis rap- « pelé toujours que, depuis la révélation du Christ, le respect « de l'âme humaine et de ses droits est la première loi de la « critique. J'ai tâché d'être fidèle à ce qu'il y a de meilleur « dans l'esprit de notre temps, à l'amour de la liberté, au « respect de la raison, c'est-à-dire aux grands principes de la « société moderne, confirmés et rectifiés par l'Évangile.

« L'étude des littératures étrangères serait impossible et « vaine si elle n'accoutumait les esprits à comprendre ce qu'il « y a de plus opposé à notre génie propre. La règle de nos « travaux est dans ce mot hardi que Fénelon empruntait à « saint Paul.... *Dilatamini*.... En philosophie, en littéra- « ture, dans la recherche du beau et du vrai, dans tout ce « qui intéresse la vie morale de l'homme, nous devons nous « dire aussi : Ouvrons nos cœurs, élargissons nos âmes! Pa-

« role féconde, pourvu que cette générosité de l'intelligence  
 « soit toujours alliée à des principes immuables, pourvu  
 « que l'esprit, en rayonnant de mille côtés, n'abandonne ja-  
 « mais son centre d'action et son foyer de lumière. Il y a là  
 « tout un idéal pour une vie d'écrivain, mais un idéal que les  
 « maîtres seuls peuvent atteindre. Heureux encore celui qui  
 « le poursuivrait toujours !... Je ne me plaindrais pas, quant  
 « à moi, d'avoir perdu mes veilles, si l'on reconnaissait, à tra-  
 « vers les fautes de ce livre, le goût d'un critique libéral et  
 « l'âme d'un philosophe chrétien. »

W. G.

---

LA FONTAINE et ses devanciers, ou histoire de l'apologue par  
 P. Soulié. Paris, Aug. Durand ; 1 vol. in-8 : 3 fr.

Parmi les gloires littéraires de la France, La Fontaine tient l'une des premières places. Nul ne l'a surpassé, ni même peut-être égalé, pour l'allure à la fois élégante et naïve du style, et c'est chez lui seul qu'on rencontre tant de bonhomie alliée à tant d'esprit. Cependant on lui refuse le titre d'inventeur, parce que, dans la plupart de ses fables, il a choisi de préférence des sujets déjà traités par d'autres avant lui. Mais s'il se contente en général de vieux thèmes empruntés aux fabulistes de la Grèce, de l'Inde ou du moyen âge, la métamorphose que sa plume leur fait subir vaut bien une création nouvelle. Ce sont tantôt des aperçus fins, tantôt des traits ingénieux, de piquantes saillies, et toujours un style admirable. Son talent d'observation découvre les trésors cachés dans ces données transmises par la tradition chez presque tous les peuples. Il en fait jaillir une poésie pleine de charme et non moins gracieuse que naïve. Sans doute les éléments qu'il met en œuvre se retrouvent chez ses devanciers, mais le résultat obtenu par lui diffère des leurs comme le diamant de la pierre brute. « Si on compare La Fontaine aux autres fabulistes, il a bien plus d'enjouement que Fabrius, avec autant d'aisance et de précision ; bien plus de grâce que Phèdre, avec autant

d'élégance et de fermeté ; bien plus d'art que Marie de France, avec autant de naturel et de simplicité ; bien plus de distinction que les fabulistes du seizième siècle, avec autant de douceur et de facilité ; enfin il a plus de poésie et de variété qu'eux tous ensemble, et il a seul cette bonhomie charmante qui le fait aimer comme un ami du plus heureux caractère. » Pour justifier cet éloge, M. Soulié passe en revue les fables indiennes, grecques, latines, et toutes celles qu'a produites la littérature française jusqu'au dix-septième siècle. On y voit éclater de la manière la plus incontestable le mérite supérieur de La Fontaine, dont le génie a su donner à l'apologue un tour vraiment original. Chez lui la mise en scène est soignée jusque dans les moindres détails ; les animaux sont peints d'après nature et l'étude approfondie du cœur humain se manifeste à chaque pas. Il rajeunit à la fois par la forme et par l'idée le vieux domaine de la fable. Enfin son esprit d'indépendance le distingue éminemment. C'est un des rares auteurs qui surent échapper aux tendances trop serviles du dix-septième siècle et s'affranchir aussi du joug imposé par les nouveaux législateurs de la langue française. Le travail de M. Soulié, semé de citations nombreuses des anciens poètes, sera lu certainement avec un vif intérêt par tous les amis de la bonne littérature.

---

UNE JAMBE DE MOINS, épisode de la campagne d'Italie, par E. Serret. Paris, Hachette et C<sup>e</sup> ; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LAURE, étude par J.-E. Alaux. Paris, Dentu ; 1 vol. in-12. — SŒUR PHILOMÈNE, par E. et J. de Goncourt. Paris, librairie nouvelle ; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LA BENJAMINE, roman idéaliste par A. Pommier. Paris, Dentu ; 1 vol. in-12 : 3 fr. — CONTES à ma voisine, par A. de Bast. Paris, Hachette et C<sup>e</sup> ; 1 vol. in-12 : 2 fr.

Depuis quelque temps on remarque dans la littérature romancière un certain retour vers des allures plus sages et mieux en harmonie avec les exigences sociales de notre époque.

L'exagération passionnée va s'affaiblissant, les auteurs rentrent peu à peu dans le monde honnête et ne se croient plus obligés de choisir leurs personnages sur les bancs des cours d'assises. Malheureusement cette espèce de réforme semble tuer chez eux la verve qui naguère surabondait jusque dans les romans de pacotille. A l'abus des couleurs trop vives succède celui d'une teinte grise, uniformément monotone. Tout relief disparaît, la lumière et l'ombre font également défaut. Ce ne sont en général que de pâles esquisses qui tantôt représentent un idéalisme assez terne, comme dans *La Benjamine* et dans *Laure*, tantôt reproduisent avec trop d'exactitude les scènes d'une réalité plutôt vulgaire, comme dans *Une jambe de moins*, ou bien offrent le mélange de ces deux éléments, combinés sans art et sans mesure comme dans *Sœur Philomène*. Voilà quatre romans dont la tendance n'est point mauvaise, mais qui laissent le lecteur froid, indifférent, peut-être même ennuyé, parce qu'ils manquent de vie, d'intérêt, ou de véritable élévation. MM. de Goncourt ont voulu peindre une sœur de charité aux prises avec l'amour qui se glisse dans son cœur, et leur récit plein de détails repoussants inspire du dégoût ; l'interne dont sœur Philomène est éprise porte le cachet de la trivialité ; quoique remplissant son devoir avec beaucoup de zèle, il n'a pas atome de poésie dans l'âme, et le cynisme du carabin donne fort peu d'attrait à cet intérieur d'hôpital. On ne sera guère plus captivé par la *Benjamine* de M. Pommier ; ici, donnée, caractères, incidents, marche de l'action, tout est invraisemblable d'un bout à l'autre. C'est l'histoire déjà souvent exploitée d'une prima donna née simple paysanne. La Benjamine devient riche, célèbre, entourée d'hommages et ne résiste pas à l'enivrement du succès. Elle se lance dans des intrigues dangereuses, et périt victime de la jalousie d'une femme. Le roman se passe en Lombardie, sous le régime de la police autrichienne, dont l'auteur se sert pour en compliquer l'action. Quant à sa portée idéaliste, nous ne l'avons pas bien comprise. Celle de M. Alaux est plus saisissable. Il retrace les conséquences d'un mariage d'argent où la femme gémit de ne pas se sentir aimée, tandis que le mari, satisfait de la riche dot qui lui permet de payer ses dettes, continue d'entretenir



une maîtresse à laquelle il a depuis longtemps donné son cœur. Cette étude suffisamment développée pouvait être fort intéressante. Mais l'auteur n'en donne qu'une courte analyse dans laquelle ses propres réflexions tiennent plus de place que les faits. Il oublie combien le charme des détails est un auxiliaire puissant pour la morale. Aussi préférera-t-on encore, comme lecture du moins, le roman de M. Serret, malgré ses allures un peu trop terre à terre. Sans exciter un intérêt bien vif, il soutient cependant l'attention par les nombreux ressorts qui sont mis en jeu. Si la société dans laquelle il nous introduit n'est pas toujours fort attrayante, on y rencontre cependant quelques exceptions dignes de sympathie. En général ses personnages existent, pensent, parlent, agissent, et l'ensemble du tableau ne manque ni de mouvement ni de vérité. La même remarque s'applique aux *Contes à ma voisine*. Sous ce titre, M. Amédée de Bast a réuni six anecdotes, dont cinq tirées de l'histoire de France, une de l'histoire d'Espagne. Elles sont agréablement racontées et nous sommes certains qu'elles seront lues avec plaisir.

---

LES NANCITANES, poésies par Ferd. Cartairade. Genève et Paris, J. Cherbuliez; 1 vol. in-12: 2 fr. 50 c.

Pourquoi ces poésies s'appellent-elles *Nancitanes*? Nous l'ignorons; le mot n'a pas de sens et l'auteur n'explique pas cette bizarre fantaisie. Mais qu'importe un titre, si le contenu du livre est bon. Les chants de M. Cartairade se recommandent par l'harmonie, l'élégance et le bon goût. Voilà ce qui, dès l'abord, frappera tout lecteur. La forme est vraiment remarquable, et l'idée ne manque pas non plus de charme, puisque le poète emprunte ses inspirations aux plus gracieuses rêveries de l'amour.

Muse paisible, bonne fée,  
 Qui fuis le monde et ses débats  
 Pour cueillir un humble trophée  
 Dans de poétiques ébats;

Reviens visiter ma demeure,  
 Reviens t'asseoir à mon foyer ;  
 J'ai clos mon seuil afin qu'y meure  
 Le moindre bruit à t'effrayer.

Oh ! viens, mon amante secrète,  
 Que je désire tant revoir !  
 Vole vite vers ma retraite ;  
 Tout est prêt pour t'y recevoir.

En effet, il ne s'agit pas ici d'amour sensuel, ni de passion désordonnée. M. Cartairade adore sa muse et n'a pas d'autre maîtresse. Il se plaît à la revêtir de tous les traits dont se compose l'idéal qui flotte entre sa tête et son cœur dans le riche domaine de l'imagination.

Le premier accord qui résonne,  
 Lorsqu'aux baisers du vent frissonne  
 Le feuillage amoureux des bois,  
 N'est-ce pas l'accent de ta voix ?

La première plainte que pousse  
 L'ivresse d'un doux sentiment,  
 N'est-ce pas de ta voix si douce  
 La plainte et le ravissement ?

Quoique ces vers soient à l'adresse d'un jeune fille, nous y retrouvons l'*amante secrète*, dont parlent encore ceux-ci :

N'allons plus, ô ma bien-aimée,  
 Puiser ensemble, au point du jour,  
 Sur la montagne parfumée,  
 Le baume cher à notre amour.

Hier matin, dans le bois encor sombre,  
 Quand nous passions, certain sylphe indiscret,  
 Plein de malice et jaloux en secret,  
 En nous voyant s'était caché dans l'ombre.

Il nous guettait, et nous, sans le savoir,  
 Nous cheminions, cueillant, par intervalle,  
 La marguerite et son humble rivale,  
 Peu soucieux que quelqu'un pût nous voir.

Et nous allions ainsi sous la feuillée,  
 Vers la montagne, en nous donnant la main,

Et lui s'était posté sur le chemin,  
Sous une fleur non encore effeuillée.

Il nous suivit de loin sur la hauteur,  
Et sur la cime arrivions-nous à peine,  
Qu'il se blottit dans le creux d'un vieux chêne,  
Tout près de nous, l'espègle observateur.

Et chacune des pièces du recueil offre une variation nouvelle sur le même thème, sans monotonie toutefois, tant sont abondantes, pour qui sait s'en servir, les ressources de la langue poétique. M. Cartairade, né dans le pays des troubadours, en a conservé la tradition et marche, non sans succès, sur leurs traces. La grâce et la délicatesse lui paraissent familières; il y joint une pureté de sentiment peu commune même chez nos poètes modernes. On ne saurait parler d'amour en termes mieux choisis. Pas une image trop vive, pas un mot qui puisse choquer les oreilles chastes. Le tact des convenances préside à l'expression et la pensée est toujours pure. Cette plainte amoureuse, malgré le ton un peu trop uniforme qu'on peut lui reprocher, plaira certainement comme une douce musique où se rencontrent çà et là de jolis motifs et des accents pleins de fraîcheur.

---

FRUITS D'AUTOMNE, contes et nouvelles, par M<sup>me</sup> W. Geisendorf. Genève et Paris, J. Cherbuliez; 1 vol. in-12: 2 fr. 50.

Sous ce titre, M<sup>me</sup> Geisendorf a rassemblé six nouvelles qu'elle avait publiées dans divers recueils périodiques. Ce sont d'agréables récits, attrayants par la peinture des caractères non moins que par le charme des détails. Ils paraîtront seulement trop courts, parce qu'on regrettera de perdre si vite de vue des personnages qui, dès le premier abord, éveillent la sympathie et l'intérêt. Ce reproche indique assez que nous n'avons pas affaire à l'un de ces écrivains dont la plume, sous prétexte de réalisme, prend pour modèle tout ce que l'humanité peut offrir de trivial ou de vulgaire. Dans les *Fruits d'au-*

*tomne*, on respire un air sain, on ne rencontre que des cœurs honnêtes, de nobles sentiments et des âmes élevées. Cependant, l'auteur ne crée point des êtres exceptionnels, des héros de fantaisie. Non, il reste fidèle à la vérité, se bornant à choisir parmi le bon grain plutôt que parmi la paille. C'est le milieu de la famille qu'il préfère et qu'il connaît le mieux. Son talent reproduit avec bonheur les scènes d'une vie simple et modeste dont le trait principal est la droiture. Affections pures et dévouées, loyauté, délicatesse, amour du bien, voilà les éléments ordinaires de ses contes. Mais la morale n'y porte point un cachet de roideur et d'ennui ; elle se présente plutôt aimable, gracieuse, parée des riants atours de la jeunesse. De semblables esquisses ne se prêtent guère à l'analyse. Ce sont des fruits qu'il faut cueillir soi-même dans toute leur fraîcheur, et cette récolte offerte au public par M<sup>me</sup> Geisendorf obtiendra certainement de nombreux suffrages, car elle se recommande par le mérite de la forme non moins que par les excellentes qualités propres aux meilleures productions de la littérature suisse.

---

**MYRDHINN** ou l'enchanteur Merlin, son histoire, ses œuvres, son influence, par le vicomte Hersart de la Villemarqué. Paris, Didier et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-8° : 7 fr.

M. E. Quinet s'efforçait naguère de rajeunir la tradition de Merlin en faisant de ce personnage le type du génie de la France. L'entreprise n'a pas été généralement très-goutée. Malgré le beau talent de l'écrivain, c'est une œuvre peu comprise et surtout peu propre à devenir populaire. M. Hersart de la Villemarqué traite le même sujet, en érudit versé dans tout ce qui concerne la race celtique. Il étudie l'enchanteur Merlin aux points de vue divers de l'histoire, de la poésie, de la légende et du roman. Mais son livre, quoique plus sérieux et plus savant, nous paraît de nature à satisfaire davantage les lecteurs. C'est que M. Hersart a sagement compris qu'une si vieille figure, depuis des siècles oubliée, ne saurait offrir

d'autre attrait que celui de la curiosité, toujours éveillée par les destinées mystérieuses. Si le nom de Merlin n'est plus entouré de nos jours du même prestige que jadis, sa vie, du moins, conserve un intérêt réel, d'autant qu'on n'en connaissait guère jusqu'ici que le côté fabuleux. L'enchanteur, son pouvoir magique, ses prophéties, voilà ce que la tradition nous a transmis ; mais le barde inspiré, le patriote breton luttant avec énergie contre les oppresseurs de son pays, nul ne s'était donné la peine d'en dégager nettement les traits de l'espèce de chaos nuageux dans lequel, au moyen âge, les écrivains se plaisaient à jeter pêle-mêle les événements de l'histoire et les fantaisies de l'imagination. Myrdhinn ou Merlin n'est pas un être imaginaire. Il a bien existé. Ce fut entre l'année 470 et l'année 480 que naquit, sur la côte méridionale de la Cambrie, cet enfant qui devait être un poète célèbre. Sa mère, vestale qui avait violé ses vœux, lui donna le nom d'Ambroise, car celui de Merlin était un surnom attribué par une superstition très-répandue à des enchanteurs, devins, prophètes ou demi-dieux qu'on prétendait nés du commerce d'un génie avec une magicienne. Peut-être aussi prit-il le nom d'Ambroise du chef Ambrosius Aurelianus, auquel il commença par être le barde, ainsi que c'était la coutume dans les cours celtiques, où les poètes remplissaient une sorte d'emploi féodal. A cette époque, les barbares envahissaient le pays des Bretons, trahis par leur *Guortigern*, ou roi suprême, qui avait fait alliance avec ces étrangers, dont il finit par être la victime. Le prince Aurélien, à la tête des débris fugitifs de la nation bretonne, résista longtemps avec succès, jusqu'à ce qu'enfin les envahisseurs saxons abandonnassent leur conquête. Ce fut donc au milieu des combats que le jeune barde acquit sa renommée si populaire. La poésie jouait alors un grand rôle. Sur le champ de bataille, elle exaltait l'ardeur des guerriers ; puis elle portait au loin le bruit de leurs exploits, et passait outre cela pour avoir le don de lire dans l'avenir comme dans le passé. Après la mort de son protecteur, Merlin entra, dit-on, au service du fameux prince Arthur. Mais les discordes intestines qui déchiraient son pays l'affligèrent au point de lui faire perdre momentanément.

ment la raison, et, las d'être en butte aux intrigues ourdies contre lui par des rivaux jaloux, il alla chercher le repos dans la solitude des forêts. L'obscurité qui règne, plus profonde encore sur la fin que sur tout le reste de sa vie, n'a pas peu contribué sans doute à l'entourer d'une auréole merveilleuse. Aux yeux de ses compatriotes, le champion de la nationalité bretonne devint bientôt un être surnaturel. L'imagination des poètes et l'intérêt politique s'unirent pour exploiter le prestige qui s'attachait au nom de Merlin l'enchanteur. M. Hersart suit la marche de cette apothéose dans les romans du moyen âge, et nous montre comment, lorsque la foi naïve eut fait place au scepticisme, le cycle de Merlin fut clos par une spirituelle bouffonnerie. Rabelais se chargea de l'enterrer dans la caricature. Sans vouloir tenter une résurrection désormais impossible, l'ingénieux antiquaire a su rendre à la mémoire du vieux barde le seul hommage vraiment digne de notre époque, où les investigations se proposent avant tout de dégager le vrai du faux, et de forcer la fable à nous rendre les éléments historiques dont elle s'était emparée.

---

LES POÈTES FRANÇAIS, recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française depuis son origine jusqu'à nos jours, avec une notice littéraire sur chaque poète, précédé d'une introduction par Sainte-Beuve, publié sous la direction de Eugène Crépet. Paris, Gide; 4 forts vol. in-8° : 30 fr.

Ce recueil commence avec le douzième siècle et se termine avec le dix-neuvième, formant ainsi l'anthologie la plus complète qui ait été publiée jusqu'à présent. Il embrasse toute l'histoire de la poésie française, à commencer par les chansons de geste, dont plusieurs extraits s'y trouvent, accompagnés d'une traduction placée en regard du texte pour en faciliter la lecture. Le douzième siècle est représenté par une cantilène en l'honneur de sainte Eulalie, quelques fragments de la *Chanson de Roland* et des *Bestiaires*, une chanson pour les Croi-

sades, une chanson d'amour et deux ou trois épisodes tirés des romans de *Tristan* et d'*Yseult*, et du *Chevalier au lion*. Ce sont pour ainsi dire les premiers bégaiements de la littérature. Orthographe, grammaire, syntaxe, rythme, expression et pensée, tout semble encore à l'état rudimentaire. La langue romane se dégage à peine du latin, et ses formes incertaines décèlent un travail de transition fort curieux à suivre. La cantilène est certainement beaucoup plus près du latin que du français.

Buona pulcella fut Eulalia ;  
 Bel avret corps, bellezour anima.  
 Voldrent la veintre li Deo inimi,  
 Voldrent la faire diavle servir.

Bonne jeune fille fut Eulalie ;  
 Bel avait corps, plus belle âme.  
 Voulurent la vaincre (les) ennemis (de) Dieu,  
 Voulurent la faire (le) diable servir.

Et déjà, dans le *roman de Rou*, qui date de 1170, nous voyons quels progrès rapides a faits la langue vulgaire sous la plume des écrivains :

Lunge (longue) est la geste (l'histoire des hauts faits) des Normanz  
 Et à metre est grieve (difficile) en romanz.  
 Si l'en (l'on) demande ki (qui) ço (cela) dist,  
 Ki ceste estoire (histoire) en romant mist,  
 Jo (je) di e (et) dirai ke je sui  
 Wace, de l'isle de Gersui (Jersey)  
 Ki est en mer vers Occident,  
 Al (au) fieu (fief) de Normendie apent (relevant).

Mais c'est au treizième siècle surtout qu'on peut apprécier les résultats de ce mouvement littéraire. Le style devient plus ferme, la langue se perfectionne, et l'inspiration poétique, débarrassée des entraves qui la gênaient, prend un essor très-remarquable. Les chansons de gestes, les romans d'aventures abondent, et la plupart offrent le cachet de l'épopée bien marqué. En même temps, la poésie légère commence à se développer, vive, gracieuse, pleine d'harmonie, comme dans

cette strophe de Gasse Brulé, qui fut le compagnon du comte Thibaut de Navarre.:

Li oisellons de mon païs  
 Ai oïs en Bretagne.  
 A leur chant m'est-il bien avis  
 Qu'en la douce Champaigne  
 Les oi jadis;  
 Se g'y ai mespris.  
 Ils m'ont en si doux penser mis  
 Qu'à chançon fere me suis pris,  
 Tant que je parataigne  
 Ce qu'amours m'a lonc tens promis.

Les oiseaux de mon pays  
 J'ai entendus en Bretagne.  
 A leur chant il m'est bien avis  
 Qu'en la douce Champaigne  
 Les entendis jadis;  
 Aussi m'y suis-je trompé.  
 Ils m'ont en si doux penser mis  
 Qu'à faire chanson je me suis pris,  
 Tant que j'obtienne  
 Ce qu'amour m'a longtemps promis.

La composition s'améliore aussi d'une manière assez frappante. On voit naître à cette époque les romans de Renart, satires pleines de verve contre le monde féodal, puis des fables et d'autres ouvrages en vers où l'esprit gaulois censure avec beaucoup de liberté les mœurs, les institutions et les idées du moyen âge. Bientôt, à mesure que la féodalité décline, le ton sarcastique et persifleur domine de plus en plus; le *Roman de la Rose*, œuvre capitale du quatorzième siècle, accuse une décadence littéraire incontestable, qui persiste durant le quinzième, malgré les efforts de quelques poètes distingués, en tête desquels figurent Charles d'Orléans et Villon. Ce dernier surtout mérite d'être signalé comme le précurseur de l'ère nouvelle qui va s'ouvrir au seizième siècle, sous la double action de la renaissance et de la réforme. Au dix-septième, enfin, l'esprit despotique réagit sur la langue comme sur tout le reste, et la littérature française est soumise au joug qu'elle devait subir jusqu'au commencement du dix-



neuvième. Dès lors l'anthologie n'offre plus le même genre d'intérêt, car la langue une fois fixée éprouve peu de modifications. D'ailleurs les œuvres saillantes deviennent trop nombreuses pour figurer toutes dans le recueil, qui ne peut même donner que de courts extraits des principales. Mais cet inconvénient est à peu près nul pour les grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle qui se trouvent à la portée de tous, tandis qu'on sera charmé d'avoir ainsi groupées les meilleures pièces des poètes de second et de troisième ordre. Le choix est fait avec goût, de manière à bien retracer la marche des idées littéraires, et les notices renferment en général des aperçus ingénieux sur la vie ainsi que sur les tendances de chaque auteur. Quant aux notes, on aurait pu facilement les rendre plus utiles. Elles sont trop rares, et portent quelquefois sur des explications superflues. Nous estimons aussi que les traductions devraient serrer de plus près le texte, afin de mieux faire comprendre les allures du vieux langage. Sauf ces légères imperfections, l'entreprise de M. Crépet ne mérite que des éloges. Le plan est bien conçu, l'exécution très-satisfaisante, et la diversité même des collaborateurs contribuera certainement à son succès. Pour le moyen âge, le quinzième et le seizième siècle, M. Crépet s'est adjoint des érudits tels que MM. Moland, Anatole de Montaiglon, d'Héricault, mais pour les temps modernes il a choisi surtout des littérateurs de la jeune école, enclins parfois à l'enthousiasme surfait, au paradoxe, à la manie des résurrections imprévues. Cependant, comme le dit M. Sainte-Beuve, juge excellent en une telle matière : « L'homme d'intelligence et de sympathie littéraire élevée, qui a conçu l'idée de cette anthologie et qui en a dirigé l'exécution, a pensé qu'entre ces deux écueils le trop d'unité ou l'extrême diversité, il y avait pour une œuvre de ce genre bien plus d'inconvénients d'un côté que de l'autre. On n'a donc pas craint, à mesure qu'on avançait dans les siècles plus à découvert, d'assembler un nombre plus grand d'explorateurs et d'amateurs. On est allé, pour la récolte et la vendange, chercher les plus entendus et les mieux préparés sur chaque production du pays, sur chaque cru ; on a demandé à chacun ce qu'on savait à l'avance de son goût, ce qu'il pré-

férait, au risque de le voir un peu se délecter et abonder dans son propre sens. Ainsi s'est étendue indéfiniment la prairie des Muses ; on n'a rien tiré au cordeau ; quelques herbes folles ont pu, comme dans un champ naturel, se mêler agréablement aux fleurs. Ce n'est point ici dans le jardin régulier de Le Nôtre qu'on se promène ; ce n'est pas non plus dans un jardin dit anglais ; ne prenons point hors de chez nous nos images ; c'est dans le jardin français de nos pères, dans le libre et riant enclos du *Roman de la Rose*, avec ses détours sinueux, ses doubles haies et ses labyrinthes. »

---

SOUVENIRS d'une vieille femme, par M<sup>lle</sup> S. Ulliac Trémadeure.  
Paris, E. Maillot ; 2 vol. in-12 : 7 fr.

Il ne s'agit pas ici d'une femme du monde, mêlée aux intrigues de son époque, ou désireuse d'établir elle-même ses titres à la renommée en faisant sonner bien haut les succès qu'elle obtient et les hommages qui l'entourent. Ce sont des souvenirs tout personnels, intimes, familiers même. L'auteur nous raconte simplement sa vie, existence modeste, semée d'épreuves subies avec courage, de luttes au milieu desquelles se sont développées des qualités éminentes et des vertus plus précieuses encore. Une auréole de gloire littéraire entoure ce tableau, mais sans pouvoir en dissiper les ombres qu'accumulent sans cesse les dures exigences de la réalité. M<sup>lle</sup> Ulliac, fille d'un militaire français à qui ses opinions valurent la disgrâce de l'empereur, connut de bonne heure les peines et les privations. Après avoir passé ses plus belles années à la cour de Westphalie, où son père occupait dans l'armée un des plus hauts grades, elle se vit subitement réduite à travailler pour vivre. M. Ulliac fut fait prisonnier dans la campagne de Russie, et les événements de 1813 forcèrent sa femme et sa fille de rentrer en France, n'ayant d'autres ressources que leurs travaux d'aiguille. Pour comble de malheur, quand, après trois années de captivité, M. Ulliac put les rejoindre, sa santé se

trouvait tellement altérée qu'il devint encore une charge de plus pour les deux pauvres femmes. Bientôt la mère tomba malade, en sorte que la fille dut suffire seule à l'entretien de trois personnes. Sur ces entrefaites, M. Alexandre Duval, leur compatriote, qui s'intéressait à M<sup>lle</sup> Ulliac et reconnaissait chez elle des facultés intellectuelles éminentes, lui conseilla d'abandonner l'aiguille pour la plume et la fit débiter par quelques traductions de l'anglais. Plus tard, essayant de donner essor à sa propre imagination, elle publia des romans sous le pseudonyme de Dudrezène. Vouée dès lors à la profession d'écrivain, elle a successivement obtenu plusieurs succès remarquables et s'est placée au nombre des auteurs les plus renommés de la littérature éducative. La vente de ses ouvrages lui permit sans doute de soutenir ses parents, mais combien d'amertume se mêlait à cette satisfaction. M<sup>lle</sup> Ulliac vit tour à tour son père atteint d'une maladie mentale et sa mère frappée de paralysie. Aux soucis de la vie matérielle venaient se joindre les inquiétudes, les souffrances du cœur. On ne peut qu'admirer ce noble sentiment du devoir qui donne à la femme tant d'énergie pour surmonter les obstacles, tant de résignation et de dévouement. C'est une belle tâche, remplie sans la moindre trace d'orgueil, car, dans ses *Souvenirs*, l'auteur insiste moins sur les grandes péripéties que sur maints détails qui sembleraient plutôt devoir s'être effacés de sa mémoire. On ne l'accusera pas non plus d'ingratitude; son principal soin est d'enregistrer les bienfaits ainsi que les marques d'estime ou d'affection qu'il a reçus. Le livre de M<sup>lle</sup> Ulliac intéressera donc tout particulièrement les personnes qui se sont trouvées en rapport avec elle. Mais nous le recommandons aussi comme offrant une peinture fort instructive des misères trop souvent attachées à la carrière des lettres.

---

CONSTANTINOPLE, Jérusalem et Rome, par l'abbé Pierre.

Paris, Lévy frères; 2 vol. in-8: 15 fr.

M. l'abbé Pierre était chargé d'une mission, celle de ren-

dire aux catholiques l'église de Sainte-Anne, à Jérusalem. Ce caractère officiel fit, dit-il, abaisser devant lui bien des barrières qui jusque-là n'avaient pu être franchies. Il paraît même qu'on poussa la complaisance un peu trop loin, car peu de temps après son passage à Constantinople le gardien des trésors paya de sa tête l'empressement qu'il avait mis à lui montrer sans doute trop de choses, et, plus tard, l'envoyé de Pie IX, Son Eminence monseigneur Spaccapietra ne put obtenir la faveur si généreusement accordée au simple abbé français. Cela se comprend, il en coûterait trop de sacrifier un gardien des trésors pour chaque ambassade ; d'ailleurs Rome n'inspire pas la même crainte que la France. Devant celle-ci le gouvernement turc tremble, tandis que ses sujets chrétiens tressaillent d'espérance. Dû moins M. l'abbé Pierre a si bien vu les choses sous cet aspect qu'il n'hésite pas à demander que l'empereur Napoléon III se mette à la tête d'une nouvelle croisade pour expulser les infidèles de la Terre Sainte. Aussi l'exaltation de son amour-propre national se manifeste par de nombreuses tirades en l'honneur de la gloire française, assez singulièrement entremêlées d'invocations à la sainte Vierge immaculée et de violentes diatribes contre les Anglais. Ce sont là les trois principaux traits caractéristiques de son voyage, dont la partie descriptive, quoique ne manquant pas d'intérêt, joue un rôle secondaire. Préoccupé des graves problèmes que soulève la question d'Orient, il n'a pas eu le loisir de faire beaucoup d'observations et juge quelquefois fort à la légère. Constantinople et Jérusalem ont du reste été déjà tant de fois explorées, qu'à moins d'être un très-savant archéologue, on ne peut rien en dire de neuf. Or M. l'abbé Pierre n'est qu'un prêtre plein de zèle pour la cause de son Eglise, et nous semble porté par ses goûts vers la politique plutôt que vers l'érudition. Son catholicisme ardent lui fait voir la liberté dans Rome et l'esclavage à Londres. Mais cela ne l'empêche ni d'approuver fortement les sages conseils donnés par la France au gouvernement romain, ni d'admirer la résistance obstinée du souverain pontife, ni de trouver que les Romagnes étaient un embarras pour le saint-siège, ni de les blâmer de s'être annexées au Piémont, ni de proclamer enfin que la protection française

est l'unique chance de salut pour la papauté. Comment parvient-il à concilier dans son esprit ces propositions contradictoires? Nous l'ignorons, à moins que ce ne soit par le cri des: Haro sur l'Angleterre! qui semble être la résultante de toutes ses idées. L'anglophobie est décidément à la mode chez un certain nombre d'écrivains. Ils semblent mettre leur plume au service des préjugés nationaux et ne pas craindre d'allumer une guerre qui serait le plus terrible malheur dont la civilisation puisse être menacée. On a peine à comprendre cette haine militante, surtout de la part d'hommes qui se disent les disciples du maître dont la doctrine se résume dans ces deux commandements: « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. — Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Ils affichent bien des intentions pures, innocentes, pacifiques, mais, en attendant, ils soufflent le feu de la discorde; et chacun sait ce que peut produire sur le public les accusations même les plus fausses et les plus absurdes quand elles sont répétées avec une insistance pareille.

---

ŒUVRES complètes d'Horace, traduites en vers français par Emile Boulard. Paris, Hachette et C<sup>e</sup>; 1 beau vol. in-8<sup>o</sup>: 7 fr. 50 c.

Traduire Horace en vers, c'est une entreprise qui ressemble au travail de Sisyphe; à peine est-il achevé qu'aussitôt on le recommence. Les traducteurs ne se lassent pas, mais si nul d'entre eux n'accomplit l'œuvre définitivement, leurs efforts du moins ne sont pas tout à fait perdus. Ils contribuent, chacun pour sa part, à faire mieux apprécier le poëte latin. Sans doute on ne rendra jamais d'une manière complète ce talent si riche, si souple et si gracieux. La différence des deux langues s'oppose à ce que le génie de l'une s'assimile celui de l'autre. Les exigences du vers français ne s'accordent guère avec la concision latine, et le traducteur doit souvent recourir aux périphrases pour interpréter son texte. Cette nécessité nuit

quelquefois à l'expression de l'idée, qui perd en énergie ce qu'elle gagne en clarté. Mais les essais d'interprétation littérale détruisent précisément ce qu'il y a de meilleur et de plus original dans Horace. Il faut donc garder une juste mesure entre ces deux systèmes. C'est ce que fait M. Boulard. Il a su concilier l'élégance avec la concision et son style ne manque ni de clarté ni d'harmonie. Les principes qui le dirigent dans son travail nous paraissent très-bons. « Traduire un poète, » dit-il, n'est pas rendre le sens grammatical de sa pensée ; on ne traduit pas un poète en prose, on le défigure ; c'est faire ce que l'on ferait en transcrivant en prose les chefs-d'œuvre de nos poètes français. Un poète ne doit paraître qu'avec ses vêtements d'apparat ; sa pensée dépouillée de sa forme rythmique perd en même temps sa force, sa grandeur et son originalité ! L'écrivain qui ne craint pas d'aborder une telle entreprise, tout en empruntant à son modèle la pensée et la couleur, doit néanmoins le faire parler comme il parlerait lui-même s'il écrivait dans la langue du traducteur.

« Tel est aussi le but vers lequel ont tendu mes efforts ; mais pour l'atteindre il m'a semblé nécessaire, en ce qui concerne la partie lyrique des œuvres d'Horace, d'être aussi concis que mon modèle, d'imiter, autant que possible, la cadence de ses vers et de renfermer sa pensée dans un même nombre de strophes. Je n'ai donc pas craint d'employer, pour la traduction des Odes, des vers de onze pieds qui sont à peine usités dans notre langue.

« Quant aux Satires et aux Epîtres, en suivant les mêmes règles de traduction, j'aurais craint d'enlever au poète sa grâce et son naturel. Là je me suis donné plus de liberté ; aussi, en même temps que dans la partie lyrique de mon modèle, je rendais son texte à peu près vers pour vers, dans les Satires et les Epîtres il m'en fallait produire un tiers en sus. Peut-être eût-il été possible d'être aussi concis dans le langage familier que dans le style pindarique ; mais certainement cela ne pouvait se faire qu'aux dépens de la clarté du style et en sacrifiant l'originalité du poète. »

L'excellence de cette méthode est d'ailleurs bien démontrée par ses résultats. M. Boulard l'a mise en pratique avec

bonheur. Sa traduction, agréable à lire, fera, mieux que beaucoup d'autres, apprécier les mérites d'Horace. Elle en offre le reflet, pâle encore sans doute, mais exact. C'est un travail littéraire très-distingué, dans lequel on trouvera l'œuvre du poète latin interprétée avec non moins de goût que d'érudition. Si le traducteur ne réussit pas toujours à vaincre les difficultés, il les tourne assez adroitement et déploie en général un talent poétique remarquable.

**ALEXANDRIADE** ou chanson de geste d'Alexandre le Grand, épopée romane du XII<sup>e</sup> siècle, de Lambert le Court et Alexandre de Bernay, publiée pour la première fois en France avec introduction, notes et glossaire par F. Le Court de la Villetassetz et Eug. Talbot. Dinant, J.-B. Huart; Paris, Aug. Durand; 1 vol. in-12: 5 fr.

Cette chanson de geste date probablement du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle paraît avoir été composée avant 1188, puisqu'il en est fait mention dans un écrit de cette année-là, mais les manuscrits qu'on possède ne sont pas antérieurs à 1220. Elle renferme l'histoire d'Alexandre le Grand telle que la tradition l'avait transmise au moyen âge à travers les légendes populaires et les romans du Bas-Empire. C'est un curieux spécimen de la manière dont les écrivains d'alors affublaient l'antiquité des idées, des mœurs et des coutumes de leur temps. On y trouve de nombreux détails empruntés aux usages de la chevalerie. Ainsi, dans la description du combat entre Alexandre et le roi Nicolas, nous avons tout l'armement du chevalier du moyen âge.

Nicolas s'est armes; vest l'auberc jaserant  
 Qui ot le maille blanche et siere et tenant;  
 Oncques de sa bonte ne vi si poi pesant,  
 Ne dote cops de lanche ne de quariel traiant.  
 La ventaille li lachent si home maintenant.  
 Et chief li ont asis 1 vert elme luisant,

A las tiscu de soie li vont el chief fermant ;  
 Si ot un escarboucle ens e l' nasal devant.  
 A cainte l'espee qui l'acier ot trencant.  
 Sés esperons li cauent chevalier avenant ;  
 Devant lui amenerent le destrier remuant.  
 Nicolas i monta qui n'i vet demorant,  
 A sen col a pendu 1 escu d'olifant,  
 Anste ot roide de frasne et gonfanon pendant.  
 Parmi le mestre porte en est iscus errant  
 La lanche tint sour feutre, et l'escu mis avant.

Maintes sentences portent le même cachet :

Qui muert por son signor o Dieu ot mansion....  
 Mius voel estre avoec vus en iceste bataille  
 Qu'enperere de Roume, ne rois de Cornuaille.....  
 Emenidus d'Arcade voit le duc aatir  
 De grans mellees faire, de durs estors sofrir,  
 Et voit as premerains les fors escus saisir,  
 Et les hanstes de frasne palmoier et branlir,  
 Et voit tant confanon contre solet jesir,  
 Tant ehne vert et cler ilueques resplendir,  
 Et tant ceval corant a la tierce tentir,  
 Ces moreniaus souner et ces tabors bondir,  
 Resonner ces valees et ces tertres tentir ;  
 La plus fiere os del'mont s'en peüst efreir.

Cette dernière tirade est remarquable par son énergie et par son mouvement poétique. Mais la langue encore incertaine dans ses formes rend le poëme difficile à lire, d'autant plus que l'orthographe n'a rien de fixe. Le même mot est écrit de plusieurs manières très-diverses, et les noms propres sont quelquefois méconnaissables. Cela répand sur le texte une obscurité que ne dissipera pas tout à fait le petit glossaire placé par les éditeurs à la fin du volume. Ils ont omis bien des mots qui devraient y figurer, et l'exécution typographique ne paraît pas non plus assez soignée. Du reste, leurs notes sont en général fort intéressantes, ainsi que la notice préliminaire. On voit qu'ils ont fait une étude sérieuse de tout ce qui se rattache à l'histoire de l'*Alexandriade*. Le roman d'Alexandre fut probablement composé vers le milieu du douzième siècle. La richesse d'un pareil sujet piqua d'émulation les trouvères, et



bientôt surgirent de nombreux poèmes dans lesquels, selon le goût de l'époque, abondaient surtout les merveilleuses prouesses et les aventures impossibles. L'illustre conquérant devint le héros favori des conteurs. Mais Lambert le Court, en sa qualité de clerc,

La verté de l'estore, si com li rois le fist,  
Un clers de Casteldun Lambert li Cors l'escrit,  
Qui de l'latin le traist et en roman le mist,

sait lui donner une teinte un peu plus historique, en puisant aux sources bien rares et bien altérées qu'on possédait alors. Sans doute il laissa son travail inachevé, qu'ensuite Alexandre de Bernay, moins savant peut-être, mais écrivain plus habile, se chargea de terminer et de polir, en y joignant quelques épisodes tirés soit de Quinte-Curce, soit d'autres auteurs anciens. D'après les noms de famille attribués à plusieurs personnages du poème, les éditeurs supposent que le *clers de Casteldun* pourrait bien être natif de la Bretagne, et citent à l'appui de cette hypothèse l'existence, dans la ville de Dinan, « d'une famille où la tradition de l'*Alexandriade* s'est perpétuée d'âge en âge avec le nom significatif de Le Court, transmis avec elle de père en fils et de génération en génération jusqu'à notre époque. » Ils remarquent de plus que les propriétés de la famille Le Court sont entourées de localités dont les noms se trouvent aussi dans le poème.

---

MÉMOIRES du duc de Luynes sur la cour de Louis XV, tomes V et VI. Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup> ; 2 vol. in-8° : 12 fr.  
— MÉMOIRES de M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, tomes I et II. Paris, Lévy frères ; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Entre les deux périodes auxquelles sont consacrés ces mémoires, il n'y a guère que trente années de distance. Mais quel changement profond dans les idées et dans les mœurs ! Rien ne saurait mieux faire comprendre l'espèce de métamorphose

phose qui s'opéra durant le dix-huitième siècle, et dont la révolution fut le couronnement naturel. Chez M. de Luynes nous trouvons encore l'homme de cour de l'ancienne monarchie, attachant une haute importance aux plus petits détails de l'étiquette. Il enregistra, par exemple, le moindre conflit entre les porte-queue de la reine et ceux de la dauphine, aussi sérieusement que les victoires ou les revers de l'armée française. C'est un caractère droit, honnête, loyal, et cependant les désordres du souverain ne lui suggèrent pas une réflexion, pas un mot de blâme. Il se contente de noter avec exactitude les diverses phases du règne de chacune des maîtresses de Louis XV. Ses principes en sont froissés sans nul doute, mais le respect leur impose silence. On sent que pour lui la personne du roi est au-dessus des considérations morales comme des intérêts sociaux, qu'à ses yeux la maxime de Louis XIV : « l'Etat c'est moi, » constitue toujours la véritable base du gouvernement monarchique. Les événements extérieurs le préoccupent moins que ce qui se passe dans le palais de Versailles. En lisant cette chronique de la cour où les levers du roi, les présentations, les rivalités de tabouret, les disputes de rang tiennent tant de place, on ne se douterait pas qu'il existe au dehors un peuple opprimé qui, las de souffrir, murmure ouvertement, et devant la sauvage énergie duquel s'écroulera bientôt tout l'édifice. De semblables mémoires expliquent mieux que les plus éloquents dissertations des historiens la déroute si rapide et si complète du parti royaliste. Il est évident que la nation se divisait en deux groupes fort étrangers l'un à l'autre : le roi avec son entourage dévoué, mais aveugle, et le peuple, aspirant à secouer toute espèce d'entrave.

M. de la Rochefoucauld n'est pas moins royaliste que le duc de Luynes ; il a, comme lui, hanté la cour et servi fidèlement la royauté ; mais quelle différence dans sa manière d'être, de penser et d'agir. Le point de vue a complètement changé. Au lieu de se renfermer dans la maison du roi, il embrasse tout le pays et toutes les questions de l'ordre social. C'est une activité bienfaisante qui travaille à rétablir sur des bases nouvelles l'ancien patronage de la noblesse. Aux principes mo-

narchiques s'allie une vive intelligence des besoins de l'époque. Philanthrope éclairé, M. de la Rochefoucauld ne veut combattre la démocratie qu'en réalisant mieux qu'elle tant de belles promesses dont elle se montre si prodigue. Esprit sage et ferme, il cherche à diriger la marche du progrès et condamne expressément les tentatives de réaction. Pour lui, les leçons de l'expérience ne sont pas perdues. Il a traversé la période révolutionnaire et compris l'enseignement de cette rude épreuve. Quand sa voix demeurerait sans écho dans les conseils du roi, loin de perdre courage, il se tournait vers les sociétés particulières, secondait leurs efforts, stimulait leur zèle, et toute sa vie fut ainsi consacrée au bien public. Ce noble sentiment, qui se reflète dans ses mémoires, leur donne beaucoup d'attrait. On puisera dans leur lecture la plus haute estime pour une nature si sympathique et si richement douée. Son fils ne pouvait assurément choisir un meilleur prologue à mettre en tête des souvenirs qu'il se propose de publier sur l'histoire de la restauration et des temps postérieurs.

---

VOYAGE EN DANEMARK, par J.-M. Dargaud. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

M. Dargaud est un voyageur aimable, avec lequel on se mettra volontiers en route. Poète, artiste, historien, il comprend toutes les aspirations d'une âme élevée et les exprime d'une manière fort attrayante. Son enthousiasme n'a rien de factice ni de trop exagéré. C'est l'élan sincère d'une admiration qui se porte vers les choses vraiment belles et bonnes. L'amitié peut-être lui fait voir le Danemark sous un jour plutôt favorable; cependant il critique aussi quelquefois. Mais le ton de bienveillance qui règne dans ses jugements nous plaît beaucoup, et décèle un esprit étranger aux préjugés nationaux. Il reconnaît que la civilisation peut se rencontrer ailleurs qu'en France; que les institutions françaises ne sont pas les seules dignes d'éloge. Quoiqu'il estime très-haut ses

compatriotes, il signale franchement leur infériorité sur certains points. Ce n'est d'ailleurs que justice envers un petit peuple qui se distingue par ses lumières et son patriotisme. Le Danemark a devancé, sur la voie du progrès, maints Etats plus grands que lui. Liberté religieuse, instruction publique, littérature, sciences, beaux-arts y présentent un essor très-remarquable. M. Dargaud n'est pas moins frappé de l'excellente tenue des écoles de village que du nombre des hommes éminents qui sortent des études universitaires. Il passe en revue une brillante élite de littérateurs, de savants, d'artistes du premier ordre, puis nous montre l'instruction répandue dans toutes les classes de la société. Rien n'en donne mieux l'idée que les entretiens du voyageur avec ses amis danois, qui le renseignent sur les mœurs et les usages du pays. Il y règne en général une grande liberté de discussion ainsi que beaucoup de tolérance. C'est le double résultat de la réforme religieuse et du gouvernement parlementaire. Toutes les opinions peuvent se produire au grand jour, la propagande socialiste même se fait assez ouvertement. Mais en Danemark, le bon sens du peuple oppose une forte résistance, garantie bien plus efficace que celle des lois répressives ou préventives. La contrée paraît avoir produit sur M. Dargaud un effet non moins favorable. Il la décrit en poète, et sait y rattacher maints souvenirs historiques, et par là répandre intérêt et variété dans sa narration.

---

**LÉGENDES INDIENNES** recueillies chez les peuplades sauvages de l'Amérique, par C. Mathews, traduites de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par M<sup>me</sup> Frappaz. Paris, librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, rue Pierre Sarrazin, n<sup>o</sup> 14 ; 1861.

Ce recueil de légendes appartient à la poésie populaire, à cette poésie, œuvre de tous et de personne en particulier, résultat de la vie, et en exprimant les besoins, les souffrances, les aspirations. Un récit a commencé dans une famille et s'est

répandu avec plus ou moins de modifications dans beaucoup d'autres ; chaque narrateur a perfectionné ou gâté.

L'ensemble est poétique, et nous transporte dans un idéal où l'âme se dégage des misères de la vie. Elles existent, mais ne pèsent pas ; on y échappe par des moyens un peu étranges. L'homme n'est pas abandonné.

La vie est pénible, vie de chasse et de pêche, courant de bonnes et de mauvaises chances, parce qu'il y a de bons et de mauvais génies, dont les uns protègent, tandis que les autres se plaisent à faire du mal. Ces génies, bons ou mauvais, habitent avec l'homme et sous l'apparence de l'homme ; vous pouvez en avoir dans votre famille, sans vous en douter d'abord. Les uns et les autres ont un pouvoir extraordinaire de transformation ; ils se font animaux ou reprennent la forme humaine à volonté. Les bons génies prennent très-souvent la forme d'oiseaux au plumage merveilleux, au ramage plein de mélodie. Les géants représentent le plus souvent le génie du mal ; ce sont les manitous à redouter. Les nains, les tout petits nains sont au contraire des défenseurs, des vengeurs, qui ont une adresse et des pouvoirs extraordinaires. L'espace n'existe pour ainsi dire pas pour les génies ; ils le franchissent en un instant, il leur suffit de vouloir pour aller en moins de rien au bout du monde ou pour en revenir. En général, les mauvais génies n'ont de pouvoir que pour un temps ; le plus souvent ils sont vaincus par des êtres faibles en apparence, mais dans lesquels se manifeste le pouvoir supérieur du Grand Esprit, qui est au-dessus de tout, présent mais invisible.

La vie de famille, dans ses rapports les plus doux, est très agréablement dépeinte dans ces légendes. Il y a beaucoup de mères dévouées, beaucoup de frères et de sœurs qui s'aiment et se protègent. La veuve, l'orphelin sont entourés d'attentions et d'égards. Les vieillards sont en vénération. La femme se tient à la maison ; le mari est presque toujours en chasse.

La cérémonie du mariage est très-simple. On s'assied à côté de la jeune fille que l'on veut épouser, et c'est fait, on est mari et femme.

Il n'y a pas de polygamie.

Les jeunes hommes épousent quelquefois des jeunes filles

appartenant à un monde supérieur ; le ciel et la terre sont alliance. Mais, après un certain nombre d'années, l'être supérieur emmène avec lui l'être inférieur.

Le lieu de punition, on ne peut le décrire ; il est dans l'intérieur de la terre. Le paradis est du côté d'une clarté brillante qui attire le voyageur vers la terre du bonheur. Là sont les esprits et les fées ; là se voient des astres resplendissants, des rivières qui ne cessent jamais de couler, d'immenses plaines couvertes d'herbes verdoyantes, de frais bosquets où chantent d'innombrables oiseaux.

Quand le voyageur arrive dans ce pays de lumière, tout réveille en lui d'anciens souvenirs ; il croit rentrer dans une patrie qu'il aurait depuis longtemps abandonnée, et ceux qu'il a aimés viennent au-devant de lui en lui disant : « Mon frère, nous sommes heureux de vous revoir, vous êtes le bienvenu dans votre terre natale. »

Le tort de ces légendes est de se trop ressembler et de prolonger un peu trop les récits. Il serait difficile, même à la plus forte mémoire, de les reproduire fidèlement ; la cohérence n'est pas grande, et l'on se perd dans les détails. Mais ce qu'on trouve dans presque toutes, c'est un vif amour de la nature, et quelquefois de charmantes descriptions, qui ont le mérite d'être courtes.

« Le printemps était revenu égayer le nord, les vents froids étaient partis, la glace avait fondu, les ruisseaux souriaient de nouveau au ciel bleu dont ils réfléchissaient l'azur, et les forêts revêtues de leur verte parure retentissaient des chants les plus joyeux. »

Ailleurs, le génie de l'hiver, sous la forme d'un vieillard, et l'esprit du printemps, sous celle d'un jeune homme, se rencontrent :

« Ah ! mon fils, dit le vieillard, je suis heureux de vous voir. Venez me raconter vos aventures et me dire quels pays lointains vous avez parcourus.

« Le vieillard tira alors d'un vieux sac un calumet curieusement travaillé, qu'il remplit de tabac et qu'il offrit à son hôte ; puis il prit ainsi la parole :

« — Mon souffle puissant arrête l'eau du torrent, qu'elle solidifie et rend brillante comme le cristal.

à la fois, chez ceux  
conscience, la bien

Quand il s'agit d  
les jugements port  
la minorité des le  
manière dont M. S  
que nous connais  
quand il nous par  
nous sont inconn

M. Taillandier p  
un roman, un dra  
des idées en retrat  
rappellent ces be  
dèlement l'ensei  
vant à chaque fig  
aussi parfaite  
Le volume est à lui  
admirer l'énergi  
rustique humou  
gré son indulge  
même un génie  
nous inspire ce  
en dépit de sa l  
trique Hebbel n  
ce n'est pas à l

A propos de  
ment des talen  
empêcher de  
d'élan, de sp  
pas un peu, à  
littérature all  
nous, quelle  
les critiques  
plus, les pe  
Lessing et G  
Aristote, Sha  
avant Lahar  
critiques ;

exceptions, est

4;

quelques  
 s de la  
 pressant,  
 mes dont  
 s réformes  
 e étranger,  
 traite sépa-  
 de politique,  
 leur mélange  
 de Rougemont  
 ontribué le plus  
 ni les écoles de la  
 e meilleure, et le  
 e perfectionne sans  
 re que nous annon-  
 de clarté sur la partie  
 ées si diverses qu'elle  
 éristique des peuples  
 elles ils appartiennent,  
 gions et passe en revue  
 al, appréciées dans leurs  
 e vient la statistique propre-  
 ions et des États, où sont  
 reuse les nombreux faits qui,  
 entaires, se trouvent entassés  
 offrir aucun intérêt ni permet-  
 er des notions bien nettes et



— Ma douce haleine, dit le jeune homme, fait naître les fleurs dans la prairie.

— Je secoue ma tête blanche, reprit le vieillard, et la neige couvre la terre. A mon commandement les feuilles tombent des arbres et se dispersent. Les oiseaux abandonnent le bord de l'eau pour chercher des régions lointaines. Les animaux fuient mon regard perçant, et la terre même où je marche devient dure comme la pierre.

— Je secoue les boucles de ma chevelure, répond le jeune homme, et de douces ondées fertilisent le monde. Les plantes sortent de terre joyeuses comme les yeux des enfants qui brillent de plaisir. Ma tiède haleine rend la liberté aux eaux qui étaient captives ; à ma voix les oiseaux reviennent en foule, leurs chants font retentir les bosquets où je me promène, et la nature entière saluë ma venue avec bonheur, etc. »

A notre avis, les plus jolies de ces légendes sont *Waupee ou les Filles du ciel* ; *Grasshoper*, puissant lorsqu'il est dans la bonne voie, à peu près sans force lorsqu'il fait le mal ; *Faucon gris et ses frères*, idéal de la famille ; *L'origine du rouge-gorge* ; *Jéna le rôdeur* trouvant enfin une bonne femme ; le *Cygne rouge*, un peu long, mais où figurent les quatre marmites parlantes ; *Leelina ou le fiancé invisible* ; *L'hiver et le printemps* ; *Bokwewa le bossu* ; *Wunzk ou l'origine du maïs*, indiquant le passage de la vie de chasse et de pêche à la vie agricole.

Nous regrettons que l'auteur, C. Matthews, ne nous ait pas fait dans une préface l'histoire de ses recherches. Cette lacune affaiblit de beaucoup la confiance que nous voudrions accorder à son recueil, car enfin comment savoir si nous avons là simplement un recueil, ou des récits de son invention ? Sommes-nous en face d'un homme de bonne foi, ou d'un homme de talent qui nous trompe pour hâter sa réputation ?

Un détail nous a frappé dans la traduction, c'est celui-ci : « Dans cette foule, notre voyageur distingua des personnes de tout âge, depuis le petit enfant, *doux et tendre Benjamin*, jusqu'au vieillard en cheveux blancs. » Ces Indiens connaissent donc leur vieux Testament.

Mais peut-être la faute ne vient-elle que du traducteur ?

Le dernier récit, *Wunzk ou l'origine du maïs*, nous a fait aussi penser à la lutte de Jacob avec l'ange.

Le français de la traduction, sauf de rares exceptions, est élégant et correct.

En résumé : récits monotones, mais, malgré cela, intéressants. E. G.

GÉOGRAPHIE STATISTIQUE, par C. Ayer. Genève, J. Cherbuliez ;  
1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

L'enseignement de la géographie occupe depuis quelques années une large place dans les collèges et les écoles de la Suisse. Pour le rendre à la fois plus facile et plus intéressant, on a senti la nécessité d'y introduire certaines réformes dont l'Allemagne avait pris l'initiative. La principale de ces réformes est de substituer l'ordre et la méthode au pêle-mêle étranger, qui régnait jadis dans les livres élémentaires. On traite séparément la géographie physique et la géographie politique, deux branches d'étude trop distinctes pour que leur mélange n'ait pas de graves inconvénients. M. Frédéric de Rougemont est un des écrivains dont les ouvrages ont contribué le plus à faire disparaître cette confusion. Grâce à lui les écoles de la Suisse romande sont entrées dans une voie meilleure, et le nouveau système, généralement adopté, se perfectionne sans cesse. On en trouvera la preuve dans le livre que nous annonçons. L'auteur s'efforce de répandre plus de clarté sur la partie politique en classant avec soin les données si diverses qu'elle renferme. Il commence par la caractéristique des peuples selon les familles et les races auxquelles ils appartiennent, présente un tableau raisonné des religions et passe en revue les différentes formes de l'état social, appréciées dans leurs rapports avec la civilisation. Ensuite vient la statistique proprement dite des peuples, des religions et des États, où sont groupés d'une manière très-ingénieuse les nombreux faits qui, dans la plupart des traités élémentaires, se trouvent entassés de telle sorte qu'ils ne peuvent offrir aucun intérêt ni permettre à l'intelligence d'en retirer des notions bien nettes et

précises. C'est un travail consciencieux, et qui ne se distingue pas moins par l'exactitude des données que par les soins apportés à la rédaction. M. Ayer nous semble avoir heureusement rempli le programme qu'il expose dans sa préface. « Faire connaître » dit-il, « par des chiffres la distribution comparée des peuples et des Etats à la surface du globe et donner en quelque sorte le recensement général de l'humanité, tel est le but que nous nous sommes proposé dans ces tableaux et que nous ne pouvions atteindre qu'à la suite de longues et pénibles recherches ; car ici les sources nous faisaient le plus souvent défaut ou ne fournissaient que des renseignements trop incomplets ou trop peu positifs pour que nous pussions en tirer un bien grand parti. La statistique, dans le sens large du mot, renferme toutes les données numériques qui concernent la vie physique, morale et intellectuelle des peuples et des Etats ; c'est une espèce d'arithmétique politique et sociale dont les faits, pour avoir une valeur réelle, ont besoin d'être soumis à un examen sévère sous le double rapport critique et comparatif : à ce compte seulement la statistique devient une science véritable qui, comme la géographie elle-même ou l'économie politique doit avoir une place dans les études sérieuses auxquelles se voue la jeunesse de notre pays. » Ajoutons que la statistique ainsi comprise est exempte de sécheresse et d'aridité. L'importance des résultats qu'elle fournit la rend au contraire tout à fait attrayante.

---

**HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE** depuis son origine jusqu'à la Révolution, par M. Eugène Géroze. Nouvelle édition ; 2 forts volumes in-12. Paris, librairie académique de Didier et Cie.

Un de nos amis, le meilleur et le plus respectable des hommes, mais le plus complet utilitaire que nous connaissions, disait, d'un ton méprisant, pour exprimer la mince estime en laquelle il tenait quelqu'un : Ce monsieur-là me fait

l'effet de n'être occupé, du matin au soir, qu'à lire, à comparer entre eux les ouvrages qu'il a lus, à en rechercher curieusement les beautés et les défauts...

— Et quand bien même il ferait tout cela, et ne ferait que cela, s'écria un jeune professeur, c'est une occupation qui en vaut bien une autre.

Nous sommes du même avis que le jeune professeur. Les études littéraires nous ont toujours semblé l'un des plus charmants, comme l'un des plus utiles passe-temps auxquels on puisse s'adonner.

Entre les plaisirs de l'esprit, c'est l'un des plus faciles. Non qu'il n'exige ni peine, ni étude, tant s'en faut ; mais ces études ne sont ni longues ni ardues ; l'habileté technique, mécanique, requise dans les arts, les vastes et profondes connaissances que réclament les sciences ne sont point ici nécessaires. Beaucoup de lecture, de la réflexion, la connaissance des principales lois de l'esprit humain, voilà tout le bagage, soit d'un bon critique, soit d'un simple amateur de littérature.

Aussi, de tous les enseignements dont on occupe la jeunesse, c'est celui qu'en général elle goûte le plus volontiers et auquel elle réussit le mieux. Cette observation s'applique surtout aux jeunes filles. Nous connaissons une institutrice qui, passionnée de botanique, ne put, durant une pratique de trente-trois ans, faire partager sa passion à aucune de ses élèves ; elle ne réussissait jamais à vaincre l'effroi que leur inspirait la nomenclature. Au contraire, s'agissait-il de goûter, d'examiner, d'analyser quelque belle œuvre littéraire, on voyait s'ouvrir les intelligences même les plus ordinaires, les esprits les plus légers devenir attentifs, et l'on entendait les remarques sensées, fines, ingénieuses, originales, profondes quelquefois, jaillir de toutes parts et à flots pressés.

Mais, en raison même de la facilité et de l'attrait de cette étude, sans un bon guide on court le risque de s'y fourvoyer. Autrefois on tombait aisément dans cette critique mesquine et méticuleuse qui regarde les fautes à la loupe et perd l'ensemble de vue. Aujourd'hui, un travers assez commun est de dédaigner tout ce qui est un peu ancien, tout ce qui choque les idées du jour ou n'y rentre pas. D'un autre côté, on prend

souvent dans les journaux des jugements tout faits, et l'on se rend l'écho des complaisances de la camaraderie ou des dénigrements de la malveillance.

Comme l'on forme peu à peu son style en lisant de bons écrivains, l'on développe et l'on assure son goût en lisant de judicieux critiques. La littérature française en a fourni de tout temps ; le don de l'analyse, celui des rapprochements, particuliers à l'esprit français, le rend propre à exceller dans ce genre.

Sans tomber dans les rêveries de ces respectables savants d'outre-Rhin qui voient dans un ouvrage tant de belles choses que l'auteur n'avait jamais songé à y mettre, les critiques français ont su profiter des progrès qu'a faits la science pendant ces dernières années.

L'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui une édition nouvelle et perfectionnée, a conquis l'estime publique dès sa première apparition, et ce succès est bien légitime.

A cette heure, il est fort difficile, en parcourant ce chemin, de ne pas poser le pied sur les traces de quelque devancier. M. de Gérusez, sans prétendre à une originalité qui ne serait guère possible aujourd'hui qu'à force de paradoxes et de bizarreries, a su néanmoins rester lui-même.

Il a une disposition qui nous est très-sympathique : il sait admirer. Il s'enthousiasme pour certains auteurs dont il nous semble avoir fait une étude particulière : M<sup>me</sup> de Sévigné, par exemple, Bossuet, Fénelon, Montesquieu ; ce n'est pas là, convenons-en, un enthousiasme mal employé.

Nous aimons que l'on s'émeuve en faveur du beau ; nous aimons aussi que l'on sache s'indigner du mal, flétrir, comme le fait M. de Gérusez, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes. Mais pourquoi, tout en s'écriant : Soyons juste envers Calvin, donne-t-il au grand réformateur *une âme atrabilaire*? Pourquoi l'appelle-t-il *un mauvais génie*? Pourquoi l'immole-t-il à... Rabelais? Singulier dieu et victime plus singulière encore ! Saurin aussi nous paraît trop rabaisé. Si nous avons relevé ces traits, c'est qu'ils font disparate chez un auteur aussi large, aussi tolérant, aussi impartial que M. de Gérusez.

Epuisons, pendant que nous y sommes, le chapitre des de-

*siderata*. Nous avons souvent de la peine à comprendre quel plan l'auteur a suivi ; nous trouvons parfois, par notre faute sans doute, un certain désordre dans le classement des auteurs, surtout dans la partie qui traite du dix-huitième siècle. En parlant de Voltaire, M. de Gérúzez s'interrompt souvent pour introduire un petit groupe d'auteurs de second et de troisième mérite, puis il revient à Voltaire. Ceci risque un peu de dérouter le lecteur encore novice.

M. de Gérúzez, dans son modeste et spirituel avant-propos, nous dit qu'il a disposé les faits de manière à former une trame continue. Quelques-uns des nœuds qui rattachent les fils de cette trame nous paraissent trop visibles ; en d'autres termes, parmi des transitions habiles et naturelles, il nous a semblé en voir qui étaient tant soit peu forcées.

Tout cela n'est rien, et l'ouvrage de M. de Gérúzez est un livre aussi bon qu'agréable à lire. L'excellent esprit qui y domine le rend tout à fait propre à initier les jeunes gens aux premières études littéraires. Mais nous ne voulons point dire par là que ce livre n'est fait que pour les débutants. Ceux même qui n'y trouvent pas un nom qui ne leur soit déjà connu, auront, comme nous, grand plaisir à entendre parler de ces grands génies, leurs vieux et chers amis, par un écrivain qui en parle aussi dignement et aussi bien. W. G.

---

VOYAGE EN TERRE SAINTE, par F. Bovet, 2<sup>me</sup> édition. Neuchâtel, Meyer et C<sup>ie</sup> ; 1 vol. in-8<sup>o</sup> : 5 fr.

Un rapide succès a déjà constaté le mérite de cet ouvrage, dont la première édition s'est promptement écoulee. Quelques mois ont suffi pour rendre nécessaire d'en publier une seconde. C'est d'autant plus remarquable que le sujet n'était pas neuf, car depuis trois ou quatre ans, les voyages à Jérusalem et dans la Judée se sont beaucoup multipliés. Pèlerins, archéologues et poètes semblaient n'avoir laissé rien à dire. Mais cette terre sainte, déjà tant exploitée aux points de vue

religieux, politique, érudit, littéraire et pittoresque, M. Bovet lui donne un attrait nouveau par sa narration, exempte de tout esprit de système comme de toute prétention trop ambitieuse. Observateur attentif, il décrit avec simplicité ce qu'il voit et ne croit pas nécessaire de manifester une exaltation continue. La Bible lui sert de guide, soit pour parcourir les lieux mémorables, soit pour retrouver certains traits de mœurs ou de caractère qui subsistent encore chez les habitants du pays. C'est un touriste fort intelligent dont les notes nous paraissent propres à faire bien connaître aussi l'état actuel de la Judée, parce qu'en sa qualité de protestant il demeure neutre dans les querelles des différentes confessions. Grecs, catholiques, juifs, musulmans même, l'intéressent par leurs rivalités au sujet des lieux saints ; il sympathise avec tous les élans d'une piété sincère, quelle qu'en soit la forme, et ne se montre point exclusif dans ses jugements. On a plaisir à le suivre au milieu des sectateurs de ces différents cultes, qu'il apprécie de la manière la plus impartiale. La vue des monuments sacrés épanouit son cœur et le dispose à la bienveillance. Nous ne sommes donc pas surpris de l'accueil fait à ce livre qui, par le cachet de tolérance et de vraie piété dont il porte l'empreinte, se distingue éminemment de la plupart des publications auxquelles a donné lieu jusqu'ici l'éternelle question des lieux saints. L'allure naturelle et franche du style a du charme, et l'auteur captive l'intérêt par une foule de détails curieux, parmi lesquels on rencontre encore maints vestiges des us et coutumes mentionnés dans la Bible.

---

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

LA PHILOSOPHIE DU CREDO, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'immaculée conception ; 1 vol. in-8°. — LES SOURCES, conseils pour la conduite de l'esprit, par le même ; 1 vol. in-18. — LA PAIX, méditations historiques et religieuses, par le même. Paris, C. Douniol ; 1 vol. in-8°.

M. Gratry ne craint pas la discussion philosophique ; au contraire, il y recourt volontiers, et s'est ainsi fait une certaine renommée de largeur, grâce à laquelle ses ouvrages obtiennent beaucoup de succès. On y trouve la raison invoquée plus souvent que l'autorité, du talent, de l'esprit et des connaissances non moins variées qu'étendues. De telles qualités, unies à la ferveur pieuse, distinguent avantageusement cet écrivain. Il se fait lire avec intérêt même par ceux qu'il ne réussit pas à convaincre. Sa manière de combattre les objections est ingénieuse et ses arguments ont une forme assez populaire. Dans la *Philosophie du credo*, surtout, il se montre plein de tolérance et de charité. Mais ses efforts pour expliquer les dogmes ne sont pas toujours heureux. Ça et là se rencontrent certaines formules qu'on aurait bien de la peine à prendre pour des raisonnements. On sera peu satisfait aussi de quelques pages destinées soit à justifier l'inquisition, soit à prouver que l'Eglise romaine respecte la liberté de conscience et ne condamne personne en proclamant que hors de son sein il n'y a point de salut. Ce sont là des subtilités théologiques fort étrangères au titre du livre. Le P. Gratry dépasse le but en voulant faire de toutes les prescriptions de l'Eglise autant d'articles de foi. Sa prétendue philosophie ne séduira guère les incrédules et nous semble assez superflue pour les croyants. Il a beaucoup mieux réussi dans les *Sources*, excellent petit ouvrage plein de conseils précieux pour la conduite de l'esprit. « Etablir du silence dans son âme pour écouter en soi Dieu qui parle dans tous les hommes, surtout en ceux qui aiment



la vérité ; se dégager de ses passions et se tenir au-dessus de son siècle pour être plus près de Dieu et du cœur de l'humanité ; fuir la méditation oisive et l'illusion des contemplations paresseuses, en fixant par la plume les vérités qui se déploient dans l'âme, sous le souffle de Dieu, quand elle est pure et en repos ; discipliner son corps, le pénétrer, le rapporter, comme un instrument, à son esprit et à son âme, pour que l'homme tout entier soit uni dans son œuvre ; consacrer à la vérité tout son temps, aussi bien que l'homme tout entier, âme et corps... » Voilà certes une œuvre digne de stimuler notre zèle et d'éveiller en nous la plus noble ambition. Elle est difficile, sans doute, mais réalisable cependant. Le P. Gratry nous en offre les moyens, et trace le sentier par lequel on peut atteindre plus ou moins cet état de perfection morale dont l'influence bienfaisante féconde toutes les facultés de notre âme. Ses enseignements sont précis, clairs, pratiques ; on voit qu'il parle d'après sa propre expérience. Les hommes surtout qui se livrent aux travaux intellectuels y puiseront maintes directions utiles, et tous en pourront retirer quelques fruits salutaires, car il y a dans ce volume des préceptes applicables aux situations les plus diverses de la vie.

Quant à la *Paix*, recueil de méditations historiques et religieuses, l'auteur y déploie un talent remarquable. On y trouve de belles et bonnes pensées, des pages éloquentes, beaucoup de ferveur et d'élévation. Malheureusement, tout cela nous paraît gâté par une certaine verve passionnée qui n'a rien de commun avec le caractère de la charité chrétienne. Le P. Gratry se fait l'écho du préjugé national doublé de l'antagonisme confessionnel. Quelque peu probable que cela puisse paraître, ses méditations semblent avoir un but politique. Quel autre sens donner, par exemple, à ce début de la septième méditation :

« L'Angleterre ! c'est ici, je l'avoue, que dans ces mauvais jours où j'étais comme tenté d'oublier l'Évangile, le dégoût et l'horreur de la paix me soulevaient jusqu'à l'emportement.

« Bénir ce peuple, me disais-je ; aimer ce peuple, en ce moment ! Le puis-je, et ne serait-ce pas à la fois lâcheté et stupidité ?

« N'est-il pas manifeste que la colère de Dieu et que la haine du genre humain planent sur lui, et qu'il amasse, par tous les forfaits dont il se charge dans le monde entier, des charbons ardents sur sa tête? » Et s'il revient ensuite à de meilleurs sentiments, s'il reconnaît que l'Angleterre renferme des éléments de vraie grandeur, des principes de justice, des cœurs honnêtes, pourquoi n'avoir pas effacé de telles paroles, pourquoi répéter encore ces violentes accusations sous trois ou quatre formes différentes? Il est vrai qu'en terminant il s'adresse lui-même cette question : « Ne pourriez-vous aussi méditer la France, et son rôle dans le monde, depuis un siècle. » Mais il la laisse sans réponse, et pour peu que le lecteur soit déjà prévenu contre l'Angleterre, ce ne sont pas précisément des idées de paix que feront naître en lui ces méditations, où d'un bout à l'autre règne comme un souffle d'hostilité internationale.

---

LES CONFESSIONS de saint Augustin, traduction française d'Arnauld d'Andilly, très-soigneusement revue et adaptée pour la première fois au texte latin, avec une introduction par M. Charpentier. Paris, Garnier frères; 1 fort vol. in-12 : 4 fr. 50.

Parmi les productions de la littérature ascétique, nous n'en connaissons pas de plus attrayante et de plus instructive à la fois que les *Confessions* de saint Augustin. Ce sont des mémoires intimes, qui nous peignent une époque où le christianisme était aux prises avec la corruption païenne encore bien puissante. Ils fournissent des renseignements précieux sur les mœurs et les idées du temps; mais, ce qui constitue leur principal mérite, ils retracent en détail les luttes d'une âme cherchant à se dégager des liens du monde. Augustin expose avec franchise les désordres de sa jeunesse. Il ne dissimule pas l'empire qu'avait pris sur lui le goût de la dissipation, ni les ravages que le doute faisait dans son cœur. Cepen-

dant, au milieu même de cette vie sensuelle apparaît déjà le malaise de l'âme qui sent sa misère et cherche les moyens d'en sortir. La voix de la conscience vient de temps en temps raviver en lui les premières impressions reçues d'une mère chrétienne. Le jeune homme alors se trouble, son esprit veut rompre les chaînes qui l'entravent, il se livre avec ardeur aux études philosophiques, jusqu'à ce que, las de ses continuelles déceptions, il se tourne enfin vers Dieu. On peut suivre ainsi pas à pas la conversion qui s'opère dans cette noble intelligence, dont les aveux intéressent d'autant plus qu'ils sont exempts de toute empreinte superstitieuse et que l'autorité de l'Eglise ne joue aucun rôle dans les motifs qui décident saint Augustin. Sa ferveur un peu mystique, mais sans excès, n'a pas les défauts de la dévotion moderne encombrée trop souvent de vaines formules. Son style est sobre, vigoureux, plus riche de pensées que de mots. Sous ce rapport, la traduction d'Arnauld d'Andilly laisse à désirer. Elle ne rend pas exactement le cachet de l'original. Aussi M. Charpentier a-t-il dû « porter la hache dans cette forêt trop touffue d'expressions, mais une hache discrète, comme en un bois sacré ; élaguant le luxe des branches parasites, *ramos compesce fluentes*, sans jamais arrêter ou altérer la sève féconde qui circule dans le corps de l'arbre. » En effet, Arnauld, s'il paraphrase plutôt qu'il ne traduit, a l'avantage de s'être identifié plus que nul autre avec son auteur, et son travail est une œuvre remarquable qui fit grande sensation dans la littérature du dix-septième siècle. « Il a, dit M. Charpentier, pensé, gémi, pleuré avec saint Augustin ; avec lui loué Dieu et soupiré après la céleste Jérusalem. Quelquefois même, nous le lui avons reproché, il se l'approprie trop, lui prêtant des expressions d'une piété particulière au dix-septième siècle, et surtout à Port-Royal ; mais, du reste, interprétant, développant sa pensée avec une profonde intelligence, je ne dirai pas de traducteur, mais de chrétien. Son style répond à cette plénitude du sens ; c'est, de tous les styles de Port-Royal, le moins janséniste. La diction d'Arnauld est abondante, facile, agréable, franche, pure surtout ; si elle n'entraîne pas l'esprit, elle plaît à l'imagination et charme le cœur. »

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS M.D.IIC. Texte latin collationné sur l'exemplaire du duc de la Vallière, augmenté des variantes de plusieurs manuscrits et d'une notice philologique et bibliographique par Philomneste junior. Paris, J. Gay ; 1 vol. in-18 : 4 fr.

Ce petit écrit a fait beaucoup de bruit dans le monde. Il ne se distingue ni par la force de l'argumentation ni par le mérite du style, mais son histoire est très-étrange. Au commencement du dix-septième siècle, lorsque la liberté de la pensée donnait essor à des hardiesses de toutes sortes, de vagues rumeurs se répandirent concernant certain livre qui, disait-on, était un vrai chef-d'œuvre d'impiété. Nul ne l'avait vu, seulement on prétendait savoir qu'il représentait à la fois Moïse, Jésus-Christ et Mahomet comme des imposteurs. En 1611, le moine espagnol, Geronymo de la Madre de Dios, dans son traité sur le misérable état des athéistes, dit : Un de leur secte a composé un livre intitulé : Des trois trompeurs du monde : Moïse, Christ et Mahomet, qui fut imprimé en Allemagne l'an passé, 1610. Dès lors maints auteurs parlèrent de cette dissertation *De tribus impostoribus*, toujours d'après des ouï-dire, car aucun d'eux ne parvint à se la procurer. Dans les dernières années du dix-septième siècle, la rareté du fameux libelle était encore si grande que des critiques mirent en doute son existence, quoiqu'elle eût été déjà constatée en 1581 par le témoignage de Gilbert Générard, partisan fougueux de la ligue. Vainement la reine Christine de Suède offrit-elle trente mille livres à quiconque pourrait lui en procurer un exemplaire. Il existait pourtant une édition, datée de 1598, qui servit à la réimpression faite en 1853, à Vienne, par le libraire Straub, longtemps détenu pour cela dans les prisons de Brunswick. Mais un profond mystère entourait son origine, et sans doute elle n'avait pu circuler que sous le sceau du secret tant que dura le régime de l'inquisition et des bûchers. A plus forte raison l'auteur du livre est demeuré complètement inconnu, malgré les nombreuses recherches auxquelles se sont livrés savants et bibliographes. Aussi le nouvel éditeur se borne à

reproduire les différentes hypothèses avec les pièces à l'appui sans conclure. C'était bien ce qu'il pouvait faire de mieux, le débat n'offrant plus qu'un intérêt de pure curiosité. De nos jours l'opuscule *De tribus impostoribus* a perdu tout son prestige, qu'il devait à l'intolérance des temps passés. On sera plutôt surpris qu'une production si faible ait tant préoccupé le monde savant. Comme le dit M. Renouard, « c'est l'ouvrage d'un homme que sans doute on eût brûlé s'il avait avoué son livre, mais qui professe le déisme et qui n'est ni plus ni moins impie que beaucoup de gens de nos jours qui se croient les personnes les plus irréprochables en matière de religion. » Du reste, son étrange destinée lui conservera toujours du prix aux yeux des bibliophiles, et la charmante édition que publie Philomneste junior nous paraît digne à tous égards d'un accueil favorable. Elle n'est d'ailleurs tirée qu'au nombre de 432 exemplaires numérotés, dont 2 sur peau vélin, 20 sur papier de Hollande, 30 sur papier vélin et 380 sur papier vergé ordinaire.

---

**CLEF MAGIQUE** de la fiction et du fait, introduction à la science nouvelle, avec planches, par J.-A. Vaillant. Genève, chez les principaux libraires ; 1 vol. in-12, fig. : 3 fr. 50 c.

Ce livre est divisé en trois parties, dont les deux premières renferment l'interprétation des doctrines religieuses par le symbolisme. L'auteur veut ainsi démontrer que le fond du christianisme se compose d'allégories empruntées à des systèmes antérieurs et dont le sens est bien différent de celui que leur donnent les théologiens. Il a rédigé son enseignement sous forme de catéchisme, par demandes et réponses, afin de le rendre, sans doute, plus accessible au commun des lecteurs. Mais en pareille matière, la clarté ne frappe que ceux qui déjà possèdent des notions assez étendues sur l'emploi que les anciens peuvent avoir fait des nombres, des données astronomiques et des autres éléments dont la science hermétique se compose. Pour les esprits qui ne sont pas naturellement por-

tés vers de semblables études, l'explication de M. Vaillant restera lettre morte, et d'ailleurs l'hypothèse joue souvent un grand rôle dans cette méthode interprétative. Nous nous reconnaissons, par exemple, tout à fait incapable d'apprécier la valeur des solutions que l'auteur donne aux problèmes de la création, de la destinée de l'homme, de l'immortalité de l'âme, etc. Notre raison n'en est point satisfaite, et l'autorité du symbole nous semble très-douteuse. Dans sa troisième partie, M. Vaillant aborde un autre ordre d'idées, moins difficile à comprendre. Il expose ses vues sur l'organisation sociale, ou, comme il l'appelle, la *socionomie*. L'état actuel de la société lui paraît offrir une véritable anarchie, et cela vient de ce qu'on a méconnu les lois morales qui doivent présider aux rapports des hommes entre eux. Il faut donc établir le règne des vertus, faire disparaître l'orgueil, la cupidité, la luxure, l'envie, l'intempérance, la colère et la paresse. Dans ce but, la société sera soumise à trente-neuf commandements qui résument tous ses devoirs, puis à certaines cérémonies ou sacrements qui lui rappelleront que l'essence de la socionomie est la réciprocité, « sa force la solidarité, sa substance le progrès, son aliment la science, sa vie la morale, sa tendance le bien-être, son but le bonheur, sa gloire l'union de la terre au ciel, sa fin la fusion de l'intelligence de l'homme avec la lumière spirituelle de Dieu. » En d'autres termes, M. Vaillant rêve un état social parfait, fondé sur la morale la plus pure, et prétend l'obtenir sans le concours de la religion, ou plutôt ce serait, il nous semble, une religion sans dogmes, sans rites, sans autre culte que l'accomplissement journalier du devoir. Mais comment réaliser cette utopie ? L'auteur n'entre pas dans les détails et se borne à quelques directions générales qui risqueraient fort d'échouer devant les premières difficultés pratiques. Du reste, pour juger son système, on doit attendre qu'il l'expose d'une manière plus complète.

---

LECTURES d'économie politique rationnelle, par Matthieu Wolkoff.  
Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup>; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

M. Wolkoff remarque avec raison que chez les économistes modernes on rencontre souvent une certaine tendance à s'écarter du véritable point de vue sous lequel doivent être envisagées les questions de cette nature. Il entreprend donc de rectifier les erreurs et de combler les lacunes qui se trouvent dans leurs ouvrages. C'est une critique de détail, sans doute, mais qui porte quelquefois sur des points assez importants, tels que la propriété, les moyens de production, l'évaluation de la rente foncière, la formation et l'influence réciproque du capital, des intérêts et du salaire, etc. Il traite ainsi bien des problèmes sur lesquels les auteurs ont passé trop légèrement, et montre que le vrai moyen d'en obtenir la solution est de les soumettre au critère du raisonnement le plus rigoureux. En général, on se préoccupe surtout des théories générales, tandis qu'aujourd'hui c'est plutôt sur l'application qu'il importe d'insister. On est assez d'accord sur les principes de la science mais leurs résultats dans la pratique soulèvent des discussions et peuvent fournir l'objet de recherches fort intéressantes. M. Wolkoff en donne maints exemples dans ses *Lectures*, où se trouvent étudiées avec beaucoup de soin des questions que la plupart des économistes n'ont pas suffisamment approfondies. C'est comme un complément des manuels d'économie politique, et nous croyons qu'il pourra contribuer aux progrès de la science en faisant bien sentir la nécessité de soumettre chaque fait économique à l'observation la plus attentive. Sans partager toutes les vues de l'auteur, on lira certainement son livre avec fruit parce qu'il renferme d'excellentes idées ainsi que des aperçus pleins de sagacité.

---

**SCIENCES ET ARTS.**

**DES HALLUCINATIONS** ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, des rêves, du magnétisme et du somnambulisme, par A. Brière de Boismond ; 3<sup>me</sup> édition entièrement refondue. Paris, Germer Baillière ; 1 fort vol. in-8° : 7 fr. 50 c.

Grâce au progrès de la physiologie, les maladies mentales sont aujourd'hui mieux connues et traitées d'une manière beaucoup plus rationnelle. Mais de fâcheuses tendances matérialistes se manifestent fréquemment chez ceux qui font de cette branche de la médecine l'objet principal de leurs études. Trop préoccupés de l'organisme, ils sont enclins à perdre de vue la partie spirituelle de notre être, ils oublient que la nature de l'homme est mixte, et finissent par considérer la pensée comme une sécrétion du cerveau. M. Brière de Boismond professe au contraire des principes éminemment spiritualistes. Il n'admet pas que le génie et la folie soient deux résultats de la même cause, sans autre différence entre eux que le plus ou moins d'intensité des désordres organiques qui les produisent. Dans les hallucinations le phénomène intellectuel lui semble aussi patent que l'action de la force nerveuse qu'il détermine même quelquefois au lieu d'en être toujours la conséquence. Si le corps y joue sans doute un grand rôle, c'est surtout comme instrument nécessaire aux manifestations de l'âme. Celle-ci se trouve paralysée quand l'organisme refuse de la servir, soit par suite de quelque altération, soit parce qu'elle en exige plus qu'il ne peut donner. Un excès de travail, une pensée par laquelle on est complètement absorbé, suffisent pour provoquer des hallucinations passagères qui peut-être deviendraient chroniques sans la résistance qu'opposent nos organes dans leur état normal. M. Brière en cite de nombreux exemples, et montre aussi par une foule d'observations que dans la folie, pour avoir des résultats efficaces, le traitement doit être aussi bien moral que physique. Il faut



guérir à la fois le corps et l'âme. Souvent les habitudes de l'esprit sont plus difficiles à combattre que les maladies de l'organisme. La médecine a donc besoin de prendre pour auxiliaires la philosophie et la religion. Les matérialistes eux-mêmes, tout en niant cette nécessité la subissent, et M. Brière remarque avec raison que le surnaturel ou le merveilleux a des racines si profondes dans l'espèce humaine, que ceux qui n'y croient pas sont néanmoins obligés d'en tenir compte en dépit de leurs principes. Sa manière de voir à cet égard nous paraît d'ailleurs empreinte d'une sage modération. Il étudie, il observe avec beaucoup de sagacité, mais ne se montre ni trop sceptique ni trop crédule, et ses intéressantes recherches portent toujours le cachet d'un esprit non moins éclairé que judicieux et ferme.

---

**HISTOIRE d'une bouchée de pain, lettres à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux, par J. Macé. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-12 : 3 fr.**

Quelle singulière fantaisie, dira-t-on peut-être, de faire tout un cours de physiologie et d'histoire naturelle à propos d'une bouchée de pain! Cependant rien de plus simple, et l'idée est logique non moins qu'ingénieuse. En effet, la bouchée de pain, une fois mise sous la dent, subit des métamorphoses qui se rattachent de la manière la plus intime à l'histoire de notre corps. Elle voyage dans nos différents organes, et devient, par l'assimilation, partie intégrante de notre sang, de notre chair, de nos os. Il suffirait de la suivre pour apprendre une foule de choses intéressantes sur les phénomènes de la digestion. Mais M. Macé, ayant en vue l'instruction d'une petite fille, ne peut pas approfondir ce point spécial, et préfère donner un aperçu des contrées diverses que parcourt la voyageuse. Cela le conduit à décrire à peu près tout l'organisme humain, ainsi que les opérations chimiques dont il est le laboratoire, puis ses rapports avec l'organisme des animaux, la merveilleuse variété que présentent ceux-ci, leurs caractères distinc-

tifs et leur classification. Voilà donc bien de quoi faire un cours complet, qui pourrait même embrasser la science tout entière. Seulement l'auteur, obligé de se mettre à la portée d'un enfant, ne doit pas dépasser certaines limites assez restreintes. Sa tâche en est rendue plus difficile, car à chaque instant se présentent des sujets sur lesquels il faut garder le silence ou du moins être fort circonspect. De là des lacunes inévitables qui nuisent à la clarté des explications. M. Macé s'en tire avec habileté. D'ingénieuses anecdotes suppléent parfois aux chaînons qui manquent dans la suite des idées, et les exemples sont en général choisis dans un ordre de faits accessibles aux jeunes lecteurs. On pourra lui reprocher cependant de ne pas être toujours assez simple, assez élémentaire. Plusieurs de ses chapitres nous paraissent trop savants; il aborde volontiers la théorie, et présente des considérations qui ne sont pas tout à fait en harmonie avec le but d'un livre pareil. La bouchée de pain disparaît bientôt pour faire place au professeur argumentant et discutant. Son tort est d'oublier qu'il s'agit ici de faire connaître les opinions reçues et non d'en établir de nouvelles. Du reste, M. Macé fait preuve d'une grande aptitude pour les sciences naturelles, et son enseignement renferme des aperçus remarquables sur divers points qui ne sont pas encore bien éclaircis. Mais nous doutons que les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse puissent en apprécier le mérite. Ils auront même besoin de toute leur attention et de toute leur intelligence pour comprendre cette rapide analyse de la machine humaine avec ses rouages si compliqués. Pour des petites filles surtout, de semblables recherches ont peu d'attrait, et présentent peut-être plus d'inconvénients que d'avantages. Cette manière de voir ne nous empêche pas d'ailleurs de rendre justice au talent de M. Macé, dont le travail se distingue par le tact et la mesure non moins que par une clarté précieuse.

---

L'ACADÉMIE royale de peinture et de sculpture, étude historique par L. Vitet. Paris, Lévy frères; 1 vol. in-8° : 6 fr.

L'Académie royale de peinture et de sculpture fut fondée

en 1648 et se maintint jusqu'en 1803, époque à laquelle on jugea bon de la transformer en lui donnant une nouvelle organisation. Durant ces cent cinquante-cinq années, elle a passé par bien des péripéties diverses, mais sans jamais perdre de vue que sa mission était de défendre les véritables intérêts de l'art. M. Vitet rend hommage à ses constants efforts, si bien récompensés par le succès de l'école française dont les ouvrages obtinrent une éclatante renommée. Il montre avec quelle persistance les bonnes traditions se transmirent chez ses directeurs, malgré les influences étrangères et même quelquefois en opposition à l'autorité supérieure. S'il arriva que le despotisme parvint à s'y glisser, son règne fut court ; bientôt l'amour de l'art l'emporta de nouveau sur les intrigues de la courtoisnerie. Cette lutte est intéressante à suivre dans ses phases successives, et le travail de M. Vitet a d'autant plus de prix qu'il retrace une histoire presque entièrement inconnue ou du moins tout à fait oubliée. Si les noms des artistes éminents sont devenus populaires, n'est-il pas juste de faire participer à leur renommée l'institution qui les forma, les soutint, et dont la plupart d'entre eux tinrent à grand honneur de figurer parmi ses membres ? D'ailleurs, il peut être utile de rappeler aujourd'hui quels étaient les statuts, l'esprit et le mode de vivre de l'ancienne Académie, qui répandit un si grand lustre sur la France. La comparaison entre le temps actuel et les époques antérieures fournit quelquefois de précieux enseignements. Changer ne signifie pas toujours progresser, et l'on aurait tort de ne pas mettre à profit les leçons de l'expérience. En fait de peinture, la supériorité des dix-septième et dix-huitième siècles ne semble guère contestable. Or, sans prétendre que l'organisation de l'Académie en ait été la cause unique, il est permis de croire qu'elle y contribua du moins quelque peu. C'est l'opinion que M. Vitet ne craint pas d'émettre, et pour lui donner plus de poids, il a rassemblé de nombreuses pièces justificatives qui viennent à l'appui des faits résumés dans son étude. « Nous adressons, dit-il, ces pages aux vrais amis de l'école française dans le passé, dans le présent, et même aussi dans l'avenir ; car, on le verra tout à l'heure, nous ne cherchons pas ici un vain plaisir d'archéo-

logue, nous poursuivons un but pratique. C'est avant tout dans l'intérêt de la jeunesse qui, encore aujourd'hui, se voue non sans ardeur à l'art de sculpter et de peindre ; c'est pour la diriger dans une voie meilleure, pour la sauver de ses entraînements, que nous voulons qu'on étudie et qu'on connaisse à fond l'histoire de notre ancienne Académie. »

## VARIÉTÉS

— On nous prie de publier les observations suivantes à propos du volume inédit de J.-J. Rousseau, récemment édité par M. Streckeisen-Moultou, dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro.

NOTE AU SUJET D'UNE LETTRE DE ROUSSEAU à M. le pasteur Vernes, en date du 24 février 1765, publiée en 1861 dans la Correspondance inédite de J.-J. Rousseau, par Streckeisen-Moultou.

On peut s'étonner à juste titre que le nouvel éditeur, compatriote d'un homme aussi universellement connu et aussi respecté que M. le pasteur Vernes, n'ait pas été frappé dans la lettre de Rousseau de l'odieuse imputation qu'il adresse à un ministre de l'Évangile, pas plus que de ce mot libelle qui revient sans cesse sous la plume de Rousseau. Si M. Streckeisen avait voulu prendre un moment de réflexion, il aurait écrit un mot aux descendants du pasteur Vernes, ou leur aurait demandé verbalement quelque renseignement, lui qui habite la même ville qu'eux. Mais, quoique leur compatriote, il n'a pas daigné faire ce qu'un étranger, ce qu'un homme à eux inconnu, ce que M. Saint-Marc Girardin a fait dans sa dernière Vie de J.-J. Rousseau. Arrivé à la rupture des relations de celui-ci avec le pasteur Vernes, il ajoute soigneusement en note que l'indigne accusation qu'il se permet contre le pasteur Vernes est dénuée de toute vérité, et que l'on sait que l'auteur du libelle n'est autre que Voltaire.

Puisque M. Streckeisen n'a pas jugé à propos de s'adresser aux enfants de M. le pasteur Vernes, du moins pouvait-il ouvrir la Vie classique de Rousseau par Musset-Pathey, ou bien la grande édition Lefèvre des Œuvres de Rousseau.

Un coup d'œil jeté sur la table de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* à l'article Vernes, vol. I, page 418, lui

eût appris que « l'auteur du libelle intitulé : *Sentiment des citoyens*, « n'est autre que Voltaire. En attribuant ce libelle à M. Vernes, « Rousseau lui fit l'injure la plus grave. »

En ouvrant les œuvres de Rousseau, édition Lefèvre, aux *Confessions*, tome III, page 75, il aurait lu ce renseignement :

« Le *Sentiment des citoyens*, ce libelle que Ginguéné n'hésite « pas à qualifier d'*exécrable*, est de Voltaire, il faut le dire. Outre « que Voltaire ne l'a pas désavoué, un certificat de Vanières, son « secrétaire, a mis la chose hors de doute. »

Tome III, page 145 : « Il est singulier que Rousseau se soit ob- « stiné à accuser M. Vernes d'avoir fait ce libelle : *Sentiment des* « *citoyens*, sans porter au moins ses soupçons sur son auteur vé- « ritable, et universellement reconnu pour tel, Voltaire. »

Tome XVI, page 1<sup>re</sup> : « On pourra voir dans le Recueil ou mé- « moires de Du Peyrou, publiés à Neuchâtel, en 1790, une décl- « ration de Rousseau, avec les notes au moyen desquelles M. Vernes « se défend contre l'odieuse imputation de Rousseau. »

MISCELLANÉES.—*Eléments d'économie politique* à l'usage des gens du monde, par P. Garbouveau. Montpellier, J. Martel. Paris, Aug. Durand ; 1 vol. in-8°. Résumé rapide et clair des principes de la science économique ainsi que des faits dont elle s'occupe. Ce volume, qui n'est qu'une première partie, traite seulement de la production de la richesse. L'auteur n'entre pas dans beaucoup de détails, il se borne à donner un aperçu des lois qui la régissent et des causes diverses qui peuvent influer sur elle. On trouvera peut-être que de plus amples développements seraient assez nécessaires, soit pour rendre le sujet accessible aux gens du monde, soit pour les intéresser et soutenir leur attention. C'est un simple canevas qui n'offre guère que des têtes de chapitres rangées méthodiquement. Mais M. Garbouveau n'a pas voulu faire autre chose. Son but était de venir en aide aux auditeurs du cours de M. Passy à Montpellier, en leur fournissant une espèce de memorandum dans lequel ils pussent retrouver sans peine les définitions et les points principaux exposés par le professeur. Les *Eléments d'économie politique* nous paraissent bien répondre à cette destination spéciale. On y puisera des données exactes, précises et suffisantes du moins pour mettre les gens du monde à même de comprendre l'utilité d'un pareil enseignement.

— *Recherches sur la responsabilité* du fait d'autrui, par Et. Récamier. Paris, Aug. Durand ; 1 vol. in-8°. Dans le droit civil romain, l'atteinte portée aux droits d'autrui n'entraînait d'action que contre celui qui avait causé le dommage par l'action immédiate de son corps. En d'autres termes, chacun n'était responsable que de ses actes personnels. Le droit prétorien admit qu'on est en faute lorsqu'on n'a pas prévu ce qu'une personne diligente aurait pu prévoir, et par conséquent que celui qui emploie des hommes

pervers peut encourir la responsabilité de leurs fautes. Enfin, le droit français, plus rigoureux dans l'application du principe, déclare qu'on est responsable, non-seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde. Ces trois législations forment l'objet du livre de M. Récamier. Il les étudie dans tous leurs détails avec beaucoup d'érudition et, pour bien en éclaircir le sens, emprunte à la jurisprudence de nombreux exemples.

— *La houille à bon marché*, conséquence du programme impérial, par un industriel. Paris, Ledoyen ; broch. in-8° : 2 fr. Cet écrit a pour but de démontrer que le rachat de la Sambre canalisée et du canal de Sambre et Oise par l'Etat serait un grand bienfait. L'auteur affirme qu'une semblable mesure aurait pour résultat d'amener une baisse immédiate dans le prix de la houille et de seconder par conséquent de la manière la plus efficace l'essor industriel dans une partie considérable de la France. Elle assurerait de plus au gouvernement la possibilité d'approvisionner sa marine sans recourir au marché anglais. Enfin elle contribuerait à l'aisance générale par l'abaissement du prix de l'un des principaux objets de consommation. L'auteur défend habilement sa thèse, au point de vue de l'intervention gouvernementale dans les affaires du commerce et de l'industrie, pour libérer les voies de communication des charges dont elles sont grevées. Sur ce terrain, la question nous semble en effet devoir être résolue dans le sens qu'il indique. Le seul obstacle que puisse rencontrer une mesure pareille consiste dans la dépense qu'elle nécessiterait, surtout pour être appliquée généralement. Peut-être l'auteur a-t-il raison d'insister sur l'urgence du rachat qu'il propose ; mais nous ne sommes pas aptes à bien juger la valeur de ses motifs. Quoi qu'il en soit, l'abaissement du prix de la houille est une question vitale pour l'industrie française, nul ne contestera ce fait.

— *Il medagliere arabo-siculo* della biblioteca comunale di Palermo, coordinato e illustrato dal marchese V. Mortillaro. Palermo, P. Pensante ; 4 vol. in-8, fig. La Bibliothèque de Palermo possède une belle collection de monnaies arabo-siciliennes, provenant pour la plupart du cabinet de Mgr. Airoldi. C'est le médaillier dont le marquis Mortillaro publie le catalogue. Il se compose de 865 monnaies, savoir 18 des princes aglabites, 104 des princes fatimides, et 743 des princes normands et suèves. Dans le nombre figurent des pièces d'une grande rareté, plusieurs même tout à fait inédites. Les descriptions, faites avec soin, sont accompagnées de notices historiques sur ces trois époques, et l'auteur a de plus enrichi son volume d'un document fort curieux ; c'est la liste des fausses monnaies fabriquée par l'abbé G. Vella.


— *Des artistes homériques*, par J.-P. Rossignol. Paris, A. Durand ; broch. in-8. Recherches fort savantes sur les artistes qui figurent dans l'Iliade et dans l'Odyssée. L'auteur passe en revue tous les personnages qu'Homère désigne comme s'étant occupés

d'art. Ainsi Dédale, auteur d'un merveilleux bas-relief que Vulcain reproduisit sur le bouclier d'Achille; Epeus l'inventeur du cheval de bois au moyen duquel Troie fut prise; Harmonidès et Phéréclus constructeurs habiles; Jemalius qui avait fait le siège où se reposait Pénélope; Tychius à l'industrie duquel Ajax devait son gigantesque bouclier; Polybe qui fabriquait des balles élastiques, et Nausica qui les avait inventées; enfin Laercès, renommé pour le travail des métaux. Ces noms sont omis dans les catalogues des artistes de l'antiquité, quoiqu'on en ait inséré bien d'autres sur lesquels il n'existe pas de données aussi précises. M. Rossignol a donc voulu combler une pareille lacune qui lui semblait fort injuste, car il regarde les éloges donnés par le poète comme des titres précieux dont la valeur ne doit pas être méconnue. Son travail remarquable intéressera les érudits et se recommande également à tous les lecteurs d'Homère par l'originalité du point de vue auquel il se place pour étudier l'Iliade et l'Odyssée.

— *De la Reconvention*, par P.-J. Tempier; 2<sup>me</sup> édition entièrement refondue. Paris, A. Durand; 1 vol. in-8. Cette nouvelle édition, que l'auteur a retravaillée avec beaucoup de soin, renferme des additions nombreuses et porte dans tous ses détails comme dans son ensemble le cachet d'une étude consciencieusement approfondie. Les jurisconsultes y trouveront le résumé clair et précis de toutes les recherches relatives au point de droit que traite M. Tempier. C'est une question difficile sur laquelle ont souvent varié soit la théorie, soit la pratique. Il importait donc de grouper les opinions diverses autour de chacun des cas qui peuvent se présenter. M. Tempier l'a fait de la manière la plus intelligente. Son livre, qui décèle non moins de sagacité que d'érudition, sera consulté certainement avec fruit et nous paraît propre à fournir aux praticiens des lumières abondantes.

— *Journal du marquis de Dangeau*, publié en entier pour la première fois par Eud. Soulié et L. Dussieux, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, publiées par Feuillet de Couches; tome 18<sup>e</sup> (1719-1720). Paris, Didot frères, fils et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-8<sup>o</sup>: 6 fr. Nous ne mentionnons ici ce volume que pour constater le très-prochain achèvement d'une publication qui doit trouver sa place dans toutes les bibliothèques de quelque importance. La nouvelle édition des Mémoires de Dangeau est un véritable monument historique. On doit féliciter MM. Didot des soins intelligents avec lesquels ils ont accompli cette belle entreprise.

REVUE CRITIQUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX



LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

VESPER, par l'auteur des *Horizons prochains*. Paris, Michel Lévy frères ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

*La donna soletta*<sup>1</sup> qui nous présentait, il y a quatre ans, un bouquet de fleurs cueillies dans le champ de ses souvenirs, nous apporte aujourd'hui une nouvelle gerbe du même genre que la première. En effet, le livre que nous annonçons est en quelque sorte le second volume des *Horizons prochains*. Cependant l'auteur l'a nommé *Vesper* : il est, nous dit-elle, un écho de ces bruits qui se font entendre pendant les nuits d'été, et qui inspirent l'artiste et le poète.

« Je ne suis pas l'artiste, je ne suis pas le poète. Amants des nuits sereines, j'écris pour vous. »

.....  
« Aux maîtres les symphonies, aux humbles créatures de Dieu les murmures discrets. »

« Chanson de pêcheur, bruissement d'aile, clarté de ver luisant ; ce petit livre sera tout cela si vous voulez ; si vous ne voulez pas, il ne sera rien. »

<sup>1</sup> Épigraphe des *Horizons prochains* :

Una donna soletta, che si gia,  
Cantando, ed iscengliendo fior da fiore  
Ond' era pinta tutta la sua via.



L'auteur est trop accoutumé au succès pour ne pas savoir que ceux *qui ne voudront pas* ne seront ni nombreux ni bruyants.

Nous allons toutefois le supposer en présence d'un critique si sévère et si indépendant, qu'il en est même un peu farouche.

En dépit de sa rigueur, notre critique a le ferme propos d'être impartial et juste. C'est au livre, c'est à l'auteur qu'il demande compte de la faveur qui les accueille, les entoure et les soutient.

Il sait que l'on tente quelquefois d'attribuer la réussite d'un ouvrage à certaines circonstances extérieures indépendantes de son mérite.

Il a entendu des gens s'écrier : Ah ! les ouvrages d'une personne riche et haut placée sont toujours sûrs de réussir. Les organes de la critique craignent de lui déplaire en la négligeant ou en la dépréciant, et les louanges lui pleuvent de tous les coins de la presse. On lui passe tout. Qu'un auteur plébéien se servit du mot *crânement*, qu'il s'avisât de dire : Le mystère est *éventré*, les plus bourgeois de ses juges l'accuseraient de vulgarité. Mais une personne de la haute société ! elle peut impunément traiter la langue d'aussi haut que le duc de Saint-Simon. Bien en prend à ceux que la naissance a placés sur une hauteur qui les met en vue. Malheur à ceux qui, nés au fond d'un ravin obscur, ne peuvent en sortir qu'en gravissant des pentes escarpées, en s'écorchant aux rocs et aux épines, et qui même souvent retombent pour toujours dans leur creux avant d'être parvenus au grand jour. Et puis, tous les amis d'une grande dame, et elle en a beaucoup, sont riches ; tous ils achètent ses livres. Les amis d'un auteur pauvre, si tant est qu'ils le lisent, lui empruntent son exemplaire ou recourent aux bibliothèques circulantes.... Non, non, il ne faut pas s'émerveiller de voir s'écouler rapidement les œuvres de ceux qui ont les bras longs et les quatre pieds blancs.

Peut-être, répond le critique à ces esprits moroses, y a-t-il quelque chose de vrai là-dedans. Mais les succès de M<sup>me</sup> de Gasparin n'ont rien à démêler avec les succès de position ou de coterie, les succès faits. Ceux-là ne vont jamais bien loin. Si le public, le vrai public, se laisse au premier moment amorcer par les hyperboles des complaisants, bien vite il jure qu'on ne l'y prendra plus. Si le noble écrivain veut se donner la douceur d'une seconde édi-

tion, c'est lui qui en devra faire les frais, tandis que la première dormira d'un profond sommeil dans le galetas du libraire. De popularité, point.

Au contraire, l'auteur de *Vesper* n'a pas tardé à franchir le cercle des lecteurs protestants. Lu partout, par tout le monde, cité en une foule d'endroits, il a jeté dans la langue, comme Tœpfer, des façons de parler que chacun emploie, que chacun entend. Quelle coterie de flatteurs pourrait faire cela ?

Mais notre critique, vieux routier blanchi sous le harnais, ne se laisse point éblouir ni imposer par le succès.

A nous deux, petit volume vert d'eau, dit-il à *Vesper*. Tu as beau être dans toutes les mains et sur toutes les tables, tu n'as qu'à te bien tenir, car tu n'as point affaire à un partisan quand même du suffrage universel.

Il est difficile et un peu méticuleux, nous l'avons dit. Il nourrit un profond respect pour la pureté, l'élégance, la correction du langage.

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois,  
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois,

trouve en lui, tout républicain qu'il est, un sujet soumis. Il croit aussi que les règles de l'art littéraire, comme celles de tous les autres arts, ne sont point de pures conventions, mais se lient étroitement aux lois de notre entendement, et qu'un écrivain ne peut les braver sans nuire à l'impression qu'il veut faire. Et voilà pourquoi, en examinant *Vesper*, il butte tout d'abord contre les défauts.

Le style lui fait souvent froncer le sourcil. Il y trouve des ellipses, des syllepses, des inversions d'une audace inouïe. Il ne peut se faire à des phrases comme celle-ci :

« Ce qui fait, j'entends, les ennemis des rosiers ; qu'on s'attache passionnément aux roses. »

Il prétend que, par moments, l'expression, à force de vouloir être originale, devient recherchée, pour ne pas dire étrange. Il se demande si rien d'autre est bien français, si l'on peut dire les *canicules* pour les jours caniculaires. Il reconnaît que l'auteur a moins prodigué les néologismes dans *Vesper* que dans les *Horizons*, et il l'en remercie. Mais s'il rencontre des expressions telles

que *les deux termes d'une équation*, des agitations *ambiantes*, l'insolent serait presque tenté de crier au bas-bleu. C'est bien pis encore quand on lui parle des *frondes* des haies ou d'un arbre ; il s'écrie, ce bourru impoli : Quand on emploie une expression scientifique à la place de l'expression ordinaire, au moins faut-il qu'elle soit exacte. Or l'auteur, mieux que personne, est à portée de savoir que le mot *fronde* est réservé, en botanique, aux expansions foliacées des algues, des hépatiques, des fougères.

Le critique met volontiers sur le compte de l'imprimeur certaines bizarreries orthographiques, *oh*, *cythise*, *décrépi*. Mais il s'en prend à l'auteur quand il rencontre une ponctuation hétéroclite. Cela, dit-il, déroute et nuit à la clarté, surtout quand on lit à haute voix ; et un tel inconvénient est d'autant plus grave que les morceaux dont se compose *Vesper* sont éminemment propres, par leur étendue et par leur nature, à être lus le soir, en famille et entre amis.

Il dit encore : Comme lecteur, on se laisse assez volontiers apostropher par l'écrivain. Mais quand il apostrophe, et le patois des *magnins* piémontais, et les forêts, et le nénuphar, et la nuit, et les crocodiles, et les mauvaises confitures, et tant et tant d'autres choses, ne sera-t-il pas permis de lui dire à l'oreille : Faut de l'apostrophe, pas trop n'en faut ?

Il aimerait mieux aussi ne pas voir revenir plusieurs fois telles ou telles expressions figurées, par exemple les strophes ou les notes qui *s'égrènent*, le *baiser* de la vague, des flots, le *baiser* de la neige, et surtout le mot *piqué*.

Nous nous attendions à l'entendre continuer longtemps sur ce ton, et nous nous préparions à le traiter de

Juré-piqueur de diphthongue,  
Épilogueur de fétu.

Mais bientôt il fit trêve à ses remarques frondeuses. Ses lèvres pincées se dilatèrent en un sourire de bonne humeur ; son front plissé se dérida. A d'autres endroits, assez souvent, il se moucha, et fut même obligé de s'essuyer les yeux. Il avait souri, il avait pleuré : il était désarmé.

Voici, la lecture finie, quelle fut sa conclusion :

Si les ouvrages de M<sup>me</sup> de Gasparin sont lus, goûtés, admirés

par un public si nombreux, en voici la raison : c'est qu'il y a en elle une fort belle âme, servie par un très-riche talent.

Nous souscrivons de grand cœur à la conclusion du critique. Ce qui caractérise, à nos yeux, le talent de M<sup>me</sup> de Gasparin, c'est la vérité, la poésie, la sympathie.

Nous l'avons entendu traiter de réaliste. Pour apprécier cette épithète, prise en bonne ou en mauvaise part, il faudrait d'abord s'entendre sur le mot de réalisme. C'est ce qui n'a pas encore été fait, que nous sachions, et le réalisme risque d'être passé de mode avant que l'on ait bien su ce que c'était.

Si l'on entend par réalisme, comme quelques-uns, la reproduction exacte, minutieuse, sans choix et sans discernement, du premier objet, de la première scène venue, ou plutôt, de préférence, de ce qui est plat, vulgaire ignoble, oh ! alors, notre auteur n'est pas le moins du monde réaliste ; il est plus élevé au-dessus de ce réalisme-là que le sommet de la Dôle ne l'est au-dessus des marécages de la plaine.

Mais si réalisme veut dire vérité, reproduction fidèle de ce qui existe, portraits d'après nature, et non copie, imitation, descriptions et récits de convention, M<sup>me</sup> de Gasparin est réaliste, et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Si le réalisme avait pour résultat d'imposer silence à la foule monotone des imitateurs, de ceux qui ne savent parler que d'après autrui, et de ne laisser la parole qu'à ceux qui savent rendre compte de leurs observations, de leurs impressions, de leurs sentiments propres, vraiment le réalisme ne serait peut-être pas une si mauvaise chose.

Laissons ce mot vague et nouveau de réalisme pour ce grand et vieux mot, vérité. Deux qualités constituent un talent vrai par excellence : l'esprit d'observation, et l'art de faire voir aux autres ce que l'on a bien vu soi-même. Or ces deux qualités, l'auteur de *Vesper* les possède fortes et complètes. Il sait lire couramment et dans la nature et dans le cœur humain ; il sait choisir le trait, le mot qui peint et caractérise, le détail qui fait dire : C'est bien cela !

Pour rendre vivants à l'imagination du lecteur les faits et les êtres, un talent vrai a besoin d'être éclairé et soutenu par un vif sentiment poétique. M<sup>me</sup> de Gasparin est poète par la pensée et par la parole. Elle a le pouvoir d'extraire des moindres choses la

goutte d'exquise poésie qui s'y peut trouver cachée; *rengatne* chantée par des voix argentines (Dis-moi oui, dis-moi-non, etc.), chambres de malades, journées d'hiver, humbles demeures villa-geoises, oies effarouchées, récoltes rustiques, pauvre nègre, vieux campagnards, tout cela parle un langage expressif et harmonieux à son esprit et surtout à son cœur.

Le cœur ! c'est ce qui donne à la vérité, à la poésie, leur chaleur et leur vie, au talent de M<sup>me</sup> de Gasparin ce caractère si essentiellement humain, ce charme suprême qui ravit les âmes simples et désarme les critiques grognons. Du cœur de notre écrivain se reflètent sur ses pages l'amour de Dieu, l'amour de la nature, l'amour du prochain.

Dans son amour de la nature, l'on reconnaît l'influence heureuse et ineffaçable d'une enfance passée aux champs. Ah ! comme nous aimerions que tous les enfants fussent élevés à la campagne ! Tous n'y deviendraient pas de grands artistes, mais tous, presque tous, garderaient à jamais au fond de l'âme un coin frais et embaumé, une facilité d'émotion et de bonheur, un goût pour le beau, le simple et le vrai, qui résisterait à la prose, à l'égoïsme, au matérialisme de la vie d'affaires ou de plaisir.

Celui qui, dans ses premières années, a été bercé sur le sein ample et fécond de la nature, conserve pour cette bienfaitante nourrice une tendresse qui aime tout en elle. S'il est poète, il saura tout décrire, et peindra une touffe d'herbe avec autant d'amour qu'un vaste paysage. Il y a profusion de descriptions dans *Vesper* ; qui veut s'en plaindre ? Abondance de biens ne nuit jamais. Si nous voulons donner un exemple, nous n'aurons que l'embarras du choix. Nous prenons l'un des morceaux où l'auteur a peint la nostalgie qui s'empara de lui pendant un mois de juin passé à Paris.

.... « Que peut donner l'asphalte à qui soupire après les forêts ?

.....  
 « Les forêts, ai-je dit. Oh ! oui, je rêvais cela ; surtout lorsque  
 « de bon matin, ou tard, le soir, un cor de chasse, dans je ne sais  
 « quel grenier, poussait ses fanfares par la lucarne. Il me passait  
 « devant les yeux des visions de clairières au milieu des chênes,  
 « de libres courses à travers champs, d'étendues immenses em-  
 « brassées d'un seul regard, de pacages sur les montagnes. J'en-

« tendais des gazouillements d'oiseaux plein les branches. L'air  
 « des sapins, je le respirais. Les fenaisons, l'herbe à peine dé-  
 « fleurie, le râteau qui à chaque brasse remue les parfums de la  
 « sauge et du thym ; les moissons qui sèment toute la campagne  
 « de belles filles aux bras nus, de chansons, de forts attelages, je  
 « voyais tout. Les Alpes, je les voyais aussi. Je voyais les nuits se-  
 « reines reflétées dans les profondes eaux de nos lacs. »

« Le plus souvent, ni mes pensées ni mes désirs n'étendaient  
 « de si larges ailes. Le printemps, les miracles de mai surpris en  
 « un petit clos, oh ! si j'avais eu cela ! De vraies feuilles qui se  
 « déplissent à mesure que les dilate une vraie rosée ; des bour-  
 « dons, de vrais bourdons enfouis en de vraies corolles épanouies  
 « à l'aventure ; un cerisier avec de vraies cerises ; de la terre,  
 « cette terre qui sent bon, à tourner, à retourner ; et planter ! »

« Le mirage des grands aspects me faisait pleurer. L'image  
 « présente, détaillée, de la nature prise sur le vif, dans ses aspects  
 « les plus modestes, me donnait une agitation fiévreuse. »

« A cette heure même, avril avait passé. Mai s'enfuyait ; c'était  
 « fini. Et juin ! juin courait à pas rapides sur les prés. Encore  
 « quelques jours, la magie de la floraison aurait disparu. »

« Mon beau printemps perdu, de loin j'avais suivi ta marche en-  
 « chantée. Je savais comment les violettes étaient écloses sous l'ha-  
 « leine de ta bouche, et comment tu fleurissais les églantiers en  
 « les frôlant du bas de ta robe. Maintenant j'allais et je venais  
 « dans ces appartements vides, hivernaux, d'une chambre à l'au-  
 « tre, incapable de travail, à charge à moi-même ... »

Comme cet amour passionné de la nature, de la campagne, fer-  
 mente, bouillonne, déborde ! Et il en est ainsi tout le long du li-  
 vre. Si l'auteur n'eût été chrétienne, peut-être serait-elle de-  
 venue panthéiste.

Mais, Dieu merci, elle est chrétienne. De la création elle sait  
 remonter au Créateur. Elle le rencontre sur les sommets neigeux  
 du Jura, au chevet mortuaire d'un paysan, dans la douce vieil-  
 lesse d'une bonne villageoise. Le nom du Sauveur l'émeut de re-  
 connaissance et d'adoration. Et surtout, à quoi l'on sent bien que  
 sa religion est une foi vivante et vraie et non un vêtement de con-  
 venance et de cérémonie, c'est à sa tendresse pour l'humanité

tout entière, et tout particulièrement pour les faibles, les petits, les déshérités.

Cette chaude sympathie, elle la ressent même pour les animaux. Après les lignes que nous avons citées plus haut, vient, sur les bêtes enfermées dans les ménageries, un morceau d'une incomparable beauté.

Quand même elle ne nous aurait pas dit, plus d'une fois, qu'elle se plait à secourir les malheureux, nous l'aurions deviné à la manière dont elle nous parle d'eux. Elle connaît, on le voit, la misère à tous les degrés. Ce qu'elle raconte, elle l'a vu de ses yeux, au rebours de ces auteurs qui se passent de main en main, depuis si longtemps, l'image stéréotypée du même grenier où se trouve, sur le même grabat, la même femme pâle et maigre. Les misères morales trouvent en elle autant, plus encore de charité que le dénûment physique.

Cet art d'observer et de décrire, cette âme aux larges et tendres sympathies, déploient toute leur richesse dans les onze morceaux que contient *Vesper*. Ce sont, comme dans les *Horizons prochains*, ou des paysages animés de quelques figures, ou des études psychologiques admirablement *fouillées*, comme on dit aujourd'hui.

*Emmanuel*, qui termine le volume, ne peut rentrer dans aucune de ces classes. L'auteur, en l'écrivant, a voulu faire la contrepartie d'un conte de Hawthorne, *Young Goodman Brown*, où l'écrivain américain établit le règne universel de Satan. Nous voulions lire ce conte ; nous n'avons pu le trouver à Genève. La lecture nous aurait sans doute assez peu réjoui, mais il nous eût été peut-être utile de le connaître pour bien juger *Emmanuel*. M<sup>me</sup> de Gasparin nous montre, par opposition à l'absolue domination de Satan, Jésus, l'universel Sauveur, tirant de l'abîme plusieurs malheureux qui semblaient voués à la perdition. Le satirique, le sceptique Hawthorne pourra dire : Qu'est-ce que cela prouve ? On raconte ce qu'on veut. Quant à nous, Dieu nous préserve de ne pas croire qu'il y a, même de nos jours, beaucoup d'ouvriers de la onzième heure, beaucoup de brigands convertis sur le gibet. Mais c'est littérairement que nous devons apprécier *Emmanuel*. Eh bien ! il est écrit avec beaucoup de correction et de soin, il contient des pages d'une haute éloquence, des tableaux saisis-

sants, et avec tout cela il nous paraît sortir du genre qui convient au talent de l'auteur. Il y règne une grande confusion : le passé, le présent, l'avenir, le réel, l'allégorique, le fantastique, y sont mêlés de manière à dérouter le lecteur, qui se fatigue vainement à comprendre où s'arrête le fait, où commence la vision.

Nous sommes fort tentés d'adresser le même reproche à *la Fleur rouge*. Le début est charmant : greffe, chant de rossignol, course à l'aventure par champs et bois, rien de plus frais et de plus vif. Il y a aussi de bien vraies, de bien fines remarques sur les illusions de l'enfance et les désillusions de la jeunesse. Mais cette fleur rouge, qui d'abord a tout l'air d'une vraie fleur, et qui ensuite est quelque chose, cherché par le lecteur, cherché par la vilageoise qui craint que son amoureux ne soit un lâche ; cette fleur que l'auteur trouve tout à coup, au moment où elle ne la cherchait plus, cette fleur qui prend des ailes et disparaît dans l'éther, qu'est-ce donc ? Est-ce le bonheur, est-ce la foi ? Nous, et d'autres, n'avons pu nous flatter d'avoir deviné l'énigme. Il est permis et souvent bon à un écrivain de voiler sa pensée d'un nuage, mais encore faut-il que ce nuage ne soit pas trop impénétrable aux yeux des simples mortels. Il est possible aussi que notre jugement se ressente du peu de goût que nous avons pour l'allégorie.

Et pourquoi l'auteur, avec son talent si vif, si net, si humain, si franc du collier, irait-il s'amuser à prendre le chemin détourné de l'allégorie, quand il peut si bien nous instruire et nous enchanter en nous parlant sans détour ?

Si nous plaçons ici *l'Homme assassiné*, c'est que nous avons hâte d'en finir avec les récits qui nous plaisent moins que les autres. Celui-ci surabonde en belles descriptions ; les faneurs et leur repas forment un délicieux tableau champêtre, mais l'ensemble ne nous paraît ni bien proportionné ni bien lié.

Dans ce qui nous reste à voir, nous trouverons peu à critiquer, beaucoup à louer, à admirer.

*L'Orient* est un voyage à tire-d'aile, plein de poésie, de mouvement, bien que peut-être un peu trop *piqué* d'apostrophes.

*Janvier* renferme de magnifiques peintures de la campagne, des forêts, de la montagne, en hiver. Nous sommes de ceux pour qui la nature, dans ce que l'on appelle la mauvaise saison, a des beautés saisissantes, et nous accompagnons volontiers l'auteur dans



ses courses, jusqu'au couloir de glace exclusivement. La mort du vieux Jacques anime d'un intérêt mélancolique ces scènes grandes et austères.

Dans les études où la figure humaine est sur le premier plan, M<sup>me</sup> de Gasparin affectionne également, et les bonnes et simples natures, tout unies, n'ayant qu'un sentiment pour mobile de toute la vie, et les natures énergiques, résolues, armées en guerre.

De la première espèce est *le petit Juif*, qui n'est pas un enfant, mais un Juif polonais, pusillanime et défiant dans la vie ordinaire, mais portant au fond du cœur l'amour le plus ardent, le plus idéal pour sa race et pour Jérusalem. Seulement, dirons-nous avec l'auteur qu'elle avait trouvé un homme? A notre idée, l'homme que Diogène cherchait était un homme égal à lui-même dans toutes les circonstances de la vie, au lieu que le pauvre petit Juif n'est vraiment un homme que dans sa maison, quand il cause avec la dame bienveillante qui lui raconte ses souvenirs d'Orient.

*Kalampin*, le vieux nègre, si bien vêtu dans sa pauvreté, si humble, si rempli d'abnégation, son petit-fils, qui ne se résigne à mourir que s'il y a des grands-pères dans le paradis, forment un tableau d'une ravissante beauté. Impossible de nous refuser à citer les remarques de l'auteur sur l'humiliation intérieure qui nous secoue la conscience devant un candide admirateur de nos vertus.

« Lorsqu'il vous est arrivé de rencontrer ces âmes petites à leur  
« opinion, et qui vous admirent; n'est-ce pas, vous avez plongé  
« dans le mépris de vous-même. — Oh! les belles illusions des  
« autres! non pas les louanges, monnaie fruste dont chacun sait  
« la vanité, mais l'admiration, je répète le mot, d'un cœur naïf  
« qui vous croit vraiment bon, vraiment épris de l'amour de Dieu!  
« Les voiles tombent, notre visage se montre à nous comme il est.  
« Avec quels traits? Certes, jamais le soleil, ce peintre brutal, ne  
« les appliqua si crûment sur la plaque d'acier. »

« Et, par un phénomène contraire, heurtez-vous à quelque in-  
« dividu plein de morgue, sévère au prochain; vos vertus, aussitôt,  
« viennent se ranger autour de vous en manière de garde ci-  
« vique. Cela se fait de soi, sans le savoir, sans le vouloir. »

« Un regard, le port de tête, une inflexion, moins encore; vous  
« voilà franchement humble, ou franchement orgueilleux. »

Que nous aimons à voir la bienfaitrice de Kalampin apporter

dans cette petite chambre qu'il a ornée pour son enfant, comme « ces oiseaux charmants qui ornent leur nid pour le temps des noces, » que nous aimons à la voir apporter dans ce nid une belle inutilité, un rosier. Cela nous rappelle le mot que l'auteur d'*Augustin* met dans la bouche d'une vieille femme à qui l'on venait de donner un vase à fleurs : Ce n'est pas une *aumône*, c'est un *cadeau* !

Et les leçons de religion du grand-père, sa courte théologie, ses interminables récits, cette science qui « ne va pas très-loin, mais qui monte très-haut. » Et les promenades sur le boulevard, les achats d'immortelles ! Comme cela est gracieux et touchant dans sa simplicité ! Seulement, seulement, ô charitable dame, comment se fait-il qu'en voyant l'enfant près d'expirer, vous pensiez à la beauté de la scène, aux tableaux de Luini et de Francia ?

Mais le petit Hercule renaît à la vie. Plus tard :

« Longtemps on eût pu voir l'enfant et le vieillard penchés sur les Évangiles, épeler en suivant du doigt les mots. Et quand ils arrivaient au tombeau de Lazare, quand ils rencontraient le cortège de Naïn, le grand-père et le petit-fils se regardaient. »

Bien différente du modeste et doux Kalampin est cette jolie petite femme qu'un rhumatisme articulaire fixe dans son lit depuis trois ans. *M<sup>me</sup> Alfred* est une créature indomptée, indomptable, qui s'en prend à Dieu de son infortune ; fière, cassante, avec de l'esprit, une parfaite franchise, une complète indépendance, et, dans son malheur, des éclairs de joie enfantine. Ce caractère est peint de main de maître. Le premier des *coqs de M<sup>me</sup> Alfred*, son orgueil, sa joie, meurt. Elle s'en plaint comme d'une injustice de Dieu. Mais pourtant, en face de la tendre compassion de sa bienfaitrice, qui jamais ne l'a rudoyée, quoi qu'elle dit, et lui apporte un valeureux petit Bantam destiné à remplacer l'autre, ce cœur de glace sent un mouvement d'affection, et une larme se gonfle au fond de ces yeux noirs et descend sur ce froid visage.

Ce récit, plutôt triste, est égayé par l'apparition d'un hommoiseau, le père Catakoua, marchand de coqs, peinture amusante et tout empreinte de cet *humour* que nous avons oublié de signaler parmi les éminentes qualités de notre auteur.

Lady Mary est aussi une nature fière, énergique, mais domptée, celle-là, par le sentiment du devoir ; son mari, titré et ri-

che, l'a enlevée de chez son père, un honnête docteur du Yorkshire. Depuis ce jour, les parents de sir John ont rompu avec leur fils. Cependant, « la mésalliance était du côté de la femme sans naissance et sans fortune. » Sir John est un grand enfant, un vrai lévrier, comme l'auteur l'appelle, « incapable de tenue, ja- mais fixé, ni dans le bien, ni dans le mal. Des repentirs par milliers, pas un effort. Des désespoirs, pas une lutte. Quant à de bonnes résolutions, il n'en formait même plus, tant il les recon- naissait inutiles. » Lady Mary comprend que son bonheur est perdu et se résigne en silence. Les suites d'une chute, plus ou moins volontaire, qu'elle fait du haut d'une falaise dans la mer, la conduisent lentement au tombeau. Son mari, la voyant mourir, donne carrière à un bruyant désespoir, à quoi elle répond : « Six semaines après ma mort, il sera remarié. »

Mais un travail merveilleux s'opère dans le cœur de Lady Mary. Cessant de *supporter*, elle *accepte*. Par degrés, son orgueil s'abat : à mesure que l'humilité pénètre son âme, elle pardonne à son mari non plus de ce dédaigneux pardon « à fleur de conscience » dont elle l'accablait naguère, mais d'un pardon compatissant, généreux, chrétien enfin. Elle meurt en lui disant : « Je compte sur vous. »

Pauvre femme ! Trois mois après, sir John vient trouver l'auteur, et lui apprend qu'il s'est remarié, qu'il a remplacé son angélique femme par un démon !

Son biographe espère qu'il aura été réveillé et converti par cette infortune « agressive et taillée à sa mesure. » Ainsi soit-il !

Nous voici arrivés à nos perles, à nos favoris, aux morceaux que nous ne nous laissons pas de lire et de relire, et où se trouvent réunies, avec un égal bonheur, le paysage et le portrait.

*Vieilles coutumes, vieilles gens*, est la plus délicieuse collection de figures et de scènes villageoises qui se puisse imaginer. Nous regrettons un peu que l'auteur n'ait pas suivi l'ordre du titre. La nuit des Brandons, la chanson de mai ont certes bien leur attrait, mais il nous semble qu'au lieu d'être placés à la fin, ils eussent dû précéder le tableau d'intérieur où l'aveugle Jean-Pierre chante des *gouinettes* à sa Marguerite. La gradation n'eût-elle pas été mieux observée, l'ordre plus impressif, si l'auteur avait clos sa série de souvenirs par ces belles paroles : « Plus jeunes, ils étaient

« plus vaillants, s'aimaient-ils plus ? Avaient-ils ce bonheur ému, si près des pleurs, si près du ciel ? »

« Vous qui vous serrez à deux près du foyer bientôt éteint, vous qui joignez vos mains amaigries dans une même prière, vous qu'un même coup d'aile va porter aux belles demeures de là-haut ; dites-le moi. »

Ce défaut de gradation ne nous empêche nullement de prendre le plus vif plaisir à la description du vieux manoir, de la ferme, de la veillée aux noix, aux portraits de la *Jeannotette* et de sa mère, de la famille du fermier, avec son air aristocratique, du bon Loïs, le messager tardigrade, et surtout de Salomé la *rebouteuse*, qui tutoyait et gâtait tous les enfants généralement quelconques du village. « Ah ! qu'on l'aimait ! » Et l'on avait bien raison.

*Baucis et Phlémon*, tout aussi vrai, est plus charmant encore, et forme un ensemble complet. Le caractère de *Mademoiselle la docteuse*, cette honnête et bonne fille décidée à être heureuse quand même, malgré l'égoïsme et l'avarice de son père, est une création admirable, s'il est inventé, un portrait non moins admirable, s'il est fait de souvenir. *L'humour*, l'esprit, la gâté pétillent d'un bout à l'autre de ce récit. Quoi de plus amusant que le combat de Jeanne avec un bélier, que sa noce, avec le pâté dont le marié fait jaillir une fusée de bouillon ? Quoi de plus intéressant que le tableau du paisible bonheur des deux époux ? A la fin, par une transition insensible, le ton s'élève. Jeanne-Baucis est paralysée ; son mari, le gentilhomme campagnard, dont l'esprit avait été si net, a perdu la plus grande partie de ses facultés à la suite d'une apoplexie. Mais, dans ce désastre : « Une chose surnageait : La foi. Une vieille foi, tout d'une pièce, à peine équarrie, bien solide. L'amour encore, un amour que les années avec la maladie faisaient croître en délicatesse. Et puis l'invariable habitude d'être contents. »

La douleur inquiète et morne du vieillard devenu veuf, et qui ne peut croire à son malheur, sa voix cassée, qui répète lentement les beaux versets de la Bible qu'avait aimés sa femme, répandent les clartés de la plus belle, de la plus haute poésie sur le dénouement de ce petit chef-d'œuvre.

On le voit donc, malgré les observations critiques, suggérées par certaines imperfections de notre auteur, il captive les plus

difficiles : *sa grâce est la plus forte*. Il a d'ailleurs répondu d'avance à ceux qui voudraient à toute force assujettir son talent prime-sautier à des allures plus régulières :

« Il y a des esprits cuirassés de logique ; il y a des gens bardés de déductions rigoureuses ; pas un soupir dont ils ne puissent rendre compte, pas un mot qui ne vise à un but. Je les admire, de loin. Mais, que je me sens incapable de ces belles facultés à angles droits.

« Pourquoi ? — Ce qui me console, c'est que ni les aromes promenés par les airs, ni les notes perdues en une nuit sereine n'ont de pourquoi. »

Les esprits à angles droits auraient peut-être quelque chose à répondre. Mais ils aimeront mieux encore, comme nous, respirer l'arome, écouter le chant.

W. G.

---

LE FIRE-FLY, souvenirs des Indes et de la Chine, par René de Pont-Jest. 1 vol. in-12 : 3 fr. — UN DRAME à Calcutta, par A. de Bréhat. 1 vol. in-12 : 3 fr. — LES FRAIS de la guerre, par A. de Bernard. 1 vol. in-12 : 3 fr. Paris, Jung-Treuttel.

Décidément notre époque n'a pas l'esprit didactique : on mélange les divers genres sans le moindre scrupule, et la bibliographie sera fort embarrassée pour savoir quelle place assigner à ces œuvres hybrides qui deviennent aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Le mal n'est du reste pas grand lorsque les écrivains savent bien employer les ressources qu'ils se procurent ainsi. Qu'importe, en effet, l'abandon des règles de l'ancienne poétique pourvu que le résultat soit une composition agréable, intéressante, susceptible de plaire à bon nombre de lecteurs. Nous ne blâmerons point M. de Pont-Jest d'avoir encadré des souvenirs de voyage dans un roman, ou plutôt introduit de romanesques aventures dans la peinture des mœurs indiennes et chinoises. Il a su par ce moyen rompre la monotonie du style descriptif. Une action dramatique soutient davantage l'attention et permet d'ailleurs de mieux faire comprendre les coutumes et les caractères qui sont mis en scène. Les amours d'un capitaine de vaisseau anglais et

d'une bayadère forment le sujet autour duquel viennent se grouper maints détails curieux de la vie des Hindous. Quelques incidents habilement ménagés fournissent à l'auteur l'occasion d'y joindre plusieurs particularités relatives aux Chinois.

— Dans le volume de M. de Bréhat, l'Inde est aussi le lieu de l'action, mais, sauf quelques domestiques indigènes, tous les personnages du roman appartiennent à l'Europe. Il s'agit d'une intrigue assez compliquée et peu vraisemblable, qui vient se dénouer au sein de la colonie anglaise de Calcutta. Malgré ce penchant à l'exagération, les personnages sont en général bien dessinés et la marche du drame ne manque pas d'intérêt. Cependant nous préférons la seconde nouvelle, intitulée : *Les orphelins de Tréguerec*. La scène se passe dans un village de Bretagne et ne s'écarte pas des étroites limites d'une vie modeste, obscure et paisible. C'est moins palpitant, mais plus sympathique et plus vrai. On y rencontre de nobles cœurs dont l'activité bienfaisante répand beaucoup de charme sur le récit, fort simple du reste.

— Nous remarquons la même tendance, plus prononcée encore, chez M. de Bernard, qui se plaît à peindre le triomphe des sentiments honnêtes et généreux sur les coupables intrigues de la cupidité. Deux voisins de campagne, comme cela se voit, quoique bons amis, ne peuvent vivre d'accord, parce que leurs goûts et leurs idées diffèrent. L'un, ancien industriel, riche et roturier, se livre avec passion à la culture des fleurs. L'autre, vieux gentilhomme, sans fortune, est entiché de sa noblesse et des droits attachés à son domaine. Certain buisson indivis allume la guerre entre eux. Plutôt que d'avoir un procès, l'industriel préfère y renoncer, mais l'orgueilleux gentilhomme repousse un tel accommodement. Sur ces entrefaites arrivent dans le pays des spéculateurs qui cherchent de la houille. L'espoir de relever sa maison séduit le vieux noble, et malgré les conseils de son voisin il se lance résolument dans cette entreprise hasardeuse où bientôt s'englouiraient les débris de son patrimoine, sans l'intervention du jeune ingénieur chargé des travaux, caractère loyal et dévoué, dont la persévérance admirable surmonte tous les obstacles, déjoue toutes les intrigues et finit, avec l'aide du bon voisin, par obtenir un complet succès. Naturellement l'amour s'en mêle. Le gentilhomme possède une fille charmante dont l'ingénieur est épris. Elle l'ignore,

car jamais ce digne jeune homme n'a laissé paraître un sentiment qu'il s'efforçait de refouler dans son cœur comme incompatible avec sa position. Mais elle le devine par instinct et le partage. Aussi consent-elle sans peine à l'accepter pour époux quand son père, vaincu par la reconnaissance, lui propose de payer ainsi les frais de la guerre. Telle est la donnée de ce petit roman, écrit d'une manière fort attrayante et plein de jolis détails. Notre sèche analyse ne peut d'ailleurs mentionner les nombreux incidents qui viennent compliquer la marche de l'action en soutenant jusqu'au bout l'intérêt.

---

MÉMOIRES d'un homme du monde, par A. Rondelet.

Paris, A. Le Clerc et C<sup>e</sup> ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Après avoir publié, sous le titre de *Mémoires d'Antoine*, un excellent petit livre renfermant des notions populaires de morale et d'économie politique, M. Rondelet entreprend aujourd'hui de mettre la philosophie à la portée des gens du monde. Ce sont des conseils pratiques, applicables aux circonstances ordinaires de la vie, et très-ingénieusement enchâssés dans le cadre d'un roman. Ainsi que le remarque l'auteur, on néglige en général beaucoup trop cet ordre d'idées ; le public reste indifférent, les philosophes proprement dits s'occupent seuls de la philosophie. L'utilité de celle-ci ne saurait pourtant être niée. Elle forme l'un des éléments du bonheur, et celui de tous qui se trouve le plus accessible au grand nombre. Que de gens malheureux, faute de savoir comprendre leur position, en apprécier les ressources et jouir de ses avantages. Avec un peu de philosophie, ils verraient les choses tout autrement, l'existence qui leur semble, si pénible deviendrait facile, et la réflexion changerait en actions de grâces bien des murmures ou des plaintes. L'homme du monde est souvent enclin à gaspiller sa jeunesse dans les plaisirs ou dans l'oisiveté, se préparant ainsi des regrets pour tout le reste de la vie. Or, si l'éducation l'avait habitué de bonne heure à réfléchir, à comparer, à se rendre compte des tendances et des besoins réels de son âme, il risquerait moins d'échouer contre les écueils. La philosophie

pratique, bien entendue, diminue le nombre des chutes et préserve du découragement qui les suit. Voilà ce que M. Rondelet cherche à mettre en évidence. L'homme du monde, auquel il fait raconter son histoire, est un esprit sage, qui raisonne, discute, observe et ne se laisse jamais dominer par la passion. Cette mesure le tient en garde contre toute espèce d'excès. Chez lui la raison et la foi vivent en bonne harmonie parce qu'elles ne prétendent point s'asservir l'une l'autre. Son cœur s'est formé dans le sein de la famille et conserve les bienfaisantes impressions puisées à cette source. Aussi ne conçoit-il pas d'autre bonheur que d'être entouré d'affections pures et de sentiments généreux dont son activité s'efforce d'agrandir sans cesse le cercle. On dira peut-être que ce type appartient à la fantaisie plutôt qu'à la réalité. Mais le reproche serait injuste, car l'auteur n'exagère pas les qualités de son héros. Il en fait d'abord un jeune homme irrésolu, vain de sa fortune, aspirant surtout à vivre sans travailler, comme cela se rencontre fréquemment parmi les classes riches. Rien de plus commun que de semblables caractères. Seulement celui-ci trouve dans la sollicitude maternelle un guide qu'il aime et respecte, un stimulant dont l'action est toute puissante sur lui. Cette salutaire influence le métamorphose peu à peu. La marche du développement moral est bien graduée et reste dans des limites qui ne choquent point la vraisemblance. M. Rondelet a su d'ailleurs vaincre avec talent les difficultés de ce genre de composition. Ses aperçus philosophiques s'enchaînent très-naturellement dans le récit dont les détails ne manquent ni de charme ni d'intérêt.

---

**GRANDEUR et décadence des nations, par Jabouille. Paris, Ch. Douuiol; 4 vol. in-8 : 7 fr. 50 c.**

L'œuvre entreprise par M. Jabouille nous paraît offrir des difficultés bien grandes. Il veut résumer dans un seul volume « les causes de la grandeur et de la décadence des nations antiques qui ont répandu quelque splendeur dans ce monde. » Or l'histoire de la plupart de ces nations est à peine connue. On ne possède en



général que de rares documents dont l'authenticité soulève même quelquefois des doutes sérieux. Pour les détails surtout, l'historien se trouve le plus souvent réduit aux hypothèses, qui peuvent être très-ingénieuses, mais ne sauraient fournir les données fondamentales dont M. Jabouille a besoin. Quoique certains traits principaux doivent se rencontrer à peu près partout, encore faut-il être à même de juger les circonstances diverses au milieu desquelles ils se sont manifestés. Si la nature humaine reste toujours la même, ses moyens d'action varient à l'infini, et là se trouve précisément l'intérêt du tableau. C'est un drame qui se répète depuis l'origine des sociétés, mais dont les incidents diffèrent sans cesse. Or, si l'on ne se contente pas de vues très-générales, il faut nécessairement aborder l'examen comparatif des faits, tâche immense, et dont, malgré les progrès des connaissances historiques, le résultat serait peu satisfaisant, parce qu'une obscurité profonde règne encore sur les destinées du monde ancien. Entre ces deux systèmes l'auteur prend un moyen terme. Il passe rapidement en revue les annales de chaque peuple, et termine par un court aperçu des conséquences qu'on peut tirer de cet ensemble. Mais, faute de matériaux, son travail ne peut être ni complet ni proportionné. L'histoire des Juifs occupe environ les deux tiers du volume, en sorte qu'il ne reste plus que 182 pages pour celle d'une trentaine d'autres peuples. M. Jabouille ne pouvait guère procéder différemment, puisque la Judée est le seul de ces pays sur lequel on ait des notions détaillées et précises. Il en présente d'ailleurs un résumé bien fait qui sans doute intéressera les lecteurs. Seulement le but du livre n'est peut-être pas assez marqué, on le perd de vue, et les réflexions finales ont trop peu d'étendue. M. Jabouille se borne à nous dire que la Providence divine gouverne le monde, et que les hommes ne sont que des instruments aveugles dont elle dispose à son gré. Cette doctrine, ainsi posée d'une manière absolue, détruirait la liberté et la responsabilité humaine, deux éléments sans lesquels il n'y a plus ni vertu ni vice, ni bien ni mal. Pour que la justice de Dieu s'exerce à l'égard de l'homme, celui-ci doit posséder un certain libre-arbitre. Cela nous semble évident. En prétendant voir l'intervention providentielle partout, dans les forfaits abominables comme dans les actes héroïques, on ne songe pas que c'est condamner le genre humain

au joug le plus affreux et mettre en doute la sagesse et la bonté divines.

---

**HISTOIRE des Francs : Grégoire de Tours et Frédégaire, traduction de M. Guizot, revue et augmentée de la géographie des mêmes écrivains, par A. Jacobs. Paris, Didier et C<sup>e</sup>; 2 vol. in-8 : 14 fr.**

Les dix livres de l'Histoire ecclésiastique des Francs de Grégoire de Tours et la Chronique de Frédégaire, qui lui sert d'appendice, forment l'un des documents historiques les plus curieux. On y trouve le tableau d'une époque où la barbarie régnait presque partout. L'Eglise seule avait conservé quelques idées de justice; encore arrivait-il trop souvent que les évêques se laissaient entraîner à suivre l'exemple des seigneurs. Cette société, dans laquelle domine la force brutale, est peinte assez fidèlement par Grégoire de Tours, qui n'en partageait ni les passions ni les vices. Il enregistre sans crainte les crimes des grands, et chez lui l'élévation des sentiments s'unit à l'instinct de l'historien, pour donner à son travail une supériorité bien marquée. Comme les autres chroniqueurs du même temps, Grégoire affectionne les miracles et les légendes merveilleuses, mais la droiture de son caractère l'empêche de transiger avec les principes de la morale. Il juge sévèrement la famille mérovingienne et ne cherche point à dissimuler ce qu'il y avait d'atroce dans les mœurs des Francs. On a prétendu que son témoignage était entaché d'exagération. Cependant aucune preuve ne vient à l'appui de ce reproche, et le point de vue chrétien suffit d'ailleurs pour expliquer l'horreur profonde que devait éprouver, en présence de tels excès, un homme dont tous les souvenirs de famille se rattachaient aux épreuves ou aux triomphes de la foi. M. Jacobs a revu la traduction avec des soins auxquels M. Guizot se plaît à rendre hommage. Il y a joint de précieuses notes, et de plus les résultats importants de ses recherches géographiques et statistiques, dont les savants connaissent déjà le remarquable mérite.

---

**MÉMOIRES** du marquis de Chouppes, lieutenant-général des armées du roi, suivis des mémoires du duc de Navailles et de la Valette, maréchal de France et gouverneur du duc de Chartres (1630-1682), revus et annotés par C. Moreau. Paris, J. Teche-ner; 1 vol. in-8. — **MÉMOIRES** sur Carnot (1853-1823), par son fils; tome 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie. Paris, Pagnerre; 1 vol. in-8: 3 fr. 50 c.

Le marquis de Chouppes et le duc de Navailles étaient deux militaires faisant bien leur devoir, et plus habiles sans doute à manier l'épée que la plume. C'est pour cela peut-être qu'ils ne figurent point dans les grandes collections des mémoires relatifs à l'histoire de France. On aurait cependant dû tenir compte de l'intérêt que présentent leurs souvenirs, car l'un et l'autre ont joué, dans les événements de l'époque, un rôle assez important. Ils furent mêlés plus ou moins aux intrigues de la Fronde, et se distinguèrent surtout à l'armée. S'ils ignorent l'art d'écrire, leur style a du moins le mérite de la franchise. Ce sont des hommes honorables, qui se recommandent par la noblesse et la loyauté de leurs sentiments au milieu d'une cour en général peu scrupuleuse à cet égard. Chouppes rédige ses mémoires pour se rendre compte à lui-même de ce qu'il a fait et de ce qu'il a vu depuis qu'il est dans le monde; Navailles pense que les siens pourront servir « à faire voir que le moyen le plus sûr pour s'élever n'est pas, comme on le croit ordinairement, de tout sacrifier à l'ambition et à la fortune. » Ils ne se préoccupent ni de défendre la cause qu'ils ont embrassée, ni d'émettre des maximes de gouvernement. Leur ligne de conduite est celle du citoyen qui s'efforce de remplir sa tâche aussi bien que possible, et le simple exposé de cette marche honnête et droite ne manque certainement pas d'attrait. Le ton calme des Mémoires que M. Moreau remet en lumière contraste avec les allures passionnées qu'on remarque chez presque tous les écrivains du même temps. Navailles surtout ne laisse jamais percer la moindre allusion aux torts dont il a pu quelquefois être victime; et Chouppes, quoique moins stoïque, se montre aussi tout à fait exempt d'esprit de parti. Ils peuvent donc fournir de précieux détails pour éclaircir plusieurs points encore douteux dans l'histoire du dix-septième

siècle. C'est d'ailleurs ce que M. Moreau met bien en évidence par sa notice et des notes, ainsi que par un certain nombre de pièces justificatives qui donnent à ce volume une incontestable valeur.

— M. Carnot nous transporte dans un milieu tout différent, mais c'est encore un militaire, homme de talent et de cœur dont il nous retrace la belle carrière. On sait quel fut son rôle dans la révolution française. Peu de noms traversèrent cette période avec une auréole aussi pure que la sienne. Sauf la mort du roi, il ne prit aucune part aux excès du gouvernement dont il fit partie comme directeur général des armées. Ses hautes capacités militaires inspiraient un respect dont il profita souvent pour arracher bien des victimes à l'échafaud. La vie publique de Carnot est très-connue ; mais on lira certainement avec intérêt les détails de son intérieur de famille. Il y a toujours beaucoup de charme à voir les vertus de la vie privée s'unir aux grandes qualités de l'homme de guerre et du ministre d'Etat. Seulement nous regrettons que ces mémoires ne soient pas écrits de la main de Carnot. L'affection filiale semble peu compatible avec une complète impartialité. Mais dans cette première partie elle forme au contraire un des traits les plus captivants du tableau, et d'ailleurs chaque fait, chaque appréciation se trouvent entourés de nombreuses pièces justificatives qui permettront d'en vérifier l'exactitude.

---

LA FEMME EN BLANC, par W. Collins, traduit par E.-D. Forgues.  
Paris, Jung-Treuttel ; 2 vol. in-12 : 6 fr.

M. Collins, frappé de l'intérêt si vif qu'éveillent certains drames judiciaires lorsqu'ils viennent se dérouler devant les tribunaux par l'organe du procureur général, par les dépositions des témoins, l'interrogatoire des accusés et les plaidoieries des avocats, a voulu faire l'application de ces mêmes ressources à la marche d'une intrigue romanesque. Dans la *Femme en blanc*, le récit est composé de plusieurs narrations. Chacun des principaux personnages raconte ce qu'il sait plus particulièrement des circonstances de l'action. C'est une trame fort compliquée. Il s'agit de faits qui

pourraient donner matière à trois ou quatre procès criminels. Faux en écriture publique, usurpation de titres, détention illégale d'une femme, manœuvres frauduleuses pour s'emparer d'un héritage, voilà le corps du délit autour duquel viennent se grouper beaucoup d'autres peccadilles accessoires. Mais tout se passe dans l'intérieur de la famille, parce que le coupable appartient ou du moins prétend appartenir à la caste aristocratique et sait profiter de sa position pour braver impunément les lois. La femme en blanc, renfermée dans une maison d'aliénés, parce qu'on craint qu'elle ne dénonce le premier de ces crimes dont elle fut par hasard témoin, réussit à s'échapper et devient le pivot de toute l'intrigue. Ses souvenirs, quoique fort troublés par les persécutions qu'elle a subies, amènent des découvertes importantes, grâce aux efforts d'un jeune homme, amoureux de l'héritière dont l'auteur de tant de méfaits demande la main pour s'emparer ensuite de sa fortune. Analyser cet imbroglio serait trop long et n'en donnerait d'ailleurs qu'une idée confuse. Il faut lire le roman qui, sauf des longueurs inévitables dans une histoire ainsi racontée par plusieurs personnes, captive au plus haut degré l'intérêt. La curiosité du lecteur est vivement excitée par les péripéties de ce drame mystérieux. M. Collins dispose avec habileté les matériaux de son enquête, et fait jaillir de sources très-différentes des lumières qui rendent le récit vraisemblable. La composition est fort ingénieuse. On y rencontre de jolis détails, des scènes variées, des caractères originaux. Cependant la forme ne nous paraît pas heureuse, et le talent de M. Collins s'est imposé là des entraves qui gênent son essor, sans produire tous les résultats qu'il en attendait.

---

LES BÉBÉS, texte par le comte F. de Gramont, vignettes par O. Pletsch, édité par Hetzel. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-8: 40 fr.

M. Oscar Pletsch possède un talent de dessinateur très-remarquable. Son crayon rend avec beaucoup de charme et de naïveté les gracieuses figures enfantines. Il les prend sur le fait au milieu

de leurs jeux, de leurs espiègleries, de leurs joies ou de leurs chagrins, et les esquisse tout simplement tels qu'ils sont. C'est naturel, c'est vrai. Le costume joue un rôle secondaire, et l'expression n'a jamais rien de prétentieux. Les bébés de M. Pletsch ont la physionomie ouverte, joyeuse, les allures campagnardes, l'apparence robuste. Ils jouissent pleinement de la vie, donnent libre essor à leurs penchants, et portent tous le cachet de la bonhomie allemande qui sied si bien à l'enfance. Les scènes choisies par l'artiste ne sortent d'ailleurs pas du domaine restreint dans lequel se meuvent ces petites intelligences encore à peine éveillées. Il se contente de peindre fidèlement la vie du bébé, tâche assez difficile, et qu'il nous paraît avoir fort bien remplie. On comprendra sans peine que de si jolies vignettes aient inspiré la verve de M. le comte de Gramont. Le poète interprète l'œuvre de l'artiste d'une manière à la fois très-simple et très-spirituelle. Il exprime avec bonheur les idées, les sentiments, les impressions de l'enfance dans un langage plein d'harmonie. Ses vers sont élégants et faciles :

Comment faut-il que l'on t'appelle,  
 Pauvre petit bébé d'oiseau ?  
 Es-tu le fils d'une hirondelle,  
 Ou n'es-tu qu'un simple moineau ?

Tu n'as point de plumes encore :  
 Peut-être, enfant du rossignol,  
 Iras-tu, dans la nuit sonore,  
 Promener ton ré-mi-fa-sol.....,

Pour l'instant tu n'y songes guère ;  
 Tu pleures, geins et te débats.  
 Mais si j'avais perdu ma mère,  
 Moi-même je ne vivrais pas.

Et ces cinq marmots dont l'attention paraît si fortement captivée :

Petits enfants, Dieu vous assiste !  
 Tous penchés au bord de ce puits,  
 Vous regardez dedans.... Et puis ?  
 Qu'ont-ils donc, cette eau froide et triste,  
 Ce grand trou, de si curieux  
 Pour arrêter ainsi vos yeux ?

— Voyez-vous, dit l'un, cette tête  
 Qui remue ? — Où ça ? Tout au fond ?  
 — Non, plus haut, où se fait le rond.  
 — Oui, oui, je vois. — C'est une bête !  
 Elle voudrait bien nous manger.....  
 Mais n'ayons pas l'air de bouger.

Et ces trois mines joufflues qui s'épanouissent dans un buisson :

Assis au rebord de l'allée  
 Ensoleillée,  
 Ils sont là trois petits enfants.  
 Ils sont venus, tout triomphants,  
 Pour déjeuner sous la feuillée,  
 Chacun tenant son petit pot  
 Plein de lait chaud.  
 Ils ont vaqué de bon courage  
 A leur ouvrage  
 Et, digérant pour le moment,  
 Semblent se dire : Quel dommage  
 Que le lait s'épuise, et qu'enfin  
 L'on n'ait plus faim !

D'un bout à l'autre, le commentaire s'harmonise parfaitement avec les dessins. L'artiste allemand a trouvé dans M. le comte de Gramont un auxiliaire précieux, et ses compositions ainsi traduites en charmante poésie, obtiendront une popularité d'autant plus grande que, grâce au goût parfait de son intelligent éditeur, le volume des *Bébés* est digne de prendre place parmi les chefs-d'œuvre de la typographie moderne.

---

VOYAGE en Suisse, par X. Marmier. Paris, Morizot ; 1 vol. gr. in-8, orné de belles gravures : 20 fr.

Beau volume, qui fait partie de la collection des Voyages pittoresques, publiée par M. Morizot avec un luxe typographique de fort bon goût. M. Marmier paraît connaître assez bien la Suisse et

parle en général avec bienveillance de ses institutions ainsi que des hommes remarquables qu'elle a produits. On lui reprochera seulement de laisser percer en quelques endroits des tendances un peu trop militantes au point de vue confessionnel. Ainsi l'article sur Genève renferme une vive sortie contre l'intolérance et l'esprit de persécution du protestantisme. C'est assez étrange à propos de la ville qui sert de refuge depuis plus de trois siècles aux persécutés de toutes les causes et de tous les pays. Il ne faut pourtant pas oublier que si le bûcher de Servet s'y dressa en 1553, elle a jusqu'au milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle encore offert un généreux asile aux victimes des dragonnades. Nous regrettons qu'à la place de ces lambeaux d'histoire l'auteur ne donne pas plutôt ses propres observations sur l'état actuel de la Suisse. Le récit d'un voyage réel aurait été plus attrayant, car les révolutions des quinze dernières années ont amené dans plusieurs cantons des changements nombreux. Une étude bien faite des résultats de la démocratie pouvait offrir beaucoup d'intérêt. Mais M. Marmier a choisi de préférence la forme de la description entremêlée de renseignements statistiques. Son travail, rédigé de cette manière, se prêtera mieux aux modifications nécessitées par des éditions subséquentes. Il est orné de gravures sur acier très-finement exécutées par MM. Rouargue frères. Nous nous permettons pourtant de remarquer que ces habiles artistes n'attachent peut-être pas assez d'importance à l'exactitude de leurs vues. Quelques-unes de celles contenues dans le *Voyage en Suisse* laissent à désirer sur ce point. Genève et Lausanne, entre autres, ne semblent pas être dessinées d'après nature.

---

LA PRAIRIE du Jacinto, roman traduit de l'allemand de Ch. Sealsfield, par G. Revilliod. Genève, J.-G. Fick; 4 vol. in-8, relié en toile : 5 fr.

M. Ch. Sealsfield jouit d'un grand renom soit en Allemagne, soit en Angleterre; mais ses ouvrages ne sont guère connus en France. M. Revilliod entreprend donc de les traduire et commence par la *Prairie du Jacinto*, qui forme la première partie de *La Ca-*



*bine*, publiée à Zurich en 1841. Ce sont des scènes de la vie américaine, décrites avec beaucoup de vigueur et d'originalité. Elles ont pour théâtre le Texas, durant la période agitée qui précéda l'annexion aux États-Unis. Les colons de race anglo-saxonne étaient alors en révolte continuelle contre les autorités mexicaines, et la population se recrutait surtout d'aventuriers compromis par des antécédents fâcheux qui les obligeaient à venir chercher un refuge dans ce pays encore peu policé. M. Sealsfield peint habilement l'espèce de fermentation d'où sortit plus tard un nouvel État libre. On y voit l'énergie anglo-américaine et protestante aux prises avec le catholicisme méridional. Quoique de part et d'autre la moralité fasse défaut, le triomphe du premier de ces deux éléments sur le second paraît déjà certain, et toutes les prévisions de l'auteur se sont en effet réalisées depuis. Grâce à des observations aussi vraies qu'ingénieuses, cet ouvrage conserve après vingt ans un mérite d'actualité très-remarquable. Il pourra fournir maintes données propres à répandre du jour sur les événements dont l'Amérique est aujourd'hui le théâtre. C'est moins un roman qu'une esquisse de mœurs, de caractères et de faits historiques. Le traducteur a pensé qu'ainsi les préoccupations du jour lui viendraient en aide pour introduire Sealsfield auprès du public français. Nous espérons, qu'encouragé par le succès de ce volume, il ne tardera pas à publier les autres ouvrages du célèbre écrivain. M. Revilliod est un interprète habile, qui possède bien les deux langues, et son travail se recommande en général par l'élégance non moins que par la fidélité.

---

VOYAGE dans l'Amérique du Sud, par Ernest Grandidier.

Paris, Lévy frères; 1 vol. in-8 : 5 fr.

M. Grandidier a parcouru toute l'Amérique, mais son attention s'est portée plus particulièrement sur le Pérou et la Bolivie, contrées fort intéressantes et moins bien connues que les autres États du Nouveau Monde. Là se trouvent des éléments de prospérité qui semblent promettre un grand essor à ces pays si jamais on parvient

à les doter d'un gouvernement honnête, libéral et stable. En effet la nature leur a prodigué ses dons. Vallées fertiles, productions végétales non moins abondantes que variées, mines d'or et d'argent, rien n'y manque de ce qui compose la richesse sociale. Aussi l'empire des caciques était-il très-florissant lorsque les Espagnols en firent la conquête. Il possédait une civilisation avancée, quoique différente de la nôtre. L'agriculture et le travail des métaux formaient la principale occupation du peuple, tandis que la noblesse vivait au milieu des jouissances d'un luxe raffiné! Des irrigations ménagées avec art entretenaient la fécondité du sol; on voyait partout régner l'aisance, et les domaines des seigneurs offraient maintes preuves du degré de perfection auquel étaient arrivés les artisans péruviens. Mais cet empire si vaste et si riche s'écroula devant l'audace d'une poignée d'aventuriers. Les Espagnols vainqueurs le mirent au pillage. Eblouis par l'éclat de l'or, qui seul excitait leurs convoitises, ils ne reculèrent devant aucun moyen de s'en procurer le plus possible. Les habitants durent abandonner la culture des terres pour aller périr dans les mines, et bientôt ces campagnes, jadis couvertes de magnifiques récoltes, se changèrent en solitudes tout à fait stériles. Aujourd'hui ce sont des déserts de sable où ne coule plus un seul filet d'eau. Si la contrée montagnaise conserve encore sa force végétative, c'est que les hommes ne pouvaient la détruire. Méprisant l'agriculture, les conquérants dirigèrent toute leur activité vers l'exploitation des mines. On sait quel en fut le résultat pour l'Espagne. Il n'a pas été meilleur pour le Pérou. Dès l'origine jusqu'à nos jours, les administrations qui se sont succédé dans ce malheureux pays paraissent avoir suivi le même système. Vainement le Pérou s'est-il affranchi du joug de l'Espagne, ses fréquentes révolutions n'eurent guère d'autre motif ni d'autre résultat que le pillage du trésor public. Chaque parti veut y puiser à son tour, et nul ne se soucie des intérêts ni de la prospérité nationale. Aussi l'état social reste dans un état de demi-barbarie qui paralyse tous les efforts de l'industrie particulière. M. Grandier en cite des exemples nombreux, et déplore d'autant plus cette décadence que les ressources abondent encore, malgré quatre siècles de dilapidation continue. Observateur attentif, il décrit la contrée et ses habitants d'une manière fort intéressante. Son livre est plein de curieux

détails sur l'aspect des Cordillères ainsi que sur les mœurs des races diverses qui vivent dans cette haute région. Les vues qu'il expose nous semblent en général très-justes, et ses descriptions portent le cachet de la vérité. Le voyageur ne se borne pas à faire bien connaître le Pérou et la Bolivie, il montre de plus, en les comparant à l'empire du Brésil, quels obstacles insurmontables les institutions républicaines rencontrent dans l'état religieux, intellectuel et moral de l'Amérique du Sud.

---

ETUDES orientales, par Ad. Frank. Paris, Lévy frères; 4 vol. in-8° :  
7 fr. 50.

Les fragments que M. Frank publie sous le titre d'*Etudes orientales* sont au nombre de huit, savoir : 1° le Droit chez les anciennes nations de l'Orient; 2° les Doctrines religieuses et philosophiques de la Perse; 3° de l'Etat politique et religieux de la Judée dans les derniers temps de sa nationalité; 4° Moïse Maïmonide, sa vie et sa doctrine; 5° Avicébron; 6° les Langues sémitiques; 7° le Cantique des cantiques; 8° un Nouveau système d'exégèse biblique. Les trois premiers, surtout, forment un ensemble de considérations du plus haut intérêt sur les doctrines religieuses qui se trouvent à la base de la civilisation orientale. Profitant des travaux auxquels se sont livrés les érudits et des nombreuses découvertes de l'archéologie moderne, l'auteur expose avec beaucoup de clarté ces divers systèmes théologiques, dont l'origine remonte aux premiers âges de l'humanité. Ses recherches se dirigent d'abord vers l'Inde. Elle a droit à ce privilège comme étant le berceau de l'espèce humaine; puis sa religion offre un caractère particulier qui la distingue essentiellement des autres. C'est le panthéisme à l'état de croyance populaire, phénomène qui ne s'est produit nulle part ailleurs. Chez les Hindous, le culte des objets matériels semble avoir seulement servi de transition pour arriver à l'idée panthéiste qui détruit à la fois la personnalité de Dieu et celle de l'homme. Dans ce système, l'être et le non-être se confondent, car la perfection à laquelle on doit tendre est le repos absolu,

l'anéantissement de toutes nos facultés actives, unique moyen de se soustraire aux souffrances ainsi qu'aux dangers de la vie terrestre qui, par une métempsycose perpétuelle, rémunère chacun selon ses mérites. La béatitude consiste à s'absorber en soi-même, de telle sorte que tout sentiment soit éteint, et que le monde extérieur ne paraisse plus qu'une vaine illusion. Le bien et le mal deviennent alors indifférents ou plutôt ne sont, l'un comme l'autre, que des perturbations contraires à cette sainte immobilité de l'âme, qui caractérise l'état divin par excellence. De là découle un ordre social où l'individualisme joue un rôle presque nul, où les notions de devoir et de responsabilité manquent entièrement, où chacun subit sa destinée sans faire le moindre effort pour la rendre meilleure. Les castes de l'Inde présentent l'application du principe religieux. L'activité humaine étant condamnée, il fallait bien que l'organisation primitive demeurât immuable, et, comme le remarque M. Frank, l'idée du progrès fut inconnue des Hindous à tel point qu'ils ne se soucièrent jamais de la chronologie. Cependant, un joug aussi despotique devait soulever des résistances. On ne peut changer la nature de l'âme humaine, et de pareilles tentatives font tôt ou tard surgir quelque hardi réformateur qui, sans autre arme que son éloquence persuasive, entraîne la foule après lui. Dans le septième siècle avant notre ère, le bouddhisme, prêché par Çakya-Mouni, trouva bientôt de nombreux adeptes, parce que, tout en conservant les principaux points de l'ancienne doctrine, il abolissait les castes, relevait la femme, épurait la morale. Mais l'auteur de cette réforme, quoiqu'il parût avoir des vues différentes sur la destination de l'homme, n'osa pas combattre ouvertement l'idée fondamentale du brahmanisme, et malgré le succès de sa propagande, il ne parvint pas à régénérer l'organisation sociale. L'impuissance du principe panthéiste à cet égard est manifeste. M. Frank la fait mieux ressortir encore par la comparaison des Hindous avec les autres peuples orientaux. Il constate la supériorité morale de l'Égypte, de la Perse, de la Judée, et montre comment le droit qui règle les rapports sociaux a toujours sa source dans les doctrines religieuses. C'est un résumé très-remarquable, dont la lecture aura de l'attrait pour les personnes même les moins versées en ces difficiles matières. Nous en dirons autant des ingénieuses considérations de M. Frank

sur l'état politique et religieux des juifs. Les autres articles qui forment le dernier tiers du volume s'adressent davantage au public savant. Dans ceux sur les langues sémitiques et sur le Cantique des cantiques, M. Frank discute quelques points sur lesquels il est en désaccord avec M. Renan, et celui relatif à un nouveau système d'exégèse biblique renferme une critique piquante du penchant qu'ont certains commentateurs à vouloir lire entre les lignes, ainsi qu'à chercher partout un sens symbolique. Mais tous se distinguent aussi par l'élégance du style et la clarté de l'exposition, qualités éminemment propres à rendre ces études accessibles aux gens du monde.

---

**RELIGION, PHILOSOPHIE, LÉGISLATION,  
ÉCONOMIE POLITIQUE.**

**TRAITÉ** de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire, par Cournot. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Les connaissances humaines se tiennent toutes par des liens qui sont quelquefois difficiles à saisir, mais dont l'existence ne saurait être niée. Il y a solidarité entre elles, quoique chacune paraisse marcher seule sans beaucoup s'inquiéter des autres. L'ensemble du progrès, qu'on appelle civilisation, résulte de leur harmonie, et l'on peut dire que c'est une chaîne continue, dont les deux bouts viennent aboutir à l'unité de l'esprit humain. Pour bien s'en rendre compte, il faut s'élever au-dessus des idées systématiques particulières qui restreignent l'horizon et faussent le point de vue. Les hommes spéciaux sont trop enclins à tout subordonner au but qu'ils poursuivent, et dédaignent souvent les vérités étrangères à leur cercle d'études. Chaque branche de la science aspire plus ou moins au rôle d'interprète exclusif des phénomènes de la nature, tandis que ce n'est pas trop de toutes les lumières réunies pour répandre un jour bien faible encore et bien douteux. Aussi la manière dont procède M. Cournot nous paraît-

elle offrir des avantages incontestables. Il s'attache à mettre en évidence l'analogie des idées fondamentales dans les différentes sphères de l'activité intellectuelle, et montre comment elles se déduisent les unes des autres depuis les premières notions d'ordre, de mesure et de calcul, jusqu'aux données si complexes que fournit l'histoire des religions et des sociétés. Ce développement logique est du plus haut intérêt. Par son exposition toujours claire et précise, l'auteur a su rendre attrayantes les questions même les plus abstraites. Au début, il aborde certains points ardues qui, pour être compris, demandent beaucoup d'attention ; mais, une fois cette difficulté vaincue, on le suivra sans efforts, et ses deux derniers livres surtout seront, nous n'en doutons pas, généralement appréciés. M. Cournot se distingue par des vues larges, impartiales et vraiment dignes du sujet. Ses opinions personnelles, soit politiques, soit religieuses, disparaissent pour faire place au sentiment de respect et d'admiration qu'inspire la grandeur d'un pareil spectacle. La seule empreinte qui s'y remarque est celle du spiritualisme pur, sans aucun alliage d'esprit de système, de secte ou de parti. L'enchaînement des idées fondamentales apparaît à l'auteur comme un résultat du plan providentiel, et, dès lors, les tendances diverses qui se manifestent dans le domaine de la pensée lui semblent légitimes ; on ne doit blâmer que leur antagonisme intolérant et destructeur.

« Je n'oublie point, dit-il, l'effrayante responsabilité dont se chargent ceux qui ne craignent pas de devenir pour les autres une pierre d'achoppement et une occasion de scandale, en opposant orgueilleusement leur propre sagesse à la sagesse des siècles. Bien au contraire, notre plus douce récompense serait d'avoir pu reconforter quelques âmes troublées, en les aidant à mettre d'accord la sagesse de leur siècle avec la sagesse des siècles qui l'ont précédé. S'il y a en ceci excès de prétention, au moins pouvons-nous nous rendre ce témoignage, d'avoir constamment cherché à établir (ce qui est dans notre conviction profonde) l'indépendance du rôle de la raison et du rôle de la foi, dons divins l'un et l'autre, mais qui ne nous arrivent point par les mêmes canaux, qui répondent à des besoins tout différents, et qui nous assistent, chacun à sa manière, dans les luttes qu'il nous faut soutenir, en vue de destinées qui n'ont rien de comparable. »

---

**CONSEILS** et allocutions adressés à des enfants d'ouvriers et à leurs familles dans des distributions de prix d'une école de village. Nouveaux souvenirs d'enseignement par Philibert Damiron. Paris, librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1862; 1 vol. in-12.

M. Damiron, après avoir professé vingt ans la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, a pris ses invalides, et cédant à la tentation de l'âge qui avance, il nous a raconté très-agréablement ses *Souvenirs de vingt ans d'enseignement*; aujourd'hui il y joint, comme appendice, le petit volume dont nous venons de donner le titre.

Lié d'amitié avec le chef d'une filature établie dans un hameau de l'un des départements occidentaux, il voulut contribuer pour sa part à la prospérité d'une école fondée par cet industriel. L'école, placée tout près de la manufacture, était destinée à donner quelque développement intellectuel aux enfants des ouvriers. M. Damiron, qui allait passer dans ce hameau ses vacances d'été, eut l'idée d'instituer pour cette époque une distribution de prix, et de faire précéder cette distribution d'un petit discours. Il eut aussi la bonne pensée d'ouvrir, pour les parents, à un moment de chômage, des séances de lecture. Ce sont les allocutions du professeur que l'on trouve recueillies ici, avec des explications et des détails intéressants.

M. Damiron nous parle de tout cela comme d'une nouveauté, et, en effet, c'est de 1847 à 1858 qu'il a donné ces bons et utiles conseils. Nous permettra-t-il de lui dire que de très-petits pays, qui ne se croient point à la tête de la civilisation, font ainsi depuis quelque cent ans au moins. Mais puisque cet usage est nouveau en France, à ce qu'il paraît, c'est fort bien d'en constater l'origine, et il faut espérer que son exemple aura dès lors été largement imité.

Le choix des sujets traités par M. Damiron est très-judicieux. Il parle de l'utilité des livres; il dit comment il faut lire, comment on connaît si une lecture est bonne à faire; il exhorte à l'instruction, à l'obéissance, à la douceur; il explique ce que c'est que le don moral, et fait comprendre que tous, les petits comme les grands, ont, en ce sens, à donner aussi bien qu'à recevoir.

Ces conseils sont tout pénétrés de douceur et de grâce insinuante. Il y a, dans la manière de M. Damiron, quelque chose qui rappelle Bernardin de Saint-Pierre.

Il ne les lisait pas, il parlait. Le vrai discours, nous dit-il, est dans l'expression immédiate, spontanée et simple des sentiments de l'âme ; pour se mettre à la portée de ses auditeurs villageois, il ne croit point devoir descendre à la vulgarité. « Ce que le peuple aime par-dessus tout, ce n'est pas l'imitation sans élévation de son humble langage. Il se plaît au contraire aux paroles de choix, à cette aristocratie de l'expression, signe elle-même de celle de l'intelligence, qui est le propre des esprits d'élite, et il en est touché comme d'un témoignage de l'estime et du soin avec lesquels on le traite en lui parlant. »

Avis fort sage, et dont, pour le dire en passant, doivent profiter les parents qui, en s'adressant à leurs enfants, croient devoir prendre leur langage et leurs intonations.

Quant aux lectures que M. Damiron a faites aux parents, et dont il nous donne un *spécimen* dans quelques pages tirées probablement de son *Petit traité de la Providence*, nous doutons que, si elles furent toutes de même nature, elles aient pu être comprises.

Ces pensées sont belles, justes, bien liées, mais elles appartiennent à un ordre d'idées qui n'est pas accessible, sous cette forme, à des intelligences peu cultivées. Les raisonnements abstraits, fussent-ils pleins de bon sens, ne sont pas, que nous sachions, en rapport avec des esprits de l'ouest de la France, occupés toute la journée à surveiller une machine qui file ou qui tisse. Il ne faudrait rien que de concret, des exemples et encore des exemples. S'il leur a lu, sur l'utilité de la douleur, les pages qu'il cite, il a dû faire œuvre vaine, à moins qu'il ne se soit souvenu interrompu pour appliquer ces réflexions générales à des cas particuliers.

Observons aussi que, pour être parfaitement justes, les conseils qu'il donne aux enfants sur le choix de leurs livres auraient besoin d'être plus développés, car s'il est très-nécessaire de les préserver des livres corrupteurs, il n'est pas sage de les éloigner, sous prétexte de piété et de moralité, de ceux qui, éclairant l'esprit et la conscience, les sauvent d'ignorance, d'erreur et de



superstitions consacrées, mais non justifiables devant le tribunal de l'expérience et de la raison.

D'ailleurs, ces conseils, on n'est en état de les appliquer qu'après avoir lu le livre; ils arrivent trop tard.

Il vaut donc mieux, avant lecture, nous fier à l'opinion de gens que nous connaissons pour éclairés et droits, par surcroît de précaution, prendre plus d'un avis, et, en cas de doute, nous abstenir au moins jusqu'à plus ample informé, ou jusqu'à ce que nous soyons plus assurés de nous-mêmes.

Mais, laissant de côté ces observations critiques, ne manquons pas de dire que les lecteurs non villageois trouveront dans ce petit volume nombre de pages intéressantes sur l'utilité de la douleur, sur la Providence, sur l'obéissance, sur le respect mutuel, sur l'indifférence des pères en matière d'éducation, sur le don moral, sur le développement que retireront les parents des soins qu'ils donneront à leurs enfants.

Donnons un exemple : « L'humble don, la plus modeste des offrandes, la simple obole a son prix, quand elle provient d'un esprit vraiment charitable et libéral. C'est comme le grain de sénévé heureusement semé dans une terre féconde; qui sait tous les fruits qu'il peut produire? Les rapports des choses entre elles vont bien loin : ils vont jusqu'à l'infini, jusqu'à l'infiniment petit, comme jusqu'à l'infiniment grand. Qui sait jusqu'où, de rapports en rapports, une bonne pensée répandue avec soin et amour peut pénétrer et fructifier. Que de possibilités de bien dans la plus modeste des écoles.

« Il y a ainsi une foule de petites, et même de très-petites, mais très-utiles cultures dont, faute de prévoyance ou de zèle, on ne s'occupe pas assez, qu'on ne ménage pas assez. Nous ne connaissons et ne pratiquons que médiocrement cet art de petites choses qui ne le sont souvent qu'en apparence, et qui, au fond, en cachent de grandes. Un peu, très-peu de bien, multiplié par beaucoup de bonnes volontés, finit par faire masse et par produire ce bien qui vient de tous, comme il va à tous, et qui n'est autre que le bien public. C'est une vérité que nos voisins les Anglais entendent, ce semble, mieux que nous, etc. »

M. Damiron est un philosophe spiritualiste; c'est un homme bon, animé d'excellentes intentions, un écrivain élégant, facile,

à la parole bienveillante et attendrie. On ne peut qu'éprouver pour lui beaucoup de sympathie.

E. G.

---

**LE PARLEMENT de Paris, son organisation, ses premiers présidents et procureurs généraux, avec une notice sur les autres Parlements de France, etc., par Ch. Desmazes ; 2<sup>me</sup> édition revue et augmentée. Paris, Cosse et Marchal ; 1 vol. in-8 : 7 fr. 50 c.**

C'était une belle institution que le Parlement de Paris à son origine. La justice y trouvait des garanties précieuses, et pendant plusieurs siècles la magistrature parlementaire mérita, selon l'heureuse expression de M. Mignet, d'être appelée « le clergé de la loi. » Par sa conduite honorable, par ses lumières et par son indépendance elle contribua puissamment aux progrès de l'ordre social. La considération que s'étaient acquise les gens de robe servit plus d'une fois de barrière pour arrêter les entreprises des gens d'épée ainsi que celles du clergé. Le pouvoir royal y trouva souvent même une espèce de modérateur fort utile. Mais, après le triomphe complet du principe monarchique, on vit bientôt décroître l'importance des Parlements. Ceux-ci durent courber la tête sous le joug du despotisme, qui ne voulait plus que des serviteurs et non d'importuns conseillers. Ils devinrent souples, serviles et laissèrent la corruption se glisser dans leur sein. Cette faute les perdit en détruisant le respect du peuple, qui les vit sans regret disparaître devant la volonté royale, d'autant plus que leurs derniers efforts eurent pour objet de combattre les réformes proposées par le gouvernement de Louis XVI. Une fin si déplorable n'efface pourtant pas le souvenir des services antérieurs. Il serait injuste de mettre en oubli le noble rôle qu'a joué la magistrature française, et son histoire, pleine de traits admirables, mérite bien d'être connue. Aussi M. Desmazes s'attache à la retracer fidèlement d'après les sources officielles. Son travail ne renferme pas un panégyrique déclamatoire, c'est plutôt la simple analyse des documents relatifs à l'organisation parlementaire. Il donne tous les détails qui peuvent répandre du jour sur la marche bonne ou

mauvaise de cette magistrature, et faire apprécier la valeur des hommes dont elle fut composée. Les matériaux recueillis par M. Desmazes offrent quelquefois un intérêt fort piquant. Rapporteur impartial, il expose « les témoignages contemporains des faits, dans leur expression naïve et colorée, » et laisse volontiers la parole aux citations, afin que le tableau soit d'une exactitude aussi parfaite que possible.

---

### SCIENCES ET ARTS.

LE SAVANT DU FOYER, ou notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, par L. Figuiet, ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse. Paris, Hachette et C<sup>e</sup>; 1 vol. in-8, fig. : 10 fr.

M. Figuiet possède le talent de mettre les résultats de la science à la portée de tous, et sait répandre un véritable charme sur les descriptions de ce genre. Chez lui les tendances pratiques s'unissent aux précieuses ressources du savoir. Il expose avec beaucoup de clarté, parce qu'il est toujours parfaitement maître de son sujet. Ce mérite le distingue avantagement de la plupart des écrivains qui s'étaient efforcés jusqu'ici de faire connaître les services rendus à l'industrie par le progrès scientifique. Aussi ses divers ouvrages ont-ils obtenu tous un succès plus ou moins populaire, et nous croyons que le *Savant du foyer* ne sera pas moins bien accueilli. Dans cette nouvelle publication, M. Figuiet a surtout en vue la jeunesse. Il veut offrir un enseignement, élémentaire sans doute, mais assez complet pour embrasser tous les phénomènes qui s'accomplissent dans le cours de la vie usuelle. Son but est de donner des notions précises sur l'origine, la nature et les propriétés des substances, des agents, des appareils dont nous nous servons chaque jour. Le chapitre premier traite de l'air atmosphérique, de sa composition, de ses effets sur l'homme et les animaux. Sur ce point l'auteur se borne à l'analyse très-succincte des principales découvertes, car de plus amples détails

risqueraient d'être inintelligibles pour le jeune public auquel il s'adresse. Après la respiration viennent les aliments, non moins nécessaires au soutien de notre existence. Ici les données abondent et sont intéressantes autant que variées. Le pain, les laitages, les viandes, les poissons, les légumes fournissent matière à de nombreuses excursions dans le domaine de l'histoire naturelle. On y trouve également maints procédés utiles, tels que ceux qui concernent la fabrication des fromages, du vin, de la bière, du cidre, de l'eau de Seltz, etc. A propos des condiments et des excitants, l'auteur s'occupe avec un soin tout particulier du sel, du sucre, du chocolat, du vinaigre, du tabac, du café, du thé, des eaux de vie et des liqueurs. Il aborde ensuite les agents principaux auxquels a recours la médecine, et présente douze groupes de médicaments classés d'après les effets qu'ils produisent. Les chapitres septième et huitième sont consacrés aux appareils ou instruments de chauffage et d'éclairage. L'étude des matières textiles qui composent nos vêtements et nos tissus, des cuirs et du caoutchouc, fait l'objet du neuvième chapitre. Le dixième traite des minéraux utiles et des métaux usuels, le onzième des bijoux, des monnaies et des pierres précieuses. Dans tout le cours de l'ouvrage domine constamment le double point de vue de la science et de l'industrie. Malgré ses efforts pour se maintenir dans le cercle qu'il s'était tracé, M. Figuière n'a pu sans doute échapper aux termes techniques et quelquefois même à des considérations un peu trop savantes. Mais d'excellentes gravures sur bois, semées avec profusion dans le texte, faciliteront l'intelligence des passages difficiles. Nous préférons d'ailleurs beaucoup cet inconvénient, si c'en est un, à celui d'une instruction puérile qui ne laisse rien après elle. Le *Savant du foyer* est un bon et beau livre que les enfants de douze à quinze ans liront d'abord avec plaisir et qu'ils étudieront plus tard avec fruit.

**DE L'EMPLOI pratique et raisonné de la fonte de fer dans les constructions, recueil d'expériences, d'études et d'observations pratiques, par A. Guettier. Paris, E. Lacroix; 4 vol. in-8 et atlas : 30 fr.**

Depuis quelques années, l'emploi de la fonte de fer dans les constructions a pris un développement considérable. Cet essor doit être attribué surtout aux voies ferrées qui, pour leurs matériaux d'abord, exigèrent certaines conditions de résistance et de solidité jusque-là peu demandées, puis furent conduites par l'expérience à faire de plus en plus usage de la fonte dans leurs travaux d'art. Nul autre genre de construction n'offrait les mêmes avantages. La fonte peut en effet réunir le bon marché, la durée, l'élégance et se prêter à des applications non moins variées qu'utiles. Elle présente sans doute aussi des inconvénients, dont le principal est la difficulté de connaître d'avance le degré de sa force. Pour en bien juger, il faut des épreuves qui coûtent beaucoup et ne fournissent pas toujours des données certaines, car la nature du métal varie quelquefois sans qu'on sache pourquoi. Cependant la fabrication, stimulée par l'importance nouvelle qu'acquéraient ses produits, a fait des progrès rapides. Les grandes usines surtout n'ont pas reculé devant les frais nécessaires pour « atteindre, dans les fontes destinées aux constructions, la plus grande ténacité possible, tout en obtenant ces fontes dans les limites d'une bonne fabrication courante non susceptible d'augmenter la dépense. » C'était là le problème essentiel à résoudre. De nombreux essais entrepris dans ce but ont conduit à modifier la composition de la fonte, suivant le rôle qu'elle doit remplir, c'est-à-dire selon qu'elle se trouve destinée à résister à la traction, à la flexion ou bien à des efforts de choc. On a pu reconnaître par l'examen de la cassure, dans ces trois genres de résistance, que chacun d'eux exigeait des conditions différentes, et ce fait, ignoré jusqu'alors, est bientôt devenu la source de combinaisons ingénieuses pour donner à la fonte les qualités requises. Si les résultats de ces expériences ne sont pas encore d'une exactitude tout à fait rigoureuse, ils permettent du moins l'évaluation très-approximative du degré de ténacité que peuvent avoir les diverses fontes. M. Guettier en a dressé plusieurs

tables comparatives qui seront précieuses pour guider les ingénieurs dans le choix de leurs matériaux. Il fournit de plus à cet égard des instructions très-détaillées auxquelles sa longue pratique et ses recherches spéciales comme directeur de fonderie donnent une incontestable autorité. L'idée qui le domine est de parvenir à généraliser autant que possible l'emploi de la fonte. Cette matière lui paraît susceptible de rendre beaucoup plus de services qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Il insiste donc sur les soins qu'on doit apporter à sa fabrication. Dans la plupart des usines on néglige trop le point de vue artistique. Les ouvriers ne possèdent ni les connaissances, ni l'habileté nécessaires ; ils suivent les procédés de la routine et regardent comme superflu de perfectionner des produits semblables. Cependant quelques chefs de fabrique ont prouvé, par le résultat de leurs intelligents efforts, que la fonte pouvait prétendre à jouer un rôle dans l'ornementation. M. Guettier en cite divers exemples, entre autres les fontaines de la place de la Concorde et celles du faubourg St-Martin, puis l'église St-Eugène, récemment construite à Paris. Cette église offre un essai nouveau, c'est l'application de la fonte aux formes élégantes et gracieuses de l'art gothique. Les colonnes, les arcs, les galeries, les croisées sont en fonte, et si l'aspect de la construction ne satisfait pas complètement, on y remarque du moins une entente fort ingénieuse des ressources que peut fournir cette matière. « Tout en lui reprochant, » dit M. Guettier, « quelques formes un peu trop grêles, certains détails incomplètement étudiés et d'un goût peut-être douteux, on doit y trouver l'indice d'une tentative sérieuse qui, jointe aux efforts dont on trouve la trace en quelques autres constructions non moins importantes, est susceptible de devenir le point de départ de données toutes nouvelles devant amener la fonte et le fer à occuper une part aussi large dans l'architecture monumentale que celle prise déjà et à prendre encore par ces métaux dans l'architecture civile. » Pour celle-ci les emplois de la fonte se multiplient chaque jour davantage depuis que les constructeurs, mieux instruits des théories relatives à la résistance des matériaux, comprennent la nécessité d'imposer aux fabricants des épreuves sérieuses, pouvant servir de base à leurs calculs. C'est ainsi que la fonte est utilisée avec succès pour les ponts, et commence à remplacer le bois dans la

charpente des bâtiments. Le livre de M. Guettier favorisera cette tendance par la foule de notions précises qu'il renferme. Ce sont des renseignements du plus haut prix, parce que l'auteur en a fait une étude approfondie, et n'avance rien qu'il n'ait expérimenté lui-même à maintes reprises. Il parle en praticien consommé, qui veut mettre les ingénieurs et les architectes au fait de tout ce qui concerne la fonte, afin que leur intelligent concours vienne donner une impulsion féconde au zèle des fabricants. En pareille matière les données de la pratique sont rendues indispensables par « la difficulté d'obtenir les métaux, et entre autres la fonte de fer, à un état assez normal pour que le calcul puisse en déduire, non pas des règles fixes, évidentes, invariables, mais tout au plus des appréciations approximatives et des interprétations incertaines. » Aussi M. Guettier n'a-t-il pas craint d'entreprendre un traité complet, dans lequel ne fut omise ou insuffisamment examinée aucune des questions importantes qui se rattachent à l'application de la fonte aux travaux de construction. Les titres de ses chapitres, que nous transcrivons ici, montreront avec quels soins scrupuleux il s'est acquitté de cette tâche : 1. Recherches sur la ténacité des fontes. — 2. Données générales sur la fabrication des fontes. — 3. Examen et réception des fontes moulées. — 4. Procédés de conservation de la fonte et du fer. — 5. Etudes sur la résistance des poutres en fonte. — 6. Résumé des expériences des ingénieurs anglais sur les poutres en fonte. Suite aux études sur le même sujet. — 7. Etudes sur la résistance et l'emploi des colonnes en fonte. — 8. Données sur la construction des ponts en fonte. — 9. De diverses constructions où la fonte est employée. — 10. Note sur la fabrication et l'emploi des tuyaux de conduite en fonte. — 11. De la fonte coulée en coquille, dite fonte trempée. — 12. De la fonte soumise à de hautes températures. — 13. Description de quelques appareils à essayer la fonte et le fer. — Appendice : 1. Analyse d'un travail de MM. Cadiat et Oudry sur l'emploi de la tôle, du fer forgé et de la fonte dans les ponts. — 2. Quelques observations sur l'emploi de la fonte dans les constructions et spécialement dans les ponts. — 3. Deuxième note de MM. Cadiat et Oudry. — 4. Des constructions en fer et en fonte à l'exposition universelle de Londres. — 5. Réponse à MM. Cadiat et Oudry. — 6. Notes diverses concernant la fonte, renseigne-

ments, formules, etc. L'atlas se compose de vingt-quatre grandes planches, fort bien gravées, représentant, soit des appareils divers, soit des détails de constructions en fonte.

---

PRINCIPES de la musique, par Augustin Savard. Paris, A. Durand ;  
1 vol. in-8 : 4 fr.

Ce volume renferme la substance de l'enseignement professé par M. Savard au Conservatoire impérial de Paris. C'est le fruit d'une longue expérience et comme tel il rendra certainement de précieux services. L'auteur se propose un but d'utilité pratique. Estimant que l'étude de la musique doit être commencée dès l'enfance, il s'attache surtout à présenter les premiers éléments d'une manière simple et méthodique. Son cours traite de ce qu'on peut appeler en quelque sorte la partie grammaticale de la langue musicale, qui trouvera son complément plus tard dans l'analyse des chefs-d'œuvre de l'art. La théorie n'y tient que fort peu de place, car elle n'est guère à la portée des enfants, et, pour leur faire aimer la musique, mieux vaut les mettre d'abord en état d'apprécier les jouissances qu'elle procure. Le professeur ne discute pas les principes, il se contente d'apporter de l'ordre dans la classification des matériaux, de la précision et de la netteté dans la rédaction. Ses leçons nous paraissent très-bien graduées, et leur enchaînement logique les rend faciles à saisir pour l'intelligence des élèves. Voici du reste le plan qu'il a suivi : « Un court exposé, intitulé : *Premières notions*, donne, sous la forme la plus simple et qui nous a paru la mieux appropriée à un enseignement primaire, les rudiments de la langue des sons. Ce petit questionnaire, qui peut être appris par cœur, fournira au jeune élève les connaissances strictement nécessaires pour éclairer ses premiers pas.

« Après cette sorte d'A B C, » dit l'auteur, « nous abordons pleinement notre sujet. Cette partie de notre travail, intitulée : *Étude développée*, forme un tout complet, indépendant ; elle est en réalité tout l'ouvrage. Nous y reprenons, sous une forme explicative, ce



que les *premières notions* contenaient en germe, nous conformant ainsi à la marche de la nature.

« Cependant, comme un voyageur qui, chaque jour, se rend compte de l'espace qu'il a franchi, nous nous arrêtons fréquemment, et, jetant les yeux sur le chemin parcouru depuis la dernière étape, nous donnons un résumé dont les courts paragraphes peuvent être retenus facilement. Chacun de ces résumés est suivi d'exercices qui permettent de s'assurer qu'on a bien compris ce qui a été dit, et fournissent le moyen d'en faire l'application.

« Les élèves auxquels un enseignement explicatif ne saurait convenir, pourraient s'en tenir à ces résumés écrits en caractères plus gros que le reste du texte, et aux exercices qui les suivent.

« Enfin, pour ne pas entraver la marche régulière de l'enseignement, nous avons rejeté dans des notes, à la fin du livre, les éclaircissements sur des faits qui se rattachent, soit aux origines, soit à la partie scientifique de l'art, et qu'il importe à un musicien de ne pas ignorer.

« Nous avons multiplié les questions et les exercices sur la théorie et son application ; nous indiquons aussi un cours de dictées musicales, mais nous n'avons pas cru devoir y joindre des leçons de solfège. Les solfèges ne manquent pas, et c'eût été grossir inutilement ce livre, déjà trop volumineux. »

---

LA MUSIQUE à l'Eglise, par J. d'Ortigue. Paris, Didier et Cie ;  
1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

L'auteur a rassemblé sous ce titre des articles publiés par lui dans divers recueils périodiques. S'ils ne forment pas un traité suivi dont tous les chapitres s'enchaînent logiquement, l'unité du sujet y supplée, et d'ailleurs on y trouve d'un bout à l'autre la même tendance, bien marquée. Partisan de l'ancienne musique, M. d'Ortigue déplore les changements introduits par le goût moderne. Il voudrait qu'on en revint au plein-chant, qui constitue, suivant lui, le vrai type du genre religieux. Cette réforme est urgente, dit-il, et pourra seule préserver la musique d'église du

contact délétère qu'exerce sur elle l'influence de la musique mondaine. Sans être le moins du monde compétent pour juger la question au point de vue théorique, nous avons éprouvé plus d'une fois l'impression désagréable que produit la musique d'opéra transportée dans l'église. C'est un contraste que ne saurait excuser le talent même du plus habile compositeur. Il faut que le chant s'harmonise avec la pensée religieuse qui, de sa nature, est simple, grave et profonde. Les compositions modernes se ressentent plus ou moins de l'affaiblissement des croyances. Au temps où la foi régnait, fervente et générale, on n'avait pas besoin de recourir à des ornements accessoires pour captiver l'attention publique. L'idée musicale suffisait seule, parce qu'elle était sentie et comprise par tous les cœurs. Mais de nos jours il n'en est plus ainsi. La plupart viennent à l'église comme ils iraient au concert, et jugent la musique sacrée d'après les mêmes principes qu'ils appliqueraient à des airs d'opéra. Les véritables amateurs forment une minorité très-petite, dont l'opinion aura d'autant plus de peine à triompher que, pour la suivre, le compositeur doit renoncer au succès populaire, objet principal de ses désirs. Cependant, il existe depuis plusieurs années une société qui travaille avec ardeur et se recrute de membres zélés pour la réforme de la musique d'église. Si le clergé la seconde, elle pourra sans doute atteindre, du moins en partie, le but vers lequel tendent ses efforts, et les articles de M. d'Ortigue nous semblent tout à fait propres à favoriser cette utile propagande. Ils décèlent un goût pur, du tact, de la science. On y trouve d'intéressantes recherches sur l'histoire de l'ancienne musique, et l'auteur se montre fort impartial dans ses appréciations des œuvres de plusieurs maîtres modernes. Soit comme musicien, soit comme catholique, M. d'Ortigue fait preuve d'une largeur de vues qui n'est malheureusement pas commune.

---

**MICHEL-ANGE**, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une étude sur l'art en Italie avant le seizième siècle, par Charles Clément. Paris, 1861, Michel Lévy; 1 vol. in-12: 5 fr.

Benjamin Constant a dit avec raison qu'il y a des époques de

l'histoire où l'homme paraît jouir de la plénitude de ses facultés. Les arts, les professions, la science, ne sont pas des sphères d'action tellement différentes ou séparées, qu'il lui soit interdit de passer de l'une à l'autre. Dans ces époques privilégiées, le même homme combat pour sa patrie et chante ses victoires. Le même artiste retrace avec émotion, sur la toile ou sur le marbre, les luttes passées de son pays, et concourt à sa défense en présidant à la construction des remparts qui doivent le protéger. La nature humaine semble si riche, si puissante, qu'elle peut embrasser sans peine les ordres d'idées et d'intérêts les plus dissemblables, et poursuivre sans lassitude les buts les plus variés. C'est surtout, peut-être même uniquement, dans les Etats libres que l'intensité de la vie peut atteindre cet idéal. L'époque de la Renaissance, qui est aussi la grande ère de l'art moderne, est une de ces périodes d'activité générale que nous cherchons à caractériser. La Renaissance est soudaine, spontanée; elle ne relève, en quelque sorte, que d'elle-même. Après de longues années de décadence et d'abaissement, un souffle réparateur secoue de sa froide torpeur l'humanité souffrante et malheureuse. Sous le ciel splendide de l'Italie, les arts qui, jusqu'alors, n'avaient été que les auxiliaires de la religion, conquièrent une place libre et indépendante, se créent une voie originale, et atteignent presque sans transition aux plus admirables conceptions. C'est à l'étude de la renaissance artistique en Italie que M. Charles Clément a consacré un précieux volume de souvenirs et de recherches. Les noms de Michel-Ange, de Léonard de Vinci et de Raphaël sont entourés, pour le lecteur même le plus incompetent, d'une glorieuse auréole d'impérissable poésie et d'inaltérable jeunesse. Ces immortels artistes, dont la vie et l'œuvre sont étrangers à la plupart des contemporains, conservent, dans leur muette grandeur, le prestige d'une réputation devenue presque légendaire. Michel-Ange surtout est une de ces personnalités exceptionnelles, exubérantes d'ardeur et de vitalité, dans lesquelles la nature humaine atteint le plus haut degré de perfection possible. De nos jours, c'est tout au plus si l'on comprendrait, ou même si l'on admirerait un homme dont le mobile unique et constant, la préoccupation journalière et exclusive, serait la méditation et la contemplation intime de l'idéal. Tel était le cas pour Michel-Ange; rien ne le fait mieux connaître que le

détail suivant, fourni par ses biographes : « Michel-Ange était  
 « d'une activité extraordinaire, mais il avait le travail inégal. Il  
 « restait quelquefois des mois entiers, absorbé et méditant, sans  
 « toucher ni ses brosses ni ses ciseaux ; puis, lorsqu'il avait trouvé  
 « sa composition, il se mettait à l'œuvre avec une sorte de furie.  
 « Il abandonnait souvent son travail au milieu de l'exécution, dé-  
 « couragé et même désespéré, parce que, disait Vasari, il avait  
 « une imagination si sublime, que souvent ses mains ne pouvaient  
 « exprimer ses grandes et terribles pensées. »

Aux yeux de Michel-Ange, l'art est devenu pour ainsi dire un sacerdoce, une mission divine ; tout doit être à l'unisson de l'idéal rêvé par l'artiste, sa vie comme son œuvre. Aussi l'enthousiasme se transforme-t-il chez lui en exaltation sombre et fière ; son amour presque maladif de la solitude imprime à toutes ses conceptions ce cachet de tristesse et de passion sublimes qui caractérise au plus haut degré les peintures de la chapelle sixtine.

Appelé à sculpter les tombeaux des Médicis, il rappela par quatre allégories l'Aurore et le Crépuscule, le Jour et la Nuit, les phases principales et la rapidité de la destinée de l'homme. La figure de la Nuit fit une si vive impression qu'une foule de poètes s'empressèrent de la célébrer. On connaît le quatrain attribué à Strozzi, et dont voici la traduction : « Cette nuit que tu vois dor-  
 « mir dans un si doux abandon fut sculptée par un ange. Elle est  
 « vivante, puisqu'elle dort ; éveille-la si tu en doutes ; elle te par-  
 « lera. » Michel-Ange répondit par des vers dont nous ne pouvons reproduire que la pensée, mais qui peuvent être rangés parmi ses plus beaux pour la forme comme pour le fond : « Il m'est doux  
 « de dormir et d'être de marbre. Ne pas voir, ne pas sentir, es  
 « un bonheur dans ces temps de bassesse et de honte. Ne m'é-  
 « veille donc pas, je t'en conjure ; parle bas. » Dans ces traits, que nous empruntons à M. Clément, se révèle la mystérieuse énigme de toute la vie de Michel-Ange, vie de renoncement et de solitude, où les affections vulgaires n'occupèrent pas même le second plan, où l'art absorba complètement l'artiste, où les passions humaines ne prévalurent jamais. Aux yeux de Michel-Ange, la misanthropie devient presque une vertu ; l'artiste, pour exprimer l'idéal, doit se renfermer en lui-même, échapper au spectacle des misères et des faiblesses humaines. Si l'on joint à un caractère

d'une sombre tristesse l'une des plus puissantes organisations que l'on puisse concevoir, on ne se fera qu'une idée bien imparfaite encore de ce génie si extraordinaire et si complet. Les lignes suivantes, qui terminent l'étude de M. Clément sur Michel-Ange, feront mieux que tout autre chose apprécier ce grand artiste : « Ce  
 « n'est pas seulement par l'énergie créatrice de sa toute-puissante  
 « imagination, mais par un ensemble inouï des plus hautes et des  
 « plus rares facultés, qu'il l'emporte sur les hommes célèbres de  
 « cette prodigieuse époque. Peintre, sculpteur, architecte, ingé-  
 « nieur, poète, citoyen, il apparaît entre Dante, Léonard, Bru-  
 « nelleschi, Raphaël, comme un Titan, dernier rejeton de cette  
 « race perdue qui domine cette armée de géants. Et puisque son  
 « caractère égalait son génie, n'est-on pas en droit de lui attri-  
 « buer la première place parmi les grands hommes de l'ère mo-  
 « derne ! »

Dans les études de M. Clément, entre Michel-Ange et Raphaël, vient se placer Léonard de Vinci, le peintre aimable et spirituel par excellence. Appliquant des talents incomparables aux objets les plus variés, il parvient, à l'aide d'une grande puissance d'observation, à accomplir des prodiges d'exécution. On se rappelle un mot concernant un grand peintre trop peu connu : « Si  
 « un grand peintre n'aime également toutes les parties de la pein-  
 « ture, il ne pourra jamais être universel. » Tel n'était point son défaut ; comme le remarque M. Clément, il était doué d'une insatiable curiosité ; il s'attachait, mais sans passion, à toutes les choses d'intelligence, s'arrêtant à chacune d'elles assez longtemps pour la marquer d'une ineffable empreinte, la quittant assez tôt pour ne pas s'en lasser. C'est, dans toute l'étendue du terme, un esprit léger, superficiel et sans ardeur. Dans son œuvre, on ne trouve plus la puissance de conception qui caractérisa Michel-Ange, ni la merveilleuse harmonie qui séduit dans Raphaël ; en un mot, et je ne saurais mieux faire que de citer M. Clément : « Léonard ne  
 « connut jamais ces tempêtes du sentiment et du cœur dont les  
 « éclairs sont des lueurs divines, et les tonnerres des paroles sa-  
 « crées. Et tandis que j'étudiais ce vaste et singulier génie, les  
 « fortes paroles de Goëthe me revenaient sans cesse à la mémoire :  
 « Celui qui n'a jamais arrosé de ses larmes le pain qu'il mange,  
 « celui qui, le cœur plein d'angoisse, n'est pas resté, pendant de

« longues nuits d'insomnie, tristement assis sur son lit, celui-là  
 « ne vous connaît pas, puissances célestes. »

Raphaël est issu directement d'une école où s'étaient perpétuées les traditions les plus austères de l'art religieux ; son talent, longtemps confiné dans sa ville natale, à Urbino, se développa sous la discipline sévère de Péruçin. Le *divin* Raphaël, comme on est convenu de l'appeler, est la personnification, en quelque sorte l'incarnation de l'art moderne dans la forme la plus pure et la plus exquise. L'impression qu'il produit est irrésistible et instantanée ; d'emblée il captive et se fait aimer. « Quant à ses rivaux véritables, dit M. Clément, il n'est sans doute pas créateur comme Michel-Ange, hardi, puissant, sublime comme lui ; mais il faut laisser le géant florentin dans son incomparable et solitaire grandeur. Si Raphaël n'a pas habituellement la science de Léonard, son intelligence des passions de l'âme, sa facture si précise, si arrêtée et si large en même temps ; s'il n'a pas au même degré que le Corrège la sensibilité pénétrante, la profondeur d'impression, le sentiment de la beauté exquise et grandiose, ni le charme de la couleur, ne peut-on pas dire cependant qu'au moins dans quelques-uns de ses ouvrages les plus accomplis, dans ceux où il a mis sa pensée tout entière, qu'il a exécutés de sa main, en lesquels il a concentré toutes ses forces, il égale, s'il ne surpasse pas ces deux grands maîtres, même sur leur propre terrain ? »

Dans cette courte analyse, nous avons cherché, par de nombreuses citations, à donner une idée du beau livre de M. Clément ; nous espérons n'avoir inspiré au lecteur que le désir de faire plus à fond connaissance avec l'auteur et son œuvre ; nous ne voudrions cependant pas les quitter sans hasarder une restriction au jugement favorable que chacun portera sur le livre ; on aurait désiré que M. Clément fût moins complet, moins minutieux, et donné dans son exposition critique une plus large place aux appréciations d'ensemble.

H. F.

## VARIÉTÉS

—  
EN VENTE

### MÉMOIRES ET SOUVENIRS

D'AUGUSTIN-PYRAMUS DE CANDOLLE .

Écrits par lui-même et publiés par son fils.

1 beau vol. in-8 : 7 fr. 50.

Chez Joël CHERBULIEZ, libraire à Genève et à Paris.

Nous reviendrons, avec détails, sur cette publication, trop importante pour être analysée et appréciée en quelques lignes. Nous nous bornons pour le moment à dire qu'elle offre le plus grand intérêt. Anecdotes pleines d'*humour* et de gaité, portraits variés et nombreux, narrations attachantes, tout s'y trouve. Ces mémoires sont une de ces lectures qui charment le foyer solitaire et animent la réunion de famille. C'est dire assez que, malgré le nom de l'auteur, ce n'est point un ouvrage scientifique : c'est l'autobiographie d'un bon citoyen, d'un savant aussi aimable qu'illustre ; ceux qui l'ont connu le retrouveront avec un vif plaisir ; ceux qui ne l'ont pas connu apprendront à l'aimer. W. G.

MISCELLANÉES. — *Les Evangiles synoptiques*, comparés avec l'Evangile de Jean, au point de vue des tendances ethno-chrétiennes et des tendances judéo-chrétiennes, par A. Archinard. Paris et Genève, J. Cherbuliez ; broch. : 4 fr. Il est assez généralement admis que les trois premiers Evangiles furent écrits dans une tendance judéo-chrétienne, tandis que le troisième porte plutôt le cachet des idées ethno-chrétiennes ; Matthieu, Luc et Marc, dit-on, retracent la vie pratique du Christ, tandis que Jean expose surtout ses pensées, ses discours. Mais cette manière de voir n'est pas admise par M. Archinard. Après une étude très-approfondie de la question, il arrive à des conclusions tout à fait opposées. Comparant les quatre Evangiles entre eux, il montre que c'est celui de Jean où se trouvent surtout des traces de judaïsme. De nombreuses citations mettent le fait en évidence, et d'ailleurs M. Archinard peut invo-

quer à l'appui de son opinion le témoignage des Montanistes, secte judéo-chrétienne qui avait adopté le quatrième Evangile, tandis que les Gnostiques préféraient celui de Luc. Ce travail, remarquable par la clarté du style non moins que par le savoir et par une largeur de vue qui s'allie à des convictions chrétiennes bien prononcées, sera lu certainement avec beaucoup d'intérêt.

— *Une réforme radicale dans l'enseignement* : Système synthétique. Paris, Dezobry, Tandon et C<sup>e</sup>; broch. in-8 : 1 fr. L'auteur de cet écrit voudrait simplifier l'enseignement. Il estime qu'on pourrait supprimer beaucoup de détails superflus, introduire plus de clarté surtout dans les explications, et rendre ainsi les études à la fois moins difficiles et moins longues. C'est le but de sa méthode, « résultat de vingt années de travaux, d'études, de professorat, d'inspection dans les écoles de plusieurs pays. ». Mais, sachant combien les idées nouvelles ont de peine à se faire jour, il ne publie qu'une esquisse du système, appliqué spécialement à la grammaire française. A juger d'après cet échantillon, la réforme serait en effet très-radical, car l'auteur fait main-basse sur les participes, les adjectifs verbaux, les verbes neutres, passifs, personnels, les verbes substantifs, les verbes adjectifs, etc., corrige *Télémaque*, et trouve des fautes en grande quantité dans Voltaire, Boileau, Racine, etc. Au fond c'est du Jacotot remis à neuf, entreprise qui nous paraît avoir peu de chance de succès. On y trouvera des remarques ingénieuses; les modifications proposées sont en général fort logiques. Mais la langue ne se laisse pas ainsi remanier; elle est née sans le concours des grammairiens et poursuit librement sa route en dépit de leurs efforts pour la diriger.

— *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, cédé à la ville de Paris, le 3 mai 1862, par A. Firmin Didot. Broch. in-8. Description détaillée et fort bien faite d'un magnifique manuscrit du quinzième siècle, remarquable par la splendeur de son ornementation ainsi que par le mérite de ses miniatures, dues aux plus habiles artistes en ce genre. M. Didot, apprenant qu'il allait se vendre aux enchères avec d'autres objets précieux de la collection du prince Soltikof, résolut de ne pas laisser enlever par la concurrence étrangère ce chef-d'œuvre de l'art français, dont la place lui semblait devoir être dans la Bibliothèque de la ville de Paris. Après en avoir conféré avec le préfet, il n'hésita pas à faire cette acquisition à ses risques et périls, quelque considérable qu'elle pût être. Le manuscrit lui fut en effet adjugé pour 36,000 fr. environ, somme très-inférieure à celle qu'il se proposait d'y consacrer. Mais M. Didot maintint généreusement son offre de le céder à la ville de Paris, et le Conseil municipal, dont il fait partie, s'est empressé d'y souscrire en lui témoignant sa vive reconnaissance. Nous sommes heureux de voir l'un des plus dignes représentants de la librairie donner l'exemple de ce zèle ardent et désintéressé. On l'appréciera d'autant mieux que chez les bibliophiles collectionneurs, surtout, de semblables actes sont excessivement rares.

— *Etudes sur le cathétérisme curviligne* et sur l'emploi d'une



nouvelle sonde dans le cathétérisme évacuatif, par le docteur J.-A. Gély. Paris, Germer-Baillière; 1 vol. in-4°, fig. — Ce volume renferme le résultat des nombreuses observations de l'auteur, qui l'avait rédigé dans les dernières années de sa vie, et chargea son élève interne, M. le docteur Guyon, d'en surveiller la publication. C'est un ouvrage essentiellement pratique, dans lequel sont décrites en détail les différentes espèces de sondes, avec maints exemples de leur emploi. M. Gély, chirurgien fort habile, se distinguait par les ressources de son esprit inventif non moins que par sa grande dextérité. Les *Etudes sur le cathétérisme* en offrent d'abondantes preuves, et résument d'une manière fort intéressante l'état actuel de cette branche de l'art médical, dont les plus récents progrès sont dus aux travaux de leur auteur.

— *Légendes amoureuses de l'Italie*, par P. Perret. Paris, Jung-Treuttel; 1 vol. in-18: 1 fr. Sous ce titre, M. Perret nous donne des récits déjà bien connus, car ce sont ceux dans lesquels Shakespeare a puisé les sujets de plusieurs de ses chefs-d'œuvre, tels que *Roméo et Juliette*, *le Marchand de Venise*, *Othello*, puis une petite nouvelle qui paraît avoir fourni à Molière le sujet de l'*Ecole des femmes*. On lira cependant avec intérêt ces légendes, qui ne manquent ni de charme ni de naïveté. M. Perret les a traduites simplement et nous paraît assez bien rendre leur cachet original.

— *Un ménage*, comédie en trois actes et en vers, par C. Hilbey. Genève, 1861; 1 vol. in-12: 1 fr. M. Hilbey s'est fait connaître, il y a quelques années, par un *Courroux de poète*, volume de poésies où ne manquait pas la verve chaleureuse. Quoiqu'il renfermât d'assez beaux vers, on en parla peu. L'auteur, simple ouvrier, n'avait pas de protecteurs puissants auprès des aristocrates de la presse parisienne. Mais il subit cette épreuve sans se décourager, et demeura fidèle à la culture des lettres, autant du moins que sa profession le lui permettait. Une telle persévérance nous paraît fort louable, car le goût des jouissances intellectuelles est rare chez les artisans. Ce mérite exceptionnel suffirait déjà pour condamner le dédain de la critique envers l'ouvrier poète, dont les vœux se formulaient ainsi :

Muses, qui, m'enivrant d'une faveur si chère,  
Avez guidé mes pas loin des communs chemins,  
Soyez mes seuls trésors! tous les biens de la terre  
Valent-ils un laurier moissonné par vos mains!

Aujourd'hui, M. Hilbey s'essaie dans le genre dramatique. Sa comédie est assez facilement versifiée; le dialogue marche sans effort; on voit que les ressources de la langue poétique lui sont familières. Mais il ne semble pas tout à fait aussi versé dans l'art de nouer et dénouer une intrigue. Dans sa pièce, l'action pêche surtout par défaut de clarté. Son but est, si nous l'avons bien compris, de montrer quelles vaines et sottes chimères détruisent sou-

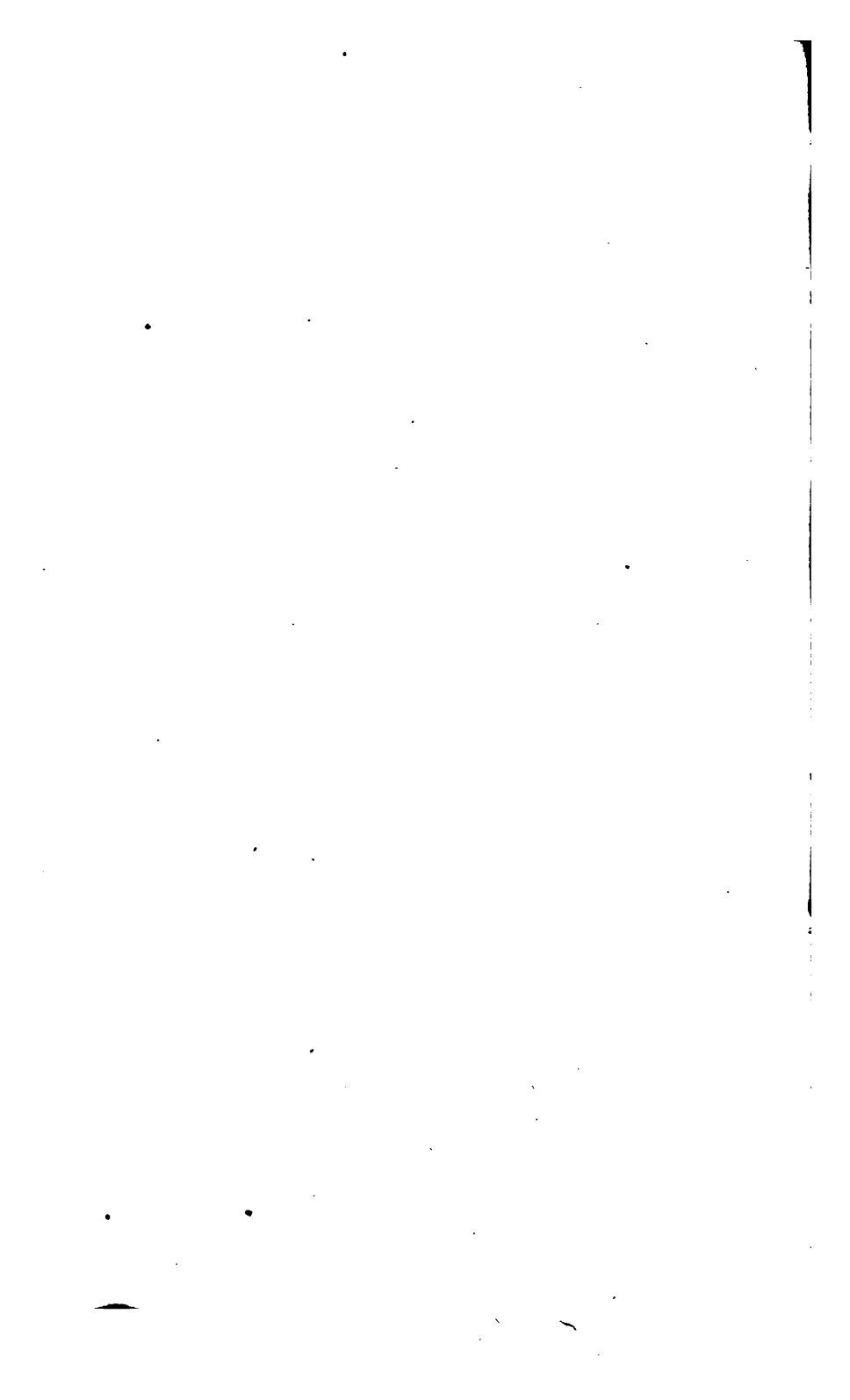
vent le bonheur d'un ménage. Or, il n'insiste pas assez sur le ridicule des motifs, et, lorsqu'à la fin les époux se réconcilient, on dirait deux victimes qui se résignent à courber la tête sous le joug conjugal, uniquement parce qu'ils ne peuvent pas le rompre.

— *L'Anneau nécessaire* ou le colportage de la Bible par les femmes, extrait de l'anglais, par M<sup>lle</sup> Rilliet-de Constant. Paris, Grassart; 1 vol. in-12. Aperçu bien fait des services que les femmes peuvent rendre dans la propagande évangélique. C'est le récit d'essais tentés à Londres pour répandre la Bible parmi les classes les plus infimes de la population. Quelques femmes intelligentes et dévouées ont entrepris la tâche si difficile d'implanter des germes de christianisme dans ce milieu corrompu, et leurs efforts ne sont point demeurés stériles. L'ouvrage de M<sup>lle</sup> Rilliet donne à cet égard des détails fort curieux qui seront lus avec intérêt.

— *Calculs faits* à l'usage des industriels, par J. Vinot. Paris, Lacroix; 1 vol. in-12. Nouvelle édition complètement refondue des calculs faits de Lenoir. Toutes les tables ont été de nouveau calculées avec beaucoup de soin. Un grand nombre d'entre elles ont été changées, et quelques-unes, devenues à peu près inutiles, sont remplacées par d'autres plus importantes.

— *Lucrece vengée*, poème par T.-M. Evreux, Bernardin; 2 vol. in-12. Un poème de seize chants, qui ne forment ensemble pas moins de 15,000 vers alexandrins, c'est chose peu commune aujourd'hui. L'auteur s'attend donc à ce que son œuvre excitera la surprise. « Est-ce le sublime du beau ou du vertige? » dit-il, « peut-être, . . . peut-être que ce n'est ni l'un ni l'autre! » Nous n'essayerons pas de répondre à ce peut-être interrogatif, car, pour bien saisir le sens du poème il faudrait le lire en entier, et notre courage faiblit devant une telle entreprise. D'ailleurs *Lucrece vengée* renferme des allégories que l'obscurité du style rend fort difficiles à deviner. Du moins c'est ce qui semble ressortir de l'avant-propos, où l'auteur parle « d'un pouvoir... et quel pouvoir !!! » dont il a vu les aberrations les plus extravagantes et contre lequel sont dirigés ses vers.

---



# TABLE

DES

## OUVRAGES ANNONCÉS DANS LA REVUE CRITIQUE.

29<sup>me</sup> Année, 1961.

### Religion.

	PAGES
Apôtre [l'] missionnaire . . . . .	263
Archinard, A.; Les Evangiles synoptiques comparés avec l'Evangile de Jean . . . . .	562
Augé, L.; Philosophie de la religion . . . . .	85
Bautain, L.; La conscience . . . . .	129
Bray [M <sup>me</sup> de]; Le pouvoir de la charité . . . . .	230
Bungener, F.; Rome et le cœur humain . . . . .	80
Callet, Aug.; L'enfer . . . . .	183
Cloet, J.-B.; L'arsenal catholique . . . . .	336
Cognat; Polémique religieuse . . . . .	261
Désorges; La Providence et les Révolutions . . . . .	183
Desplands, D.; La consolation. . . . .	184
De tribus impostoribus . . . . .	503
Freppel; Apologistes chrétiens au II <sup>e</sup> siècle . . . . .	89
Frossard, E.; Le manuel des chrétiens protestants. . . . .	231
Gaume, Mgr.; La situation . . . . .	208
Gausson, L.; Le canon des saintes Ecritures. . . . .	452
Gavazzi; Sermons . . . . .	49
Gratry, A.; Philosophie du Credo . . . . .	499
Gratry, A.; Les sources . . . . .	499
Gratry, A.; La paix . . . . .	499
Guiol, L.; De l'incrédulité contemporaine. . . . .	231
Infailibilité [l'] . . . . .	411
La Rochelle, E.; Les droits du saint-siège. . . . .	361
Laveau, F.; Le curé de campagne. . . . .	263
Murcel-Boux; Lettres de Ste Thérèse. . . . .	358
Marey-Monge; L'accord de la Bible et des sciences. . . . .	381

	Pages
Michelet, J. ; Le prêtre, la femme et la famille. . . . .	279
Munier, D. ; Lettre sur l'organisation de l'Eglise de Genève . . .	184
Naville, E. ; La vie éternelle . . . . .	398
Pourquoi nous sommes catholiques. . . . .	337
Qu'est-ce que prêcher l'Evangile. . . . .	461
Rillet [M <sup>re</sup> ]; L'anneau nécessaire . . . . .	565
Roussel, N. ; Controverse amicale . . . . .	340
St-Augustin ; Confessions . . . . .	501
Tribune sacrée . . . . .	381
Veilles de la nuit. . . . .	230
Vinet, A. ; Histoire de la prédication . . . . .	39
Wolff, Ph. ; Le baptême, l'alliance et la famille. . . . .	208

### Philosophie, Morale, Éducation.

Astié, J.-F. ; Esprit de Vinet . . . . .	213
Besse des Larzes ; Fondements du spiritualisme. . . . .	96
Cahagnet, L.-A. ; Méditations d'un penseur . . . . .	223
Cournot ; Enchaînement des idées fondamentales . . . . .	544
Cousin ; Introduction à la philosophie . . . . .	336
Cousin ; Philosophie de Locke . . . . .	336
Damiron, Ph. ; Conseils et allocutions à des enfants. . . . .	546
Delbruck, J. ; Récréations instructives . . . . .	454
Disdier, H. ; Source du sentiment religieux. . . . .	127
Dubouchat ; Trois nouvelles pour la jeunesse. . . . .	340
Flourens, P. ; De la raison, du génie et de la folie . . . . .	222
Gras, H. ; Famille et collège . . . . .	88
Instruction [I] populaire . . . . .	135
Jacobs, J.-F. ; Manuel des jardins d'enfants. . . . .	453
Janet, P. ; La famille . . . . .	340
Kardec, A. ; Le livre des médiums. . . . .	180
Magalhaens [G. de] ; Faits de l'esprit humain . . . . .	264
Ménard, L. ; De la morale avant les philosophes . . . . .	41
Monselet, Ch. ; La franc-maçonnerie. . . . .	164
Nourrisson ; La philosophie de Leibnitz . . . . .	86
Plutarque ; Les préceptes du mariage. . . . .	181
Rondelet, A. ; Conseils aux parents. . . . .	99
Rondet, A. ; Conseils aux parents . . . . .	266
Tissot, Fr. ; La vie dans l'homme . . . . .	171 et 412
Witt [M <sup>re</sup> de] ; Les petits enfants . . . . .	204

**Législation, Jurisprudence, Commerce.**

	Pages
Alla, P.; Manuel des tribunaux militaires. . . . .	93
Annuaire diplomatique. . . . .	229
Bérat, J.; De l'organisation de la justice répressive. . . . .	91
Benoit-Champy; Essai sur la complicité. . . . .	362
Bienaimé, Aug.; Cent pour cent de bénéfice. . . . .	336
Blanche, A.; Etudes sur le code pénal. . . . .	371
Boeresco, C.; Amélioration de l'état des paysans romains. . . . .	369
Carlier, Aug.; Le mariage aux Etats-Unis. . . . .	43
Carro, A.; La correctionnelle en province. . . . .	47
Chauveau, Ad.; Code d'instruction administrative. . . . .	368
Clavel; Statique sociale. . . . .	269
Couder, C.; Formulaire de la comptabilité des percepteurs. . . . .	46
Diderot; Lettre sur le commerce de la librairie. . . . .	176
Flotard, E.; Etudes sur la théocratie. . . . .	372
Garbouleau, P.; Eléments d'économie politique. . . . .	512
Gasparin, [A. de]; Un grand peuple qui se relève. . . . .	349
Greffier, E.; Des cessions d'offices. . . . .	175
Guillemin, A.; Réplique au manuel Dupin. . . . .	52
Josseau, J.-B.; Le crédit foncier en France. . . . .	97
Laroque-Sayssinel; Des faillites et banqueroutes. . . . .	91
Le Hir, L.; Forces productives de la France. . . . .	181
Machelard, E.; Dissertation sur l'accroissement entre les héritiers. . . . .	91
Maistre [Jos. de]; Correspondance politique. . . . .	156
Mill, J.-S.; La liberté. . . . .	130
Panlatinisme [le]. . . . .	52 et 98
Pellat, C.-A.; Textes choisis des Pandectes. . . . .	277
Picot, J.-B.-C.; Catéchisme du Code Napoléon. . . . .	340
Récamier, E.; Recherches sur la responsabilité du fait d'autrui. . . . .	512
Regnault, E.; La Province. . . . .	366
Reymond, A.; Des relations de l'Eglise et de l'Etat. . . . .	184
Sabbatier, J.; Testament de M. le marquis de Villette. . . . .	175
Simon, J.; L'ouvrière. . . . .	303
Sollier, E.; Dictionnaire du timbre. . . . .	373
Stirling, P.-J.; Philosophie du commerce. . . . .	130
Strada [J. de]; Le dogme social. . . . .	363
Tempier, P.-J.; De la reconvention. . . . .	514
Une lacune. . . . .	381
Vaugeois, A.; De la distinction des biens. . . . .	137
Valmy [le duc de]; l'Eglise et l'Etat au XIX <sup>e</sup> siècle. . . . .	203
Vannier, H.; Traité des comptes courants. . . . .	99
Vingtain, L.; De la liberté de la presse. . . . .	181
Wolkoff, M.; Lectures d'économie politique. . . . .	506

**Chimie, physique, mathématiques.**

	Pages
Annuaire du Cosmos . . . . .	180
Babinet; Etudes et lectures sur les sciences . . . . .	99
Baillièrè, J.-B.; Bulletin bibliographique des sciences physiques, naturelles et médicales . . . . .	228
Basset; Précis de chimie . . . . .	96
Drion et Fernet; Traité de physique . . . . .	334
Figuier, L.; L'année scientifique . . . . .	179
Figuier, L.; Le savant du foyer. . . . .	550
Leçons de chimie de la Société chimique de Paris . . . . .	138
Michelet, J.; La mer . . . . .	61
Nicklès, J.; Les électro-aimants. . . . .	97
Vinot, J.; Calculs faits à l'usage des industriels . . . . .	565

**Histoire naturelle, Médecine.**

Bazin, F.; Leçons sur la scrofule . . . . .	278
Brière de Boismond; Des hallucinations . . . . .	507
Coulon, A.; Traité des fractures chez les enfants . . . . .	374
Courtois-Gérard; De la culture maraîchère . . . . .	280
Cullerier; Des affections blennorrhagiques . . . . .	183
Dubois, H.; Promenade au milieu des fleurs. . . . .	458
Fabre, Aug.; Des moyens de progrès en thérapeutique . . . . .	460
Foy; Mémorial de thérapeutique . . . . .	417
Gély, J.-A.; Etudes sur le cathétérisme curviligne . . . . .	564
Gros et Lancereaux; Des affections nerveuses syphilitiques . . . . .	277
Huber, P.; Les fourmis . . . . .	414
Issartier, F.; De l'alcoolisme moderne . . . . .	381
Lapasse; Hygiène de Longévitè. . . . .	376
Lasserre, H.; Ne tuez pas vos amis. . . . .	339
Macé, J.; Histoire d'une bouchée de pain. . . . .	508
Mattei, A.; Essai sur l'accouchement physiologique . . . . .	224
— Des divers points d'obstétrique. . . . .	224
— Des ruptures dans le travail de l'accouchement. . . . .	224
— Des divers modes de terminaison des grossesses . . . . .	224
— Etudes sur les fièvres puerperales. . . . .	224
— La maternité chez les Hébreux. . . . .	224
— Considérations sur l'observation médicale . . . . .	224
Maurv, A.; Le sommeil et les rêves . . . . .	418
Moquin-Tandon; Éléments de botanique médicale . . . . .	332

TABLE.

574

	Pages
Perroud, L. ; De la tuberculose . . . . .	378
Simon fils, L. ; Des maladies vénériennes . . . . .	98
Trélat; La folie lucide . . . . .	330
Varennes [P.-T. de] ; Les veillées de la ferme . . . . .	338

**Arts et métiers, Beaux-arts.**

Adhémar [A. d'], Traité de la construction de chemins de fer à chevaux . . . . .	49
Annuaire des artistes . . . . .	334
Barman ; Simplon, St-Gothard et Luckmanier . . . . .	460
Bataille, Ch. ; Nouvelles recherches sur la phonation . . . . .	459
Challeton de Bruyat ; L'art du briquetier . . . . .	377
Clément, Ch. ; Michel-Ange, etc. . . . .	557
Deluzy, L. ; De l'armée allemande. . . . .	48
Dumesnil, J. ; Histoire des plus célèbres amateurs étrangers. . . . .	70
Duplessis, G. ; Histoire de la gravure en France . . . . .	276
Grégoire, G. ; Guide du jeu de dames . . . . .	182
Guettier, A. ; De l'emploi de la fonte de fer. . . . .	552
Henaux, F. ; Recherches sur la fabrique d'armes de Liège . . . . .	48
Julien, F.-G. ; Premiers éléments de dessin linéaire . . . . .	230
La houille à bon marché. . . . .	513
Moura-Bourouillou ; Cours de laryngoscopie. . . . .	459
Ortigue [J. d'] ; La musique à l'église . . . . .	555
Pietra-Santa ; Chemins de fer et santé publique. . . . .	455
Rio, A.-F. ; De l'art chrétien. . . . .	275
Rossignol, J.-P. ; Des artistes homériques. . . . .	513
Savard, A. ; Principes de la musique. . . . .	555
Scudo ; L'année musicale. . . . .	375
Sicile ; Le blason des couleurs . . . . .	45
Vial, J. ; Cours d'art et d'histoire militaire . . . . .	178
Villiaumé, N. ; L'esprit de la guerre . . . . .	226
Vincent, Ch. ; Histoire de la chaussure . . . . .	72
Vitet, L. ; L'Académie royale de peinture. . . . .	509

**Étude des langues, Littérature, Polygraphes.**

Aubertin, G.-H. ; Grammaire des écrivains français. . . . .	431
Charbonnier ; Petit guide pour l'étude de la littérature française . . . . .	461
Drohojowska [M <sup>me</sup> la comtesse] ; Du bon langage . . . . .	341



	Pages
Dübner, F.; Lexique français-grec . . . . .	258
Elwall; Dictionnaire français-anglais . . . . .	228
Enault, L.; Histoire de la littérature des Hindous. . . . .	108
Gérusez, E.; Histoire de la littérature française. . . . .	494
Janin, A.; Chrestomathie des écoles. . . . .	340
Lévêque, Ch.; La science du beau. . . . .	272
Lévy, Alvarès; Les dictées quotidiennes . . . . .	230
Machiavel; Œuvres . . . . .	173
Monnard, Ch.; Chrestomathie des prosateurs . . . . .	423
Montalembert; Œuvres . . . . .	328
Roguet de Belloguet; Ethnogénie gauloise . . . . .	352
Rousseau, J.-J.; Œuvres et correspondances inédites . . . . .	432
Sayous, A.; Le dix-huitième siècle à l'étranger . . . . .	281
Une réforme radicale dans l'enseignement . . . . .	563

### Poésie, Art dramatique.

Alciator, B.; Satire du XIX <sup>e</sup> siècle. . . . .	53
Augier, E.; Les effrontés. . . . .	107
Autran, J.; Epitres rustiques . . . . .	163
Besse des Larzes; Les voix du Rhône. . . . .	48
Brizeux, Aug.; Œuvres complètes . . . . .	101
Calame, J.-F.; Méditations poétiques . . . . .	337
Cartairade; Les Nancitanes . . . . .	470
Chatelanat, Ch.; La vie chrétienne . . . . .	53
Chevigné [L. de]; Les contes rémois . . . . .	183
Crepet, Eug.; Les poètes français. . . . .	475
Desains, Ch.; Fables . . . . .	122
Domet de Mont; Drames historiques en vers. . . . .	286
Goethe; Le Renard. . . . .	124
Gramont [F. de]; Les bébés . . . . .	536
Grenier, E.; Petits poèmes . . . . .	53
Hilbey, C.; Un ménage. . . . .	564
Horace; Œuvres . . . . .	188 et 482
Juvenal et Perse; Œuvres. . . . .	279
Kervani, V.; La comédie sans comédiens. . . . .	286
Lambert le Court; Alexandriade. . . . .	484
Lavallée, Th.; Jean sans peur. . . . .	202
Legouvé, E.; Béatrix . . . . .	286
Lucrèce vengée. . . . .	565
Mahon de Monagan; Le prince Conradin. . . . .	457
Martin, E.; Mariska. . . . .	421
Murger, H.; Les nuits d'hiver . . . . .	185

TABLE.

573

	Pages
Pétrone; Œuvres. . . . .	96
Pommier, A.; La décadence romaine . . . . .	95
Rigaud; Choix de fables . . . . .	230
Rogier, L.; Les poètes contemporains. . . . .	53
Rompant, H.; Poésies religieuses. . . . .	53
Ruelle; Le La Fontaine des écoles. . . . .	422
Sand, George; Théâtre. . . . .	14
Shakespeare; Œuvres trad. par Guizot . . . . .	103
Shakespeare; Œuvres trad. par F.-V. Hugo. . . . .	296
Vaucelle [Aug. de]; Inspirations champêtres. . . . .	450
Verniolles, J.; Essais dramatiques . . . . .	380
Virgile; Œuvres. . . . .	188
Wieland; Musarion. . . . .	459
Wihl, L.; Les hirondelles. . . . .	53

**Romans, Contes, Nouvelles.**

About, E.; Lettres d'un bon jeune homme. . . . .	233
Alaux, J.-E.; Laure. . . . .	468
Alcime . . . . .	42
Adelar, E.; La lorgnette de l'ermite . . . . .	442
Bachi [M <sup>me</sup> ]; Les contes français. . . . .	28
Bast [A. de]; Contes à ma voisine. . . . .	468
Beecher-Stowe [M <sup>me</sup> ]; La fiancée du ministre. . . . .	22
Bernard [A. de]; Pauvre Mathieu . . . . .	388
Bernard [A. de]; Les frais de la guerre . . . . .	428
Bion, P.; Le troupiier L. Latour . . . . .	280
Bréhat [A. de]; Un drame à Calcutta . . . . .	528
Bresciani, A.; Edmond. . . . .	194
Caballero, F.; Lagrimas . . . . .	194
Capendu, E.; Le chasseur de panthères. . . . .	394
Carleton, W.; Romans irlandais. . . . .	390
Champfleury; Les souffrances du professeur Delteil. . . . .	120
Collins, W.; La femme en blanc. . . . .	535
Cumming [miss]; La rose du liban. . . . .	154
Delessert, E.; Le chemin de Rome. . . . .	164
Dequet, A.; Abeille. . . . .	422
Deslys, Ch.; Le ménil au bois . . . . .	440
Deux jeunes filles lettrées. . . . .	151
Dora d'Istria [M <sup>me</sup> ]; Au bord des lacs helvétiques. . . . .	342
Dumont, E.; Ni Othello ni Sganarelle. . . . .	394
Dusolier, A.; Ceci n'est pas un livre . . . . .	50
Elliot, G.; Adam Bède. . . . .	21

	Page
Enault, L. ; Hermine . . . . .	22
Fleuriot [M <sup>lle</sup> ]; Marquise et pêcheur . . . . .	22
— Une famille bretonne . . . . .	204
Froment [M <sup>me</sup> ]; Le droit d'aïnesse . . . . .	196
Gastineau, B. ; Les femmes de l'Algérie . . . . .	394
Geisendorf [M <sup>me</sup> ]; Fruits d'automne . . . . .	472
Gœthe ; Wilhelm Meister. . . . .	390
Goncourt [E et J. de]; Sœur Philomène . . . . .	468
Güell y Rente ; Légendes d'une âme triste. . . . .	390
Hardy, E. ; Le roman d'un jeune homme riche . . . . .	196
Lerchy [vicomtesse de]; Les courants contraires . . . . .	166
— Un cœur de femme. . . . .	166
Margerie, [Eug. de]; Nouvelles histoires. . . . .	359
Mathews, C. ; Légendes indiennes. . . . .	489
Molènes [P. de]; L'amant et l'enfant . . . . .	440
— La folie de l'épée. . . . .	447
Nadaud, G. ; Une idylle . . . . .	154
Païlleron, E. ; Les parasites . . . . .	65
Paris, P. ; Les aventures de maître Renart . . . . .	297
Perret, P. ; Légendes amoureuses de l'Italie . . . . .	564
Pommier, A. ; La Benjamine . . . . .	468
René de Pont-Jest ; Fire fly . . . . .	528
Rondelet, A. ; Mémoires d'un homme du monde. . . . .	530
Saintine, X.-B. ; Contes de toutes les couleurs. . . . .	154
— Le chemin des écoliers. . . . .	238
Sand, G. ; La ville noire . . . . .	345
Sealsfield, Ch. ; La prairie du Jacinto . . . . .	539
Séménov, H. ; Un homme de cœur. . . . .	120
Serret, E. ; Une jambe de moins . . . . .	468
Ulliac-Trémadeure [M <sup>lle</sup> ]; Secrets du foyer domestique. . . . .	196
Un été ou Walter Wart . . . . .	440
Vesper. . . . .	515
Vignon, Ch. ; Récits de la vie réelle . . . . .	390

#### Mélanges littéraires.

Bibliothèque [la] impériale . . . . .	461
Boissier, G. ; Etude sur Varron. . . . .	255
Brunet, J.-Ch. ; Manuel du libraire. . . . .	359
Charlot, C. ; Fantaisies savoisiennes . . . . .	239
Deschanel, E. ; Causeries de quinzaine . . . . .	425
Didot, A.-F. ; Missel de Jacques Juvenal des Ursins . . . . .	563
Fourgeaud, A. ; Physiologie des voyageurs de commerce . . . . .	65

## TABLE.

575

	Pages
Franck, A. ; Etudes orientales . . . . .	542
Gillet, Ch. ; Le roman à un franc . . . . .	229
Guizot; Discours académiques. . . . .	242
Hatin, Eug. ; Histoire de la presse. . . . .	246
Hersart de la Villemarqué ; Myrdhinn . . . . .	475
Lecoy de la Marche ; De l'autorité de Grégoire de Tours . . . . .	357
Merlet, G. ; Le réalisme et la fantaisie . . . . .	293
Mézière, A. ; Shakespeare, ses œuvres et ses critiques. . . . .	200
Pontmartin [A. de] ; Les semaines littéraires. . . . .	348
Porry [Eug. de] ; Fleurs littéraires de la Russie. . . . .	292
Ratisbonne, L. ; Morts et vivants. . . . .	24
Rozan, Ch. ; Petites ignorances de la conversation. . . . .	50
Sainte-Beuve, C.-A. ; Causeries du lundi. . . . .	251
Saint-René-Taillandier ; Littérature étrangère. . . . .	463
Soulié, P. ; La Fontaine et ses devanciers: . . . . .	467
Vapereau, G. ; L'année littéraire. . . . .	386

**Géographie, Voyages.**

Auberive, Ch. ; Voyage au mont Liban. . . . .	98
Ayer, C. ; Géographie statistique. . . . .	493
Beauplan ; Description de l'Ukraine. . . . .	182
Bovet, F. ; Voyage en Terre-Sainte. . . . .	497
Comettant, O. ; Le Nouveau-Monde. . . . .	240
Dargaud, J.-M. ; Voyage en Danemark. . . . .	488
Delacroix et Castan ; Guide de l'étranger à Besançon. . . . .	380
Delessert, E. ; Les Indiens de la baie d'Hudson. . . . .	240
Frœbel, J. ; A travers l'Amérique . . . . .	392
Gérardy-Saintine ; Trois ans en Judée. . . . .	29
Grandidier, E. ; Voyage dans l'Amérique du Sud . . . . .	540
Hommaire de Hell [M <sup>me</sup> ] ; Voyage dans les steppes de la mer Caspienne . . . . .	31
Hubert de Castella ; Les squatters australiens . . . . .	253
Jacobs, A. ; L'Océanie nouvelle. . . . .	161
Joanne, A. ; Itinéraire de l'Orient. . . . .	153
Legout ; Géographie. . . . .	340
Marmier, X. ; Voyage en Suisse. . . . .	538
Oliphant, L. ; La Chine et le Japon. . . . .	33
Petermann ; Mittheilungen. . . . .	100 et 139
Promenades aux environs de Genève. . . . .	458
Senior, W.-N. ; La Turquie contemporaine. . . . .	161

**Histoire ecclésiastique et profane.**

	Pages
Belgiojoso [Princesse de]; Histoire de la Maison de Savoie . . . . .	27
Bujeaud, V.; Chronique protestante de l'Angoumois . . . . .	248
Cénac-Montaut; Histoire des peuples pyrénéens . . . . .	249
Daguet, A.; Histoire de la Confédération suisse. . . . .	193
Descombaz, J.; Histoire des missions évangéliques. . . . .	97
Desmazes, Ch.; Le Parlement de Paris. . . . .	549
Flaux [A. de]; Histoire de la Suède . . . . .	259
Garnier-Pagès; Histoire de la révolution. . . . .	298
Grégoire de Tours et Fredegair; Histoire des Francs. . . . .	553
Hase, K.; Histoire de l'Eglise . . . . .	134
Lafon, Mary; Pasquin et Marforio. . . . .	274
Laurent, F.; La féodalité et l'Eglise. . . . .	383
Legout; L'histoire sainte. . . . .	183
Mercier de Lacombe; Henri IV et sa politique . . . . .	191
Puaux, F.; Histoire de la Réformation. . . . .	339

**Biographie, Mélanges.**

Amélie Sieveking . . . . .	141
Arnauld d'Andilly; Journal inédit. . . . .	32
Arrivabene, J.; Mémoires . . . . .	301
Barante [Baron de]; La vie politique de Royer-Collard . . . . .	396
Beaufils, C.; Etude sur Charles d'Orléans. . . . .	457
Boiteau, P.; Etat de la France en 1789. . . . .	77
Bonstetten [Baron de]; Supplément au Recueil d'antiquités suisses. . . . .	67
Buleau, F.; Personnages énigmatiques. . . . .	73
Caraguel, C.-L.; Souvenirs d'un volontaire garibaldien. . . . .	392
Carnot; Mémoires . . . . .	534
Chalon, B.; Recherches sur les monnaies des comtes de Namur. . . . .	170
Chouppes [Marquis de] et Navaille [Duc de]; Mémoires . . . . .	534
Dangeau; Journal . . . . .	514
Darblay, aîné; La France, l'Europe, leur état présent. . . . .	457
Desjardins, E.; Le grand Corneille historien. . . . .	354
Dufresne; Le docteur Rilliet. . . . .	444
Duval, J.; Le docteur Rilliet. . . . .	444
Elliott [M <sup>me</sup> ]; Mémoires . . . . .	385
Fernand, J.; John Brown, Daniel Manin, etc. . . . .	339
Fick, Ed.; Jean Kessler . . . . .	71
Forgues, E.-D.; La révolte des Cipayes . . . . .	29
Glananville; Un million d'anecdotes suisses. . . . .	47

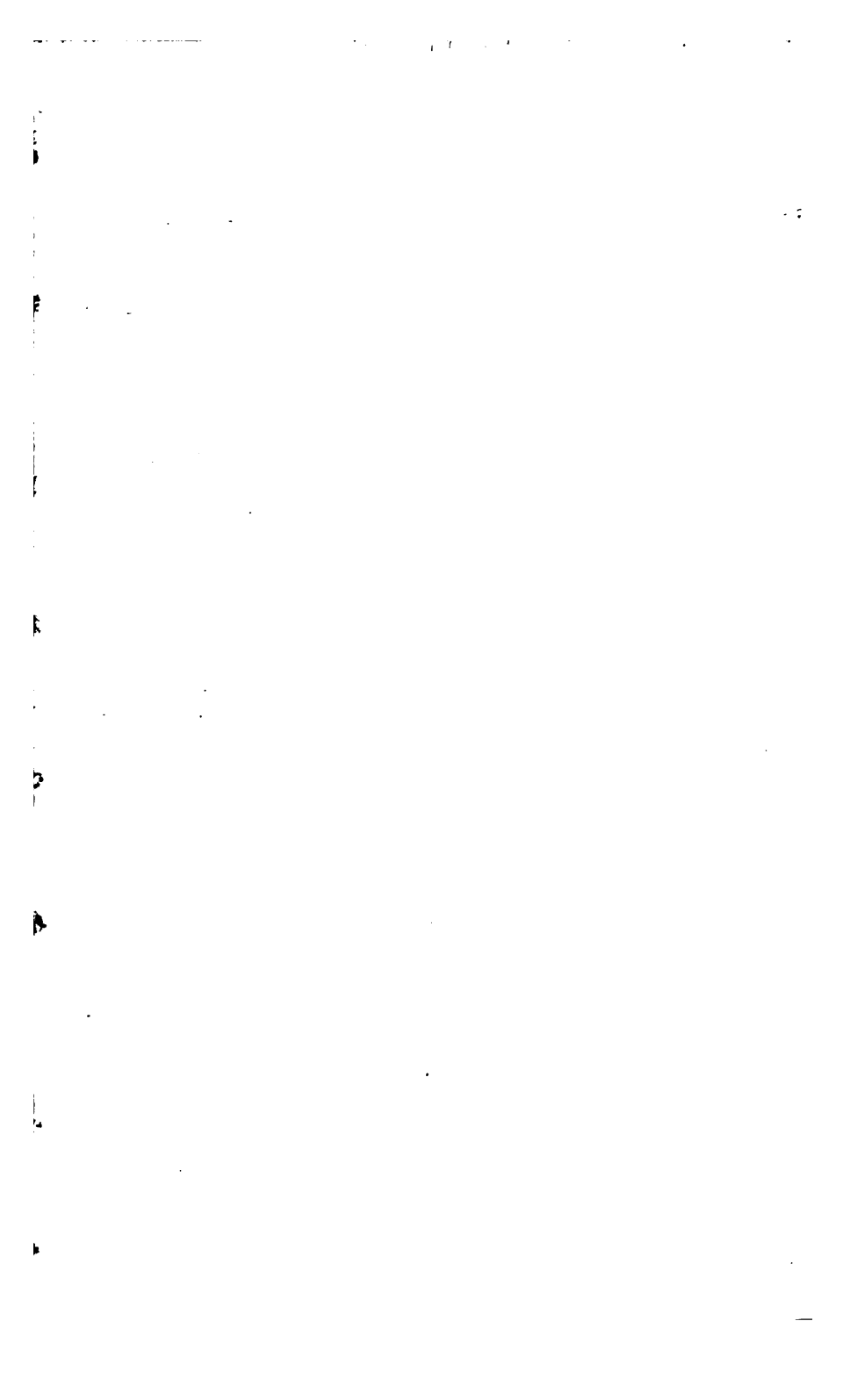
## TABLE.

577

	Pages
Gounon-Loubens; Essai sur l'administration de la Castille. . . . .	271
Haureaux, B.; Singularités historiques. . . . .	259
Jabouille; Grandeur et décadence des nations. . . . .	531
Jal, Aug.; La flotte de César. . . . .	351
Janin, A.; Fulton, George et Robert Stephenson . . . . .	169
Kervigan, A.; L'Angleterre telle qu'elle est. . . . .	75
Lamé, E.; Julien l'apostat . . . . .	300
La Rochefoucault [Duc de]; Mémoires. . . . .	486
Lehr, E.; Matthieu Zell . . . . .	338
Livre du recteur. . . . .	37
Luyne [Duc de]; Mémoires. . . . .	486
Macaulay; Essais historiques. . . . .	79
Marcellus [Comte de]; Les Grecs anciens et les Grecs modernes. . . . .	198
Martin, L.-A.; Les civilisations primitives . . . . .	355
Monnier, Marc; Garibaldi. . . . .	253
Morell [K. von]; Karl von Bonstetten . . . . .	288
Mornand, F.; L'année anecdotique. . . . .	51
Mortillaro, V.; Il medagliere arabo-siculo. . . . .	513
Napoléon et le roi Guillaume. . . . .	461
Noël des Vergers; Essai sur Marc-Aurèle. . . . .	35
Paya, Ch.; Un prisonnier du pape. . . . .	460
Pierre; Constantinople, Jérusalem et Rome . . . . .	480
Pomponne [Marquis de]; Mémoires. . . . .	110
Pontécoulant [Comte de]; Souvenirs historiques. . . . .	167
Prat [Marquis du]; Vie d'Antoine du Prat. . . . .	126
Richard, Ch.; Les révolutions inévitables. . . . .	363
Raffy, C.; Lectures d'histoire moderne. . . . .	229
Souvenirs de quarante ans. . . . .	123
Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. . . . .	247
Testament de Pierre le Grand . . . . .	50
Thiébault, D.; Souvenirs de Berlin. . . . .	95
Ulliach-Trémadeure [M <sup>lle</sup> ]; Souvenirs d'une vieille femme. . . . .	479
Vaillant, J.-A.; Clef magique. . . . .	504
Vars [Emilie de]; Radégonde. . . . .	458
Vitet, L.; La ligue et les Etats d'Orléans. . . . .	119
Zeller, J.; L'année historique . . . . .	73 et 386

AM

RT





**Chimie, physique, mathématiques.**

	Pages
Annuaire du Cosmos . . . . .	180
Babinet; Etudes et lectures sur les sciences . . . . .	99
Baillièrè, J.-B.; Bulletin bibliographique des sciences physiques, naturelles et mèdeales . . . . .	228
Basset; Précis de chimie . . . . .	96
Drion et Fernet; Traité de physique . . . . .	334
Figuier, L.; L'année scientifique . . . . .	179
Figuier, L.; Le savant du foyer. . . . .	550
Leçons de chimie de la Société chimique de Paris . . . . .	138
Michelet, J.; La mer . . . . .	61
Nicklès, J.; Les électro-aimants. . . . .	97
Vinot, J.; Calculs faits à l'usage des industriels . . . . .	565

**Histoire naturelle, Médecine.**

Bazin, F.; Leçons sur la scrofule . . . . .	278
Brière de Boismond; Des hallucinations . . . . .	507
Coulon, A.; Traité des fractures chez les enfants . . . . .	374
Courtois-Gérard; De la culture maraichère . . . . .	280
Cullerier; Des affections blennorrhagiques . . . . .	183
Dubois, H.; Promenade au milieu des fleurs. . . . .	458
Fabre, Aug.; Des moyens de progrès en thérapeutique . . . . .	460
Foy; Mémorial de thérapeutique . . . . .	417
Gély, J.-A.; Etudes sur le cathétérisme curviligne . . . . .	564
Gros et Lancereaux; Des affections nerveuses syphilitiques . . . . .	277
Huber, P.; Les fourmis . . . . .	414
Issartier, F.; De l'alcoolisme moderne . . . . .	381
Lapasse; Hygiène de Longévitè. . . . .	376
Lasserre, H.; Ne tuez pas vos amis. . . . .	339
Macé, J.; Histoire d'une bouchée de pain. . . . .	508
Mattei, A.; Essai sur l'accouchement physiologique . . . . .	224
— Des divers points d'obstétrique. . . . .	224
— Des ruptures dans le travail de l'accouchement. . . . .	224
— Des divers modes de terminaison des grossesses . . . . .	224
— Etudes sur les fièvres puerperales. . . . .	224
— La maternité chez les Hébreux. . . . .	224
— Considérations sur l'observation médicale . . . . .	224
Maurv, A.; Le sommeil et les rêves . . . . .	418
Moquin-Tandon; Éléments de botanique médicale . . . . .	332

## TABLE.

574

	Pages
Perroud, L.; De la tuberculose . . . . .	378
Simon fils, L.; Des maladies vénériennes . . . . .	98
Trélat; La folie lucide . . . . .	380
Varenes [P.-T. de]; Les veillées de la ferme . . . . .	388

**Arts et métiers, Beaux-arts.**

Adhémar [A. d'], Traité de la construction de chemins de fer à che- vaux . . . . .	49
Annuaire des artistes . . . . .	334
Barman; Simplon, St-Gothard et Luckmanier . . . . .	460
Bataille, Ch.; Nouvelles recherches sur la phonation . . . . .	459
Challeton de Bruyat; L'art du briquetier . . . . .	377
Clément, Ch.; Michel-Ange, etc. . . . .	557
Deluzy, L.; De l'armée allemande. . . . .	48
Dumesnil, J.; Histoire des plus célèbres amateurs étrangers. . . . .	70
Duplessis, G.; Histoire de la gravure en France . . . . .	276
Grégoire, G.; Guide du jeu de dames . . . . .	182
Guettier, A.; De l'emploi de la fonte de fer . . . . .	552
Henaux, F.; Recherches sur la fabrique d'armes de Liège . . . . .	48
Julien, F.-G.; Premiers éléments de dessin linéaire . . . . .	230
La houille à bon marché. . . . .	513
Moura-Bourouillou; Cours de laryngoscopie. . . . .	459
Ortigue [J. d']; La musique à l'église . . . . .	555
Pietra-Santa; Chemins de fer et santé publique. . . . .	455
Rio, A.-F.; De l'art chrétien. . . . .	275
Rossignol, J.-P.; Des artistes homériques. . . . .	513
Savard, A.; Principes de la musique. . . . .	555
Scudo; L'année musicale. . . . .	375
Sicile; Le blason des couleurs . . . . .	45
Vial, J.; Cours d'art et d'histoire militaire . . . . .	178
Villiaumé, N.; L'esprit de la guerre . . . . .	226
Vincent, Ch.; Histoire de la chaussure . . . . .	72
Vitet, L.; L'Académie royale de peinture. . . . .	509

**Étude des langues, Littérature, Polygraphes.**

Aubertin, G.-H.; Grammaire des écrivains français. . . . .	431
Charbonnier; Petit guide pour l'étude de la littérature française. . . . .	461
Drohojowska [M <sup>me</sup> la comtesse]; Du bon langage . . . . .	341

	Pages
Dübner, F.; Lexique français-grec . . . . .	258
Elwall; Dictionnaire français-anglais . . . . .	228
Enault, L.; Histoire de la littérature des Hindous. . . . .	108
Gérusez, E.; Histoire de la littérature française. . . . .	494
Janin, A.; Chrestomathie des écoles. . . . .	340
Lévêque, Ch.; La science du beau. . . . .	272
Lévy, Alvarès; Les dictées quotidiennes . . . . .	230
Machiavel; Œuvres . . . . .	173
Monnard, Ch.; Chrestomathie des prosateurs . . . . .	423
Montalembert; Œuvres . . . . .	328
Roguet de Belloguet; Ethnogénie gauloise . . . . .	352
Rousseau, J.-J.; Œuvres et correspondances inédites . . . . .	432
Sayous, A.; Le dix-huitième siècle à l'étranger . . . . .	281
Une réforme radicale dans l'enseignement . . . . .	563

### Poésie, Art dramatique.

Alciator, B.; Satire du XIX <sup>e</sup> siècle. . . . .	53
Augier, E.; Les effrontés. . . . .	107
Autran, J.; Epitres rustiques . . . . .	163
Besse des Larzes; Les voix du Rhône. . . . .	48
Brizeux, Aug.; Œuvres complètes . . . . .	101
Calame, J.-F.; Méditations poétiques . . . . .	337
Cartairade; Les Nancitanes . . . . .	470
Chatelanat, Ch.; La vie chrétienne . . . . .	53
Chevigné [L. de]; Les contes rémois . . . . .	183
Crepet, Eug.; Les poètes français. . . . .	475
Desains, Ch.; Fables . . . . .	122
Domet de Mont; Drames historiques en vers. . . . .	286
Goethe; Le Renard. . . . .	124
Gramont [F. de]; Les bébés . . . . .	536
Grenier, E.; Petits poèmes . . . . .	53
Hilbey, C.; Un ménage. . . . .	564
Horace; Œuvres . . . . .	188 et 482
Juvenal et Perse; Œuvres. . . . .	273
Kervani, V.; La comédie sans comédiens. . . . .	286
Lambert le Court; Alexandriade. . . . .	484
Lavallée, Th.; Jean sans peur. . . . .	202
Legouvé, E.; Béatrix . . . . .	286
Lucrèce vengée. . . . .	565
Mahon de Monagan; Le prince Conradin . . . . .	457
Martin, E.; Mariska. . . . .	421
Murger, H.; Les nuits d'hiver . . . . .	185

## TABLE.

573

	Pages
Pétrone; Œuvres. . . . .	96
Pommier, A.; La décadence romaine . . . . .	95
Rigaud; Choix de fables . . . . .	230
Rogier, L.; Les poètes contemporains. . . . .	53
Rompant, H.; Poésies religieuses. . . . .	53
Ruelle; Le La Fontaine des écoles. . . . .	422
Sand, George; Théâtre. . . . .	14
Shakespeare; Œuvres trad. par Guizot . . . . .	103
Shakespeare; Œuvres trad. par F.-V. Hugo. . . . .	296
Vaucelle [Aug. de]; Inspirations champêtres. . . . .	450
Verniolles, J.; Essais dramatiques . . . . .	380
Virgile; Œuvres. . . . .	188
Wieland; Musarion. . . . .	459
Wihl, L.; Les hirondelles. . . . .	53

**Romans, Contes, Nouvelles.**

About, E.; Lettres d'un bon jeune homme. . . . .	233
Alaux, J.-E.; Laure. . . . .	468
Alcime . . . . .	42
Adelar, E.; La lorgnette de l'ermite . . . . .	442
Bachi [M <sup>me</sup> ]; Les contes français. . . . .	28
Bast [A. de]; Contes à ma voisine. . . . .	468
Beecher-Stowe [M <sup>me</sup> ]; La fiancée du ministre. . . . .	22
Bernard [A. de]; Pauvre Mathieu . . . . .	388
Bernard [A. de]; Les frais de la guerre . . . . .	428
Bion, P.; Le troupier L. Latour . . . . .	280
Bréhat [A. de]; Un drame à Calcutta . . . . .	528
Bresciani, A.; Edmond. . . . .	194
Caballero, F.; Lagrimas . . . . .	194
Capendu, E.; Le chasseur de panthères. . . . .	394
Carleton, W.; Romans irlandais. . . . .	390
Champfleury; Les souffrances du professeur Delteil. . . . .	120
Collins, W.; La femme en blanc. . . . .	535
Cumming [miss]; La rose du liban. . . . .	154
Delessert, E.; Le chemin de Rome. . . . .	164
Dequet, A.; Abeille. . . . .	422
Deslys, Ch.; Le mesnil au bois . . . . .	440
Deux jeunes filles lettrées. . . . .	151
Dora d'Istria [M <sup>me</sup> ]; Au bord des lacs helvétiques. . . . .	342
Dumont, E.; Ni Othello ni Sganarelle. . . . .	394
Dusolier, A.; Ceci n'est pas un livre . . . . .	50
Elliot, G.; Adam Bède. . . . .	21